

Toussaint Louverture

Hazareesingh, Sudhir

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

SUDHIR HAZAREESINGH
**TOUSSAINT
LOUVERTURE**

*« Toussaint
le précurseur »*

CÉSAIRE

*« Fin, astucieux.
S'en défier. »*

NAPOLÉON

Flammarion

Sudhir Hazareesingh

Toussaint Louverture

Traduit de l'anglais par Marie-Anne de Bérubé

Flammarion

Sudhir Hazareesingh

Toussaint Louverture

Flammarion

Traduit de l'anglais par Marie-Anne de Bérú

Titre original : *Black Spartacus. The Epic Life of Toussaint Louverture*

Éditeur original : Penguin Books

© Sudhir Hazareesingh, 2020

© Flammarion, 2020, pour l'édition française

Traduit de l'anglais par Marie-Anne de Bérú

ISBN Epub : 9782081496668

ISBN PDF Web : 9782081496682

Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 9782081421905

Ouvrage composé et converti par [Pixellence](#) (59100 Roubaix)

Présentation de l'éditeur

L'épopée de Toussaint Louverture commence par une révolte d'esclaves à Saint-Domingue en 1791 et culmine avec la proclamation du premier État noir indépendant de l'histoire en 1804. Après l'abolition de l'esclavage par la Révolution française en 1794, Toussaint devient le principal personnage politique et militaire de la colonie et prend le titre de « gouverneur général à vie » en 1801.

Profondément attaché aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité, il lutte farouchement contre toute tentative de réimposer l'esclavage à Saint-Domingue. Doté d'un sens politique exceptionnel et d'une endurance à toute épreuve, Toussaint s'appuie aussi bien sur la population noire et l'armée que sur l'élite blanche et l'Église catholique. Jusqu'à sa chute face aux troupes envoyées par Bonaparte, qui saluera les qualités de ce rival hors du commun.

Puisant dans de nombreuses archives inédites – et notamment dans la correspondance de Toussaint –, Sudhir Hazareesingh retrace chaque étape de cette vie extraordinaire, des victoires contre les troupes françaises, espagnoles et britanniques à la promulgation d'une Constitution autonome, en passant par des stratégies diplomatiques innovantes. On y découvre un visionnaire intrépide qui s'inspire des idéaux des Lumières et des traditions révolutionnaires et spirituelles de Saint-Domingue.

Guerrier, législateur, chef providentiel, martyr : Toussaint est devenu une légende pour des générations entières. Premier « modèle noir », il a inspiré Victor Schœlcher, le militant antiesclavagiste Frederick Douglass et les plus grandes contestations du colonialisme, dont le mouvement de la négritude porté par Aimé Césaire.

Sudhir Hazareesingh est historien, professeur à Oxford et membre du jury du prix Guizot. Il a notamment publié *Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française* (Flammarion, 2015, grand prix du livre d'idées) et *Le Mythe gaullois* (Gallimard, 2010, prix du Sénat du livre d'histoire).

Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française, Flammarion, 2015 (grand prix du Livre d'idées).

Le Mythe gaullien, Gallimard, 2010 (prix du Sénat du Livre d'histoire).

Le Saint-Napoléon. Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août, Tallandier, 2007.

La Légende de Napoléon, Tallandier, 2005 (prix du Mémorial d'Ajaccio, prix d'histoire de la Fondation Napoléon et prix de la ville de Meaux).

Toussaint Louverture

*À Karma,
qui sait tout des héros révolutionnaires.*

Introduction

Originalité de Toussaint

Toussaint Louverture, un esclave affranchi, est la figure emblématique de la révolution haïtienne, ce phénoménal processus de changement politique et social qui débuta en 1789, à la suite de la chute de la Bastille en France, par des revendications d'autonomie et d'égalité des droits pour les libres de couleur de Saint-Domingue, alors colonie française. Cette révolution prit ensuite un tour radical avec le déclenchement d'une révolte massive des esclaves en août 1791, révolte qui entraîna l'abolition de l'esclavage par les autorités républicaines de la colonie en 1793, et la reconnaissance que la population noire partageait les mêmes droits politiques et sociaux que les citoyens blancs et métis. Comme Toussaint Louverture l'affirma dans une de ses premières déclarations : « La liberté est un droit accordé par la Nature¹. »

Ce sont ces événements, et le déroulement de la révolution haïtienne, qui sont racontés dans ce livre². La révolution de Saint-Domingue s'inscrit dans une série de transformations majeures du monde atlantique à la fin du XVIII^e siècle, qui se manifestèrent par des défis croissants lancés contre l'ordre impérial et monarchique, par l'émergence du principe de souveraineté populaire et par l'apparition des républiques américaine et françaises³. L'avènement de Toussaint symbolise parfaitement les caractéristiques de cette période révolutionnaire. Il témoigne de son caractère global (ses propres parents, nés en Afrique, avaient été déportés comme esclaves à Saint-Domingue) ; de son caractère guerrier (il gravit tous les échelons de l'armée pour devenir un général français) ; du bouleversement des hiérarchies sociales (d'esclave « gardien de bêtes », il devint gouverneur de Saint-Domingue) ; de l'influence des idéaux européens (élevé dans la foi catholique, Toussaint avait une admiration sincère pour la *grande nation* française) ; de son immersion dans la culture des Lumières (il prônait des réformes de l'administration et de l'économie,

et était profondément convaincu du pouvoir des idées scientifiques) ; enfin, de son engagement à construire une société meilleure, voire une humanité meilleure. Pour reprendre ses propres mots : « La Lumière et l'éducation s'étendront sur notre sol régénéré ; l'homme jadis courbé sous un joug aussi odieux qu'avilissant s'élèvera sur les ailes de la liberté, au rang que lui a marqué la nature⁴. »

Dans le même temps, Toussaint incarne la singularité de la révolution de Saint-Domingue, qui constitua pour son temps l'exemple ultime de changement radical. Elle combina des éléments démocratiques et républicains avec une exigence d'égalité raciale et prit la forme d'une guerre juste de libération nationale, anticipant ainsi les luttes anticoloniales de l'époque moderne. Saint-Domingue est aussi un cas exceptionnel en ce que sa révolution ne fut pas initiée par la bourgeoisie libérale blanche, mais par des esclaves noirs qui se révoltèrent, entre autres, contre des révolutionnaires français bourgeois mais esclavagistes, tels les négociants bordelais et nantais. Ce fut aussi une révolution qui força les leaders français, dans la colonie comme à Paris, à affronter la question de l'esclavage et à proclamer son abolition générale en 1794 ; une révolution qui éradiqua la vieille classe dirigeante de l'île, inventa la guérilla et s'opposa avec succès à la puissance militaire de l'impérialisme européen ; une révolution qui ébranla la croyance des Lumières en la supériorité de toute chose européenne, et dont les acteurs s'inspirèrent des formes de spiritualité amérindiennes et des cultures politiques africaines ; enfin, une révolution où se manifesta l'esprit de révolte des rebelles afro-américains qui perturbaient l'autorité coloniale dans l'ensemble du monde atlantique noir à la fin du XVIII^e siècle⁵.

En bref, Toussaint incarna les multiples facettes de la révolution de Saint-Domingue en s'opposant aux formes de domination de son époque – l'esclavage, le colonialisme, l'autorité impériale, la hiérarchie raciale et la suprématie culturelle européenne –, et en les pliant à sa volonté. Son dynamisme lui valut d'être paré de qualificatifs frappants. Ses amis républicains saluaient en lui « le Spartacus noir », figure moderne du gladiateur légendaire qui mena la révolte de ses compagnons d'infortune contre la République romaine. Son apparition miraculeuse à Saint-Domingue avait fait passer ce pays, selon un de ses admirateurs, « des horreurs du néant à l'éclat imposant d'une nouvelle création⁶ ». Il est tout à tour décrit comme le père des Noirs, le fils noir de la Révolution française, le George Washington noir, le Bonaparte des Antilles, le héros africain, l'Annibal de Saint-Domingue, et le Centaure de la Savane – en hommage à ses qualités d'excellent cavalier (son cheval blanc, Bel Argent, faisant partie intégrante du mythe). Dès le début du XIX^e siècle, les journaux de Philadelphie parlent de lui comme « du célèbre chef africain⁷ ». Il n'est

jusqu'à l'opinion libérale en Angleterre qui ne s'enthousiasme de l'apparition d'un héros aussi extraordinaire : un article publié en 1798 dans la *London Gazette* salue le « Roi nègre », fier représentant de « la race noire que le monde chrétien a l'infamie de maintenir en soumission⁸ ». En 1802, l'*Annual Register* de Londres le décrit comme « la personnalité majeure de l'année, un grand homme⁹ ».

Toussaint enflamma aussi l'imaginaire collectif du XIX^e siècle. On a suggéré que c'étaient les événements de Saint-Domingue qui avaient directement inspiré au philosophe idéaliste Georg Friedrich Hegel sa dialectique du maître et de l'esclave, par laquelle l'esclave finit par transcender son aliénation et atteindre à la conscience de soi¹⁰. C'est précisément à cause de ce potentiel de subversion que le pouvoir charismatique de Toussaint frappe de terreur les esclavagistes dans l'ensemble du monde atlantique. En 1799, Thomas Jefferson traite Toussaint et ses camarades révolutionnaires de « cannibales de la terrible République », et avertit que leurs « missionnaires » pourraient provoquer une « combustion » en Amérique¹¹. En 1801, le Britannique Lord Hobart, secrétaire d'État à la Guerre, tremble en imaginant « le pouvoir d'un empire noir dirigé par Toussaint¹² ». De Londres à Paris en passant par la Virginie, la Louisiane, le Brésil, la Jamaïque, Cuba et le Venezuela, planteurs et négociants reprennent ces cris d'alarme et taxent Toussaint de « Robespierre de Saint-Domingue ». Simon Taylor, le plus riche baron du sucre de la Jamaïque, « se retournait sans parvenir à trouver le sommeil entre ses draps luxueux, pris d'accès de fièvre », en se figurant Toussaint et ses révolutionnaires envahir sa plantation et lui trancher la gorge¹³. Les esclaves, à l'inverse, vénèrent ce personnage subversif qui leur redonne espoir et ils fêtent ses victoires militaires contre les forces françaises, espagnoles et britanniques. Dès la fin du XVIII^e siècle, Toussaint et les révolutionnaires haïtiens deviennent de puissants symboles aux États-Unis : leurs exploits militaires et leurs réformes civiles sont rapportés par les journaux, notamment à Philadelphie et à Washington¹⁴. Ils inspirent des révoltes d'esclaves, comme celles de Nat Turner ou de Denmark Vesey. Ils font progresser l'idée de l'émancipation des esclaves dans la société et incarnent l'idéal même de l'héroïsme noir¹⁵. Le militant antiesclavagiste Frederick Douglass, personnalité afro-américaine la plus éminente du XIX^e siècle, admirateur fervent de Toussaint, contribua à disséminer sa légende aux États-Unis, notamment en utilisant des images de l'ancien général révolutionnaire pour faire la publicité de son journal, le *New National Era*¹⁶. Les extraordinaires réincarnations que Toussaint a connues grâce à la gravure, à la musique, à la peinture et à la légende seront l'objet des derniers chapitres de ce livre.

Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle est un territoire d'environ vingt-sept mille kilomètres carrés qui occupe le tiers occidental d'Hispaniola, île revendiquée par les Espagnols lorsque Christophe Colomb y débarque au nord-ouest en décembre 1492. Cédée à la France par les Espagnols en 1697, la colonie est divisée en trois provinces : la province du Nord, la plus peuplée, possède la ville principale de Cap-Français, située dans une grande baie abritée. Cap-Français est la première escale pour les bateaux arrivant d'Europe ou des Amériques. La France est à environ quarante-cinq jours de mer, la côte est des États-Unis, à vingt jours. Autour du Cap s'étend une large plaine, qu'une pluviométrie régulière et de nombreuses rivières rendent la plus fertile de l'île. À la fin du XVIII^e siècle, on y trouve les plantations les plus riches de la colonie¹⁷. Les deux autres provinces sont celles de l'Ouest et du Sud, dont les villes principales sont respectivement Port-au-Prince et Les Cayes. En 1750, Port-au-Prince devient la capitale administrative de la colonie. Elle est entourée de deux plaines, le Cul-de-Sac et l'Artibonite (du nom de la principale rivière de l'île). La province de l'Ouest compte deux ports importants, Les Gonaïves et Saint-Marc¹⁸. La colonie est faiblement urbanisée : seuls 8 % de la population habitent dans des villes de plus de mille habitants¹⁹. Le centre de l'île présente un paysage accidenté de chaînes de montagnes, de profonds ravins et de mornes. « Ayti », le nom que les indigènes amérindiens, les Tainos, donnaient à Hispaniola signifie d'ailleurs « la terre des hautes montagnes ». Recouvert d'une dense forêt tropicale, peu peuplé et très peu exploré par les Européens (moins d'un tiers de la colonie est alors correctement cartographié), cet arrière-pays montagneux isole les trois provinces les unes des autres ; il crée des paysages contrastés et des climats régionaux distincts²⁰. Il n'est pas facile de se déplacer d'une province à l'autre. Au milieu du XVIII^e siècle, un passage est tracé pour construire une route entre Le Cap et Port-au-Prince, mais il faut attendre 1787 pour qu'elle puisse être empruntée par des attelages. Dans les plaines, les routes qui relient les petites villes aux plantations sont souvent rudimentaires, et le terrain accidenté rend les trajets difficiles. Les crues et les saisons des pluies rendent certaines routes impraticables pendant de longues périodes²¹. Le Sud, la plus petite des trois provinces, est tout particulièrement isolé du reste de la colonie, et à maints égards, il est mieux relié à la Jamaïque toute proche, avec qui il entretient des échanges réguliers de marchandises de contrebande. De fait, le moyen le plus courant de convoier personnes et marchandises d'une région à l'autre de Saint-Domingue est le cabotage²².

À la fin de la période coloniale, Saint-Domingue est connue sous le vocable de « Perle des Antilles ». C'est le premier producteur mondial

de sucre et du café, et un producteur important de coton, d'indigo et de cacao. Ces productions de grande valeur en font la première économie exportatrice des Amériques, un endroit où le luxe et l'opulence s'exhibent et où se bâtissent « des fortunes colossales²³ ». Cap-Français est une ville cosmopolite et grouillante de près de vingt mille habitants en 1789, qui offre une qualité de vie et une diversité d'activités pouvant rivaliser avec ce que l'on connaît à La Havane, à Philadelphie ou à New York – un port animé, des commerces en plein essor, vingt-cinq boulangeries, et une vie culturelle riche, dont un théâtre d'une capacité de mille cinq cents places. Il y avait également des théâtres à Port-au-Prince, Saint-Marc, Léogane, Jérémie et Les Clayes. Le Cap est aussi célèbre pour sa vie intellectuelle et scientifique favorisée par une presse active, des clubs de lecture par abonnement, et des bibliothèques privées où l'on peut trouver les ouvrages philosophiques européens les plus récents²⁴. Il existe vingt loges maçonniques dans la colonie au moment de la Révolution française, et beaucoup de leurs membres sont activement impliqués dans la société scientifique la plus célèbre de Saint-Domingue, le Cercle des philadelphes. Basé au Cap entre 1784 et 1792, le Cercle publie cinq volumes de mémoires scientifiques traitant aussi bien de médecine que l'agriculture, de botanique ou d'ethnologie. Il compte des membres dans plusieurs pays et cultive des liens avec les principaux *savants* en Europe et aux États-Unis²⁵.

Cette effervescence matérielle et culturelle s'enracine cependant dans une situation d'extrême inégalité. L'ensemble du système de production de la colonie est fondé sur l'esclavage. À la fin du XVIII^e siècle, il y avait cinq cent mille esclaves à Saint-Domingue, la majorité née en Afrique, qui travaillaient dans des conditions exténuantes au sein des plantations. Les esclaves n'avaient aucun droit civil et politique et ils étaient souvent traités avec une cruauté barbare par leurs maîtres. Dès le milieu de la décennie 1750, ils commencent à développer des formes diverses de résistance individuelle ou collective. Ils créent des fraternités dans les plantations, pratiquent des rituels spirituels vaudous (danses, chants, trances, divination) tandis qu'un nombre croissant d'entre eux s'échappent et se réfugient dans l'arrière-pays, où ils forment des bandes, ou bien se cachent parmi la population des villes et des villages et diffusent des idées subversives d'émancipation. Parmi les personnalités extraordinaires de ce monde clandestin figure un certain Jean-François, originaire du Cap, un *marron* (comme on appelle les esclaves fugitifs) qui possède des « talents spéciaux » et parle non seulement espagnol, hollandais, anglais et français, mais aussi le kreyòl haïtien et sans doute plusieurs langues africaines²⁶. Les Blancs aussi étaient divisés en différentes classes, dont celle dite des *petits Blancs* (petits fermiers, employés,

artisans, soldats et marins) qui avaient une longue tradition de contestation de l'ordre colonial métropolitain, en particulier de sa bureaucratie, nombreuse et autoritaire²⁷. Inconfortablement coincée entre les quarante mille colons d'origine européenne et la majorité noire, se trouve une population métisse, presque aussi nombreuse que les Blancs. Mais bien que libres, souvent très éduqués et parfois riches, les gens de couleur (et le tout petit groupe de Noirs libres) subissent d'humiliantes discriminations légales. Ils n'ont pas le droit de travailler dans l'administration ni d'accéder à certaines professions telles que la médecine. Il leur est interdit de manger à la même table que les Blancs ou de s'habiller comme eux, et à la fin du XVIII^e siècle, ils n'ont plus le droit de voyager en France²⁸. L'administration coloniale locale a bien tenté d'introduire de modestes réformes dans les années 1780, mais cela n'a fait qu'attiser le ressentiment des Blancs et le mécontentement des colons contre la France métropolitaine. En 1784, une ordonnance royale interdisant « les traitements inhumains » des esclaves est durement critiquée par les planteurs. Les tribunaux de la colonie refusent de l'appliquer tant qu'elle ne sera pas édulcorée²⁹.

AFFICHES AMÉRICAINES.

Du Samedi 25 Décembre 1784.

Poids du Pain d'un escalin..... 21 onces.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

AU PORT-AU-PRINCE, le 11 de ce mois, le *Marchais*, de Rochefort, Capit. Boureau, venant de Miquelon : le 14, l'*Aimable-Vidre*, de Bordeaux, Capit. Paul Oré, venant de la Martinique; & le *Timide*, de Bordeaux, venant de S. Marc: le 16, le *Mirabalais*, de Nantes, Cap. Yves Griffé, parti le 25 Octobre : le 17, le *Chêne-Vert*, de Bordeaux, Capit. Seignoret, de relâche du Cap, par une voie d'eau : le 21, l'*Euriale*, de la Rochelle, Capit. Belleville, venant de la côte d'Or & du Cap, avec 400 Noirs.

DÉPART DE NAVIRES.

DU PORT-AU-PRINCE, le 13 de ce mois, l'*Aimable-Adide*, de Bordeaux, Capit. Pigeon, pour ledit lieu; & l'*Alliance*, du Havre, Capit. Heurtault, pour ledit lieu : le 14, les *Deux-Frères*, de Bordeaux, Capit. Jalineau, pour la Nouv. Angleterre; & le *Saint-Esprit*, de Marseille, Cap. Vidal, pour led. lieu : le 15, la *Ville-de-Nantes*, de Nantes, Capit. Barré, pour ledit lieu; & l'*Hercule*, Cap. Raguideau, de relâche des Cayes, pour Nantes : le 18, le *Blouin*, Cap. Morin : le 21, le *Prince-de-Pois*, Cap. Boyer : le 22, la *Comtesse-de-Trévise*, Cap. Chalumeau : tous trois de Bordeaux, allant audit lieu.

NÈGRES MARRONS.

A SAINT-MARC, le 13 de ce mois, est entré à la Goële, *Marianne*, Thiamba, étampée sur le sein droit DUBOURG, au-dessous ST MARC, âgée de 12 ans, taille de 4 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M^{lle} Ducernet, à Saint-Marc : le 15, *Céleste*, Congo, étampée sur le sein droit, autant qu'on a pu le distinguer, J13, ayant des marques de son pays sur l'estomac & sur le ventre, âgée de 13 ans, taille de 4 pieds 2 pouces, ne pou-

vant dire le nom de son maître : le 19, *Nep-tune*, Congo, étampé sur le sein droit G, & d'autres lettres illisibles, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, se disant appartenir à M. Capdeville, Habitant à l'Artibonite; & *Adonis*, Congo, sans étampe apparente, marqué de petite-vérole, ayant la jambe droite courte âgé de 29 ans, taille de 4 pieds 10 p. se disant appartenir à M. Moreau, dans les hauts de S. Marc.

AU PORT-AU-PRINCE, le 16 de ce mois, un Nègre nouveau, Congo, étampé AL-RAS, le milieu de l'étampe illisible : le 18, un Nègre nouveau, Congo, sans étampe apparente, ayant des marques de son pays sur le visage; une Nègresse nouvelle, Congo, étampée RESSEN, au-dessous COU, & d'autres lettres illisibles; & deux Nègresses nouvelles, Taquoas, étampées MAHOT, au-dessous ST M : le 20, un petit Nègre nouveau, Congo, étampé PLANCHER; tous fix ne pouvant dire leurs noms ni ceux de leurs maîtres.

ANIMAUX ÉPAYÉS.

AU PORT-AU-PRINCE, le 16 de ce mois, une Mule, sous poil bai, étampée, autant qu'on a pu le distinguer, M : le 19, une Jument, sous poil rouge, étampée ACC, en travers; & une Bourrique, sous poil brun, étampée illiblement, ayant le bout d'une oreille coupé : le 20, un Mulet, sous poil brun, étampé illiblement, ayant des marques d'anciennes blessures & du poil blanc sur le dos : le 21, un Cheval, sous poil rouge, étampé MP entrelacés, au-dessous J JHB entrelacés; une Jument, sous poil rouge, étampée, autant qu'on a pu le distinguer, IBP, longue queue & une étoile au front; un Bourriquet, sous poil brun, étampé à la cuisse & au cou illiblement, ayant le bout d'une oreille coupé; & un Cheval, sous poil rouge, sans étampe apparente, ayant une étoile au front.

Publiées chaque semaine au Cap et à Port-au-Prince, de 1764 à 1790, les *Affiches américaines* donnaient des informations sur les événements dans les Caraïbes et en France, et sur les arrivées et les départs de navires. Elles contenaient aussi des avis de recherche concernant les esclaves en fuite ou « marrons ».

En résumé, Saint-Domingue sous l'Ancien Régime est un territoire tumultueux où les conflits sociaux et politiques sont nombreux, et où le pouvoir blanc ne se maintient que par la force brute. Comme le reconnaît un planteur : « Une colonie d'esclaves est une ville menacée d'assaut : on y marche sur des barils de poudre³⁰ ! » Quand survient l'explosion en 1791, Toussaint Louverture rejoint les rangs des

rebelles, comme des milliers de ses camarades noirs. Cependant le chemin qui va le mener à la tête de la révolution est complexe et reste voilé de mystère. Ce caractère insaisissable est en partie dû à la propre personnalité de Toussaint, personnage très secret qui ne se confiait à personne et prit grand soin de dissimuler d'importantes informations sur lui-même, sur ses mouvements, ses décisions et ses buts. Il semait la désinformation et les rumeurs, indiquait souvent des lieux erronés dans ses lettres, et dictait ses messages les plus confidentiels par morceaux à des secrétaires différents. Il déclara un jour à un diplomate britannique que son mode d'action préféré consistait à « parler peu mais agir le plus possible³¹ ». Le seul portrait authentique exécuté de son vivant a été perdu³², et Toussaint Louverture était célèbre pour sa capacité quasi magique à apparaître dans des lieux les plus inattendus et disparaître sans laisser de traces. Comme l'a écrit un de ses ennemis, « lui-même parvenait à se rendre pour ainsi dire invisible où il était, visible où il n'était pas ; il semblait avoir dérobé au tigre la spontanéité de ses mouvements³³ ». On le disait doté de qualités surnaturelles, une croyance qui devint (et qui est toujours) une part intégrante du folklore haïtien³⁴.

Comme tous les grands révolutionnaires, Toussaint fut une figure controversée, ce que reflète la façon grossière et schématique dont il a souvent été représenté après sa mort. Le pamphlétaire colonialiste français Louis Dubroca le place « au rang des monstres les plus exécrables [de l'Histoire] » pour avoir osé s'élever contre le pouvoir impérial, alors que l'hagiographie rédigée par Thomas-Prosper Gragnon-Lacoste le salue au contraire comme « un homme providentiel, une individualité pour le moins extraordinaire dont la renommée occupa les Deux Mondes³⁵ ». Après la déclaration d'indépendance haïtienne, Toussaint ne fut pas mieux traité par les éminents historiens de couleur Thomas Madiou, Beaubrun Ardouin et Joseph Saint-Rémy, qui l'accusèrent d'avoir été un dirigeant tyrannique qui attisa les tensions raciales et trahit les idéaux de la Révolution. Ils critiquèrent en particulier son autoritarisme politique, sa prétendue hostilité contre leurs frères métis et ses tentatives de remettre sur pied une économie de plantation en s'alliant avec l'ancienne classe dirigeante blanche et en forçant les esclaves noirs à travailler de nouveau pour leurs anciens maîtres. Tels sont encore aujourd'hui les aspects les plus controversés du gouvernement de Toussaint³⁶.

Des biographies plus étayées paraissent à partir de la fin du XIX^e siècle. L'abolitionniste Victor Schoelcher se rend en Haïti en 1841 et utilise certaines archives disponibles en France pour tracer un portrait nuancé et empathique³⁷. Le travail majeur rédigé sur la terre natale de Toussaint est l'*Histoire de Toussaint Louverture* en trois

volumes que l'on doit au diplomate et historien haïtien Horace Pauléus Sannon. En se fondant sur de nombreux discours et proclamations de Toussaint, Sannon le reconnaît comme le père fondateur de l'indépendance haïtienne³⁸. Le texte de référence en anglais est toujours *The Black Jacobins* de C. L. R. James (paru en 1938, et traduit en français sous le titre *Les Jacobins noirs*), un récit haletant qui enseigna la révolution haïtienne à des générations d'hommes et de femmes en Europe, aux Amériques et dans l'ensemble des pays du Sud, et qui servit de manuel révolutionnaire partout dans le monde³⁹. James met l'accent sur le rôle de la mobilisation populaire contre l'esclavage dans les politiques radicales de Saint-Domingue et considère Toussaint comme le symbole de l'interdépendance entre les révolutions haïtienne et française. Vers la fin du ^{xx}e siècle, les spécialistes de l'histoire globale ont salué *Les Jacobins noirs* pour avoir décrit la prodigieuse combinaison de facteurs locaux, nationaux, régionaux et universels que constitue la révolution haïtienne⁴⁰.

Malgré leurs mérites, ces biographies dénaturent elles aussi notre compréhension de Toussaint. Insister, comme le fait par exemple Sannon, sur son nationalisme noir est une simplification anachronique des conceptions louverturiennes de la race et de la nation. Le présenter, comme le fait Schœlcher, en disciple orthodoxe du républicanisme français (conception de nos jours encore la plus répandue parmi les historiens en France) conduit à évacuer la dimension antillaise et africaine de sa personnalité, ainsi que sa ferveur religieuse. Quant à James, qui en fait un « jacobin » français, il ignore ses tendances monarchistes et l'importance majeure de l'autonomie locale dans sa pensée politique, un élément qui culmine dans sa Constitution de 1801. Plus fondamentalement, malgré sa description novatrice de mobilisations révolutionnaires décisives en dehors de l'Europe, *Les Jacobins noirs* présentent les événements de Saint-Domingue comme dérivant des idéaux et des formes politiques européennes ; l'ouvrage surestime ainsi l'étroitesse des liens entre les mouvements radicaux en France et à Saint-Domingue, et sous-estime la profonde originalité de Toussaint et de ses camarades.

Depuis la fin du ^{xx}e siècle, alors que la révolution haïtienne est sortie de l'ombre de ses homologues française et américaine, de nouvelles vagues de travaux universitaires ont tenté de retrouver sa remarquable richesse intellectuelle et sa diversité culturelle, que ce soit en étudiant le rôle de la religion locale vaudoue, l'impact des traditions politiques et militaires africaines ou la contribution de groupes et de communautés spécifiques (notamment les femmes, les libres de couleur, les habitants de la province du Sud et les citoyens nés en Afrique)⁴¹. Jean Fouchard, dans *Les Marrons de la liberté*, et

Caroline Fick, dans *Haïti : naissance d'une nation*, ont remis à jour l'importance politique et historique d'une tradition de *marronage*, qui place les esclaves en fuite au cœur du processus révolutionnaire des années 1790 et de la guerre d'indépendance qui a suivi⁴². Les historiens ont aussi retracé les ramifications régionales de la révolution haïtienne, la terreur qu'elle avait semée parmi les élites esclavagistes et les espoirs donnés aux esclaves et aux Noirs libres dans toutes les Antilles et les Amériques⁴³. Cependant, ces nouvelles recherches ont éloigné davantage Toussaint du centre de la scène révolutionnaire, en partie parce qu'en se focalisant sur l'histoire culturelle et sociale « d'en bas », elles ont laissé de côté l'importance de son charisme personnel et de son héroïsme. Chez Caroline Fick, Toussaint, présenté comme marginal par rapport à une tradition locale de résistance radicale, n'est que secondaire par rapport aux protagonistes principaux de la révolution, les esclaves marrons.

On a remis en question le fait que Toussaint ait été un véritable révolutionnaire, surtout depuis la découverte récente de documents indiquant qu'il avait été émancipé plus d'une décennie avant la révolution et que, pendant un temps, devenu un Noir libre, il avait lui-même possédé des esclaves. Des universitaires féministes ont souligné le « paradoxe » du républicanisme haïtien, affirmant que dès l'origine (c'est-à-dire dès l'arrivée au pouvoir de Toussaint), ses valeurs démocratiques et égalitaires avaient été contredites par « l'exclusion historique des femmes » du champ de la politique et de la citoyenneté⁴⁴. Pour d'autres critiques, le gouvernement de Toussaint, inauguré par une phase émancipatrice, tombe ensuite dans l'autoritarisme, entaché de plus par son refus de distribuer des terres aux masses paysannes – le « libérateur » se muant ainsi en « liquidateur⁴⁵ ». Le tableau révolutionnaire est devenu encore plus confus avec l'émergence d'une historiographie néo-impériale et révisionniste qui cherche à présenter Toussaint comme un conservateur autocratique n'aspirant qu'à remplacer la classe des planteurs blancs par une oligarchie noire : tel est le fil directeur de la biographie rédigée par l'historien français Pierre Pluchon⁴⁶. Mais c'est dans les écrits de Philippe Girard, originaire de Guadeloupe, que cette approche néo-impériale de Toussaint est la plus ouvertement adoptée. Dans sa récente biographie de Louverture, Girard rejette catégoriquement toute justification idéologique à son action et le dépeint comme « un arriviste » poussé entièrement par l'appât du gain, l'intérêt politique personnel et « un désir d'ascension sociale »⁴⁷. Dans une précédente étude de la guerre d'indépendance haïtienne, Girard avait exprimé son appréciation « positive » pour le projet colonial français et sa « sympathie » envers les membres de la force expéditionnaire napoléonienne envoyée pour éliminer le

gouvernement noir de Toussaint, fin 1801. Il justifiait l'attaque française sur Saint-Domingue par « la duplicité » de Toussaint⁴⁸.

De telles affirmations montrent que, dans ses grandes lignes, la littérature historique sur Toussaint Louverture tend à refléter l'esprit du temps – comme le fait si souvent l'historiographie. La biographie de C. L. R. James est influencée par une vague mondiale d'anticolonialisme révolutionnaire et par la recherche d'une alternative au communisme stalinien chez les intellectuels progressistes de l'époque. La réapparition de représentations conservatrices et néocolonialistes est venue en réaction à l'implosion de cette *zeitgeist*. De fait, depuis la fin du xx^e siècle et l'apparition de visions du monde plus pessimistes et mélancoliques, le fantôme de Toussaint a même été aperçu dans le paysage confus du postmodernisme. Ainsi David Scott a-t-il utilisé le récit de C. L. R. James pour affirmer qu'à notre époque de désenchantement, Toussaint n'incarne plus les idéaux libérateurs de « la résistance et de l'action » mais qu'il est devenu un « conscrit » tragique de la modernité occidentale⁴⁹. Dans son étude sur l'héroïsme noir, Celeste-Marie Bernier en a fait l'une de ses six figures symboliques, mais elle met en garde ses lecteurs contre toute tentative de révéler « une figure essentielle ou historiquement vérifiable » par la recherche documentaire : une telle entreprise, affirme-t-elle, serait « non seulement illusoire mais vouée à l'échec⁵⁰ ».

L'ambition de cette biographie est de défricher cette jungle historiographique et de remonter la piste jusqu'à Toussaint Louverture – de retourner autant que possible aux sources primaires, de tenter de voir le monde par ses yeux, de retrouver l'audace de sa pensée et la singularité de sa voix. Comme chef, Toussaint était d'une détermination implacable mais parfois envahissante, et dans les rapports officiels qu'il rédige sur ses victoires militaires et politiques, il tend à s'attarder sur son propre rôle⁵¹. Cependant, comme tous les grands révolutionnaires, son pouvoir reposait sur de solides fondations collectives – sur son armée républicaine ainsi que sur la population noire libre, qui, après l'abolition de l'esclavage dans la colonie en 1793, adopta les principes de liberté, d'égalité et de justice. Mais Toussaint se bâtit aussi une coalition plus large de soutiens dans les structures administratives et municipales de la colonie, parmi les planteurs blancs et les leaders économiques, et au sein de l'Église catholique. Il contribua à créer un clergé noir qui devint l'un des piliers de son pouvoir à l'échelon local. Pendant la majeure partie des années 1790, il rendit compte au ministre de la Marine à Paris, responsable de l'administration des colonies, et il cultiva le soutien en métropole de figures majeures de la bureaucratie coloniale, d'élus des

assemblées, et de personnalités abolitionnistes tel l'abbé Henri Jean-Baptiste Grégoire. Il parvint aussi à obtenir l'appui de diplomates américains et même britanniques. Il est crucial d'analyser comment Toussaint interagissait avec ces réseaux, comment il était considéré par eux, et comment leurs relations ont évolué pendant ses années de leadership pour comprendre les fondements de son autorité.

Cerner Toussaint consiste aussi à le replacer dans son contexte d'origine : celui de la politique coloniale et esclavagiste à Saint-Domingue au XVIII^e siècle. C'est dans ce milieu qu'il a été exposé aux influences majeures qui ont façonné son caractère et ses idées. Il ne s'agissait pas seulement d'absorber la pensée des Lumières. Saint-Domingue, et les colonies antillaises plus largement, ont aussi connu un « subtil mouvement de créolisation », par lequel les idées européennes ont été assimilées, puis refaçonnées pour s'adapter aux conditions locales⁵². Toussaint et les insurgés de Saint-Domingue évoluaient dans une sphère intellectuelle atlantique qu'ils contribuèrent aussi à forger, où les idées et les pratiques s'échangeaient entre l'Europe et les Antilles ainsi qu'entre l'Afrique et les Antilles – une sphère animée et féconde, où les catégories politiques universelles de liberté, de justice et de fraternité étaient adoptées et recevaient des significations spécifiques. Simultanément, ils s'emparèrent d'idéaux locaux – l'abolition de l'esclavage, le rejet de la hiérarchie raciale et la définition d'identités noires – pour leur conférer un sens universel⁵³.

Cette dialectique est omniprésente dans la pensée politique de la révolution haïtienne. Elle a donné naissance à une combinaison singulière de principes d'émancipation qui en fait « l'improvisation politique la plus magistrale des Lumières radicales⁵⁴ ». Un exemple frappant tiré des archives permet de l'illustrer. Peu après le début de la révolte des esclaves en août 1791, un planteur du nom de Leclerc retourne sur ses terres dans la paroisse du Limbé, au nord de Saint-Domingue. Leclerc a beau se considérer comme un propriétaire d'esclaves « humain », sa propriété a été envahie et réduite en cendres par les insurgés. Arrivé sur place après le retrait des forces rebelles, il ne trouve plus qu'un seul bâtiment encore debout, dont il apprend qu'il a été occupé par le commandant local de l'insurrection. En y pénétrant, il découvre que « les meubles les plus précieux ont été préservés et entretenus avec soin ». Il est encore plus étonné de retrouver son édition in-quarto de l'*Histoire philosophique des Deux Indes*, de Guillaume-Thomas Raynal et Denis Diderot, un pamphlet révolutionnaire de la fin des Lumières dénonçant l'esclavage. Le commandant rebelle avait pris ce livre dans sa bibliothèque et l'avait placé sur une table en acajou. C'était le seul ouvrage de la collection de Leclerc qui n'avait pas été brûlé. Le commandant l'avait laissé

ouvert à une page qui parle des « représailles terribles » qui s'abattaient sur les colons s'ils n'émancipaient pas leurs esclaves⁵⁵. En l'occurrence, cet esclave noir rebelle ne s'était pas seulement réapproprié l'*Histoire philosophique*, il avait donné vie au texte dans un geste plein de panache qui manifestait son érudition, son assurance et son esprit.

Ce type de synergie se reflète constamment dans la pensée politique et sociale de Toussaint. Des observateurs attentifs ont noté sa proximité avec la nature, et son intuition géniale qui s'enracinaient dans son éducation et ses expériences dominguoises. Toussaint lui-même a souvent dit qu'il regardait le monde comme le fait un oiseau de proie, de très haut, tout en étant capable de discerner le moindre mouvement au sol⁵⁶. Simultanément, il se définissait comme un homme façonné « par la raison et la saine philosophie », sincèrement convaincu que la lutte des habitants de Saint-Domingue pouvait servir d'exemple à « l'univers entier⁵⁷ ». Ceci nous permet de mieux appréhender l'originalité de son républicanisme. Ses discours et ses lettres montrent qu'il était familier de l'œuvre de Raynal ainsi que des principales idées de Machiavel, de Montesquieu et de Rousseau. On trouve dans sa pensée politique de puissants échos de ce que Quentin Skinner a appelé la conception « néoromaine » de la liberté, notamment dans son identification explicite au mythe de Spartacus, son attachement au bien commun et sa définition constante de la liberté républicaine comme le contraire de « l'asservissement à la tyrannie⁵⁸ ». De plus, le refus catégorique de Toussaint de dépendre de la volonté arbitraire d'autres États (y compris la France) reflète une sensibilité éminemment néoromaine⁵⁹. Ce courant de républicanisme révolutionnaire, issu des Lumières radicales, s'attache à promouvoir l'égalité de tous les citoyens et à défendre la souveraineté populaire et l'intérêt général. Pour Toussaint, il s'agit d'un système philosophique profondément personnel, issu d'expériences vécues : un républicanisme de résistance intérieure, par lequel il a lutté pour préserver sa dignité contre toutes les tentatives de l'ordre colonial blanc de le déshumaniser ; un républicanisme guerrier, enraciné dans l'exercice militaire et en particulier dans le combat pour libérer Saint-Domingue de l'esclavage et de l'occupation étrangère ; un républicanisme de *métissage*, synthétisant les traditions locales de mysticisme naturel (dont certaines empruntées aux croyances des Tainos) avec des éléments monarchiques et des préceptes moraux du catholicisme ; enfin, un républicanisme de la fraternité, offrant la perspective séduisante d'une communauté multiraciale et égalitaire, tout en donnant aux citoyens noirs de la colonie la responsabilité privilégiée de défendre l'ordre révolutionnaire⁶⁰.

Retrouver Toussaint est peut-être surtout un exercice intellectuel qui

nécessite de lever les barrières conceptuelles et épistémologiques qui le tiennent à distance. « L'effacement » de la révolution haïtienne dénoncé par Michel-Rolph Trouillot dans un essai qui fait référence n'est plus aussi prononcé qu'auparavant, mais sa dévalorisation demeure⁶¹. Dans l'historiographie contemporaine française en particulier, on a encore du mal à créditer Toussaint (et les révolutionnaires haïtiens plus généralement) d'une pensée originale⁶². Pour tenter de corriger cette image, nous nous appuyerons sur les riches fonds d'archives relatifs à la Saint-Domingue de la fin du ^{XIII}^e siècle conservés dans des institutions françaises, espagnoles, américaines et britanniques. Ils ont permis de découvrir des documents captivants sur la vie de Toussaint et sur sa carrière. La majeure partie de ces documents sont en France, aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence, au Service historique de la Défense à Vincennes, aux Archives diplomatiques de Nantes et de Paris, ainsi que dans un certain nombre de fonds conservés en régions. Nombre de ces précieux documents n'ont jamais été étudiés, ou n'ont été que partiellement cités par les biographes de Toussaint. Or leur dépouillement systématique a mis au jour une manne de documents originaux qui jettent une lumière nouvelle sur des aspects majeurs du leadership de Toussaint : d'où les chapitres consacrés à ses qualités singulières de chef militaire républicain, à sa réflexion constitutionnelle et aux fondations locales de son pouvoir (éclairé par l'étude des archives municipales de la ville côtière de Môle-Saint-Nicolas, qui ont intégralement survécu pour la période 1798-1802). Les archives espagnoles et américaines, pour leur part, ont permis une meilleure compréhension de certains tournants décisifs de sa carrière, telles sa décision de se rallier à la cause française, sa victoire sur son rival de couleur André Rigaud, ou l'invasion de Santo Domingo. Ces sources ont également confirmé l'habileté des manœuvres diplomatiques qu'il a orchestrées pour offrir, à lui et à son peuple, de nouvelles opportunités politiques. Le butin le plus riche provient des archives britanniques de Kew, avec la découverte de certains documents de Toussaint introuvables ailleurs, de même que de rapports détaillés, parfois particulièrement instructifs, rédigés par les fonctionnaires consulaires britanniques basés à Saint-Domingue entre 1799 et 1801.

L'une des qualités les plus distinctives de Toussaint consiste en « sa foi épique » dans l'écrit⁶³. C'est la raison pour laquelle ses discours, ses proclamations et ses lettres sont des sources essentielles pour qui veut retrouver sa voix. L'historien haïtien Joseph Boromé, qui a consacré sa vie à rassembler ces documents et à en établir le catalogue, a recensé plus de mille six cents manuscrits conservés dans plus de quatre-vingt-

dix archives, bibliothèques et collections privées des deux côtés de l'Atlantique⁶⁴. Utiliser ces documents dans une biographie, comme Boromé l'avait correctement supposé, contribue à dissiper certaines affirmations absurdes encore reprises de nos jours (par exemple, que Toussaint ne savait ni lire ni écrire⁶⁵) et à lever certains mystères qui entourent sa personnalité⁶⁶. Les lettres de Toussaint, en particulier, sont une ressource cruciale. Elles vont de simples bribes griffonnées dans le feu de l'action à des textes complexes et soigneusement construits. Toussaint était un correspondant minutieux : ses lettres importantes lui demandaient parfois plusieurs brouillons, qu'il relisait attentivement pour s'assurer que chaque mot transmette précisément son intention. Leur nombre témoigne en tout premier lieu de son énergie intellectuelle : au sommet de sa carrière, à la fin des années 1790, il envoie des centaines de lettres chaque jour et « lasse [e] habituellement ses cinq secrétaires⁶⁷ ». Il ne cesse de se préoccuper de la façon dont ses messages sont distribués, écrivant souvent une missive supplémentaire pour s'assurer que la première est bien arrivée. En une occasion, il écrivit même une troisième lettre pour s'enquérir des deux premières. Ces écrits manifestent sa volonté de défendre la cause de ceux qui sont dans le besoin – une veuve qui veut récupérer la propriété de famille, un planteur dont les animaux ont été volés, et même un gendarme qui a été frappé par son capitaine, « en violation de ses droits humains⁶⁸ ».

Ces documents nous éclairent aussi sur la complexité de sa réflexion sur sa condition d'homme noir (*blackness*), à la fois un héritage, une fierté, un devoir et, le terme revient fréquemment, « un honneur⁶⁹ ». Agir avec honneur est une façon de défendre les intérêts des Noirs en conservant une supériorité morale. Lorsqu'un officiel français blanc, qui avait une fois déclaré ne pas pouvoir « vivre sous la botte des Noirs », lui écrivit plus tard pour lui demander de l'aide, Toussaint commença par lui rappeler sa déclaration précédente avant d'accepter, suivant le principe que la meilleure manière de « répondre au mal » était de « faire le bien⁷⁰ ». Cette *blackness* faisait partie intégrante de son identité, d'autant plus qu'il vivait dans un monde pétri de préjugés contre les hommes et les femmes d'origine africaine. C'était aussi un concept forgé par opposition aux comportements d'autres groupes – notamment les administrateurs autocratiques de la colonie, son ancienne classe dirigeante blanche, et les leaders de couleur à qui il s'était souvent heurté. Dans le même temps, la *blackness* de Toussaint avait une forte résonance moderne. C'était une affirmation résolue de ce que Stuart Hall a appelé « l'hybridation » culturelle et spirituelle, qui assemble des éléments provenant d'héritages multiples, africain, européen et antillais, tout en célébrant au même moment l'égalité fondamentale des Noirs par rapport à d'autres groupes raciaux ou

ethniques⁷¹.

Les lettres ont beaucoup à nous révéler sur le stoïcisme de Toussaint, sa finesse et sa verve (comme dans une lettre des débuts de sa carrière adressée à « Monsieur Chanlatte, scélérat, perfide et trompeur⁷² »). Elles ne sont, hélas, pas aussi éclairantes sur sa vie privée que le biographe l'espérerait : lors de l'invasion de Saint-Domingue en 1802, les Français détruisirent une grande partie des papiers de Toussaint, dont une épaisse liasse de lettres galantes échangées entre le dirigeant noir et ses nombreuses maîtresses blanches, notamment la légendaire Mme Fisson, une femme « d'une rare beauté » dont le mari était un agent de Toussaint⁷³. Un seul billet doux à l'une de ces dames a survécu⁷⁴. Cependant, au détour d'une lettre rescapée, il nous arrive d'avoir un aperçu fascinant sur sa personnalité privée : son souci de l'éducation de ses enfants, sa passion pour les chevaux et pour les roses, l'importance qu'il accorde à l'hygiène personnelle, ses habitudes alimentaires, notoirement spartiates. En réponse à une de ses lettres, sa femme Suzanne lui écrit qu'elle lui a envoyé des serviettes de toilette et des habits propres, ainsi que quatre miches de pain⁷⁵. Il faut aussi mentionner son amour de la musique : une de ses premières lettres le montre supervisant la formation d'un trompettiste et d'un clarinettiste. Un de ses derniers autographes apparaît sur la page d'un registre de paie au profit d'un groupe de treize musiciens attachés au service du gouverneur⁷⁶.

Tous les grands chefs sont pris dans des contradictions et les lettres de Toussaint ne sont jamais aussi éclairantes que lorsqu'elles témoignent des élans contraires entre lesquels il s'est débattu pendant toute sa carrière : entre le désir de mener une vie de famille paisible et son dévouement à la *res publica* ; entre son impatience innée (l'une de ses phrases favorites était : « Ne perdons pas notre temps ») et la conviction qu'il fallait permettre aux choses de suivre leur cours naturel, ordonné par la Providence (ou, comme il l'aurait dit : « L'homme propose et Dieu dispose ») ; entre un patriotisme sincère pour la France et le devoir de défendre les intérêts de Saint-Domingue ; entre son engagement à préserver l'union et la conscience que la violence était un mal nécessaire en période de changement politique ; entre son inclination instinctive pour le secret et son besoin de s'appuyer sur l'énergie de « son peuple immense » ; et entre son pragmatisme sans réserve et le désir de mener les hommes et les femmes de Saint-Domingue vers un nouveau monde de possibilités révolutionnaires, dans lequel ils pourraient réaliser « un beau délire, né du seul amour de la liberté⁷⁷ ».

I

Naissance d'un révolutionnaire

Chapitre I

L'âme d'un homme libre

« Né dans l'esclavage, mais ayant reçu de la nature l'âme d'un homme libre¹ » : cette allusion éphémère dans un rapport écrit en 1797 est l'un des rares exemples documentés où Toussaint Louverture fait directement allusion à sa situation personnelle avant la Révolution. Elle est caractéristique de son style : direct, d'un ton soutenu et n'exprimant aucune émotion. Cette déclaration, comme nous le verrons, est loin de tout dire : Toussaint était passé maître dans l'art de l'ambiguïté calculée. Mais il avait aussi le don de s'exprimer avec concision et la proximité avec la nature, la détermination et la quête inlassable pour libérer son esprit furent, très tôt, des traits marquants de sa personnalité. En opposant son asservissement à sa soif de liberté, la formule de Toussaint fait allusion aux deux qualités majeures qui le distinguent de la plupart de ses contemporains : le désir de se libérer des contraintes extérieures et son pouvoir visionnaire – la capacité de « voir et prévoir² ».

Retracer les toutes premières années de la vie de Toussaint est le plus grand défi qui se pose à son biographe. À partir du moment où il prend la tête de la révolution de Saint-Domingue, il laisse derrière lui de multiples traces écrites. De plus, les documents de nombreux contemporains qui ont eu affaire à lui ont été préservés, que ce soient ses collaborateurs, ses subordonnés militaires, des officiels français, des dignitaires étrangers ou de simples citoyens de la colonie. Mais bien que nous ayons pléthore de documents sur les plantations de Saint-Domingue dans les archives publiques françaises, ils ne contiennent presque aucun témoignage sur la vie de Toussaint avant la révolution³. À la différence de figures telles que Olaudah Equiano ou Frederick Douglass, Toussaint n'a pas rédigé de récit autobiographique, et aucun de ceux qui l'ont intimement connu dans la plantation où il a grandi – ni ses parents, ni son parrain, ni les

autres esclaves domestiques, ni les prêtres de Haut-de-Cap, ni le gérant dont il devint le principal assistant – n’a laissé d’écrit à son sujet. Excepté une poignée de documents aiguisant la curiosité, dont la plupart sont apparus récemment, les sources relatives à la période où il est esclave sont rares. Le peu que nous savons provient des traditions orales haïtiennes du XIX^e siècle – une ressource utile, à maints égards, mais qui ne peut pas toujours offrir des informations irréfutables, même sur les aspects les plus élémentaires de la vie de Toussaint.

Sa date de naissance en est un exemple. Dans ce même rapport de 1797, Toussaint mentionne qu’il avait cinquante ans au moment de la Révolution. Cela concorde avec les mémoires plus tardifs de son fils Isaac, qui s’appuie sur la tradition familiale pour affirmer que son père était né le 1^{er} mai 1740⁴. Ces deux déclarations semblent bien indiquer cette date précise (les esclaves ne se voyaient pas donner de certificat de naissance). Pour autant, d’autres sources (dont des déclarations de Toussaint lui-même) font allusion à d’autres possibilités. Certaines ont suggéré des dates plus tardives, jusqu’à 1746, tandis qu’un administrateur français, qui fut l’un de ses plus proches collaborateurs et qui eut de nombreuses conversations avec sa famille, affirma qu’il avait gouverné jusqu’à l’âge de soixante-six ans – ce qui ferait remonter son année de naissance à 1736⁵. La tradition orale est également notre principale source de connaissance sur son ascendance. Des sources familiales indiquent que le père de Toussaint était le deuxième fils de Gao Guinou, roi de la nation guerrière des Alladas, un peuple d’Afrique occidentale vivant au sud de la Côte-de-l’Or, l’actuel Bénin⁶. La recherche récente n’a cependant pas permis de retrouver la trace d’un monarque allada de ce nom. Le grand-père de Toussaint était peut-être un gouverneur de province ou un fonctionnaire royal ayant une grande autorité locale.

Dans le même temps, cette tradition inventée témoigne de l’importance que Toussaint accorde dès son plus jeune âge à la puissance de l’imagination et de sa volonté de contrôler le récit de sa vie. Cette histoire atteste aussi de la richesse des cultures politiques et sociales africaines dans la Saint-Domingue du XVIII^e siècle, avec leurs musiques, leurs danses, leurs jeux, leurs croyances religieuses, leurs conceptions de la nature et leurs contes surnaturels⁷. Différentes variantes de l’idéologie royaliste s’épanouissent aussi dans la colonie et se maintiennent par l’observation de rituels, par la préservation du souvenir des guerres menées en Afrique, et par des pratiques culturelles particulières telles les scarifications⁸. Toussaint lui-même partagea ces croyances et ces pratiques collectives en absorbant de la bouche de ses parents ces fables captivantes sur ses origines royales et en les transmettant à son tour à ses enfants. Ce sont probablement ces

histoires qui lui insufflèrent son aversion contre le fatalisme et le sentiment d'une destinée exceptionnelle.

Toussaint naquit, cela au moins n'est pas controversé, sur la plantation sucrière de Bréda où ses parents étaient esclaves, près du village de Haut-du-Cap. Ce domaine avait été acquis par le comte Pantaléon de Bréda, un officier de marine originaire du sud-ouest de la France, qui avait épousé une héritière locale et amassé une grande fortune dans la colonie au cours des premières décennies du XVIII^e siècle. Comme beaucoup de riches propriétaires de Saint-Domingue, il séjournait occasionnellement sur l'île, mais résidait principalement en France⁹. Son habitation faisait partie d'un groupe de grandes plantations sucrières établies dans la plaine de Cap-Français, au nord de l'île. Elle employait environ cent cinquante esclaves. D'après le *Code noir* de 1685, qui réglait la vie des esclaves dans les colonies françaises, un enfant héritait automatiquement de la condition d'esclaves de ses parents¹⁰. Il se voyait aussi imposer son nom de famille : un esclave étant considéré comme un bien meuble, l'enfant est appelé « Toussaint à Bréda » (ou simplement « Toussaint Bréda »). Le nom de Louverture n'apparaît qu'au moment de la Révolution. De santé fragile, le petit garçon est parfois si sérieusement malade que sa famille craint pour sa vie. Le taux de mortalité infantile au XVIII^e siècle était élevé, particulièrement sur la plantation Bréda où un enfant sur trois n'atteignait pas l'âge adulte¹¹. On se moque de son physique malingre et c'est à cette époque qu'il hérite du surnom de « Fatras-Bâton », un jeu de mots en kreyòl local qui raille sa maigreur¹².

CODE NOIR,

O U

RECUEIL D'EDITS,
DÉCLARATIONS ET ARRETS

C O N C E R N A N T

Les Esclaves Nègres de l'Amérique,

A V E C

*Un Recueil de Réglemens , concernant la
police des Isles Françoises de l'Amérique
et les Engagés.*



A P A R I S ,

Chez les LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCC. XLIII.

Édit royal promulgué en 1685, le *Code noir* cherchait à réglementer le traitement des esclaves dans les colonies françaises. Considérés comme des biens meubles, les esclaves n'avaient pas de droits et leurs maîtres pouvaient les battre à coups de verges ou de cordes.

Fatras pouvait aussi signifier paresseux, mais il n'y avait rien d'indolent chez ce jeune garçon. Au contraire, il fit plus que compenser ses déficiences physiques à force de détermination. D'après un historien haïtien du XIX^e siècle, qui rencontra des survivants de la

famille de Toussaint, ce dernier était devenu, dès l'âge de douze ans, le coureur le plus rapide, le grimpeur le plus agile et le meilleur nageur de tous les enfants esclaves des environs¹³. Adolescent, il apprend les techniques d'équitation qui lui vaudront son surnom de « Centaure de la Savane ». Sa méthode favorite pour dresser un cheval était de le monter quand il était encore sauvage. Il fit de nombreuses chutes et, en une occasion au moins, fut gravement blessé : il se cassa le fémur. Jeune adulte, il devient l'un des cavaliers les plus accomplis de Saint-Domingue. On vient de toute la Plaine-du-Nord pour s'inspirer de sa science de l'équitation¹⁴. Même les meilleurs cavaliers français ne peuvent rivaliser avec lui en vitesse ou en endurance, sans parler de sa témérité : il traversa un jour une rivière en crue, debout sur le dos de son cheval, en le guidant jusqu'à l'autre rive¹⁵. Ces chevauchées aventureuses devinrent l'une de ses marques distinctives, et contribuèrent à forger son sentiment de liberté spirituelle, lui permettant de connaître « à fond », selon l'historien Antoine Métral, « les marées, les torrents, les rivières, les lacs, la hauteur et la coupe des montagnes, les gorges, les défilés, les passages les moins praticables, la profondeur des forêts, le retour des vents, la saison des pluies, l'approche des tremblements de terre, et la violence des ouragans¹⁶ ».

Cette communion avec la nature s'approfondit d'autant plus que Toussaint passe la plupart de ses années d'adolescent et de jeune adulte comme *gardien de bêtes* et s'occupe des animaux de ferme de Bréda. Cette occupation développe en lui une certaine prédisposition à la mélancolie et un amour durable de la solitude. Mais le jeune berger fait aussi preuve très tôt de son caractère fougueux. Un esclave qui levait la main sur un Blanc pouvait être sévèrement puni. Selon l'article 33 du *Code noir*, un esclave qui frappait son maître ou un membre de sa famille était passible de la peine de mort¹⁷. En une occasion au moins, un Noir libre fut pendu pour avoir agressé un *colon* avec préméditation¹⁸. Cependant, Toussaint affronta un jour un jeune homme nommé Ferret, sur la plantation voisine de Linasse. La raison de l'altercation n'est pas claire : peut-être Ferret s'était-il moqué de lui en lui lançant un quolibet familier – « Allada *mangeur de chiens* ». Les deux adolescents en vinrent aux mains sous un oranger. Toussaint eut le dessus, bien que l'autre eût deux ans de plus que lui. En une autre occasion, le jeune Fatras-Bâton apprend que Béagé, le gérant de l'habitation Bréda à l'époque, a essayé de s'emparer d'un de ses chevaux. Il se précipite vers l'écurie et coupe la sangle de la selle. Furieux, le gérant menace de le fouetter. Le jeune esclave lui tient tête et hurle : « Frappez si vous osez ! » C'est le gérant qui bat en retraite. L'histoire devint une légende familiale¹⁹.

Cette confiance en lui était sans aucun doute en partie un héritage

familial, mais elle fut aussi alimentée par sa foi catholique. Les esclaves de la plantation Bréda assistaient tous chaque jour à une prière publique et le jeune homme fut exposé à la religion chrétienne dès son plus jeune âge. Dans le nord de Saint-Domingue, l'Église catholique était contrôlée par la Compagnie de Jésus, qui avait son quartier général au Cap. Certains prêtres jésuites résidaient dans le village voisin de Haut-de-Cap. Toussaint les connaissait donc bien, et la tradition orale veut qu'ils lui aient appris à lire et à écrire. Au milieu du ^{xix}^e siècle, comme le rapporte un professeur français qui voyage en Haïti, on croit généralement que Toussaint a été formé pour entrer dans les ordres²⁰. Les jésuites avaient en effet de fortes convictions quant à leur rôle missionnaire. Ils célébraient une « messe des Noirs » au Cap, où les Anciens dirigeaient la prière et les chants des fidèles. Ils nommaient aussi des « curés des Noirs » pour propager la foi parmi les esclaves. À la différence du reste du clergé de Saint-Domingue, ces missionnaires étaient respectés par les esclaves qui les considéraient comme des protecteurs²¹.

Toussaint participe avec enthousiasme aux activités prosélytes des jésuites et devient un de leurs assistants dans le voisinage. Il se peut qu'il ait été l'un des esclaves noirs dénoncés dans un rapport officiel comme « [ayant] coutume de catéchiser ou de prêcher les autres, [allant] souvent et fréquemment dans l'étendue de la paroisse catéchiser dans les maisons et les habitations des nègres²² ». Les autorités coloniales ne voyaient pas d'un bon œil ces jésuites qui essayaient de reconforter spirituellement la population esclave. Les planteurs se plaignaient de ce qu'ils savaient leur pouvoir matériel et leur autorité morale, notamment en encourageant les esclaves à se marier (un couple marié était plus difficile à vendre qu'un individu). Certains les accusaient de pousser des esclaves à se révolter contre leur maître et à embrasser des idées répréhensibles d'« indépendance » et même d'« égalité²³ ». Les jésuites finirent d'ailleurs par être expulsés de Saint-Domingue en 1763, et l'imposant bâtiment qu'ils occupaient au Cap fut repris par l'administration coloniale. Toussaint garda cependant de bonnes relations avec leurs successeurs, les capucins ; on a la preuve qu'il fut employé dans deux hôpitaux fondés par les jésuites et qui continuèrent leurs activités dans la région du Cap²⁴. À cette date, sa foi est fermement enracinée et s'appuie sur les valeurs prônées par les Anciens : l'harmonie, la compassion, la sobriété et par-dessus tout, la fraternité. Ce catholicisme traite les esclaves noirs comme membres à part entière de la communauté, et la religiosité de Toussaint se teinte d'un égalitarisme spécifiquement créole, qui conteste la hiérarchie raciale existant dans la colonie.

Parallèlement à ses intenses activités physiques, à son lien spirituel

avec la nature et à son catholicisme, un autre facteur, dont l'influence reste disputée, a façonné la personnalité de Toussaint : l'héritage africain. La relation de Toussaint à ses racines africaines a souvent été minimisée. Beaucoup d'historiens ont voulu distinguer entre une minorité de Noirs « créoles » nés à Saint-Domingue comme Toussaint, et les « bossales », nés en Afrique. En 1790, les bossales représentent environ 60 % des esclaves adultes de la colonie²⁵. Ils sont principalement originaires de la région du Congo et de l'Angola²⁶. Ces historiens ont généralement suggéré que les « créoles » rejetaient leurs racines africaines, associées pour eux à une forme d'arriération et à l'humiliation, et s'affirmaient en revendiquant leurs racines antillaises, leur catholicisme et la pensée des Lumières. Dans le cas précis de Toussaint, on a affirmé que son passé africain avait eu « fort peu d'impact » sur sa personnalité publique et privée, qu'il avait essayé de « se détourner » de son père et que sa relation par rapport à son ascendance africaine était un « déni volontaire²⁷ ».

De telles affirmations ne sont pas convaincantes, surtout parce qu'elles exagèrent la dichotomie entre créoles et bossales au XVIII^e siècle à Saint-Domingue. Il existait indéniablement des différences matérielles entre les deux groupes : les créoles avaient tendance à mener des existences moins précaires, occupant souvent des positions établies dans les plantations telles que serviteurs de maison (« nègres de case »), artisans (« nègres à talents »), cochers ou contremaîtres (« commandeurs »). Il y avait aussi des clivages culturels : les bossales étaient souvent plus attachés à leurs rituels sociaux, à leur langue et à leurs pratiques religieuses. Mais de nombreux ponts rapprochaient les deux groupes. Comme on l'a fait remarquer à juste titre, les bossales « étaient devenus des créoles à bien des égards », notamment par le baptême, la culture de leurs lopins individuels et l'assimilation de la langue kreyòl ; de leur côté, les créoles comme Toussaint n'étaient « séparés de leurs origines africaines que d'une génération²⁸ ». Ce lien est très présent dans l'éducation de Toussaint : il apprend le kreyòl, la langue vernaculaire de Saint-Domingue, mais il est aussi plongé dans la culture allada dès son plus jeune âge par ses parents. Son père Hippolyte, séparé de force de sa femme Affiba au moment de leur capture et de leur asservissement à la fin des années 1730, s'était remarié une fois arrivé à Saint-Domingue avec une jeune femme nommée Pauline, d'origine allada comme lui. Toussaint fut l'aîné des cinq enfants qu'elle lui donna.

Enfant et jeune adulte, Toussaint s'entendit certainement décrire comme un « Africain », terme employé de manière vague à l'époque pour désigner, de manière péjorative et racialisée, la population noire. Les esclaves sont alors largement assimilés aux animaux domestiques :

un planteur possède un carnet où il note « les différents remèdes dont [il se sert] pour les nègres, les chevaux et les mulets de Saint-Domingue²⁹ ». Les colons se plaignent de la difficulté de contrôler leur main-d'œuvre (« Malheureux qui a des nègres, plus malheureux qui n'en a pas³⁰ »), et l'opinion que les Noirs sont « dangereux, superstitieux et fanatiques » est largement répandue³¹. Comme Frantz Fanon l'a fait observer plus tard, de telles descriptions constituent une technique de domination coloniale : elles renforcent la suprématie des colons en décrivant les populations locales non seulement comme inférieures, mais aussi comme une menace, « la quintessence du mal³² ». Autre arme essentielle du pouvoir blanc : nourrir les divisions ethniques sur une base « scientifique ». Des pamphlétaires français consacrent beaucoup d'énergie à définir les caractéristiques particulières des différents groupes d'esclaves en fonction de la région d'Afrique dont ils sont originaires. Selon Moreau de Saint-Méry, juriste et colon, et l'un des apologistes le plus abondamment cité de la cause des planteurs, les Alladas sont généralement « bien faits et intelligents ; mais on leur reproche d'être communément trompeurs, artificieux, dissimulés, paresseux, fripons et flatteurs³³ » – autant de traits péjoratifs dont ses ennemis continueraient d'accabler Toussaint plus tard.

En dépit de toutes les tentatives de l'ordre colonial pour déshumaniser les populations africaines de Saint-Domingue, des tropes positifs résistaient, voire florissaient. Les Alladas étaient le deuxième groupe le plus nombreux à Saint-Domingue³⁴. Les gérants successifs de Bréda les appréciaient tout particulièrement, convaincus qu'ils étaient de très bons agriculteurs. Les Alladas étaient aussi estimés comme l'une des « races guerrières » africaines les plus valeureuses³⁵. En grandissant, Toussaint fit l'expérience des effets de ce prestige. Son père Hippolyte était reconnu comme une figure d'autorité par les autres esclaves bossales de la plantation et des environs, qui le traitaient avec déférence, tout comme le gérant Béagé lui-même, ce qui expliquerait pourquoi ce dernier avait reculé devant la confrontation physique avec Toussaint lors de l'incident que nous avons mentionné³⁶. Bien que ne sachant ni lire ni écrire, Hippolyte transmet à son fils aîné sa connaissance des plantes médicinales, un savoir acquis auprès des Anciens africains, et généralement associé à l'époque à la culture allada³⁷.

On a suggéré que Toussaint avait embrassé la religion vaudoue naissante alors largement pratiquée parmi les communautés noires d'origine allada des plantations dominguoises. Originaire d'Afrique occidentale, et influencé par les pratiques religieuses des Tainos, une population indienne autochtone³⁸, le vaudou est une religion synchrétique fondée sur le culte d'esprits, les *lwas*, qui président aux

différents aspects de l'existence terrestre et communiquent avec les humains lors de rituels religieux³⁹. Que Toussaint ait été un adepte du vaudou est aujourd'hui devenu un article de foi pour nombre d'Haïtiens : selon un historien contemporain, Toussaint avait la réputation d'être « un *boko* (un prêtre vaudou)⁴⁰ ». Il est intéressant de noter qu'il existe un lien très puissant entre la connaissance des plantes et le vaudou car Loko, le protecteur des guérisseurs, était un *lwa* transmis aux premières communautés marrons de Saint-Domingue par les Tainos⁴¹. Toussaint, qui fit certainement le même rapprochement, s'appuyait sur les recettes magiques des sorciers lorsqu'il pratiquait la médecine naturelle⁴². Ce fut l'une des sources de sa réputation de guérisseur doté de pouvoirs surnaturels. De nombreux bossales voyaient en lui un prêtre capable de communiquer avec « les bons esprits⁴³ ».

Pour autant, Toussaint ne se contenta pas d'être un gardien de cette science traditionnelle des plantes qui lui valut le titre officiel de *docteur feuilles*, mais il s'en servit lors de ses nombreuses pérégrinations dans l'île. Comme les autres guérisseurs esclaves, très respectés par la population, il associait les connaissances médicales africaines, antillaises et européennes. Ses remèdes à base de plantes lui permettaient de soigner les esclaves qui se blessaient en travaillant dans les champs ou dans les sucreries, de guérir ceux qui étaient atteints de paludisme, de fièvre jaune ou de scorbut, un mal très fréquent chez les esclaves nouvellement arrivés⁴⁴. Hippolyte lui apprit aussi à parler fon, la langue des Alladas, et on sait que le jeune garçon l'employait fréquemment pour converser avec les anciens de la plantation et de Haut-du-Cap. Le gérant de Bréda confirme que les esclaves parlaient « le langage de leurs aïeux⁴⁵ ». Loin de tourner le dos à cet héritage culturel pendant la période révolutionnaire, Toussaint le conserva. Son fils Isaac a raconté plus tard qu'un groupe de combattants bossales étant un jour venus voir Toussaint à son quartier général, ce dernier comprit que beaucoup d'entre eux étaient des Alladas et se mit à les haranguer en fon, à leur plus grande joie⁴⁶.

Le témoignage le plus éloquent de l'importance que Toussaint accorda toujours à ses racines africaines fut peut-être sa réaction lorsqu'il perdit ses deux parents. Hippolyte et Pauline moururent tous deux d'une infection pulmonaire à quelques mois de distance en 1774. Toussaint, alors âgé d'une petite vingtaine d'années, se retrouva brutalement chef de famille. Il était désormais responsable de ses deux frères et de ses deux sœurs et, comme nous le verrons, de plusieurs enfants à lui. Il fit face en sollicitant l'aide d'une bossale, Pélagie, qui devint, dans les faits, la mère adoptive du clan. Significativement, elle était originaire de la nation Aquia, de la même région d'Afrique que les Alladas. Selon toute vraisemblance, elle avait été très proche de

Pauline et sa présence au sein de la famille fut donc un facteur majeur de continuité de l'héritage africain pour Toussaint, jusqu'à la Révolution. Loin de la considérer avec condescendance ou d'essayer de cacher son existence, Toussaint protégea et honora sa mère adoptive. Il racheta sa liberté en 1789, à un moment où ses revenus étaient encore modestes et où des membres de sa propre famille étaient encore esclaves. Il lui trouva un nouveau logement à Haut-du-Cap et plus tard, une fois devenu un des chefs de la Révolution, il l'invita à venir vivre près de chez lui à Ennery. Chaque dimanche, il envoyait une voiture la chercher pour l'emmener à la messe⁴⁷.

Dans un de ses pamphlets, plus tard, Toussaint résume l'inhumanité de l'esclavage par sa tendance systématique « à arracher le fils à sa mère, et le père à son fils⁴⁸ ». La tournure impersonnelle de la phrase servait à dissimuler qu'il parlait d'expérience personnelle. En tant qu'esclave, toute son existence était gouvernée par les articles du *Code noir* qui détaillait les conditions de son asservissement : il n'avait pas de personnalité juridique, ne pouvait se marier sans l'autorisation de son maître, avait interdiction de porter une arme. Un esclave était passible de châtiments corporels tels qu'être enchaîné et battu à coups de fouet ou de bâton⁴⁹. Même si Toussaint ne fut pas personnellement traité avec ce type de cruauté, il connaissait d'innombrables exemples de violence inhumaine exercée contre les esclaves de la colonie. Ces atrocités, largement documentées pour la fin de la période coloniale à Saint-Domingue, horrifiaient même les défenseurs de l'esclavage. Ainsi des exemples d'esclaves mutilés, jetés dans des fourneaux, enterrés vivants, le corps bourré de poudre à canon qu'on faisait exploser. Bien qu'interdits par le *Code noir*, divers types de torture, dont des castrations et des mutilations génitales, étaient également largement pratiqués⁵⁰.

Même si, autant qu'on puisse le savoir, les esclaves de la plantation Bréda n'ont pas été soumis à de telles horreurs, Toussaint a été quotidiennement témoin de la violence ordinaire de l'esclavage et de son cortège de maladies, de misère et de mort prématurée. On a calculé que l'espérance de vie sur la plantation Bréda n'était que de trente-sept ans et que le taux de mortalité parmi ses esclaves bossales était l'un des plus élevés de la région. Parvenu à la quarantaine, Toussaint a donc vu mourir la moitié des esclaves de sa génération⁵¹. Il a expérimenté les effets destructeurs de l'esclavage dans sa propre famille. Comme nous l'avons déjà dit, son père avait été séparé de sa femme Affiba au moment où il avait été asservi. Il pensait qu'elle était restée avec leurs deux enfants sur leur terre natale africaine. Il ignorait qu'eux aussi avaient été capturés, transportés à Saint-Domingue et vendus à un esclavagiste de la colonie. La jeune femme

fut baptisée et reçut le nom de Catherine et ses deux enfants, ceux d'Augustin et de Geneviève. Le temps qu'elle découvre que son mari était également à Saint-Domingue, ce dernier s'était remarié avec Pauline et avait fondé une deuxième famille. Elle fut dévastée par cette nouvelle et mourut de chagrin peu après⁵². Après sa mort, Toussaint passa du temps avec son demi-frère et sa demi-sœur, les consolant de la perte de leur mère. Il devint particulièrement proche de Geneviève, mais quand elle fut vendue à un colon du nom de Fontaine, il perdit sa trace pendant de nombreuses années. Elle resta cependant présente à son esprit, et il n'est pas improbable que son visage l'ait tout particulièrement inspiré quand en 1797 il décrivit ces sœurs arrachées à leurs frères. À la fin de sa vie, sa persévérance fut récompensée et ils se retrouvèrent aux Cayes, une ville du sud de l'île⁵³.

Une autre figure centrale de la famille étendue de Toussaint était un Allada libre nommé Pierre-Baptiste, qui travaillait comme gardien à la plantation de Haut-du-Cap. Cet homme imposant, de grande taille, qui s'exprimait par paraboles, avait été éduqué par les jésuites et il était reconnu comme l'un des sages du voisinage. C'était l'un des notables qui menait la prière des fidèles noirs au Cap⁵⁴. Après le décès d'Hippolyte, il fit de Toussaint son fils adoptif et lui donna ses premières leçons d'histoire, de géographie et d'algèbre (et lui transmit aussi manifestement son goût pour les allégories). Comme avec Pélagie, sa mère adoptive, Toussaint resta en contact étroit avec son parrain, s'arrêtant toujours à Haut-de-Cap pour le saluer quand il passait dans le voisinage. Et même lorsqu'il devint célèbre, Toussaint décrivait Pierre-Baptiste comme le seul homme auquel il obéissait sans condition⁵⁵.

Pierre-Baptiste, devenu centenaire, était encore en vie quand Toussaint fut déporté en France en 1802. Toussaint avait une raison particulière de lui être reconnaissant car son parrain, marieur efficace, l'avait présenté à sa nièce Suzanne, autre esclave de la plantation (où l'un des frères de Suzanne travaillait également comme commandeur). Suzanne était elle aussi d'origine allada. D'après la tradition orale, Toussaint et Suzanne vécurent en couple à partir de 1782 et Suzanne donna naissance aux deux fils de Toussaint, Isaac et Saint-Jean, respectivement en 1786 et 1791. Toussaint recueillit Placide, le fils de Suzanne d'un précédent mariage, et l'envoya plus tard en France faire ses études avec Isaac. Cette information doit être mentionnée afin d'exonérer Toussaint des accusations de préjugés antimétis portées plus tard contre lui. En effet, le père de Placide était un homme de couleur⁵⁶.

On a longtemps pensé que Suzanne avait été la seule épouse de Toussaint mais des recherches récentes dans les archives paroissiales

de Cap-Français ont permis d'établir qu'il avait été marié, au début des années 1760, à l'âge de vingt ans environ, à une *négresse libre* nommée Cécile. La situation était exceptionnelle : Toussaint était alors encore esclave, et il était extrêmement rare qu'un esclave noir épouse une femme noire libre. En fait, il était rare qu'un esclave se marie tout court. Le couple avait eu trois enfants, dont l'aîné se prénomma comme son père⁵⁷. D'après un certificat de décès daté de novembre 1785, un jeune homme nommé Toussaint, né en 1761, avait été enterré en présence de son père et de son frère Gabriel. Ce document porte une signature hésitante : « Toussaint Bréda » – premier autographe que nous ayons de la main de Toussaint, tracé dans des circonstances personnelles tragiques. Sa douleur était redoublée par l'échec de son mariage : Cécile, à cette époque, semble l'avoir quitté pour un entrepreneur nommé Pourvoyeur⁵⁸.

Le réseau familial de Toussaint, constitué de multiples strates, était donc complexe et vaste. À la fin de sa vie, il affirmait avoir eu pas moins de seize enfants. Ajouté à cela sa fidélité envers ses parents adoptifs, sa générosité envers son beau-fils Placide et ses efforts pour maintenir des liens étroits avec ses frères et sœurs, ces relations étendues témoignent de l'importance qu'il accordait à la famille. À cet égard, Toussaint est tout à fait représentatif des coutumes familiales de la fin de la période coloniale à Saint-Domingue. La famille étendue patriarcale reste encore aujourd'hui une caractéristique majeure de la vie sociale des campagnes haïtiennes⁵⁹. Ces liens du sang et du clan donnèrent aussi un fondement immédiat et concret à son idéal de fraternité. Dans la doctrine républicaine, la fraternité est un principe qui permet de relier le domaine public et la sphère privée. Il en était ainsi pour Toussaint : en tant que chef politique et commandant militaire, il recruta systématiquement des membres de sa famille pour servir dans son entourage immédiat. De plus, comme nous le verrons plus tard, la famille occupe une place prééminente dans la pensée politique révolutionnaire de Toussaint, à la fois comme facteur de cohésion sociale et comme métaphore idéalisée de la cité.

Il est clair qu'avant même la Révolution, Toussaint n'était pas un esclave comme les autres. Enfant, il avait été protégé par la réputation de patriarche allada dont jouissait son père. En toute probabilité, elle avait aussi dû permettre son mariage avec une femme comme Cécile, d'un statut social plus élevé que le sien. L'acuité de son intelligence, instantanément notée par ceux qui le rencontraient, attira vite l'attention de la hiérarchie de la plantation et il fut recruté au service d'Antoine-François Bayon de Libertat, un colon français qui joua un rôle décisif dans sa vie prérévolutionnaire. Installé à Saint-Domingue depuis 1749, Bayon fut le gérant et l'homme de loi de l'habitation

Bréda entre 1772 et 1789, période pendant laquelle il tissa des liens de proximité avec Toussaint. Cocher de Bayon, Toussaint devint son bras droit, ayant pouvoir d'agir en son nom et parcourant toute la colonie pour régler les affaires de son maître. D'après un officier français qui fit des recherches approfondies en Haïti sur le début de la vie de Toussaint, ce dernier était « chéri par son maître dont il avait toute la confiance et qui souvent même le consultait sur les travaux de l'habitation et sur ses propres affaires⁶⁰ ».

Toussaint n'a jamais décrit de manière exhaustive ses activités lorsqu'il était au service de Bayon, mais il est probable qu'il acquit un pouvoir de supervision considérable sur la plantation Bréda, tout en assistant son maître dans ses nombreuses autres entreprises. Bayon passait beaucoup de temps loin de Bréda pour gérer ses autres intérêts, dont une plantation sucrière forte de deux cent quatre-vingts esclaves, qu'il avait acquise en 1778 dans la paroisse voisine du Limbé. Il acheta aussi des terres en 1782, une maison en 1789, et des parts dans deux autres plantations de la colonie⁶¹. Ces responsabilités expliquent peut-être l'entretien accordé par Toussaint en 1799 au correspondant local du *Moniteur universel*, une revue française, où il brosse un portrait idyllique de sa vie maritale avec Suzanne avant la Révolution : « Le ciel a toujours béni notre travail ; car non seulement nous nagions dans l'abondance et nous faisons des épargnes, mais nous avons encore le plaisir de donner des vivres aux Noirs de l'habitation lorsqu'ils en manquaient. Les dimanches et les fêtes, nous allions à la messe, ma femme, moi et mes parents. De retour à la case, après un repas agréable, nous passions le reste du jour en famille, et nous le terminions par une prière que nous faisons en commun⁶². »

Cet édifiant récit pose une question évidente, déjà formulée par certains des premiers biographes de Toussaint : pourquoi n'a-t-il pas utilisé ces « épargnes » pour racheter sa liberté⁶³ ? Toussaint lui-même apporte un élément de réponse dans une lettre adressée au Directoire en 1797, dans laquelle il reconnaît que le « fardeau pesant de l'esclavage » a été ôté de ses épaules « il y a vingt ans » par son maître de l'habitation Bréda, le « vertueux Bayon de Libertat⁶⁴ ». Toussaint ne disait pas si Bayon l'avait officiellement émancipé ou s'il lui avait seulement accordé une liberté de fait qu'on appelait « liberté de savane », un statut officieux qui évitait d'avoir à obtenir la permission officielle du gouverneur et à payer le coût très élevé de l'affranchissement⁶⁵. On a longtemps pensé que cette deuxième hypothèse était la bonne, mais des recherches récentes dans les archives françaises ont établi de façon irréfutable que dès 1776, voire plus tôt, Toussaint était déjà officiellement émancipé⁶⁶. Plus spectaculaire encore, des documents notariaux prouvent qu'après son affranchissement, il possédait au moins un esclave et que de 1779 à

1781, il loua à son gendre Philippe-Jasmin Désir une plantation de café sur laquelle travaillaient treize esclaves⁶⁷. Ces révélations ont déclenché une nouvelle série de questions sur le statut social de Toussaint avant la Révolution et la sincérité de son opposition subséquente à l'esclavage.

Les archives de Bréda fournissent des éléments de réponses et jettent une lumière nouvelle sur la position occupée par Toussaint dans la plantation dans les décennies qui précèdent la Révolution⁶⁸. Même si sa lettre d'affranchissement n'a pas encore été retrouvée, il semble fort probable qu'il ait obtenu sa liberté grâce à l'intervention de Bayon de Libertat. D'après l'hypothèse la plus plausible, Bayon aurait approché le neveu (et futur héritier) du propriétaire de Bréda, le comte Louis-Pantaléon de Noé, qui séjourna à Saint-Domingue entre 1769 et 1775. Bayon aurait convaincu Noé d'émanciper son cocher pour le récompenser du rôle clé qu'il avait joué pour ramener l'ordre parmi les esclaves de l'habitation après une période de troubles au début des années 1770⁶⁹. Un grand nombre d'esclaves s'étaient enfuis en 1773 pour protester contre les mauvais traitements infligés par un des gérants, un dénommé Delribal, qui avait temporairement évincé Bayon. En tant que cocher, Toussaint était un intermédiaire essentiel entre la hiérarchie de la plantation et les esclaves. Il contribua probablement à trouver une solution pour mettre fin à cet épisode de marronnage et à ramener les esclaves sur la plantation. Cet accord incluait le départ de Delribal, l'abandon des traitements violents et le retour de Bayon de Libertat – une issue qui expliquerait la gratitude de ce dernier envers son cocher⁷⁰.

Toussaint lui aussi restait redevable à Bayon. Il le manifesta en aidant la famille du gérant à s'échapper de la plantation au moment où la Révolution éclata en 1791. Il envoya aussi régulièrement des subsides à son ancien maître lorsque celui-ci était en exil aux États-Unis dans les années 1790. Plus tard, il facilita son retour à Saint-Domingue en chantant ses louanges auprès des autorités françaises et en obtenant la levée du séquestre qui frappait sa propriété du Limbé⁷¹. Il recruta aussi son neveu Gilbert comme aide de camp⁷². Plus tard, des descendants de Bayon allèrent jusqu'à affirmer que leur aïeul avait élevé Toussaint « comme son propre fils⁷³ » – une déclaration certainement exagérée, même si le lien entre les deux hommes fut réel et durable. Pour autant, une fois devenu libre, Toussaint ne considéra pas son émancipation comme un signe que ses intérêts coïncidaient désormais avec ceux des planteurs esclavagistes de Saint-Domingue. Au contraire, elle reflétait la position d'influence qu'il avait réussi à se tailler à Bréda grâce à ses talents de conciliateur. Il existe des preuves que sa proximité avec Bayon lui permit d'encourager un traitement plus humain des esclaves de l'habitation. À cet égard, il faut noter que

les archives de Bréda montrent qu'au cours de la décennie prérévolutionnaire, les dépenses médicales au profit des esclaves de la plantation ont été relativement élevées. En 1788, Bayon dépense 3 703 livres pour soigner les malades⁷⁴. L'année suivante, une vingtaine seulement des cent cinquante esclaves de Bréda figurent en moyenne sur le registre de l'infirmerie, une proportion plus faible que dans le reste de la colonie où elle varie entre un quart et un tiers de tous les esclaves⁷⁵.

Par conséquent, malgré ses ellipses, le portrait que Toussaint donne de lui-même en 1799 au *Moniteur universel* se révèle exact. Même s'il appartient désormais à la minuscule aristocratie formée par les Noirs libres (on en dénombre moins de sept cent cinquante à Cap-Français et Port-au-Prince pour toute la période 1776-1789⁷⁶), son nouveau statut n'a pas fondamentalement changé son mode de vie. Comme c'est généralement le cas pour les affranchis, il vit dans une habitation plus confortable que celle des esclaves des plantations, une maison qui a des fenêtres, des lits et des rideaux, et il a à sa disposition un lopin de terre plus grand. Mais contrairement à des rumeurs plus tardives, il n'accumule pas de fortune et ne possède pas de grandes propriétés à cette époque⁷⁷. De fait, à la fin de la période coloniale à Saint-Domingue, les Noirs libres continuent à être considérés comme des êtres inférieurs par la société blanche qui saisit toutes les occasions pour empêcher leur assimilation : comme les métis, ils n'ont pas le droit de jouer à des jeux de hasard ou, à partir des années 1770, de se rendre en France. Leur habillement est strictement contrôlé et il leur est interdit de prendre le nom de leurs anciens maîtres⁷⁸. Des archives de la plantation Bréda récemment découvertes prouvent que Toussaint y habitait toujours dans les années 1780 : il est mentionné dans un registre de 1785 comme esclave, et décrit comme « un sujet intelligent et entendu pour le pansement des animaux, doux mais bigot, aimant catéchiser et à faire des prosélytes⁷⁹ ».

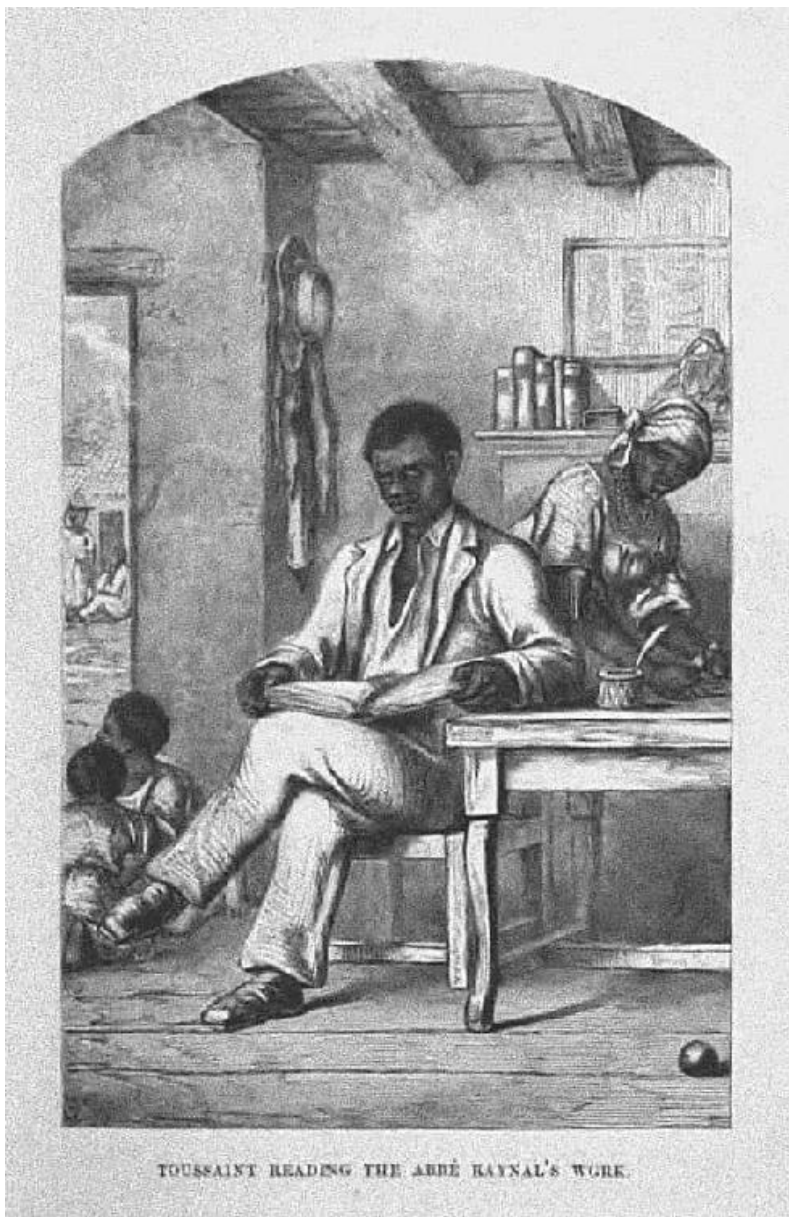
Il peut sembler étrange qu'un affranchi décide de continuer à vivre à l'endroit où il avait été asservi, mais la réponse est simple. Si Toussaint était libre, ce n'était pas le cas du reste de sa famille. Les noms de Suzanne, de Placide et Isaac apparaissent dans le même registre de 1785. Toussaint avait clairement fait le choix de rester proche de sa famille et de ses enfants, même si cela signifiait figurer officiellement sur la liste des esclaves, pour les protéger en usant de son influence. Dans ce même document, Suzanne est décrite comme « la plus vaillante négresse de l'atelier⁸⁰ ». Toussaint veillait aussi sur sa famille étendue, notamment le clan de son neveu Moyse : sa mère Marguerite, la sœur de Suzanne ; son père Gilles, un maçon ; et ses frères et sœurs Louison, Henri, Jeanne, Charles et Marie-Noëlle⁸¹. Le cocher de Bayon pouvait donc s'arranger pour que nombre de ses

parents soient employés comme cuisiniers, valets, gouvernantes, couturières ou lavandières à la « grande case » du gérant. Il s'agissait d'emplois relativement privilégiés sur une plantation, la charge de travail étant moins lourde et la nourriture plus abondante. Autre signe de son autorité dans la plantation et de sa dévotion filiale, il parvint à obtenir pour Pélagie, sa mère adoptive bien-aimée, des conditions de travail particulièrement favorables, avant même de racheter sa liberté. Le registre de 1785 précise que Pélagie est « dispensée de tout travail » à cause de services rendus à la famille de Bayon ; elle est manifestement une personnalité populaire, car il est noté qu'elle est « robuste et danse bien à la mode de son pays⁸² ».

Le plus grand défi pour l'historien qui veut raconter la vie de Toussaint avant la Révolution est de peindre un tableau cohérent de ses valeurs politiques. On n'a retrouvé aucun document permettant de le relier de manière fiable à un événement, une sensibilité ou un groupe particuliers avant 1791, et beaucoup de ses déclarations ultérieures sont clairement construites pour cadrer avec son rôle d'éminent chef révolutionnaire français. Ce que nous entr'apercevons dans le registre de Bréda pour l'année 1785 se réduit à ces références : Toussaint est d'un caractère « doux », et « aimant à catéchiser », mais il ne faudrait pas trop extrapoler, d'autant plus que l'auteur de ces observations ne savait même pas que Toussaint était émancipé depuis une décennie. Le cocher de Bayon était indubitablement capable de donner une impression d'humilité quand cela l'arrangeait et il était déjà rompu à l'art de déguiser son apparence et de faire profil bas – deux qualités qui lui seraient fort utiles pendant sa carrière politique.

La tradition orale veut que le livre qui ait le plus influencé sa vision du monde ait été *l'Histoire philosophique des deux Indes*, une dénonciation radicale du colonialisme européen et de la barbarie de l'esclavage. Ses auteurs, Guillaume-Thomas Raynal et Denis Diderot, avertissaient que si les Européens continuaient à « massacrer, emprisonner, dépouiller » les indigènes, un « vengeur » se lèverait qui détruirait l'institution de l'esclavage⁸³. Toussaint fut plus tard assimilé à ce libérateur par ses admirateurs français à Saint-Domingue et il accepta volontiers d'être ainsi adoubé et d'être désigné comme le « Spartacus noir ». Mais si *l'Histoire philosophique* était connue à Saint-Domingue, comme nous l'avons vu dans l'introduction, il est peu probable que cet ouvrage ait influencé la réflexion de Toussaint sur sa condition d'esclave avant la Révolution. Il l'adopta au contraire plus tard, afin de rassurer ses frères d'armes français sur la solidité de ses convictions républicaines. Une raison plus fondamentale d'être sceptique quant à l'influence supposée de Raynal et de Diderot sur Toussaint est que *l'Histoire philosophique* ne constitue pas un appel aux

armes adressé aux esclaves noirs, mais en tout premier lieu un avertissement pour les autorités coloniales et pour la classe des esclavagistes. Même pour la frange la plus radicale des philosophes européens, l'idée d'une révolution menée par des esclaves noirs au nom de principes républicains universels et menant à donner le pouvoir à la population noire dans les colonies était tout simplement « impensable⁸⁴ ». Comme le philosophe Louis Sala-Molins l'écrit avec ironie : « Comment Toussaint a-t-il réussi à arracher aux Lumières ce que les Lumières n'avaient même pas imaginé⁸⁵ ? » De plus, les convictions religieuses de Toussaint étaient diamétralement opposées à l'anticléricalisme de Diderot. Quant à Raynal, il publia en 1785 un pamphlet consacré spécifiquement à Saint-Domingue dans lequel il n'appelait pas à l'abolition de l'esclavage mais simplement à l'introduction d'un traitement plus humain pour les esclaves et « des châtiments modérés⁸⁶ ».



L'Histoire philosophique des Deux Indes de Guillaume-Thomas Raynal et Denis Diderot dénonçait la barbarie de l'esclavage et annonçait la venue d'un « vengeur » qui libérerait les esclaves. Cette illustration du XIX^e siècle représente Toussaint plongé dans la lecture de ce texte, avec sa femme Suzanne au deuxième plan.

Les sources des prémices de la pensée politique de Toussaint doivent donc être recherchées plus près de chez lui. En effet, la plantation Bréda était proche de l'épicentre des premières révoltes d'esclaves qui éclatèrent au milieu du XVIII^e siècle. Sous l'autorité charismatique de

François Makandal, des esclaves marrons auraient formé des sociétés secrètes dans tout le nord de la colonie entre le milieu des années 1740 et la fin des années 1750. Leur but était de renverser la domination des colons blancs et d'obtenir l'émancipation des Noirs. Makandal fut arrêté et exécuté en public en 1758, et les historiens ne s'accordent pas sur l'ampleur de cette conspiration – ni même sur son existence. Dans la tradition haïtienne, Makandal est considéré comme l'un des premiers combattants pour la liberté de la nation. Un historien a comparé son mouvement à un « carbonarisme noir », dont les membres échangeaient des informations et coordonnaient leurs actions, utilisant notamment le poison, une de leurs méthodes favorites⁸⁷. On a suggéré qu'ils développèrent des rituels vaudous pour cimenter leurs liens et établir un réseau complexe de communication entre les villes du Nord et les plantations⁸⁸. Certains pensent que Makandal aurait été un prêtre vaudou d'origine congolaise. Parmi ses agents figuraient des petits commerçants ainsi que des esclaves ayant des responsabilités, tels des commandeurs ou des cochers⁸⁹. Quelle que soit l'image que l'on se fait de Makandal lui-même et de son organisation⁹⁰, on a la certitude largement documentée qu'il était devenu une figure de légende à la fin de la période coloniale, semant la terreur parmi les Blancs et fascinant l'imagination des dissidents et rebelles noirs. Beaucoup de ses partisans croyaient que les pouvoirs surnaturels de leur chef lui avaient permis de survivre, et les sociétés secrètes étaient si actives qu'elles avaient leur propre esprit, Ezili Kawoulo, dont on célébrait l'anniversaire chaque année⁹¹.

Dans quelle mesure la plantation Bréda fut-elle parcourue par ces courants révolutionnaires ? Il est difficile de le dire, en particulier parce que les rebelles agissaient en secret et que leur « résistance » prenait des formes très diverses, qui allaient de la moquerie ou de la mauvaise volonté au travail au marronnage, aux grèves et à la rébellion caractérisée. La correspondance entre les gérants de la plantation et ses propriétaires pendant la révolte de 1773 mentionne que des esclaves forment des « cabales » afin de résister aux châtiments, ce qui suggère l'existence d'une sorte d'organisation sur le site, ainsi que de nombreux épisodes de marronnage, un phénomène beaucoup plus fréquent au nord de la colonie que dans les autres régions⁹². La même année, Bayon de Libertat note que les esclaves consultent des « devins », ce qui indique que les pratiques vaudoues commencent à se répandre parallèlement à l'observance des rites catholiques traditionnels⁹³. Quelques années plus tard, Bayon amnistie deux commandeurs, Hippolyte et Jean-Jacques, qui ont organisé un débrayage massif dans l'une des plantations de Noé. Au milieu des années 1780, les grèves étaient devenues courantes dans le nord de Saint-Domingue. D'autres sources nous apprennent que Bayon avait

offert une récompense à qui ramènerait deux esclaves partis en marronnage, une femme allada nommée La Garonne, et un homme de couleur d'origine martiniquaise nommé Joseph⁹⁴. Un rapport envoyé aux propriétaires de Bréda par un officiel blanc insatisfait dénonce l'anarchie qui règne sur la plantation, qu'il compare à « une foire » à cause de l'absentéisme des esclaves, lesquels disparaissent fréquemment à Cap-Français pendant des jours. Il note aussi que les serviteurs de maison ont « ce goût de paresse, d'indépendance et de libertinage qui règne parmi les domestiques⁹⁵ ».

À première vue, cet univers makandaliste de combats traditionnels au bâton, de rassemblements nocturnes où l'on danse la *calinda* et la *chica*, de rituels vaudous et de fraternités secrètes au sein des plantations semble fort éloigné des préoccupations pratiques de Toussaint, pour ne rien dire de ses convictions catholiques. Cependant la frontière entre le catholicisme et le vaudou (et entre ces deux religions et la science africaine des plantes) était très poreuse⁹⁶. De plus, il existait de nombreux points communs entre Toussaint et les croyances et les traits de caractère attribués à Makandal, et partagés par ses partisans, notamment leur déisme, leur opposition viscérale à l'esclavage, leur connaissance intime de la médecine naturelle, leur charisme et par-dessus tout, leur engagement envers un idéal de fraternité. Enfin, les responsabilités de Toussaint en tant que cocher de Bayon de Libertat exigeaient qu'il reste en lien très étroit avec les esclaves de la plantation. Il est manifeste qu'il parvint à conserver leur soutien et leur confiance pendant cette période et à renégocier leurs conditions de travail lors du conflit avec Delribal. Il aurait été inconcevable qu'il puisse garder cette position sans comprendre pleinement la culture politico-religieuse des esclaves dissidents et sans la partager substantiellement.

En réalité, tout ce que nous savons du *modus operandi* de Toussaint plus tard dans sa carrière suggère que sa relation au makandalisme n'a pas été une identification complète, mais plutôt une adaptation créatrice. Toussaint était convaincu, du fait de sa propre expérience, que travailler avec la population des colons blancs était possible, et même vital, pour l'avenir économique de la colonie. Il aurait été opposé au meurtre d'esclaves noirs par les agents de Makandal : Toussaint détesta toujours faire couler le sang, notamment celui des Noirs. Mais surtout, Makandal finit par être capturé et Toussaint, adolescent, assista fort probablement à son exécution publique en 1758. Cette défaite fut certainement pour lui la preuve que s'opposer à l'ordre dominant par une guerre totale était voué à l'échec. Dans le même temps, sa pensée politique ultérieure montre qu'il a été influencé par l'ambition makandaliste de créer une conscience commune parmi les esclaves ; par la capacité de ce mouvement à faire

appel à leur aspiration à la liberté ; et surtout, par son objectif de forger une organisation révolutionnaire efficace et influente dans les différentes régions de la colonie.

Le génie de Toussaint réside dans cette capacité à s'emparer des formes sociales et politiques préexistantes, et à les absorber complètement pour les redéployer à ses propres fins. À la fin des années 1790, il applique cette approche au catholicisme, en adaptant à ses propres buts politiques les réseaux religieux institués par les jésuites au milieu du siècle. Il emprunte aussi avec créativité à la culture vaudoue, ce que prouve l'émergence de sa propre forme de mysticisme makandaliste, manifestée par l'utilisation d'expressions rhétoriques et d'oppositions particulières (la lumière et les ténèbres, le doux et l'amer, le bien et le mal, la terre et le ciel), et son goût pour les symboles naturels frappants. Les rituels makandalistes se terminaient très souvent au cri d'« Après Bon Dieu, c'est Makandal », une tournure de phrase que Toussaint utilise fréquemment dans ses discours des années 1790, en remplaçant le nom de Makandal par d'autres noms. Il s'approprie aussi les techniques imaginatives employées par Makandal : illustrer son message politique en exhibant des substances de couleurs différentes, ou employer des subterfuges pour apparaître et disparaître rapidement. Ceci renforce l'aura surnaturelle qu'on lui prête déjà, certains de ses frères noirs le considérant comme un sorcier et comme la réincarnation de Makandal⁹⁷.

L'autoportrait de Toussaint en homme qui avait reçu l'âme d'un homme libre dès avant la Révolution est amplement justifié. Ce fut un voyage éprouvant, comme Frederick Douglass l'a fait observer plus tard : « D'autres libérateurs et sauveurs des hommes sont venus du ciel, cet homme est sorti de l'enfer de l'esclavage⁹⁸. » Toussaint a travaillé sans relâche à se libérer des contraintes matérielles et spirituelles de sa condition. Trait marquant de sa personnalité, cette indépendance d'esprit deviendra une des caractéristiques de sa politique. Selon les mots du poète haïtien Roger Dorsinville, Toussaint avait la « vocation de la liberté » : « C'était un nègre qui débordait sans cesse ses limites, qui brisait, quel qu'il fût, le carcan de sa condition⁹⁹. »

Cette lutte ininterrompue pour se libérer d'une domination extérieure est l'élément de continuité fondamental entre les périodes pré- et postrévolutionnaires de la vie de Toussaint. Avant les années 1790, Toussaint rejoint les rangs de la poignée d'hommes noirs qui, à Saint-Domingue, envers et contre tout, ont réussi à échapper à l'esclavage. Plus tard, pour d'évidentes raisons politiques, il évitera de se prévaloir de cette réussite. Au contraire, dans ses discours à ses

frères noirs, il insiste toujours sur le fait qu'il a été « esclave [lui]-même, tout comme z'autres¹⁰⁰ ». Toussaint prête toujours attention à son apparence et on peut imaginer qu'il s'habillait avec élégance – en particulier parce que les archives montrent que Bayon de Libertat allouait pour cela des fonds généreux à l'élite des travailleurs de Bréda et leur fournissait des vestes (généralement bleues), des chapeaux et des boutons¹⁰¹. Plus fondamentalement, de nombreuses caractéristiques de la personnalité de Toussaint sont déjà pleinement développées avant la Révolution : ses habitudes physiques (se pousser jusqu'à ses limites, être constamment en mouvement, dormir peu et manger encore moins), sa fierté, sa prudence, sa générosité, sa piété, son talent pour le compromis et son goût pour le secret. L'une de ses qualités humaines les plus attachantes, son rejet de la violence, est déjà manifeste à Bréda. On peut faire l'hypothèse que cette disposition dérivait à la fois de ses activités de guérisseur et de ses valeurs humanistes et religieuses.

On a suggéré que Toussaint partageait l'idéologie commune des Noirs libres de la fin de l'ère coloniale : une opposition à l'esclavage et à la domination blanche et dans le même temps, la valorisation de l'effort individuel, du travail et de l'avancement au mérite¹⁰². Il y a sans doute une part de vérité dans cette affirmation, mais elle sous-estime l'importance de la fraternité dans le système de valeurs louverturien. Cet idéal de fraternité était profondément enraciné dans les diverses traditions culturelles et religieuses de Saint-Domingue, auxquelles Toussaint s'identifie, à des degrés divers, avant 1791 – bien avant la survenue de la Révolution française. Pour lui, la fraternité est moins un concept philosophique qu'une expérience vécue qui s'exprime par une immersion active dans différents réseaux. À partir de sa base, la plantation Bréda, Toussaint se déplace sans heurt dans des cercles qui se recoupent en partie, en s'appuyant sur sa famille étendue, sur la culture allada de ses frères créoles et bossales, sur les hommes et les femmes qui partagent son catholicisme. Dès les années 1790, il a son banc à l'église du Cap, où il emmène toute sa famille les dimanches et les jours de fête¹⁰³. Chef de famille, il combine idéalisme et générosité d'une part, pragmatisme et défense de ses intérêts de l'autre, surveillant ses affaires personnelles tout en s'occupant de celles, complexes, de son maître Bayon de Libertat, et en pénétrant de temps à autre dans le monde obscur des guérisseurs, des adeptes du vaudou et des colporteurs makandalistes qui reliaient les plantations aux villes¹⁰⁴. Dans ces différents univers, il noue des contacts précieux, qui lui serviront pendant sa future carrière.

Vers la fin des années 1780, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, il se crée aussi de solides relations avec d'autres esclaves – cochers, commandeurs, valets – du nord de Saint-Domingue

en participant aux rassemblements dominicaux qui vont préparer le terrain pour l'insurrection d'août 1791. De récentes recherches dans les archives ont permis de découvrir d'autres ramifications de cette sociabilité fraternelle. Un certain nombre des futurs insurgés noirs ont eu des relations étroites avec Toussaint sur la plantation Bréda dans la décennie prérévolutionnaire, dont Jean-François Papillon et Jeannot Bullet, deux des premiers chefs révolutionnaires, et le rebelle bossale Sans-Souci, qui deviendrait plus tard un haut gradé de son armée¹⁰⁵. La plus surprenante de ces affiliations révolutionnaires *avant la lettre* est la connexion récemment découverte entre Toussaint et Jean-Jacques Dessalines, l'un de ses plus grands généraux et futur premier chef d'État de la République indépendante d'Haïti. Dessalines était certainement l'un des treize esclaves que Toussaint supervisa lorsqu'il géra les affaires de son gendre Philippe-Jasmin Désir, et il appartient ensuite par héritage à sa propre fille Marie-Marthe¹⁰⁶. Ce fait surprenant met en lumière les réseaux complexes de relations qui pouvaient se développer parmi les esclaves noirs de Saint-Domingue avant la Révolution.

Contrairement à certaines insinuations ultérieures, Toussaint ne souffrait pas d'un complexe d'infériorité au sujet de sa couleur de peau et il méprisait profondément l'ordre esclavagiste blanc de la Saint-Domingue d'Ancien Régime. Il avait une expérience directe de sa brutalité, de son inhumanité et de son racisme mais aussi de son immoralité, en particulier de sa recherche dépravée de la luxure, dans des lieux tels que la ville du Cap, symbole ostentatoire de la cupidité et de l'opulence coloniale. En même temps, et de façon tout à fait remarquable pour un homme qui avait connaissance d'innombrables atrocités perpétrées en toute impunité par les colons blancs contre ses frères noirs¹⁰⁷, sa vision de la nature humaine n'était pas racialisée : ses rencontres fécondes avec les missionnaires jésuites puis avec Bayon de Libertat nourrirent sa conviction que tout être humain était capable de bonté. C'est peut-être là que Toussaint avait développé des affinités spirituelles (par la médiation du catholicisme et du vaudou) avec la culture des Tainos, qui étaient connus pour leur douceur et leur amour de la nature¹⁰⁸.

Il n'était pas encore un révolutionnaire, mais incontestablement, cette culture de la rébellion dans laquelle il fut plongé durant ses années à Bréda forgea son caractère et ses valeurs, et prépara son émergence comme Spartacus noir de la colonie. Ce n'est pas un hasard si le nord de Saint-Domingue, avec ses grandes plantations et ses fortes concentrations d'esclaves bossales, fut le centre de toutes les insurrections majeures de la colonie, à commencer par la conspiration secrète de Makandal au milieu du XVIII^e siècle, puis la révolte des esclaves en 1791, qui lança la révolution de Saint-Domingue, et enfin

la rébellion populaire de 1802 contre l'armée d'invasion française. En d'autres termes, pendant les années de formation de Toussaint, une culture révolutionnaire messianique pleinement développée était déjà à l'œuvre dans la province septentrionale de l'île. Elle rejetait l'ordre esclavagiste au nom des idéaux de liberté et d'indépendance et promouvait une vision radicale de fraternité noire qui enflammait l'imagination de nombreux esclaves¹⁰⁹.

Même si Toussaint n'adopta pas le programme politique initialement défini par Makandal et ses partisans, leur culture révolutionnaire influença les traits majeurs de sa personnalité. Elle lui donna la capacité d'opérer en silence, sans révéler ses véritables intentions, ainsi qu'une énergie et une volonté prodigieuses qui lui permirent de dépasser ses limites physiques. Elle lui conféra aussi une force morale capable de résister aux pressions du monde extérieur, même les plus perverses. Car malgré toutes les tentatives de l'ordre colonial de détruire sa détermination et de dénier toute personnalité aux hommes d'origine africaine comme lui, Toussaint entra dans l'âge adulte pleinement conscient de son humanité, et armé d'un très puissant désir de liberté. De plus, ses intuitions sur la fraternité étaient renforcées par son catholicisme, qui conforta sa foi dans la possibilité d'une régénération sociale puisque l'existence humaine avait un sens et un but sous-jacents et que les humains étaient tous également dignes de la grâce de Dieu, quelles que soient leur race ou la couleur de leur peau. Enfin son intelligence stratégique lui permit d'exploiter les faiblesses de l'ordre existant afin de défendre et de protéger ceux qui lui étaient chers. Il appliquerait de nouveau, à beaucoup plus grande échelle, cette capacité à forger une liberté collective de l'intérieure même d'une structure de contrainte dans la relation qu'il chercherait plus tard à établir entre Saint-Domingue et la France.

La parole et la pensée étant dialectiquement liées, il est important de noter que la langue principalement parlée par Toussaint au cours de ses cinquante premières années fut le kreyòl. Un mémorialiste de la fin de la période coloniale qui l'entendit s'exprimer a noté combien son expression était précise, vive et haute en couleur¹¹⁰. En combinant des motifs français, africains et autochtones, et en permettant le jeu de l'ambiguïté, de l'ironie et de l'esprit, le langage de Toussaint reflétait parfaitement les forces culturelles qui avaient façonné sa personnalité et son intellect. Particularité supplémentaire, le kreyòl du nord de Saint-Domingue différait de celui de l'ouest ou du sud. Il était plus riche et imagé, car il absorbait et intégrait de nombreuses influences africaines. C'était aussi le langage de l'unité, celui qui rassemblait les habitants noirs de villes et des villages et leurs frères des plantations, celui qui exprimait le plus directement leur singularité par rapport à la société blanche. Il était façonné par leur expérience commune de

l'oppression et par leurs aspirations partagées à un avenir meilleur. En ce sens, le kreyòl était la langue de la liberté¹¹¹.

Chapitre II

Les portes du destin

« Je suis Toussaint Louverture, mon nom s'est peut-être fait connaître jusqu'à vous. J'ai entrepris la vengeance de ma race, et je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à les faire exister pour le bonheur de tous¹. » C'est par ces mots que Toussaint entre dans l'arène avec panache. La Révolution française de 1789 et sa Déclaration des droits de l'homme, son idéal de souveraineté populaire, et ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité, avait déclenché de puissantes passions politiques dans les colonies. Dès le début des années 1790, les lignes de bataille sont tirées entre ceux qui militent pour que les libres de couleur aient des droits et ceux qui s'y opposent, entre les loyalistes français au *pompon blanc* et les colons autonomistes au *pompon rouge* et entre les principaux groupes raciaux : les Blancs, les gens de couleur et les Noirs. La pierre de touche, cependant, est le problème de l'esclavage. Toussaint va émerger comme le champion de l'émancipation des Noirs et de l'idéal révolutionnaire qui lui est associé : la fraternité.

Au début des années 1790, le monde familial que le cocher de Bréda avait connu pendant les cinquante premières années de sa vie se désintègre complètement. Une insurrection massive d'esclaves, lancée en août 1791, détruit l'autorité politique et morale des colons blancs ainsi que leur pouvoir économique. Dès le milieu de la décennie, des milliers de Blancs ont fui Saint-Domingue et la production des prospères plantations de la Plaine-du-Nord est quasiment à l'arrêt. L'anarchie est exacerbée par l'effondrement de l'autorité de la métropole, avec l'incendie du Cap en 1793 et les combats acharnés qui opposent troupes régulières et auxiliaires françaises, espagnoles et britanniques pour le contrôle du territoire. Sur cet arrière-fond de guerre civile et d'interventions étrangères, les premières années de la carrière politique de Toussaint ont longtemps été engluées dans la

controverse. Sa position lors de cette séquence chaotique d'événements a généralement été considérée comme « empreinte de mystère² » et on a débattu de son rôle dans chaque épisode clé ou presque : la nature précise de son action dans la révolte de 1791, le degré de son engagement initial en faveur du principe de *liberté générale*, tel qu'on désigne alors l'émancipation ; la signification de son allégeance à la monarchie espagnole, dont les forces contrôlaient d'importantes portions du nord de Saint-Domingue, et sous la bannière de laquelle il a combattu pendant un an ; les raisons de son refus de se rallier à la cause républicaine, même longtemps après l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue par les autorités françaises ; la date précise, et la logique cachée, de son ralliement au camp républicain en 1794. Ses détracteurs ont décrit le Toussaint de cette période comme un homme de l'ombre sans principes personnels, un simple opportuniste voguant au gré des vents dominants.

Un examen plus précis des archives françaises et espagnoles fait cependant apparaître une image plus cohérente des premières années révolutionnaires de Toussaint. Fort de sa foi inébranlable en sa liberté naturelle et engagé dans une lutte pour obtenir la libération de ses frères, il cherche principalement à préserver sa liberté de manœuvre et à éviter de se retrouver compromis dans les intrigues ourdies par des individus ou des groupes. Son style politique commence déjà à se cristalliser. Il préfère avancer à petits pas plutôt que de prendre des mesures hardies ou spectaculaires ; rechercher le consensus autant que possible et rassembler des gens de toutes races ; et limiter au minimum le recours à la violence en utilisant la ruse, si nécessaire. Toussaint s'arrange aussi pour dissimuler ses objectifs, désarmant à la fois ses alliés et ses opposants en leur faisant croire qu'il ne représente pas une menace pour eux. Même si la période 1791-1794 constitue de fait son apprentissage de la vie publique, nombre de ses prises de position importantes en tant que chef révolutionnaire sont déjà clairement manifestes.

L'une de ses convictions, par exemple, était que l'émancipation des Noirs ne pouvait être recherchée sans prendre en compte les intérêts des Blancs et des gens de couleur de la colonie. Elle est clairement exprimée dans la proclamation du Camp Turel, du 29 août 1793, où Toussaint promet de respecter les droits et les biens des propriétaires blancs qui accepteront de travailler avec lui. Il s'adresse spécifiquement aux gens de couleur, leur demandant instamment de ne pas former de « parti séparé », et conclut sur cette formule frappante : « L'égalité ne peut exister sans la liberté, et pour que la liberté existe, il faut l'unité. » Figure également en pleine lumière la synthèse des valeurs créoles, républicaines et chrétiennes opérée par Toussaint. Il se définit comme « un vrai frère » travaillant en vue du

« bien commun » et attaché aux préceptes de bonté, d'intégrité et d'humanité. Simultanément, le texte fait référence au pardon, un principe mis en relief par l'emploi caractéristique que Toussaint fait de la rhétorique providentialiste : il distingue entre « les ténèbres » qui aveuglent ses ennemis et « la lumière » qu'il cherche à leur apporter, notant de plus que Dieu punira les méchants et aura pitié des innocents égarés³.

Rien n'est cependant plus frappant que sa confiance en lui, symbolisée dans le nouveau nom qu'il se choisit et qui va vite devenir légendaire. Dans les premiers temps de l'insurrection, Toussaint assume complètement son nom d'esclave. Dans un camp de rebelles, un témoin direct l'entend désigner comme « Toussaint esclave nègre de l'habitation Bréda⁴ ». À mesure qu'il établit son autorité en tant que chef militaire insurgé, il devient « Monsieur Toussaint ». Au cours de l'année 1793, le nom de Louverture apparaît, bientôt accompagné d'une signature flamboyante. Ce qui se cachait derrière la métaphore de « l'ouverture » reste matière à débat : certains ont suggéré que les officiels français avaient commencé à utiliser le mot pour décrire les talents de conciliateur de Toussaint ou, à l'inverse, son incroyable capacité à leur arracher des territoires. Un commissaire français se serait exclamé, en 1793, après que le commandant rebelle avait saisi plusieurs positions stratégiques : « Comment cet homme fait donc ouverture partout⁵ ! »

La légende veut que Toussaint se soit approprié cette appellation et en ait fait un emblème personnel, mais cela allait plus loin. « Louverture » ne symbolisait pas seulement l'ambition d'un individu mais son aspiration à donner un avenir meilleur à son peuple, en particulier à ses frères noirs. « L'ouverture » devait être comprise dans un sens performatif, comme un nouveau départ. Toussaint ne pouvait ignorer, à cet égard, que l'une des divinités les plus importantes du vaudou était Papa Legba, l'esprit des croisements. Les cérémonies vaudoues étaient introduites par un chant en kreyòl : « Papa Legba, ouvri barriè pour moins⁶ ! » Quand il galopait à travers Saint-Domingue sur son étalon, Toussaint était prêt à ouvrir les portes du destin.

L'insurrection de 1791 fut conçue et exécutée par les esclaves noirs de Saint-Domingue et leurs chefs, mais les événements en métropole, tout particulièrement dans la foulée de la révolution de 1789, agirent aussi comme un puissant catalyseur. L'incapacité répétée des révolutionnaires français à Paris d'engager le moindre processus de réforme coloniale significatif – en particulier d'appliquer les principes universels de liberté et d'égalité aux Noirs et métis libres – marqua profondément Toussaint et renforça sa conviction que les droits des

citoyens noirs de Saint-Domingue ne seraient respectés que s'ils prenaient eux-mêmes l'initiative en matière politique.

La Société des amis des Noirs, créée en France en 1788, symbolise l'impuissance de la Révolution en matière de réforme coloniale. Inspirée par les idéaux des Lumières radicales qui menèrent à l'abolition de la féodalité et à la Déclaration des droits de l'homme en France, la Société dénonçait l'esclavage et appelait à une égalité plus grande dans les colonies, notamment en reconnaissant les droits civils des libres de couleur, qui y étaient aussi nombreux que les Blancs. Elle prônait l'abolition de l'esclavage, mais seulement à long terme et sans envisager que les esclaves eux-mêmes puissent obtenir une autonomie politique, et certainement pas au moyen d'une « révolution⁷ ». Par conséquent, malgré l'éloquence de sommités telles que Brissot, Mirabeau, Lafayette ou Condorcet, la Société ne parvint pas influencer l'opinion publique ni à infléchir les premières décisions politiques de la Révolution. Ainsi, au début de 1789, l'abolition de l'esclavage ne fut défendue que dans soixante cahiers de doléances en France (sur un total de 60 000)⁸. De plus, l'Assemblée constituante était inféodée aux intérêts de la bourgeoisie mercantile et esclavagiste, et les colonies représentaient les deux tiers du commerce extérieur français en 1789. Ce sont donc les représentants de ce lobby colonial, regroupés au sein du club Massiac, qui avaient le plus d'influence à l'Assemblée⁹.

Bruyamment opposés au principe d'égalité raciale et terrifiés à l'idée de toute extension de la Déclaration des droits de l'homme aux gens de couleur, ces constituants supervisent la promulgation du décret du 8 mars 1790 criminalisant toute critique de l'esclavage et plaçant les biens des colons – y compris leurs esclaves – sous la protection de la nation. Un an plus tard, par le décret du 15 mai 1791, la Constituante reconnaît le fondement constitutionnel de l'esclavage et donne aux colons blancs un droit de veto sur toutes les réformes en décidant que le statut des habitants « non libres » ne peut être débattu que sur la base de « propositions des assemblées coloniales ». Cette décision, explique-t-elle, est justifiée par le fait que les esclaves sont « des individus d'une nation étrangère » ; modifier leur condition serait contraire à leurs intérêts ainsi qu'au « bien commun¹⁰ ». Malgré les mises en garde prophétiques de l'abbé Grégoire proclamant que tous les peuples privés de leur liberté finiraient par la récupérer, la Révolution française avait manifestement pris parti pour les esclavagistes¹¹.

Cet esprit contre-révolutionnaire qui triomphe à Paris se répand à Saint-Domingue. En août 1789, l'un des principaux porte-parole des gens de couleur avertit que les Français se sont « enivrés de liberté » et il demande aux autorités coloniales d'arrêter toute personne « suspecte » venant de France et de saisir les écrits dans lesquels

apparaît le mot « liberté¹² ». Des assemblées coloniales se forment rapidement dans le Nord (au Cap), dans l'Ouest (à Port-au-Prince) et dans le Sud (aux Cayes) pour protéger les intérêts des planteurs et des négociants dominguois. Alors que l'Assemblée provinciale du Nord, dominée par des hommes de loi et des grands négociants, reste en majorité loyale à la métropole, l'Assemblée générale de Saint-Marc adopte une position d'insubordination croissante. Ses membres sont pour la plupart des propriétaires de plantations de taille moyenne, en majorité originaires des assemblées de l'Ouest et du Sud¹³. Active d'avril à juillet 1790, l'Assemblée de Saint-Marc rédige une charte constitutionnelle qui déclare que le droit d'administrer ses propres affaires appartient « essentiellement et nécessairement » à la colonie¹⁴. Ses membres adoptent les principes d'indépendance et de libre-échange et rejettent l'attribution de droits civiques aux Noirs et aux gens de couleur libres¹⁵. Les différentes assemblées partagent un même consensus : la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ne peut s'appliquer à Saint-Domingue car elle détruirait la « nécessité impérieuse » de maintenir la division entre les trois races de la colonie¹⁶.

Les colons blancs sont si farouchement opposés aux changements que ceux qui sont soupçonnés de sympathie pour les esclaves sont dénoncés, soumis à des humiliations publiques et dans de nombreux cas, assassinés. Comme le déclare une figure importante des colons : « À Saint-Domingue il n'y a que des maîtres et des esclaves¹⁷. » Malgré leurs protestations de loyauté envers l'ordre planteur, les gens de couleur se voient dénier « les droits et privilèges de tous les citoyens méritants¹⁸ » par les nouvelles assemblées coloniales – bien qu'à ce stade, les porte-parole des gens de couleur ne soient pas enclins à remettre en question l'esclavage. Ceci n'est guère surprenant : à la veille de la Révolution, les gens de couleur possèdent environ un quart des esclaves, notamment dans le Sud, et de nombreuses propriétés de valeur dans les villes principales telles Port-au-Prince¹⁹. Le riche négociant métis Vincent Ogé exclut spécifiquement de ses doléances « le sort des Nègres vivant dans l'esclavage²⁰ » et en appelle aux Blancs pour forger une alliance entre leurs deux communautés afin d'éviter une révolution des esclaves.

Le principal argument des réformateurs de couleur était que la hiérarchie coloniale devait être fondée sur la propriété plutôt que sur la couleur de la peau, et que l'alliance des Blancs et des gens de couleur renforcerait l'esclavage²¹. Lorsque les Blancs rejettent cette union des forces réactionnaires, Ogé lance une rébellion en octobre 1790, avec l'aide d'un autre libre de couleur, Jean-Baptiste Chavanne, qui avait combattu lors de la guerre d'indépendance américaine. La rébellion, rapidement circonscrite car ses leaders

refusent d'appeler les esclaves à la rejoindre, est suivie d'une féroce répression : les gens de couleur et les Noirs soupçonnés d'avoir soutenu les insurgés sont lynchés, mutilés ou tués par les milices blanches. Ogé et Chavanne finissent par être capturés et exécutés d'une manière horrible, rompus sur la roue au Cap début février 1791, en présence des membres de l'Assemblée du Nord. Après leurs morts, leurs têtes sont exhibées au bout d'une pique, celle d'Ogé sur la route menant à Dondon et celle de Chavanne sur la route de Grande-Rivière. La nouvelle assemblée coloniale de Saint-Domingue, élue en juillet 1791, est dominée par les suprémacistes blancs qui rejettent toute dilution de leurs droits exclusifs. Ces jusqu'au-boutistes sont particulièrement influents à Port-au-Prince et au Cap, où des manifestants brûlent l'effigie de l'abbé Grégoire. Comble de la perversité, les colons justifient leurs revendications contre-révolutionnaires en utilisant le vocabulaire républicain du patriotisme, de la liberté naturelle et de la résistance à l'oppression²².

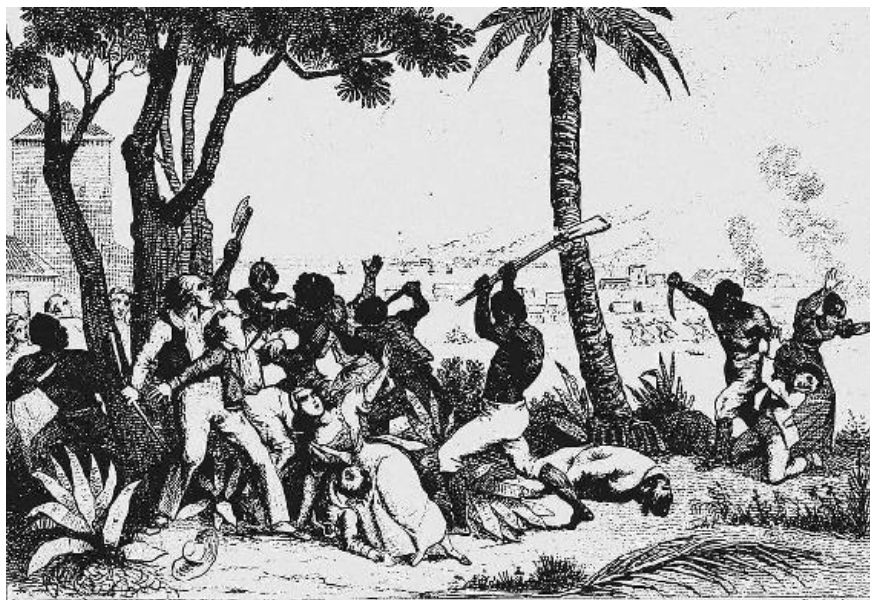
Même si les cinq cent mille Noirs de la colonie représentaient la majorité de la population, ils étaient exclus du processus politique officiel. Ils sont totalement absents des délibérations des assemblées locales blanches entre 1789 et 1791, qu'ils restent fidèles à la France ou soient partisans de l'indépendance – ce qui confirme que, pour les planteurs, les esclaves étaient littéralement invisibles. Cependant ces hommes et ces femmes furent largement exposés à la Révolution, en voyant tout particulièrement les assemblées coloniales pratiquer la démocratie sous la forme d'élections locales et de délibérations collectives. Ils furent aussi enhardis par les idées radicales qui arrivaient en provenance de France. Dans les ports des colonies, les soldats et les marins fraîchement débarqués répétaient avec enthousiasme les dernières maximes sur la liberté et l'égalité qui résonnaient dans les clubs révolutionnaires français et les partageaient avec les esclaves qui travaillaient sur les quais²³. Dans ses Mémoires, un colon mécontent décrit les villes côtières dominguoises des premières années de la Révolution comme « une bouillante école d'insurrection ». Il raconte avoir lui-même vu des esclaves acheter des images révolutionnaires ou avoir entre les mains des livres « subversifs » tels que l'*Histoire philosophique* de Diderot et Raynal²⁴. Les autorités coloniales avaient beau faire, des dizaines de publications révolutionnaires – livres, pamphlets, journaux – entraient à Saint-Domingue où des jacobins blancs et des gens de couleur alphabétisés relayaient leur contenu. Les esclaves domestiques, qui avaient vent de ces écrits en entendant les conversations de leurs maîtres, en disséminaient les idées au marché, sur les routes et dans les champs. En octobre 1790, le gérant d'une plantation rapporte que la vue de la cocarde bleu, blanc, rouge, symbole révolutionnaire,

« leur donne des idées, encore plus que les nouvelles de France, qui se débitent indiscrètement²⁵ ». Un Européen en visite sur l'île est horrifié d'entendre ses hôtes blancs discuter ouvertement de liberté et d'égalité en présence de leurs esclaves : « Discuter les droits de l'homme devant de pareils hommes, qu'est-ce autre chose que leur apprendre que le pouvoir réside dans la force, et la force dans le nombre²⁶ ? »

Comme en France, la Révolution excite en particulier l'imagination collective et fournit un terreau fertile pour que prolifèrent les rumeurs. L'histoire se met à circuler que, malgré l'opposition de l'Assemblée constituante, le roi a accordé leur liberté aux esclaves de Saint-Domingue mais que leurs maîtres cruels refusent d'accepter leur émancipation. C'est ce que racontèrent lors de leurs procès un certain nombre d'esclaves arrêtés en 1790 et au début de 1791²⁷. Plus étonnant encore, dans ces récits, la Révolution était reconfigurée pour correspondre à leurs propres aspirations à la liberté : selon un récit qui avait alors cours à Saint-Domingue, les esclaves blancs de France avaient tué leurs maîtres. Ils étaient désormais libres, se gouvernaient seuls et avaient repris la propriété de la terre²⁸. Ce brassage d'idées révolutionnaires françaises et créoles est illustré par les objets qui furent trouvés sur un insurgé noir arrêté vers la fin 1791. Il avait autour du cou un fétiche vaudou, « un petit sac plein de cheveux, d'herbes et d'ossements », et dans ses poches, « des pamphlets imprimés en France, remplis de lieux communs sur les droits de l'homme et la sainte insurrection²⁹ ».

L'insurrection d'août 1790 commence lorsque quelques milliers d'esclaves attaquent un certain nombre de plantations de la Plaine-du-Nord. Parmi les premières à brûler figure l'une des habitations Gallifet où, d'après la mythologie des planteurs blancs, les esclaves vivaient dans une parfaite félicité³⁰. En quelques jours, toute la Plaine-du-Nord est dévastée, les plantations qui produisaient le sucre le plus pur sont ravagées par les flammes. Les incendies sont visibles depuis Cap-Français où un habitant écrit qu'il n'a jamais vu de « spectacle si terrible³¹ ». Même si certains sont épargnés et protégés par leurs esclaves, des centaines de Blancs, hommes, femmes et enfants, sont massacrés ou faits prisonniers³². Les insurgés déclarent à un de leurs captifs que leur but n'est « rien moins que détruire tous les Blancs, à l'exception de certains qui ne possèdent pas de propriété, de certains prêtres, chirurgiens et femmes, et se rendre maîtres du pays³³ ». Fin août, l'armée rebelle compte dix mille combattants, un chiffre qui atteint quatre-vingt mille en novembre – soit presque la moitié de la population esclave de la région du Nord. Bien que n'ayant pas réussi à s'emparer du Cap malgré trois tentatives, les rebelles réussissent à pousser vers l'Est lors d'une deuxième vague d'attaques en octobre. À

la fin de l'année, ils contrôlent la plus grande partie du nord et de l'est de la colonie, jusqu'à la frontière avec Santo Domingo.



Incendie de la Plaine du Cap. — Massacre des Blancs par les Noirs.

Le déclenchement de l'insurrection des esclaves en août 1791 entraîna des massacres de colons blancs et la destruction de nombreuses plantations dans le nord de Saint-Domingue. Toussaint parvint à protéger l'habitation Bréda des destructions et escorta l'épouse de Bayon de Libertat pour la mettre en sécurité.

L'insurrection noire de Saint-Domingue de 1791 est lancée à l'issue de deux rassemblements : le premier, le 14 août, réunit des représentants de l'élite des esclaves originaires d'une centaine de plantations du Nord. Parmi eux figure certainement le commandant rebelle originaire du Limbé, lecteur de Raynal, que nous avons rencontré dans l'introduction. Le second, environ une semaine plus tard, est la fameuse cérémonie de « Bois-Caïman » au cours de laquelle la conspiration est scellée par une célébration qui amalgame des pratiques spirituelles variées³⁴. Bois-Caïman, qui est devenu l'un des mythes fondateurs de la culture haïtienne moderne, constitue le point culminant des actions d'un « réseau de résistance étonnamment vaste et discipliné » actif depuis quelque temps déjà dans la Plaine-du-Nord³⁵. Le rôle de Toussaint durant ces premiers temps de la Révolution a fait l'objet de nombreuses conjectures. Il évite que la plantation Bréda soit détruite au cours des premières semaines de

l'insurrection et il protège la femme de Bayon de Libertat restée sur place. On a longtemps pensé, y compris parmi ses plus ardents défenseurs, qu'il n'avait pas pris de part active à l'insurrection d'août 1791. Victor Schoelcher a écrit qu'il était alors « ami de l'ordre, conservateur par instinct³⁶ » tandis que C. L. R. James, par une rare erreur de jugement, a affirmé que « comme il arrive à beaucoup d'hommes plus instruits que ceux du rang, il manqua d'assurance au moment de l'action et attendit de voir comment les choses allaient tourner³⁷ ».

Si l'on suit ce point de vue, Toussaint ne rejoint officiellement les insurgés que plus tard dans l'année, après avoir fait escorter Mme de Libertat jusqu'au Cap par son frère Paul Louverture et avoir mis sa propre femme et ses enfants en sécurité en territoire contrôlé par les Espagnols. Cependant, Toussaint lui-même affirme dans sa déclaration du 29 août 1793 qu'il a pris part au mouvement révolutionnaire dès le début – une indication dont se sont emparés d'autres historiens pour affirmer que « Toussaint avait pris une large part dans la préparation secrète de l'insurrection », tout en continuant à résider sur la plantation Bréda³⁸. Pour ajouter encore à la confusion, nombre de républicains français étaient convaincus que l'insurrection des esclaves avait été « fomentée par des agents du Roi³⁹ ». Rebondissement supplémentaire, Celigny Ardouin, historien haïtien du XIX^e siècle, s'est fondé sur le témoignage oral d'un ancien combattant d'origine dominicaine pour affirmer que Toussaint avait été au cœur de l'insurrection de 1791, mais en tant qu'*agent provocateur* des royalistes français. Sa thèse était que, grâce aux contacts qu'il avait établis par l'intermédiaire de Bayon de Libertat (qui servait alors dans la milice loyaliste du Cap), Toussaint aurait participé à la préparation de la rébellion pour décapiter les propriétaires de la colonie, qui contrôlaient de fait les assemblées régionales de Saint-Domingue et réclamaient plus d'autonomie, voire l'indépendance. Par conséquent, loin de permettre à ses frères noirs de prendre le pouvoir, son but aurait été de restaurer l'autorité aux mains du gouverneur Rouxel de Blanchelande et de mettre un coup d'arrêt à la dérive de la colonie, qui s'éloignait de la France métropolitaine⁴⁰.

Les archives de la colonie ne comportent aucune preuve de cette conspiration. En réalité, un tel projet semblait bien au-delà des capacités intellectuelles et matérielles du malheureux gouverneur dont l'administration était en pleine déliquescence (une lettre adressée à Blanchelande et envoyée de Port-au-Prince en avril 1790 mit deux mois à arriver au Cap⁴¹). Les archives espagnoles, à l'inverse, contiennent un « certificat » signé par Toussaint en juillet 1793 dans lequel il reconnaît qu'à l'époque de la révolte des esclaves, il a pris part à un complot pour restaurer le roi de France sur son trône⁴². Cela

dit, une des caractéristiques de Toussaint était sa capacité à induire ses adversaires en erreur, et dans le contexte volatil de la mi-1791, il est possible qu'il ait été en contact avec des éléments du camp royaliste et qu'il leur ait laissé croire que la révolte des esclaves pouvait servir leurs intérêts. Les défenseurs de la thèse d'une conspiration royaliste se réfèrent aussi à l'emploi de slogans et de symboles royalistes par les insurgés noirs, dont beaucoup se disaient « amis du roi ». Cependant, comme Toussaint lui-même l'a fait remarquer plus tard avec beaucoup de bon sens, la France en 1791 était encore une monarchie et non une république : « Il était donc bien naturel de s'adresser au Roy chef de la nation⁴³. » De fait, les Noirs n'auraient vu aucune contradiction à avoir des idées royalistes et à défendre leur émancipation : comme nous l'avons déjà dit, des administrateurs royalistes avaient tenté d'introduire des réformes du travail dans les années 1780, incluant un adoucissement de la rigueur du traitement des esclaves, mais ils en avaient été empêchés par les colons – d'où la perception largement répandue que le roi était un contre-pouvoir aux planteurs⁴⁴. Les esclaves n'avaient pas non plus besoin qu'on leur rappelle que les autorités révolutionnaires parisiennes avaient lamentablement échoué à faire avancer la cause de l'émancipation entre 1789 et 1791, et que les défenseurs les plus ardents de l'esclavagisme à Saint-Domingue s'étaient approprié le vocabulaire révolutionnaire à leurs fins.

Enfin, la thèse de la conspiration royaliste s'effondre parce que les événements qui entourent la préparation et l'exécution de l'insurrection portent tous la marque de ce qui deviendrait plus tard le style distinctif de Toussaint. À bien des égards, la rébellion fut le premier épisode de rassemblement de la coalition Louverture : esclaves et Noirs libres (un des premiers meneurs, Jean-Baptiste Cap, était un affranchi fortuné), Noirs nés en Afrique ou dans la colonie, esclaves domestiques et marrons, commandeurs et « nègres de houe », combattants et membres du clergé (la majeure partie des prêtres catholiques des paroisses du Nord soutiennent la rébellion, dont l'abbé Guillaume Sylvestre de Lahaye, le curé de Dondon⁴⁵). Ce n'est pas non plus un hasard si le rassemblement du 14 août 1791 s'est déroulé sur la plantation Lenormand de Mézy, où Makandal avait été esclave avant de marronner et de devenir une figure mythique de l'imaginaire noir dominguais. C'était exactement le symbolisme dont Toussaint savait jouer brillamment, et il est très probable que cette référence à Makandal ait fait naître l'idée de sceller les plans de l'insurrection par un pacte vaudou.

Il était aussi caractéristique de Toussaint de tout faire, dans les premiers temps de l'insurrection, pour apparaître comme une figure subalterne. Comme nous le verrons, même après avoir officiellement

rejoint les insurgés, Toussaint continua à utiliser différents pseudonymes, rendant ainsi difficile de connaître la mesure de son implication dans les événements. Comme l'a conclu plus tard un officier français, non sans admiration : « Caché derrière le rideau, il dirigeait tous les fils de l'intrigue, et organisa la révolte en préparation de l'explosion⁴⁶. »

C'est en regardant le nom et l'origine des principaux chefs qui émergèrent du rassemblement du 14 août que l'on peut clairement déduire l'influence réelle de Toussaint sur l'insurrection de 1791. Ces chefs appartenaient à une élite parmi les esclaves avec laquelle le cocher de Bréda était en contact régulier depuis la fin des années 1780. Un témoin originaire du Limbé observe que ce sont « les valets et les cochers, et ceux qui étaient les plus proches de leurs maîtres, [qui] frappèrent en général les premiers coups⁴⁷. » De fait, trois des quatre hommes chargés de diriger les rebelles, Boukman Dutty, Jean-François et Georges Biassou, étaient également cochers. « Zamba » Biassou, comme on l'appelait, avait été employé sur l'habitation Clément, l'une des premières à être incendiée. Avant de marronner, Jean-François avait travaillé pour un certain Papillon, propriétaire terrien du Nord. Quant à Biassou, un homme de couleur dont Toussaint était proche, c'était un ancien esclave de l'ordre des capucins, qui géraient les hôpitaux militaires du Cap. Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, le quatrième rebelle, Jeannot, était aussi bien connu de Toussaint avant 1791 car il avait travaillé sur la plantation de Guillaume Bullet, le propre beau-frère de Bayon de Libertat. Toussaint était le seul lien significatif entre ces quatre hommes⁴⁸.

Il serait cependant excessif d'en conclure que les chefs de la rébellion n'étaient que des hommes de paille. Boukman, en particulier, était combattant courageux et déterminé, une figure charismatique crainte par ses adversaires⁴⁹. Sa mort au combat début novembre 1791 (sa tête fut exposée au bout d'une pique au Cap) fut pleurée par les rebelles qui organisèrent des services funèbres en son honneur⁵⁰. Mais ni Biassou ni Jean-François, qui émergèrent plus tard comme les symboles de la rébellion, n'étaient des personnages de grande envergure. Étant l'un des rares membres de ce groupe à savoir lire, Toussaint était en position favorable pour influencer la stratégie et la tactique des insurgés dès les débuts. Une preuve possible qu'il cherche à le faire se trouve dans une lettre adressée à Biassou en octobre 1791. Ce message, envoyé du camp rebelle de Grande-Rivière, est signé « Médecin Général », peut-être un des pseudonymes de Toussaint à l'époque (à cause de sa connaissance de la médecine traditionnelle). Si Toussaint en est l'auteur⁵¹, ce serait le premier de ses écrits politiques

des débuts de la rébellion à avoir survécu. Quoi qu'il en soit, cette lettre jette un éclairage fascinant sur les activités des rebelles à l'époque. Elle montre qu'ils étaient en contact avec un émissaire espagnol qui aidait peut-être les rebelles à se procurer des armes et des munitions⁵². Ils préparaient la défense de leur camp et avaient mis sur pied un plan habile pour s'emparer du magasin de poudre de Haut-du-Cap, grâce à des informations transmises par un espion (ce genre de ruse deviendrait plus tard une autre marque de fabrique de Toussaint, ce qui renforce l'idée qu'il a écrit la lettre). Une touche d'humour louverturien transparait également dans la conclusion de cette missive : « Quant à Jean-François il peut toujours aller en voiture avec les demoiselles, il m'a seulement pas fait l'honneur de m'écrire un mot depuis plusieurs jours⁵³. »

Devenu chef révolutionnaire, Toussaint fut plus tard connu pour sa capacité à évaluer sa position avec réalisme et à battre en retraite quand c'était tactiquement nécessaire, des qualités déjà manifestes dans ses premières actions. En novembre et décembre 1791, alors que grandit la crainte de voir arriver des renforts militaires en provenance de France, Toussaint pousse Jean-François et Biassou à entamer des négociations avec le gouverneur et avec les commissaires français qui viennent d'arriver à Saint-Domingue. Sa main est surtout visible dans une lettre du 12 décembre 1791 dans laquelle les rebelles s'engagent à remettre les esclaves au travail en échange d'une amnistie pour les officiers supérieurs de l'insurrection ; afin d'obtenir cet accord, Toussaint fait pression pour que leur nombre soit limité à cinquante. Malgré son appel aux idéaux de « modération et sagesse⁵⁴ » et la fixation d'une date pour la fin des hostilités (le 1^{er} janvier 1792), l'offre est torpillée par les éléments jusqu'au-boutistes de l'Assemblée coloniale, ce qui provoque une certaine consternation parmi les rangs des rebelles – notamment les femmes, qui défendaient souvent les positions les plus radicales et inflexibles.

Mais étant donné la capacité de Toussaint à penser en termes stratégiques, il est peu probable qu'il ait considéré ce cessez-le-feu comme un dénouement. Il l'avait certainement conçu comme le début d'une séquence politique pendant laquelle la rébellion allait gagner en légitimité. De plus, le cessez-le-feu visait de toute évidence à introduire une scission parmi les colons blancs du Cap entre les plus pragmatiques et les jusqu'au-boutistes. Au fond de lui-même, Toussaint savait que la liberté conquise par les esclaves lors de cette insurrection était irréversible. D'après le témoignage direct de deux prisonniers blancs, il prononça un discours vibrant, en kreyòl – le premier exemple documenté de son charisme rhétorique – pour expliquer en détail son raisonnement et appeler les combattants rebelles présents à soutenir sa logique. Il dut certainement faire

référence à sa propre expérience d'esclave, et promettre de se battre pour les droits de ses frères et sœurs noirs. Ce « discours touchant » eut un « effet électrisant » et les esclaves se déclarèrent prêts à « retourner à leurs plantations si leurs commandants l'ordonnaient⁵⁵ ».

Toussaint a plus tard été loué pour sa magnanimité, en particulier à l'égard des Blancs, et cette humanité est déjà manifeste au début de l'insurrection des esclaves. Nous en avons un témoignage indubitable dans le récit rédigé par un autre prisonnier blanc, Gabriel Gros, capturé par les rebelles en octobre 1791. Publié pour la première fois à Saint-Domingue en 1792, il décrit (avec des détails parfois insoutenables) les atrocités commises par les rebelles contre les colons blancs. Mais malgré lui, Gros ne peut s'empêcher de donner une image positive de certains « brigands », tel ce commandant Michaud, chef d'un camp de rebelles, qui l'a pris en pitié et « a adouci [leurs] malheurs quand il l'a pu⁵⁶ ». Il y a aussi de nombreuses références favorables à Jean-François, qui recrute Gros comme secrétaire. Un jour, le rebelle lui confie qu'il n'a pas cherché à prendre la tête de la rébellion⁵⁷ – le généralissime malgré lui, modeste, s'abstenant cependant de dire à son secrétaire qu'il s'était fait couronner roi par un prêtre de la région⁵⁸.

Le vrai héros du récit de Gros est Toussaint. Lorsqu'en décembre 1791, il apprend que les négociations avec les autorités coloniales ont échoué, Biassou est fou de rage et il ordonne de tuer tous les prisonniers, y compris Gros. Les prisonniers sont immédiatement rassemblés et alignés. Alors que leur sort semble scellé, Toussaint intervient et, affrontant la colère de Biassou, il le persuade qu'une exécution sommaire donnerait une très mauvaise image de la rébellion et que la justice ne serait servie que par un procès équitable. Le général se range à cet avis et les prisonniers sont épargnés. Probablement à la suite d'une nouvelle intervention de Toussaint, ils sont amnistiés par Biassou le lendemain. Sur le chemin qui les ramène au Cap, ils se retrouvent de nouveau menacés de mort par des rebelles furieux. Toussaint, qui commande leur escorte, intervient de nouveau pour qu'ils puissent retourner sains et saufs dans leur famille⁵⁹. D'autres témoins ont confirmé le récit de Gros, l'un d'eux notant que « tous les prisonniers blancs devaient leur vie à Toussaint esclave de la plantation Bréda, qui les protégea de la fureur des différents chefs des camps⁶⁰ ».

R É C I T
H I S T O R I Q U E
S U R
L E S É V É N E M E N S

QUI se sont succédés dans les camps de la Grande-Rivière, du Dondon, de Ste.-Suzanne et autres, depuis le 26 Octobre 1791 jusqu'au 24 Décembre de la même année.

Par M. G R O S, Procureur-Syndic de Valière, fait prisonnier par Jeannot, chef des Brigands,

A U G M E N T É

DU Récit historique du Citoyen THIBAL, Médecin et Habitant de la Paroisse Sainte-Suzanne, détenu prisonnier, par les Brigands, depuis 16 mois ;

ET de la Déclaration du Citoyen FAUCONNET, faite à la Municipalité le 16 Juin 1792.

A U C A P - F R A N Ç O I S,

Chez P A R E N T, Imprimeur, au coin des rues Royale et Notre-Dame.

1793.

Publié en 1792, ce récit de Gabriel Gros, témoin direct des événements, contient des détails sur le rôle joué par Toussaint lors des premiers mois de l'insurrection, en particulier ses interventions couronnées de succès pour protéger les prisonniers blancs.

Lors de la reprise du conflit en 1792, Jean-François (qui se fait désormais appeler « grand amiral », quoique n'ayant pas de flotte) et Biassou (autoproclamé « gouverneur général » et « vice-roi ») se partagent les territoires encore contrôlés par les insurgés. Bien qu'officiellement sous l'autorité de Biassou, Toussaint affermit de plus en plus son autonomie et commande au début une force d'environ six cents hommes. Il a déjà imprimé une marque considérable sur

l'insurrection lors des six premiers mois, en influençant le choix de ses chefs, en orientant sa direction initiale, en poussant au compromis et en refrénant les tendances à la violence aveugle de la part du haut commandement comme des troupes.

Les insurgés devaient trancher une question stratégique majeure : quelle position adopter sur la question de l'émancipation des esclaves. On a longtemps cru que l'opinion initiale de Toussaint sur cette question – et celle des chefs rebelles en général – avait été au mieux ambiguë, au pire hostile. Dans les récits français traditionnels de la révolution haïtienne, l'abolition de l'esclavage est généralement décrite comme la conséquence du « vent stimulant » de la Révolution française – notamment en raison de l'abolition de l'esclavage par le commissaire Sonthonax en août 1793 – plutôt que comme l'expression d'idées radicales autochtones formulées par les rebelles⁶¹. Or il a été clairement démontré que le décret de Sonthonax n'avait été rendu possible que par la pression constante des révolutionnaires noirs⁶². Nous apporterons des preuves supplémentaires que parmi les insurgés noirs, une réflexion créative en faveur de l'abolition était menée, et nous suggérerons que Toussaint était déjà, à ce stade précoce des événements, l'un de ses défenseurs éminents.

Les premières déclarations faites par les esclaves sont catégoriques : l'émancipation est une nécessité. Quand le gouverneur Blanchelande appelle les rebelles à se rendre en septembre 1791, Jeannot réplique, dans une déclaration fougueuse, que les esclaves recherchent « seulement ce cher et précieux objet, la liberté » et qu'ils sont prêts à défendre cet objectif « jusqu'à la dernière goutte de leur sang⁶³ ». Le cri de ralliement des esclaves insurgés devient « bout à blancs », une expression qui exprime un abolitionnisme d'essence makandaliste – l'élimination de l'esclavage par l'expulsion de ses agents les plus actifs et la destruction de leurs biens. Dans le même temps, nous savons que certains chefs insurgés ne soutenaient pas l'abolition, ou ne croyaient pas qu'elle soit désirable à court terme : Jean-François reconnaît devant son secrétaire Gros que le principe de la *liberté générale* est une « chimère », inacceptable pour les Français et inadaptée aux « hordes incivilisées » d'esclaves⁶⁴. De plus, alors que les revendications des insurgés prennent un ton plus politique, des considérations tactiques exigent parfois des objectifs plus modestes. C'est ainsi qu'en novembre 1791, lorsque les premières tentatives de négociation sont faites par les rebelles, leur principale demande est « une amnistie générale pour tous les esclaves⁶⁵ ». L'implication était qu'une fois graciés, les travailleurs retourneraient dans les plantations, toujours en tant qu'esclaves, mais en espérant bénéficier de meilleures conditions de vie, telles que le droit à trois journées de congé par mois, une des revendications les plus répandues parmi les insurgés. Il faut également

noter que du début de l'insurrection à la fin de l'année 1792, la cause abolitionniste ne fut guère défendue par les soi-disant « Amis des Noirs » en France. Bien au contraire : quand la nouvelle de l'insurrection arriva en France en octobre 1791, Brissot, consterné, déclara qu'il devait s'agir d'une conspiration contre-révolutionnaire, car les esclaves noirs n'avaient pas les capacités, ni morales, ni intellectuelles, ni matérielles, pour lancer une insurrection d'une telle ampleur⁶⁶.

C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter l'un des plus remarquables documents produit durant la première révolution haïtienne : la *Lettre originale des chefs nègres révoltés*. Datée de juillet 1792, elle est adressée aux autorités coloniales, aux commissaires français et aux citoyens de Saint-Domingue, et elle défend l'abolition sur le plan philosophique, en exposant la contradiction absolue qui existe entre la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et le maintien de l'esclavage dans les colonies françaises.

Comment était-il possible, s'exclamaient les signataires, que « la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression » soient considérées comme des « droits naturels universels » inscrits dans la Déclaration de 1789, et que ces mêmes droits soient déniés au demi-million d'habitants noirs de la colonie ? L'idée qu'un homme noir puisse être traité comme un bien était chimérique puisque le pouvoir légitime ne pouvait être fondé que sur « la vertu et l'humanité ». Appelant les autorités à reconnaître le principe de la liberté générale, les signataires de la lettre juraient de rejeter toute tentative de les diviser par une proposition d'amnistie partielle : l'unité des Noirs était devenue un principe cardinal. L'égalité des droits, affirmaient-ils, était le seul fondement sur lequel tous les habitants de la colonie pourraient jouir d'un avenir prospère. S'adressant spécifiquement à la population blanche, la *Lettre* promettait que les esclaves libérés les traiteraient avec affection, respect et gratitude, et leur laisseraient la jouissance de leurs biens et de leurs revenus. Cependant, à la différence des déclarations de la fin de 1791, les signataires ne s'exprimaient plus avec déférence mais avec une force irréprouvable. Ils avertissaient les défenseurs de l'esclavage que s'ils refusaient de répondre aux exigences de la rébellion, ils s'exposeraient à une « destruction totale », et concluaient ainsi : « Nous saurons mourir si vous persistez à nous refuser ce que nous et nos semblables demandons⁶⁷. »

Cette *Lettre* est publiée pour la première fois en 1793 dans *Le Créole patriote*, un journal parisien édité par un jacobin abolitionniste, Claude Milscent, un ancien planteur domingois qui s'était radicalisé sous la Révolution⁶⁸. Mais l'identité de son auteur reste auréolée de mystère. Le texte porte trois signatures : Jean-François, Biassou et Gabriel

Bélair. Certains historiens pensent qu'ils ont écrit eux-mêmes ce texte, mais cela est extrêmement improbable⁶⁹. Aucun des deux généraux de la rébellion n'aurait pu y apporter une grande contribution, si tant est qu'ils y aient contribué. Les références à la pensée des Lumières y sont traitées avec complexité, ce qui aurait été hors de portée de ces hommes qui n'en avaient aucune connaissance. De plus, comme nous l'avons établi, Jean-François ne croyait pas en l'émancipation générale, et Biassou, comme le démontre une de ses lettres, était alors obnubilé par la rédaction d'une Constitution monarchique⁷⁰. D'ailleurs, les notions d'égalité, de justice et de loi naturelle n'apparaissent nulle part dans leurs écrits de cette période⁷¹. Quant à Bélair, il était un des jeunes aides de camp de Biassou⁷². Certains ont suggéré que l'abbé Delahaye, le curé radical de Dondon, aurait pu en être l'auteur, mais le langage et le ton ne s'accordent pas avec ce que l'on sait de ses convictions à l'époque⁷³. Par conséquent, étant donné la prédilection de Toussaint pour « tirer tous les fils de la conspiration », il est très probable que ce texte ait été écrit par lui, ou sous sa supervision. Son intervention aurait eu pour but non seulement de radicaliser la position des insurgés sur la question cruciale de l'émancipation mais aussi d'éloigner les Noirs de la position makandaliste du « bout à blancs ». La *Lettre*, appel explicite à fonder une communauté de citoyens égaux, est notre premier aperçu de la vision d'une Saint-Domingue multiraciale développée plus tard par Toussaint.

Que Toussaint soit l'auteur secret de ce texte est de plus conforté par l'analyse sémantique, qui révèle des similitudes irréfutables entre cette *Lettre* et le style et les métaphores de ses écrits ultérieurs : sa mise en valeur de la modestie (la *Lettre* affirme parler au nom des hommes « qui ne savent choisir les grands mots »), des tournures spécifiques (« Notre vie ne dépendait que de vos caprices »), des références à la Nature (qui « se plaît à diversifier les couleurs dans l'espèce humaine »), sans oublier la façon propre à Toussaint d'allier l'égalitarisme républicain à l'égalitarisme chrétien (« Étant tous enfants d'un même Père créés sur une même image, nous sommes donc vos égaux en droit naturel »). La *Lettre* comporte aussi un passage sur Vincent Ogé, qui emploie des termes pratiquement identiques à ceux de la déclaration de Toussaint du 29 août 1793, où le martyr de couleur est désigné comme « victime de la liberté ». Enfin et surtout, la *Lettre* préfigure l'un des ressorts rhétoriques auquel Toussaint aura plus tard recours de manière privilégiée dans ses contacts avec les Français : les exhorter à être à la hauteur de leurs propres idéaux. S'adressant aux soldats français tout juste débarqués à Saint-Domingue pour combattre la rébellion, et dont beaucoup étaient connus pour être d'ardents partisans des idéaux révolutionnaires⁷⁴, il

leur demande de se souvenir de leur propre lutte pour la liberté et l'égalité et de reconnaître que leurs frères noirs ne font que suivre leurs traces quand ils préfèrent l'exaltation de la liberté à une vie de servitude⁷⁵.

Le 24 août 1792, un an après le début de l'insurrection des esclaves, Toussaint est l'un des chefs invités à une cérémonie organisée par Biassou à Grande-Rivière en l'honneur du roi Louis XVI. Dans son invitation, le général, qui s'est octroyé le titre ronflant de « chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis », exige que tous les chefs rebelles et leurs hommes soient ponctuels et qu'ils assistent à la cérémonie en armes et en grande tenue. Toussaint s'empresse d'obéir⁷⁶. Une manifestation aussi évidente de monarchisme de sa part peut paraître déconcertante au moment où la *Lettre* indique qu'il adhère aux idéaux de liberté et d'égalité. Tout comme son engagement abolitionniste à cette époque, le royalisme de Toussaint a longtemps été source de spéculation, certains affirmant qu'il représentait une véritable conviction, d'autres qu'il s'agissait d'un simple positionnement tactique.

Comme toujours chez Toussaint, les archives suggèrent un schéma de pensée plus complexe et original. Biassou et Jean-François arboraient la bannière royaliste avec enthousiasme et il n'aurait pas été politique pour Toussaint de prendre ses distances avec ces deux commandants rebelles à ce stade. De plus, la monarchie offrait aux insurgés un point d'ancrage symbolique en un moment de très grande incertitude politique en Europe. Dans quelques mois, la France allait devenir une république. Le royalisme était aussi un point de ralliement utile : l'importance qu'il accordait à la figure d'un chef charismatique et fort continuait à fasciner les esclaves nés en Afrique, et il donnait aux « brigands » une respectabilité que leurs adversaires blancs à Saint-Domingue cherchaient constamment à leur dénier. Qui plus est, Toussaint était véritablement attiré par certains aspects du royalisme : la foi en un chef providentiel, la valorisation du devoir, du sacrifice et de l'honneur, l'attachement à la politesse et à la bienséance, et par-dessus tout, une profonde religiosité. Un officier royaliste espagnol alors en contact avec les rebelles raconte avoir assisté à une cérémonie religieuse présidée, en l'absence de prêtre, par un officier supérieur noir. Bien qu'il ne l'ait pas formellement identifié, il est fort probable qu'il s'agissait de Toussaint, déjà connu pour être toujours prêt à monter en chaire, au sens figuré et parfois au sens propre⁷⁷.

Toussaint profite aussi de cette période pour consolider sa position militaire et entraîner ses propres forces dans le camp fortifié de La Tannerie. Son autorité croissante est reflétée dans une lettre où

Biassou fait référence à lui comme « Monsieur le Maréchal » et le décrit inspectant les zones tenues par les rebelles, « rétablissant l'ordre, la paix et la tranquillité »⁷⁸. Il s'agit de la première mention que nous ayons de son attachement à la discipline, vertu d'une importance critique. Le Maréchal rebelle devait sans doute être secondé dans cette tâche par ses frères Paul et Jean-Pierre et son neveu Moïse, qui devinrent des personnages clés de son entourage, ainsi que par Jean-Jacques Dessalines, l'un de ses futurs généraux, qu'il recrute à cette époque. Ces renforts arrivent à point nommé, car six mille soldats français débarquent à Saint-Domingue en octobre 1792 pour lancer une contre-offensive majeure. Les rebelles perdent des positions importantes, notamment Ouanaminthe (à la frontière avec Santo Domingo) et Dondon. Toussaint lui-même subit une forte pression en cherchant à défendre le Morne Pelé, le poste avancé qui protège La Tannerie. Bien que s'étant battu avec courage, il est obligé de battre en retraite après avoir subi de lourdes pertes. Impressionné par le courage de son secrétaire, Biassou, qui sait à peine tenir un fusil, le promeut général en décembre 1792 et à partir de cette date, il le désigne dans ses déclarations comme « notre général d'armée »⁷⁹.

Alors que les troupes françaises augmentent leur pression sur les insurgés au début de 1793, ces derniers entament des démarches officielles auprès de l'Espagne, qui contrôle le territoire voisin de Santo Domingo. Comme nous l'avons dit, on a la preuve que l'insurrection d'août 1791 a bénéficié du soutien clandestin d'agents espagnols, toujours prêts à nuire aux odieux Français. Même si officiellement les autorités de Santo Domingo se déclarent neutres, des contacts ont lieu localement entre chefs rebelles et responsables militaires et religieux espagnols, surtout dans la région de la frontière. En 1792, d'après le témoignage d'un prisonnier, les camps rebelles reçoivent régulièrement des munitions, de l'alcool, du tabac, du poisson séché, de la viande salée ou fraîche, fournis par les Espagnols⁸⁰. Les archives coloniales espagnoles révèlent aussi que pendant les premiers mois de 1792, Biassou entretient une correspondance avec le gouverneur de Santo Domingo, Joaquín García y Moreno⁸¹, mais l'Espagne ayant rejoint la coalition qui a déclaré la guerre à la France après l'exécution de Louis XVI en janvier 1793, les conditions sont désormais propices à une véritable alliance.

Dans les premiers mois de 1793, Toussaint est envoyé prendre contact avec les Espagnols qui lui proposent, comme prévu, des termes extrêmement favorables : l'émancipation immédiate de tous les combattants esclaves et leur incorporation comme auxiliaires dans les forces espagnoles, avec les mêmes « libertés, exemptions, propriétés et prérogatives » que les sujets espagnols⁸². D'après les archives

espagnoles, dès juin 1793, Toussaint est devenu général de l'armée auxiliaire et commande quatre mille hommes⁸³. Un mois plus tard, il reprend la ville de Ouanaminthe avec tant de panache que le gouvernement espagnol lui offre une récompense de 400 pesos⁸⁴. Il rejette avec hauteur les demandes des Français qui le somment de reconnaître leur autorité et répond que ses hommes sont « sous la protection du roi d'Espagne⁸⁵ ». À partir de septembre 1793, l'en-tête de ses lettres porte la mention « Général des Armées de Sa Majesté Très Catholique et Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis⁸⁶ ». De fait, durant ces mois, il a attaqué les Français avec fougue. Dondon, Marmelade, Verrettes, Petite-Rivière et Plaisance sont tombés entre ses mains, plus souvent par la ruse que par les armes, car la plupart des soldats du camp français sont noirs et il veut à tout prix éviter de faire couler leur sang. Ainsi il s'empare de Marmelade en retournant l'un de ses principaux défenseurs républicains, André Vernet, un homme de couleur qui rejoint sur-le-champ son secrétariat (et épousera plus tard l'une de ses nièces⁸⁷). L'apogée de cette habile campagne est la prise de la ville côtière des Gonaïves en décembre. Invité à y pénétrer par les troupes républicaines chargées de la défendre, il est reçu en triomphe et à partir de cette date, la ville devient un bastion louverturien⁸⁸. Le gouverneur Garcia est si satisfait de son « efficacité et compétence, contrairement à ceux de sa couleur » qu'il salue Toussaint comme « un brave guerrier » et lui accorde une médaille en or de la part du roi d'Espagne⁸⁹.

Pendant ce temps-là, la situation politique en France évolue. L'Assemblée constituante favorable aux colons est remplacée par une législature plus progressiste qui, en avril 1792, promulgue un décret abolissant toutes les discriminations raciales dans les colonies. La Révolution française avait pris presque trois ans pour en arriver à ce stade élémentaire. En septembre 1792, la France devient une république et les commissaires du nouveau régime arrivent à Saint-Domingue. Parmi eux se trouve Léger-Félicité Sonthonax, figure clé de l'histoire révolutionnaire de la colonie, qui y proclame officiellement la République en décembre 1792⁹⁰. Il a la réputation d'être un défenseur de la réforme coloniale. En 1790, il avait écrit un article pour dénoncer la traite et l'esclavage et annoncer leur disparition imminente⁹¹. Des contacts sont pris entre les envoyés français et les rebelles, et les archives espagnoles révèlent que Toussaint et Biassou étaient en correspondance avec Sonthonax dans les mois qui suivirent son arrivée à Saint-Domingue⁹². Cependant Toussaint n'est pas tenté de s'allier aux Français à ce stade car il n'a guère de raisons de faire confiance aux républicains. Une des premières annonces des commissaires à leur arrivée à Saint-Domingue avait été pour

réaffirmer que « l'esclavage est nécessaire pour la culture et la prospérité des colonies » et qu'ils ne remettraient pas en cause « les prérogatives » des planteurs à cet égard. Sonthonax prend même la peine de faire traduire en kreyòl le *Code noir*, rebaptisé « Code républicain du servage », par euphémisme⁹³. De telles initiatives visaient à rassurer les colons blancs, mais elles consternaient les esclaves noirs. De plus, le camp français, paralysé par le chaos de l'administration, ne présente pas une image attrayante : en un an, la colonie voit défiler quatre gouverneurs successifs. Ce spectacle d'anarchie culmine en juin 1793 avec l'incendie du Cap à la suite de querelles intestines meurtrières entre forces françaises rivales, un épisode qui entraîne plusieurs milliers de victimes⁹⁴.

Malgré ces circonstances exceptionnellement difficiles, Toussaint n'abandonne pas la cause abolitionniste. Il conçoit un plan militaire audacieux pour unifier toute l'île d'Hispaniola sous le contrôle des Espagnols, à la condition que ces derniers acceptent d'émanciper tous les esclaves, et pas seulement ceux qui servent dans leurs armées. Il adresse sa proposition à son supérieur direct, le marquis Matias de Armona, qui la rejette après avoir consulté le gouverneur Garcia⁹⁵. Pendant la première moitié de 1793, Toussaint sonde également les Français, espérant obtenir une alliance aux mêmes termes que celle offerte par les Espagnols : amnistie générale pour tous les rebelles et émancipation pour tous les esclaves. Même si les Français semblent évoluer en faveur de l'abolition, ils ne proposent qu'une émancipation limitée. Toussaint déverse toute son amertume dans une proclamation publiée le 8 août 1793, dans laquelle il dénonce la « perfidie » des républicains, accusés de « détruire des milliers de gens désespérément pauvres » et de « mettre à mort un roi innocent sur un échafaud misérable ». Toussaint ne se préoccupait pas particulièrement du sort du pauvre Louis XVI, mais c'était une bonne occasion de retourner l'accusation traditionnelle de barbarie contre les Français, dont le pays était devenu « une terre de crime et de carnage », où le « sang innocent » des croyants était versé « au nom de la République ». Il s'en prend aux nouveaux commissaires français, qu'il décrit comme des scélérats envoyés pour remettre les Noirs dans les chaînes et mener une guerre d'extermination contre les insurgés, en leur infligeant « torture et misère » et en les poursuivant « comme des bêtes féroces⁹⁶ ». Cette violente rhétorique ne doit pas être prise au pied de la lettre, puisque nous savons par d'autres sources que Toussaint était en contact avec d'autres officiels militaires français à l'époque et qu'il autorisa même le transfert au Cap de ravitaillement en provenance de régions sous son contrôle. Une rencontre était également prévue avec des commandants républicains début août 1793⁹⁷.

Les déclarations de Toussaint pendant cette période doivent être interprétées dans le contexte de sa campagne pour convaincre ses frères noirs que c'était lui qui était le plus ardent défenseur de leur émancipation, plutôt que les autres chefs rebelles ou les Français. Il affirme à plusieurs reprises que la liberté doit être reconnue comme un principe universel. Quelques semaines plus tard, dans son appel aux gens de couleur qui soutiennent encore les Français, il revient sur ce thème et répète qu'il ne pourra pas y avoir de liberté à Saint-Domingue tant que tous ne seront pas libres. Ceux qui avaient lancé la rébellion d'août 1791 avaient été les initiateurs de la lutte pour l'abolition dont ils avaient posé les fondations. Puis il conclut, non sans grandiloquence : « C'est moi qui le premier levai l'étendard de l'insurrection contre la tyrannie... C'est à moi d'y travailler comme étant le premier porté par une cause que j'ai toujours soutenue ; je ne puis céder le pas, ayant commencé, je finirai⁹⁸. »

Prendre la tête de la révolution noire était cependant impossible tant que Toussaint restait, officiellement du moins, le subordonné de Jean-François et de Biassou, et général auxiliaire des forces monarchiques espagnoles. Quels que soient les éloges dont le gouverneur Garcia et ses hommes couvraient leur nouvel allié, leur correspondance montre qu'ils considéraient toujours Toussaint avec méfiance, les rebelles noirs avec mépris, et l'idée d'émancipation universelle comme une abomination absolue. De plus, à partir de la mi-1793, la position française change radicalement avec la décision unilatérale prise par Sonthonax en août d'abolir l'esclavage dans le nord de Saint-Domingue. Toussaint rejette cette annonce, la considérant, non sans raison, comme une manœuvre. Le commissaire avait renié sa promesse de maintenir l'esclavage dans les territoires français uniquement parce qu'il avait compris que l'émancipation était le prix à payer pour garder un quelconque soutien populaire parmi les Noirs du Nord – en particulier le soutien de ceux qui combattaient du côté français. Toussaint note aussi que Sonthonax a eu du mal à convaincre les autres commissaires de la nécessité de ce décret et qu'il est incapable de le faire appliquer même dans les poches de territoire officiellement sous son contrôle. Pendant ce temps, les colons esclavagistes aux abois, perfides jusqu'au bout, livrent Saint-Domingue aux Britanniques en échange de la sauvegarde leurs intérêts. Les villes de Jérémie, Môle-Saint-Nicolas et Saint-Marc sont ainsi remises aux Britanniques, puis dans la foulée celles de l'Arcahaie et Port-Républicain. Dans tous ces endroits, l'esclavage est rétabli par la nouvelle force d'occupation, dont les effectifs s'élèvent à terme à vingt mille hommes⁹⁹.

Alors que 1793 touche à sa fin, la question de l'esclavage est

devenue la pierre de touche, et Toussaint doit désormais réévaluer sa position. La première rupture intervient avec Jean-François. Les deux hommes ne se sont jamais beaucoup appréciés et à mesure que Toussaint gagne en stature et en autorité, le « généralissime » cherche à plusieurs reprises à lui rogner les ailes. Il provoque des escarmouches contre Toussaint et va jusqu'à le capturer et l'emprisonner à Vallières fin 1792, d'où Biassou doit venir le tirer¹⁰⁰. Toussaint lui est reconnaissant de cette intervention et affirmera plus tard qu'elle lui a sauvé la vie. Mais au début de 1794, sa relation avec Biassou commence, elle aussi, à se détériorer rapidement. Croyant que Toussaint essaie de prendre sa place, le « vice-roi » tend un piège à son subordonné. Il foment le passage à tabac d'un dénommé Thomas, commandant d'un avant-poste rebelle à Barade, et demande à ses propres hommes de prétendre avoir agi sur l'ordre de Toussaint. Lorsque ce dernier arrive à Barade peu après, Thomas et ses soldats ouvrent le feu, blessant Toussaint et tuant sept de ses lieutenants, dont son frère Jean-Pierre Louverture qui chevauchait à côté de lui¹⁰¹.

Dans une longue lettre véhémement, datée du 20 mars 1794, un Toussaint en fureur dénonce Biassou aux autorités espagnoles. Le général est un homme simple et vulnérable, sans grande instruction, facilement égaré par les canailles qui l'entourent, en particulier son secrétaire personnel, un homme dangereux qui ne cherche qu'à semer la confusion. La liste exhaustive de ses travers inclut notamment sa faiblesse d'esprit (« n'ayant jamais eu pour sentiment que les impressions que lui donnaient ceux qui lui parlaient le dernier ») et son caractère « brouillon, impétueux et étourdi ». Toussaint rend Biassou responsable de l'attaque meurtrière qui a coûté la vie à son frère et l'accuse de systématiquement fomenter des dissensions parmi les soldats des troupes auxiliaires. C'est alors que Toussaint prend officiellement son autonomie militaire et se déclare, depuis son quartier général de Marmelade, « commandant général » des forces noires, affirmant : « Le général Biassou n'est point mon supérieur et ne l'a jamais été ». Il y avait là plus qu'une touche de licence poétique, mais Toussaint s'était laissé entraîner par le flot irrésistible de sa rhétorique¹⁰².



iller des zones contr

par Toussaint, tout en essayant de nouveau de rejeter la responsabilité sur lui. Il affirmait aussi que Toussaint prévoyait de « se détacher des Espagnols » et commencerait par attaquer Saint-Raphaël, où sa femme et ses enfants étaient toujours les hôtes de marque des autorités espagnoles. Son but était manifestement de discréditer Toussaint aux yeux des Espagnols¹⁰³. Derrière ces accrochages avec Jean-François et Biassou se cachait une différence fondamentale entre eux et Toussaint sur la question de l'émancipation. Non seulement cette question ne figurait pas à l'ordre du jour des deux généraux, mais au grand scandale de Toussaint, ces chefs de l'insurrection noire se livraient à un actif trafic d'esclaves. Toussaint donne des détails précis sur l'implication de Biassou dans ce « commerce infâme » : Biassou envoyait des agents « arracher leurs femmes et leurs enfants » aux insurgés pendant que ces derniers étaient engagés sur la frontière et les vendaient comme esclaves¹⁰⁴.

Révolté par un comportement aussi méprisable, Toussaint défend la cause de l'émancipation dans les paroisses des Gonaïves, d'Ennery, de Plaisance, de Marmelade et de Dondon, où il encourage les esclaves des plantations à rejoindre son armée et leur promet la liberté et sa protection. La position de Toussaint, radicalement opposée à celle de Jean-François et de Biassou, le place aussi en conflit direct avec les colons contre-révolutionnaires présents dans les zones contrôlées par les Espagnols. Ces régions abritent en effet de nombreux réfugiés blancs rancuniers qui défendent ouvertement l'esclavage, toujours légal à Saint-Domingue. Ils organisent des milices armées et prônent la terreur pour « ramener les nègres à l'ordre », certains rêvant même de reconquérir les territoires français perdus¹⁰⁵. En avril 1794, Jean-Baptiste Laplace, un de leurs représentants, dénonce Toussaint auprès du gouverneur Garcia : « Toussaint enlève et arme tous les esclaves de leurs habitations, et prêche la désobéissance et l'insubordination... il est coupable du crime de félonie et de haute trahison, et nous demandons que [sa] tête tombe¹⁰⁶. »

La pression augmente donc de toutes parts. C'est alors que les relations entre Toussaint et ses protecteurs espagnols commencent, elles aussi, à se détériorer à partir de la fin de 1793. En apparence, le tableau semble idyllique : Toussaint, salué comme un guerrier intrépide par les autorités espagnoles, continue à affirmer son allégeance inconditionnelle à la monarchie espagnole. Toujours à Saint-Raphaël en novembre 1793, il participe à une cérémonie de réconciliation, organisée par les Espagnols, avec Jean-François et Biassou, au cours de laquelle il accepte d'enterrer la hache de guerre. Le mémorandum détaillé, signé par les trois hommes, inclut la promesse de ne plus jamais dire du mal les uns des autres et « d'oublier les dissensions passées » avant de conclure par

l'engagement solennel que tous trois resteront « de fidèles vassaux du plus grand et meilleur de tous les monarques, le roi d'Espagne¹⁰⁷ ». Même dans ses lettres de mars 1794 où il attaque Biassou car la réconciliation n'a pas duré, Toussaint réaffirme sans réserve son engagement à défendre la cause monarchique « jusqu'à la dernière goutte de [mon] sang ». Il décrit sa fidélité au roi Bourbon comme « inébranlable et ferme comme un rocher ». Pour faire bonne mesure, il invoque sa foi catholique en comparant ses convictions loyalistes à une « religion » et les persécutions dont il fait l'objet aux souffrances de Jésus-Christ¹⁰⁸.

Mais la croix du martyr devient de plus en plus lourde à porter. Les forces de Garcia cachent mal leurs préjugés raciaux contre les anciens esclaves qui forment les troupes auxiliaires. Début 1794, des affrontements éclatent à plusieurs reprises entre les soldats espagnols en garnison aux Gonaïves et les combattants de Toussaint. En l'occurrence, les clivages idéologiques et raciaux coïncidaient parfaitement. Plus grave encore, le marquis de Armona, le principal interlocuteur de Toussaint, avec qui il avait progressivement établi des relations cordiales (c'est chez lui qu'avait eu lieu la cérémonie de réconciliation avec Biassou et Jean-François) est remplacé par don Juan Bautista Gemir y Lleonart. Ce personnage, bien plus réceptif aux récriminations des colons contre Toussaint, traite les troupes auxiliaires noires avec un mépris non dissimulé. Il est significatif que Lleonart et ses supérieurs aient pris le parti de Biassou quand le conflit entre ce dernier et Toussaint s'envenime début 1794. Les forces espagnoles assignent même à résidence la femme de Toussaint et ses enfants pendant un moment et emprisonnent son neveu Moïse. Ce qui provoque une réaction amère de Toussaint, qui se déclare « singulièrement frappé » par la façon dont le haut commandement espagnol traite sa famille¹⁰⁹.

Même si la date exacte à laquelle Toussaint transfère son allégeance de l'Espagne à la France demeure incertaine, il est manifeste que dès le début du mois de mai 1794, Toussaint est en contact étroit avec les autorités françaises et mi-mai, il indique clairement qu'il a embrassé la cause française¹¹⁰. Prudent, il organise le retour auprès de lui de sa femme et de ses enfants et leur fait quitter Saint-Raphaël (en ayant même le front de faire payer leur voyage aux Espagnols). L'un des moments clés de ces transitions fut l'affrontement qui éclata aux Gonaïves fin avril, au cours duquel les auxiliaires noirs demandèrent la reddition de la garnison espagnole. Les soldats espagnols s'enfuirent, et près de cent cinquante colons blancs furent massacrés début mai. Toussaint écrivit au curé des Gonaïves et à la population blanche pour exprimer ses regrets après le massacre¹¹¹, mais peut-être s'agissait-il là d'une frappe préventive préméditée contre les colons

blancs contre-révolutionnaires les plus déterminés. La légende veut qu'avant de donner l'ordre de cette purge, Toussaint soit allé entendre la messe.

Pour autant c'est un signe de ses qualités de souplesse et d'adaptation que même après cette sanglante rupture, Toussaint n'ait pas coupé les ponts avec ses anciens alliés espagnols, et qu'il leur ait laissé croire qu'il pourrait encore coopérer fructueusement avec eux. Il écrit à Biassou pour lui demander d'oublier leurs anciennes querelles et l'inviter à se rallier aux Français, et cherche à l'amadouer en le félicitant pour son récent mariage. Mais le général rejette ces avances. Il semble cependant que Garcia et Leonart soient tombés dans le piège, alors même que Toussaint arborait fièrement les couleurs françaises dans leurs anciennes possessions, depuis les Gonaïves, Ennery et Petit-Rivière jusqu'à Dondon et Marmelade. Toussaint leur affirma que son changement d'allégeance n'était que des « rumeurs » colportées par ses ennemis, déclarant même que les Gonaïves avaient été menacés non par les Français, mais par les Britanniques. On ne sait pas clairement si Leonart crut ces affabulations, mais il fut suffisamment crédule pour envoyer à Toussaint du bétail, et même des munitions, longtemps après que Toussaint se fut rallié aux Français. Les deux hommes continuèrent à échanger des lettres¹¹² : début octobre 1794, Toussaint protestait toujours de sa « fidélité » à l'Espagne. À cette date, l'homme que Leonart avait traité de « nègre vindicatif et arrogant » présenta un ultimatum à l'Espagnol et le chassa sans cérémonie de Saint-Michel et de Saint-Raphaël¹¹³. Il ne resta à Don Garcia qu'à panser ses blessures et à fulminer contre « les instincts perfides et trompeurs » de son ancien officier¹¹⁴.

Mi-1794, Toussaint a donc fini son apprentissage mouvementé de révolutionnaire. Un nouveau périple, plus ambitieux, commence pour lui. Du jour où il a rejoint l'insurrection de 1791 jusqu'à son ralliement aux Français, il est resté résolument fixé sur un objectif : l'émancipation de ses « frères », les esclaves noirs de Saint-Domingue. Il est porté par les extraordinaires qualités de ces hommes et ces femmes : leur inventivité intellectuelle, leur courage, et surtout leur esprit de liberté qui fait écho à son propre sentiment instinctif de liberté naturelle. Dans le même temps, il essaie de détourner leurs aspirations du projet makandaliste consistant à débarrasser la colonie de toute présence blanche. Toussaint veut au contraire amener ces hommes et ces femmes à la vision d'une communauté politique d'égaux dans laquelle Noirs, Blancs et gens de couleur pourraient coexister pacifiquement. Cet idéal de fraternité était loin d'être universellement accepté, encore plus d'être mis en œuvre, mais ses contours étaient déjà clairement définis dans l'esprit de Toussaint, et il

s'incarnait dans les valeurs et le fonctionnement de sa nouvelle armée révolutionnaire, forte de six mille hommes.

Vu sous cet angle, il serait erroné de considérer la décision de Toussaint de rejoindre le camp français en 1794 comme une « conversion » de fond au républicanisme jacobin (ni d'ailleurs comme un « abandon » de l'Espagne). Depuis qu'il a rejoint l'insurrection de 1791, il s'est forgé ses propres idées et valeurs en combinant la tradition révolutionnaire dominguoise avec des éléments royalistes et républicains qui lui étaient singuliers. Il existe un décalage significatif entre cette synthèse intellectuelle singulière et le républicanisme colonial français des années 1790, comme nous le constaterons plus tard. Par exemple, même après avoir aboli l'esclavage, les révolutionnaires français n'ont jamais reconnu la légitimité de l'insurrection des esclaves de 1791. Plus généralement, ils n'ont donné à Toussaint aucune raison de leur faire confiance, ni collectivement ni individuellement : Toussaint les a vus trahir la Révolution en refusant d'appliquer la Déclaration des droits de l'homme de 1789 aux colonies, puis faillir de nouveau en laissant la bourgeoisie esclavagiste mercantile et les colons racistes les plus inflexibles dicter la politique de la France à l'égard de Saint-Domingue. Même s'il s'agissait d'un acte symbolique majeur, l'abolition de l'esclavage décrétée par le commissaire Sonthonax en 1793 avait été motivée par la nécessité plus que par des principes. Elle reflétait sa tardive compréhension d'une réalité que Toussaint avait perçue dès le début : c'étaient des esclaves eux-mêmes qui, par leur insurrection, avaient rendu l'esclavage impossible. Cette compréhension transparaît dans la réponse hautaine que Toussaint fit à un commandant français qui lui offrait de rallier le camp républicain : « Je vous présenterai les armes quand vous reconnaîtrez mon roi. » Cette réplique est généralement citée comme preuve de ses sympathies royalistes, mais son élément le plus significatif est qu'il se présente par son nom d'esclave, « Toussaint Abréda¹¹⁵ ». De même, le décret d'abolition promulgué par la Convention en février 1794 ne joua pratiquement aucun rôle dans la décision de Toussaint : la nouvelle n'arriva à Saint-Domingue qu'en juillet 1794, plusieurs mois après son ralliement au camp français.

Il y eut cependant une personnalité française majeure dont les rapports avec Toussaint eurent une grande importance, et qui allait jouer un rôle capital dans sa future carrière politique : Étienne Maynaud de Laveaux, aristocrate radical qui embrassa la cause révolutionnaire avec ferveur et arriva à Saint-Domingue en tant qu'officier de l'armée française. Les relations entre les deux hommes n'avaient cependant pas commencé sous de bons auspices. Début janvier 1793, Laveaux avait pris d'assaut le camp fortifié de La Tannerie, forçant les rebelles à battre en retraite. Parmi les milliers de

« brigands » qu'il affronta ce jour-là figurait Toussaint, et les deux hommes échangèrent sans doute des coups de feu de part et d'autre des tranchées¹¹⁶. Quelques mois plus tard, Toussaint tendait la main au commandant français, qui avait entre-temps été nommé gouverneur de la colonie¹¹⁷. Toussaint sentait que « Papa Laveaux » était un oiseau rare parmi les envoyés français, un homme à la fois sincèrement républicain et engagé avec force dans la défense de l'émancipation des Noirs.

Répondant à l'une des premières lettres que lui envoie Laveaux, Toussaint reconnaît qu'il a été « induit en erreur » par les Espagnols, « ennemis de la République et du genre humain », tout en lui faisant remarquer que les Français avaient dédaigné sa proposition d'alliance en 1793. Il avait donc été obligé de se tourner vers les Espagnols parce qu'ils lui avaient offert, à lui et à ses hommes, liberté et protection ; il avait désormais compris que ces « perfides protecteurs » avaient seulement cherché à « faire s'entre-égorger [les Noirs] pour diminuer [leur] nombre et pour surcharger le restant de [leurs] chaînes, et les faire retomber dans l'ancien esclavage ». Demandant à Laveaux « d'oublier le passé », Toussaint promet qu'il ne sera désormais occupé « qu'à écraser les ennemis de la République¹¹⁸ ». Quand il apprend finalement que la Convention à Paris a décrété l'abolition de l'esclavage, Toussaint déclare à Laveaux que « c'est une nouvelle bien consolante pour tous les amis de l'humanité ». Mais il ne s'attarde pas sur le sujet. La majeure partie de sa lettre est consacrée à ses succès sur le front militaire contre son vieux rival Jean-François¹¹⁹.

Laveaux, pour sa part, ne peut cacher son enthousiasme à l'idée d'avoir fait une telle recrue pour la cause française. Il se porte garant du respect de Toussaint pour le principe de liberté générale. Le révolutionnaire noir, note-t-il, lui a confirmé qu'une des principales raisons de son ralliement était qu'il avait découvert que Jean-François et Biassou « vendaient en esclavage les hommes, les femmes, et les enfants qui étaient considérés comme des “mauvais sujets”¹²⁰ ». Après avoir rencontré Toussaint, le gouverneur porte aux nues « ce citoyen brave et méritant » qui, selon lui, ferait un « commandant idéal » pour la gendarmerie de Saint-Domingue, en cas de réorganisation¹²¹. S'il avait eu connaissance de cette recommandation légèrement condescendante, Toussaint aurait probablement souri : ses ambitions étaient d'une tout autre nature.

Chapitre III

Braves guerriers républicains

Début 1795, Toussaint tance vertement ses officiers parce qu'ils n'ont pas respecté ses instructions à la lettre : « Je vous ai déjà dit qu'un bon militaire doit paraître froid par l'extérieur, et exact, brûlant et fidèle dans l'intérieur, pour son service¹. » Cette exhortation résume son caractère, mais elle révèle aussi l'ampleur des défis qui l'attendent depuis qu'il a embrassé la cause républicaine. Le défi principal est la campagne pour repousser hors de Saint-Domingue les Espagnols et les Britanniques, et leurs alliés, les colons français traîtres. Pour les Britanniques, l'invasion de Saint-Domingue est un élément clé d'une stratégie plus large adoptée en 1793 par William Pitt et son secrétaire d'État à l'Intérieur, Henry Dundas. Leur but est de conquérir les riches colonies antillaises de la France afin d'éradiquer la menace navale française dans la région et de préserver le système de l'esclavage et des plantations². Mi-1794, les Britanniques se sont emparés de la Martinique, de Sainte-Lucie et de la Guadeloupe et ils ont pris Port-au-Prince à Saint-Domingue. Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, ils finissent par contrôler une large tranche de la province de l'Ouest, notamment Saint-Marc et Léogane, ainsi qu'une bande de territoires autour de la ville côtière de Jérémie. Les forces espagnoles, alliées des Britanniques, occupent quant à elles des portions significatives de la province du Nord, de même que la majeure partie du territoire de l'Est en bordure de la frontière avec Santo Domingo, de Fort-Dauphin jusqu'à Mirabalais.

Toussaint rejoint donc le camp français à un moment particulièrement critique. À l'exception de la province du Sud toujours loyale, il ne reste aux mains des républicains que de petites enclaves autour de Cap-Français et de Port-de-Paix. Déloger les ennemis de sa terre natale est pour Toussaint une priorité absolue, d'autant plus que les Britanniques ont immédiatement rétabli l'esclavage dans les zones

sous leur contrôle, comme ils l'ont fait ailleurs dans la région, par exemple en Martinique. Ils agissent avec le soutien enthousiaste des colons royalistes français. Comme l'écrit l'un d'eux, engagé aux côtés des Britanniques : « Porter les armes contre les esclaves révoltés de Saint-Domingue, ce n'était point trahir sa patrie, c'était la sauver³. » Les Britanniques bénéficient de la supériorité tactique que leur confèrent le contrôle des mers, l'équipement de leurs troupes et leurs ressources financières (« l'or de Pitt », qui est libéralement distribué pour corrompre les populations locales⁴). Le plus grand défi pour Toussaint, d'où l'impatience que l'on entend dans sa déclaration, est donc de transformer ses propres combattants débraillés, la plupart issus de bandes de marrons, en une armée efficace. Il y parvient en trois ans : il vainc d'abord les Espagnols, puis chasse de la colonie les Britanniques et leurs alliés royalistes français, et ce faisant, constitue une armée noire de « braves guerriers républicains⁵ », disciplinés et à ses ordres.

Toussaint débute sa campagne par une série de victoires rondement menées contre ses anciens alliés espagnols. Ses troupes infligent de lourdes pertes à son ancien ami Jean-François, resté fidèle au roi d'Espagne et contraint de quitter la colonie lorsque les Espagnols signent un traité de paix avec la France en juillet 1795. Par ce traité dit de Bâle, les Espagnols abandonnent toutes leurs positions à Saint-Domingue et cèdent officiellement le contrôle de Santo Domingo aux Français⁶. À partir de sa base, le secteur occidental de l'Artibonite, une zone d'environ 230 km² où il installe près de trente camps militaires, Toussaint attaque alors sans relâche les Britanniques et leurs auxiliaires royalistes français, provoquant plus de deux cents engagements lors des premiers mois. Ceci lui permet de les repousser de la plus grande partie de la province de l'Ouest. Les opérations s'enlissent ensuite, et les Britanniques regagnent un peu de terrain en 1796, même si à la fin de cette année, ils reconnaissent en privé que leur position est devenue intenable. Effectivement, mi-1797, après une autre campagne des forces républicaines de Toussaint, les Britanniques sont délogés de positions stratégiques majeures, notamment dans le Mirebalais, les montagnes de Grand-Bois, et les environs de Lascahobas, Banica et Saint-Jean. L'armée de Toussaint, désormais forte de quinze mille hommes, les fixe dans une étroite bande littorale qui comporte Port-au-Prince et Saint-Marc, ainsi que Môle-Saint-Nicolas au nord-ouest et Jérémie au sud.

Après une dernière campagne début 1798, Toussaint conclut un armistice. Après avoir perdu quinze mille hommes et dépensé plus de dix millions de livres, les Britanniques à bout de forces acceptent d'évacuer les positions qu'ils tiennent encore sur l'île. En octobre 1798, Toussaint a atteint son but : débarrasser la Saint-

Domingue républicaine des forces royalistes britanniques et françaises. Le thème central de ce chapitre sera d'étudier comment Toussaint et ses hommes sont parvenus à de tels exploits, d'autant plus prodigieux que par leurs victoires, ces intrépides soldats ont renversé les stéréotypes raciaux, alors prédominants, sur la supériorité militaire des Européens et l'incapacité supposée des soldats noirs à mener une guerre. C'était l'opinion commune à la fin du XVIII^e siècle, non seulement parmi les adversaires politiques et militaires de Toussaint, mais également chez la plupart de ses alliés français – une opinion adoptée avec ardeur aussi bien par Adolphe Thiers (qui qualifia de « médiocres » les compétences militaires de Toussaint et les cantonna à « l'art des embuscades ») que par nombre d'historiens contemporains⁷. Dans cette perspective, l'approche modernisatrice de Toussaint, qui met l'accent sur l'emploi de troupes régulières et des techniques d'entraînement à l'europpéenne, représente une rupture temporaire par rapport aux méthodes de guérillas menées par la base. Caractéristiques des révoltes d'esclaves au début des années 1790, les techniques de Toussaint seront réutilisées avec succès durant la guerre d'indépendance contre l'armée d'invasion française⁸.

Toussaint est resté célèbre pour la précision avec laquelle il planifiait chaque opération. Il menait ses hommes par l'exemple, les galvanisant par sa présence et s'exposant volontairement au danger. Il développa aussi une série de tactiques très originales, qui combinaient les méthodes de la guérilla avec des formes de combat conventionnel, tout en intégrant aussi les compétences de ses soldats bossales. Ceci représentait la dimension militaire de sa conception de la fraternité. Dans le même temps, ses objectifs ne se limitaient pas aux objectifs conventionnels de la guerre, conquête de territoire et projection de puissance. Ils s'enracinaient dans un ensemble plus vaste de principes moraux et politiques – l'égalité, l'autonomie politique, l'humanité et la libération de l'occupation étrangère. Ils constituèrent ainsi une des premières manifestations de ce que Karma Nabulsi a appelé la « tradition républicaine de la guerre⁹ » moderne.

Toussaint ne se lassa jamais de rappeler à ses soldats et aux citoyens de Saint-Domingue que la lutte contre les Espagnols, les Britanniques et leurs laquais esclavagistes était une guerre d'émancipation politique. Le but du combat, il le dit à ses officiers, est « que la liberté soit honorée dans les lieux que nos ennemis souillent encore de leur présence... et que son culte soit dans le cœur des infortunés qui gémissent encore de leur oppression ». L'élimination de l'esclavage était donc au cœur de son idéal de fraternité, et il offrait aux Noirs de Saint-Domingue l'opportunité de démontrer leur sens de « l'honneur » en prouvant que les hommes qui étaient passés de la servitude à la dignité étaient dignes des bénéfices de la liberté¹⁰.

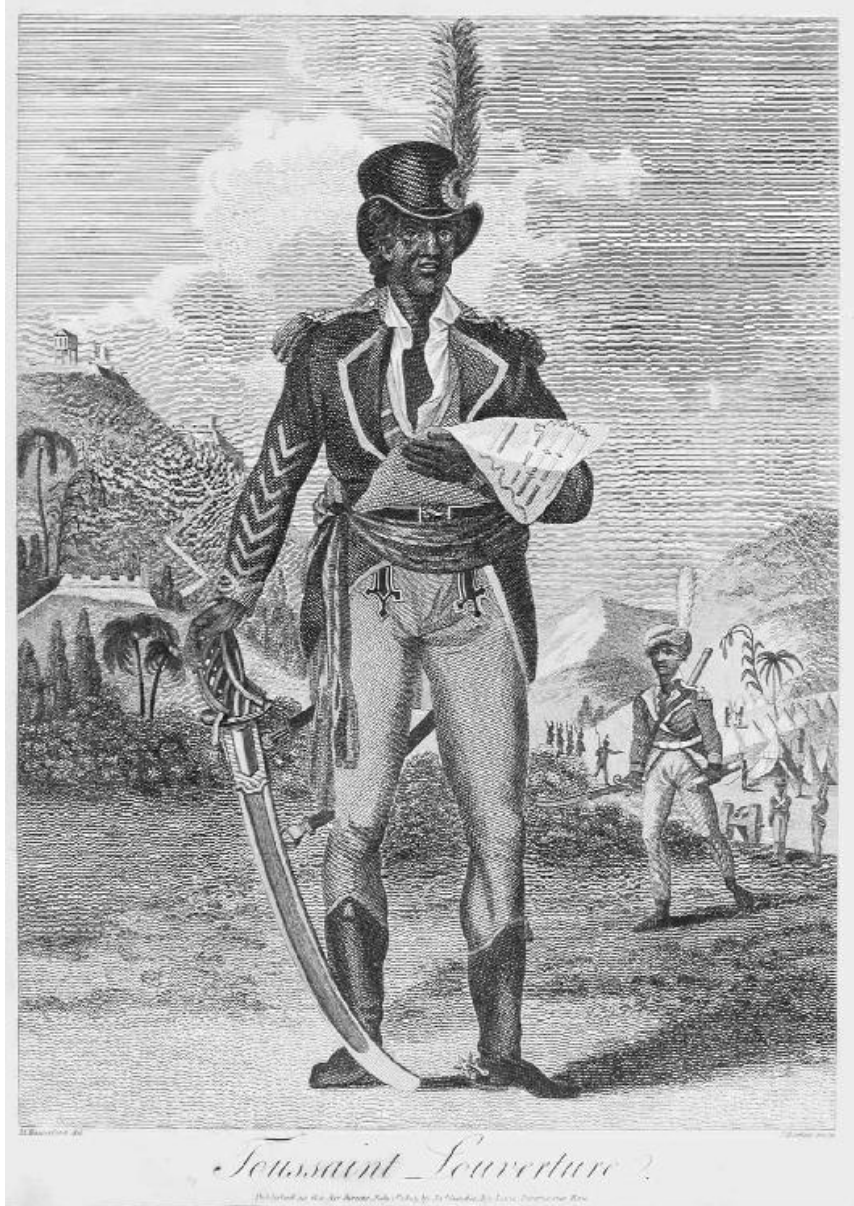
Une des sources principales pour comprendre l'art de la guerre selon Toussaint est sa correspondance avec Laveaux, le gouverneur général français qui supervisa son ralliement au camp français au milieu de l'année 1794. Laveaux occupe ce poste jusqu'en octobre 1796 et Toussaint lui envoie régulièrement des rapports, parfois très détaillés, sur ses engagements militaires. De la même manière que Bayon de Libertat avait été une figure centrale de sa vie prérévolutionnaire, Laveaux joua un rôle décisif au début de sa carrière révolutionnaire. Dès le début, le gouverneur reconnut qu'il avait affaire à un combattant exceptionnellement doué. Après lui avoir confié le commandement du front dans la province de l'Ouest en 1794, il envoie aux autorités françaises cette recommandation enthousiaste : « Je ne puis trop recommander ce brave citoyen si méritant. Il est plein de vertus, de courage, et de talents militaires ; rempli d'humanité, vraiment conquérant, infatigable dans ses travaux guerriers, c'est un véritable chef, et il est en état d'occuper les places les plus essentielles. Cet homme n'a jamais combattu que pour la liberté¹¹. »

Toussaint lui rend la pareille : à maintes reprises, il fait référence à lui comme à son « père », bien que le gouverneur ait au moins cinq ans de moins que lui. Il se décrit comme « un fils respectueux » prêt à suivre les ordres de son supérieur avec « reconnaissance et soumission sans réserve¹² ». En 1796, il lui exprime ainsi son dévouement en des termes lyriques : « Il existe sans doute des amitiés pures, mais je ne puis me persuader qu'il y en ait qui surpasse celle que j'ai pour vous, ni de plus sincère. Oui, Général, Toussaint est votre fils, il vous chérit ; votre tombeau sera le sien ; il vous soutiendra au péril de sa vie, son bras et sa tête sont toujours à votre disposition et si jamais il venait à succomber, il emportera avec lui la douce consolation d'avoir défendu un père, un ami vertueux et la cause de la liberté¹³. »

Laveaux a une connaissance très vaste de la littérature européenne en matière de stratégie militaire, et Toussaint tire profit de cette expertise intellectuelle¹⁴, mais ce qu'il apprécie le plus, c'est que le gouverneur fonde son action politique et militaire sur les principes de la fraternité républicaine. Dans sa base de Port-de-Paix, Laveaux traite ses soldats avec intégrité, les aide dans leurs tâches matérielles et partage équitablement les maigres rations entre soldats noirs et européens¹⁵. Toussaint apprécie aussi son engagement à défendre les intérêts économiques des Noirs libres, les anciens esclaves de Saint-Domingue, qui forment la majorité de la population de la colonie. Depuis leur émancipation en 1793, ils reçoivent désormais un salaire. S'ils travaillent sur une plantation, ils ont droit à un quart des revenus (après paiement de l'impôt gouvernemental)¹⁶. Le gouverneur, qui

parcourt de long en large les régions sous domination française, s'oppose avec succès aux propriétaires et aux gérants blancs qui refusent de payer leurs travailleurs¹⁷.

Pour résumer, Toussaint admirait Laveaux pour « [son] amour inébranlable pour les Noirs¹⁸ ». À son chapeau, il portait une plume offerte par le général français en signe de respect et d'amitié, mais aussi pour la protection qu'elle était censée lui apporter : c'est un extraordinaire exemple de l'aisance avec laquelle Toussaint combinait symbolisme européen et traditions magiques indigènes (la plume étant très souvent utilisée dans les rituels vaudous). Il sentait aussi que l'attitude de Laveaux n'était pas fondée sur une condescendance paternaliste mais sur un respect authentique de l'égalité républicaine. La preuve en fut faite lorsque Stephen Girard, un riche négociant américain, demanda à Laveaux en 1795 qu'on lui renvoie son esclave Crispin, qui s'était enfui de Philadelphie et s'était réfugié à Port-de-Paix. Laveaux, indigné, lui répondit : « Vous devez mal me connaître pour oser espérer qu'en violation de notre Glorieuse Constitution, je consentirais à contraindre un homme, contre sa volonté, à quitter le pays de la liberté où il s'est réfugié. À Philadelphie, [Crispin] était esclave. Ai-je le droit de lui ordonner de reprendre ses chaînes ? Assurément non¹⁹. » Plus tard, dans une de ses lettres, Toussaint félicite le gouverneur : « Au lieu de rebuter les Noirs, vous avez su leur inspirer la confiance, vous avez su leur faire aimer la République ; vous ne cherchiez pas à les trouver en faute, mais vous vous appliquiez à les diriger vers le bien, à les encourager. » Telle était précisément la philosophie de Toussaint²⁰.



Marcus Rainsford, officier britannique en voyage à Saint-Domingue en 1799, a eu l'occasion de rencontrer Toussaint. Dans son *Historical Account of the Black Empire of Hayti*, publié en 1805, il fait l'éloge de ses qualités de chef politique et militaire.

Ce système de valeurs partagé apparaît tout naturellement dans les proclamations militaires de Toussaint de cette période, où il affirme souvent être « envoyé par Laveaux, Gouverneur Général de cette colonie, pour vous porter la parole de paix ». Par exemple, lorsqu'il appelle un groupe de rebelles français à se rendre au début de 1795, il

leur déclare que lui et Laveaux croient tous deux dans les principes d'humanité et de paix. Toussaint ajoute : « Comme tous les républicains, je suis animé du désir ardent de ne trouver que des frères et des amis partout où je ferai marcher les troupes sous mon commandement²¹. » En l'honneur de la Révolution française, Toussaint nomme un de ses régiments « les sans-culottes » ; le répertoire musical de ses soldats inclut un certain nombre de chants révolutionnaires français dont *La Marseillaise* et *La Carmagnole*²².

L'engagement absolu que Toussaint attend de ses soldats sur le champ de bataille est plus qu'incarné par leur commandant. Il est l'exemple type du chef militaire charismatique. Modèle d'ascétisme, il ne dort que quelques heures par nuit, ne boit pas d'alcool, et sa résistance physique surpasse celle de ses soldats les plus solides²³. Son régime quotidien consiste en une simple assiette de légumes accompagnés de quelques morceaux de poulet ou de bœuf séché, ou, lorsqu'il n'y a pas de viande, d'œufs ou de fromage. Il se tient constamment informé des opérations militaires au moyen d'un efficace système de courriers qui lui permet de recevoir des messages à toute heure du jour et de la nuit, quel que soit l'endroit où il se trouve. Ses officiers ont ordre de le réveiller si une missive particulièrement urgente arrive²⁴.

Localiser Toussaint n'est pas chose facile parce qu'il est constamment en mouvement et chevauche à une allure telle que son escorte, pourtant constituée d'excellents cavaliers, se trouve fréquemment distancée. Cette impression d'omniprésence est si forte qu'elle donne à ses soldats le sentiment rassurant qu'il est toujours proche, un sentiment renforcé par sa prodigieuse mémoire des lieux et des personnes. Il a souvent une connaissance plus précise de la topographie de sites spécifiques que les guides qui ont été envoyés explorer le terrain et il peut presque toujours appeler ses officiers et ses soldats par leur nom, même s'il ne les a que brièvement rencontrés des années auparavant. Ces qualités lui confèrent une aura quasi mystique parmi ses hommes, dont beaucoup le considèrent comme une divinité. L'autorité de Toussaint réside aussi sur sa capacité à faire appel aux croyances surnaturelles de ses frères noirs. Par exemple, le foulard rouge qu'il porte souvent, soigneusement noué autour de la tête, est vu comme le symbole d'Ogoun Fer, l'esprit vaudou de la guerre et de la colère, qui mène ses adeptes au combat et les protège (dans la cosmologie d'Afrique de l'Ouest, cet esprit était aussi représenté par un forgeron, et associé à la guérison et à la réconciliation²⁵). Parmi ses soldats, beaucoup croyaient que ses décisions militaires lui étaient dictées par son esprit protecteur²⁶.

L'une des principales qualités de chef de guerre de Toussaint est

l'audace. Il se place très souvent en première ligne pour diriger la charge contre l'ennemi. On a de nombreux exemples de ses actions héroïques, dont beaucoup sont devenues légendaires de son vivant. En octobre 1794, lors de la reprise de Saint-Raphaël contre ses anciens alliés espagnols, il découvre que la position est défendue par une fortification en hauteur, équipée d'artillerie lourde et entourée d'un large fossé. La cavalerie républicaine charge à deux reprises, mais doit à chaque fois battre en retraite sous l'intensité du feu. Elle perd plus de deux cents hommes. Toussaint finit par effectuer une percée victorieuse en entraînant les cavaliers survivants jusqu'à l'intérieur de la position à travers une grêle de balles et de boulets. Cette troisième charge met l'ennemi en déroute²⁷. De même en août 1795, alors qu'il se bat pour reprendre la région de Mirebalais aux Espagnols et aux Britanniques, Toussaint dirige personnellement l'assaut à Lascahobas, contre un fort tenu par quatre cents hommes lourdement armés. Il mène une charge de cavalerie qui laisse un quart de ses ennemis morts²⁸.

Toussaint n'était pas seulement intrépide mais aussi talentueux : il savait utiliser toutes les techniques militaires à sa disposition. C'est ainsi qu'en juillet 1794, il s'empare, « le sabre à la main », des positions tenues par Jean-François à Dondon et à Fort-Dauphin, et pourchasse son ennemi en fuite jusque dans l'arrière-pays, l'obligeant à abandonner tout son équipement, ses munitions et ses documents. Comme il le rapporte avec jubilation à Laveaux : « Il n'a uniquement sauvé que sa chemise et son pantalon²⁹. » C'était aussi un excellent tireur, qui faisait bon usage de cette compétence : lors d'une attaque contre un autre avant-poste espagnol, il poursuit les soldats réfugiés dans les bois et manœuvre pour les forcer à se mettre à découvert, puis il arrive avec ses dragons et les élimine un à un³⁰. Début 1795, lors de la prise du fort de Saint-Malo, l'élément décisif est une charge à la baïonnette qu'il commande en personne³¹. Et quand toutes les autres tactiques avaient échoué, il lui restait son audace, parfois inconsidérée. Au plus fort d'un combat contre les Britanniques, les troupes de Toussaint tentent à plusieurs reprises de prendre une redoute défendue avec acharnement. Après plusieurs assauts infructueux, Toussaint et le général Pierre Agé, son chef d'état-major, prennent la tête d'un petit peloton et éliminent les dragons britanniques au corps-à-corps. Toussaint embrasse Agé et lui déclare qu'il a été « aussi intrépide grenadier que bon général³² » – ce qui était également vrai de son commandant.

Ces campagnes exigeaient d'extraordinaires actes de bravoure, mais aussi de grandes réserves d'énergie physique. En une occasion, Toussaint mentionne qu'il a été engagé au combat pendant quinze jours d'affilée. Le fait qu'il n'ait besoin que de quelques heures de

sommeil par nuit était certainement un avantage, mais ces longues batailles et l'exposition constante au feu avaient parfois des effets sur sa santé³³. Lors d'un épisode, Toussaint se précipite à la rescousse d'un commandant local de Petite-Rivière qui l'a appelé d'urgence après avoir été attaqué par des royalistes. Bien qu'atteint d'une forte fièvre, il chevauche toute la nuit pour aller aider ces soldats républicains à repousser une série de raids royalistes³⁴. En une autre occasion, de retour d'une tournée d'inspection dans l'Artibonite en décembre 1795, il écrit à Laveaux : « Le voyage m'a tellement échauffé que j'ai la fièvre³⁵. » Naviguer le long des côtes du nord et de l'ouest de Saint-Domingue, sur une mer souvent agitée, lui est également désagréable : lors d'une tournée d'inspection, il mentionne les « inconvénients » d'un voyage en mer³⁶.

En juillet 1796, alors qu'il tente de reprendre des positions aux Britanniques autour d'Arcahaie, Toussaint reconnaît avoir été « très malade » depuis sept jours³⁷. Pendant l'ensemble de ses campagnes, il a perdu des dizaines de chevaux tués sous lui, et il a été sérieusement blessé à dix-sept reprises. Stigmate le plus visible et permanent de ces blessures : il a perdu la plupart de ses dents de devant lorsqu'un boulet a explosé près de lui (d'où la croyance largement répandue, mais erronée, que le nom de Louverture faisait référence à cette brèche qu'il avait dans la mâchoire). Toussaint a fait le siège de Saint-Marc, tenu par les Britanniques, à deux occasions et a été blessé à chaque fois : la première, alors qu'il aidait ses hommes à monter un canon sur son affût, le fût retomba et lui écrasa tous les doigts d'une main ; et la seconde, il fut sérieusement blessé au bras et dut le porter en écharpe, ce qui ne l'empêcha cependant pas de mener la charge contre une colonne de soldats britanniques et de les repousser³⁸. Invité par Laveaux à s'épargner, Toussaint répond avec stoïcisme : « Je ne peux me ménager, car il faut que je sois partout ; il vaut mieux que je souffre seul et que je fasse le bien³⁹. » En 1799, le commandant en chef reconnaît qu'il « souffr[e] cruellement d'une douleur qui s'est fixée sur [sa] jambe gauche » à la suite d'une blessure reçue pendant la campagne contre les Britanniques, l'année précédente⁴⁰.

Son hyperactivité et son apparente invulnérabilité sur les champs de bataille expliquent que de nombreux soldats aient cru que Toussaint était en contact avec les esprits vaudous qui lui conféraient des pouvoirs surnaturels. Cette aura mystique était renforcée par des événements naturels qui, étonnamment, arrivèrent à point nommé et semblèrent entraîner de miraculeux retournements de situation en sa faveur. Ce fut le cas en 1797, lors d'un combat contre les troupes royalistes de Dessources, un commandant colon qui se repliait de Verrettes vers son camp de Saint-Marc afin d'éviter le contact avec les forces de Toussaint. Alors que les royalistes débouchaient sur une

route, une pluie torrentielle s'abattit sur eux et trempa tout leur équipement, mettant leurs fusils hors d'usage. La pluie cependant épargna les soldats de Toussaint qui n'étaient qu'à trois kilomètres de là. N'ayant plus que leurs baïonnettes pour se défendre, les royalistes furent décimés⁴¹. Dessalines dut se sentir maudit car trois ans auparavant, après sept heures de combat, Toussaint avait écrasé ses forces et l'avait renvoyé à Saint-Marc, « sans bagages, sans chapeaux, sans souliers, sans chevaux, enfin ce qui s'appelle sans tambour ni trompette⁴² ».

L'un des mystères durables qui entoure la vie Toussaint est de savoir comment un homme qui n'avait reçu aucune formation militaire avant la Révolution, et dont le physique n'était pas un exemple de virilité martiale, en vint à devenir un soldat si formidablement compétent. Comme la plupart des grands chefs révolutionnaires, c'était un autodidacte qui apprit de ses propres expériences. Mais il savait aussi vers qui se tourner pour trouver de l'aide. D'après les mémoires de son frère Isaac, Toussaint commence à suivre un entraînement militaire régulier juste après l'insurrection des esclaves de 1791 : il demande à un ancien officier du Cap de lui donner des leçons d'escrime et de stratégie militaire et chaque matin, sous la houlette de son instructeur, il s'entraîne assidûment au « maniement des armes ». Le novice apprend vite : il est rapidement capable de diriger les manœuvres des bataillons de Biassou. Un autre personnage contribue à la formation pratique de Toussaint à cette époque : un officier noir appelé Gille Lavette, qui a servi dans la milice coloniale de Saint-Domingue. Et plusieurs officiers français, qui ont rejoint le camp républicain après 1794, lui donnèrent aussi des rudiments d'instruction théorique, dont le général Edme Desfourneaux, qui l'aide à étudier les classiques de la littérature militaire française tel le *Traité* du chevalier de Clérac sur les fortifications⁴³. La bibliothèque de Toussaint contient les grands textes historiques de la tradition guerrière, dont *Les Histoires* d'Hérodote, le *De re militari* de Végèce, les *Commentaires* de César, l'*Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la monarchie* et l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, tous deux du jésuite Pierre-Joseph d'Orléans, et l'incontournable *Vies des hommes illustres* de Plutarque⁴⁴.

La force ultime de Toussaint comme stratège militaire (comme dans bien d'autres domaines) réside dans sa capacité d'adaptation créatrice. Il est capable de puiser dans toutes les ressources et techniques à sa disposition, s'inspirant aussi bien des annales d'un lointain passé que des expériences du présent, des leçons d'officiers européens aguerris ou des rebelles marrons de Saint-Domingue, de ses plus proches alliés comme de ses ennemis les plus acharnés. Quand il a à former ses propres soldats par exemple, il écrit à Laveaux en 1794 pour lui

demander un exemplaire du code militaire « pour la formation de [ses] troupes tant infanterie que cavalerie, afin que [ses] officiers apprennent les commandements⁴⁵ ». Cette bible républicaine ne lui suffit cependant pas, et un an plus tard, il révèle qu'il a saisi un manuel d'instruction appartenant à un officier royaliste chargé d'entraîner les troupes de Dessources. Jugeant que ce texte lui sera très utile, Toussaint a l'intention de l'utiliser à ses propres fins, même si ce sera « au désavantage de la Majesté du Sire Britannique⁴⁶ ». En quelques années, ses meilleurs soldats ont donc acquis une dextérité prodigieuse dans le maniement des armes. Un ancien officier britannique en visite à Saint-Domingue à la fin des années 1790 est particulièrement frappé par l'habileté avec laquelle l'infanterie de Toussaint se bat à la baïonnette : « Avec cette arme terrible, fixée sur des mousquets d'une extraordinaire longueur, ni la cavalerie ni l'artillerie ne pouvaient soumettre cette infanterie, bien que les forces soient inégales. Quand ils sont attaqués dans leurs défilés, aucun pouvoir ne peut les vaincre⁴⁷. » Cet entraînement était d'autant plus important qu'il ne nécessitait pas de munitions, toujours insuffisantes.

En même temps, et contrairement aux idées reçues sur sa conception de la guerre, Toussaint ne considère pas les techniques européennes comme les seules ressources à sa disposition. Sa pensée stratégique et tactique est imaginative et il s'éloigne souvent de la doxa militaire européenne. Pour que ses soldats puissent se déplacer le plus vite possible, il plaide pour un chargement réduit au minimum, leur apprend à se guider la nuit grâce aux étoiles et adapte l'entraînement au terrain de Saint-Domingue où prédominent forêts, zones de savane, collines, ravins et montagnes. Il développe des techniques de combat qui visent à renforcer la flexibilité de mouvement sans perdre le sentiment général de cohésion parmi ses soldats. L'originalité de cette alliance attira l'attention de ceux qui observèrent un jour l'armée républicaine de Toussaint en plein exercice : « Chaque officier général commande une demi-brigade... Elles ont parfaitement exécuté plusieurs manœuvres applicables à leur méthode de combat. Au coup de sifflet, une brigade entière a couru sur environ trois cents mètres, puis les soldats se sont séparés et jetés au sol, passant sur le dos puis sur le flanc, sans cesser de tirer à feu nourri. Puis ils se sont remis en formation en un instant⁴⁸. »

L'originalité de la stratégie militaire de Toussaint ne réside pas seulement dans l'entraînement qu'il donne à ses troupes régulières, mais aussi dans la façon nouvelle dont il les prépare à des formes de combat non conventionnelles. C'est là qu'il utilise largement les techniques développées par les rebelles marrons de Saint-Domingue : exploiter systématiquement les avantages que lui donne le terrain ; encercler l'ennemi et s'emparer de son équipement ; pratiquer le

camouflage et l'intimidation psychologique par toutes sortes de moyens ; avoir recours à la ruse, comme feindre des cessez-le-feu ou des redditions⁴⁹. Les plans tactiques de Toussaint reposent souvent sur la mystification, et dans ce domaine aussi, il se montre précurseur. L'un des stratagèmes les plus élaborés, qui fut mis en œuvre en août 1794 et devint un épisode de sa légende, visait à capturer l'un des plus redoutables officiers britanniques, le major Thomas Brisbane. Quelques mois après s'être rallié au camp républicain, Toussaint prétendit avoir des doutes sur les Français et être prêt à rejoindre les Britanniques. Il ordonna à ses lieutenants de livrer aux Britanniques les communes de Verrettes et de Petite-Rivière, ce qu'ils firent. Les hostilités cessèrent, les soldats fraternisèrent. Pendant huit jours, Toussaint organisa une série de rencontres avec Brisbane et son état-major. Il échangea avec lui dix-sept lettres et jura allégeance au roi George III. Pendant tout ce temps, il mettait au point le moyen de capturer Brisbane en complotant avec secrètement avec Morin, le secrétaire de ce dernier, qu'il avait gagné à sa cause. Toussaint promit donc à Brisbane de lui livrer les Gonaïves et l'invita à venir en prendre possession avec sa suite. Le Britannique envoya un de ses adjoints royalistes et deux jours plus tard, Toussaint, arrivant avec une large force, reprit la ville et arrêta un grand nombre d'officiers supérieurs ennemis, sauf Brisbane lui-même, qui échappa de justesse à la capture⁵⁰.

Parmi les pièges tendus par Toussaint avec succès, il faut compter les embuscades montées contre des convois ennemis : en 1795, par exemple, les soldats de Toussaint attaquèrent un détachement royaliste envoyé depuis Saint-Marc pour aller ravitailler des camps aux alentours. « Sept cabrouets chargés de comestibles » furent capturés au cours de l'opération, et le malchanceux Dessources, qui s'était précipité à la rescousse, fut écrasé une fois de plus. Il perdit plus de soixante hommes et reçut, par-dessus le marché, une balle républicaine dans la cuisse⁵¹. Un an plus tard, ce fut au tour de cinq cents Britanniques de tomber dans une embuscade tendue par les hommes de Toussaint près de Petite Montagne. Ils perdirent un nombre considérable de soldats, ainsi que du ravitaillement. Il faut noter que l'effet de surprise et le choix judicieux de l'emplacement permirent à Toussaint de remporter cet engagement avec un effectif deux fois plus réduit que celui de l'ennemi⁵². Il utilisa ce genre de tactique pendant toute la guerre contre les Britanniques et lors de la campagne finale, début 1798, il donna l'ordre à un petit contingent de se présenter aux avant-postes britanniques près de Charbonnière, aux environs de Port-au-Prince, et de prétendre qu'une attaque est imminente. Pendant ce temps, il déploya le gros de ses troupes le long des routes qui sortaient de la ville afin d'attaquer les Britanniques

quand ils sortiraient pour aller au secours de leurs camarades assiégés. Telles étaient ses instructions : « Celui qui attend est bien plus fort que celui qui est surpris⁵³. »

Ces subterfuges à grande échelle se combinent avec une autre tactique favorite de l'arsenal de Toussaint, elle aussi directement héritée du répertoire des rébellions d'esclaves : l'intimidation constante de l'ennemi. Dans une lettre à Laveaux, Toussaint va jusqu'à attribuer la majorité de ses victoires à cette forme de guerre psychologique⁵⁴ et on peut lui accorder ce crédit, à lire les témoignages de ses ennemis, notamment le journal du lieutenant Howard, des York Hussars, qui participa aux dernières années de l'expédition britannique à Saint-Domingue. Ce journal fournit un récit édifiant des tourments auxquels les Britanniques furent soumis de la part des « brigands » de Toussaint, dont le plus terrible était la peur permanente « d'être assassiné de derrière un buisson ou de tout endroit où ils trouvaient l'occasion de se cacher pour nous attaquer⁵⁵ ». Une autre tactique tout aussi déstabilisante consistait à envoyer des petites unités très mobiles harceler les avant-postes britanniques en pleine nuit pour semer le chaos et empêcher les soldats de récupérer grâce à une vraie nuit de sommeil. En une occasion, Howard raconte comment « un groupe de plusieurs hommes » s'était approché des portes de son camp à onze heures du soir et avait tiré plusieurs coups de feu avant de battre en retraite dans les ténèbres. L'officier britannique rassembla alors un groupe de soldats et donna la chasse aux assaillants sur près de huit kilomètres, sans pouvoir les rattraper. Puis il revint et se rendormit, mais il fut de nouveau réveillé à quatre heures du matin par de nouvelles détonations. Cette fois-ci, prenant tous ses hommes avec lui, il fouilla toute la plaine environnante, « sans trouver âme qui vive ». Il apprit plus tard que d'autres positions britanniques avaient été attaquées de cette manière, la même nuit, par les guerriers invisibles de Toussaint⁵⁶.

Ces techniques de harcèlement, parfaitement maîtrisées par Louverture et ses hommes, plongent les Britanniques dans un état d'inquiétude permanente qui érode lentement mais inexorablement leur moral – en particulier parce qu'ils se savent sous la surveillance constante d'un adversaire qu'ils ne peuvent ni voir ni entendre. Ingénieusement, Toussaint exploite de multiples sources pour obtenir des renseignements sur les activités de l'ennemi : il emploie des espions ou des informateurs, il intercepte des documents, il interroge des réfugiés, des déserteurs ou de simples citoyens, paysans ou pêcheurs, qui peuvent lui apporter des témoignages directs⁵⁷. Ces « grandes intelligences », comme il les appelle, lui donnent de précieuses informations sur les projets ennemis, dont il se sert pour

préparer ses propres plans⁵⁸. Il profite aussi des phénomènes naturels pour camoufler ses opérations militaires : par exemple, il prend l'habitude d'attaquer les Britanniques pendant les orages, surtout quand ils sont violents (et ils peuvent être spectaculaires à Saint-Domingue). Howard décrit ainsi un orage qui dura six heures comme « l'un des plus grands effets d'horreur dont [il a] jamais fait l'expérience ». La survenue d'un orage, signalant la possibilité d'une attaque, semait la terreur chez l'ennemi⁵⁹. Et comme le faisaient les rebelles marrons au début des années 1790, les hommes de Toussaint orchestraient durant certaines opérations des vacarmes d'intimidation, à grand renfort de « hurlements, sifflements, et bourdonnement de leurs tambours ». Lors d'un engagement, les troupes britanniques soumises à ces cris, « qui étaient encore plus effrayants au milieu des bois », furent frappées « d'une terreur panique et cherchèrent leur salut dans une fuite tumultueuse »⁶⁰.

Grâce à toutes ces techniques, les forces de Toussaint sont capables de mener à bien des raids audacieux au cœur même du territoire tenu par les Britanniques. Dans la nuit du 16 avril 1797, raconte Howard, un « groupe de brigands » s'est introduit « jusqu'au milieu du régiment de Saint-Marc sans être repéré », et s'est enfui avec six chevaux de selle. Les Britanniques furent abasourdis par ce vol commis dans leur propre casernement, qu'Howard qualifia « d'entreprise la plus audacieuse jamais commise de toutes les annales de l'histoire militaire⁶¹ ».

Bien que les écrits de Toussaint nous donnent des aperçus fascinants de ses opérations militaires, il a laissé peu de descriptions exhaustives de ses campagnes. Dans une lettre plus tardive, il dresse la liste de plus de cinquante victoires majeures contre les forces espagnoles et britanniques entre 1794 et 1798⁶². Si nous pouvons reconstituer à grands traits ses mouvements sur le terrain pendant ces épisodes, grâce notamment à sa correspondance avec les gouverneurs français successifs, nous n'avons souvent pas de date ni de localisation précise, pas d'informations sur ses plans stratégiques ni sur les mouvements de troupes, pas de description précise des batailles. La campagne de quinze jours pour reprendre le bassin de Mirabelais aux Britanniques en avril 1797 constitue une exception notable car Toussaint rédigea après coup un rapport détaillé.

Cette région est d'une importance militaire considérable : forteresse naturelle, elle sert de point de passage vers l'intérieur lorsque l'on vient des provinces du Nord, de l'Ouest et du Sud, et permet aussi de s'échapper si nécessaire en territoire espagnol. Ses fermes, exploitées par des Blancs et des métis libres, produisent de la viande de bœuf. Les plantations de coton, d'indigo et de café ont en grande partie

échappé aux destructions des premières années révolutionnaires⁶³. Le Mirabelais a été envahi et contrôlé par les Britanniques depuis début 1795, ce qui a permis aux forces royalistes d'étendre leur contrôle vers l'est jusqu'à la frontière avec Santo Domingo. Toussaint contre-attaque et en juin 1795, il a repris une grande partie de la région. Mais les Britanniques et leurs alliés se regroupent et en août 1796, ils lui infligent une sévère défaite. Concentrant toutes leurs troupes venues de Grand-Bois, d'Arcahaie, de Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince, les royalistes débordent les positions républicaines autour de Lascahobas et éliminent presque complètement le 4^e régiment de l'armée républicaine, dont à peine cinquante hommes survivent⁶⁴. Le temps que Toussaint prépare sa riposte contre les Britanniques début 1797, les royalistes ont consolidé leurs positions et érigé un réseau de camps protégés par des forts, généralement perchés sur des hauteurs.

Toussaint quitte les Gonaïves le 15 mars et parcourt le secteur occidental de l'Artibonite pour inspecter ses troupes. Le 24 mars, il assemble autour de Verrettes une force de plus de douze mille hommes issus de ses 4^e, 6^e, 7^e et 8^e régiments. Au cours de sa progression vers Petite-Rivière, son cheval négocie un passage difficile trop brusquement et le jette à terre. Sérieusement blessé, Toussaint doit rejoindre Verrettes en voiture. Il y établit son quartier général et divise ses forces en trois colonnes. L'une, sous le commandement de Christophe Mornet, doit occuper la route principale entre Mirabelais et Port-au-Prince afin d'éviter l'arrivée d'éventuels renforts britanniques. Les soldats de Mornet combattent pour rejoindre leur position et la défendent, mettant en déroute les forces d'auxiliaire royalistes. C'est pendant cet engagement que le fils de Desbruges, le commandant ennemi de la région, est tué. Toussaint ordonne alors aux deux autres colonnes, commandées par Clervaux et Dessalines, d'avancer immédiatement sur deux positions britanniques majeures, les fortifications de Bourré et de La Selle, situées en hauteur. Leurs défenseurs narguent les assaillants au cri de « Vive le roi », auquel les soldats républicains répondent par des chants révolutionnaires tandis qu'ils hissent leurs pièces d'artillerie le long d'étroits sentiers de montagne. Les forts ne résistent pas aux canons de Dessalines. Lorsque les royalistes en fuite tentent d'atteindre la rivière de l'Artibonite, ils sont taillés en pièces par la cavalerie républicaine. La ville de Mirebalais tombe alors rapidement aux mains des républicains, et les royalistes se réfugient dans les montagnes de Grand-Bois. Toussaint note que les Britanniques n'ont guère fait d'efforts pour défendre Mirebalais, pourtant protégée par une imposante forteresse : « Leur fuite précipitée, une déroute si complète, n'a pu être que l'effet d'une terreur panique, inspirée par les baïonnettes républicaines⁶⁵. »

C'est à ce moment que Toussaint, désireux de parfaire son succès et

de chasser l'ennemi de la région, rejoint le champ de bataille. Comme il l'écrit dans son rapport : « Je souffrais encore beaucoup mais les succès des armes de la République me rendirent insensible à la douleur⁶⁶. » Sa connaissance personnelle du terrain est un avantage tactique qu'il exploite alors au mieux. Prenant la tête de la colonne de Clervaux, à laquelle il adjoint son propre au régiment de cavalerie, il se lance à la poursuite des royalistes en fuite dans la région de Grand-Bois. En trente-six heures, il a encerclé et réduit en cendres les forts protégeant camp Cotineau, camp Coupé, camp Guerrier, camp Bobin et camp Saint-Victoire, tandis que les hommes de Dessalines réduisent les positions fortifiées du camp des Cayettes, de camp Dattis et de camp Basile. À la fin de la campagne, Toussaint et ses hommes ont repris le Mirebalais et nettoyé les montagnes de Grand-Bois. Les colons esclavagistes de la zone se sont rendus, plusieurs centaines de royalistes ont été tués et un matériel considérable a été pris à l'ennemi, dont des canons de différentes tailles, des fusils, des pistolets et des munitions. Quand Toussaint apprend que les habitants des villes de Banica, Lascahobas et Neyba ont dévalisé les dépôts de l'armée britannique après son départ de la région, il ordonne que les munitions soient remises immédiatement à ses troupes ; il menace sinon de fouiller toutes les habitations⁶⁷. Près de soixante personnes sont arrêtées et renvoyées à Gonaïves, en majorité des royalistes français de la région et des mercenaires noirs, et quelques Britanniques et Allemands.

Consolider ses victoires est souvent un processus frustrant. D'ailleurs, un mois à peine après les succès des soldats républicains dans le Mirebalais, les Britanniques infiltrèrent à nouveau la région, obligeant Toussaint à revenir et à les chasser une seconde fois⁶⁸. Un facteur supplémentaire explique la difficulté que ses hommes ont à tenir un territoire reconquis : la piètre qualité de leur équipement, comme Toussaint le note fréquemment. De fait, l'une des préoccupations constantes de Toussaint, particulièrement pendant les premières années de lutte contre les Espagnols et les Britanniques, est la pénurie d'armes et d'approvisionnement pour ses soldats. Tout au long de la campagne de 1797 dans le Mirebalais, les soldats n'ont reçu qu'une ration de trois biscuits par jour⁶⁹. Dans sa correspondance avec Laveaux, Toussaint se plaint continuellement des problèmes matériels qu'il doit affronter. Il note ainsi un jour que ses troupes dans l'Artibonite n'ont pas de viande salée et pratiquement pas de vêtements : les trois quarts de ses hommes sont « sans chemise et culotte », beaucoup sont « nus comme des vers de terre »⁷⁰.

Bien que supportant ces privations avec stoïcisme, ses officiers et soldats font parfois part de leurs doléances, fidèles en cela à l'esprit

républicain. En janvier 1796, Toussaint reçoit ainsi une pétition signée par les officiers du 5^e régiment stationné dans la région isolée de Dondon, l'informant qu'ils sont « dans la plus grande de toutes les misères » : ils n'ont pas été payés, leurs rations sont épuisées, ils n'ont pour survivre qu'une petite réserve de bananes et de poisson séché⁷¹. Une telle situation n'avait rien d'exceptionnel : un autre commandant local lui apprend à la même époque qu'il lui est impossible de tenir ses hommes, qui sont à court de vivres et de vêtements, et qui ont été « contraints d'aller chercher de quoi vivre dans différents endroits⁷² ». En juillet 1796, Toussaint lui-même informe ses supérieurs qu'il ne sera pas prêt à lancer une attaque sur les positions britanniques car ses troupes n'ont reçu aucun ravitaillement depuis trois mois. Ses réserves de farine sont au plus bas, des pluies torrentielles ont détruit les récoltes de bananes et de patates douces sur lesquelles il comptait comme d'habitude, à tel point qu'il a été forcé d'envoyer ses soldats ramasser des cannes à sucre dans les champs. Leur ration journalière a été réduite à un seul morceau de hareng ou de morue salée⁷³. Une année plus tard, malgré une pénurie extrême de nourriture sur le front de l'ouest, il arrive à envoyer deux cent cinquante tonneaux de farine au Cap, tout en écrivant que ses troupes à Jean-Rabel sont dans un grand dénuement. En apprenant qu'un bateau de ravitaillement destiné à ce secteur a été perdu, il pleure⁷⁴. Même après les défaites des Britanniques en 1798, la situation ne s'améliore pas de manière significative. Toussaint rapporte que sur le front occidental, ses troupes sont confrontées à de grandes pénuries alimentaires et qu'elles doivent compter sur des approvisionnements locaux « pas abondants⁷⁵ ». Il se plaint à ses supérieurs que ses hommes sont encore en grande majorité « sans vestes, chemises ou pantalons⁷⁶ ».

Comme si cela ne suffisait pas, le matériel aussi manque de manière cruciale. Il n'a pas de selles pour ses chevaux et s'en plaint fréquemment à ses supérieurs⁷⁷. De même, la pénurie de munitions, problème sans fin, devient un thème obsessionnel de sa correspondance avec Laveaux. « Quant aux munitions de guerre, j'en suis dépourvu entièrement, les ayant consommées dans les diverses attaques que j'ai faites contre l'ennemi », lui écrit-il pour lui en demander de toute urgence en 1794. Peu après, alors qu'il prépare une offensive sur Saint-Marc, il déclare avoir besoin du « double de munitions » que ce qu'il a en réserve. Plus tard, inspectant les lignes de défense des Gonaïves, il attend « avec impatience les canons, les mortiers, les boulets et bombes » qu'il a demandés⁷⁸. Il compare la promesse de quatre cents livres de poudres à canon à une délivrance miraculeuse : « C'est comme si, étant malade, vous m'eussiez envoyé le remède efficace à ma maladie », écrit-il à Laveaux. Le remède avait cependant parfois un goût désagréable : ayant réclamé deux mille

fusils en 1796, Toussaint les obtient. Mais une fois arrivés, les fusils s'avèrent « en très mauvais état avec la perte de près de cent cinquante baïonnettes... je vais m'occuper à les faire raccommoder le mieux qu'il me sera possible. » L'improvisation était une autre qualité indispensable de son art de la guerre⁷⁹.

Non seulement Toussaint surmonte ces contraintes matérielles, mais en un certain sens, il les tourne à son avantage. Pas un seul coup de feu n'est tiré par ses soldats « mal à propos », explique-t-il à Laveaux, en ajoutant qu'il est « très sévère » dans ses recommandations pour que les munitions soient utilisées avec parcimonie ; il déclare ainsi à un groupe d'officiers qu'il les rend « responsables jusqu'à la dernière graine de poudre⁸⁰ ». Il exige aussi que tous les fusils et toutes les munitions capturées aux Britanniques et à leurs alliés soient remis au dépôt, pour qu'ils soient réutilisés pour l'effort de guerre, et il demande à ses officiers de « garder les yeux ouverts » afin que cet ordre soit fidèlement exécuté⁸¹. On sent qu'il éprouve comme un sentiment de justice poétique lorsqu'une victoire militaire est obtenue à l'aide de munitions prises à l'ennemi.

On mesure la résilience que Toussaint instilla chez ses combattants lorsque l'on considère que certains de leurs plus grands exploits furent réalisés alors qu'ils étaient en position d'infériorité tactique et numérique. Ils ne se laissaient arrêter ni par les obstacles naturels, ni par ceux créés par l'homme, que ce soient les fascines ou les chevaux de frise traditionnellement érigés en avant des fortifications, ou les terrains en forte pente. Début août 1795, les soldats de Moyse, le neveu de Toussaint, lancent une attaque contre fort Bamby, une position construite au sommet d'une montagne escarpée et quasi inaccessible. Leur fusil en bandoulière, incapables de riposter aux tirs nourris qui pleuvent sur eux, ils escaladent quand même la pente et, arrivés au sommet, malgré la perte de certains de leurs camarades, ils vainquent les défenseurs à la baïonnette⁸². En 1798, quand Toussaint prend d'assaut fort Churchill, une position tenue par les Britanniques, ses soldats d'élite s'aperçoivent que leurs échelles sont trop courtes. Ils doivent donc grimper sur les épaules les uns des autres pendant une demi-heure, au prix de lourdes pertes, mais ils finissent par ouvrir une brèche dans la position ennemie⁸³. Le déploiement d'échelles humaines était clairement une méthode efficace car elle fut aussi utilisée lors d'un assaut victorieux contre une autre position britannique, le camp Martineau, situé près d'Arcahaie. Ainsi que le décrit Toussaint, ses hommes furent forcés « de se joindre ensemble » – voilà qu'elle était la fraternité, poussée à l'extrême⁸⁴.

Les soldats de Toussaint se retrouvent souvent confrontés à des ennemis supérieurs en nombre. En 1794, par exemple, trente de ses hommes sont envoyés repousser une attaque royaliste à Verrettes. Une

fois sur place, ils découvrent que leurs adversaires sont dix fois plus nombreux qu'eux. Ils subissent trois charges qu'ils parviennent à repousser à chaque fois, tuant même le commandant royaliste, un certain Bisquet, lors du troisième assaut⁸⁵. Un an plus tard, Toussaint est prévenu que, dans les environs de Dondon, les troupes de Moyse sont en difficulté lors d'un engagement contre les miliciens de Jean-François bien plus nombreux qu'elles. Le temps que Toussaint arrive sur place avec à peine cinquante hommes de son régiment de sans-culottes, les soldats de Moyse, à court de munitions, sont en mauvaise posture – « Il ne lui restait qu'un baril de poudre en grain. » Mais Toussaint est ravi de voir qu'ils sont toujours à l'offensive et attaquent l'ennemi à coups de pierres. Rassemblant toutes ses forces, il les lance de nouveau à l'attaque avec une telle énergie que les troupes de Jean-François refluent en désordre⁸⁶.

Ces épisodes de bravoure, et bien d'autres, montrent que Toussaint fut souvent capable de faire de son infériorité numérique une arme, à la fois en insistant sur la vertu républicaine du courage et en insufflant à ses hommes une foi inébranlable dans la justice de leur cause. Il fut capable de créer la conviction collective qu'une armée luttant pour libérer ses frères noirs de la tyrannie de l'esclavage ne pouvait pas être battue par ses adversaires, aussi bien armés ou financés soient-ils. Toussaint avait profondément inculqué à ses soldats la philosophie républicaine de la fraternité, comme en témoigne par exemple la façon dont ils reçurent l'invitation de Jean-François à abandonner la cause française pour se rallier au roi d'Espagne. Son appel à la trahison fut accueilli par une proclamation pleine de superbe : « Vous avez bien raison de dire que notre liberté est bien différente de la vôtre ; vous n'êtes que des vils esclaves ou sujets du Roi d'Espagne, alors que nous, nous sommes des Républicains qui dédaignons son estime et qui savons le faire trembler. » Quant aux armes et munitions que le monarque espagnol avait fournies en abondance à Jean-François, les hommes de Toussaint s'en moquaient avec bravade : « Servez-vous-en pour resserrer vos chaînes, nous n'avons besoin que de roches et de bâtons pour vous faire danser la carmagnole. »⁸⁷

La fraternité militaire était aussi affaire de discipline, aspect central de la conception que Toussaint se faisait du commandement, et reconnue par ses adversaires comme la clé de voûte des succès de son armée sur les champs de bataille. Un général français qui l'affronta plus tard en combat alla jusqu'à dire que l'unité qu'il parvenait à établir entre ses soldats était « le plus beau triomphe de Toussaint Louverture⁸⁸ ».

Ce sentiment de cohésion commence au sommet de la hiérarchie. Toussaint repère et forme des officiers supérieurs talentueux, sortis du

rang, qui accèdent à des postes de commandement dans l'armée républicaine. Plusieurs parmi eux deviendront plus tard des figures clés de la révolution haïtienne. Certains – notamment Henri Christophe – sont des officiers noirs doués, qu'il met à la tête des régiments qu'il crée lorsqu'il devient responsable des opérations sous le front de l'ouest. Christophe sera plus tard gouverneur militaire du Cap et recevra les félicitations de Toussaint pour « sa sagesse, sa prudence, et son amour pour son pays », et son attachement sans faille à « l'ordre »⁸⁹. Mais l'officier supérieur le plus éblouissant de l'armée de Toussaint est Jean-Jacques Dessalines. Dès le début, nommé gouverneur militaire de Saint-Michel, Dessalines apparaît comme un des lieutenants les plus fiables de Toussaint : dur, intrépide et intransigeant, ce formidable combattant se voit confier d'importantes opérations militaires contre les Espagnols et les Britanniques. Dans son rapport rédigé après la reconquête du Mirebalais en 1797, Toussaint le distingue pour « sa fermeté, sa valeur et sa prudence⁹⁰ ». C'est aussi lui qui est envoyé à chaque fois que des troubles ici ou là doivent être écrasés par la force. Mieux valait ne pas traîner dans les parages quand Dessalines arrivait, chevauchant à la tête de ses soldats du 4^e régiment, pour exécuter l'une de ses « purges⁹¹ ». Il traduisait en cour martiale ceux qui étaient impliqués dans des violences graves et s'ils étaient reconnus coupables, ils étaient exécutés⁹².

L'entourage militaire de Toussaint comptait plusieurs membres de sa famille proche, notamment ses frères Pierre (qui servit avec lui dans l'armée espagnole) et Paul (qui devint général), son beau-frère Claude Martin (un colonel) et ses neveux Moyse, Charles Bélair, Bernard Chancy et Jacques Chancy⁹³. Mais Toussaint accueillait aussi tous les talents disponibles qui représentaient, tel un microcosme, la future société fraternelle qu'il espérait construire à Saint-Domingue. Parmi ses officiers supérieurs, se trouvaient des combattants de couleur talentueux comme Augustin Clerveaux ou les colonels Morisset et Gabarre, qui commandaient ses régiments de cavalerie d'élite (Gabarre prendrait plus tard la tête de la gendarmerie) et un colonel aussi appelé Dessalines (sans lien de parenté avec le général noir du même nom). Dans la garde rapprochée de Toussaint, on trouvait aussi un certain nombre d'Européens blancs, notamment le général Agé, son chef d'état-major (que nous avons vu déjà en action), et plusieurs aides de camp – Dubuisson, Birète, et celui en qui il avait le plus confiance, Augustin d'Hébécourt⁹⁴. Contrairement à la croyance largement répandue que le corps des officiers de Toussaint était dominé exclusivement par des « créoles » noirs natifs de Saint-Domingue, un nombre appréciable de ses cadres étaient des bossales. Appartenant au groupe ethnique des Congos, le plus nombreux à Saint-Domingue, ces rebelles, dont beaucoup étaient d'anciens

marrons, furent recrutés à mesure que Toussaint unifia les différentes forces rebelles noires sous son commandement. Parmi eux, on comptait le dénommé Sans-Souci, une vieille connaissance de l'habitation Bréda, qui devint colonel et resta loyal à Toussaint jusqu'à la toute fin. Entre autres commandants bossales, on peut noter les noms de Jasmin, Noël Prieur, Labelinaye, Mademoiselle, Sylla et « le brave Laplume », comme l'appelait Toussaint⁹⁵. Ce dernier, officier placide, sortit de l'anonymat le jour où il arrêta Pierre Dieudonné, le chef de la milice dont il faisait partie, et rallia ses camarades au camp républicain. Il fut immédiatement promu au rang de colonel et finit général dans l'armée de Toussaint⁹⁶. Mademoiselle devint colonel du 12^e régiment, entièrement formé d'anciens esclaves marrons originaires d'un autre groupe ethnique africain, les Docos. Toussaint avait une affection particulière pour ces combattants robustes qu'il appelait « ses indomptables montagnards⁹⁷ ».

Afin de créer un *esprit de corps* fraternel entre ces différents éléments, Toussaint prêche inlassablement les vertus de l'unité républicaine. À chaque fois que des tensions éclatent, comme cela arrive régulièrement au cours des premières années, que ce soit entre Blancs et non-Blancs, métis et Noirs, ou créoles et bossales, il rassemble ses soldats et sans mâcher ses mots, leur inflige un long sermon. Après un tel épisode, il informe Laveaux qu'il a imposé « une morale véhémence » à ses officiers et à ses soldats lors d'une revue, et que « l'union commence à régner parmi les soldats⁹⁸ ». Une autre fois, alors que certains soldats noirs se plaignent qu'il ait nommé un colonel blanc au poste de gouverneur de Saint-Louis, Toussaint fait taire ces récriminations en leur disant que cet officier lui a sauvé la vie lors d'une bataille près de Saint-Marc, et qu'il le considère « comme son fils aîné⁹⁹ ». On trouve d'autres indices des effets positifs de ces harangues dans les pétitions adressées à Toussaint par les éléments blancs de son armée. Ces derniers affirment à leur commandant en chef que « bien loin d'avoir été vexés par les Noirs et les hommes de couleur, ils ont toujours depuis le temps que nous sommes dans la colonie vécu avec nous comme des frères et des amis, et la plus parfaite union n'a pas cessé un instant d'exister parmi nous » – des affirmations qui démontrent que l'intégration ethnique et raciale de son armée était l'un des soucis permanents de Toussaint¹⁰⁰.

Toussaint rappelle aussi à ses officiers l'absolue nécessité de « la plus grande subordination et [de] la discipline la plus sévère parmi les troupes. Ce sont ces deux vertus militaires qui firent jadis des Romains le peuple le plus belliqueux ; ce sont elles qui ont rendu nos armées d'Europe victorieuses de tous leurs ennemis¹⁰¹. » Avant chaque combat, il donne des instructions précises à ses officiers et exige des rapports réguliers et détaillés pendant les opérations. Par exemple

lorsqu'il envoie ses troupes attaquer les Britanniques début 1798, son ordre de marche à Dessalines détaille les manœuvres qui doivent être effectuées par chacune des colonnes, les endroits précis où tendre les embuscades, les positions stratégiques à tenir, les itinéraires que doivent emprunter les guides, le type de soldats à employer pour les différentes opérations individuelles, les signaux secrets à faire pour déclencher des actions coordonnées, et même les récompenses à offrir aux soldats qui auraient mené des missions particulièrement dangereuses¹⁰².

Toussaint contrôle ses officiers de très près. Quand il apprend, lors de la dernière phase de la campagne contre les Britanniques, que Christophe a quitté son poste sans sa permission pour retourner au Cap, il lui reproche vertement d'avoir permis à des « intrigues locales » de prendre le pas sur son devoir militaire¹⁰³. Il rappelle à tous les vertus cardinales de la coordination et de la communication. Il déclare à Dessalines que le minutage de la manœuvre dont il est chargé est crucial, « la moindre négligence pouvant faire manquer l'opération¹⁰⁴ ». Parfois, il agace ses officiers, voire les nargue. Ordonnant à Dessalines de prendre un fort tenu par les Britanniques, il ne détaille pas seulement la façon dont il doit exécuter l'action mais lui conseille aussi vivement de choisir « des officiers entendus, braves, et expérimentés » qui monteront résolument à l'assaut sans « s'amuser à tirailler¹⁰⁵ ». On peut imaginer que de telles instructions devaient horripiler Dessalines, qui n'avait pas coutume de ne pas s'engager au maximum. Pour autant, Toussaint est aussi un chef humain, conscient des dangers auxquels il expose ses hommes. Si une place fortifiée ne pouvait être prise sans pertes considérables, il donnait habituellement l'ordre de l'encercler et d'y assiéger l'ennemi plutôt que de risquer de perdre des précieuses vies. Il défendait aussi ses officiers s'il pensait que leurs actions étaient injustement critiquées : ainsi, en 1797, il soutient un de ses capitaines accusé d'avoir agi par trahison pendant un engagement à Dondon¹⁰⁶.

Les exigences de Toussaint vis-à-vis de ses officiers sont toujours élevées et sa colère s'abat sur celui qui n'a pas respecté ses instructions à la lettre surtout si, comme c'est souvent le cas, il a fait auparavant le déplacement en personne pour exposer ce qui devait être fait. Ainsi, lorsqu'en janvier 1795, les chefs de Petite-Rivière n'exécutent pas correctement son plan pour traverser la rivière Artibonite afin de reprendre des positions britanniques sur l'autre rive, Toussaint explose de fureur : « Vous avez foulé aux pieds mes ordres : c'est moi-même qui ai ordonné de monter les pièces de 18 et 12, j'ai même visité et fixé l'endroit... il y a trop de négligence et trop d'insouciance de votre part¹⁰⁷. » Le commandant en chef lui-même ne respectait pas toujours sa propre injonction de « paraître froid par

l'extérieur ».

Toussaint insiste tout autant sur la discipline auprès de ses simples soldats ; la discipline est fondamentale dans sa conception d'un comportement militaire vertueux. La première règle en la matière, il le répète avant toute opération, est de suivre les ordres. Cet impératif absolu est le thème majeur de toutes ses harangues, comme dans son émouvant appel prononcé en 1798 avant sa campagne finale contre les Britanniques : « Imitons nos frères d'Europe sur la discipline et la subordination, qui sont les premières armes dont ils se sont servis pour vaincre les tyrans ; soyez soumis aux ordres des chefs qui vous commandent, alors nous serons sûrs de vaincre nos ennemis¹⁰⁸. »

Toussaint reste constamment sur ses gardes pour déjouer les tentatives de corrompre ses soldats. Au début de la campagne, les Britanniques envoient deux hommes de couleur à Toussaint pour essayer de l'acheter mais Toussaint les adresse à Laveaux, qui les fait juger et exécuter pour haute trahison¹⁰⁹. Les royalistes ayant compris que Toussaint est incorruptible, ils intensifient leurs tentatives de corruption auprès de ses soldats, forçant le commandant en chef à édicter des règles extrêmement strictes pour décourager toute défection. Durant une attaque contre un fort britannique début 1798, les défenseurs font entrer huit soldats de Toussaint à l'intérieur de leur camp en leur faisant escalader les murs à l'aide de cordes. Ils leur offrent de la nourriture, de la boisson et de l'argent pour qu'ils s'engagent à rallier leurs camarades aux Britanniques quand ils retourneront à leur campement. La tentative de trahison ayant été découverte par un de leurs officiers, les soldats sont exécutés près du fort, en vue des Britanniques¹¹⁰. Les commandants de l'armée de Toussaint mettaient généralement à mort les espions britanniques, mais Toussaint lui-même essayait, dans la mesure du possible, de les épargner. Ayant un jour appris que le général Laplume avait découvert deux espions et en avait déjà exécuté un, il se précipita sur place et non seulement il évita que le deuxième soit mis à mort, mais il le convertit à la justice de la cause républicaine et le renvoya à Port-au-Prince pour prêcher cette même cause à ses camarades noirs qui se battaient du côté britannique¹¹¹.

L'interdiction du pillage est le principe cardinal de la vertu militaire selon lui. Ses règles sont aussi draconiennes dans ce domaine : l'article du code de conduite militaire qui traite de ce sujet arrive juste après le premier article qui traite de l'obéissance aux ordres. Il dispose que tout officier ou soldat pris en train de piller sera traduit en cour martiale, et s'il est déclaré coupable, il sera condamné à mort. Comme dans les cas de trahison, la sentence « sera exécutée sur-le-champ et sur les lieux¹¹² ». De plus, il est demandé à chaque homme d'être

extrêmement vigilant et de rapporter tout acte de pillage dont il aurait été témoin (de la part d'un autre soldat ou d'un officier) directement à Toussaint. La définition du pillage était très large : « Tous militaires de quelque grade qu'ils soient qui seront atteints et convaincus d'avoir pris soit fusils, sabres, munitions et autres effets d'armement et d'équipement qui se trouveront dans les camps, forts, villes ou bourgs pour se les approprier seront réputés voleurs et pilleurs. » Là aussi, la peine encourue était la mort¹¹³.

Comme dans tous les autres domaines cependant, Toussaint ne s'appuie pas seulement sur la menace de la punition : la discipline qu'il cultive chez ses soldats est aussi fondée sur une éducation aux vertus républicaines. La ténacité en est une majeure. Il ne cesse de rappeler à ses hommes qu'ils doivent rester confiants, surtout dans l'adversité : « Un bon républicain, écrit-il à un officier qui vient d'être battu par trahison, ne doit pas se laisser décourager¹¹⁴. » Il insiste aussi pour que les territoires libérés soient protégés avec le plus grand soin. Dès lors que ses soldats avaient planté « l'arbre de la liberté », ils devaient en être « les premiers défenseurs ». Toussaint avertit régulièrement ses officiers et soldats qu'aucune maison ni plantation ne doit être incendiée¹¹⁵. Plus fondamentalement, il insiste sur le fait qu'ils mènent une guerre juste dans laquelle l'attrait des récompenses matérielles est hors de propos. De fait, il transforme l'interdiction du pillage en leçon de moralité politique républicaine : « Ce n'est pas pour la fortune que nous combattons, il sera temps d'y penser quand nous aurons chassé nos ennemis de notre territoire, de chez nous ; mais c'est pour notre liberté qui est le bien le plus riche que nous pouvons avoir, c'est pour la conserver à nous et pour nos enfants, nos frères et nos concitoyens¹¹⁶. »

Cet appel à l'élévation morale est couronné de succès, comme en atteste le respect généralement scrupuleux des civils par les soldats de Toussaint dans les zones de combat – et tout particulièrement des Blancs. S'étant un jour emparés d'un camp contrôlé par les Espagnols, ils y découvrent un groupe de femmes européennes quasi mortes de faim. Les prenant sous leur protection, ils leur procurent de la nourriture et des vêtements, alors qu'eux-mêmes n'ont pratiquement rien mangé depuis plusieurs jours¹¹⁷. À l'issue des nombreuses batailles qui se sont déroulées autour de Mirebalais, les troupes de Toussaint capturent un convoi mené par vingt colons qui fuient le territoire contrôlé par les républicains avec tous leurs biens, dont deux cents chevaux chargés d'objets précieux et de bijoux de toutes sortes, ainsi que des esclaves. Toussaint ordonne qu'on lui amène les colons et commence par leur demander si ses soldats leur ont pris la moindre chose. Quand les colons lui répondent que pas une seule pièce d'or n'a été dérobée, il leur annonce qu'ils sont libres de poursuivre leur

voyage et de tout emporter avec eux, sauf leurs esclaves, qui sont immédiatement libérés¹¹⁸.

Ce comportement, alliant émancipation républicaine, discipline de fer et humanité envers les civils dans les zones de combat, devint le signe distinctif de l'armée de Toussaint. La rigoureuse maîtrise d'eux-mêmes de « ces hommes à moitié nus » fut remarquée lorsqu'ils entrèrent au Cap fin mars 1796 pour mettre fin à la rébellion des gens de couleur contre Laveaux¹¹⁹. En 1798, les soldats soigneusement choisis par Toussaint lui-même parmi ses troupes d'élite pour reprendre Port-au-Prince et Saint-Marc aux Britanniques firent preuve des mêmes vertus¹²⁰. Toussaint attribua à Huin, son émissaire, le mérite d'avoir évité un exode massif de la population de Port-au-Prince grâce aux garanties de bonne conduite qu'il avait données aux habitants. La chose était d'autant plus remarquable que les habitants avaient été avertis par les royalistes qu'ils seraient massacrés¹²¹. Les autorités municipales ne tarirent pas d'éloges sur Toussaint et sur « la discipline et le bon ordre » observés par ses hommes¹²². Notant que les libérateurs de Port-au-Prince n'avaient pas commis le moindre pillage alors qu'ils n'avaient reçu aucune ration pendant deux jours, un habitant déclara : « Quelles troupes européennes auraient maintenu une discipline aussi stricte dans les mêmes conditions¹²³ ? » Le contraste avec la prise de la ville par les Britanniques en 1794, qui avait entraîné le massacre de dizaines de républicains, était saisissant¹²⁴.

Plus difficile était la question du traitement des combattants ennemis. Les combats étaient souvent féroces et il était prudent de ne pas se retrouver du côté des perdants. En octobre 1794, Toussaint informe Laveaux qu'« ayant pris d'assaut la tranchée et le fort avancé de Saint-Raphaël, [il] a sabré près de quatre-vingt-dix Espagnols avec [sa] cavalerie. Enfin tous ceux qui ne voulaient pas se rendre » – sans que l'on sache clairement si leur refus avait été dûment recueilli¹²⁵. En septembre 1795, alors que ses forces attaquent la position royaliste de camp Dubuisson, l'ennemi oppose une résistance si forte que lorsque le camp est finalement pris, « il fut impossible, confessa Toussaint, de retenir l'ardeur des troupes. Le camp Dubuisson fut pris d'assaut et tous les ennemis qui étaient dedans massacrés¹²⁶. » Les ennemis vaincus devenaient parfois de macabres trophées de guerre. Quand Jean Jeanton, un commandant royaliste « fanatique », est tué lors d'une embuscade dans les montagnes de Saint-Marc le jour anniversaire de la Révolution française, ses vainqueurs paraded dans le voisinage en exhibant sa tête et ses épaulettes, une nouvelle que Toussaint rapporte avec enthousiasme à son supérieur¹²⁷. Parfois, les dépouilles des ennemis vaincus lui étaient envoyées par ses lieutenants, en gage de leur zèle révolutionnaire. Un commandant

annonce ainsi à Toussaint que ses soldats ont « coupé treize têtes des volontaires Dessources » et qu'il les lui envoie¹²⁸. Durant l'occupation de la ville de Banica, auparavant contrôlée par les Espagnols, en 1796, certains de ses soldats noirs se seraient livrés à des représailles¹²⁹.

Ce genre d'épisode est cependant plus typique des premières années du conflit contre les occupants étrangers et leurs auxiliaires. Les périodes suivantes se caractérisent par la récurrence d'actes d'humanité de la part de Toussaint et de son armée républicaine. Les prisonniers noirs, en particulier, bénéficient des meilleurs traitements possible et ils sont considérés « comme des frères ». Ceux qui sont volontaires sont intégrés dans son armée où beaucoup se distinguent par la suite sur les champs de bataille¹³⁰. Les soldats noirs se battant aux côtés des Britanniques sont activement encouragés à désertre. En mai 1797, deux cent cinquante d'entre eux présents à Port-au-Prince se rallient au camp républicain¹³¹, un type d'événement qui se multiplie au cours des derniers mois de la campagne militaire¹³². Cette forme de clémence pourrait être considérée comme du calcul, mais certains gestes n'avaient rien d'intéressé et auraient été extraordinaires quelles que soient les circonstances. Après l'escarmouche de 1797 lors de laquelle ses soldats ont été écrasés, le royaliste Dessources tombe aux mains des républicains, mais le commandant local le fait escorter par dix de ses hommes jusqu'aux portes de Saint-Marc où il est libéré et autorisé à retourner dans son camp¹³³. Toussaint lui-même donne régulièrement à son armée des instructions pour que tous les prisonniers de guerre soient traités avec humanité et « suivant les lois de la guerre ». Il se comporte lui-même toujours scrupuleusement à cet égard. Il relâche souvent les officiers et soldats vaincus si ces derniers lui donnent leur parole d'honneur de déposer les armes. Ainsi après la première prise de Mirebalais en 1795, il y trouve trois cents Français blancs venus du nord de Saint-Domingue pour s'engager dans la milice royaliste. Il leur permet de repartir chez eux après leur avoir fait prêter allégeance à la République – une décision prise, dit-il à Laveaux, par « humanité¹³⁴ ».

En une occasion devenue célèbre, Toussaint autorise un royaliste français, le marquis d'Espinville, qu'il vient de vaincre sur le champ de bataille, à quitter Saint-Domingue pour Cuba avec tout son état-major. Il incorpore les soldats d'Espinville dans son armée, alors qu'il aurait pu en théorie les poursuivre pour haute trahison, puisqu'ils avaient pris les armes contre la France¹³⁵. Toussaint donne parfois à ses actes de clémence un caractère quasi théâtral. Ainsi lorsque quatre Français passés aux Britanniques sont repris par ses soldats en 1798, il ordonne qu'on les amène à l'église le dimanche suivant. Ces hommes, qui n'avaient pas été informés de leur sort, durent croire qu'ils allaient être sommairement exécutés puisqu'ils étaient coupables de haute

trahison. Cependant, tandis que dans son homélie, le prêtre prêchait les vertus du pardon chrétien, Toussaint se dirigea vers le banc où les prisonniers étaient assis et annonça devant l'assemblée des fidèles qu'ils étaient graciés¹³⁶.

Toussaint procède aussi à des échanges de prisonniers avec les Britanniques, et sa correspondance avec eux démontre que les négociations étaient fréquentes et généralement appliquées de bonne foi. En novembre 1795, par exemple, il récupère quatorze prisonniers républicains que lui renvoient les Britanniques et en échange, il relâche un jeune homme de couleur du nom de Davy dont le père, qui avait combattu avec les royalistes, se trouvait désormais en Jamaïque¹³⁷. Ce genre d'échanges se poursuit jusqu'en 1798, même si Toussaint s'irrite de ce que les Britanniques n'échangent que les prisonniers blancs. Il les soupçonne, à juste titre, de garder les prisonniers noirs comme esclaves¹³⁸. Le problème était ailleurs : les règles de la guerre n'étaient pas respectées par les combattants royalistes sur le terrain, surtout quand ils étaient commandés par des colons ou des émigrés français. Dans un rapport à ses supérieurs, Toussaint dénonce deux épisodes distincts dans lesquels deux de ses braves commandants locaux, les brigadiers Biret et Michaud, ont été capturés et sommairement exécutés par les royalistes. Bien que Biret ait déposé les armes, il a été massacré à la baïonnette. Quant à Michaud, sa mort fut si horrible que Toussaint ne peut qu'écrire qu'il a été exécuté avec « un raffinement de cruauté¹³⁹ ».

Il ne s'agissait pas d'incidents isolés mais de faits manifestement encouragés par le haut commandement royaliste. Ceci est confirmé lors de la prise d'un fort britannique : Toussaint y découvre une lettre du commandant Jean-Baptiste Lapointe à ses officiers qui, avec sadisme, concluait sa missive par cette exhortation : « Point de grâce aux brigands. Point de prisonniers¹⁴⁰. » Lapointe, planteur de couleur du sud de Saint-Domingue et propriétaire d'esclaves, avait reçu le commandement d'un régiment royaliste après avoir livré Arcahaie aux Britanniques. Il détestait Toussaint, qu'il considérait comme un « misérable esclave¹⁴¹ ». Après que Lapointe eut massacré deux cents hommes à Arcahaie et à Saint-Marc, Toussaint, scandalisé, écrivit une longue lettre pour se plaindre au commandant en chef des forces britanniques à Saint-Domingue, le major général John Whyte. Il commence, au nom du principe d'humanité et de vertu républicaine, par dénoncer l'assassinat de ses officiers et l'ordre barbare donné par Lapointe à ses forces, qui sont contraires aux lois de la guerre. Il poursuit en énumérant les nombreux exemples de clémence accordés aux prisonniers royalistes par ses soldats ou lui-même, en ajoutant que « les fureurs de la guerre ne porteront jamais les républicains de Saint-Domingue à assassiner de sang-froid l'ennemi qu'ils auront vaincu ».

De fait, malgré l'amertume que lui inspirait le meurtre de ses hommes, Toussaint avait renvoyé six soldats et un capitaine de la légion irlandaise à Saint-Marc. Il réprimande donc sévèrement le général britannique : « Je sens, quoique je sois un Noir, quoique je n'aie pas reçu une aussi belle éducation que vous et les officiers de sa majesté Britannique, je sens qu'une telle infamie de ma part rejaillirait sur ma patrie et ternirait sa gloire¹⁴². »

Avec l'expulsion des forces d'occupation britanniques de Saint-Domingue en septembre 1798, la réputation de Toussaint et de ses braves combattants républicains atteint de nouveaux sommets. Peu après le départ des Britanniques, Philippe Roume, le représentant du Directoire, envoie un rapport à ses supérieurs à Paris dans lequel il concède que les tendances « rebelles » de Toussaint le rendent parfois difficile à gérer, mais, ajoute-t-il, c'est « un rebelle dont la volonté fait loi pour les neuf dixièmes de la population de l'ancienne partie française de Saint-Domingue ; un rebelle dont le courage, le sang-froid, les stratagèmes dans la guerre coloniale ont surmonté les armes et les ruses de l'Angleterre ; un rebelle qui ne dormant presque jamais, semble se multiplier et se trouver présent dans tous les points à la fois ; un rebelle qui connaît les endroits d'embuscade qui s'offrent pour ainsi dire à chaque pas, dans un pays coupé de montagnes de rivières et de défilés ; un rebelle qui commande à des armées infatigables, armées qui se nourrissent de tout ce qui peut être digéré et qui peuvent se passer de vêtements¹⁴³. »

L'envergure de Toussaint comme chef militaire ne se mesure pas seulement au nombre de ses victoires sur les champs de bataille, car bien qu'il l'ait souvent emporté (son rôle dans la défaite des Espagnols fut décisif), il connut aussi des revers – tout particulièrement contre les Britanniques. Malgré sa détermination à les expulser de leurs places fortes dans l'Ouest (notamment Port-au-Prince, Saint-Marc et Arcahaie), ces trophées lui échappèrent toujours et le retrait final des Britanniques fut obtenu par la négociation, et non à la suite d'une reddition sans condition. Cela dit, la montée en puissance de l'armée républicaine fut l'une des raisons principales qui forcèrent les Britanniques à négocier, et la stratégie de Toussaint – fixer l'ennemi et le harceler – atteignit indéniablement un objectif psychologique majeur : en 1798, le moral des forces britanniques était irrémédiablement brisé¹⁴⁴. Décrivant les cinq années de combat menées contre les Britanniques, une campagne à laquelle il avait participé du début jusqu'à la fin, un officier européen de l'armée de Toussaint était catégorique : la défaite des troupes d'occupation avait été obtenue par « la force des baïonnettes, le courage du général en chef Toussaint Louverture, son intelligence, sa sagacité, et les braves

défenseurs de la patrie qui étaient sous ses ordres¹⁴⁵ ». Les maladies, bien sûr, avaient aussi joué un rôle, telle la fièvre jaune qui avait fait de nombreuses victimes parmi les Britanniques. Pour autant, alors que les historiens ont souvent mis en avant ce facteur – pour minimiser, comme toujours, les qualités militaires de Toussaint –, ils n'ont généralement pas considéré pourquoi les troupes républicaines n'avaient absolument pas été atteintes au même degré. La réponse réside en partie dans l'immunité naturelle de ses soldats, nés à Saint-Domingue, mais aussi dans sa meilleure préparation des opérations, notamment l'établissement d'un réseau d'hôpitaux militaires où ses soldats étaient efficacement soignés¹⁴⁶.

Il est clair, de plus, que Toussaint avait une ample réserve de ce que Napoléon définissait comme l'une des plus grandes qualités d'un général sur le champ de bataille : la chance. Il frôla la mort en de multiples occasions et échappa à un certain nombre de tentatives d'assassinat. Cependant, à la différence du *grand capitaine* corse, Toussaint n'était pas d'un caractère martial. Même s'il confessait volontiers une passion pour la musique militaire, surtout les morceaux pour trompette et percussions, ses convictions chrétiennes lui avaient enseigné la compassion – il se décrit comme un homme « au cœur flexible toujours prêt à pardonner¹⁴⁷ ». Il a particulièrement en horreur, dit-il, « ces chefs qui aiment à répandre le sang¹⁴⁸ ». S'il trouvait des moyens non violents d'obtenir ses objectifs, il les adoptait toujours. Avant de les attaquer, il envoyait systématiquement un ultimatum à ses adversaires pour les inviter à se rendre et leur promettre la clémence s'ils déposaient les armes. C'est ainsi qu'il s'adresse aux royalistes d'Arcachon en mars 1798 : « Je vous demande au nom de la République française de vous rallier à notre armée, pour éviter les désagréments qui pourraient s'ensuivre par les événements de la guerre ; par ce moyen vous vous conserverez et vos propriétés seront respectées. » Il leur promet, « sur la parole d'un honnête homme », qu'il n'y aura pas de représailles¹⁴⁹.

En ce sens, la vraie mesure des succès militaires de Toussaint réside dans ses objectifs politiques plus larges, notamment dans l'esprit de fraternité qu'il parvient à créer au sein de l'armée républicaine, une force qui atteint le chiffre impressionnant de près de vingt mille hommes en 1798. Il constitue un groupe d'officiers expérimentés et déterminés, prêts à exécuter fidèlement ses ordres même si, comme tout *grand capitaine*, il est convaincu que seule sa présence sur le champ de bataille garantit la victoire. Comme il le dit un jour à Laveaux après que l'un de ses subordonnés a essuyé un revers : « Le principal chef manquant, jamais les affaires ne vont bien¹⁵⁰. » Quant aux officiers subalternes et aux simples soldats, ils idolâtraient leur commandant en chef et scandaient son nom après chaque opération

victorieuse. Ils le suivaient partout où il les entraînait, à travers les plaines, les montagnes et les rivières, sous le soleil brûlant ou dans la pluie diluvienne, en se contentant le plus souvent de rations extrêmement chiches. Tout en imposant une discipline de fer, Toussaint plaisait avec eux, leur racontait des anecdotes datant de ses années sur la plantation Bréda et leur rappelait qu'il y avait été surnommé « Fatras-Bâton », ce qui ne manquait jamais de déclencher l'hilarité¹⁵¹. Toussaint aimait ses hommes comme un père. « Ce sont comme mes enfants¹⁵² », disait-il. En retour, ses hommes répétaient ses expressions favorites, imitaient sa voix nasillarde et l'appelaient « papa Toussaint » ou « vié (vieux) Toussaint¹⁵³ ».

L'analogie paternelle est appropriée parce que, de façon très réelle, Toussaint élève ses hommes, il en fait une force de combattants républicains dotés de toutes les qualités militaires qu'il attend d'eux – discipline, bravoure, résilience, fierté collective. Il y parvient, envers et contre tout, malgré les doutes de ses amis et alliés : même Laveaux, son grand admirateur, était persuadé que transformer les Africains en bons soldats prendrait beaucoup de temps, peut-être « une génération¹⁵⁴ ». En attendant, il pensait que l'ordre républicain devrait être protégé à Saint-Domingue par « une force européenne imposante¹⁵⁵ ». Un des témoignages les plus remarquables de ce sentiment de fierté au sein de l'armée noire est la proclamation signée par ses officiers supérieurs à la fin de 1795, et adressée à la Convention, à un moment où Toussaint n'est encore responsable que du secteur occidental de l'Artibonite. Ces officiers expriment leur résolution implacable à combattre les ennemis de la République et à prouver par leurs victoires sur les champs de bataille que « le soldat français des Antilles, à l'exemple de celui d'Europe... sait porter les armes comme s'en servir ». Ce texte est l'un des premiers documents à porter la signature de ces hommes courageux qui deviendraient les principaux officiers de l'armée de Toussaint : Vernet, Morpas, Noël Prieur, Moyse, Christophe et Dessalines¹⁵⁶. À la fin des années 1790, ce sentiment de supériorité militaire est devenu si fort chez les soldats noirs qu'il s'exprime dans un dicton populaire kreyòl, visant les Blancs : « Zautres pas capable battre la guerre contre nègres¹⁵⁷. »

Tout aussi important, Toussaint donne à ses hommes une éducation aux valeurs militaires auxquelles ils adhèrent avec enthousiasme. Il répète fréquemment que « l'honneur est la première des vertus militaires¹⁵⁸ », et ses soldats comme ses officiers cherchent à l'imiter. Leur sentiment de solidarité est aussi exemplaire. Les soldats s'entraident, ils combattent l'un pour l'autre, et la perte de leurs camarades ne fait que renforcer leur résolution. Comme en témoigne le commandant Laplume, une des raisons qui motivèrent ceux qui s'emparèrent de camp Martineau fut leur rage lorsqu'ils apprirent la

mort de leur héros, le brigadier Biret. Ils se rassemblèrent avant de lancer l'attaque, invoquèrent son souvenir et jurèrent de venger ce lâche assassinat. Ce que Toussaint apprécia sans doute particulièrement dans le rapport de Laplume, c'est le fait que les différentes composantes de son armée évoluaient en complète harmonie, comme de « vrais républicains » : soldats européens, troupes régulières, milices de combattants bossales – un élément d'autant plus significatif que Laplume lui-même, nous l'avons déjà dit, était un Congo¹⁵⁹.

Laplume ajoute, ce qui mérite aussi d'être noté, que ses hommes se battent comme de bons Français. À un certain niveau, ceci n'est qu'une illustration de l'universalité des principes républicains de fraternité et de citoyenneté, et une démonstration de la façon dont les révolutionnaires de Saint-Domingue les avaient embrassés. Mais ce caractère français (*Frenchness*) prend ici un caractère significativement local, clé du succès de Toussaint à mobiliser ses hommes dans la guerre contre les Espagnols et les Britanniques. Les soldats avaient compris qu'il ne s'agissait pas seulement de combattre des occupants étrangers mais d'éradiquer l'esclavage dans la colonie. Cet esprit républicain galvanisait les troupes de Toussaint, comme le symbolise un autre moment marquant de la bataille de camp Martineau. Au plus fort des combats, un sergent nommé Gabriel avait escaladé, sous la mitraille, le mât où flottait le drapeau britannique et il avait « arraché cet infâme drapeau de la tyrannie¹⁶⁰ ». Pour lui et ses camarades, la francité reflétait donc la détermination des Noirs de Saint-Domingue à garder leur liberté et à résister contre toute tentative de les réduire de nouveau en esclavage. Quand il haranguait ses soldats, Toussaint se comparait souvent à un oiseau de proie qui ne trouverait pas d'endroit où se poser tant que « la liberté de ses frères » serait menacée¹⁶¹.

La cohésion de l'armée républicaine de Toussaint peut aussi se mesurer à l'aune de critères éthiques très élevés : ses hommes respectaient scrupuleusement son interdiction du pillage et traitaient les prisonniers de guerre avec humanité. À cet égard, le commandant en chef pouvait vanter leur conduite exemplaire : « Le soldat semblait le disputer en générosité à son officier et l'officier à son chef. » Peut-être y avait-il là une touche d'enjolivement, mais Toussaint avait de bonnes raisons de féliciter ses forces pour leur discipline. La récompense ultime à ses yeux était que le sentiment de compassion ne se limitait pas aux soldats : ses appels aux sentiments humains avaient en effet été entendus par l'ensemble des Noirs dans les territoires tenus par les républicains. Parmi plusieurs épisodes où des paysans sont venus en aide à des soldats ennemis en détresse, il relate le suivant : « J'ai eu la douce jouissance d'apprendre de la bouche même d'un soldat anglais qu'il devait la vie à un cultivateur qui, bien loin de

lui faire le mal qu'il craignait, le conduisit à sa case, lui donna de quoi satisfaire sa faim et sa soif et l'accompagna lui-même au fort des Verrettes. » Le commandant en chef rayonnait de fierté : « C'est par une conduite pareille que le peuple de Saint-Domingue tiendra toujours, malgré les cruautés de ses ennemis, qu'il espère convaincre l'univers entier que, quoique nouvellement régénéré, il sait apprécier le sentiment de la liberté, aimer et pratiquer les vertus républicaines. »¹⁶²

II

La construction de l'ordre louverturien

Chapitre IV

Une seule et même famille d'amis et de frères

Le premier jour d'avril 1796, Étienne Laveaux, le gouverneur républicain, organise une cérémonie solennelle sur la place principale du Cap en l'honneur de Toussaint Louverture, dont il vient de faire son adjoint. À cette date, les républicains avaient récupéré les territoires occupés par les Espagnols et ils combattaient énergiquement les Britanniques dans les enclaves encore contrôlées par ces derniers. Mais les tensions croissantes entre le gouverneur et certains de ses commandants métis avaient culminé dans une tentative de coup menée par un groupe de rebelles de couleur contre Laveaux. Durant cette « conspiration du 30 ventôse » (20 mars), le gouverneur, accusé de promouvoir les intérêts des Noirs au détriment de ceux des gens de couleur, avait été maltraité et jeté en prison. Dans une proclamation, les conspirateurs avaient appelé à le remplacer par le commandant militaire de la région du Nord, le général de couleur Jean Villatte. Le coup avait échoué, à cause des tergiversations de Villatte, mais aussi grâce à l'intervention providentielle des soldats noirs commandés par Toussaint. Arrivé sur place, il avait affronté les rebelles et les avait obligés à relâcher Laveaux¹. En présence du haut commandement de l'armée coloniale française, au son des coups de canon tirés des forts environnants, Laveaux salue donc son nouvel adjoint comme « le sauveur des autorités constituées », avant de le désigner comme « un Spartacus noir, le Nègre prédit par Raynal pour venger les outrages faits à sa race² ».

C'est la première fois que Toussaint est publiquement comparé à Spartacus. Le temps n'avance jamais plus vite qu'en période de révolution, mais Toussaint lui-même, quand il avait embrassé la révolte des esclaves de 1791, n'aurait sans doute pas pu imaginer que cinq ans plus tard le gouverneur de Saint-Domingue le comparerait à un prédécesseur romain aussi illustre. Les historiens ont eux aussi

considéré l'événement comme un tournant, et pas seulement pour la carrière personnelle de Toussaint. Pamphile de Lacroix le décrit comme « le coup de grâce qui fit expirer à Saint-Domingue l'autorité de la métropole. C'est de cette déclaration qu'il faut dater la fin du crédit des Blancs et la naissance du pouvoir chez les Noirs³. » De même, au milieu du XIX^e siècle, Thomas Madiou considère l'épisode du 30 ventôse comme « un des plus importants de notre histoire, [qui] eut pour résultat d'établir définitivement la prépondérance noire dans le Nord et dans l'Artibonite ». À partir de là, ajoute-t-il, « les hommes de couleur n'exercèrent qu'une autorité subalterne dans ces deux provinces. D'un autre côté, l'autorité des agents de la métropole devint presque nulle⁴. » Aux yeux des historiens progressistes tels que C. L. R. James, le fait de désigner Toussaint comme « le vengeur du nouveau monde » annoncé par Raynal comporte une dimension supplémentaire. Dans sa harangue, Laveaux confirme que Toussaint est un vrai fils de la Révolution française : sa pensée politique présente tous les signes du républicanisme jacobin – culte de la raison, mobilisation populaire et division du monde entre le bien et le mal⁵.

Défendre la « liberté générale » conquise de haute lutte par les esclaves noirs était au cœur de la politique révolutionnaire de Toussaint, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Et même si la pensée des Lumières n'avait pas constitué l'influence décisive sur sa formation intellectuelle, il accepte volontiers et avec fierté d'être présenté par Laveaux comme un disciple de Raynal. D'après un visiteur français à Saint-Domingue, un buste du philosophe radical trônait dans les bureaux de Toussaint⁶. Simultanément, sa manière de penser n'est jamais seulement imitative. Au contraire, aux prises avec les circonstances particulières de Saint-Domingue, et notamment la question de la race, les opinions de Toussaint sur la citoyenneté évoluent vers une vision de la fraternité beaucoup plus hardie que celle des jacobins français. Après s'être rallié à la cause française, il est poussé par son idéal – une Saint-Domingue libre de toute domination – à mener une guerre sans merci aux forces espagnoles et britanniques et à résister à toute tentative de restauration d'une suprématie blanche. Mais cet idéal l'amène aussi à remettre en question le paternalisme, plus subtil mais non moins dégradant, des Français et de leurs hauts fonctionnaires qui essaient parfois de l'instrumentaliser à leurs fins.

De plus, comme Toussaint était à la fois un soldat, un homme d'État et un homme d'idées, son discours sur la citoyenneté pouvait varier selon le contexte. Sa rhétorique de la fraternité s'inspirait de motifs républicains mais aussi chrétiens, africains et autochtones. Quand il s'adressait à la population paysanne, il avait recours à des paraboles et des métaphores créoles qui parlaient à l'imagination politique et

religieuse de ses frères bossales. C'est certainement dans ce contexte qu'un de ses contemporains, un admirateur, évoque son « génie africain⁷ ». Surtout l'idéal louvertureurien de « pouvoir noir » (*black power*) n'est jamais exclusif : il est contrebalancé par l'admiration que Toussaint porte à Laveaux, et par « l'estime et l'affection » qu'il ressent pour beaucoup de Blancs de son entourage, tel l'ingénieur du génie civil Charles Vincent, l'un de ses émissaires les plus proches, avec qui il converse en kreyòl et qui est très apprécié de sa famille (et de sa femme Suzanne en particulier)⁸. Dans une lettre, Toussaint écrit qu'il tire un grand réconfort du soutien que lui manifestent « des sincères frères républicains », dont Vincent⁹. L'ambition constante de Toussaint, en tant que républicain caribéen, est de créer, à partir de tous les éléments constitutifs de la population dominguoise – les Blancs, les Noirs et les gens de couleur – « une seule et même famille d'amis et de frères¹⁰ ».

Quelques jours après l'échec du coup d'État, Laveaux désormais libre s'était prudemment retiré du Cap pour trouver refuge non loin, dans la ville côtière de Petite-Anse. Un groupe d'une centaine de femmes de couleur, partisans de Villatte, se glissèrent dans les environs à la tombée de la nuit et se mirent à répandre une rumeur : le gouverneur et ses alliés blancs avaient fait acheminer des chaînes par deux bateaux. Elles affirmaient que la cargaison avait déjà été débarquée et qu'il s'agissait d'une conspiration plus générale organisée par les colons pour restaurer l'esclavage à Saint-Domingue. La rumeur déclencha un soulèvement au cours duquel des soldats noirs en armes et des habitants se précipitèrent chez Laveaux aux cris de « bout à Blancs. » – reprenant ainsi le mot d'ordre makandaliste de l'insurrection de 1791. Avec le sens parfait du mélodrame d'un vrai jacobin, Laveaux apparut au balcon et dénudant sa poitrine, il avertit les émeutiers que s'ils tiraient, ils tueraient « le père qui a toujours défendu [leur] liberté ». Ce parricide fut heureusement évité lorsque Toussaint, de nouveau, arriva au galop. Il désamorça la crise en se portant garant du gouverneur assiégé, « l'ami des Noirs », et en faisant ouvrir en grand les portes de l'entrepôt du général afin que tous puissent constater qu'il n'y avait là aucune chaîne, mais seulement des sacs de farine et de la viande salée.

L'incident avait démontré combien la population noire se sentait vulnérable face à un rétablissement possible de l'esclavage, et combien il était facile à des leaders locaux peu scrupuleux – qu'ils soient noirs, blancs ou en l'occurrence de couleur – de manipuler ces craintes. Le conflit entre Villatte et Toussaint remontait à 1794, lorsque le premier avait dédaigneusement refusé l'offre du second d'abandonner la cause espagnole et de se rallier au camp français, parce qu'il ne pouvait se

résoudre à traiter avec « un misérable esclave¹¹ ». Villatte avait ensuite faussement accusé Toussaint de menacer de mort les paysans des environs des Gonaïves qui vendaient leur production au Cap et, plus grave, il avait encouragé des soldats de Toussaint à désertre et à rejoindre son propre régiment en leur promettant une solde plus élevée et de meilleures conditions. Ce genre de manœuvre, Toussaint s'en plaignait amèrement auprès de Laveaux, n'était pas le comportement d'un « vrai frère ». Villatte était aussi un allié proche du général André Rigaud, homme de couleur originaire du Sud (tous deux avaient combattu dans la légion américaine formée de Dominguais en 1779), et Toussaint soupçonnait Rigaud d'avoir été partie prenante dans la tentative de coup contre le gouverneur français¹². À l'origine, Laveaux avait fait la sourde oreille, refusant d'écouter les mises en garde de Toussaint contre les intrigues des gens de couleur, mais après le 30 ventôse, le gouverneur républicain ne cache plus son mépris : « Les hommes de couleur, écrit-il, sont tourmentés d'une haine insupportable contre les Blancs. Cette haine est d'autant plus active qu'elle a pour principe un orgueil qu'ils n'osent pas avouer... à les entendre ils devraient seuls posséder le pays et lui donner ses lois ; mais il est à présumer que la France n'a pas fait tant de sacrifices à la liberté et à l'égalité pour remettre entre les mains de dominateurs imbéciles, le sort des hommes qui lui doivent leur existence civile et politique¹³. »

Toussaint aurait applaudi des deux mains. Villatte, le « fin merle », n'était qu'un représentant d'une longue série de personnalités de couleur peu fiables auxquelles il s'était heurté depuis le début de la Révolution. À ses yeux, la tentative d'usurpation de Villatte en 1796 allait de pair avec les errements stratégiques des chefs de couleur de la colonie depuis le début des années 1790, lorsqu'ils avaient refusé de soutenir l'émancipation des esclaves et préféré trouver un accommodement avec les colons blancs. Dans une lettre à Laveaux, il fait référence à Vincent Ogé et Jean-Baptiste Chavanne (les chefs de la rébellion de 1790) comme à de « prétendus martyrs de la liberté générale », motivés non par l'amour de la liberté générale, mais par les intérêts particuliers de leur caste. Toussaint affirmait avoir des « preuves » de leur duplicité. Et même si leur effroyable exécution devait être déplorée, ils ne méritaient pas d'être placés sur le même piédestal que les révolutionnaires qui avaient sacrifié leur vie pour la liberté générale¹⁴. Certes, Toussaint avait passé cela sous silence en 1793, quand il avait tenté de rallier les chefs de couleur à sa cause, mais maintenant que Villatte avait défié l'autorité républicaine, il n'y avait plus de doute. Toussaint rappelait aussi qu'à la suite de l'insurrection des esclaves de 1791, les gens de couleur avaient brièvement fait cause commune avec les Noirs dans la lutte pour

l'émancipation avant de se retourner contre eux lorsqu'ils avaient obtenu pour eux-mêmes des droits politiques par la loi d'avril 1792. Les chefs de couleur avaient alors publiquement appelé à une alliance entre les Blancs et les gens de couleur pour « détruire » les rebelles et forcer les esclaves à revenir sur les plantations¹⁵. Pour Toussaint, cette désertion traîtresse dérivait d'un préjugé raciste largement répandu parmi les gens de couleur contre la population noire, et de la peur de voir leurs intérêts souffrir de l'abolition de l'esclavage¹⁶. Le sentiment que les gens de couleur n'étaient pas des alliés fiables était aussi partagé par les officiels français, surtout après la tentative de coup d'État de 1796¹⁷.

La méfiance de Toussaint est accentuée par le comportement militaire des groupes de couleur des régions concernées par la guerre contre les Espagnols et les Britanniques. En octobre 1794, il attribue la perte de plusieurs positions proches de Verrettes à la trahison de combattants de couleur passés aux Espagnols à un moment crucial de la bataille, et qui ont essayé de le faire capturer par l'ennemi. Il s'emporte contre « la perfidie des hommes de couleur de cette partie, [où] jamais il n'a régné tant de trahisons[...] le trait affreux des hommes de couleur, qui m'abandonnèrent pour se joindre à nos ennemis¹⁸ ». Début 1795, un groupe de républicains locaux mettent au point un plan pour s'emparer de Brisbane, le fameux officier britannique, et remettre la ville de Saint-Marc aux Français, mais leur plan échoue parce que l'un des conspirateurs, un homme de couleur, trahit ses compagnons¹⁹. Un mois plus tard, Blanc Cazenave, le commandant de couleur de la région montagneuse de Cahos, est arrêté par Toussaint pour avoir exécuté quarante prisonniers blancs, volé du matériel, encouragé ses soldats à désertre, répandu de fausses rumeurs contre Laveaux et Toussaint, et cherché à se tailler un fief qu'il aurait contrôlé directement²⁰. Cazenave mourut en prison, « vivement atteint d'une colère bilieuse qui avait toutes les apparences d'une rage effrénée ; il en a été étouffé²¹ ». Pour couronner ce catalogue d'actes de sédition, Toussaint arrête un certain nombre de commandants régionaux impliqués dans la conspiration du 30 ventôse : Guy à Petite-Rivière, Chevalier à Terre-Neuve, et Danty à Gros-Morne. L'épouse de ce dernier, « accompagnée au moins de cent autres femmes de couleur », plaida en vain auprès de Toussaint pour qu'il relâche son mari²². En juin 1796, il découvre un autre complot destiné à rendre la région aux Britanniques. À sa tête se trouve un commandant de couleur du nom de Vallery²³.

Toussaint n'est pas toujours insensible aux appels féminins à la clémence, surtout lorsqu'ils concernent de simples soldats, facilement égarés par leurs chefs. Ainsi par exemple, lors de la prise d'un fort ennemi dans la région de Grand Cahos en mars 1796, il découvre que

la plupart des combattants sont des gens de couleur. Bien qu'ils se soient rendus coupables de trahison « en ayant fait feu sur le drapeau tricolore », Toussaint les gracie après avoir entendu les appels à la clémence de leurs femmes et de leurs enfants²⁴. Il est important de noter que Toussaint ne laisse pas ces nombreux exemples de trahison, aussi choquants soient-ils, ternir son opinion des *gens de couleurs*, ni détruire sa vision d'une fraternité entre les différentes communautés. Il prend grand soin de souligner qu'il considère la communauté de couleur comme « des frères », et que nonobstant les événements du 30 ventôse, il sait que nombre de Dominguois de couleur sont de « vertueux » citoyens²⁵. Quand Laveaux vient inspecter le fief de Toussaint dans la région des Gonaïves, il est ravi de constater que « la grande tranquillité et l'ordre » règnent entre hommes, femmes, enfants, Blancs, Noirs, gens de couleur, soldats, paysans et propriétaires²⁶. Il félicite aussi les alliés blancs de Toussaint à Gonaïves, des hommes patriotiques et loyaux, « dévoués au principe de la liberté générale²⁷ ». Et lorsqu'à la suite de l'épisode du 30 ventôse, Toussaint reçoit carte blanche pour créer son propre régiment de cavalerie – quatre-vingt-dix hommes choisis parmi les plus braves de son armée –, il met à sa tête un officier de couleur, « l'intrépide Morisset », qui restera à ses côtés pendant toute sa carrière²⁸.

La préoccupation principale de Toussaint lors des années qui suivent 1794 est de forger un sentiment d'unité entre les habitants noirs de Saint-Domingue, dont la majorité est née en Afrique. Il s'agissait d'un impératif militaire, d'autant plus que les forces espagnoles et britanniques dépendaient fortement du recrutement de mercenaires locaux, dont la plupart étaient noirs. C'était aussi une nécessité politique pour consolider les acquis révolutionnaires obtenus par les esclaves au début des années 1790. Ce principe d'unité des Noirs était le fondement stratégique justifiant que Toussaint ait embrassé la cause républicaine. Dans ses discours, ses proclamations et ses lettres, il emploie systématiquement le langage de la fraternité, un concept qui se déploie sur plusieurs niveaux : tous les Noirs de Saint-Domingue sont potentiellement ses « frères », mais l'idéal de fraternité n'est pas réservé exclusivement à la communauté noire. Il inclut aussi les Blancs et les métis, les républicains de la métropole et tous ceux qui, des deux côtés de l'Atlantique, s'engagent dans la guerre juste contre l'esclavage. Lorsqu'en 1795, Toussaint apprend que des esclaves marrons ont lancé une insurrection en Jamaïque, il écrit : « Il faut espérer que nos nouveaux frères de ces parages parviendront à leur but. Je le désire de tout mon cœur²⁹. »

« Je ne désire rien de plus que la tranquillité, l'union, et le bonheur

de tous mes frères républicains³⁰ », déclare-t-il à Laveaux. Le défi cependant était considérable. Son propre régiment de sans-culottes était mal équipé³¹. Toussaint ne pouvait rivaliser avec la solde d'une portugaise par mois offerte par les Espagnols : « Je crains bien qu'à ce prix, ils payent bien les recrues³². » Les forces britanniques n'étaient pas moins perfides : décrivant une bataille qui avait eu lieu début 1796 dans les montagnes de Cahos, Toussaint note que les Britanniques « ne se contentent pas de nous harceler continuellement, ils envoient des émissaires parmi nos citoyens noirs de la Petite Montagne des Cahos et essaient de les corrompre et de les séduire par tous les moyens imaginables³³. » Les rumeurs attisées par des « méchants » qui s'opposaient à la République pouvaient aussi s'avérer très préjudiciables à son ambition d'obtenir le soutien des communautés locales, et dès la mi-1796, ces affabulations fusent de toute part, comme Toussaint le note : « Je suis pour eux le loup blanc ; tantôt ils disent que je veux détruire toute la couleur jaune [les métis], que je veux livrer la colonie aux Anglais et rendre tous les Noirs malheureux. C'est par de telles impostures qu'ils tâchent d'égarer les esprits et les déchaîner³⁴. »

De quelles méthodes Toussaint usait-il pour contrer ces récits dépréciatifs et promouvoir une plus grande unité entre les Noirs de Saint-Domingue ? Au sein de sa structure militaire, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il s'appuie sur son charisme personnel et sur une discipline stricte, tout en cultivant un sentiment de camaraderie républicaine parmi les soldats. Mais pour résoudre les conflits dans les plantations, souvent attisés par des forces anti-françaises, il doit faire preuve de plus de diplomatie. C'est là que ses talents de négociateur se déploient le mieux. Conseillant Laveaux début 1796 sur la façon de traiter un groupe « de frères malheureux » qui avaient lancé une insurrection dans la région de Port-de-Paix après avoir subi de mauvais traitements de la part de Blancs et de gens de couleur, Toussaint recommande à son supérieur d'agir en douceur : il faudra agir avec « grande prudence » pour pouvoir remettre les rebelles dans le droit chemin³⁵. Dans un long rapport détaillant comment il est parvenu à restaurer l'ordre dans la région, Toussaint explique qu'il a regagné la confiance des cultivateurs en organisant de nombreuses rencontres avec eux, en leur promettant que tous les arriérés qui leur étaient dus leur seraient payés, et en les incitant à s'adresser à lui s'ils avaient besoin d'être protégés contre des gérants malhonnêtes. Il leur demande instamment d'oublier les conflits du passé et de vivre de « comme des frères et vrais citoyens français³⁶ ». Julien Raimond, un leader de couleur qui va devenir un de ses très proches alliés et qui l'observe à de nombreuses reprises dans de telles situations, est impressionné par les talents rhétoriques qu'il déploie

quand il s'adresse à ces hommes et ces femmes ordinaires, avec un paternalisme additionné d'une juste dose de sévérité³⁷. C'est là aussi que son répertoire de dictons kreyòls s'avère très utile ; l'un de ses favoris mettait en garde contre les décisions hasardeuses : « Monde qui doit marcher pieds nus, doit bien voir dans chemin à yo si pas gagné piquants³⁸. »

Une autre tâche urgente est de neutraliser les milices noires généralement issues des forces de combattants marrons qui s'étaient constituées pendant l'insurrection de 1791. Ces milices pouvaient s'avérer vénales, comme celle commandée par un ancien frère d'armes de Toussaint, Jean-Baptiste, qui publie en 1795 une série de proclamations invitant ses « frères » noirs à abandonner la cause française. Toussaint décrit la situation des environs de Montagne-Noire et de Grande-Rivière en ces termes : « La Montagne Noire et la Grande Rivière sont attaquées de temps en temps par les brigands de Jean-François ; mais à mesure que ces brigands se présentaient ils étaient de suite repoussés par nos braves Français³⁹. » De plus, ces combattants éprouvaient une méfiance viscérale à l'égard des Blancs, et ils étaient partagés – souvent pour d'irrépressibles raisons personnelles – sur la cause française adoptée par Toussaint. Toussaint essaya de parvenir à des accords avec ces hommes et ces femmes, notamment en invoquant des idéaux d'unité raciale et républicaine. En février 1796, il écrit ainsi à Pierre Dieudonné, commandant d'une milice, qu'il ne peut pas croire qu'un bon républicain comme lui puisse envisager de soutenir les Britanniques, « ennemis jurés de notre liberté et de l'égalité. » Toussaint fait aussi référence à lui-même : « J'ai retourné à ma patrie qui m'a reçu à bras ouverts et a bien voulu récompenser mes services ; je vous engage, mon cher frère, de suivre mon exemple. » Notant qu'ils sont tous deux des hommes noirs et que cela devrait les amener à se faire confiance (« Je pense que vous ne me refuserez pas [votre amitié] à moi qui suis noir comme vous »), il lui écrit que les conflits entre leurs groupes armés respectifs devaient se résoudre par la négociation et non par la force : « La République est notre mère à tous, elle ne veut pas que nous nous battions entre nous frères, d'ailleurs c'est toujours le pauvre peuple qui en souffre le plus⁴⁰. »

Toussaint fait des efforts extraordinaires pour convaincre de telles figures de la sincérité de la cause républicaine française. En une occasion, il passe plusieurs heures avec un chef de milice nommé Noël Artaud, qui montre « beaucoup de méfiance » parce que Toussaint est arrivé à leur rencontre accompagné de « beaucoup de Blancs » : « Je fus obligé d'aller au-devant de lui pour affermir sa confiance et pour lui prouver que mes intentions étaient pures et sincères ; nous nous retirâmes tous deux dans la rivière même. » Les deux hommes ont une

longue conversation, au cours de laquelle Toussaint déploie les mêmes arguments qu'avec Dieudonné. Il ajoute que les luttes intestines entre Noirs ne peuvent que servir la cause de leurs ennemis communs. Toussaint s'adresse aussi longuement aux officiers d'Artaud. Mais peut-être est-ce l'envoi de « quatre bouteilles de tafia pour rafraîchir ses dragons » qui scella véritablement l'accord entre les deux hommes⁴¹. Toussaint consolidait aussi souvent le lien avec ses auditeurs noirs par des remarques humoristiques sur les Blancs et les gens de couleur. Opposant la loyauté des nouveaux libres à la versatilité de nombreux *gens de couleurs*, il leur déclarait que si l'on promettait à l'un de ces derniers un bout de jambon, il traverserait la colonie⁴².

En une autre occasion, début 1796, Toussaint parvient à mettre au pas Étienne Datty, chef d'une milice noire qui avait mené un soulèvement violent contre des gérants blancs tyranniques dans la région montagnaise de Port-de-Paix. Toussaint se rendit sur place à la recherche de Datty qui, dans un premier temps, refusa de se montrer. Il envisagea donc d'avoir recours à la force mais jugea que cela envenimerait la situation. Ayant fini par localiser le chef rebelle, il organisa plusieurs rencontres avec lui et déploya tout son talent rhétorique pour le gagner à la cause républicaine. Il commença par mettre Datty en garde contre les sophismes des ennemis de la liberté, tels les Britanniques et leurs soutiens proescavagistes, qui calomniaient la cause républicaine en présentant faussement ses objectifs et ses valeurs : « Pour cela ils nous font passer le bon pour le mauvais, le mauvais pour le bon ; l'amer pour le doux, le doux pour l'amer ; la lumière pour les ténèbres, les ténèbres pour la lumière. » Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, l'Écriture sainte commande aux hommes d'aimer leurs ennemis et de vaincre le mal par le bien. Toussaint en appelle aussi au sens de la fraternité de Datty, et se décrit lui-même comme « un frère qui veut le bonheur de tous les Noirs ». Parlant de lui-même à la troisième personne, il ajoute : « Rappelez-vous que Toussaint Louverture est le véritable ami de sa couleur, et que son amitié pour eux le fera plutôt mourir mille fois que les voir entrer sous le joug tyrannique d'où il s'est efforcé de les retirer. » Après avoir utilisé cette combinaison caractéristique de valeurs créoles, catholiques et républicaines, il ajoute une dose de charisme par une image frappante : « C'est moi qui suis le miroir des Noirs, c'est moi qu'ils doivent consulter s'ils veulent jouir de la liberté⁴³. »

La pacification comporte aussi une série de rencontres directes avec les troupes bossales de Datty et les paysans noirs de la région, à qui Toussaint prêche ce qu'il appelle « la morale de la raison ». Un jour où ils s'étaient violemment rebellés contre les autorités locales françaises, Toussaint se déplaça et les réprimanda sévèrement pour le désordre

qu'ils avaient provoqué, en invoquant de nouveau des préceptes religieux : « Dieu avait dit demandez vous recevrez, frappez à ma porte elle vous sera ouverte, mais il ne vous dit pas de faire des crimes pour demander ce que vous avez besoin. » Même si leurs griefs étaient parfaitement justifiés, le recours à la violence les couvrait de « honte » (et Toussaint avec eux). Cela ne ferait que prouver aux ennemis de Saint-Domingue que « les Noirs ne sont point faits pour être libres ». Les rebelles supplièrent alors Toussaint de leur pardonner, le reconnaissant comme « leur père ». Ils avaient été notamment frappés par l'harmonie qui régnait entre les soldats noirs, blancs et gens de couleur de son armée où, comme l'exprima un paysan, ils semblaient tous « frères d'une même mère⁴⁴ ».

Dans ses discours et ses proclamations destinés à l'ensemble de la population noire, Toussaint s'appuie sur l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue, qu'il oppose à sa poursuite dans les régions contrôlées par les Espagnols et à son rétablissement par les Britanniques à la suite de leur intervention dans l'île en 1793. Dans une lettre adressée à Laveaux, il explique qu'« une population infinie de citoyens et de citoyennes [...] a émigré de Saint-Marc, du Mont-Rouy, des Verrettes et autres endroits, qui ont abandonné tout ce qu'ils possédaient pour venir habiter sous les lois humaines de la République » ; quelques mois plus tard, il observe que ces ralliements sont quotidiens⁴⁵. Il prononce fréquemment de tels discours. Il s'excuse auprès de Laveaux de la brièveté de ses lettres car il est « occupé à faire assembler les cultivateurs, les conducteurs et les gérants pour les exhorter à l'amour du travail qui est inséparable de la liberté⁴⁶ ». La bonne parole louverturienne est parfois annoncée par des ecclésiastiques de confiance, des « personnes éduquées » envoyées dans les régions rurales pour « instruire les citoyens noirs et leur faire connaître leurs vrais amis et ennemis⁴⁷ » – même si, avec orgueil mais certainement avec justesse, Toussaint fait remarquer que sa présence est beaucoup plus efficace que celle de ses remplaçants⁴⁸. Ces discours sont généralement bien reçus, mais pas toujours. En juin 1795, Toussaint se rend dans un village de montagne où les paysans se sont révoltés contre les officiels français. À peine a-t-il entamé son « prêche » que les cultivateurs lèvent leurs armes et le mettent en joue : « Je reçus pour récompense de mes peines une balle à la jambe dont je ressens encore de vives douleurs⁴⁹. »

La plus grande difficulté rencontrée par Toussaint dans sa campagne pour rallier les nouveaux libres est que la majorité d'entre eux n'est pas née à Saint-Domingue. Dans le paysage postrévolutionnaire, fragmenté et chaotique, l'allégeance première de beaucoup de bossales africains est ethnique et tribale. Ils se voient non pas comme des citoyens français (très peu parlent cette langue), mais comme des

Congos, des Alladas, des Ibos, des Dahomets, des Sénégalais ou des Mozambiques. Les milices se constituent souvent suivant ces critères « nationaux » et leurs chefs sont des figures locales charismatiques que Toussaint et les autorités républicaines doivent amadouer. L'un des plus d'impressionnants d'entre eux est un certain Halaou, le leader des rebelles de Cul-de-Sac, un homme « d'une taille gigantesque, d'une force herculéenne », qui portait toujours sous le bras un gros coq blanc qui, affirme-t-il, lui transmettait directement les messages du Ciel. En février 1794, quand le commissaire Sonthonax l'invita à parlementer à Port-Républicain, il arriva avec une escorte de douze mille guerriers qui purent voir leur roi sorcier, presque nu, le corps orné de talismans, être reçu au palais officiel pour une somptueuse cérémonie, son coq blanc assis à côté de lui⁵⁰.

Cet univers mystique, fait d'occultisme vaudou, de sociétés secrètes et de chants païens semble fort éloigné du rationalisme philosophique et républicain, et les historiens ont souvent opposé l'héritage africain et le mysticisme instinctif des bossales à la culture politique et militaire « européenne » des chefs de la Révolution⁵¹. Le discours de Toussaint reflète parfois cette opposition : l'une de ses expressions courantes est qu'il faut faire « entendre raison » aux Noirs⁵². Toussaint est indubitablement révolté par la violence déployée par certaines milices africaines et il s'oppose à leur stratégie « makandaliste » d'élimination des colons blancs de Saint-Domingue. Il se dit parfois frustré par l'attitude de « nos malheureux frères africains trop faibles et trop faciles à séduire⁵³ ». Il est pourtant capable de bâtir des ponts avec ces combattants africains. Il veut les traiter avec respect et dignité, et ouvrir des discussions avec leurs émissaires dans cet esprit. Même s'ils ont été induits en erreur ou qu'ils se sont rendus coupables de crimes, les bossales de Saint-Domingue sont ses « frères ». Il cherche à les protéger des insultes en promulguant un édit interdisant de traiter les travailleurs de « brigands » ou de « rebelles⁵⁴ ». Parmi les succès significatifs de cette stratégie, il faut noter son alliance avec une ancienne connaissance de Bréda, Sans-Souci, un des chefs de la région de Petite-Rivière. Dans une lettre à Laveaux, Toussaint se félicite d'avoir réussi à le gagner à la cause républicaine. Sans-Souci restera un allié fidèle de Toussaint jusqu'au début de la guerre d'indépendance en 1802⁵⁵.

Toussaint joue aussi à son avantage des affiliations tribales et spirituelles de ses propres soldats et de ses officiers, notamment pour ouvrir des canaux de communication avec les chefs des milices ou encourager les bossales recrutés par les Espagnols et les Britanniques à la désertion. Ainsi en juillet 1795, il explique à Laveaux qu'il a convaincu des soldats originaires d'Afrique en garnison à Saint-Marc de passer de son côté « par le moyen des intelligences et des

relations ». Ceci implique clairement que des rituels vaudous (très probablement l'échange d'amulettes et l'exécution de certains chants) ont été employés, comme certainement à de nombreuses reprises⁵⁶. Lors d'une rencontre dans la région de Mirebalais avec le chef marron Mademoiselle et ses valeureux combattants qui s'étaient baptisés les « Docos », Toussaint découvrit avec joie que figuraient parmi eux un grand nombre d'Alladas. Il put donc leur délivrer une de ses vigoureuses harangues dans leur langue, l'ewé-fon. On peut imaginer que cette polyvalence linguistique joua un rôle significatif dans le ralliement de Mademoiselle à la cause républicaine⁵⁷.

La complexité des relations entre Toussaint et ces chefs de milices africains peut se mesurer aux fluctuations de ses relations avec Macaya, qui était né au Congo. Dans la région d'Acul, sa base opérationnelle au début des années 1790, Macaya affirme fièrement ses convictions monarchiques et se présente comme le sujet de trois rois – le roi de France, celui d'Espagne et celui du Congo. Quelques années plus tard, Toussaint l'arrête et le met en prison aux Gonaïves, mais il s'évade et retourne dans la région d'Acul où « tous les jours il fait des danses et des assemblées avec des Africains de sa nation à qui il donne de mauvais conseils », comme Toussaint s'en plaint à Laveaux⁵⁸. Début 1796, Macaya semble s'être mis sous la protection de Villatte, sans aucun doute sur la base de leur haine commune des Européens⁵⁹. Pour autant, l'idéologie royaliste de Macaya et de ses partisans comportait beaucoup d'éléments auxquels Toussaint aurait pu adhérer, notamment sa religiosité, son anti-individualisme résolu et son rejet de la cupidité, sa croyance en des principes universels de justice et d'harmonie et son engagement en faveur de l'harmonie transnationale entre communautés noires. Moyennant quelques adaptations marginales, ces idéaux pouvaient aussi facilement s'exprimer en termes de fraternité républicaine. Ils constituaient le terrain d'entente sur lequel Toussaint voulait développer ses relations avec les chefs des milices noires, plutôt que d'en rester à l'ordre donné par Macaya à ses partisans de perpétrer un « massacre général des Blancs⁶⁰ ».

La rhétorique louverturienne de la fraternité républicaine est donc un instrument efficace pour rallier les populations noires à sa cause. Ceci se manifeste de manière particulièrement puissante dans la proclamation qu'il adresse à ses « frères africains » de Saint-Louis-du-Nord en avril 1796, à la suite de leur violente rébellion et de leur refus de s'enrôler dans la Garde nationale. Le sang qu'ils ont fait couler, se lamente Toussaint, est celui du peuple français qui a fait de grands sacrifices « pour la liberté générale, pour le bonheur, pour la félicité humaine, et pour les droits de l'homme ». En prenant les armes contre la France, ils se sont comportés comme des « enfants égarés » et

se sont laissé entraîner hors du droit chemin par des « monstres criminels ». Il termine en appelant non seulement à leur sens de la « raison », mais aussi à l'idéal de force collective qu'ils incarnent : « Nous sommes les plus forts et c'est à nous à maintenir l'ordre et la tranquillité par le bon exemple. » Ceci ne se réaliserait que s'ils acceptaient de se laisser guider par leur « chef », et il ne fallait pas s'y tromper : les Noirs de Saint-Domingue avaient désormais un chef, même s'il faudrait attendre quelques années de plus pour que son leadership devienne officiel⁶¹.

Laveaux quitte Saint-Domingue en octobre 1796. Avec les vifs encouragements de Toussaint, il a été élu comme l'un des députés de la colonie au Conseil des Cinq-Cents, la chambre basse du parlement sous le Directoire⁶². La situation politique en France ayant évolué vers davantage de conservatisme sous l'égide de la Constitution de 1795, Toussaint considère qu'il est essentiel que la révolution de Saint-Domingue soit puissamment représentée à Paris. Laveaux est la personne idéale pour ce rôle, car il est « le vrai ami des Noirs⁶³ ». Député progressiste de premier plan, il va jouer un rôle crucial dans l'adoption de la loi du 12 nivôse an VI (1^{er} janvier 1498) qui vise à consolider les acquis de la Révolution dans les colonies⁶⁴. De retour à Paris, Laveaux défend aussi l'action de Toussaint lors de réunions de la Société des amis des Noirs, auxquelles il assiste régulièrement⁶⁵.

Son successeur est Léger-Félicité Sonthonax, l'ancien émissaire français à Saint-Domingue qui avait proclamé la fin de l'esclavage en août 1793, comme nous l'avons vu. Comme il a de puissantes relations au sein du gouvernement français et que son nom est directement associé à l'abolition de l'esclavage, Sonthonax est un personnage d'une réelle envergure. Il bénéficie d'une vraie popularité parmi certaines sections de la communauté noire et parallèlement, il est détesté des colons blancs, en particulier des émigrés royalistes qu'il a envoyés en exil : leur mode de vie a été détruit par la Révolution et leurs avoirs sur l'île restent gelés. Au cours de l'année qui suit, la vie politique de Saint-Domingue est dominée par les interactions entre Toussaint et le « fondateur de la liberté générale », comme Sonthonax se désigne lui-même⁶⁶. Leurs conflits aboutissent au retour de Sonthonax en France. Cette victoire de Toussaint constitue une nouvelle étape majeure de sa carrière politique après l'affaire Villatte. Plus fondamentalement, elle nous donne de premiers indices pour comprendre en quoi sa vision de l'avenir de Saint-Domingue diffère de celle de ses interlocuteurs coloniaux français.

Bien que les deux hommes ne se soient jamais rencontrés auparavant (Sonthonax avait quitté Saint-Domingue un mois après le ralliement de Toussaint au camp républicain à la mi-1794), leurs

premiers contacts en 1796 sont constructifs. Sonthonax envoie à Toussaint une série de lettres enthousiastes et lui annonce qu'il est arrivé sur l'île « pour seconder fidèlement » ses efforts afin de défendre le territoire français et « organiser le régime de liberté générale⁶⁷ ». Toussaint lui rend la pareille en écrivant au gouvernement en France qu'« il est important pour le salut de Saint-Domingue, son entier rétablissement et sa prospérité que cet homme qui possède l'entière confiance des Noirs reste parmi eux⁶⁸ ». Les deux hommes échangent des cadeaux : connaissant l'amour de Toussaint pour la musique, le commissaire français lui envoie une trompette et reçoit en retour un magnifique cheval⁶⁹. Quelques mois après son arrivée, Sonthonax élève Toussaint au grade de général de division et le décrit ainsi à ses supérieurs : « Un homme courageux digne de l'estime des républicains par son courage, son humanité et son attachement à la liberté⁷⁰. » Il est « exemplaire dans ses vertus publiques et privées », un homme qui voit « tous les hommes comme ses frères⁷¹ ».

Impressionné par ses remarquables succès militaires contre les Espagnols et les Britanniques, le commissaire loue son zèle républicain « infatigable » et l'appelle « [son] meilleur ami⁷² ». Il fait également tout ce qu'il faut pour se faire apprécier de la famille Louverture. Ayant appris par Laveaux que Toussaint voulait envoyer ses deux fils faire leurs études en France, Sonthonax écrit au ministre de la Marine, Laurent Truguet, un républicain progressiste et l'un de ses plus fidèles alliés à Paris⁷³. Début juillet 1796, les jeunes Isaac et Placide embarquent pour la France⁷⁴. Il existait un lien plus personnel encore entre Toussaint et Sonthonax : l'épouse de ce dernier était une femme de couleur, Marie Eugénie Bléigat, dont le premier mari avait été un des gérants de la plantation Bréda avant la Révolution. Toussaint l'avait bien connu⁷⁵.

Pour autant, dès le début, il est évident qu'un fossé important sépare les deux hommes, et qu'il ne s'agit pas seulement de leur apparence physique (Sonthonax est aussi corpulent que Toussaint est sec), ni de leur différence d'âge (Sonthonax a vingt ans de moins que Toussaint). Toussaint se voyait, comme il l'écrivit à Laveaux en 1798, comme « un franc militaire⁷⁶ » alors que Sonthonax, un jacobin friand d'intrigues et d'ambiguïtés, était beaucoup plus politique. Les deux hommes sont aussi de tempéraments très opposés : réservé par nature, Toussaint manie le langage avec prudence tandis que Sonthonax, juriste de profession, est d'une loquacité irrépressible et parfois imprudente (selon l'expression kreyòl, « sa bouche n'a pas de dimanche »). De plus, le commissaire est une personnalité démonstrative et tactile : Toussaint a plus tard froidement raconté que durant leur première rencontre, le commissaire lui avait pris la main,

une démonstration publique de familiarité qui lui avait déplu. La méfiance de Toussaint envers Sonthonax était renforcée par le souvenir qu'au début de son premier séjour à Saint-Domingue en 1792, Sonthonax avait vigoureusement défendu l'esclavage et les droits exclusifs des colons blancs – raison pour laquelle Toussaint, très sceptique, avait vu la conversion de la France à l'abolition comme un stratagème⁷⁷. En bref, alors que Toussaint avait aisément fait confiance à « papa » Laveaux, un homme d'une sincérité totale envers le révolutionnaire dominguois et la cause de l'émancipation, il ne se sentait pas en terrain aussi sûr avec Sonthonax.

Dès le départ, Sonthonax se montre très condescendant envers Toussaint. Comme la plupart de ses homologues français de métropole, il est probablement sincère dans ses convictions égalitaristes, mais de façon abstraite. Il ne peut concrètement se résoudre à traiter une personne tel que Toussaint comme son égal – d'autant plus qu'ayant aboli l'esclavage en 1793, il considère que « le sauveur des Noirs », c'est lui-même. Après leur rupture, Sonthonax révélera le fond de sa pensée dans un rapport au gouvernement français où il décrit Toussaint comme « un esprit borné, aussi humble que son premier état d'esclave gardien d'animaux ; il parle habituellement la langue kreyòl et entend à peine le français ». Dans la foulée, il se montre dédaigneux des convictions religieuses de Toussaint, qu'il prend comme une preuve de faiblesse morale : « Sa profonde ignorance l'a entièrement subordonné aux prêtres qui, à Saint-Domingue comme en France, saisissent tous les moyens de renverser la liberté⁷⁸. » Derrière un égalitarisme républicain de façade, il n'éprouve que dédain pour les Noirs. Il déclare un jour à un officier blanc que « tous les Noirs courent après les grades, pour se procurer en abondance du tafia, de l'argent et des femmes⁷⁹ ».

Même si Sonthonax n'exprime pas ouvertement de telles opinions, il doit certainement laisser transparaître le mépris qu'il éprouve pour Toussaint lors de conversations privées, et comme Saint-Domingue est un petit monde et que Toussaint a des oreilles partout, il finit par avoir vent de la chose. De toute façon, sa condescendance ne perçait pas seulement au détour de ce qu'il disait mais aussi dans ce qu'il écrivait. Il modifie par exemple la première phrase d'un discours de Toussaint avant sa publication en affirmant que le changement le rendrait « plus correct⁸⁰ ». Lorsque Toussaint lui réclame un meilleur équipement pour ses troupes combattantes, il reçoit en réponse une pompeuse leçon d'histoire sur les vertus révolutionnaires. Sonthonax lui déclare : « L'état de détresse que vos troupes éprouvent en ce moment est une suite malheureuse mais inévitable des guerres que la liberté soutient contre le despotisme. S'il était nécessaire de vous citer des exemples à l'appui de cette vérité, j'en trouverais à chaque page

de l'histoire de tous les peuples qui ont combattu pour leur indépendance.» Le professeur commissaire dresse alors une liste d'exemples variés où des armées populaires, inférieures en nombre et mal équipées, l'ont emporté sur leurs ennemis, que ce soit durant la Révolution française ou la révolution américaine, avant de sommer Toussaint de « rappelle[r] ces traits héroïques aux républicains que vous commandez ». Même lorsqu'il lui rappelle que les Britanniques ont traité les soldats noirs de Toussaint de « Congos tout nus », ce qu'il entend comme un compliment par analogie aux « sans-culottes », le terme résonne comme une insulte⁸¹. Pour Toussaint, ce n'était pas le langage d'un homme qui croyait en une vraie fraternité.

Des différends politiques de fond apparaissent également entre les deux hommes, notamment sur la place des immigrés. Toussaint voulait promouvoir une amnistie généreuse pour encourager les planteurs et les propriétaires blancs acceptant l'ordre nouveau à revenir dans la colonie et contribuer à sa reconstruction. Sonthonax, beaucoup plus dogmatique, regarde les immigrés comme d'irréductibles ennemis de la Révolution. Il est par conséquent hostile à leur retour. Ces approches divergentes de la fraternité – le pardon d'un côté, l'exclusion de l'autre – aboutissent à une crise lorsque Toussaint invite l'ancien gérant de la plantation Bréda, Bayon de Libertat, à revenir des États-Unis où il s'était exilé. Il lui fait parvenir de l'argent, lui promet que son nom sera rayé de la liste des immigrés et que sa propriété du Limbé lui sera rendue⁸². Il insiste auprès de Sonthonax pour que le séquestre soit levé et demande au consul français de Philadelphie de faciliter le retour de ce « vieil homme respectable » à Saint-Domingue⁸³. Il envoie même au Directoire un témoignage élogieux en faveur de Bayon, qu'il décrit comme un gérant « vertueux » qui traitait ses esclaves avec humanité et était considéré par eux comme un « Père⁸⁴ ». Malgré cela, Sonthonax donne l'ordre d'arrêter Bayon dès son arrivée à Saint-Domingue et de l'envoyer en France pour y être inculpé de trahison pour sa complicité avec les Britanniques lors des premières années de la Révolution⁸⁵. Toussaint doit se précipiter au Cap et plaider auprès du commissaire. Il essuie un refus catégorique : par « considération » pour Toussaint, Sonthonax consent seulement à renvoyer Bayon aux États-Unis⁸⁶. Le commissaire tente plus tard de faire amende honorable en autorisant Toussaint à aider financièrement son ancien maître, mais continue à affirmer que le retour de Bayon à Saint-Domingue a été « criminel », surtout à cause de ses liens avec les traîtres royalistes qui combattent la République avec le soutien des Britanniques. Il répète que la lettre de la loi contre les émigrés exige qu'il soit condamné à mort⁸⁷.

La Contre-Révolution n'était pas qu'un lointain souvenir : à partir de

1796, les forces monarchistes commencent à opérer un retour politique à Paris. Ces royalistes, comme nous le verrons plus tard, sont vigoureusement hostiles à l'ordre révolutionnaire dans la colonie. Toussaint et Sonthonax sont naturellement d'accord sur le fait que la menace royaliste doit être contenue, mais ici, de nouveau, ils préconisent des moyens différents. Toussaint veut concentrer son énergie sur le front local tout en s'appuyant sur des voix amies à Paris (notamment Laveaux), alors que Sonthonax nourrit de grandioses projets pour Saint-Domingue « qu'il désirait conserver pour assurer un asile au parti républicain si jamais il était abattu ou persécuté en France⁸⁸ ». Sonthonax passe aussi à l'offensive sur le plan idéologique et commande une pièce de théâtre intitulée *La Liberté générale ou les colons à Paris*, qui est représentée au Cap en 1796. La faction coloniale parisienne y est attaquée, ainsi que ses alliés à Saint-Domingue (dont beaucoup sont nommément désignés dans la pièce)⁸⁹. De façon plus spectaculaire encore, Sonthonax semble avoir nourri la notion que la colonie pourrait suivre un chemin différent de celui de la France métropolitaine en adoptant sa propre Constitution, une version progressiste du rêve d'autonomie déjà caressé par les colons blancs de l'Assemblée de Saint-Marc en 1790. Toussaint s'emparerait plus tard de cette idée mais pour le moment, il la condamne et s'en sert pour discréditer Sonthonax⁹⁰.

Des problèmes militaires aggravent encore les difficultés entre les deux hommes. Dans le mois qui suit son arrivée, Sonthonax est chargé de la gestion générale de l'effort de guerre et la majeure partie de sa correspondance traite de questions militaires. Cependant, il s'avère notoirement incompétent en la matière et s'aliène, entre autres, les autorités de la province du Sud sous le contrôle de Rigaud. Pire encore, il s'immisce dans les responsabilités de Toussaint, qui en est profondément irrité⁹¹. Sonthonax remet notamment en question sa décision d'amnistier le « brigand » Noël Artaud et affirme que l'une des régions contrôlées par les hommes de Toussaint est plongée « dans le plus grand désordre⁹² ». Son obsession de révolutionnaire qui voit partout des conspirations l'amène à prendre des décisions incohérentes et arbitraires telles que l'arrestation des généraux Desfourneaux et Pierre Michel, deux officiers populaires qu'il accuse, sans véritable preuve, de comploter contre lui⁹³. Le cas de Michel est tout particulièrement choquant, car il s'agissait d'un officier noir qui avait commandé un groupe d'esclaves insurgés en 1792, avant de se battre courageusement contre les Britanniques, ce qui lui avait valu d'être cité à l'ordre de la nation⁹⁴. Il venait d'être promu brigadier général pour sa réaction énergique contre la conspiration du 30 ventôse. Même si en mai 1797, Sonthonax nomme Toussaint commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue, ses interventions intempestives et

chaotiques dans l'arène militaire suscitent beaucoup d'amertume et n'inspirent aucune confiance à Toussaint.

Sa patience envers Sonthonax finit par s'épuiser. À l'issue d'une rencontre en mai 1797, il obtient son accord : Sonthonax quittera Saint-Domingue et retournera à Paris siéger au Conseil des Cinq-Cents, aux côtés de Laveaux. Mais le commissaire français, toujours aussi inconstant, semble changer d'avis et mobilise ses partisans, civils et militaires, qui descendent dans la rue au Cap pour scander son nom. Des pétitions signées par les soldats et les officiers de la région du Nord (dont le propre neveu de Toussaint, Moyse, avec qui Sonthonax avait forgé des relations suivies) exigent qu'il reste dans la colonie⁹⁵. Au grand dam du commandant en chef, il apparaît clairement que le « fondateur de la liberté générale » jouit toujours d'un soutien considérable parmi les citoyens noirs, à cause de son passé abolitionniste. Même la municipalité des Gonaïves, le fief de Toussaint, appelle à ce qu'il reste⁹⁶. Charles-César Télémaque, juge de paix (et futur maire) du Cap, écrit pour exprimer « son énorme regret » à la nouvelle de son départ, et affirme que personne ne pourra « garantir l'ordre » comme lui⁹⁷. On raconte même que des familles entières prient pour lui⁹⁸.

Mais Sonthonax a commis une erreur en mettant le conflit sur la place publique, car Toussaint dispose de plus de ressources que lui. Il envoie une lettre virulente à Sonthonax, affirmant que « le peuple et les troupes ont confiance en [lui] » et l'avertissant que s'il décidait de trahir leur accord, il serait « entièrement responsable des événements qui pourraient en résulter⁹⁹ ». Toussaint adresse aussi une proclamation sévère à la municipalité du Cap (qui avait publiquement réclamé le maintien du commissaire dans la colonie¹⁰⁰) pour dénoncer les « cabales » qui créent du désordre et la sommer d'empêcher toute nouvelle manifestation de soutien public à Sonthonax. Sans cela, menace-t-il, il y aurait « des conséquences¹⁰¹ ». Alors que Sonthonax hésite toujours, Toussaint envoie son chef d'état-major, le général Agé, rencontrer Julien Raimond, son homologue auprès du commissaire, pour lui dire que s'il ne persuade pas Sonthonax de partir de son plein gré, il a ordre de Toussaint de marcher sur Le Cap avec vingt mille hommes et de le chasser par la force¹⁰². Le message est renforcé par une proclamation signée par Toussaint et ses principaux commandants militaires¹⁰³. Mais même après que Sonthonax a embarqué, le commandant en chef craint qu'il n'essaie de débarquer à Port-de-Paix et ne tente de rallier des troupes contre lui. Il donne l'ordre aux chefs militaires de la région de s'y opposer par la force¹⁰⁴. Il pousse les citoyens du Cap et les cultivateurs des plantations de la Plaine-du-Nord à enterrer leurs divisions et à s'unir comme « un peuple de frères¹⁰⁵ ».

Fondamentalement, le conflit entre Toussaint et Sonthonax portait sur le leadership de la révolution noire de Saint-Domingue et sur la portée de son idéal de fraternité que les deux hommes, de manière différente, voulaient tous deux incarner. Dans une lettre envoyée plus tard à Laveaux dans laquelle il dresse la liste détaillée des « crimes » de Sonthonax, Toussaint récusé avec force l'affirmation selon laquelle Sonthonax « est plus ami de la liberté des Noirs que moi¹⁰⁶ » – non parce que lui-même est noir et Sonthonax est blanc, mais parce que sa conception de la fraternité est beaucoup plus universelle. Au fond, Sonthonax était un paternaliste blanc éclairé qui abhorrait sincèrement l'esclavage, mais sans reconnaître que les Noirs étaient véritablement ses égaux. Au contraire, il croyait que Saint-Domingue ne pourrait pas survivre sans rester sous la houlette avisée des élites européennes. Il l'exprime très clairement en traitant Toussaint avec autoritarisme et en exprimant de fréquentes réserves sur les capacités militaires des Noirs, qui seraient inférieures à celles des Européens. Il est encore plus catégorique sur cette suprématie blanche dans sa correspondance privée avec ses supérieurs à Paris : « Pour organiser la liberté générale avec profit et éviter de faire des habitants de ce pays une horde de sauvages sans lois ni mœurs, l'Européen doit commander à Saint-Domingue¹⁰⁷. » Dans une autre lettre, il affirme l'incapacité de ces « sauvages » à exercer une souveraineté politique : si le pouvoir était entièrement remis aux Noirs, prédit-il, la colonie « [serait] pour jamais séparée de la France, et perdue pour les arts, la civilisation, et l'agriculture, elle deviendr[ait] une nouvelle Guinée où il ne se [ferait] plus d'autre spéculation de commerce que la traite des esclaves¹⁰⁸ ».

Toussaint avait naturellement une opinion très différente. Il l'expose dans un long rapport qu'il adresse au Directoire après le départ de Sonthonax. Il y fournit des détails accablants de conversations secrètes qu'il affirme avoir eues avec le commissaire français pendant plusieurs mois. Ce document de quarante-quatre pages, d'une extraordinaire inventivité, contient des dialogues entre Toussaint et Sonthonax qu'on dirait écrits pour être représentés sur scène – le théâtre était un divertissement très populaire à la fin de la période coloniale. Il constitue à la fois un démenti éloquent des remarques désobligeantes de Sonthonax sur l'intelligence limitée (et les déficiences linguistiques) de Toussaint, une description mordante et souvent spirituelle des défauts de l'envoyé français, et une critique cinglante de sa conception restreinte de la fraternité. Toussaint déclare que Sonthonax est venu lui proposer un plan pour déclarer l'indépendance de Saint-Domingue, afin que le pouvoir soit exercé « pour les Noirs ». Il aurait aussi apparemment suggéré que tous les Blancs de la colonie étaient « des ennemis de la liberté » qui devaient être « massacrés ».

Sonthonax nie avec véhémence avoir jamais exprimé de telles idées. Même s'il s'est probablement exprimé ainsi officieusement (notamment lors de conversations avec des soldats ou des officiers noirs avec qui il affectionnait de parler sans fioritures), on n'a pas de preuve qu'il ait eu un plan pour éliminer tous les Blancs de la colonie. Mais comme nous l'avons vu, il ne fait aucun doute qu'il avait caressé l'idée d'autonomie et qu'il avait un long passif de mépris envers les colons blancs de Saint-Domingue, parmi lesquels il n'avait pas d'amis et fort peu d'alliés. Le but véritable du rapport de Toussaint est cependant de jouer la carte de la conspiration dont il sait qu'elle enflammera l'imagination révolutionnaire à Paris, tout en discréditant les prétentions de Sonthonax à être un ami sincère des Noirs. Toussaint met donc en exergue les différentes manières dont le commissaire français a essayé de semer la division entre ses soldats et ses officiers noirs et lui-même, leur commandant en chef, notamment en les traitant de « brigands », en les privant de ravitaillement et de munitions, et en envoyant des émissaires semer la discorde parmi la troupe dans les régions de l'Ouest : Toussaint affirme avoir dû arrêter soixante-sept de ses propres officiers pour insubordination à la suite de ces manigances.

Cependant, ce sont les récits des conversations entre Toussaint et Sonthonax qui ont le plus d'effet. Par les mots qu'il lui prête, Toussaint brosse un portrait au vitriol de Sonthonax : son mépris pour les Noirs reflété dans sa vanité (« Je suis le seul soutien des Noirs »), son égocentrisme arrogant (« Je fais cela pour vous les Noirs, je n'ai besoin de rien, mon père en France est riche »), son insécurité narcissique (il demande sans cesse à son interlocuteur « m'aimez-vous ? »), l'évidente fausseté de ses flatteries (« Vous êtes le sauveur de la colonie »), ses hyperboles ridicules (« Quand je vous dis quelque chose il faut me croire, je suis vrai ») ; et cette promesse : « Je ne vous quitterai jamais, je mangerai des racines dans les montagnes avec vous, je vous aime trop. » Toussaint lui fait aussi répéter, à l'instar des bouffons de Molière : « Je suis philanthrope. » Il en ressort que le seul objectif de Sonthonax était de mettre Toussaint sous sa coupe. Même son plan pour promouvoir l'indépendance de Saint-Domingue apparaît comme un subterfuge intéressé : « Nous serons les maîtres, affirme-t-il à Toussaint, vous aurez toute la force armée, et moi je serai votre conseil. » Mais il ne s'agissait pas d'un partenariat entre égaux puisque le *consigliere* ajoutait aussitôt : « Je vous dirigerai. »

Finalement, Sonthonax fut pourtant poussé vers la sortie. Renversant la formule qu'il avait utilisée auparavant, Toussaint déclara que c'était désormais le départ de l'officiel français qui était « nécessaire au salut de la colonie ». Il reprit aussi les critiques de Sonthonax contre le fait qu'il parlait kreyòl en citant un proverbe :

« Yon cochon qui déjà mangé poule, vous borgné yon yeu li, vous borgné l'autre yeu li, ça pas empeché li quand li passé côté poule, li va cherché mangé-li toujours » (Si un cochon a déjà mangé une poule, vous aurez beau lui crever un œil, puis l'autre, cela ne l'empêchera pas, s'il passe à côté d'une poule, de vouloir la manger). Ce petit récit était une pique, peu subtile, contre le physique porcin de Sonthonax et résumait son échec moral : « Les méchants sont toujours incorrigibles. » Simultanément, Toussaint affirmait que sa définition du vice et de la vertu n'avait rien à voir avec la race : « Il y a du bon et du mauvais parmi toutes les couleurs¹⁰⁹. »

Toussaint ajoute à l'humiliation de son adversaire en faisant publier au Cap de larges extraits de son rapport officiel, dont les affirmations les plus controversées qu'il lui a prêtées¹¹⁰. Le but était de discréditer Sonthonax auprès de ses partisans dominguois. Pour dénigrer la « faction » séditeuse de Sonthonax, Toussaint invite ses propres alliés dans les différentes municipalités à publier des proclamations de soutien en sa faveur. Ces messages, rédigés dans une prose républicaine fleurie, sont envoyés de façon coordonnée au Directoire à Paris. Cette technique, qui devient une des méthodes efficaces de mobilisation politique de Toussaint, voit la municipalité de Jean-Rabel condamner « le projet infernal de Sonthonax d'égorger tous les Français qui sont nés dans cette colonie¹¹¹ ». Heureusement, notent les officiels municipaux de Petite-Rivière, Toussaint Louverture veillait, et ils rendent un vibrant hommage à ce « cœur pur et vertueux, prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de consentir à un crime » – même si le décrire, quelques lignes plus tard, comme « un homme incorruptible », trois ans après la chute de Robespierre, montre que ces honnêtes magistrats municipaux étaient quelque peu déconnectés des dernières péripéties de la vie politique parisienne¹¹².

La plus révélatrice de ces missives envoyées au Directoire est rédigée par un certain Lamontagne, juge de paix de la commune du Limbé. Il félicite Toussaint pour sa vertueuse alliance de « prudence » et d'« énergie », notant qu'il a fait preuve d'un « courage vraiment héroïque » en s'opposant à l'ennemi Sonthonax « avec si peu de force, et si peu de moyens ». Dans cette naïve réécriture du combat entre le Goliath français et le David de Saint-Domingue, les vingt mille hommes de l'armée de Toussaint sont discrètement passés sous silence¹¹³, mais cette description n'en comportait pas moins une part de vérité profonde : la détermination morale de Toussaint à sauvegarder la liberté de ses frères était en elle-même une arme puissante – et en un sens, la plus formidable de toutes.

Gens de couleur renégats, odieux impérialistes espagnols et britanniques, frères noirs mercenaires ou manipulés, administrateurs

républicains arrogants : le combat de Toussaint pour créer un nouveau sentiment de fraternité parmi les différentes communautés de Saint-Domingue doit être mené sur de multiples fronts. Mais il doit aussi rester attentif aux événements en France, en particulier la réapparition d'un puissant lobby colonial, représentant les intérêts des milliers de colons blancs repartis en métropole et qui cherchent désormais à renverser les avancées progressistes du début des années 1790. Toussaint suit de près la montée de ce mouvement contre-révolutionnaire en lisant les journaux républicains français, qu'il reçoit régulièrement à partir de la mi-1796¹¹⁴. Les partisans les plus bruyants de la cause conservatrice s'associent aux royalistes. Toussaint s'alarme particulièrement lorsqu'ils remportent les élections législatives d'avril 1797. Leurs représentants au Conseil des Cinq-Cents se succèdent à la tribune pour dénoncer la politique coloniale du Directoire, en particulier la décision d'accorder des droits civils et politiques aux citoyens noirs de Saint-Domingue. L'un d'eux affirme que sous l'Ancien Régime, les esclaves de la colonie étaient bien traités et avaient « une abondante nourriture, un logement propre et commode, des hôpitaux prêts à les recevoir en cas de maladie » ; somme toute, ils étaient « beaucoup plus heureux que la plupart [des] paysans [français] sous l'Ancien Régime ». Il conclut que le seul moyen de restaurer l'ordre serait de lancer une expédition militaire pour pacifier la colonie, comme cela a été fait avec succès en Vendée¹¹⁵. Dans cette controverse sur l'avenir des colonies françaises, un certain nombre de pamphlets défendent la restauration de l'esclavage. L'auteur de l'un d'eux, qui avait été prisonnier des rebelles noirs lors de l'insurrection de 1791, résume d'une phrase : « Point d'esclavage, point de colonies¹¹⁶. »

Le discours qui fait le plus grand bruit est prononcé par Vincent-Marie Viénot, comte de Vaublanc, le 20 mai 1797. Polémiste et orateur enflammé, Viénot était l'un des principaux intellectuels réactionnaires du mouvement royaliste. Il appartenait à une famille de propriétaires d'esclaves qui avait été ruinée à Saint-Domingue. Il restait une figure très importante dans les cercles de colons expatriés, non seulement en France mais aussi dans l'importante communauté d'exilés français aux États-Unis. Beaucoup s'étaient regroupés à Philadelphie, où le juriste émigré Moreau de Saint-Méry tenait une librairie qui servait de point de ralliement au ressentiment contre-révolutionnaire. C'est d'ailleurs de la capitale de la Pennsylvanie que Toussaint reçoit un exemplaire du discours de Viénot¹¹⁷. Ce qui lui donne une résonance encore plus grande est que sa dénonciation de la faillite supposée de l'administration coloniale de Saint-Domingue s'appuie sur des rapports qui lui ont été discrètement communiqués par des sources officielles françaises, notamment le général Donatien

de Rochambeau. Viénot lance une série de graves accusations contre le gouvernement incompetent et tyrannique des agents français successifs (notamment Laveaux et Sonthonax), et fustige « l'anarchie » qui s'est développée à Saint-Domingue sous l'administration de ces « têtes sulfureuses ». Il consacre une grande partie de son intervention à déplorer les vexations et humiliations dont souffre la population blanche, affirmant que les Européens sont devenus des parias à Saint-Domingue : ils sont exclus de l'administration coloniale, pourchassés comme contre-révolutionnaires par les agents français, marginalisés dans la hiérarchie militaire, massacrés par les gens de couleur au sud et par les Noirs au nord, floués et privés de leur droit de propriété. Dans des pièces révolutionnaires représentées au théâtre du Cap, on se moque même ouvertement des anciens maîtres de l'île, on les injurie et on les accuse de planifier l'extermination de toute la population noire. Horreur suprême, dénonce Viénot, « l'on donnait des billets à tous les nègres qui voulaient assister à cette infâme représentation ». Le monde de cet aristocrate français avait donc clairement été mis sens dessus dessous.

Mais il y a pire encore. Au nom de la « monstrueuse doctrine de l'égalité révolutionnaire », les officiels républicains français tels que Laveaux puis Sonthonax ont tout fait « pour rendre les nègres heureux », et leur politique pernicieuse a eu pour effet de faire effectivement passer Saint-Domingue sous le contrôle de commandants militaires noirs. « Et quel gouvernement militaire ! vitupère Viénot, à quelles mains est-il confié ? à des nègres ignorants et grossiers, incapables de distinguer la licence la plus effrénée de l'austère liberté fléchissant sous les lois. » Il n'épargne pas Toussaint, bien qu'il reconnaisse qu'il est intervenu à temps pour sauver Bayon de Libertat des mains vengeresses de Sonthonax. Il cite un rapport affirmant que le général noir « donne plutôt des ordres à la commission qu'il n'en reçoit ». Dans une autre partie de son discours, Viénot va plus loin, suggérant que la stratégie de Toussaint consiste à fomenter des rébellions locales pour intimider les agents français, à prendre progressivement le contrôle des villes principales, à mettre la main sur le ravitaillement et les armes : « Le système des nouveaux libres est de massacrer les Français¹¹⁸. »

Ce discours ébranle Toussaint. Julien Raimond, qui en discuta avec lui à plusieurs reprises, nota que son visage avait perdu « son expression habituellement sereine¹¹⁹ ». Toussaint comprend que le discours de Viénot, avec ses accusations calomnieuses et sa représentation négative des Noirs, constitue un manifeste ouvertement contre-révolutionnaire qui menace l'existence politique de ses frères. D'autant plus que son auteur n'est pas un simple colon aigri mais un membre influent de la législature française, dont le discours vise le

cœur même de la révolution de Saint-Domingue, la « liberté générale » conquise par les Noirs dès le début des années 1790. Ce discours suscite des réactions critiques en France, notamment une réponse de Laveaux, qui siège alors lui aussi au Conseil¹²⁰. Mais même si l'ancien gouverneur couvre Toussaint de louanges (« Cet homme incompréhensible par toutes les vertus qu'il professe ») et mentionne le rôle important joué par les Noirs pour conserver Saint-Domingue à la France, sa réponse est surtout centrée sur la défense de ses propres actions pendant les années qu'il a passées à Saint-Domingue¹²¹. Toussaint décide par conséquent qu'il doit produire lui-même sa propre réfutation et attaquer directement les arguments « diffamatoires » du royaliste français¹²². Le pamphlet qu'il rédige – et dont il envoie sur-le-champ un exemplaire manuscrit au Directoire¹²³ – appartient à la plus haute tradition républicaine. Il s'agit tout à la fois d'une réfutation vigoureuse de certaines inexactitudes flagrantes de Viénot ; d'une défense de la révolution de Saint-Domingue et du rôle patriotique joué par ses frères noirs ; et surtout, d'une réaffirmation puissante de l'idéal de fraternité pour contrer les insinuations racistes de Viénot.

L'un des leitmotifs de Viénot, qui jouait sur les stéréotypes dominant de l'imaginaire européen, était l'inclination des Noirs à la violence. Depuis qu'ils ont été libérés de l'esclavage, affirme-t-il, les Noirs de Saint-Domingue n'ont fait que piller, voler, massacrer et incendier bâtiments et plantations. Il insiste particulièrement sur la destruction du Cap en 1793 et sur les massacres régulièrement perpétrés par les milices de Jean-François¹²⁴. En réponse, Toussaint reconnaît que pendant la guerre civile, de terribles atrocités ont été commises au Cap par des Noirs. Cependant, note-t-il, « ce sont des Européens eux-mêmes qui ont mis les torches à la main de mes malheureux frères » et qui ont été les premiers instigateurs des tueries. De plus, les violences atroces commises par les milices noires étaient le fait d'une petite minorité de « brigands » hors-la-loi et indépendamment de ces faits, le comportement des Noirs de Saint-Domingue devait être jugé à la lumière de la volonté de l'écrasante majorité d'entre eux, qui voulaient devenir des citoyens français respectueux de la loi et « qui, par des actes de bonté et d'humanité, par leur retour à l'ordre et au travail, par leur attachement à la France, ont bien racheté une partie des erreurs où leurs ennemis les poussèrent, et où leur ignorance les entraîna ». Toussaint rappelle qu'en France aussi, la lutte entre le despotisme et la liberté en France au début des années 1790 a été marquée par nombre d'actes odieux, malgré une longue tradition de civilisation et de sociabilité : si les Noirs « ignorants et grossiers » de Saint-Domingue n'avaient pas fait pire dans leur propre combat pour la liberté, voire même montré

beaucoup plus de retenue contre leurs oppresseurs, un « juge impartial » ne trancherait-il pas en leur faveur¹²⁵ ?

Après avoir déroulé cet habile raisonnement, Toussaint attaque de front l'assertion de Viénot selon laquelle Saint-Domingue serait tombée dans un chaos épouvantable parce que les Noirs avaient pris le contrôle de l'armée, qui serait donc devenue corrompue, inefficace et démoralisée. Il s'agit d'un autre lieu commun raciste largement partagé auquel, comme nous l'avons vu, Sonthonax lui-même avait adhéré : les Africains seraient de piètres soldats et seuls les Européens seraient véritablement capables de mener une guerre. Toussaint rappelle sèchement à Viénot que ce sont ses amis royalistes français qui avaient trahi leur nation et cédé des régions entières de la colonie aux Espagnols et aux Britanniques, et que ce sont « les Noirs qui, lorsque la France était menacée de perdre cette colonie, employèrent leurs bras et leurs armes pour la lui conserver ». Les Noirs avaient versé leur sang pour la République et assuré son triomphe. Ce sont également ses frères noirs qui se sont précipités à la défense du gouverneur Laveaux au moment de la conspiration du 30 ventôse et qui ont remis le pouvoir à son légitime dépositaire¹²⁶. Toussaint fait également remarquer que la colonie de la Martinique, défendue par des troupes européennes blanches, était facilement tombée aux mains des Britanniques en 1794, alors que Saint-Domingue, protégée par ses soldats noirs et métis, était restée fidèle à la cause française. Le général noir en profite pour demander avec insolence le doublement de ses effectifs, affirmant qu'il a déjà « cinquante mille » soldats sous ses ordres¹²⁷.

Dans la démonologie incohérente des propriétaires d'esclaves, les Noirs n'étaient pas seulement violents et indisciplinés, mais également indolents et paresseux. Viénot s'empare de cette image avec délectation pour suggérer que depuis la Révolution, les cultivateurs de Saint-Domingue ont abandonné la terre, provoquant l'anarchie dans les plantations et une crise majeure de la production agricole partout dans la colonie. Toussaint réplique que si les paysans ont quitté les plantations, ce n'est pas par paresse mais afin de prendre les armes pour défendre les libertés républicaines – et les intérêts coloniaux de la France – contre ses ennemis. Malgré ces bouleversements, tous les indicateurs montrent que la production agricole a augmenté depuis 1796 dans toutes les régions, que ce soit au nord, au sud ou à l'ouest. Dans sa propre région des Gonaïves, Toussaint a même été félicité par le général Rochambeau pour le bon ordre et la discipline qu'il a constatés dans les plantations (le général français va ensuite affirmer le contraire dans son rapport, ce qui prouve pour Toussaint qu'il n'est pas un homme d'honneur). Selon le général noir, les citoyens noirs, dans leur grande majorité, comprennent que sans travail, il n'y a pas

de liberté, et ils sont pleinement résolus à restaurer l'ancienne gloire économique de Saint-Domingue. Mais il faut aussi que la France comprenne de son côté que ce contrat social ne tiendra que si les Noirs conservent la liberté gagnée par la Révolution. Toute tentative de rétablir l'esclavage se heurterait à une résistance acharnée. Toussaint rappelle au Directoire l'exemple de ses frères marrons des Blue Mountains, en Jamaïque, qui ont forcé les Britanniques à « respecter les droits qu'ils tiennent de la nature¹²⁸ ».

Qu'en était-il de la situation des Blancs ? Toussaint rejette catégoriquement l'accusation selon laquelle les Noirs chercheraient à éradiquer tous les Blancs de Saint-Domingue. Il distingue entre une minorité de « Blancs antirépublicains », qui ont agi en traîtres et ont donc été justement punis, et la majorité des Européens « plus ou moins sincères » qui ont accepté le nouvel ordre issu de la Révolution, et qui ont été « accueillis et protégés » quand ils sont revenus sur l'île¹²⁹. Pour contrer les descriptions apocalyptiques de Viénot sur un prétendu nettoyage ethnique, Toussaint fait remarquer que le nombre de Blancs au Cap est comparable à celui des Noirs et des gens de couleur ; que la moitié des plantations de sucre de la plaine fertile du Nord sont toujours aux mains de colons blancs et que « l'union et la fraternité parmi les hommes de toutes les couleurs » sont tout particulièrement manifestes au sein de l'armée. Dans la province du Nord, la plupart des commandants sont blancs, dont le général Agé, le propre chef d'état-major de Toussaint, qu'il a personnellement nommé à ce poste. De même, dans l'administration et la magistrature, presque tous les postes exécutifs sont détenus par des Blancs et Toussaint note que cette hiérarchie est pleinement acceptée par les Noirs de Saint-Domingue qui ont conscience de ne pas encore avoir les compétences pour occuper ces fonctions. Tout ce qu'ils demandent en matière d'égalité, c'est d'être autorisés à servir dans l'armée et à risquer leur vie pour la défense de leur patrie¹³⁰.

L'approche de Viénot était intégralement fondée sur le vieux postulat esclavagiste selon lequel les Noirs n'étaient pas totalement humains et qu'ils n'avaient pas la capacité de formuler des jugements moraux – une opinion que Toussaint pense encore largement répandue en France, et dont il doit par conséquent exposer le caractère fallacieux sur le plan philosophique. Il s'appuie tout d'abord sur Rousseau : s'il est certes vrai que les Noirs de Saint-Domingue n'ont pas reçu d'éducation formelle, ils sont cependant restés proches de la Nature et continuent d'être inspirés par ses enseignements. Cette proximité avec les éléments leur donne de puissantes intuitions sur la justice et la bonté¹³¹. L'humanité des Noirs de Saint-Domingue est si grande, ajoute-t-il, qu'ils continuent à manifester beaucoup de chaleur et d'affection pour leurs anciens maîtres blancs et qu'ils sont prêts à

les considérer comme des frères, malgré le terrible héritage de l'esclavage¹³².

Viénot avait aussi affirmé que les Noirs n'avaient aucune notion d'ordre métaphysique et que le concept même de loi leur était incompréhensible : ils ne comprenaient l'autorité qu'en termes individuels, telle qu'elle s'incarnait dans la personne de leur maître. Ceci aussi provenait directement des préjugés des esclavagistes, tout comme l'idée perverse que les victimes n'avaient qu'à s'en prendre à elle-même si elles étaient asservies. Dans l'esprit de Viénot, la preuve définitive de la dépravation des Noirs était qu'ils étaient prêts à vendre leurs propres enfants en esclavage, comme l'avaient fait des communautés des montagnes autour de Grande-Rivière. Si des pratiques aussi abominables survivaient dans les territoires contrôlés par les Britanniques, lui répondit Toussaint, elles n'avaient plus cours dans les régions républicaines de la colonie. De plus la responsabilité n'en incombait certainement pas à ceux qui avaient été réduits à cette extrémité par la misère et l'ignorance, mais à ces Européens qui avaient créé et géré le système de l'esclavage et en avaient bénéficié. Les véritables « monstres », concluait Toussaint, n'étaient pas les Noirs déshumanisés de Grande-Rivière, mais des hommes comme Viénot qui prétendaient être « civilisés » mais qui, par « barbare cupidité », avaient envoyé des bateaux sur les côtes africaines pour réduire en esclavage des populations locales et voulaient désormais remettre en vigueur cet odieux système à Saint-Domingue¹³³.

Affirmer que les Noirs n'étaient pas totalement humains avait aussi un but politique dans le projet racial de Viénot, à savoir nier qu'ils soient français. « Leur cri actuel est que ce pays leur appartient, qu'ils ne veulent pas y voir un seul Blanc. [...] Ils jurent aux Blancs, c'est-à-dire aux vrais Français, une haine féroce¹³⁴ [...] » On entend ici un écho étrange du début de la Révolution française, qui avait dénié aux esclaves noirs la citoyenneté parce qu'ils étaient des « individus d'une nation étrangère¹³⁵ ». Toussaint offre ici à l'aristocrate raciste une leçon de civisme républicain : le patriotisme n'est ni une question de race ni de couleur, mais une qualité exprimée par la volonté politique d'hommes « toujours fidèles aux engagements que nous avons contractés avec la Mère-Patrie, comme nous sommes convaincus de sa constante affection et de sa sollicitude pour les enfants de Saint-Domingue¹³⁶ ». Tel était ce que les Noirs de Saint-Domingue ressentaient, et ils chériraient toujours leur caractère français, parce qu'il était synonyme de leur liberté.

Le temps que le pamphlet de Toussaint arrive en France, le Directoire a déjà pris la décision d'agir contre les royalistes les plus conservateurs après avoir découvert qu'un certain nombre d'entre eux

complotaient contre le régime. Lors du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), beaucoup de leurs chefs seront arrêtés et déportés en Guyane et Viénot lui-même sera forcé de s'enfuir en Italie. Accueillant la nouvelle avec soulagement, Toussaint écrit au Directoire que la conspiration fait partie d'un mouvement contre-révolutionnaire plus large visant à rétablir l'esclavage à Saint-Domingue avec le soutien des colons exilés en France et aux États-Unis¹³⁷. Il adresse des copies de son pamphlet à Charles Vincent et à Sanon Desfontaines, qu'il a envoyés en métropole justifier ses actions contre Sonthonax, et leur demande d'en faire imprimer des exemplaires supplémentaires si nécessaire, afin de faire connaître à l'ensemble de l'exécutif et des législateurs français la « pureté » de ses intentions¹³⁸. Toussaint en envoie aussi un exemplaire au conseiller d'État Daniel Lescallier, membre de la Société des amis des Noirs, et l'un de ses plus fervents soutiens dans l'administration coloniale à Paris. Toussaint lui écrit qu'il a pris la plume pour « défendre l'honneur » de ses « frères noirs¹³⁹ ».

RÉFUTATION

*De quelques Assertions d'un Discours
prononcé au Corps législatif, le 10
Prairial, an cinq, par VIENOT
VAUBLANC.*

TOUSSAINT LOUVERTURE,
Général en chef de l'Armée de St-Domingue,
AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

CITOTENS DIRECTEURS,

AU moment où je pensais que je venais de rendre un service éminent à la République et à mes Concitoyens ; alors que je venais de prouver ma reconnaissance de la justice du Peuple français à notre égard ; alors que je croyais m'être rendu digne de la confiance que le Gouvernement a placée en moi , et que je ne cesserai jamais de mériter , un Discours prononcé dans le sein du Corps législatif , dans sa séance du 10 Prairial , an cinq , par Vienot Vaublanc , vient de m'être adressé des États-Unis , et j'ai la douleur , en le parcourant , d'y voir à chaque page mes intentions calomniées , et l'existence politique de mes frères menacée.

Un pareil Discours , dans la bouche d'un homme à qui la révolution , à Saint-Domingue ,

A

À la suite de la publication des attaques de Viénot Vaublanc contre la révolution de Saint-Domingue, Toussaint fait paraître une réfutation vigoureuse des principaux arguments de son adversaire. Il y célèbre aussi le rôle des citoyens noirs de la colonie.

Toussaint tient à ce que sa réfutation des arguments de Viénot soit lue le plus largement possible en France. Sa vision singulière de la fraternité et son engagement sans faille à défendre les droits des nouveaux libres en faisaient un appel vibrant aux autorités

révolutionnaires françaises pour qu'elles défendent l'ordre nouveau à Saint-Domingue. Formulation de la fraternité certainement la plus radicale à émerger à la fin des Lumières, l'idéal de Toussaint fut forgé dans le creuset de la résistance contre les tentatives des chefs de couleur de confisquer les acquis de la Révolution à leur seul profit ; contre les projets mercenaires des royalistes de remettre en question les libertés chèrement acquises par les Noirs ; contre les efforts des républicains coloniaux paternalistes refusant de reconnaître les mérites de Toussaint, et continuant de mépriser ses frères noirs ; et contre la résurgence de préjugés racistes chez des Blancs qui, quelques années seulement après l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue et en France, voulaient exclure les Noirs du corps politique, et même de la race humaine. La réponse de Toussaint fut que les citoyens d'une république étaient tous égaux, et que par conséquent la seule distinction qui valait était celle qui existait entre ceux qui respectaient leurs obligations civiques et les autres : « Les Noirs, les hommes de couleur, et les Blancs, quand ils sont soumis aux lois, doivent être également protégés, ils doivent être également réprimés quand ils s'en écartent¹⁴⁰. »

La fraternité signifiait donc la construction d'une communauté dans laquelle les citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau, fixaient délibérément et respectaient une série de valeurs communes telles que l'égalité et le respect de la loi. Aux yeux de Toussaint, la couleur de peau était « une chose accidentelle », selon la formule de son fils Isaac¹⁴¹. Contrairement à ce qui s'était passé aux débuts de la Révolution en France, où la fraternité avait parfois été associée à l'exclusion de certains et à des épisodes de violence, elle était, selon Toussaint, associée au pardon. Lorsqu'en 1799, le comte Noé, héritier de la plantation Bréda où Toussaint a été esclave, lui écrit d'exil pour lui demander une aide financière étant donné « la position malheureuse dans laquelle les malheurs de la Révolution [l']ont réduit », Toussaint autorise son représentant légal à revenir à Saint-Domingue pour percevoir les revenus de ses avoirs¹⁴². Il déclare : « La fortune a bien changé ma position mais elle n'a pas changé mon cœur¹⁴³. » Il choisit le chemin de la générosité, même si beaucoup de ses frères noirs s'y opposent, et qu'il ne se fait pas d'illusions sur le fait qu'un grand nombre de Blancs dans la colonie regardent toujours les nouveaux libres avec mépris. Dans le même temps, l'amitié que Toussaint manifestait aux colons avait un fondement stratégique : il savait qu'eux seuls possédaient les ressources matérielles et le savoir-faire technologique pour reconstruire Saint-Domingue.

En décrivant le système de valeurs de Sonthonax comme un « étrange » républicanisme et un « patriotisme mal entendu¹⁴⁴ », Toussaint défiait la pensée révolutionnaire française et combinait des

valeurs universelles avec sa perception des spécificités stratégiques de Saint-Domingue. À partir du cadre républicain commun, et en prenant garde de ne pas s'égarer trop loin du regard vigilant de la mère patrie française, Toussaint produisit une vision novatrice de l'ordre civil, qui imaginait la citoyenneté non seulement sur la base de principes abstraits telles l'égalité ou la fraternité, mais comme participation active à la défense de la communauté – précepte fondateur de la tradition républicaine de la guerre. Ce faisant, il légitimait aussi la rébellion des esclaves de 1791 et en faisait un pilier de sa vision d'une Saint-Domingue républicaine. Il fit observer que les Noirs avaient combattu par eux-mêmes pour obtenir leur émancipation, malgré l'opposition active des Blancs et des gens de couleur. La lutte des Noirs pour la liberté méritait d'être placée au même rang que celle des révolutionnaires qui avaient renversé l'Ancien Régime en France en 1789¹⁴⁵. En célébrant leur contribution concrète à la révolution de Saint-Domingue, Toussaint donnait à ses frères noirs la capacité d'action que tous les régimes coloniaux français, de la période révolutionnaire à la Troisième République, leur ont toujours déniée¹⁴⁶.

Mais transformer ce rêve de fraternité en réalité dans la colonie ne serait pas facile, car dans la vision du monde de Toussaint, la position privilégiée des Noirs ne leur donnait que très peu de privilèges et beaucoup d'obligations. Tel était le véritable défi qui attendait Toussaint et son peuple. C'étaient à eux de prouver que, par leurs efforts communs sous son leadership, ils pouvaient transcender leurs divisions internes et agir comme une force politique unie ; que, par leur exemple collectif, ils étaient dignes des libertés qu'ils avaient conquises ; que, par leur volonté de pardonner à leurs anciens oppresseurs blancs, ils étaient à la hauteur des idéaux les plus nobles de la vertu républicaine et de la compassion chrétienne ; enfin, que par leur détermination sans faille à se battre jusqu'à la mort pour sauvegarder leur liberté, ils étaient les meilleurs garants de l'avenir de Saint-Domingue. D'où la note de défi sur laquelle Toussaint concluait sa réponse à Viénot : son peuple préférerait « s'ensevelir sous les ruines de [son] pays plutôt que d'y voir revivre l'esclavage¹⁴⁷ ».

Chapitre V

Agent li va pas bien

L'un des tournants de l'histoire de la Saint-Domingue coloniale est l'expulsion par Toussaint, en octobre 1798, de Gabriel d'Hédouville, l'agent du Directoire, six mois à peine après qu'il est arrivé prendre son poste. Cet épisode confirme la consolidation du pouvoir de Toussaint à la suite du départ de Laveaux en 1796 et de l'élimination de Sonthonax un an plus tard. À partir de là, Toussaint paraît plus capable (et plus désireux) de défier ouvertement l'autorité de la France métropolitaine. Le Spartacus noir s'affirme de plus en plus et ses horizons commencent à s'élargir.

L'ensemble de la correspondance officielle entre Hédouville et Toussaint ayant été conservé dans les archives coloniales françaises, on peut examiner le conflit entre les deux hommes et observer Toussaint de près, pour comprendre notamment comment il exerce son influence sur ses subordonnés et ses alliés, et comment il défend son principe favori de fraternité – que ce soit en poussant les intérêts de son armée républicaine, en promouvant un idéal de réconciliation nationale, et en protégeant ses frères noirs de la menace britannique de les remettre en esclavage. L'épisode Hédouville jette aussi la lumière sur certains traits de son caractère : sa fierté, son assurance, son humour mordant, sans oublier sa susceptibilité. À mesure que le conflit avec l'agent français s'envenime et approche de son paroxysme, nous pouvons aussi évaluer ses qualités d'homme politique révolutionnaire : un jugement pénétrant et le sens du juste moment, l'inventivité qu'il déploie pour trouver les moyens de parvenir à ses fins, la capacité de jouer de ses forces tout en exploitant les faiblesses de ses adversaires.

Le conflit avec Hédouville est aussi significatif parce qu'il coïncide avec la première incursion majeure de Toussaint dans l'arène diplomatique. En 1798, alors que la lutte pour expulser les forces

d'occupation britanniques de Saint-Domingue touche à sa fin, Toussaint s'empare de l'occasion pour négocier leur retrait directement avec les commandants britanniques sur le terrain. Son statut d'acteur autonome est renforcé par ces échanges, et augmente l'inquiétude provoquée par la révolution noire de Saint-Domingue chez les autorités coloniales et les planteurs esclavagistes dans l'ensemble des Antilles. La crainte d'une possible contagion révolutionnaire est particulièrement intense à la Jamaïque, île contrôlée par les Britanniques, qui n'est qu'à quatorze heures de mer de Saint-Domingue. Son gouverneur Balcarres, un aristocrate écossais en poste depuis 1795, déclare que la colonie française est devenue « une île de brigands », ce qui risque de donner des idées d'insurrection à « nos nègres » et compromettre « la sécurité » de l'île¹. Comme nous le verrons, ces opinions augmentaient l'influence et les marges de manœuvre de Toussaint, à la fois vis-à-vis des pouvoirs régionaux et des autorités françaises et britanniques

Toussaint utilise aussi le conflit contre Hédouville pour conforter sa position dans la colonie, mobilisant ses soutiens ouvertement pour la première fois. À cet égard, les événements de 1798 donnent de nouvelles indications sur la façon dont il fait l'éducation politique des nouveaux libres de la colonie (voir le chapitre précédent), mettant de nouveau en lumière l'éclectisme de ses valeurs qui combinent des concepts créoles, européens et africains. Ceci est tout particulièrement important dans ses rapports avec ses partisans les plus loyaux, les bossales, qui forment la majorité de la population. De fait, rien n'est plus révélateur de la culture politique de la Saint-Domingue révolutionnaire et de l'attachement exubérant des Noirs à leur nouveau statut de citoyens libres que le conflit avec Hédouville. Le lien entre ces nouveaux citoyens et Toussaint prend la forme d'un contrat social implicite, dans lequel il représente la promesse d'un avenir meilleur pour eux-mêmes et leurs enfants, la protection des droits acquis depuis les débuts de la Révolution, la garantie de l'ordre et la stabilité, l'autorité paternelle à laquelle faire appel lorsqu'ils se sentent lésés ou persécutés, et le rempart contre tout retour possible à l'esclavage. Pour le dire en termes idiomatiques, Toussaint allie les infinies possibilités offertes par Papa Legba et l'esprit guerrier d'Ogoun Fer. Ensemble, ces citoyens noirs et leur chef représentent une force considérable, capable de s'attaquer aux fondements même du pouvoir métropolitain à Saint-Domingue.

Toussaint ne se faisait aucune illusion au sujet d'Hédouville. Bien informé des derniers développements politiques à Paris par la lecture des journaux qu'il recevait régulièrement, il savait que le nouvel agent avait la faveur des conservateurs qui pensaient que la Révolution

française avait été trop sévère envers les planteurs blancs², et que le Directoire lui avait donné des instructions explicites pour qu'il rogne les ailes du commandant en chef, en dressant les Noirs contre les gens de couleur³. La nomination d'Hédouville avait aussi été accueillie avec enthousiasme par les émigrés royalistes et contre-révolutionnaires français de Philadelphie, qui le saluèrent comme « un ami des colons qui remettrait les noirs dans le devoir⁴ ». Aristocrate lorrain désargenté, âgé de quarante-deux ans, Hédouville s'était rallié à la Révolution et avait acquis une réputation militaire comme chef d'état-major de l'armée française dans l'ouest de la France, où il avait activement combattu les chouans antirépublicains en Vendée. Il arrive à Saint-Domingue avec une suite de plusieurs centaines de fonctionnaires, indiquant ainsi que l'une de ses principales missions serait de reprendre le contrôle des affaires administratives de la colonie⁵.

Dans le même temps, étant donné la position de pouvoir acquise par Toussaint et l'estime que lui témoignent les différentes communautés de la colonie – y compris les Blancs –, Hédouville sait qu'il doit marcher sur des œufs. Avant d'arriver à Saint-Domingue, il écrit à un colon qu'il connaît pour lui demander des informations confidentielles sur les principaux officiels, militaires et administrateurs, avec qui il va travailler. Le résumé qu'il reçoit au sujet de Toussaint note que ce dernier est un excellent homme d'une grande réserve, mais « susceptible de bien deviner les personnes avec lesquelles il a affaire⁶ ». Toussaint, lui aussi, commence dans un esprit de cordialité, félicitant le gouvernement français sur cette nomination⁷ et promettant à Lescallier, son allié français, que le général Hédouville trouverait toujours en lui un serviteur de la loi, « obéissant et fidèle⁸ ». C'est dans cet esprit qu'il écrit à Hédouville et se dit prêt à l'aider de toutes les manières possibles, même si « [ses] moyens sont faibles et petits... pas comme ceux des personnes qui ont reçu une éducation brillante, mais ceux seulement que l'Être Suprême a bien voulu [lui] départir⁹ ». Certainement pour donner à l'envoyé français un faux sentiment de sécurité, Toussaint fait étalage de modestie, allant jusqu'à inviter Hédouville à être son mentor : « Privé des connaissances d'un homme éduqué, je puis quelques fois errer. C'est pourquoi je serais charmé de trouver de préférence en vous un homme qui me ferait connaître les erreurs que je pourrais commettre¹⁰. »

Toussaint ne peut cependant se garder d'une légère insolence, comme lorsqu'il déclare à Hédouville, dans l'une de ses premières lettres : « J'aurai pour vous le respect que j'ai toujours pour le représentant de la République française¹¹ » – une allusion appuyée au sort de son prédécesseur Sonthonax. En fait, même avant leur première rencontre face à face en juin 1798, Toussaint s'était enhardi

et avait envoyé à l'officiel français un avertissement clair : « Il ne faut pas écouter les hommes qui ne sont mus que par leurs intérêts particuliers, et non de ceux de la République qui est l'intérêt général, ni les hommes ambitieux pour eux et non pour la République ; il y a des hommes qui de bouche paraissent aimer la liberté générale mais qui intérieurement en sont les ennemis jurés¹². » Il s'agit là d'une lettre importante car plus tard, au moment où ses relations avec Hédouville commenceront à s'aigrir, Toussaint y fera de nouveau allusion.

Liberté. Égalité.

A le l'an sixième de la République
française, une et indivisible.

TOUSSAINT LOUVERTURE,
Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue,
Sur Général et agent particulier
du Directoire à Saint-Domingue
Citoyen agent
va lant et va nant

Enmi de la chose publique. Enmi de
l'ordre et la tranquillité, de l'homme
pour leu interêt particulier, de
l'homme, au basieux. veut ferre ce
le mal pour le bien, et le bien pour
mal, on fait ça ce les ténèbre pour
la lumière, et la lumière pour les ténèbre,

Cette lettre manuscrite de la main de Toussaint est un témoignage de son usage singulier du français, qu'il rédige en partie phonétiquement, et de sa prédilection pour les oppositions rhétoriques – le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, le doux et l'amer. Toussaint fait ostensiblement remarquer à Hédouville que ce dernier, nouveau venu dans la colonie, doit reconnaître sa bonne volonté et

~~CONFIDENTIEL~~
il vêt. que ce qui est dous. soï a mer, et
que ce qui est a mer, soï dous,
il est dous l'air, pour de l'air, et
dous pour, et l'air, de la terre, contre
Citoyen a gent, sur l'air, et l'air, et
et la parole. les uns, et l'air,
tise ni son que l'air, et l'air, et
il faut l'air, a la source pour
le, l'air, comme vous ne connais
ce, la colonie. je crains
vous de l'air, de l'air, et l'air.

Donne in tantion pour le bien
de la republique, et au Coura
ge' vos subordonné qui jèrime
mille foi pour les salut de la
Coloni, et les ~~re~~ execution
de l'ordre de direction quit nous
Ce va trans metre ff. a vous.
salut et respec
Toussaint L'ouvet...

Hédouville s'attendait probablement à avoir des difficultés à gagner la confiance de Toussaint. Ses craintes furent confirmées par le fait qu'une fois arrivé sur l'île, il lui fut impossible de rencontrer l'insaisissable commandant en chef. Bien qu'il ait écrit qu'il est « plus impatient que [lui] » de rencontrer son nouveau supérieur, et qu'il soit dans sa résidence d'Ennery, non loin du Cap, Toussaint reste à l'écart. Les jours deviennent des semaines, et toujours aucun signe de lui. Toussaint prétend que sa présence urgente sur le front l'empêche de faire le voyage, et demande à Hédouville de « prendre patience¹³ ». Les semaines passant, Hédouville insiste, sans conviction : « Venez ici [au Cap] le plus promptement possible, le bien du service l'exige et rien n'égale l'impatience que j'ai de faire connaissance avec vous¹⁴. » Toussaint répond qu'il arrivera dans moins d'une semaine. Non seulement il ne se montre pas, mais ses excuses commencent à paraître d'une frivolité presque insultante : un jour, il doit assister à un grand banquet donné en son honneur à Port-Républicain ; un autre, le cheval d'un messenger porteur d'un important message est mort ; un

autre jour encore, c'est la rivière Artibonite, gonflée par de fortes pluies, qu'il n'a pu franchir, lui, le cavalier le plus accompli de la colonie¹⁵...

Lorsque les deux hommes se rencontrent enfin au Cap lors des cérémonies officielles de la fête des Victoires, en juin 1798, Toussaint prononce un discours laudateur sur Hédouville : il salue « la haute réputation qu'il a justement acquise comme le pacificateur de la Vendée » et assure le représentant officiel de la République de sa loyauté absolue. Un témoin rapporte cependant que le discours a été prononcé sans aucune manifestation d'enthousiasme et que le commandant en chef est resté « très froid » pendant toute la cérémonie : « Le moindre sourire ne vint pas à ses lèvres¹⁶. » Il a ostensiblement rappelé la singularité historique de Saint-Domingue, qu'il s'attend à voir Hédouville respecter : « Ici plus que partout ailleurs, dans les colonies plus qu'en Europe, l'homme avait le plus souffert, et les différentes nuances de la peau désignaient les opprimés et les oppresseurs¹⁷. » En bref, Hédouville devait comprendre qu'il était encore en période d'essai.

Pour le désorienter encore plus, Toussaint commence par donner à l'agent français des gages de son désir de coopérer. Il y trouve aussi en partie son intérêt personnel : afin de faire prospérer son système de patronage politique, il a besoin de l'accord d'Hédouville pour procéder à des nominations à divers postes administratifs et la correspondance entre les deux hommes démontre que Toussaint parvient à ses fins. Toussaint demande aussi à Hédouville d'écrire au gouvernement français pour pousser au retour de Bayon de Libertat dans la colonie, et à la différence de Sonthonax qui s'y était opposé, Hédouville accepte sans délai de le faire¹⁸. Clairement conscient de l'importance que revêt la municipalité des Gonaïves pour Toussaint, Hédouville lui demande avec courtoisie de lui fournir le nom de deux personnes qui pourraient servir comme commissaires officiels au sein du conseil municipal¹⁹. Après avoir ainsi obtenu la nomination de son proche allié Sanon Desfontaines (« un homme vertueux et un bon républicain »), Toussaint remercie l'agent français avec effusion : « Avant même de vous connaître ma confiance était en vous, et depuis que je vous connais, elle s'est accrue et je ne puis voir dans tous vos avis que les marques d'une vraie amitié à laquelle j'attache tout le prix possible²⁰. »

Dans le même esprit, les premières lettres qu'il lui envoie depuis le front sont longues, détaillées et même respectueuses. Il répète qu'il est déterminé à suivre ses instructions²¹. Il insiste sur la discipline, thème majeur de ses premières missives, cherchant manifestement à rassurer Hédouville non seulement à son sujet, mais aussi sur le fait qu'il adhère aux vertus de hiérarchie et d'ordre, dans la sphère civile autant

que dans la sphère militaire. C'est pourquoi, lorsque Dessalines suspend un décret d'Hédouville renommant les rues principales de Saint-Marc récemment libéré, et que ce dernier lui inflige quatre jours d'arrêts pour insubordination, Toussaint alourdit la peine à quinze jours et oblige Dessalines à lui écrire pour lui présenter ses plus plates excuses. Dessalines s'exécute et se dit « on ne peut plus repentant » de n'avoir pas suivi les instructions de l'agent. Il promet qu'à l'avenir, sa conduite sera exemplaire²².

Encore plus étonnant est le discours prononcé par Toussaint en juillet 1798 lors de la plantation d'un arbre de la liberté à Port-Républicain, peu après que la ville a été reprise. Maintenant que la libération de l'esclavage a été conquise, déclare-t-il aux cultivateurs rassemblés pour l'occasion, il n'y a plus de place pour « la vie oisive ». Au contraire, affirme-t-il, « l'homme ne peut être libre s'il ne travaille pas ». Dans une reprise tropicale de la fameuse *Fable des abeilles* de Mandeville, il compare la République parfaite au fonctionnement d'une ruche : « L'abeille nous donne le bel exemple de l'industrie et du bonheur : réunies dans une ruche elles représentent une République, elles travaillent toutes, et chacune par ses soins concourt au bonheur de toutes, et elles chassent même celles d'entre elles qui refusent de travailler, ne souffrant pas parmi eux des individus oisifs²³. » Comme nous le verrons, mettre l'accent sur un strict encadrement de la main-d'œuvre était dans une certaine mesure un piège tendu à Hédouville qui ne se doutait de rien – une incitation à lui faire promulguer des projets de réglementation des conditions de travail dans les plantations de Saint-Domingue. Mais la philosophie sous-jacente qui insistait sur l'effort collectif, la discipline rigoureuse et le service du bien commun était indiscutablement louverturienne.

La cordialité entre Toussaint et Hédouville ne pouvait durer et de fait, elle ne dura pas. Après être arrivé à Saint-Domingue et avoir pris la pleine mesure du pouvoir de Toussaint, Hédouville comprit que ce pouvoir ne se limitait pas à la sphère militaire mais qu'il avait débordé dans tous les autres secteurs de l'administration civile, y compris le gouvernement local. Comme il l'indique dans un de ses premiers rapports : « À mon arrivée j'ai trouvé tous les pouvoirs judiciaire, civil et militaire réunis entre les mains du général Toussaint Louverture qui avait réduit les juges de paix et municipalités à la plus entière nullité... les chefs militaires ne connaissent d'autres lois que leur volonté, et conduisent leurs arrondissements avec un despotisme intolérable et n'ont aucun respect pour les personnes et les propriétés²⁴. »

Sa première tentative pour réduire l'autonomie de Toussaint consiste à tenter de mettre des limites à ses interventions

administratives. Conscient que le contrôle du commandant en chef sur les institutions dominguoises avait augmenté par habitude et par nécessité militaire (notamment l'impératif de lutter contre les Britanniques dans les poches de territoires encore sous leur contrôle), l'agent français lui rappelle que dans un système de gouvernement républicain, les officiers de l'armée sont soumis au pouvoir civil. Il ne peut donc s'attendre à exercer les mêmes pouvoirs dans les régions de Saint-Domingue qui ne sont pas des zones de combat, ou proches d'elles : « Il y a une très grande différence entre les pouvoirs d'un général en chef qui est sur le pays ennemi et celui dont l'armée est sur le territoire de la République²⁵. » La répartition des ressources financières entre les différents districts devient immédiatement une pomme de discorde entre les deux hommes. Hédouville annule une instruction de Toussaint visant à transférer les recettes fiscales collectées à Charbonnières et à Montagne-Noire de Léogane (ville côtière du Sud) à Port-Républicain. Par cet édit apparemment anodin, Toussaint essayait en fait de faire coup double, en privant de ressources son rival de couleur, le général Rigaud, qui contrôlait Léogane, et en les récupérant pour ses propres forces de Port-Républicain. La réaction d'Hédouville fut directe : « Aucun administrateur n'a d'autres ordres à exécuter que les miens²⁶. » Toussaint fit immédiatement machine arrière, en affirmant que toute l'affaire avait été un malentendu – ou, comme il l'exprima par un lapsus à la fois drôle et prémonitoire, un « mal attendu²⁷ ».

Mais le commandant en chef ne réagit pas toujours aussi docilement aux injonctions de respecter les procédures administratives. En une occasion, Toussaint ordonne l'arrestation d'un planteur dénommé Bourges, soupçonné d'un vol de bétail. Hédouville fait alors observer que ce genre d'affaires relève de la gendarmerie et des juges, pas du commandant de l'armée. Il ajoute, sans doute pour atténuer le coup, que Toussaint a peut-être signé cet ordre sans l'avoir examiné de près. La réplique de ce dernier est cinglante : « C'est m'insulter gravement que de croire que je signe soit ordre soit lettre sans les lire ou les dicter, c'est vouloir me persuader que j'ai une grande faiblesse dans mon caractère et je ne puis me reconnaître sous de pareils traits. Car j'ai l'honneur de vous le répéter, je ne signe rien sans que je l'aye lu ou dicté moi-même²⁸. » C'était exact, mais nous avons aussi là l'exemple typique d'une passe d'armes louverturienne où attaquer est la meilleure des défenses, et Hédouville dut s'excuser sur-le-champ d'avoir sous-entendu que le commandant en chef aurait agi avec négligence. L'infortuné Bourges, quant à lui, resta en prison.

Ce genre d'escarmouches pouvaient se gérer tant qu'Hédouville ne s'en prenait pas aux protégés de Toussaint dans l'administration. Cependant, l'agent français commence à s'intéresser aux principaux

relais du commandant en chef dans la bureaucratie : il renvoie, par exemple, Lacoste, l'officier de santé en chef des armées et proche de Toussaint, pour le remplacer par son propre médecin, Ferrié. À ce stade, le conflit s'envenime inévitablement. Toussaint est tout particulièrement concerné par le sort d'un administrateur financier de son fief des Gonaïves, un certain Vollée, l'un de ses inestimables subordonnés. Vollée fait partie des très rares personnes avec Joseph Bunel, le trésorier et l'envoyé diplomatique de Toussaint, à connaître la situation financière exacte du commandant en chef. Quand Toussaint apprend qu'Hédouville enquête sur Vollée pour des soupçons d'irrégularités financières, il lui écrit une longue lettre, de sa propre main, pour le défendre contre « une calomnie » et se porter garant de sa « bonne conduite et probité ». Selon Toussaint, Vollée n'a aucune ressource financière personnelle et il dépend de son gendre pour permettre à sa nombreuse famille de joindre les deux bouts. Il est « l'administrateur de la République le plus zélé » de Saint-Domingue²⁹. Malgré ces protestations ininterrompues d'innocence de la part de Toussaint, Vollée fut destitué de son poste et menacé de poursuites judiciaires, Hédouville déclarant sombrement que « le délit dont il s'agit ici intéresse trop la tranquillité publique pour que je n'en poursuive pas les auteurs avec la sévérité des lois³⁰ ». Désormais, les masques étaient tombés, les deux hommes ne se battaient plus à fleurets mouchetés.

L'un des sujets qui contribua fortement à envenimer les relations entre Hédouville et Toussaint fut la gestion des négociations pour le retrait des Britanniques de leurs dernières positions dans la colonie, notamment de Port-Républicain et de la ville de garnison de Môle-Saint-Nicolas, sur la côte. Dès les premiers mois de 1798, le gouvernement britannique comprend que sa position à Saint-Domingue n'est plus tenable et envoie le brigadier général Thomas Maitland pour terminer le conflit au plus vite, d'une façon qui ne soit « pas déshonorante³¹ ».

Maitland, officier avisé, sait qu'il arrive à Môle-Saint-Nicolas avec de très mauvaises cartes. À ce moment, comme nous l'avons vu au chapitre III, la situation militaire des Britanniques est complètement désespérée. Mais exacerber les tensions entre Hédouville et Toussaint est l'un des rares atouts qui lui reste, et il va le jouer avec efficacité, en donnant par exemple à chacun des deux hommes l'assurance qu'il veut négocier exclusivement avec lui. Hédouville envoie donc un avertissement à son commandant en chef : « Le Général Maitland cherche naturellement à semer la division parmi nous afin d'en profiter... n'ayons absolument aucune correspondance avec lui que celle qui regarde nos prisonniers respectifs³². » Toussaint, faisant mine

d'entrer dans le jeu d'Hédouville, lui répond que l'intention des Britanniques est de les diviser, et qu'il n'aura aucune correspondance avec eux sans d'abord le consulter et obtenir son accord. La réponse est assez hypocrite, car Toussaint a déjà débuté des négociations pour un cessez-le-feu avec Maitland, et il a donné à son négociateur Huin « les pleins pouvoirs » pour parvenir à un accord avec les Britanniques à Port-Républicain³³.

Maitland en vient rapidement à la conclusion que c'est Toussaint qui est son contact le plus précieux, à la fois tactiquement et stratégiquement. Fin avril, le commandant en chef découvre que son ancien maître et protecteur Bayon de Libertat est arrivé à Port-Républicain, où il est détenu par les Britanniques. Toussaint écrit à Maitland pour lui demander de faire libérer l'ancien gérant de Bréda et le renvoyer. L'officier britannique accepte avec amabilité. Bayon arrive donc aux Gonaïves où il est chaleureusement accueilli par Toussaint³⁴. Les discussions entre Huin et Maitland se concluent rapidement, ce qui entraîne le retrait en bon ordre des Britanniques des villes de Port-Républicain, Saint-Marc et Arcahaie. Toussaint accepte immédiatement la condition principale posée par les Britanniques – que la vie et les biens des colons qui ont soutenu les royalistes soient protégés³⁵. Des accords sur Jérémie et Môle-Saint-Nicolas sont trouvés dans la foulée, cette dernière évacuation se déroulant en dépit de l'opposition véhémente de Balcarres, le gouverneur de la Jamaïque, et de sir Hyde Parker, commandant de la flotte britannique, qui voulait désespérément garder une tête de pont à Saint-Domingue³⁶.

Ces accords préparent le terrain pour une avancée majeure, la signature d'une convention secrète entre Toussaint et Maitland fin août 1798, qui fixe le cadre d'une coexistence pacifique entre le gouvernement britannique et les autorités révolutionnaires de Saint-Domingue. Maitland s'engage à ce que les Britanniques n'interfèrent plus, ni militairement ni politiquement, dans les affaires intérieures de la colonie française, tandis que Toussaint s'engage à ne pas exporter sa révolution en Jamaïque. Par l'article cinq de la convention, Toussaint obtient aussi des Britanniques qu'ils autorisent certaines marchandises à entrer dans les ports de Saint-Domingue sans que les croiseurs britanniques n'interfèrent³⁷. Expliquant la teneur de la convention à Balcarres, Maitland observe qu'elle est « fortement » en faveur des intérêts britanniques et il lui demande d'ouvrir des négociations « amicales » avec Toussaint sur la réouverture de relations commerciales avec la colonie française³⁸.

Toussaint s'assure aussi que l'on sache que les Britanniques le considèrent comme leur interlocuteur privilégié, et que Port-Républicain, Môle-Saint-Nicolas et Saint-Marc soient remis à ses forces

et non à l'agent français³⁹. Retournant le couteau dans la plaie, il raconte à Hédouville que les Britanniques lui ont donné une demeure à Môle (l'ancien bâtiment occupé par Maitland) et il lui envoie un rapport enthousiaste sur la magnifique réception organisée en son honneur par Maitland quelques jours plus tard, juste avant que le Britannique ne quitte la colonie : « J'ai eu avec le brigadier général Maitland un entretien au camp de la Pointe Bourgeoise, à une lieue du Môle. Les troupes anglaises m'y ont rendu les plus grands honneurs de la manière la plus majestueuse. Ce général, pour marquer de son estime, et en considération de mon humanité envers les prisonniers de sa nation, de mes procédés généreux et francs, tant durant la guerre que pendant la négociation, m'a prié d'accepter une couleuvrine en bronze, du calibre de 3, et deux pistolets à double canon d'un travail riche et rare. » Parfaitement conscient d'avoir remporté une victoire majeure, Toussaint a l'effronterie de se dire surpris de la façon dont il a été traité : « Je ne m'attendais pas à tant de déférence⁴⁰. » La date de ce rapport est tout aussi significative que son contenu : Toussaint écrit à l'agent français plus de quatre mois après avoir reçu en cadeau les pistolets de Maitland, détail qui démontre une assurance croissante⁴¹.

La conclusion des négociations avec les Britanniques n'est pas seulement un succès diplomatique personnel pour Toussaint. Elle démontre qu'il commence à poursuivre une stratégie distincte fondée sur un difficile exercice d'équilibriste. Toussaint reste fidèle au projet républicain : éliminer la présence britannique de sa terre natale et défendre vigoureusement les intérêts de ses frères noirs. Au nom du sacro-saint principe de fraternité, il exige de Maitland que les soldats noirs et les esclaves recrutés par les Britanniques soient autorisés à rester à Saint-Domingue plutôt que d'être obligés de suivre leurs maîtres dans leur retraite en Jamaïque. Une fois remis à Toussaint, cet important contingent de seize mille hommes est en grande partie envoyé travailler comme travailleurs salariés dans les plantations⁴². L'accord secret avec Maitland montre que Toussaint ne cherchait pas seulement à exécuter la politique française, mais à le faire de manière à sécuriser les intérêts politiques et économiques de Saint-Domingue pour l'avenir. Si ces deux objectifs devaient entrer en conflit, il était clair que, pour lui, le bien de la colonie devait l'emporter.

C'est cette même priorité qui explique l'approche de Toussaint dans un domaine encore plus conflictuel : les termes de l'amnistie à appliquer dans les territoires nouvellement libérés. Dès le début, alors que Toussaint négocie le départ des Britanniques, Hédouville l'informe qu'en tant que commandant en chef, il doit faire appliquer l'article 373 de la Constitution française de 1795, qui interdit d'amnistier ceux qui ont pris les armes contre la République ou qui ont activement aidé ses ennemis⁴³. Comme nous l'avons vu dans ses

relations avec Sonthonax, l'attitude de Toussaint envers les immigrés est beaucoup plus flexible, et nul doute plus clairvoyante, puisqu'il est prêt à leur pardonner au nom de la paix sociale et de la réconciliation. Quand les négociations sur le retrait britannique de Môle-Saint-Nicolas et de Jérémie commencent, Hédouville réitère sa position : il fait paraître une proclamation excluant de faire la moindre exception à la loi car gracier un émigré constituerait « une grave menace » à l'ordre public⁴⁴.

Non seulement Toussaint ignore les instructions de l'agent français, mais il annonce publiquement son intention de pardonner à tous ceux qui se sont rangés aux côtés de l'occupant britannique dans les villes côtières. Lors d'une messe célébrée à Port-Républicain, il accorde une amnistie générale à un groupe d'émigrés français de Jérémie. Selon un témoin, après s'être comparé à Jésus-Christ, qui a absous les pécheurs au nom de son Père, Toussaint annonce qu'il pardonne aux émigrés « au nom de la République⁴⁵ ». Quelques jours plus tard, il écrit à Hédouville en citant saint Luc avec hauteur : « Pardonne-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés⁴⁶. » Il s'agissait d'une triple provocation : non seulement Toussaint avait désobéi à un ordre direct d'Hédouville, mais il l'avait défié en proclamant l'amnistie en public et, plus grave encore, lors d'une cérémonie religieuse. Ce dernier point, il le savait pertinemment, allait exaspérer l'ancien pacificateur anticlérical de la Vendée qui, comme son prédécesseur Sonthonax, considérait les membres du clergé comme des « perturbateurs de la tranquillité publique⁴⁷ ». Sans surprise, Hédouville répondit, furieux, que Toussaint n'avait pas à accorder des amnisties, et surtout pas dans un cadre religieux, ce qui contrevenait à la pratique constitutionnelle républicaine. Toussaint répliqua que sa politique d'amnistie visait un tout petit groupe de personnes « plus malheureux que coupables » qui avaient servi les Britanniques parce qu'on les avait trompés. Un « oubli généreux » n'était-il pas une politique plus sensée envers de telles personnes ?

Toussaint affirme aussi que la plupart des grâces sont accordées à des femmes, à des enfants, à des vieillards et à des ouvriers des plantations. Dans un tout petit nombre de cas, comme les canonniers noirs du régiment royalistes dissous de Dessources, il invoque la nécessité militaire : il a besoin de les intégrer à ses propres forces pour pallier la pénurie d'artilleurs qualifiés⁴⁸. Puis, comme à son habitude, il passe à l'offensive. Il est scandaleux, déclare-t-il à Hédouville, de prétendre qu'il puisse avoir agi contre la Constitution, et en tout état de cause, on ne pouvait pas dire qu'exprimer sa foi en Dieu violait la loi. Il ajoute alors, de façon révélatrice : « J'attribue à Dieu, seul moteur de toutes choses, tout ce que j'ai fait de bien dans le cours de ma vie politique. Et plaît à Dieu ! que mes frères en général aient ma

religion. Guidées par l'impulsion de leur conscience timorée, la France n'aurait pas de plus zélés défenseurs, la Constitution de plus religieux observateurs, et la liberté des sectateurs plus fidèles⁴⁹. »

Hédouville tente de reprendre le contrôle de la situation en promulguant un décret qui réaffirme la politique officielle contre les émigrés. Comme il l'explique à Toussaint, il serait particulièrement dangereux d'amnistier les ennemis de la République tels que les officiers passés aux Britanniques, car ces hommes pourraient en profiter pour semer la discorde à Saint-Domingue. Son décret, qui ratifie très large, inclut parmi les réprouvés les émigrés et ceux qui ont volontairement servi les Britanniques, ainsi que ceux qui, « sans avoir jamais habité Saint-Domingue avant les troubles, y sont venus pour prendre le parti des Anglais⁵⁰ ». Comme Hédouville l'a lui-même reconnu plus tard, son arrêté est activement saboté par divers fonctionnaires de l'administration coloniale de Saint-Domingue, Toussaint prenant un malin plaisir à les encourager dans ce sens⁵¹. Fin 1798, Toussaint amnistie non seulement des *émigrés* restés sur l'île, mais il invite aussi des exilés antirépublicains à revenir⁵² et il publie ses proclamations dans les journaux locaux. *Le Citoyen véridique, gazette du Port-Républicain* diffuse ainsi le texte d'un édit louvertureur amnistiant un groupe d'exilés français réfugiés aux États-Unis. Camouflet retentissant infligé à Hédouville, Toussaint déclare que les intérêts supérieurs de la République seraient mieux servis en réunissant les familles et en réintégrant les anciens ennemis dans la communauté, « tels des enfants prodiges », ajoutant (dans un mélange caractéristique de valeurs catholiques et républicaines) que sa politique d'amnistie est également cohérente avec le « sentiment sublime de la fraternité⁵³ ».

La confrontation sur cette question de l'amnistie se termina donc par une grave humiliation publique pour l'agent français. Elle mit à nu les limites de son pouvoir sur sa propre administration : non seulement Toussaint put gracier un grand nombre d'émigrés au mépris de son décret, mais il donna des passeports officiels à ces hommes et ces femmes qu'Hédouville avait traités de renégats et les fit parader dans tout Saint-Domingue comme preuve vivante de son désir de réconciliation. Autre conséquence aussi préjudiciable : les rumeurs négatives que Toussaint fit circuler sur Hédouville à la faveur de ce conflit. Des histoires, qui ne pouvaient venir que de Toussaint, commencèrent à courir sur le fait qu'Hédouville était encore pétri de préjugés aristocratiques, que l'agent français et le commandant en chef étaient en désaccord et que cette situation portait atteinte à la cohésion de l'administration. Naturellement, ces rumeurs rendaient Hédouville, « inflexible et arrogant », responsable de la situation⁵⁴.

Hédouville reconnut plus tard que sa réputation avait beaucoup

souffert de ces rumeurs. Dans l'une, on affirmait que, déguisé en femme, il avait secrètement rendu visite au capitaine du port du Cap, afin de préparer la reddition de la ville aux Britanniques⁵⁵. Dans une autre, qui naquit parmi les travailleurs des plantations de Saint-Louis du Nord, aux fortes convictions républicaines, avant de se répandre dans l'Ouest et le Sud, on racontait qu'Hédouville avait essayé de quitter Saint-Domingue avec « deux malles pleines d'argent » (fourni par les perfides Britanniques, bien sûr), mais que les vertueux et vigilants citoyens du Cap l'en avaient empêché. Alors, toujours selon la rumeur, il aurait essayé de faire arrêter Toussaint par les Britanniques : non seulement le général Maitland avait refusé, mais en plus, « le gouverneur anglais avait montré [sa] lettre au général Toussaint⁵⁶ ». Dans l'imaginaire populaire, Hédouville commençait donc à incarner un fourbe corrompu, mais finalement impuissant, alors que Toussaint était astucieux, loyal et victorieux.

Ces désaccords accumulés contribuent tous, à divers degrés, à la rupture entre les deux hommes. Or ils auraient certainement pu être surmontés si Hédouville n'avait pas aussi choisi de croiser le fer avec Toussaint dans le principal domaine de responsabilité de ce dernier : l'arène militaire. L'agent français arrive avec pour instruction de réduire les effectifs de l'armée républicaine de Saint-Domingue, de mettre fin aux « nombreux abus [...] si nuisibles à la chose publique » commis, lui a-t-on dit, par les officiers et les soldats noirs, et de limiter l'autorité et l'autonomie du commandant en chef des forces armées⁵⁷. Ce programme agressif ne pouvait que provoquer une forte réaction de la part de Toussaint, d'autant plus que son long combat contre les troupes d'occupation étrangères atteint sa fin paroxystique durant la première moitié de 1798. Toussaint, qui considère à raison le départ des Britanniques comme un triomphe militaire personnel, pense que ses braves soldats ont gagné le droit d'être traités avec respect et honneur par le représentant officiel de la France.

Au lieu de cela, le 9 messidor (27 juin), Hédouville promulgue un décret qui suspend la fourniture de rations à divers fonctionnaires, dont les soldats de Toussaint. La mesure n'était pas fondée sur la nécessité, mais sur l'opinion de l'agent français que ces rations étaient superflues, puisque les fonctionnaires en France n'en bénéficiaient pas⁵⁸. Inévitablement, ce décret sème la consternation au sein de l'armée, d'autant plus qu'il s'accompagne d'une instruction stricte donnée à l'administration militaire : cesser la distribution de farine et de viande séchée aux officiers de Toussaint. Le commandant en chef, qui n'a pas été consulté, intercède auprès d'Hédouville, expliquant que ceux de ses hommes qui sont en garnison dans des régions récemment libérées se trouvent « dans une grande détresse », parce que la

nourriture y est rare et extrêmement chère⁵⁹. Lorsque l'armée républicaine est arrivée à Saint-Marc après le départ des Britanniques, soldats et officiers ont été obligés de mettre en commun leurs maigres ressources pour acheter leur ravitaillement⁶⁰. En fin de compte, Hédouville permet à contrecœur à Toussaint de faire une exception pour les officiers supérieurs (tel Laplume, qui avait à l'époque huit enfants), mais demande que cela reste ponctuel. Il refuse de revenir sur son décret, prétextant que la plupart des soldats revendent le pain qu'on leur donne – une affirmation très peu crédible, étant donné que leur ration quotidienne n'était que de 8 onces (soit même pas 250 grammes)⁶¹. L'agent français commet une grave erreur de jugement à forcer des héros de guerre, qui avaient connu les pires extrémités de l'esclavage et risqué leur vie en de multiples occasions, à mendier des rations pour leur famille. C'est sur cette mesquinerie que les relations entre Hédouville et l'armée de Toussaint s'engagent, d'un très mauvais pied.

Loin de faire preuve d'estime envers les soldats et les officiers de Toussaint, Hédouville paraît ne manquer aucune occasion de les traiter avec mépris. Dans sa première lettre au commandant en chef, il se plaint « de déprédations journalières et multipliées » prétendument commises par des officiers et des soldats, dont des vols de bétail et des pillages dans des plantations. Le régiment des Dessalines à Saint-Marc est explicitement accusé d'avoir commis des actes de « brigandage⁶² ». Indigné, Toussaint réplique, indiquant que la discipline à laquelle les membres de son armée sont soumis est draconienne : « Je réprime les abus autant qu'ils viennent à ma connaissance. » Il précise qu'il a donné des ordres stricts pour qu'on mette aux arrêts le moindre soldat qui oserait ne serait-ce que réclamer de la nourriture dans une ville ou dans une plantation⁶³. Quant à Dessalines, il est si scandalisé par les accusations portées contre son régiment qu'il obtient des témoignages sous serment de la part de conducteurs de trois plantations voisines, qui affirment n'avoir été victimes d'aucun pillage⁶⁴. Il est fort peu probable que ces histoires d'indiscipline généralisée de l'armée républicaine aient eu le moindre fondement, étant donné que Toussaint insistait pour que ces soldats soient exemplaires – et encore moins lorsque l'on sait qu'Hédouville, au mépris de toute cohérence, se plaint que Dessalines ait condamné un soldat à mort pour un vol⁶⁵.

Hédouville refuse aussi de donner des promotions à Christophe Mornet et Paul Louverture (le frère de Toussaint), tous deux pourtant vigoureusement recommandés par le commandant en chef pour leur courage pendant la campagne contre les Britanniques. Hédouville prétend regretter « que [ses] instructions [lui] prescrivent impérativement de ne pas nommer des généraux de division et de brigade », ce qui sonne comme une très faible excuse. Toussaint ne

cache pas son mécontentement et se déclare « fâché⁶⁶ ». Juste avant la libération de Saint-Marc et de Port-Républicain, le commandant en chef avait aussi promis à son armée victorieuse qu'un quart des revenus de ces localités (principalement issues de la vente du sucre) leur seraient distribués à titre « d'indemnité de guerre ». Comme il l'explique à Hédouville, ses soldats méritent amplement cette part des dépouilles, étant donné les nombreuses privations dont ils ont souffert pendant la campagne⁶⁷. Hédouville met son veto, prétextant que toutes les sommes d'argent trouvées dans les territoires libérés doivent être transférées à la trésorerie générale pour payer tous les soldats. La réponse était certes impeccablement républicaine, mais elle ne pouvait satisfaire les hommes de Toussaint, surtout au moment où le sujet de leur propre solde et de leurs conditions matérielles restait un point extrêmement douloureux⁶⁸.

La rémunération et l'équipement de ses soldats sont des thèmes récurrents, quasi obsessionnels, dans la correspondance de Toussaint avec l'agent français. Rien ne semble avoir beaucoup changé à cet égard depuis le temps de Laveaux. Toussaint se plaint régulièrement que ses braves soldats ne sont pas payés et manquent d'équipements de base, à commencer par des uniformes. Il retourne contre Hédouville son argument de traiter tous les soldats de manière égale : si tous les soldats sont censés être traités de la même manière, demande-t-il solennellement, comment se fait-il que l'armée de Rigaud, au Sud, soit payée et bien équipée alors que ses hommes sont laissés dans la misère⁶⁹ ? Après avoir reçu toutes sortes de vagues assurances, Toussaint lui écrit de nouveau, avec une exaspération croissante. Il est « bien sensiblement affecté » par la situation de ses hommes : « La triste position où se trouve la troupe est réellement faite pour navrer un cœur aussi sensible que le mien ; il est douloureux pour un chef de voir des troupes qui ont souffert la soif, la faim, et qui se sont exposées aux plus grands dangers pour expulser les Anglais du territoire de Saint-Domingue, il est douloureux dis-je de voir ces mêmes militaires dépourvus des vêtements indispensables pour couvrir leur nudité⁷⁰. » Dans une autre lettre, il déclare à Hédouville que la situation devient embarrassante pour lui-même : l'absence d'uniformes lui a « fait manquer à la parole qu'[il] avai[t] donnée de faire entrer la troupe en ville habillé proprement ». Les soldats restent nus, et leurs arriérés de solde, toujours impayés. « Réfléchissez au proverbe qui dit : qui reçoit le coup ressent la douleur », conclut-il, avant de lui répéter cette sombre mise en garde de la part de ses soldats : « À force de poison, le diable en crève⁷¹. »

Le 17 octobre 1798, Toussaint envoie à Hédouville un rapport triomphal lui annonçant la libération de tout le territoire : « J'ai enfin

réussi, je suis parvenu au but que je me proposais, celui de chasser les Anglais de Saint-Domingue et substituer aux drapeaux des despotes l'étendard de la liberté et le pavillon de la nation française. Il flotte enfin d'un bout de Saint-Domingue à l'autre. Je n'ai plus rien à désirer⁷². » Cette bouffée de fierté patriotique était certainement authentique, mais Toussaint n'était pas tout à fait sincère quant à ses propres aspirations : au moment même où il envoie ce rapport, il a aussi clairement décidé d'orchestrer le départ d'Hédouville.

L'on ne peut que conjecturer à quel moment précis Toussaint était parvenu à la conclusion que ses relations avec l'agent français s'étaient irrémédiablement détériorées. Les détracteurs du commandant en chef suggèrent qu'il avait décidé dès le début de la chute d'Hédouville, mais aucune preuve ne le confirme et, d'ailleurs, leurs premiers échanges sous-entendent le contraire. Toussaint, toujours prudent, n'aurait pas souhaité déclencher un nouvel incident majeur avec le Directoire si rapidement après le départ de Sonthonax l'année précédente, d'autant qu'il ne voulait pas donner plus de munitions à ses ennemis royalistes et conservateurs de Paris. Il essaya de trouver un *modus vivendi* avec l'agent français, mais au fil du temps, il devint évident que leurs opinions divergeaient sur trop de questions. Il comprit aussi qu'Hédouville avait été officiellement chargé de le défier systématiquement afin de réduire son influence politique. Comme Toussaint le dit dans une lettre qui révèle toute sa frustration, il a vu « [ses] opérations contrariées, [ses] intentions calomniées, et [ses] démarches qui n'ont que le bien public en vue, mal interprétées⁷³ ».

De plus, Toussaint est désormais convaincu que ces conflits ne sont pas tous suscités par Hédouville. Un certain nombre d'administrateurs de son entourage, arrivés avec lui de Paris, étaient déterminés à saper leur relation. Le commandant en chef avait des oreilles partout et Hédouville comprit plus tard qu'un de ses aides de camp de couleur était un informateur de Toussaint⁷⁴. Un associé de l'agent français déclara par exemple à Toussaint qu'il serait heureux de l'emmener en France où il pourrait prendre « tout le repos » dont il avait besoin. La réponse du général noir fut cinglante : « Bâtiment à vous pas li gagné grandeur assez pour porter en France général Toussaint⁷⁵. » « Ces ennemis de la chose publique », déclare-t-il à Hédouville, essaient de « faire passer le mal pour le bien, et le bien pour le mal, les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres, et veulent que ce qui est doux soit amer, et ce qui est amer soit doux ». Il observe qu'il est douloureux pour des hommes d'honneur d'être traités ainsi⁷⁶. Dès septembre 1798, Toussaint se plaint ouvertement du rôle négatif de cette cabale, qui comporte des ennemis jurés des Noirs. L'agent français, affirme-t-il, est constamment induit en erreur par des rapports insidieux d'hommes qui n'aspirent qu'au désordre général.

Toussaint soupçonne qu'un complot se prépare non seulement pour réduire son influence, mais peut-être même pour le chasser purement et simplement de la tête de l'armée. Dans un discours officiel célébrant la fondation de la République, Hédouville rappelle sèchement que si les forces armées ne sont pas parfaitement soumises, « l'ordre public est menacé, et bientôt remplacé par l'anarchie⁷⁷ ». L'attaque à peine voilée vise Toussaint. Ce dernier se plaint (à raison, l'avenir le prouvera) qu'Hédouville cherche à saper son pouvoir militaire en encourageant le général Rigaud, homme de couleur du Sud, à défier l'autorité de son commandant en chef⁷⁸.

Toussaint commence probablement sa campagne de confrontation ouverte contre Hédouville dans le courant du mois de juillet 1798, car c'est à ce moment qu'il décide de le faire tomber dans un piège. Il l'encourage à mettre en œuvre un projet de réforme du système d'exploitation agricole. Il discute longuement des mesures proposées avec lui et décrit en privé l'arrêté comme « très avantageux et utile à la culture⁷⁹ » – au point qu'Hédouville le remercie chaudement pour son aide et se félicite du fait que les principales dispositions aient été conjointement décidées par eux deux⁸⁰. Cependant Toussaint ne s'associe pas publiquement au nouvel arrêté, sur lequel son nom ne figure pas. Et pour cause : annoncé fin juillet 1798, l'*Arrêté concernant la police des habitations* provoque un grand mécontentement parmi les travailleurs des plantations, car il les force à conclure des contrats avec leurs employeurs. Le nouveau système est conçu pour favoriser les planteurs : la durée minimale de ces engagements est de trois ans, et les cultivateurs doivent donner un préavis d'un an s'ils veulent s'employer ailleurs. Les peines encourues par un cultivateur qui quitte la plantation sans accord préalable sont sévères : un mois de prison pour une première infraction, six mois en cas de récidive, un an en cas de deuxième récidive⁸¹.

Ces nouvelles mesures sont perçues par les cultivateurs comme une menace à leur liberté du travail, quasi illimitée depuis l'abolition de l'esclavage. Toussaint n'intervient pas au début pour changer cette perception, mais au contraire, il attise discrètement le ressentiment contre l'arrêté dans toutes les régions sous son influence. Les fonctionnaires d'Hédouville ne faisant rien pour expliquer les nouvelles règles aux paysans (le texte envoyé aux municipalités est rédigé en français, sans traduction en kreyòl), Toussaint exacerbe les craintes que ces mesures soient destinées à saper la liberté et les intérêts des cultivateurs. Disséminées par ses réseaux politique et militaire, des rumeurs les plus sombres commencent à circuler : l'arrêté est présenté comme une menace contre la « liberté générale » que les citoyens noirs de Saint-Domingue ont acquise lors de la Révolution. On suggère même que le seul moyen de la protéger serait

« un massacre de tous les Blancs ». Alarmé par leur tonalité makandaliste, Hédouville demande à Toussaint d'envoyer une circulaire à ses commandants militaires pour qu'ils écrasent ces rumeurs « ridicules⁸² ». Toussaint s'exécute et va jusqu'à assurer à l'agent français qu'à chaque fois qu'il voit « ses frères noirs » s'égarer, il cherche à les remettre « dans le droit chemin⁸³ ». En réalité, il fait tout le contraire, en alimentant activement (mais toujours en sous-main) le malaise croissant contre les mesures d'Hédouville. Dans le district de Petit-Goâve, par exemple, la révolte est menée par un rebelle charismatique nommé Singla⁸⁴. Ses liens avec Toussaint sont si soigneusement dissimulés que lorsque les cultivateurs des environs se mettent en grève fin septembre 1798, la municipalité, paniquée, appelle Toussaint à la rescousse, sans comprendre qu'il est lui-même à l'origine des perturbations⁸⁵.

Étant donné leur rôle dans l'encouragement des rébellions locales contre l'agent français, les commandants militaires locaux ont certainement été prévenus par Toussaint qu'une confrontation publique contre Hédouville était imminente. Et comme l'agent français n'avait rien fait pour se rendre populaire auprès des soldats et des officiers de l'armée républicaine de Saint-Domingue, ils auraient forcément bien accueilli cette perspective. De fait, dès septembre 1798, on trouve d'innombrables témoignages prouvant la montée de sentiments anti-Hédouville dans les rangs de l'armée républicaine, à la fois chez les simples soldats et parmi le corps des officiers. Un rapport envoyé depuis Saint-Marc note ainsi que le 4^e régiment, celui de Dessalines, est « bien mal disposé et [à en croire] certains bruits, l'existence des Blancs ne tient qu'à bien peu de chose⁸⁶ ». Hédouville a des échanges acerbes avec Moyse, le neveu de Toussaint, qu'il accuse d'abus (de nouveau sur des questions de ravitaillement). Cette confrontation se conclut par cette sèche réprimande d'Hédouville : « Qui veut se rendre digne de commander à des républicains doit savoir obéir⁸⁷. »

Toussaint attend que l'agent français commette une grave erreur tactique avant d'intensifier le conflit. Hédouville lui fournit une occasion en or lorsqu'il ordonne, en octobre 1798, de désarmer la garnison de Fort-Liberté (à cinquante kilomètres à l'ouest du Cap), forte de sept cents hommes, où stationne le 5^e régiment commandé par Moyse. Pour cela, Hédouville envoie dans cette ville du Nord plusieurs centaines d'hommes sous les ordres de Manigat, un juge de paix noir originaire de Fort Dauphin. Lors des violences qui s'ensuivent, Charles Zamor, le propre frère de Moyse, est tué, ainsi que plus de deux-cents soldats noirs. L'envoyé d'Hédouville aggrave encore plus les tensions en arrêtant et en faisant transférer au Cap une douzaine d'officiers noirs et en suspendant Moyse pour

insubordination. Les troupes restées fidèles à Toussaint reprennent finalement le contrôle de la garnison avec le soutien notable de trois mille paysans rassemblés par son allié Jean-Baptiste Sans-Souci depuis les montagnes de Grande-Rivière, Vallière et Sainte-Suzanne⁸⁸. Le moment de marcher contre Hédouville est venu.

Mi-octobre 1798, les événements de Fort-Liberté s'aggravant, Toussaint saisit l'occasion pour lancer un soulèvement massif contre Hédouville. Comme il l'a plus tard expliqué au gouvernement français, l'action de l'agent avait provoqué une colère générale : « Le sang des défenseurs de la patrie répandu dans cette affaire malheureuse alluma les flambeaux de la discorde, et le mot de vengeance passant de bouche en bouche ne tarda pas à retentir jusqu'aux lieux les plus reculés⁸⁹. » Depuis son quartier général de la plantation d'Héricourt, Toussaint coordonne ces protestations en utilisant ses commandants militaires. Il organise une marche de plusieurs milliers de cultivateurs sur Le Cap, où Hédouville et ses fonctionnaires sont basés. Alors que la foule (parmi laquelle un grand nombre de femmes) s'approche de la ville, la panique et la peur du pillage s'emparent de la population, tout particulièrement des Blancs, car le bruit se répand que les manifestants viennent équipés de sacs, de paniers et de cordes, et que beaucoup remercient Dieu en disant « qu'ils ne viendraient pas en vain⁹⁰ ».

Un visiteur français décrit « l'horreur de ce spectacle » à la Fossette, un faubourg tout proche de la ville : « Qu'on se figure dix mille Noirs de tous âges et sexes, presque nus, au milieu de deux ou trois cents boucans (ou feux), livrés à toute la licence de leurs passions, danses obscènes, contorsions, hurlements. Les uns s'enivrent, les autres couchés pêle-mêle, se roulent dans la cendre⁹¹. » Clairement, il y avait plus qu'un parfum de vaudou dans l'air, et Hédouville rapporta plus tard que les cultivateurs de Toussaint lui avaient jeté un sort lors d'un rituel comprenant une danse autour d'un crâne de bœuf « dans lequel une illumination avait été introduite⁹² ». La municipalité du Cap envoie une délégation discuter de leurs griefs avec les manifestants. Les membres de cette « armée populaire » autoproclamée répondent qu'ils viennent « venger » les officiers et les soldats du 5^e régiment de Fort-Liberté et menacent de dévaster la ville. Ils déclarent aussi qu'un « bain de sang » pourrait être évité si Toussaint Louverture était invité à intervenir et à restaurer l'ordre⁹³. On communique sur-le-champ ces échanges au commandant en chef, ce qui lui fournit la couverture dont il a besoin pour monter au créneau.

Toussaint passe rapidement à l'action. Il commence par publier une proclamation à destination de la municipalité du Cap, ordonnant aux conseillers de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer

l'ordre et promettant de les aider « pour faire respecter les lois et la Constitution française » – une proposition savoureusement ironique, Toussaint étant précisément en train de destituer le représentant officiel du gouvernement français à Saint-Domingue⁹⁴. Il fait suivre sa proclamation d'un rassemblement des citoyens du Cap qui se massent, mal à l'aise, devant la mairie. Il leur annonce qu'il n'est que « trop heureux d'être arrivé à temps » pour voir que la sécurité était restaurée. Il avertit que le risque d'un « bouleversement général » est réel, mais il s'engage à faire tout son possible pour « mettre ordre à tout ». Sa première décision consiste à envoyer ses officiers prendre le contrôle des avant-postes qui entourent la ville et, pour faire bonne mesure, il envoie aussi l'armée à Haut-du-Cap, son ancien quartier, « pour assurer les droits sacrés des propriétés et du citoyen⁹⁵ ». Ce geste, destiné à rassurer la population, était aussi une mise en garde, car le général envoyé à la tête du 4^e régiment n'était autre que le redoutable Dessalines. Le véritable but de cette manœuvre était de coincer Hédouville pour l'empêcher de s'enfuir du Cap et de quitter la colonie en emportant des documents officiels⁹⁶.

Parallèlement à ces événements tumultueux au Cap déclenchés par la crise de Fort-Liberté, Toussaint s'attaque à l'autorité d'Hédouville dans les plantations. Lors d'une série d'actions coordonnées dans le nord et dans l'ouest de la colonie en octobre 1798, il pousse des milliers de cultivateurs à cesser le travail et à entamer une vague de manifestations et de protestations locales – un pied de nez à l'arrêté de Hédouville du 6 thermidor, qui stipulait que tout cultivateur fomentant des troubles ou nuisant à l'ordre et à la discipline dans les ateliers encourait jusqu'à deux ans de prison. En l'occurrence, le principal acteur de la sédition était Toussaint lui-même, et les cultivateurs n'avaient donc pas grand-chose à craindre. Le commandant en chef met tout son poids derrière leur mouvement. Il se rend en personne sur les lieux des manifestations pour haranguer les grévistes et les convaincre de porter leurs doléances aux conseils municipaux, afin qu'elles soient enregistrées et largement diffusées.

Avec la bénédiction de Toussaint, ces rencontres entre les travailleurs des plantations et leurs conseillers municipaux contribuent à injecter une dose d'énergie révolutionnaire dans le gouvernement local de Saint-Domingue. Ces manifestations font émerger de nouvelles formes de dialogue entre les représentants municipaux et leurs administrés. Dans certains endroits, les manifestants se rendent en masse à la mairie. Ailleurs, ils nomment des délégués qui sont ensuite envoyés discuter avec les officiels. Comme le note scrupuleusement le secrétaire de mairie des Gonaïves, vingt-deux citoyens protestataires se sont présentés⁹⁷. Ces réunions, à leur tour, donnent aux conseils municipaux une vision plus radicale de leur

rôle : ils se décrivent désormais, en termes révolutionnaires, comme les « organes du peuple ». Face à « une foule prodigieuse de citoyens cultivateurs et cultivatrices », les conseillers municipaux de Petite-Rivière annoncent qu'ils sont « la sentinelle du peuple » et qu'ils ont le devoir sacré de recevoir puis de transmettre leurs voix⁹⁸.

En réponse à l'exhortation de Toussaint, les pétitions des cultivateurs sont dûment retranscrites par les municipalités locales et envoyées au cabinet d'Hédouville au Cap. Lire tous ces documents dut être une expérience déprimante pour l'agent français, en mauvaise posture, car ils commencent tous par des déclarations de profonde méfiance envers lui. Après avoir rencontré leurs administrés, les conseillers et les officiers de Plaisance affirment ainsi qu'Hédouville « a empoisonné l'atmosphère » de Saint-Domingue et qu'il a provoqué un accès d'« anarchie ». La seule solution était qu'il parte « aussi tôt que possible⁹⁹ ». Magnanimes, les pétitionnaires de Marmelade demandent seulement qu'il soit « suspendu de ses fonctions », mais ils ne sont qu'une minorité¹⁰⁰. La plupart des citoyens qui se mobilisent réclament instamment son départ et, pour lever toute ambiguïté, les habitants de Gros-Morne l'écrivent en toutes lettres : « L'agent Hédouville est invité, au nom du salut public, à s'éloigner de la colonie le plus tôt possible, attendu que sa présence est le motif du mouvement qui agite les cultivateurs¹⁰¹. »

À la différence des manifestations au Cap, ce sont les réformes agraires d'Hédouville qui sont le principal point d'achoppement pour les manifestants des campagnes qui dénoncent tous, sans exception, son arrêté. Les manifestants des Gonaïves observent qu'il est « impossible de ne pas voir dans son arrêté pour les engagements pour la culture un projet sourd d'attenter à notre liberté », et ils exigent que les contrats qu'ils ont été forcés de signer soient immédiatement déchirés¹⁰². Il ne s'agissait pas seulement d'un conflit social : leur but ultime était bien d'obtenir un changement politique. Les cultivateurs de Port-à-Piment et de Terre-Neuve déclarent solennellement qu'ils ne reprendront pas le travail tant qu'Hédouville n'aura pas quitté la colonie¹⁰³. Ceux qui habitent à Toussaint Louverture (une ville baptisée en l'honneur du héros de la révolution) s'exprimaient de façon encore plus radicale : « Nous ne voulons plus être engagés, nous resterons plutôt dans les bois toute la vie, s'il ne part pas¹⁰⁴. »

Dans le même temps, Toussaint s'assure que les scènes dramatiques de Fort-Liberté sont connues des manifestants du reste de l'île. À mesure que la nouvelle de l'arrestation de Moyse et du désarmement des soldats noirs se répand d'une plantation à l'autre, les récits sont déformés par le bouche-à-oreille. Les demandes de réhabilitation de Moyse se mêlent à des histoires plus dramatiques – on raconte par exemple que tout le 5^e régiment aurait été massacré, ou que toutes les

troupes loyales à Toussaint risqueraient d'être dissoutes. Peut-être y avait-il là des éléments de désinformation délibérés, car Toussaint voulait attiser l'indignation des habitants contre Hédouville. Mais ces craintes n'étaient pas infondées : comme nous l'avons dit plus tôt, les événements de Fort-Liberté avaient fait un nombre considérable de victimes noires, et l'agent français était effectivement arrivé à Saint-Domingue avec pour objectif explicite de réduire les effectifs de l'armée de Toussaint. C'était le cœur du conflit, qui expliquait comment Toussaint avait réussi à mobiliser des milliers de cultivateurs pour protester contre l'escarmouche sanglante de Fort-Liberté. Dans l'esprit de beaucoup de cultivateurs, l'armée noire était le principal défenseur de leurs intérêts et toute tentative de l'affaiblir ne pouvait être que le prélude à une attaque contre leurs droits élémentaires. Le lien est fait de manière explicite dans une des proclamations municipales : « Nous demandons que le Général Moyse reste pour nous défendre contre ceux qui veulent nous rendre esclaves¹⁰⁵. » Le neveu de Toussaint commençait à émerger comme l'une des figures les plus puissantes et populaires du département du Nord.

Les partisans de Toussaint en province font preuve d'une énergie, d'une détermination et d'une discipline remarquable, comme le note avec admiration le commandant militaire de Pointe-à-Piment et de Terre-Neuve le jour où il découvre un groupe de manifestants alignés devant sa maison¹⁰⁶. Ces hommes et ces femmes témoignent aussi de la diversité de ceux sur qui Toussaint exerçait son influence : il était capable aussi bien de mobiliser les paysans des montagnes de Sans-Souci que les cultivateurs ordinaires, certainement avec le renfort d'une importante cohorte de conducteurs qui étaient ses relais dans les plantations. La cohésion de ces foules était visible, à la fois dans leur façon de comprendre et de suivre à la lettre les injonctions de Toussaint, et dans l'énergie contenue dont elles faisaient preuve, où se combinaient les caractéristiques classiques de la foule révolutionnaire : célébration festive, humour railleur et menace tonitruante. Le plus frappant, chez ces hommes et ces femmes, était un sentiment palpable de confiance en eux et leur profonde assimilation des idéaux républicains. Dans les déclarations et pétitions adressées aux municipalités, ils expriment leurs griefs contre Hédouville non pas en termes d'intérêt personnel ou de catégories raciales, mais en utilisant le langage révolutionnaire de la liberté, de la justice et de l'égalité. Ils se réfèrent au principe de *salut public*, au nom duquel ils affirment agir. Dans ce contexte, ils font fréquemment référence à la Constitution : à Petite-Rivière notamment, ils affirment que « la liberté de l'homme est un droit imprescriptible et inaltérable qui est assuré à tous les citoyens par la Constitution¹⁰⁷ ».

Le droit le plus sacré que la Constitution avait conféré aux habitants

de Saint-Domingue était la citoyenneté. Les partisans de Toussaint montraient qu'il ne s'agissait pas pour eux d'une abstraction philosophique mais d'une réalité vivante. Dans leur rencontre avec les officiers municipaux, ils ne s'expriment pas comme d'humbles pétitionnaires, mais comme des cultivateurs et cultivatrices détenteurs de droits légitimes conquis par la lutte révolutionnaire. La présence d'un grand nombre de femmes, à la fois parmi les manifestants au Cap et dans les mobilisations en province, est particulièrement notable à cet effet. Les citoyens pouvaient être impertinents à l'occasion : invoquant le protecteur de leur ville, les habitants de Toussaint Louverture en profitent pour demander à leur chef vénéré une promotion pour leur commandant militaire¹⁰⁸.

Le sentiment de confiance en soi se manifeste aussi quand les pétitionnaires demandent que leur nom figure sur les proclamations municipales. Il ne s'agissait pas d'une exigence de reconnaissance individuelle, mais plutôt d'une célébration par les citoyens noirs de leur force collective, comme Toussaint l'avait déjà souligné dans sa réponse à Viénot Vaublanc. Ainsi par exemple, en plus des conseillers municipaux, le texte rédigé à Marmelade donne une liste de plus d'une centaine de cultivateurs. C'est sans nul doute la première fois que des Cofie, Lespérance, Sansfaçon, Pompom, Fidelle ou Gracia voyaient leur existence reconnue dans un document officiel de cette nature. Cette reconnaissance s'étend parfois à la retranscription de leurs déclarations en kreyòl : plus de la moitié des doléances des travailleurs des plantations de Petite-Rivière est publiée dans la langue vernaculaire, dont cette condamnation sans appel d'Hédouville, pour compléter le sort vaudou jeté sur lui à La Fossette : « Nous pas content avec li, d'abord li pas capable meté l'ordre dans pays-ci, li vlé meté désordre pitau¹⁰⁹. »

Vilipendé par les citoyens révolutionnaires de Saint-Domingue, débordé par leur chef Toussaint dont les forces le bloquent à l'intérieur du Cap pendant plusieurs jours¹¹⁰, Hédouville est littéralement chassé de la colonie à la fin du mois d'octobre 1798, avec sa suite de mille huit cents officiels civils et militaires. Il passe les derniers jours de son séjour dominguois à méditer sur son triste sort à bord du *Bravoure*, un navire français ancré dans la baie du Cap. Signe de l'impotence de l'agent du Directoire, il ne se sent plus suffisamment en sécurité pour rester à terre et, de peur d'être fait prisonnier, refuse une invitation de Toussaint à venir discuter avec lui¹¹¹. Il finit donc sa courte carrière à Saint-Domingue dans des circonstances particulièrement humiliantes, « traité » selon Roume, son successeur, « comme un général défait, et forcé d'abandonner une place militaire¹¹² ».

Avant de quitter la colonie, Hédouville publie une proclamation retentissante : il impute la responsabilité de son départ aux « émigrés » dont le retour à Saint-Domingue a empoisonné l'atmosphère politique. Il les accuse d'avoir mené une campagne de « calomnies les plus atroces » contre lui, en affirmant notamment qu'il cherchait à saper la « liberté générale » de la population noire. Ces rumeurs avaient pris de l'ampleur, disait-il, parce qu'elles étaient attisées par ceux qui, dans l'administration, étaient « à la solde du roi d'Angleterre ». C'était une estocade contre Toussaint, mais ce n'était pas la seule : Hédouville affirme que ceux qui recherchaient l'indépendance avaient enfin « levé le masque » et qu'en dépit des apparences, ils s'avéraient les ennemis de la liberté de Saint-Domingue¹¹³. Dans un autre message écrit séparément le même jour, Hédouville relève Rigaud, le général de couleur rival de Toussaint, de son devoir d'obéissance aux ordres de son commandant en chef, qu'il accuse d'être à la solde des Britanniques, des émigrés et des Américains. Hédouville invite Rigaud à « prendre le commandement du département du Sud », encourageant ainsi directement le conflit civil qui va mener à la brutale guerre des couteaux un an plus tard¹¹⁴.

Mais pour le moment, le triomphe de Toussaint était évident. Il avait, entre autres talents, un sens infailible de la mise en scène : forcer l'agent français à se réfugier sur un navire au beau milieu de la baie du Cap au plus fort de la canicule, au-dessus de l'endroit même où les négriers avaient jeté par-dessus bord les dépouilles de milliers d'esclaves morts avant que leurs bateaux n'accostent au port, était un coup de génie. L'humiliation d'un grand Blanc puissant ne pouvait manquer d'être saluée par ses soldats noirs, en particulier par les bossales, comme un châtiment symbolique approprié à la fois pour le mépris avec lequel Hédouville les avait traités au cours des mois précédents, et pour les souffrances qu'eux-mêmes et leurs familles avaient endurées durant le trajet de l'Afrique à Saint-Domingue. Toussaint renforça son lien avec ses soldats dans un discours vibrant prononcé après avoir repris le contrôle de Fort-Liberté, dans lequel il promit de défendre les acquis de la révolution de Saint-Domingue, tout particulièrement l'émancipation de la servitude. Il se moqua de son adversaire en lançant une antithèse frappante : « Qui est-ce qui doit mieux aimer la liberté, le général Hédouville, ci-devant Marquis et Chevalier de Saint-Louis, ou Toussaint, esclave chez Bréda¹¹⁵ ? »

La victoire de Toussaint sur Hédouville lui permet de faire ses premiers pas dans l'arène diplomatique avec la conclusion de la convention de 1798 signée avec Maitland. Ce sont des débuts prometteurs : cet accord augmente le statut de Toussaint dans la région et constitue la première étape d'une séparation officielle entre les intérêts de la colonie et ceux de la France métropolitaine. Il initie

également un rapprochement graduel entre Saint-Domingue et la Grande-Bretagne, fondé non seulement sur des intérêts mutuels, mais aussi sur le respect grandissant de certains Britanniques pour Toussaint, même si l'ancien esclave noir devenu révolutionnaire incarnait la négation de tout ce que représentait l'Empire britannique. Résumant ses expériences dans la colonie française quelques mois après sa visite, Maitland étrille Hédouville (« un homme de talents dit-on, même si là où j'ai eu affaire à lui, il ne m'est pas apparu comme tel ») et reconnaît les formidables qualités militaires et politiques de Toussaint. Mais plus fondamentalement encore, il rend hommage à « la modération et la tolérance » de Toussaint en tant que dirigeant, notant à la fois son « humanité » pendant la guerre et son traitement honorable des émigrés blancs, et il pousse son gouvernement à poursuivre une politique constructive d'engagement envers lui¹¹⁶. L'émissaire de Maitland à Saint-Domingue, Edward Harcourt, note lui aussi que la politique favorable de son gouvernement envers Toussaint répond à « la bonne foi » dont il a fait preuve envers les intérêts britanniques¹¹⁷.

Ces impressions favorables se retrouvent aussi exprimées dans un article publié en décembre 1798 dans la *London Gazette*. Le texte présente le retrait britannique de Saint-Domingue comme un triomphe diplomatique puisqu'en échange, les Britanniques ont obtenu la promesse d'une « exclusivité du commerce » avec la colonie et de son « indépendance » par rapport au contrôle de la France. Plus remarquable encore est la description de Toussaint, acclamé comme « un Noir né pour défendre les revendications de sa race et montrer que le caractère de l'homme est indépendant de sa couleur de peau » – paraphrase de la prédiction de Raynal. Que « ce chef » ait brandi « l'étendard noir » à Saint-Domingue n'était rien moins qu'une « révolution » dont « tous les Britanniques libéraux » devaient se féliciter : « Tout homme vertueux se réjouira d'entendre que les membres de la race noire sont désormais reconnus comme des frères¹¹⁸. » C'était une interprétation optimiste de ce qui avait transpiré entre Toussaint et Maitland, et comme nous le verrons, nombreux étaient ceux qui, dans l'establishment britannique politique et militaire, restaient implacablement opposés à la révolution de Saint-Domingue, mais cet article de la *London Gazette* témoignait de la fascination croissante exercée par le général noir sur les éléments les plus éclairés de l'opinion publique britannique.

Plus généralement, le conflit entre Toussaint et Hédouville démontra que le pouvoir du chef révolutionnaire était beaucoup plus polymorphe. Hédouville s'était cru capable d'accomplir sa mission – contenir le commandant en chef et commencer à désarmer les Noirs – en se fondant sur les instruments classiques du pouvoir, ceux d'un

représentant français de haut rang ayant, de surcroît, une grande expérience militaire. N'avait-il pas contribué à écraser les paysans vendéens ? Et par-dessus tout, n'était-il pas un Blanc ? Quelle chance un ancien esclave noir, handicapé par « son ignorance extrême¹¹⁹ », pouvait-il avoir de s'opposer à un personnage d'une supériorité aussi évidente ? Mais Toussaint l'avait emporté sur son ennemi parce qu'il utilisait son pouvoir de manière beaucoup plus imaginative et ingénieuse. Il résumait ainsi l'échec d'Hédouville : « Li va pas bien » et « Li aurait mieux fait de baisser pour hausser que hausser pour baisser¹²⁰. » C'était une observation tout à fait pertinente, qui reflétait la tactique de Toussaint : avancer pas à pas, et exercer le pouvoir avec finesse, la coercition ne devant être invoquée qu'en dernier ressort.

Cette subtilité transparaît dans le rapport de vingt-sept pages que Toussaint adresse au Directoire peu après la fuite d'Hédouville. Il s'agit d'un exemple percutant de prose louverturienne alliant le souci méticuleux du détail, la vigueur intellectuelle et une forte dose de bravade. Toussaint rejette catégoriquement toute responsabilité dans les événements chaotiques des semaines précédentes, et commence même par demander à bénéficier d'une honorable retraite et à quitter ses fonctions. Prétendant n'avoir joué aucun rôle dans l'agitation au Cap et dans les plantations, il déclare qu'aucun agent français n'a reçu plus de soutien de sa part qu'Hédouville. Il feint d'avoir été peiné en apprenant qu'une grande foule de manifestants marchait sur la ville, et surpris que l'agent et son entourage aient fait des préparatifs pour quitter la colonie. Les dirigeants français ne se seraient certainement pas laissé tromper par ces protestations d'innocence, mais l'argument suivant de Toussaint était plus difficile à contrer : les troubles à Saint-Domingue avaient principalement été causés par l'incompétence morale et politique de l'agent français au fil des mois précédents, notamment ses initiatives contre l'autorité militaire de Toussaint, son incapacité à comprendre les sensibilités locales et son comportement despotique envers de loyaux administrateurs, dont beaucoup avaient été renvoyés sans que Toussaint soit consulté – l'indélicatesse avec laquelle Hédouville avait traité les alliés de Toussaint n'était toujours pas oubliée. Les préjugés aristocratiques de l'agent français étaient aussi critiqués, notamment l'« aigreur repoussante » avec laquelle il recevait les requêtes des citoyens ordinaires.

Après avoir ainsi critiqué le Directoire pour avoir envoyé à Saint-Domingue un officiel manifestement incompétent, Toussaint décoche la flèche du Parthe : il présente l'ensemble de l'épisode comme un combat d'arrière-garde mené contre le pouvoir noir au nom d'une conception colonialiste de la suprématie blanche. Il rappelle aux autorités françaises la panique généralisée provoquée dans la colonie

par le discours liberticide de Vaublanc en 1797 et suggère qu'Hédouville, dans tout ce qu'il a cherché à faire, marchait dans les traces du député, notamment en introduisant une réforme agraire influencée par les idées racistes de Vaublanc. Toussaint cite un passage du discours de Vaublanc évoquant la nécessité de forcer les Noirs à rester sur les plantations (sans mentionner, évidemment, qu'il avait lui-même discrètement poussé Hédouville dans cette direction). La réforme du travail a été perçue par les cultivateurs noirs comme les chaînes d'une nouvelle forme d'esclavage. Le rapport de Toussaint comporte aussi un certain nombre de références au coup d'État anti-royaliste du 18 fructidor, et cherche explicitement à présenter Hédouville comme un homme qui partageait les ambitions des conjurés.

À Saint-Domingue, Hédouville avait systématiquement cherché à semer la discorde parmi les Noirs, les Blancs et les gens de couleur : en jetant le doute sur le patriotisme des officiers noirs de son armée ; en persécutant les officiels noirs de l'administration ; en refusant la décision de Toussaint d'amnistier les canonniers noirs du régiment de Dessources, entraînés par les Britanniques, mais dont Toussaint pensait qu'ils pourraient servir la République avec honneur (simultanément, Hédouville avait autorisé Rigaud à recruter ces soldats pour son armée du Sud) ; en cherchant à réduire significativement le nombre de soldats noirs, de sorte que Saint-Domingue ne soit à terme défendue que par une armée purement européenne ; en calomniant Toussaint comme un homme qui s'était vendu aux Britanniques ; en inventant de fausses rumeurs sur son désir d'indépendance, et en affirmant que dans les territoires qu'il contrôlait, ce n'était pas le drapeau tricolore qui flottait sur les bâtiments officiels mais son propre drapeau, « un pavillon blanc avec tête de nègre » – une insulte à l'honneur de Toussaint¹²¹. Chacune de ces entreprises était une trahison, écrivait Toussaint, avant d'ajouter que les Noirs étaient assez forts pour déjouer toute conspiration – avertissant à demi-mots, mais sans ambiguïté, que toute tentative de désarmer son armée rencontrerait une vive résistance.

Cependant, le but du rapport n'était pas de se heurter à ses supérieurs français mais de les rassurer. De fait, pendant toute la crise, Toussaint a fait son maximum pour empêcher toute menace grave contre les personnes et les biens : il n'y a pas eu la moindre victime civile. Dans son rapport, il insiste sur la constitutionnalité de la méthode adoptée par les cultivateurs pour transmettre leurs doléances par l'intermédiaire des institutions municipales, manière habile de dire que ce n'était pas lui qui avait rejeté Hédouville, mais le peuple et ses représentants élus. Les organes du gouvernement local avaient reflété le sentiment populaire et en agissant ainsi, les conseillers

municipaux, tout comme les manifestants, avaient agi selon les principes républicains, dans l'esprit de la Constitution française. Cette mise en relief des fonctions légitimes du gouvernement municipal en temps de crise culmine avec les instructions données par Toussaint à la municipalité du Cap pour qu'elle « exerce toute l'autorité civile dans [sa] commune » après le départ de l'agent français¹²². Cela aussi était caractéristique de l'approche globale de Toussaint : autant que possible, faire avancer la cause révolutionnaire dans le cadre des institutions de la Saint-Domingue coloniale. Il insiste sur ce point auprès de ses soutiens à Paris, notamment ceux qui sont députés, niant catégoriquement nourrir des ambitions d'« indépendance¹²³ ».

Toussaint marchait sur la corde raide, mais personne n'était plus habile à ce numéro d'équilibriste que cet homme d'aspect chétif, que ses partisans appelaient « le vertueux commandant en chef¹²⁴ ». Son génie est reconnu dans un rapport anonyme envoyé au gouvernement français peu après le départ d'Hédouville. L'auteur décrit Toussaint comme un homme « qui exerce sur l'immense majorité de la population coloniale une espèce de pouvoir magique, et qui peut, à son gré, la contenir ou la soulever ». Il conclut qu'en dépit de tous ses défauts, Toussaint est « l'unique garant qui reste à la France de la conservation de cette colonie précieuse¹²⁵ ».

Chapitre VI

Un héros local

La mobilisation réussie des partisans de Toussaint dans les plantations lors des dernières étapes de sa confrontation avec Hédouville n'avait rien de fortuit. La révolution des esclaves de Saint-Domingue avait forgé une tradition dynamique de mobilisation populaire, qui prenait la forme de rassemblements de citoyens, de fraternités dans les plantations et de réseaux d'anciens esclaves marrons, souvent organisés en petites milices dans les régions montagneuses du centre. Vers la fin des années 1790, cette tradition émanant de la base est encore vivace, et même si elle soutient globalement Toussaint dans ses conflits successifs avec les autorités françaises ainsi que dans sa lutte contre les factions dissidentes, il s'agit d'une force sociale indépendante qu'il ne contrôlera jamais totalement.

C'est en partie pour cette raison, et aussi à cause du faible taux d'urbanisation, que Toussaint cherche à développer ses propres réseaux dans la colonie. Il comprend peut-être mieux que quiconque la division naturelle entre le Nord, l'Ouest et le Sud, les allégeances territoriales et les particularismes qui peuvent engendrer des rivalités féroces entre communautés voisines. Il sait donc parfaitement que dans la Saint-Domingue postrévolutionnaire, la politique garde un caractère éminemment local, et qu'une querelle de clocher peut rapidement dégénérer en crise plus large, comme les incidents de Fort-Liberté l'avaient démontré en 1798. En tout cas, se construire une base solide dans les populations locales correspondait naturellement à son instinct de leader : son attention méticuleuse aux détails, sa prodigieuse capacité à se rappeler le nom et la situation des gens, et ses liens spirituels avec la géographie physique de Saint-Domingue. Cette proximité avec les éléments, l'un des traits caractéristiques de sa personnalité, faisait de Toussaint, aux yeux de ceux qui travaillaient à

ses côtés, « l'homme extraordinaire des Antilles[...] formé par la nature pour gouverner cette immense population dont il est devenu le Chef¹ ». Sa mobilité était également légendaire. Il était constamment en mouvement, que ce soit pour des *tournées* organisées dans les régions, des voyages éclair dans une localité pour régler des troubles, inspecter des sites spécifiques ou rendre une visite impromptue à quelqu'un. Il lui arriva une fois de couvrir les trente lieues qui séparent Gonaïves du Cap en douze heures, chevauchant sans interruption de trois heures du matin jusqu'à l'après-midi suivante. La nouvelle de son arrivée impromptue attira une large foule devant sa maison². Plus généralement, lorsque sa visite était annoncée dans une localité, elle provoquait une grande excitation et des préparatifs festifs en son honneur, dont de délicates attentions telles que la préparation de mets faciles à manger (en particulier, des génoises³).

Ses détracteurs, quant à eux, pensaient que son autorité reposait exclusivement sur le recours à la force militaire, la grande influence de son patronage et sa capacité à inspirer une forme de dévotion quasi religieuse à ses partisans. Cette aura messianique était particulièrement mise en relief par ses adversaires. Selon le général français Pamphile de Lacroix, « les soldats le regardaient comme un être extraordinaire, et les cultivateurs se prosternaient devant lui comme devant une divinité⁴ ». Cependant, l'attrait exercé par Toussaint ne vient pas seulement de sa capacité à inspirer la peur ou une loyauté fétichiste. Dès le début, son leadership se caractérise par une stratégie délibérée de cooptation d'une grande diversité de groupes territoriaux ; mais il s'appuie aussi sur des institutions sociales et politiques préexistantes, qui vont du clergé à la garde nationale en passant par l'administration municipale. Il s'agit d'une entreprise profondément républicaine, enracinée dans sa croyance en la bonté naturelle de l'homme et dans l'accomplissement de l'idéal de fraternité. Il s'agit aussi d'un républicanisme créole, une combinaison louverturienne de concepts européens, africains et indigènes.

Les manifestations les plus spectaculaires de ce mélange sont les festivités locales organisées en son honneur, qui sont à la fois des démonstrations pittoresques d'enthousiasme collectif, des hommages à son pouvoir et des célébrations visibles du nouvel ordre social s'adressant à tous les citoyens de Saint-Domingue. Ces cérémonies associent souvent les autorités civiles et religieuses, comme lors de son entrée dans Port-Républicain libéré en 1798, peu après le départ des Britanniques. Toussaint est accueilli dans les faubourgs de la ville par une foule immense d'hommes et de femmes dans leurs plus belles tenues, emmenée par une procession du clergé portant croix, encensoirs et bannières. Il est invité à entrer en ville sous un dais porté par quatre des plus riches planteurs blancs de la ville, un

honneur qu'il refuse en disant qu'il doit être réservé à la divinité⁵. Mais il ne peut échapper à l'hommage que ces dignitaires lui ont préparé : après avoir défilé jusqu'au centre de la ville en passant sous une succession d'arcs de triomphe, Toussaint est accueilli par les autorités municipales qui le saluent solennellement comme le libérateur de Saint-Domingue et lui remettent une médaille portant l'inscription : « Après Dieu, c'est lui⁶. »

C'était un moment à savourer : il s'agissait du slogan que scandaient les partisans de Makandal durant les cérémonies vaudoues où ils préparaient l'élimination des planteurs blancs par le poison. Ces mêmes planteurs se l'étaient symboliquement approprié pour le transférer à leur nouveau héros⁷. Cette réincarnation de Makandal fascinait autant les sensibilités catholiques que caraïbéennes, tout en s'accordant avec les aspects plus cérébraux du rationalisme républicain. L'approche louvertureuse de la politique locale cadrerait parfaitement avec son style – adapter progressivement les institutions existantes à ses propres fins et exploiter les opportunités pour créer une série de structures politiques originales au fil du temps. D'où l'un de ses dictons kreyòl favoris : « Doucement allé loin. »

Pour se rallier les communautés locales, Toussaint déploie des moyens variés et imaginatifs. Il en est ainsi pour les francs-maçons. Nous n'avons pas de preuve que Toussaint lui-même ait été maçon, mais son impressionnante signature comporte un des trois signes qui indiquent une affiliation maçonnique au moment de la Révolution : trois points entre deux traits inclinés. Son ancien maître Bayon de Libertat était un dignitaire maçon du Cap, ville dont les loges étaient particulièrement actives dans la décennie prérévolutionnaire⁸. De plus, les valeurs fondamentales de la franc-maçonnerie – solidarité, discrétion, fraternité, charité – correspondent fort aux siennes. La liste des membres de la loge de Port-Républicain, *La Réunion Désirée à l'Orient*, révèle que beaucoup de ses proches collaborateurs y étaient actifs et parmi eux son frère Paul Louverture, maître des cérémonies de la loge, de même que Christophe Huin, gouverneur militaire de Port-Républicain, et subordonné de confiance de Toussaint. Sont également affiliés à cette loge nombre de ses partisans dans les élites blanches de l'administration, du commerce, de la justice et des plantations⁹. L'entourage de Toussaint comportait plusieurs officiels originaires de Gascogne, notamment ses secrétaires Pascal et Dupuis, son interprète Nathan, et Lacoste, l'officier de santé en chef de Saint-Domingue (celui qu'Hédouville avait tenté de renvoyer). Or beaucoup d'entre eux appartenaient à des réseaux francs-maçons. Quant à l'un de ses plus grands admirateurs dans l'administration, l'ingénieur Charles Vincent, il en était aussi un fervent adepte¹⁰. Par conséquent,

même si Toussaint lui-même n'était sans doute pas membre d'une loge, il était entouré de francs-maçons, et il trouva le moyen de s'appuyer sur ce réseau pour asseoir son autorité et faire avancer ses objectifs et ses valeurs.

C'est dans son fief des Gonaïves, dont il a chassé les Espagnols, que Toussaint imprime le plus sa marque sur la politique locale. Il reconstruit la ville de fond en comble. Il fait paver les rues principales, élargir le canal et embellir les principaux bâtiments. Après que Laveaux a quitté la colonie en 1796, Toussaint transforme le district des Gonaïves en « une espèce d'État indépendant dans la colonie » sous son commandement politique et militaire¹¹. Il s'assure que l'administration compte des hommes compétents et loyaux, et surveille de très près les délibérations du conseil municipal. Il bâtit des relations solides et durables avec d'importants hommes d'affaires, tel un riche négociant nommé Cazes (aussi dit « Gros-Cazes »), qui devient l'un de ses conseillers financiers et l'un de ses envoyés les plus fiables (c'est lui qui est envoyé à Paris pour transmettre le rapport de Toussaint du 23 brumaire an VII sur l'épisode Hédouville¹²). Toussaint établit son quartier général dans une habitation de la commune voisine d'Ennery, louée à Mme Descahaux, héritière d'une des plus puissantes familles blanches de la colonie¹³. Ce site légendaire, renommé pour ses longues allées, ses roseraies parfumées et la splendeur de sa *grande case*, est la retraite favorite de Toussaint, un endroit à l'écart où se tiennent des réunions secrètes avec ses agents ou avec des émissaires étrangers ; un centre opérationnel militaire, où les officiers des quatre coins de Saint-Domingue viennent chercher leurs ordres ; une base d'où il gère la remise en ordre des plantations de la colonie¹⁴. C'est aussi une cour où Toussaint organise soirées culturelles et réceptions. Il prend « un plaisir ineffable » à écouter de la musique, en particulier militaire, et convoque souvent ses trompettistes et ses tambours pour qu'ils jouent immédiatement après le supper¹⁵.

Toussaint reçoit ses visiteurs lors de ses *grands cercles* (des réceptions sur invitation) et de ses *petits cercles* (des audiences publiques), avec « politesse, grâce et dignité », qu'il s'agisse d'administrateurs, de colons, de capitaines de navires américains ou danois, de planteurs ou de marchands. Ceux qui connaissent des revers de fortune, en particulier d'anciens émigrés blancs, peuvent venir plaider leur cause directement auprès du commandant en chef¹⁶. L'un de ces visiteurs de la fin des années 1790 le décrit comme « un homme d'allure virile, la physionomie hardie et frappante, et cependant empreinte de la suavité la plus avenante – terrible pour ses ennemis, mais engageante pour les objets de son amitié et de son amour ». En de telles occasions, il est toujours vêtu de la même manière : « Une

veste bleue, une grande cape rouge tombant jusqu'au revers rouge de ses manches, une paire de grandes épaulettes dorées ; un gilet écarlate et des pantalons ; une paire de demi-bottes, un chapeau rond orné d'une plume rouge et de la cocarde nationale¹⁷. »

À partir de 1796, la position de Toussaint se renforce parce qu'un certain nombre de ses protégés obtiennent des postes d'arpenteur, de curé, d'officier de santé, de gendarme et de juge de paix¹⁸. Il intercède constamment auprès des agents français successifs et des autorités nationales à Paris en leur faveur. Il écrit par exemple au ministre de la Marine pour lui demander que le fils de Granville, un « vertueux » citoyen de Port-de-Paix, soit admis à l'Institut national à Paris où son propre fils Isaac et son beau-fils Placide sont étudiants. Granville, un homme de couleur peu fortuné, était le tuteur de Saint-Jean, le plus jeune fils de Toussaint¹⁹. Nombre de commandants militaires noirs lui envoient aussi leurs enfants²⁰. Le bienfaiteur en chef accorde une attention toute particulière aux situations de détresse dans laquelle les femmes de Saint-Domingue peuvent se retrouver, en particulier quand elles sont en conflit avec les administrations civiles et militaires. Ainsi en mars 1798, il intervient personnellement pour résoudre les problèmes d'une résidente blanche de l'île de La Tortue, Mme Flanet, et de ses quatre enfants. Elle est l'épouse d'un ancien officier de son armée républicaine qui est retourné en France. Pendant son absence, sa propriété a été occupée par Lesuire, un commandant militaire local. Ordonnant à Lesuire de quitter les lieux, Toussaint lui écrit qu'« aux yeux de la loi, le pauvre et le riche, le citoyen particulier et le fonctionnaire public sont égaux, de même les uns comme les autres doivent être protégés par elle. Alors un chef qui prête son appui à ceux d'entre eux qui sont opprimés ne fait que pratiquer cette morale naturelle²¹. » Ces gestes de soutien, dont on a de multiples exemples, renforcent la réputation d'homme compatissant et généreux de Toussaint, en particulier parmi la population des colons européens. Comme le note un administrateur français, le général noir suscite une grande admiration pour « [son] extrême humanité [...] envers l'espèce blanche²² ».

Liberté.

Égalité.

Au Cap Français le 25^e Germinal l'an septième de la République
française, une et indivisible.

TOUSSAINT LOUVERTURE

Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue,

A Isaac & Placide ses fils, à l'Institut
National, à Paris.

Le Citoyen Bonnet m'a fait parvenir, mes chers enfants, la
lettre que vous m'avez écrite le 5^e Pluviose dernier. Le report dans
votre honneur votre papa & votre maman, nous fait plaisir à tout
deux. Je m'embrassai pour vous votre frère Saint-Jean &
votre Cousine Pauline, quand je les verrai. J'ai mis le petit
Saint-Jean au sort de Saint-Jacques le 1^{er}. Granville tuteur de
la jeunesse, vous verrez bientôt le fils de la respectable Citoyenne
à l'Institut National, et vous faudra cultiver son amitié. Il
est votre compatriote, son père est votre ami, votre pour
le jeune homme de bien beaucoup d'être.

Mes chers enfants, beaucoup de personnes respectables s'intéressent
à tout le monde à la fois, fixés sur vous, vous devez répondre
de zèle & d'application pour ne pas trahir mon espoir, mais dans la
religion sans l'assistance de Dieu vos efforts seraient inutiles; il faut
beaucoup le plus mûre et d'être de l'inspiration des sentiments vertueux,
travaux et devoirs sont ceux qui mènent à la perfection du vice, respectez vos
maîtres et tous vos Supérieurs, soyez officieux, civils et humbles envers
vos Confères, alors vous serez chers de tous le monde et vous
ferez la consolation de votre bon papa & de votre bonne maman
qui vous chérissent si tendrement. Je fais tout ce qui dépend de
moi pour vous donner une honnête éducation, répondre à vos vœux
naturels par votre amour et votre obéissance, j'en ai point reçu la même
éducation, mais avec la grâce de Dieu qui fait toujours grand avec l'application
la le bon Dieu vous bénira, ainsi soyez bons à la prière et infatigables
le bon Dieu vous bénira.

Votre maman et moi vous embrassons, mes chers enfants, mille
et mille fois. Je suis votre bon papa.

Partez avec le C^{te} Citoyen Delmoncourt
il les lui mènera chers, humbles, dévoués.

Toussaint Louverture

Toussaint a envoyé ses deux fils Isaac et Placide faire leurs études à Paris. Dans cette lettre de 1799, il les informe de l'arrivée imminente de Granville, le tuteur de leur frère cadet Saint-Jean. Leur rappelant que leur conduite est une question d'honneur familial, il les exhorte à s'appliquer dans leurs études et à respecter leurs devoirs religieux.

Lorsqu'il intervient pour résoudre ce genre de conflit local, Toussaint adopte des approches variées. Dans le cas de Mme Flanet, il fait appel aux idéaux républicains classiques d'égalité et d'équité. Mais

sa philosophie est également influencée par sa morale naturelle créole, d'une grande originalité, qu'il délivre généralement sous forme de paraboles. Ainsi le jour où un groupe des cultivateurs de Grande-Rivière se révolte contre leurs employeurs blancs et de couleur qu'ils accusent de se comporter en despotes, Toussaint arrive en toute hâte de son fief des Gonaïves, accompagné d'une suite d'officiers blancs, noirs et de couleur. Face à ces hommes en colère, dont beaucoup sont armés de bâtons, de fusils et de piques, il désamorce la situation tout d'abord en désignant ses officiers et en chantant les louanges de l'harmonie fraternelle qu'ils incarnent. Puis il verse de l'eau dans du vin rouge et, montrant le verre à la foule, il leur déclare que dans tous les villes et villages, les habitants de Saint-Domingue sont comme ce mélange : indissolublement liés les uns aux autres, ils ne peuvent être séparés et ils sont destinés à s'aimer les uns les autres. L'usage de substances colorées pour délivrer un message politique était une technique makandaliste que Toussaint maîtrisait désormais à la perfection²³.

Dans ces homélies, Toussaint manifeste souvent son attachement aux vertus plus douces que sont la compassion et le pardon. Partie intégrante de son système de valeurs républicain et de son mysticisme caribéen, elles sont aussi centrales au regard de sa foi. En dépit de l'anticléricalisme de la Révolution en France, le catholicisme est en effet pour lui une source d'inspiration majeure, sur le plan personnel (Toussaint tient à ce que ces enfants soient élevés dans la foi catholique) et pour la régénération civique de Saint-Domingue. Ici aussi, il développe de puissants réseaux, qui rayonnent au-delà de son fief des Gonaïves. Il échange des lettres avec l'abbé Grégoire en France, auprès de qui il se plaint parfois de l'anticléricalisme des envoyés français²⁴. Il cultive aussi des liens solides avec la hiérarchie ecclésiastique de sa paroisse et, par son intermédiaire, avec l'ensemble du clergé de la colonie. Chaque dimanche, Toussaint, escorté par un détachement de ses guides, se rend d'Ennery aux Gonaïves pour écouter la messe en compagnie de ses officiers. Il monte parfois en calèche mais préfère de loin y aller à cheval, ce qui lui permet de faire la course avec ses guides. Inutile de dire qu'il arrive toujours le premier²⁵.

Toussaint s'entoure de plusieurs chapelains, membres de son cabinet, notamment ses confesseurs Antheaume et Molière, qui sont également des conseillers. Il leur confie d'importantes missions, telles que porter ses messages personnels aux autorités civiles et militaires²⁶. Cette habitude conduit certains de ses ennemis jurés, à Saint-Domingue comme en France (notamment Sonthonax, comme nous l'avons vu), à l'accuser d'être sous l'influence excessive du clergé. Ce n'était qu'un stéréotype anticlérical grossier (doublé d'un stéréotype

racial), mais il était révélateur d'une totale incompréhension de la vision que Toussaint avait du rôle social et éducatif de la religion. Toussaint soutient un important réseau d'aumônières présent dans tous les endroits stratégiques de la colonie, des femmes d'une grande piété chargées de distribuer l'aumône aux citoyens nécessiteux (surtout les indigents, les femmes avec de nombreux enfants, les soldats blessés) et de faire le catéchisme aux enfants. Ces missionnaires louverturiennes étaient recrutées indépendamment de la couleur de leur peau, et elles étaient connues dans tout Saint-Domingue autant pour leur ferveur religieuse que pour leur attachement à leur commandant en chef bien-aimé. Parmi elles, on comptait une certaine Mme Balthasar, une imposante notabilité noire du Cap ; une Mme Gariadete, une femme blanche très fortunée originaire de Terre-Neuve et une Mlle Nanete, une mulâtresse de Marmelade qui parcourait inlassablement son district à cheval pour apporter de la nourriture, de l'eau et des médicaments aux nécessiteux²⁷. Autre figure clé de cette brigade féminine : Mme Marie Franchette, une femme noire libre, épouse de Joseph Bunel, le trésorier de Toussaint. La rumeur voulait qu'elle ait été une ancienne maîtresse du commandant en chef²⁸ et elle était connue comme « la protectrice des pauvres²⁹ » du Cap.

La religiosité de Toussaint allie donc l'idéalisme spirituel et un intérêt personnel plus temporel. Comme nous l'avons vu précédemment, il baigne dans la culture et la mythologie vaudoues. Il aurait assisté à des services de divination menés par des prêtres vaudous qui lui auraient prédit son avenir. Dans ses discours, quand il en a besoin, il s'appuie sur des notions vaudoues pour exposer des arguments sérieux, mais aussi par facétie³⁰. Il plaisante ainsi fréquemment sur sa voix nasillarde, l'attribuant à un *houngan* qui lui aurait un jour jeté un sort pour l'empêcher de parler par la bouche. Croyant convaincu, Toussaint compose fréquemment des prières qu'il récite à l'autel pendant la messe³¹. Il est sincère lorsqu'il déclare que ses victoires politiques et militaires ont été obtenues sous la conduite du Tout-Puissant. Lorsqu'il est nommé commandant en chef, il affirme être « l'instrument du pouvoir de Dieu », et ses soldats, les exécutants de sa « vengeance³² ». De même, dans sa proclamation après le départ des Britanniques, il attribue sa victoire au « Dieu des armées », ajoutant que « l'homme ne peut rien sans l'assistance de son Créateur³³ ».

Il comprend aussi le potentiel de guérison de la religion dans une colonie ravagée par l'esclavage et la guerre, appréciant avec pragmatisme l'importance du catholicisme comme facteur de discipline et garant de l'ordre social. Il intervient auprès des autorités municipales pour s'assurer que les prêtres peuvent célébrer les

cérémonies sans trop de restrictions administratives³⁴, et il rappelle régulièrement à ses soldats que leur premier devoir, avant même de servir leur terre natale, est « d'honorer Dieu³⁵ ». Il donne des ordres pour que tous les chefs de bataillon fassent réciter des prières à leurs hommes deux fois par jour, le matin et le soir, et les emmènent à la messe le dimanche, en uniforme et « dans le meilleur ordre possible³⁶ ». Lorsqu'on lui demande pourquoi il insiste pour que ses officiers l'accompagnent à l'église, il répond qu'il espère que les prières et les hymnes leur apprendront « à aimer Dieu, à le craindre », avant d'ajouter, l'œil sans doute pétillant, « et observer la discipline militaire³⁷ ».

C'était en effet un de ses leitmotivs quand il haranguait ses soldats et ses officiers : « Référez toutes vos actions aux vrais principes de la divinité et de la religion ; et ainsi, comme un commandant demande l'obéissance de ses subordonnés, tout mortel doit s'incliner devant le pouvoir de Dieu. » Ces exhortations avaient aussi un but social plus large : Toussaint espérait que ses vertueux soldats, par leur exemple, encourageraient les hommes et femmes de Saint-Domingue à respecter l'enseignement des Évangiles et à servir ainsi l'intérêt général. En mai 1797, il exhorte ses soldats à « adorer Dieu », et à être « irréprochables » dans leur pratique religieuse : ceci inspirerait tous les hommes et les femmes de la colonie, du planteur au cultivateur, à être de bons citoyens³⁸.

Toussaint n'a pas seulement recours à ces réseaux maçonniques, charitables ou religieux : il s'appuie de manière décisive sur les institutions municipales, dépositaires selon lui du « bien public », gardiennes de la constitution de la loi et garantes de la « sagesse, de la prudence, de la tranquillité³⁹ ». Il profite des cérémonies locales pour s'adresser directement à la population et lui présenter ses espoirs de régénération sociale et économique pour Saint-Domingue. Un de ces rassemblements a lieu en octobre 1798 dans les environs de la ville côtière de Môle-Saint-Nicolas, au nord-ouest de l'île, qui vient tout juste d'être libérée de la domination britannique après l'armistice négocié entre Toussaint et Maitland. Le général révolutionnaire profite de l'occasion pour planter un arbre de la liberté, emblème classique des idéaux révolutionnaires rousseauistes. Il construit tout son discours autour du thème de l'arbre, un procédé rhétorique qui lui permet de parsemer son intervention d'allusions à Gran Bwa (ou Grand Bois), esprit vaudou gardien de la forêt sacrée.

Pour Toussaint, « l'arbre sacré » de Môle-Saint-Nicolas représente l'accession au « beau titre de citoyen français » des hommes et des femmes de tous âges, professions ou couleurs. Assimilant caractère français et liberté, Toussaint rappelle à ses auditeurs que pour des

centaines d'habitants de Môle-Saint-Nicolas, la libération de la domination britannique avait entraîné l'émancipation « des chaînes de l'esclavage ». Il rend un vibrant hommage à ses soldats (dont beaucoup sont venus de leur garnison toute proche), qui ont lutté héroïquement en « défenseurs intrépides de la liberté » pour leurs frères. Le temps n'était cependant pas à un triomphalisme superficiel : Toussaint rappelle avec force à ses soldats qu'ils doivent incarner, comme lui, l'abnégation et le désintéressement. Ils ne doivent pas attendre de récompenses matérielles pour leurs victoires sur les champs de bataille, mais la « douce satisfaction » de voir les anciens esclaves désormais libres et rassemblés en sécurité autour de l'arbre de la liberté⁴⁰.

Dans le même temps, la liberté symbolisée par cet arbre ne consiste pas seulement à bénéficier de droits, mais à assumer des responsabilités. Ceux qui avaient appartenu à l'ordre ancien de la ville – les membres de la milice qui avaient combattu pour les forces d'occupation, les planteurs et les commerçants qui avaient collaboré avec les Britanniques, ou même ceux qui s'étaient livrés à la traite des esclaves – avaient le devoir de manifester « un repentir sincère » de leurs erreurs passées et de promettre que désormais ils suivraient le droit chemin des vertus républicaines. Cela incluait tous les Français dénoncés comme immigrés par les autorités républicaines, à qui Toussaint accordait une généreuse amnistie – à la grande fureur d'Hédouville et de ses comparses, comme nous l'avons vu. Mais l'agent du Directoire avait désormais quitté l'île, et le temps de la désunion était fini : invoquant « la concorde et la fraternité », Toussaint invitait ces nouveaux citoyens français à n'avoir qu'un seul cœur et à « enseveli[r] pour jamais aux pieds de cet arbre sacré toutes les anciennes divisions ». De nouveau la référence à Gran Bwa aurait été évidente pour la plupart des citoyens noirs présents : à l'instar de l'esprit vaudou, l'arbre républicain était un symbole de guérison et de protection. Et pour les anciens esclaves, Toussaint avait aussi un message particulier, qu'il avait très probablement prononcé en kreyòl pour être certain qu'il soit bien compris : « Que la vue de cet arbre vous rappelle sans cesse que la liberté ne peut exister sans le travail. » Cette exhortation introduisait une maxime, dont Toussaint avait fait un leitmotiv : « Ayez profondément gravée dans votre cœur cette maxime : sans culture point de commerce, sans commerce point de colonie⁴¹. »

Avec son mélange d'éléments créoles et républicains, le discours de Môle-Saint-Nicolas permettait à Toussaint de donner une vision exaltante de l'avenir de Saint-Domingue et du rôle qu'il voulait voir les communautés locales jouer dans sa mise en œuvre. Cette vision offrait une promesse de paix civile, de guérison des blessures du passé

au nom de la réconciliation nationale, de sécurité et de protection des mêmes droits pour tous les citoyens, hommes et femmes, Noirs, Blancs et métis, propriétaires, commerçant ou cultivateurs, aussi bien dans le Nord, l'Ouest et le Sud. C'était aussi un programme exigeant, car Toussaint disait clairement que les droits s'accompagnaient d'obligations politiques, morales et économiques, et qu'il attendait des citoyens de sa république vertueuse qu'ils soient à la hauteur de ces idéaux collectifs.

Dès l'origine, Toussaint accorde une attention particulière aux activités des institutions municipales. À partir de 1794, dans sa correspondance avec Laveaux, il le met régulièrement au courant des derniers développements dans les zones passées sous le contrôle des républicains. Par exemple en 1795, il informe le gouverneur qu'il a convoqué les citoyens de Mirebalais pour qu'ils élisent leurs représentants à la municipalité⁴². Le bon fonctionnement des assemblées est l'une de ses préoccupations constantes, et comme l'écrit un mémorialiste de Saint-Domingue des mieux informés, c'est dans « sa correspondance privée » avec les administrations locales que « résidaient les secrets du pouvoir de Toussaint »⁴³. Des conseillers municipaux importants, tel Sanon Desfontaines aux Gonaïves, sont mis à contribution pour maintenir les liens de Toussaint avec les dignitaires politiques locaux, et font parfois même le voyage jusqu'en France pour transmettre les messages du commandant en chef à ses alliés de métropole⁴⁴.

Toussaint est en contact étroit avec les officiels locaux qui lui donnent des informations détaillées sur les incidents politiques et sociaux, les ragots et les rumeurs. Il lit scrupuleusement les comptes rendus des conseils municipaux, à commencer par ceux des Gonaïves, et demande régulièrement aux commandants militaires régionaux de le tenir informé de la façon dont se déroulent les conseils⁴⁵. Même si le contrôle des municipalités dépend techniquement de l'agent français à Saint-Domingue et pas de l'armée, les commandants de Toussaint supervisent de fait l'action des conseils locaux, comme l'indique une proclamation adressée aux administrations municipales fin 1798. Signée par les principaux chefs militaires de Toussaint, elle invite les officiels locaux à apporter leur soutien à Toussaint en leur rappelant qu'il a constamment « combattu pour [leurs] libertés⁴⁶ ». Toussaint intervient aussi fréquemment pour donner son avis sur des problèmes aussi divers que la nomination de curés ou d'interprètes, l'entretien des canaux et des rivières ou l'amarrage des bateaux, ainsi que des instructions précises pour le réaménagement des quais, le plan des rues ou la délivrance de passeports aux habitants.

En période d'agitation politique, Toussaint s'adresse aussi

directement aux officiers municipaux. Pendant la tentative de coup contre Laveaux en 1796 par exemple, il demande aux membres de l'assemblée du Cap de transmettre un avertissement aux habitants pour les dissuader de soutenir « la cabale » qui tente de saper la République⁴⁷. Quand il apprend que la municipalité de Verrettes diffuse des informations « perfides », il les dénonce⁴⁸. Quelques années plus tard, il convoque chez lui quatre-vingts officiers locaux du Cap et des environs et les réprimande pour n'avoir pas mis en œuvre ses décrets avec assez de zèle⁴⁹. Il traite aussi directement les requêtes des assemblées locales lorsqu'elles demandent à être exemptées de certaines réglementations administratives⁵⁰. Ses interventions nous donnent ainsi un aperçu de ses principales politiques économiques et sociales. L'ordonnance adressée en décembre 1794 à la commune de Gros-Morne exige que l'activité agricole locale ne soit pas dominée par des intérêts égoïstes, et invite le commandant militaire de la région à « prendre les mesures nécessaires pour tenir les cultivateurs sur les habitations, afin de travailler à relever la colonie et faire le bonheur du peuple⁵¹ ». Tel était exactement l'objectif qu'il chercherait à atteindre à l'échelle de l'île à la fin des années 1790.

Le gouvernement local dominguois est un système pyramidal. Les conseillers municipaux sont nommés dans chaque commune par une assemblée de citoyens. Ces conseillers sont issus de la classe des propriétaires et Toussaint s'active en coulisses pour s'assurer que les candidats choisis sont favorables à l'ordre postrévolutionnaire. Les maires des plus importantes localités du nord et de l'ouest de la colonie, comme Bernard Borgella à Port-Républicain, sont généralement de proches alliés. Toussaint a cependant conscience que la clé de l'efficacité des administrations municipales réside dans le recrutement d'hommes compétents et d'un grand sens civique, issus des communautés locales, ce qui n'est pas chose facile étant donné l'histoire tourmentée de Saint-Domingue depuis 1791, en particulier les conflits politiques et raciaux des premières années de la révolution. Toussaint a donné un résumé de ce qu'il considérait comme les qualités morales nécessaires à ces officiels, dressant du même coup un portrait inspirant de la future classe dirigeante qu'il imagine pour l'île : « Des hommes sages, probes, éclairés, dont la première passion soit l'attachement à la République, à l'humanité, à la liberté ; des citoyens sans préjugés, également recommandables par leurs talents et par leurs vertus ; doués de lumières, mais empressés à recevoir les bonnes idées de leurs concitoyens et à les rendre profitables à la chose publique ; inaccessibles à l'intrigue et à la corruption, et résolus de se dépouiller, au moins pendant le temps de leur honorable mission, des petites passions qui rétrécissent l'esprit et avilissent les hommes⁵². »

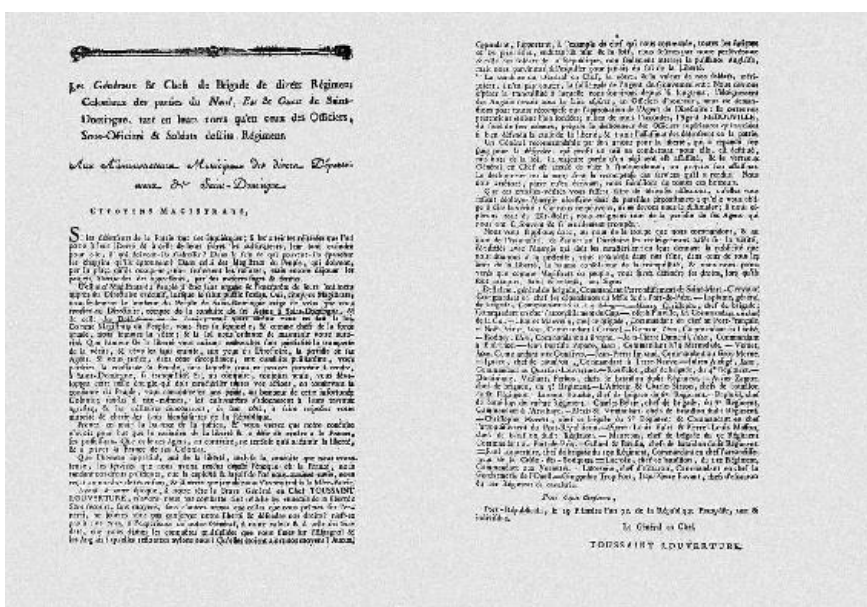
Toussaint pensait impossible d'éliminer totalement de la vie locale

les « petites passions ». Ses attentes quant à ce que les officiers municipaux pouvaient accomplir par eux-mêmes étaient tempérées par son réalisme. Par exemple, le maintien de l'ordre dans les villes et villages les plus reculés est une préoccupation majeure, tout particulièrement parce qu'à la fin des années 1790, les plantations sont frappées par une augmentation alarmante des délits. Toussaint cherche à contenir le problème en s'appuyant sur les compagnies de gendarmes créées par Sonthonax en 1796, chacune rattachée à une commune et financée par les impôts locaux⁵³. Conséquence inattendue, mais heureuse, de la formation de ces unités : Toussaint renoue avec un épisode de son adolescence à la plantation Bréda. Parmi les officiers de ce nouveau corps, il retrouve un jour Ferret, le jeune homme blanc contre qui il s'était battu sous un oranger, à la plantation Linasse en 1754. Ferret est devenu officier dans la gendarmerie. Les deux hommes s'embrassent chaleureusement et plaisantent de leurs aventures de jeunesse⁵⁴. En 1797, quand Ferret, devenu commandant de la gendarmerie du Cap, se rendra aux Gonaïves pour acheter des chevaux pour son unité, Toussaint le conseillera en la matière⁵⁵.

Même si l'action de Ferret et de ses homologues contribua à lutter contre la délinquance, les gendarmes n'étaient pas assez nombreux et ne connaissaient pas suffisamment bien les localités où ils étaient postés pour maintenir la sécurité de manière efficace. Une proclamation de Toussaint illustre à la fois sa connaissance intime de la topographie de l'île et les méthodes inventives qu'il utilise pour lutter contre cette vague de criminalité. Notant que de nombreux vols sont commis dans les environs de Petite-Rivière, Saint-Michel, Hinche et Banica, il observe que les voleurs ont l'habitude de transporter leur butin en empruntant une certaine route qui passe non loin de Petit-Rivière. Il ordonne donc que tous les citoyens empruntant cette route soient munis de passeports valides et que les fermiers du coin soient obligés de s'assurer que les documents de voyage ont bien été inspectés par les autorités militaires régionales les plus proches. Toujours attentif aux détails, Toussaint confie cette mission de sécurité publique aux propriétaires et aux gérants d'une habitation particulière, l'habitation Marion. Il précise aussi que « les passeports devront contenir le signalement exact de tous les animaux qu'ils conduiront⁵⁶ ».

Toussaint cherche également à faire grandir le sentiment civique parmi la population en créant des écoles primaires, une mesure majeure de son programme de renaissance sociale. Il essaie de faire en sorte que chaque localité ait un maître d'école pour que les enfants puissent apprendre à lire et à écrire⁵⁷. Il consolide le réseau d'institutions éducatives dont il a hérité (notamment un institut de

formation des maîtres, au Cap) grâce auxquelles des milliers de jeunes enfants noirs entre huit et quinze ans reçoivent une éducation publique⁵⁸. Un rapport adressé en 1799 au gouvernement français sur l'augmentation de la scolarisation parmi les travailleurs noirs des plantations nous montre comment ces valeurs étaient intériorisées et mises en pratique par les populations locales. Il apparaît dans ce rapport que depuis la révolution, il est devenu courant pour les cultivateurs de payer trois quarts de gourde sur leur salaire pour que leurs enfants puissent aller à l'école, ce qu'ils font avec assiduité même s'ils doivent parcourir parfois plusieurs kilomètres à pied pour cela. Cette croyance en la valeur absolue de l'éducation montre combien les attitudes sociales des anciens esclaves avaient évolué, et combien ils adhéraient à l'idéal de citoveneté vertueuse prôné par Toussaint⁵⁹.



Signée par les principaux chefs militaires de Toussaint, cette proclamation adressée aux autorités municipales à la fin de 1798 leur demande de soutenir leur général en chef, en leur rappelant qu'il a constamment combattu « pour leurs libertés ».

En plus de ces mécanismes officiels, les communautés locales reçoivent aussi de nombreuses exhortations de leur chef destinées à leur inculquer les principes d'un comportement social vertueux, dont le sens de la solidarité collective envers les soldats de l'armée révolutionnaire. Ainsi, lorsque des officiers compétents sont promus, les communautés locales en sont informées. Par exemple, quand le colonel Jacques Maurepas est nommé brigadier général, Toussaint

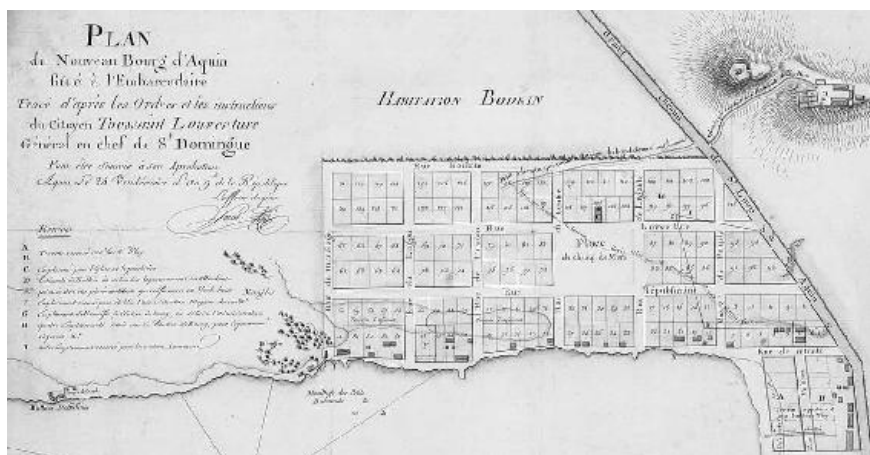
envoie son assistant Augustin d'Hébécourt à Môle-Saint-Nicolas (où Maurepas est stationné) pour assister à la prestation de serment de l'officier. La cérémonie se déroule devant une foule enthousiaste qui entend Maurepas recevoir les félicitations de Toussaint pour « son zèle, son patriotisme et ses talents militaires » et pour son engagement sans faille à faire régner « l'ordre, la discipline et la subordination⁶⁰ ».

Les campagnes militaires incessantes ont de lourdes conséquences pour l'armée républicaine et Toussaint doit régulièrement faire appel aux communautés locales pour fournir une aide charitable aux blessés, réclamant notamment à la population d'apporter aux hôpitaux de vieux linges pour en faire des bandages⁶¹. Pour les oisifs invétérés, les conseillers municipaux apathiques, les citoyens trop peu patriotes, et même le bétail voyageant sans documents sur la route de Petit-Rivière, il n'y avait nul endroit où se cacher dans la république vertueuse de Toussaint.

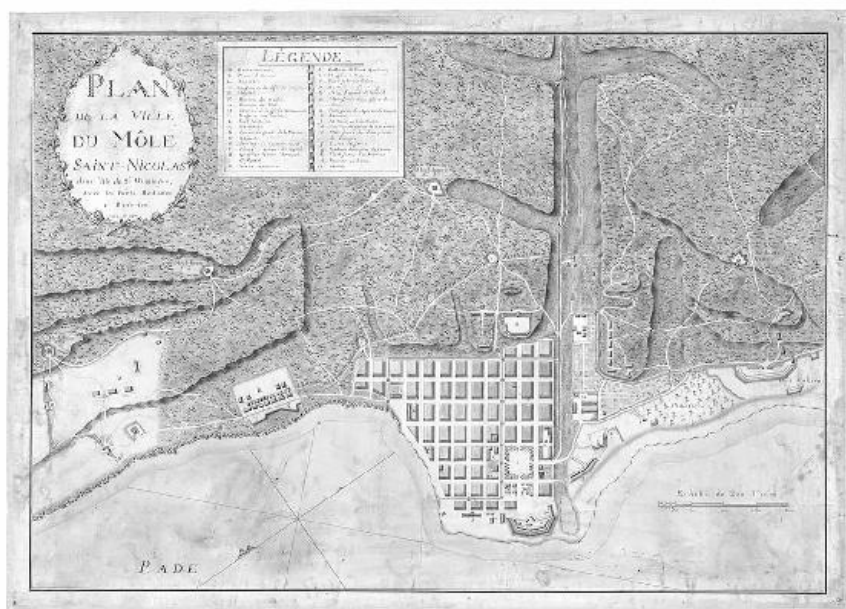
Toutes ces mesures montrent que Toussaint est résolu à créer une culture de la responsabilité sociale chez tous les citoyens et qu'il attend des institutions municipales qu'elles jouent un rôle pour promouvoir les vertus civiques républicaines et le bien commun. Il faut s'arrêter ici un moment pour évaluer comment les officiers municipaux, de leur côté, accueillent ce projet louvertureur de renaissance dominicaine. Les archives coloniales françaises ont conservé l'intégralité des arrêtés pris par la municipalité de Môle-Saint-Nicolas de 1798 au début de 1802, soit les cinq dernières années où Toussaint est au pouvoir – ce qui nous donne un point de vue sur la façon dont les officiels locaux percevaient le chef révolutionnaire, interprétaient sa philosophie sociale et politique et, une fois assimilée, la mettaient en œuvre.

Môle-Saint-Nicolas constitue un cas d'école parce que, nous l'avons déjà dit, c'est dans cette ville que Toussaint prononce un important discours lors de la plantation de l'arbre de la liberté en 1798, au moment où la ville passe sous contrôle français après le retrait des Britanniques négocié avec Maitland. Cette commune est donc emblématique de la nouvelle société que Toussaint cherche à bâtir sur l'île. Elle est aussi un exemple instructif des défis qui l'attendent. Môle-Saint-Nicolas est une ville sans grandes ressources naturelles, dont l'économie et les infrastructures urbaines ont été sérieusement endommagées pendant la guerre contre les Britanniques, et que beaucoup d'habitants ont fuie. Lorsque Toussaint demande à toutes les communes de financer elles-mêmes leurs gendarmes, les officiers municipaux de Môle-Saint-Nicolas se réunissent en session extraordinaire pour demander à être exemptés de cette charge qui

serait beaucoup trop lourde pour leurs finances ruinées⁶². Toussaint doit aussi conserver la confiance des propriétaires et les empêcher de quitter la colonie. Pour répondre à leurs inquiétudes, il publie une proclamation leur garantissant qu'ils seraient couverts par son amnistie, et jouiraient de « l'entière protection » de la République pour eux-mêmes et leurs biens⁶³.



L'intérêt de Toussaint pour l'urbanisme et la reconstruction des villes est illustré par ce plan ambitieux pour la ville côtière d'Aquin, « tracé d'après les ordres et les instructions » du commandant en chef en octobre 1800.



Ce plan de Môle-Saint-Nicolas, tracé au début du XIX^e siècle, montre la reconstruction datant des dernières années du gouvernement de Toussaint ainsi que les fortifications militaires érigées après.

La plupart des officiels de Môle ont certainement été choisis par Toussaint avant leur nomination. Ils sont en effet les relais politiques et administratifs de son pouvoir à l'échelon local. Grâce aux documents méticuleusement tenus par Rochefort, le secrétaire de mairie, un ardent républicain, nous connaissons non seulement la composition précise du conseil pour toute la période, mais nous savons aussi de quelle fraction de la communauté les conseillers sont issus. Ce groupe plus large est décrit dans un rapport intitulé « Liste des personnes les plus capables de gérer les affaires communales ». Elle a été établie en novembre 1800 par Rochefort pour répondre à une requête officielle de Toussaint, vigilant comme toujours, à toutes les municipalités. Cette liste de dix-huit noms mentionne la profession de ces notables et fournit une évaluation de leurs qualités morales et de leurs valeurs politiques. Beaucoup sont des hommes aisés ou fortunés, propriétaires terriens et commerçants. Figurent aussi deux orfèvres, un entrepreneur en bâtiment et un officier de santé. L'écrasante majorité (quinze sur dix-huit) sont des Blancs. Beaucoup sont des représentants typiques de ces grands Blancs qui se sont ralliés à Toussaint dans tout Saint-Domingue, dont le commissaire du gouvernement Pierre Ramadou, le juge de paix en chef, Pierre Prevost, et le président du conseil Joseph Jujardy, un planteur fortuné qui avait auparavant servi sous les Britanniques⁶⁴.

À côté de ces piliers de la communauté locale figurent aussi un certain nombre de *petits Blancs* tels que Bourgeau fils, Jacques Roumillat et Guillaume Kanapaux, décrits avec tact par Rochefort comme « des hommes d'une vie simple en qui le zèle supplée aux lumières » (le nom du jeune Bourgeau apparaît ailleurs dans les archives du Môle comme capitaine de la Garde nationale – certainement un homme qui appréciait l'activité physique). Dans la même catégorie on trouve Pierre Noël, un employé administratif, « ami des mœurs et dévoué à la bonne cause », et Barthélémi Boissieu, un propriétaire « se conduisant d'une manière plausible » – pas exactement une recommandation chaleureuse : Boissieu s'était probablement compromis avec les Britanniques. Les deux conseillers métis, Nicolas Dumai et Charles Lists, sont mentionnés comme étant les deux seules personnes de couleur de la ville à savoir lire et écrire. Et c'est la même chose pour le seul conseiller municipal noir, « le citoyen Toiny », décrit comme « le seul Noir qui sache écrire ou signer » : de fait, sa spectaculaire signature figure de manière très visible au bas de tous les arrêtés municipaux⁶⁵. La présence de ces

trois hommes au sein d'un conseil majoritairement blanc démontrait que Toussaint poursuivait son aspiration républicaine et voulait attirer dans la vie publique des citoyens originaires de tous les groupes raciaux, mais à un rythme mesuré, fidèle à sa devise « doucement allé loin ».

Sous l'œil vigilant de Clervaux, commandant militaire de la région, les conseillers de Môle font de leur mieux pour diffuser le message de régénération civique de Toussaint. Par exemple, ils convoquent une réunion spéciale pour approuver une de ses proclamations générales sur la réconciliation des mariages brisés, affirmant qu'ils considèrent comme un « devoir absolu » de lui donner la plus grande publicité possible⁶⁶. Ils fournissent aussi un soutien politique inestimable à Toussaint en se réunissant en août 1800 lors d'une autre session extraordinaire pour envoyer une proclamation au ministre français de la Marine afin de chanter les qualités héroïques de leur leader. Le but de la missive, rédigée par Rochefort, était de défendre le champion républicain contre les calomnies répandues dans tout Paris par ses ennemis. Il ne fait aucun doute que Toussaint lui-même a dû encourager l'envoi de cette lettre, afin de démontrer au gouvernement français que les communautés locales lui apportaient un soutien fort et durable. Ce texte commence par décrire Toussaint comme une figure providentielle, « un homme qui semble avoir été donné à la terre pour diriger ses semblables ». Il fournit ensuite une liste exhaustive de ses exceptionnelles vertus de chef, avant d'appeler le gouvernement français à lui confier « les rênes de la colonie ». Il faut noter que Toussaint est considéré comme « un héros versé dans les connaissances locales », compétence jugée essentielle « pour conduire un peuple neuf, dont les habitudes diffèrent des mœurs de l'Europe⁶⁷ ». Ce sentiment autonomiste serait plus tard déployé par Toussaint pour justifier sa Constitution de 1801. Les archives de Môle-Saint-Nicolas démontrent qu'il était largement partagé parmi les élites municipales.

Les fonctionnaires municipaux de Môle soutiennent aussi le projet civique de Toussaint en s'appropriant sa rhétorique de la vertu républicaine, comme on peut le voir en analysant les commémorations annuelles de l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue, anniversaire célébré sous le nom de « fête de la liberté générale » le 16 pluviôse (4 février), date à laquelle le décret abolissant l'esclavage avait été adopté par la Convention à Paris en 1794. La municipalité de Môle annonce cette fête par une proclamation qui salue la date comme « le jour natal de l'affranchissement des Antilles françaises ». Les cérémonies commencent à sept heures du matin avec un rassemblement de la Garde nationale sur la place principale de la ville, suivi par une procession des notables qui se rendent de la mairie

jusqu'à un « autel dédié à la patrie » spécialement érigé, sur lequel est inscrit l'article 18 de la Déclaration des droits de l'homme, dans sa version de 1793 : « Tout homme peut engager son temps et ses services ; mais il ne peut se vendre ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété aliénable. » Les citoyens de Môle étaient chaudement invités à participer à la cérémonie et à se plonger dans son atmosphère de « recueillement religieux ». Pour souligner la solennité de cette journée, la municipalité décrète que tous les boutiques, commerces et ateliers resteront fermés⁶⁸.

Le sommet de la cérémonie est le discours prononcé par le secrétaire municipal Rochefort. Le registre de Môle contient trois textes pour 1799, 1800 et 1801, de remarquables exemples de l'art oratoire républicain, où on peut voir comment Toussaint inspirait les notables locaux dans leurs efforts pour tourner la page sur les cruelles divisions du passé récent et harmoniser les exigences contradictoires de la transformation révolutionnaire et de l'ordre social. Le défi que doit relever Rochefort consiste à présenter l'abolition de l'esclavage comme un principe révolutionnaire vivant, mais un principe qui ne soit pas simultanément destiné à saper les intérêts de la France métropolitaine, et encore moins le système colonial politique et social. Il livre donc à la fois un hommage progressiste et une réécriture idéalisée de l'événement, ouvrant sur une vision de l'avenir de Saint-Domingue sous la houlette éclairée de son commandant en chef. S'inspirant du discours prononcé par ce dernier en 1798 dans les faubourgs de la ville, et qu'il a complètement intégré, Rochefort commence par établir une équivalence entre l'abolition de l'esclavage et l'arbre symbolique de la liberté, dont les branches portent désormais du fruit. L'abolition de l'esclavage avait marqué la résurrection d'un peuple par le triomphe des principes d'égalité et de fraternité, et la formation, par la destruction des préjugés, d'un corps de citoyens uni.

Pour autant, au moment même où il célèbre son universalité, Rochefort procède à une déshistoricisation totale de l'abolition de l'esclavage et gomme toute la radicalité politique que cette abolition aurait pu receler. Il présente le 16 pluviôse non comme un processus, mais comme un événement isolé, non comme le résultat d'actions délibérées d'hommes et de femmes, mais comme le retour à un état « naturel » de perfection humaine, non comme l'issue d'une lutte révolutionnaire à laquelle les esclaves eux-mêmes avaient participé – pas la moindre mention de la révolte de 1791 de Saint-Domingue, qui avait joué un rôle décisif pour l'abolition de l'esclavage, ne figure dans son récit. À la place, le décret d'abolition de 1794 marque la victoire éthérée de la philosophie des Lumières, la voix éloquente et courageuse de la Raison. Ce rationalisme idéalisé, caractéristique de

l'esprit français, annonçait la véritable raison pour laquelle le 16 pluviôse devait être commémoré : il témoignait de l'admiration que tous les peuples du monde portaient à la France. Emporté par cette vague d'*amour de soi* et de patriotisme, l'éloquent secrétaire de mairie ne voyait pas de limite géographique à la renommée de la *grande nation* : « Les hordes errantes de l'Arabie s'en entretiennent avec admiration dans leurs déserts. »

Les principes révolutionnaires de liberté et d'égalité ne devaient pas mener à plus d'agitation politique. Ils étaient le socle nécessaire sur lequel bâtir une société ordonnée. S'adressant directement aux anciens esclaves, ses frères et ses concitoyens, Rochefort trouve le moyen ingénieux de réconcilier changement révolutionnaire et stabilité politique. Il décrit la fin de l'esclavage comme étant la première étape d'un processus plus large de transformation sociale : la parfaite régénération, affirme-t-il, ne dépend pas seulement de la destruction de l'esclavage, mais dépend aussi de la pratique des vertus. Depuis l'antique splendeur des cités-États de la Grèce et de Rome et à travers tous les âges, l'esprit républicain a prospéré grâce à l'empire sacré des vertus. La plus importante était une juste définition de la liberté à laquelle on ne devait pas donner des extensions dangereuses qui ne pouvaient mener qu'à la folie des abus. La liberté était un devoir sacré et n'existait que dans la soumission à la loi et aux autorités légitimes, chargées d'assurer que ces normes soient religieusement respectées.

Le symbole parfait de cette fusion entre principes révolutionnaires et ordre vertueux était Toussaint Louverture. Rochefort ne mentionne pas le commandant en chef dans son discours de 1799⁶⁹, mais il fait plus que réparer cette omission dans les discours des deux années suivantes où il le salue comme « un nouveau successeur » de Spartacus, partageant les vertus exemplaires du héros républicain archétypal : un homme doté d'une activité infatigable mise au service de l'harmonie sociale ; d'une âme sensible, ayant une affection innée pour tous les hommes ; et d'une détermination vive, jamais découragée par les obstacles. Toussaint incarne aussi le législateur vertueux qui fournit au système colonial une nouvelle force morale et imprime un mouvement ferme et zélé pour défendre les lois – raison pour laquelle tout citoyen avait le devoir absolu de les respecter. Avec cette dernière déclaration, Rochefort bouclait la boucle : il avait transformé l'esclave révolutionnaire en garant de la stabilité et de la prospérité de la colonie, et dans un renversement rhétorique audacieux, il en faisait « le bienfaiteur chéri des colons⁷⁰ ».

Les officiels de Môle complètent ces réflexions publiques sur la régénération civique par tout un ensemble de recommandations pratiques destinées à promouvoir un sentiment collectif de

responsabilité sociale. Sur le bien commun, les convictions, les valeurs et l'exemple de Toussaint Louverture sont aussi une source d'inspiration et son nom est fréquemment mentionné dans ces exhortations morales. Rollin, le commandant local de la Garde nationale, note ainsi qu'en tant que « représentants du général en chef dans la commune », les officiels ont le devoir d'expliquer en profondeur comment mener une vie bonne. Il ne s'agit pas seulement d'une « obéissance passive » à la loi, mais de l'adoption enthousiaste des vertus privées : « Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon époux, bon père et bon ami⁷¹. » On a souvent remarqué ce point à son sujet, et c'est un exemple supplémentaire de la façon dont les vertus sociales républicaines et catholiques étaient intimement liées dans la rhétorique révolutionnaire dominguoise.

Un message tout aussi fort est envoyé au sujet de l'éducation, une des ambitions majeures de Toussaint pour transformer l'ordre social. Peu après que la ville est passée aux mains des républicains, la municipalité de Môle fonde sa première école primaire, « ouverte aux enfants de tous les citoyens, sans distinction ». Un quart des élèves viennent de « familles indigentes ». L'annonce rédigée par la municipalité pour recruter un maître d'école aurait pu être signée par Toussaint, car elle reflète parfaitement sa vision de l'éducation primaire : « préserver les enfants des dangers de l'ignorance et préparer ainsi leur félicité individuelle et leur utilité publique ». Tâche supplémentaire, deux fois par an, le maître doit fournir un rapport sur les progrès de ses élèves, en précisant « ceux qui se seront distingués par leur conduite et leur application ». Toussaint se sert de ces rapports municipaux qui lui sont transmis de tout Saint-Domingue pour récompenser les élèves méritants, dont les plus brillants sont envoyés en France poursuivre leurs études⁷².

Les officiels de Môle suivent aussi l'exemple de Toussaint pour inviter les habitants à faire preuve de responsabilité collective et à assumer leurs tâches civiques. Très soucieuse d'hygiène publique, la municipalité demande aux citoyens de nettoyer les ordures qui s'accumulent devant les maisons et d'aller les jeter dans un ravin en dehors de la ville⁷³. Elle exige que les cheminées soient régulièrement ramonées pour éviter le risque d'incendies qui peuvent avoir des effets destructeurs sur tout un quartier⁷⁴. Elle appelle régulièrement des volontaires à venir nettoyer le canal qui borde la ville pour ôter les débris accumulés qui bloquent la circulation de l'eau et contaminent sa pureté. Un certain nombre de *corvées générales* sont ainsi décrétées et les citoyens assidus sont convoqués avec leurs bûches et leurs houes afin de travailler sous la surveillance d'un des ingénieurs civils de la ville. Il fallait vraiment mettre du cœur à l'ouvrage, d'autant que les volontaires étaient censés se retrouver à six heures du matin⁷⁵.

L'évolution du discours tenu dans ses proclamations suggère que la simple exhortation ne produisait pas le niveau de mobilisation populaire espéré par les autorités : un arrêté municipal plus tardif avertit ainsi que « les personnes qui auront négligé de concourir personnellement ou par représentation à la corvée subiront une amende égale à la valeur de trois journées de travail⁷⁶ ».

Ces corvées d'hygiène publique n'étaient pas réservées aux seuls habitants de Môle. En 1800, Toussaint ordonne aux habitants du Cap – de tout âge et de toute couleur de peau – de venir participer au nettoyage d'un ravin dans les environs de la ville. L'amende prévue au cas où un citoyen ne viendrait pas est la conscription militaire pour une durée d'un an (les citoyens pouvaient cependant choisir de payer pour en être exemptés)⁷⁷. Des mesures sont également prises pour empêcher des commerçants sans scrupule de spéculer sur la rareté de certains produits : le prix des denrées de base telles que le pain, la viande ou les fruits, est fixé par la municipalité. Toute une série d'arrêtés menacent de saisir les marchandises des commerçants qui ne respecteraient pas ces prix maximaux. Il est même précisé que les œufs saisis seraient donnés à l'hôpital militaire alors que les bananes et les figues iraient aux gendarmes⁷⁸. Ces vaillants défenseurs de la loi bénéficiaient de toute évidence d'un traitement de faveur, car un autre décret demandant aux habitants d'enfermer leurs cochons dans des enclos prévoyait que si leurs animaux continuaient à divaguer, on ne leur rendrait que la carcasse et que la tête coupée serait donnée à la gendarmerie⁷⁹.

Par-dessus tout, la municipalité voulait seconder les efforts de Toussaint pour promouvoir une éthique de la sobriété en prenant des mesures spécifiques pour brider les penchants d'une population friande de festivités, ce qui perturbait la tranquillité publique. « Les amusements inconsidérés de la chasse » pratiqués dans les murs de la ville sont ainsi interdits, car le bruit des détonations cause des mouvements de panique chez les habitants – ce qui nous informe sur la persistance du traumatisme de la guerre sur les populations civiles de toute l'île⁸⁰. Les paris sont interdits dans les débits de boissons, ainsi que des jeux de hasard comme la roulette ou les jeux de dés⁸¹. Un autre arrêté stipule que les bals « ne pourront se prolonger que deux heures après le coucher du soleil » et, tentative évidente pour contenir les rituels vaudous, les assemblées non autorisées sont prohibées : « Il est expressément défendu aux citoyens de s'assembler pour danser avant le lever du soleil. » Il est intéressant de noter que cette proposition est faite plus d'un an avant l'interdiction générale par Toussaint du vaudou – nouvel exemple de la façon dont ses décisions sont souvent testées au niveau local avant d'être imposées à l'ensemble de la colonie⁸².

Comme Toussaint lui-même, les officiels de Môle-Saint-Nicolas prennent conscience que l'appel aux nobles sentiments ne peut suffire à promouvoir une moralité sociale vertueuse. Ils ont donc de plus en plus recours à des mesures de régulation. Les déplacements de la population sont soumis à un contrôle strict : les citoyens doivent notifier à la mairie la présence de tout visiteur étranger (étranger s'entendant ici comme n'habitant pas la ville)⁸³. Pour lutter contre le vagabondage, toutes les personnes employées comme domestiques doivent être enregistrées à la mairie et porter un document qui précise le nom et adresse de leur employeur⁸⁴. Pour mettre un terme à l'habitude prise par les officiers de loger en ville plutôt qu'à la caserne (phénomène décrit comme étant « étrangement préjudiciable à l'ordre et à la discipline qui doivent imperturbablement régner dans une garnison »), les résidents de Môle n'ont plus le droit de louer des logements aux militaires – un décret qui suggère qu'en dehors du champ de bataille, la discipline de fer généralement prêtée à la vaillante armée de Toussaint n'était pas toujours manifeste⁸⁵.

Même s'il exprime parfois une certaine exaspération envers les élites municipales et les populations locales, Toussaint sait pertinemment qu'il lui faudra de la patience pour atteindre son objectif ambitieux de régénération sociale. Lorsque les autorités françaises lui demandent s'il recommanderait un procureur nommé Fouqueau au poste de maire de Saint-Marc, il répond qu'il n'a jamais pensé que Fouqueau était un républicain particulièrement convaincu, mais qu'il l'a toujours considéré comme un homme parfaitement honnête⁸⁶. Fouqueau fut nommé à la cour d'appel de Saint-Marc puis, plus tard, appelé par Toussaint lui-même à de hautes fonctions dans la magistrature de Saint-Domingue. C'est un exemple typique de sa politique de réconciliation nationale : l'intégrité et la compétence sont des considérations plus importantes que l'idéologie ou la race. Ou, comme il le fait un jour remarquer à Christophe dans une lettre sur les assemblées locales, le plus important était que leurs membres élus soient de « véritables amis de la liberté » : des hommes qui, reconnaissant l'ampleur des changements révolutionnaires survenus à Saint-Domingue depuis 1791, ne les avaient pas seulement acceptés, mais les reflétaient dans leur vie publique comme dans leur vie privée⁸⁷.

La promotion d'officiels municipaux noirs demeure modeste. Même si les conseils élisent quelques membres d'origine africaine, et si vers la fin de la période révolutionnaire, on voit l'émergence de quelques maires noirs importants – notamment Charles-César Télémaque au Cap –, le commandant en chef ne fait pas grand-chose pour instituer un « pouvoir noir » parmi les élites municipales ou administratives de

Saint-Domingue, contrairement aux folles accusations de ses ennemis reprises plus tard par certains historiens. L'exemple de Môle-Saint-Nicolas, avec un seul conseiller municipal noir, le démontre clairement : la méthode de Toussaint consiste à laisser des leaders d'origine africaine émerger par eux-mêmes, tout en promouvant simultanément l'idéal républicain d'égalité civique et en s'assurant que les manifestations résiduelles de racisme soient systématiquement contrées. Ici comme dans beaucoup d'autres domaines, l'exemplarité et la persuasion sont ses méthodes favorites. Quand il apprend que certains colons de Port-Républicain se comportent avec mépris envers des citoyens noirs ou métis, il organise une soirée musicale au cours de laquelle un de ses aides de camp de couleur, le capitaine Coupé, joue aux côtés de l'adjudant général Médard, un officier noir, qui est aussi un harpiste accompli. Entièrement financée par Toussaint, la soirée s'avère un grand succès et les invités, dont les membres du conseil municipal et leurs épouses, rentrent chez eux comme enchantés⁸⁸.

Cette approche n'était évidemment pas dénuée d'inconvénients. Elle permettait notamment aux planteurs et aux négociants blancs de conserver une influence disproportionnée, et elle limitait une représentation efficace des intérêts des citoyens noirs, ce qui deviendrait un problème plus sérieux dans les dernières années du gouvernement de Toussaint. Mais pour le moment, et sans oublier la modestie des moyens dont disposaient les institutions locales, sa politique municipale était un incontestable succès. Comme nous l'avons observé lors de la commémoration de l'abolition de l'esclavage à Môle-Saint-Nicolas, elle permettait de consolider l'idée que la Révolution avait radicalement transformé Saint-Domingue et que cette transformation était irréversible. Elle permettait l'émergence sur la place publique d'un certain nombre d'hommes compétents, véritablement dévoués au bien commun, qui cherchaient à améliorer le bien-être moral et matériel de leur communauté. Parmi les avancées notables, il faut noter la promotion des mesures d'hygiène, la lutte plus efficace contre les délits, et la protection des citoyens contre les pratiques d'extorsion commerciales. Plus important sans doute, les institutions municipales de Toussaint redonnèrent à des communautés déchirées par la guerre, et souvent profondément divisées, un premier aperçu tangible de ce qu'était un ordre social en paix. La population de Môle-Saint-Nicolas en prit brutalement conscience au milieu de 1799, lorsqu'une rébellion fomentée par des forces dissidentes au sein de la garnison fit brièvement repasser la ville sous le contrôle des ennemis. Le maire Jujardy rappela ensuite à ses administrés tout ce qu'ils avaient accompli depuis le départ des Britanniques et les exhorta à ne pas tenir pour acquise leur harmonie communale⁸⁹.

Sur le plan de son propre pouvoir, cette stratégie locale est très payante pour le commandant en chef. En 1798, lorsqu'il expulse les Britanniques de la colonie, Toussaint a de toute évidence acquis un soutien considérable dans toutes les communautés. Comme l'a noté un observateur bien informé après avoir suivi le commandant en chef dans l'une de ses tournées menée à bride abattue dans la colonie : « L'accueil reçu par le général dans tous les villages et les villes qu'il a traversés, et dans tous les ports qu'il a visités, aurait été de nature à satisfaire la vanité du plus orgueilleux des potentats⁹⁰. » L'historien haïtien Placide David a affirmé que l'une des clés de la séduction exercée par Toussaint sur ses nombreuses maîtresses était l'effet galvanisant de ces apparitions, magnifié par les uniformes majestueux du commandant en chef et de sa garde à cheval⁹¹. Les voyages de Toussaint dans toute la colonie étaient un trait si important de son leadership qu'il envisagea même d'acheter une frégate aux Britanniques afin de pouvoir parcourir son domaine encore plus rapidement⁹².

La relation entre Toussaint et les communautés locales de Saint-Domingue révèle l'originalité du système de pouvoir qu'il a construit dans la colonie à la fin des années 1790. Il forge des liens sociaux entre les hommes et les femmes de Saint-Domingue en appelant à une combinaison de principes républicains et catholiques, mêlée à sa propre morale naturelle créole, et illustrée par des paraboles qu'il invente lui-même. Ce *bricolage* idéologique est néanmoins cohérent, car il est fondé sur ses notions de bonté naturelle et de bien commun, et structuré par son idéal de fraternité. Dans ses rapports avec les communautés locales, Toussaint s'appuie systématiquement sur la fraternité pour promouvoir les valeurs qu'il juge essentielles : l'amitié, la solidarité et l'unité interr raciale ; la générosité, la compassion et le pardon ; l'altruisme, la discipline et l'ardeur au travail.

Il serait excessif de dire que les discours et les actions de Toussaint ont suffi à faire naître ces sentiments chez les citoyens de Saint-Domingue. Mais sa rhétorique de la vertu républicaine a manifestement contribué à les renforcer et à leur donner une légitimité publique. Autre indice du succès stratégique du commandant en chef : l'ampleur de ce soutien local devient une prophétie autoréalisatrice. Bombardés de messages et de proclamations célébrant les vertus du commandant en chef, les officiels coloniaux français adoptent le même message et commencent à le transmettre à leurs supérieurs à Paris. Comme il est écrit dans un rapport administratif adressé au Directoire, le commandant en chef a « la confiance, le respect et l'amour de neuf dixième de la population⁹³ ». On peut ainsi voir l'image de Toussaint se modifier, parallèlement à sa propre évolution idéologique durant les années

1790 : le héros révolutionnaire devient progressivement le père fondateur. Lors des festivités officielles organisées dans les villes et villages de Saint-Domingue, il est souvent représenté comme un Spartacus moderne – emblème de l'émancipation des Noirs, libérateur de la patrie et incarnation des vertus guerrières de bravoure et d'endurance⁹⁴. En mai 1797, les officiers municipaux d'Ennery donnent un tour érudit à leur « vénération du vertueux Toussaint » en le saluant comme « le vengeur de l'humanité », exactement comme Louis-Sébastien Mercier l'avait décrit dans son roman *L'An 2440*⁹⁵.

Les populations locales, quant à elles, choisissent de se concentrer de plus en plus sur son leadership moral et spirituel en en faisant une figure de saint chrétien : elles apprécient notamment le fait qu'il ait ordonné de célébrer les fêtes catholiques, telle la Fête-Dieu, dans toute la colonie⁹⁶. D'autres le portent aux nues comme garant de la stabilité et de la légalité constitutionnelle : l'assemblée locale d'Arcahaie le salue comme un chef qui a « l'entière confiance des colons⁹⁷ », tandis que les autorités municipales de Terre-Neuve se disent frappées par ses qualités « d'homme d'État » et ses talents de « négociateur⁹⁸ ». Dans une envolée audacieusement empiriste, ces officiels affirment que « l'expérience sublime » de Toussaint lui ouvre des connaissances que même « les théories les plus ingénieuses » ne peuvent donner⁹⁹. À Port-Républicain, où on le vénère comme père et libérateur, la municipalité va plus loin et prend la décision concrète de lui offrir un terrain pour récompenser son leadership hors pair¹⁰⁰, tandis qu'un poème publié en son honneur par la *Gazette du Port-Républicain* le salue comme le « nouvel Alcide¹⁰¹ ». Après le départ d'Hédouville, la municipalité demande au gouvernement français de lui confier « les rênes du gouvernement » qu'il tiendra « d'une main assurée¹⁰² ».

Pour les autorités municipales des Gonaïves, Toussaint est le protecteur républicain par excellence, inébranlable défenseur de ses « frères de toutes couleurs », « législateur, père et ami¹⁰³ ». Deux ans plus tard, il est devenu « le sage génie envoyé des cieux pour protéger les faibles, venger les crimes commis contre l'humanité, défendre les libertés de tous, et consolider les institutions de la République¹⁰⁴ ». Tout aussi dithyrambiques, leurs collègues du Cap admirent chez le commandant en chef sa connaissance incomparable des affaires locales et le présentent comme un homme uniquement motivé par la promotion de « l'intérêt général¹⁰⁵ ». Ces éloges culminent lors des cérémonies festives au Cap en 1801, où une foule de femmes de toutes couleurs complimentent et embrassent le héros, l'implorant de jeter son mouchoir dans leur direction, tandis que les hommes se pressent autour de lui, s'approchant le plus près possible pour essayer de lui serrer la main. Comme le nota un observateur, c'était une cérémonie digne d'un souverain de la colonie¹⁰⁶.

III

Au sommet du pouvoir

Chapitre VII

Une grande latitude

« Il est malheureux pour la France et pour nous, écrit Toussaint au Directoire en 1798, que Saint-Domingue soit aussi éloigné qu'il l'est de la métropole, que ses rapports avec elle soient si peu fréquents, et que ses liaisons soient interrompues des années entières¹. » Sa déclaration témoignait non seulement d'un relâchement général des liens entre la colonie et la France métropolitaine depuis la moitié des années 1790, mais aussi de relations de plus en plus glaciales entre le commandant en chef et les gouverneurs français successifs : à la loyauté chaleureuse de ses rapports avec Laveaux avait succédé une *mésentente cordiale* avec Sonthonax, puis une rupture spectaculaire avec Hédouville. Dans le même temps, Toussaint n'est pas totalement sincère, car cet éloignement était également une opportunité. Toussaint était intimement convaincu que Saint-Domingue avait besoin de préserver un lien fort avec la France, mais également de développer son autonomie afin de pouvoir nouer de nouvelles relations avec les îles voisines et les puissances régionales des Caraïbes.

Il est assez facile de voir pourquoi il en est arrivé à cette conclusion. Au milieu des années 1790, après des années de troubles révolutionnaires, l'économie de la colonie est en ruine. Les plantations sont dévastées, et les infrastructures (notamment les usines et les systèmes complexes d'irrigation) sont à l'abandon. Des dizaines de milliers de cultivateurs sont morts durant le conflit. L'effondrement de la production peut se mesurer par quelques chiffres simples : si on assigne à l'année 1789 l'indice 100, en 1795, les exportations étaient tombées à 2,8 pour le café ; 1,2 pour le sucre ; 0,7 pour le coton et 0,5 pour l'indigo². Toussaint veut donc absolument rouvrir les relations commerciales avec les pays voisins – au premier chef les États-Unis, fournisseur vital de farine, de poisson et de viande salée, de bois de construction et de chevaux depuis 1770. Or cela ne peut se faire sans

parvenir à des accords supplémentaires avec les Britanniques retranchés en Jamaïque et maîtres des mers.

Dans l'accord signé avec Maitland en août 1798, Toussaint avait obtenu l'assurance que Saint-Domingue pourrait être ravitaillée sans que les Britanniques n'interfèrent, mais cela était censé n'être que le prélude à une restauration complète du commerce avec les puissances de la région, une nécessité reconnue par les élites économiques de Saint-Domingue et par les observateurs bien informés en France. C'est la position défendue avec force par le député Louis Rallier, un allié de Toussaint à Paris : « Le plus grand malheur qui peut arriver à Saint-Domingue serait que les cultivateurs dégoûtés du travail par l'impossibilité de réaliser des bénéfices abandonnent tout à fait la culture. C'est alors que l'on pourrait regarder cette belle colonie comme perdue sans retour pour la France. Il est donc indispensable que la colonie se conserve au-dehors quelques relations commerciales avec la France, avec ses ennemis, ou avec des puissances neutres. » Il conclut que la France doit octroyer à Saint-Domingue une « grande latitude » pour fixer elle-même sa politique industrielle, agricole et fiscale, et pour organiser ses relations commerciales³.

Une telle vision avait depuis longtemps été nourrie par les colons blancs de Saint-Domingue, avant la Révolution et dans son sillage immédiat. Toussaint l'adopte, tout en l'adaptant, de manière caractéristique, à ses propres fins. Mais il prend bien garde à ne pas l'expliciter publiquement, car la mise en œuvre de cette vision est d'une difficulté diabolique. L'expulsion d'Hédouville a provoqué une rupture avec la France et le commandant en chef sait qu'il est impératif de restaurer au plus vite de bonnes relations. De plus, les intérêts des puissances régionales qu'il veut courtoiser sont fluctuants. Les Espagnols, qui contrôlent l'île voisine de Cuba et le territoire de Santo Domingo (adjacent à Saint-Domingue), sont officiellement des alliés de la France depuis 1795. Mais ils sont extrêmement méfiants à l'égard du changement révolutionnaire et n'ont aucune intention d'emboîter le pas à Saint-Domingue et d'abolir l'esclavage, dont dépend leur système de plantation. Au contraire, en 1799, les autorités cubaines bloquent la vente d'une grande goélette à des émissaires de Toussaint, et le régime de l'esclavage se durcit brutalement à Cuba dans les années qui suivent l'abolition à Saint-Domingue⁴. Néanmoins, Toussaint établit une ligne de communication avec le gouverneur espagnol de la ville cubaine de Santiago en jouant sur son sentiment d'isolement : en effet, Santiago est plus loin de la capitale cubaine que du port domingois le plus proche. En 1800, Toussaint lui propose même de ravitailler sa ville, qui manque de produits de première nécessité⁵.

N'ayant toujours pas digéré leur défaite militaire, les Britanniques

sont tiraillés entre leur mépris raciste pour Toussaint (le commandant de la Marine britannique refuse « toute communication colorée⁶ » avec la colonie) et leur désir de séparer Saint-Domingue de la France. C'est dans cet esprit que Maitland avait fait « des offres séduisantes » à Toussaint, le comblant de cadeaux et allant jusqu'à lui proposer de le reconnaître comme un monarque indépendant⁷. Quant aux Américains, ils sont tout aussi divisés. D'un côté, ils craignent que la révolution des esclaves ne s'étende à leurs villes et leurs plantations (notamment par l'intermédiaire de réfugiés « nègres français » venus de la colonie) ; de l'autre, à partir de 1797, les principaux journaux américains publient des articles favorables sur Toussaint et ses camarades révolutionnaires, notamment sur leurs campagnes militaires⁸, et les marchands américains souhaitent mettre sur pied de lucratives relations commerciales avec Saint-Domingue⁹. Enfin, même si la métropole française est fort éloignée, elle veille jalousement sur Saint-Domingue, et toute démarche officielle de Toussaint en direction des États-Unis ou de la Grande-Bretagne pourrait être vue comme une trahison, surtout depuis qu'en juin 1798, le Congrès américain a imposé un embargo contre la France et contre ses colonies en représailles à des attaques de corsaires français contre des navires américains. À cette « quasi-guerre » il faut ajouter les hostilités bien réelles en cours entre le Directoire et les Britanniques en Europe, au Levant et dans les Caraïbes.

Dans l'esprit de Toussaint, la diplomatie est la poursuite de la politique intérieure par d'autres moyens. Reconstruire des relations commerciales saines avec l'Amérique, cela constitue non seulement le moyen de consolider son pouvoir, mais aussi de se renforcer contre ses ennemis de l'intérieur. Avant de partir, Hédouville avait ouvertement encouragé Rigaud, le chef de couleur du Sud, à rejeter l'autorité de Toussaint. Quand cette rébellion se transforme en insurrection généralisée à partir de la mi-1799, Toussaint cherche à utiliser son influence diplomatique pour obtenir auprès des puissances régionales un soutien politique et militaire contre Rigaud. Mais il sait qu'ici aussi, il doit avancer très prudemment : un rapprochement trop visible avec les Britanniques pourrait affaiblir sa position parmi les cultivateurs noirs, qui ont en mémoire de sinistres souvenirs de l'esclavage dans les régions contrôlées par les Britanniques et qui, en républicains convaincus, voient l'Angleterre comme un tyran corrompu et sanguinaire.

Sans se laisser décourager par l'ampleur de ces défis, Toussaint entreprend d'atteindre ses objectifs, pleinement conscient qu'il devra faire preuve d'inventivité, voire de duplicité, pour parvenir à ses fins. Lui qui vitupère souvent ses adversaires est tout à fait capable de déployer le même « machiavélisme » quand il pense que les intérêts

vitaux de Saint-Domingue sont en jeu. Finesse et flexibilité sont ainsi les mots d'ordre de son approche de la diplomatie, ce qu'il résume dans une expression typiquement louverturienne : « Raffiner de politique¹⁰. »

La tâche diplomatique la plus urgente pour Toussaint est de trouver un successeur à Hédouville. Le candidat idéal à ses yeux est Philippe-Rose Roume de Saint-Laurent, le représentant officiel de la France à Santo Domingo (la partie espagnole de l'île). Créole blanc de la Grenade, Roume est originaire des Caraïbes. Il connaît très bien Saint-Domingue, ayant été un des envoyés français dans la colonie au début de la Révolution¹¹. C'est un idéaliste, partisan convaincu du nouvel ordre social fondé sur la fraternité, et sa compagne Marie-Anne-Élisabeth Rochard, qu'il va épouser plus tard, est une métisse (le nom de Toussaint figure comme témoin sur l'acte de naissance de leur fille Rose-Marie¹²). Roume est un homme d'humeur égale, courtois et humain, qui n'a ni l'effronterie de Sonthonax ni l'arrogance d'Hédouville. De plus, c'est un ardent républicain, immense admirateur de Toussaint. L'intimité entre les deux hommes transparaît dès le tout début de leur correspondance, notamment quand l'officiel français salue le commandant en chef comme « le sauveur de Saint-Domingue » ; il l'implore de prendre soin de sa santé, en évitant notamment les trop nombreuses « courses trop violentes » et termine ses lettres à Toussaint sur des « Je vous aime tendrement¹³ ». Quant à Toussaint, il offre à Roume son portrait, que le Français rapportera en France et qui restera dans sa famille. Il aurait été utilisé par Nicolas Maurin pour graver sa célèbre lithographie de Louverture en 1832¹⁴.

Plus important encore, Roume est quasiment déjà sur place et peut combler le vide rapidement avant que les autorités françaises ne reprennent leurs esprits et ne choisissent un autre candidat moins accommodant. Conscient de ne pas avoir autorité officielle en la matière, Toussaint manœuvre avec habileté pour présenter la nomination de Roume comme un *fait accompli*. Il envoie son émissaire, Charles Vincent, ingénieur du génie civil, à Santo Domingo, avec des lettres pour présenter la situation à Roume en des termes rousseauistes, comme une question de souveraineté populaire. Hédouville avait été obligé de repartir en France après « avoir perdu la confiance du peuple ». Roume était le candidat qui s'imposait pour lui succéder car il était « connu pour son attachement aux vrais principes, à la vertu, et son amour pour la France et la République ». L'invitation adressée à Roume n'émanait pas seulement de Toussaint, en tant que commandant en chef de l'armée, elle était aussi faite au nom « d'un peuple qui ne cessera jamais de chérir la France République et de respecter sa Constitution¹⁵ ». Pour bien mettre en

exergue la légalité et le respect des procédures républicaines, Vincent apportait aussi une lettre de la municipalité du Cap. Rédigée à la demande de Toussaint, elle appuyait avec enthousiasme cette invitation « au nom du salut public et du patriotisme », ajoutant (peut-être pour calmer d'éventuelles anxiétés de Roume à l'idée qu'on empiète sur son autorité) que Toussaint n'avait « aucun désir de se voir confier les rênes d'un gouvernement qui l'inquiète d'autant plus qu'il craint de ne pouvoir en supporter le fardeau¹⁶ ». Il se disait aussi « trop reconnaissant des bienfaits de la mère patrie » pour s'égarer hors du chemin du patriotisme français – même s'il plane une ambiguïté dans son usage du terme « mon pays », que l'on pourrait prendre comme une référence exclusive à Saint-Domingue¹⁷.

Ces grandes protestations de loyauté envers le représentant français ne cadraient pas totalement avec les véritables intentions du commandant en chef, comme nous le verrons. La vraie mesure de ses relations avec Roume est la décision prise par Toussaint de déménager les bureaux de l'Agence au Cap plutôt qu'à Port-Républicain, siège traditionnel du pouvoir colonial. Certes le commandant en chef organise un grand défilé militaire en l'honneur du nouvel agent lors de son arrivée – mais c'est un hommage à double tranchant, qui sert aussi à lui rappeler le pouvoir coercitif dont dispose Toussaint¹⁸. Roume fait mine de ne pas remarquer sa rétrogradation géographique, et promet de travailler étroitement avec le « grand homme » d'un « parfait républicanisme » qui a été le « sauveur de Saint-Domingue ». Il promet aussi d'être un ami véritable, fait amende honorable pour les troubles causés par ses prédécesseurs, mais affirme qu'il n'hésitera jamais à « lui dire des vérités, que l'amitié impose le devoir de ne pas dissimuler » s'il sent que le commandant en chef s'éloigne du droit chemin¹⁹. Malgré leurs désaccords, qui vont s'aggraver jusqu'à devenir insurmontables, Roume restera toujours fasciné par Toussaint. L'officiel français est sidéré par l'énergie et l'intelligence du commandant en chef, il est impressionné par l'attention qu'il porte aux souffrances des plus vulnérables. Il le salue souvent comme « un vertueux philosophe » et lui déclare qu'il est déjà en train de devenir une légende en France et en Europe. Il sera un jour célèbre, lui écrit-il, comme « un homme transcendant dans tous les genres, l'un des premiers généraux du monde, l'un des plus parfaits politiques, et l'un des plus fidèles français²⁰ ».

Mais Toussaint n'est pas le seul *grand capitaine* à attirer sur lui tous les regards en cette fin de XVIII^e siècle. Le moment où Roume prend ses fonctions à Saint-Domingue coïncide avec un tournant en France métropolitaine – l'ascension politique et militaire de Napoléon Bonaparte. C'est Roume qui attire l'attention de Toussaint sur Bonaparte en mentionnant fréquemment cette étoile montante

originaire de Corse dans ses échanges avec le commandant en chef, et en notant les nombreuses similitudes entre leurs trajectoires respectives (il écrit un jour que Toussaint est « au-dessus de Bonaparte lui-même²¹ »). Connaissant l'intérêt de Toussaint pour les grandes figures républicaines, et sa capacité à tirer des leçons des expériences militaires d'autres chefs, Roume met en exergue les exploits de Napoléon pendant la campagne d'Égypte de 1799. Il envoie au commandant en chef un exemplaire d'une brochure parisienne populaire décrivant en détail les succès de l'armée de Bonaparte et souligne le parallèle entre les deux hommes : « Vous verrez beaucoup de choses communes à Toussaint Louverture comme à Bonaparte : ces actions hardies, produites par le génie, qui voit en même temps le passé, le présent, l'avenir, et qui planant sur tous les lieux à la fois, aperçoit, juge, marche, agit et détruit l'ennemi, avant qu'il ne soupçonne qu'il ne puisse l'attaquer ; aussi le même courage commun aux républicains d'Europe et à ceux que vous commandez²². »

Toussaint fut certainement flatté par la comparaison. Mais il dut être aussi impressionné par un autre aspect, plus politique, de l'attitude de Bonaparte : la capacité d'innovation et de transgression du héros corse. Cette qualité éclate au grand jour lorsque Napoléon, défiant le Directoire moribond, organise le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799) et prend le pouvoir en tant que membre d'un nouveau triumvirat de consuls. Toussaint apprend la nouvelle par une lettre de Vincent, écrite à Paris le jour même de l'événement, ainsi que par une longue missive de Roume qui détaille les mesures prises par les nouveaux consuls pour restaurer l'ordre en France et à mettre fin aux hostilités militaires avec les ennemis extérieurs de la France. Pour le stratège politique qu'était Toussaint, les leçons de l'ascension de Napoléon jusqu'au pouvoir suprême étaient claires et elles allaient influencer son imagination fertile pendant les mois et les années à venir : il était légitime de chercher à faire la paix avec d'anciens ennemis, sans que cela ne remette en question l'intégrité de la République. Il était également approprié qu'un nouveau contrat social soit garanti par la rédaction d'une nouvelle Constitution, et qu'un individu prenne le pouvoir au nom de la République pour mettre fin à « l'anarchie » et promouvoir « l'ordre et la tranquillité²³ ». Comme son homologue français, le « Bonaparte de Saint-Domingue » était prêt à rejeter les conventions pour embrasser son destin singulier.

Après avoir obtenu la nomination de Roume, Toussaint se préoccupe du fondement économique de sa stratégie : la reprise des relations commerciales entre Saint-Domingue et ses voisins de la région. La colonie importe en effet la plus grande partie de son

ravitaillement, ainsi que des fournitures pour son armée (telle la poudre à canon). À la mi-1798, la situation est grave : les exportations sont toujours paralysées à la suite de la destruction de la flotte marchande française pendant la guerre navale avec les Britanniques et Saint-Domingue est confrontée à la perspective d'une pénurie alimentaire. Facteur aggravant du désastre qui s'annonce, les navires marchands américains, qui étaient devenus le lien principal du territoire avec le reste du monde, ont désormais interdiction d'entrer dans ses ports à cause de l'embargo décrété par le Congrès sur les produits français²⁴. Lors de son arrivée au Cap en mai 1796, où il vient prendre son poste d'ordonnateur du département du Nord, l'officiel français Joseph Idlinger décrit une situation calamiteuse – le port bloqué par les navires britanniques qui empêchent l'entrée des navires neutres, et « les magasins totalement dépourvus de subsistances²⁵ ».

Pour sauver Saint-Domingue de l'asphyxie, Toussaint doit donc agir sur-le-champ. Il décide d'entrer directement en contact avec le président américain John Adams, en fonction depuis mars 1797, en envoyant Joseph Bunel, son trésorier, le rencontrer. Riche marchand blanc du Cap, Bunel est un personnage clé du cercle rapproché de Toussaint. Il est l'émissaire idéal : c'est un homme déterminé, hardi, parfois plus que roublard, et qui a de nombreux intérêts commerciaux aux États-Unis. Il rencontre donc le secrétaire d'État Timothy Pickering, qui est bien disposé envers la révolution noire de Saint-Domingue, puis il dîne avec Adams en janvier 1799. À tous ses interlocuteurs, Bunel chante les louanges de Toussaint, dirigeant efficace et pragmatique. Il remet à Adams une lettre amicale rédigée par le commandant en chef²⁶. Dans cette missive, Toussaint écrit qu'« avec la plus grande surprise et la peine la plus sensible », les navires américains ont déserté les ports de Saint-Domingue, une situation préjudiciable pour les deux parties. Les raisons plus générales pour lesquelles le Congrès a décrété un embargo ne sont pas la question : le retour des navires américains à Saint-Domingue, déclare-t-il à Adams, est « de l'intérêt du pavillon américain, autant que du nôtre ». Il s'engage à protéger les navires américains des attaques des corsaires français et à garantir qu'ils seront « exactement payés » pour leur cargaison. Ainsi, conclut-il, les deux parties pourront travailler à restaurer les relations harmonieuses qui devraient régner entre la République américaine et la République française²⁷.

Le texte de Toussaint a fait adroitement écho aux dispositions mercantiles de l'Amérique, tout en obligeant son auteur à marcher sur une étroite ligne de crête entre la loyauté envers la France et la défense des intérêts propres de Saint-Domingue. Même si dans un premier temps, Toussaint est déçu qu'Adams ne lui réponde pas directement, il obtient rapidement le résultat escompté : en

février 1799, le Congrès adopte une loi levant les restrictions imposées au commerce avec un certain nombre de colonies françaises, dont Saint-Domingue. En hommage à son inspirateur, elle est même appelée la « clause Toussaint ». Quelques mois à peine après cette décision du Congrès, Edward Stevens, un médecin de Philadelphie né aux Antilles et ami d'enfance d'Alexander Hamilton, arrive à Saint-Domingue comme représentant diplomatique des États-Unis, avec le titre de « consul », dénomination habituellement réservée aux émissaires envoyés dans des États souverains. Ceci n'est pas fortuit : les instructions de Stevens sont de parvenir à un accord protégeant les navires américains des « dégradations des corsaires français », de développer les liens commerciaux avec Saint-Domingue, mais aussi, à plus long terme, de pousser Toussaint à déclarer l'indépendance²⁸. L'opinion largement répandue parmi les hommes d'affaires et les membres du Congrès américain faisait de Saint-Domingue « une mine d'or » qui n'attendait que d'être exploitée par les Américains²⁹.

Toussaint n'a aucune intention de rompre complètement avec la France, mais il ne rejette pas d'emblée cette possibilité dans ses conversations avec Stevens. Au contraire, dès que ce dernier arrive dans la colonie, Toussaint fait tout pour qu'il se sente son interlocuteur privilégié et qu'il soit persuadé que la priorité du commandant en chef est de forger une relation spéciale avec les États-Unis. Quand il apprend que Stevens a débarqué, Toussaint se précipite au Cap pour l'accueillir, un geste de courtoisie dont, nous l'avons vu, il n'avait pas gratifié Hédouville, qu'il avait fait attendre plusieurs mois. Toussaint s'entretient longuement avec lui en privé avant de l'emmener dans les bureaux de l'Agence pour sa première rencontre avec Roume, ce qui permet à l'Américain de s'engager plus ouvertement en faveur de la présence américaine à Saint-Domingue qu'il n'aurait pu le faire devant l'agent français. Lors de cette première rencontre avec Roume, alors que s'engage une discussion détaillée sur la façon de protéger les navires américains des corsaires français, Toussaint se retrouve à plusieurs reprises du côté de Stevens, et use de tous ses pouvoirs de persuasion pour convaincre l'agent français, sceptique, que les demandes américaines ne sont pas fondamentalement préjudiciables aux intérêts français. C'est lui qui propose l'ingénieuse solution finalement adoptée par les deux partis : il n'y aura pas d'interdiction totale des activités des corsaires français, mais l'engagement d'annuler toutes les lettres de marque existantes et de ne pas en accorder de nouvelles. C'est un Stevens ravi qui écrit au secrétaire d'État Pickering pour se féliciter « du soutien puissant, de la perspicacité et du bon sens » du commandant en chef³⁰. Toussaint avait clairement fait une forte première impression.

Toussaint se démène pour que cet arrangement fonctionne. Il pèse

sur Roume, initialement hostile à la présence américaine et qui ne cesse de vouloir lier le traitement des Américains à Saint-Domingue au sort des bateaux français en Amérique. À un moment, Roume suggère même que Stevens et ses associés devraient être arrêtés et emprisonnés en représailles à toute éventuelle capture de navires français au large des côtes américaines³¹. Fidèle à sa stratégie, Toussaint rétorque que ces considérations diplomatiques générales ne doivent pas mettre en péril les propres arrangements économiques de la colonie avec les États-Unis, et il finit par convaincre Roume – à tel point que l’agent français déclare publiquement qu’il apprécie le pragmatisme du consul Stevens et félicite Toussaint pour avoir pris « des mesures patriotiques [...] pour le renouvellement du commerce américain³² ».

La satisfaction de Roume était compréhensible. En quelques mois, l’accord passé avec Stevens permet à des « dizaines » de navires américains (et à des bâtiments frappant pavillon espagnol ou hambourgeois) d’arriver à Saint-Domingue et de réapprovisionner les entrepôts et les marchés de l’île en denrées alimentaires. L’agent français, reconnaissant, remercie Toussaint et se réjouit de « l’extrême abondance occasionnée par le renouvellement du commerce américain³³ ». Il se félicite aussi d’apprendre par Stevens que les Américains ont envoyé trois frégates pour protéger leurs navires marchands, et qu’ils ne toléreront « aucune insolence » de la part des Britanniques³⁴. Un observateur local salue « la plus grande abondance succéd[ant] à la disette » et note que la reprise de la concurrence fait significativement baisser le prix des denrées de base telle la farine, une aubaine pour les citoyens ordinaires³⁵. Les importations américaines, qui étaient tombées à 2,7 millions de dollars en 1799, remontent à 5,1 millions en 1800, puis à 7,1 millions l’année suivante³⁶. Un florissant commerce de produits tropicaux reprend également à l’exportation : un rapport rédigé en 1800 indique que les États-Unis sont la destination des trois quarts du sucre et des deux tiers du café exportés depuis Le Cap³⁷. Les exportations de bois connaissent aussi un fort rebond, les négociants américains étant tout particulièrement à la recherche d’indigo³⁸. La correspondance de Toussaint montre qu’il ne ménage pas ses efforts pour que les Américains se sentent bien accueillis à Saint-Domingue. Lorsque le capitaine d’un navire lui demande un jour l’autorisation de célébrer un anniversaire en tirant des coups de canon dans la baie du Cap, il accepte sans difficulté³⁹.

Toussaint facilite l’intégration des négociants américains dans les communautés locales et donne des instructions claires à ses commandants militaires pour qu’ils les protègent ainsi que leurs intérêts et leurs biens. Il facilite la nomination de Nathan Levy et

Robert Ritchie comme consul, au Cap et pour le département de l'Ouest respectivement, et nomme même certains négociants américains à des fonctions administratives : Eugene Macmahon Sheridan devient ainsi l'un des assesseurs du tribunal de Léogane⁴⁰. Une communauté d'Américains expatriés se développe rapidement, notamment au Cap, et ses représentants expriment fréquemment leur admiration pour Toussaint. Leur enthousiasme est relayé aux États-Unis : des articles favorables à « l'incorruptible général Toussaint » paraissent régulièrement dans les journaux de Philadelphie⁴¹. De son côté, quand il est au Cap, le commandant en chef se rend fréquemment à l'Hôtel de la République, une taverne où les personnalités américaines et dominguaises socialisent⁴².

La première impression très positive que Toussaint a faite sur Stevens ne fait que croître. Le consul américain devient un interlocuteur régulier du commandant en chef. Il est souvent invité à passer la nuit dans sa résidence familiale d'Ennery, ce qui est un privilège rare⁴³. Toussaint lui confie des messages pour Roume. La protection qu'offre la marine de guerre américaine est si fiable que le consul favorise même le transport via Philadelphie de lettres officielles destinées au gouvernement français. Ses rapports sur Toussaint sont dithyrambiques : il écrit à Pickering qu'il a « la plus parfaite confiance » en Toussaint pour qu'il continue à honorer ses accords avec les États-Unis et à protéger les intérêts américains à Saint-Domingue⁴⁴. Il est aussi frappé par le soutien que lui vaut, dans toutes les communautés de l'île, « sa conduite douce et humaine ». Il précise bien pour ses supérieurs pétris de préjugés racistes que Toussaint a le soutien non seulement de « la plupart des Noirs » mais aussi de « tous les Blancs⁴⁵ ». Nul doute dans l'esprit de Stevens que Saint-Domingue allait prospérer sous la tutelle de Toussaint, sur le plan commercial et agricole, et être bien administrée⁴⁶.

Fort habilement, mais au mépris des usages diplomatiques, Toussaint montre aussi au consul américain des copies de lettres qu'il échange avec l'agent français, dont une « lettre sévère » dans laquelle le commandant en chef accuse son supérieur de « faiblesse, d'indécision et de négligence criminelle de son devoir⁴⁷ ». Le but, évidemment, était d'affaiblir l'autorité de Roume tout en donnant l'impression que Toussaint était le seul allié fiable des Américains à Saint-Domingue. De fait, le commandant en chef, qui avait le don de dire à ses interlocuteurs ce qu'ils avaient envie d'entendre, pousse l'officiel américain à croire qu'il envisage activement la séparation d'avec la France. Le stratagème fonctionne : dans l'une de ses lettres suivantes à ses supérieurs, Stevens rapporte que « toute connexion avec la France va bientôt être rompue » et que Toussaint va sans tarder proclamer « l'indépendance » de la colonie⁴⁸. Sûrement

encouragé par Toussaint, Stevens se joint au complot contre Roume. Au Cap, il s'associe avec ce que l'agent français appelle une « cabale d'anglophiles » dont le but avoué est d'affaiblir sa position pour le pousser à quitter l'île. Parmi les conspirateurs on compte Christophe, le gouverneur militaire du Cap.

Sommé par Roume de s'expliquer, Stevens fait machine arrière et promet de s'abstenir à l'avenir de tremper dans des activités aussi peu diplomatiques. En gage de bonne volonté, il invite l'agent français à venir à bord de son navire pour une croisière de réconciliation dans la baie du Cap. Roume accepte, mais sa paranoïa est telle qu'il soupçonne un complot anglo-américain pour le kidnapper. Il donne donc l'ordre de couler le bateau s'il semble mettre le cap vers la Jamaïque⁴⁹.

En dépit de l'importance de cette percée diplomatique avec les États-Unis, Toussaint comprend que sa stratégie sera futile si la Grande-Bretagne n'est pas totalement incluse dans l'équation. Début 1799, une proclamation britannique permet à la Jamaïque d'établir des liens commerciaux avec Saint-Domingue, une décision qui suggère la volonté de continuer à traiter avec Toussaint. Les Britanniques ont d'importants intérêts économiques dans la région et s'inquiètent de la diffusion des idées révolutionnaires de Saint-Domingue, surtout depuis que des rumeurs commencent à circuler sur un projet du Directoire d'envahir la Jamaïque. Bien que ces rumeurs confortent la position de Toussaint, il est aussi conscient de ses faiblesses : les Britanniques ont été chassés de Saint-Domingue mais ils restent capables de lui créer des problèmes localement, en particulier en encourageant la dissidence de son rival du Sud, Rigaud. Ils ont aussi une puissance navale plus que suffisante pour maintenir un blocus de la colonie et étouffer le commerce renaissant entre les États-Unis et Saint-Domingue.

En janvier 1799, l'ancien interlocuteur de Toussaint, le général Maitland, lui écrit de Londres pour lui annoncer que le gouvernement britannique lui a demandé de retourner à Saint-Domingue afin d'y négocier une extension des termes de leur accord. Il conclut en assurant Toussaint de « son estime personnelle⁵⁰ ». Après une escale à Philadelphie en avril pour des discussions avec Pickering, l'envoyé britannique poursuit son voyage vers Saint-Domingue et arrive au Cap mi-mai⁵¹. Conscient que le spectacle d'officiers britanniques en uniforme à Saint-Domingue risque de troubler beaucoup de ses partisans, et conscient aussi de la nécessité d'empêcher Roume d'avoir vent de ces conversations, Toussaint décide rapidement de mener ses négociations avec Maitland aux Gonaïves⁵². Il refuse la suggestion de Roume d'arrêter l'envoyé britannique et de le ramener au Cap comme

« prisonnier » : « Il n'est pas dans mon cœur de suivre vos instructions relatives à Maitland, parce que je manquerais à ma nation, que je compromettrais mon honneur, et que je me rendrais méprisable aux yeux de toutes les nations policées. » Pour souligner l'impotence de l'agent français et son propre pouvoir, Toussaint montre à Maitland la lettre de Roume et sa propre réponse⁵³. Dans une note préliminaire exposant sa position à l'envoyé britannique, il se décrit agissant dans l'intérêt de « [s]on pays ». Il ne s'agissait pas d'un lapsus : Toussaint prenait l'habitude d'envisager Saint-Domingue comme une entité distincte de la France⁵⁴.

Le 13 juin 1799, après plusieurs semaines de rudes tractations, les deux hommes signent, en présence de Stevens, un document désormais connu sous le nom de « convention Maitland », qui étend et officialise les termes de l'accord de 1798⁵⁵. Cette convention stipule que Le Cap et Port-Républicain seront ouverts au commerce anglo-américain, que la Grande-Bretagne et les États-Unis n'agresseront aucun navire se rendant dans ces ports (à condition qu'ils ne transportent pas de matériel militaire), qu'ils ne s'engageront dans aucune action militaire hostile dans les parties du territoire contrôlées par Toussaint et n'interféreront pas dans leurs affaires politiques. En échange, le commandant en chef s'engage de nouveau à ce que Saint-Domingue ne serve pas de base d'où monter une expédition contre les intérêts coloniaux britanniques dans la région, ni contre les États-Unis. Plus encore, Toussaint promet à Stevens et à Maitland de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer au projet du Directoire d'envahir la Jamaïque et leur fait de nouveau miroiter la perspective de s'affranchir complètement du contrôle de la France. Le gouverneur de la Jamaïque, Balcarres, sachant comme il est difficile de mettre Toussaint au pied du mur, écrit dans un rapport fin 1799 : « De ce que j'ai observé de la conduite générale de Toussaint, je suis obligé de soupçonner qu'il joue un jeu, non seulement avec nous, mais avec le Directoire, et que son but est l'indépendance⁵⁶. »

La convention Maitland constitue une liste détaillée de restrictions sur les capacités de navigation de Toussaint et de développement d'une marine de guerre – concessions douloureuses, surtout au vu de son conflit contre Rigaud, comme nous le verrons sous peu⁵⁷. Mais le commandant en chef se montre lui aussi dur en affaires : sachant que la présence de diplomates et de négociants britanniques pourrait s'avérer controversée sur le plan politique, il exige et obtient que les navires marchands britanniques qui aborderont à Saint-Domingue le fassent sous pavillon neutre ou international, et qu'à la différence du représentant américain, le principal envoyé britannique à Saint-Domingue n'ait pas le titre de consul. Il refuse d'ailleurs dans un premier temps d'accréditer le premier représentant britannique, le

colonel Grant⁵⁸. Toussaint parvient même à convaincre Maitland de demander à Balcarres que la Jamaïque lui fournisse une aide militaire sous la forme de poudre à canon, d'armes et de pierres à fusil⁵⁹. Le gouverneur accepte, quoiqu'à contrecœur, de livrer cent barils de poudre, un armement complet pour deux cents hommes et sept mille pierres à fusil⁶⁰. Autant que son contenu, c'était l'accord lui-même qui constituait une victoire symbolique majeure pour Toussaint, puisqu'il représentait une confirmation internationale de la légitimité diplomatique du commandant en chef.

La promotion du changement révolutionnaire dans la région constitue la première mise à l'épreuve majeure du pacte de non-agression conclu par Toussaint avec les Britanniques. Pendant les années révolutionnaires, il y avait eu un certain nombre de projets républicains français pour libérer les colonies britanniques et espagnoles, mais aucun n'avait été mis en œuvre de façon systématique. Or en 1799, avec les encouragements de ses supérieurs du Directoire, Roume prépare un plan audacieux pour expulser les Britanniques de Jamaïque : il envisage de fomentier une insurrection locale en mobilisant les rebelles marrons des Blue Mountains, avec le soutien d'un petit contingent d'exilés français noirs et blancs sur l'île, le coup de grâce devant être donné par un corps expéditionnaire français de quatre mille hommes entraînés et équipés à Saint-Domingue et commandés par le général de couleur Martial Besse. L'un des principaux acteurs de l'opération est un jeune négociant en tissu du Cap, Isaac Sasportas, un juif idéaliste qui « brigue l'honneur de porter le premier la désolation et la mort chez l'Anglais⁶¹ ». Dans sa lettre d'instructions officielles à Sasportas, rédigée mi-juin 1799 (un mois après la signature de la convention Maitland), Roume vitupère contre « l'anthropophage machiavélisme » des Britanniques qui combattent la cause révolutionnaire française et asservissent « les peuples africains » dont ils ont « enlevé des hommes libres pour les vendre ou les garder comme de vils troupeaux ». Roume les attaque aussi pour avoir envoyé à Saint-Domingue des agents et des espions pour semer le chaos⁶². Même si Roume ne connaissait pas encore les termes précis de l'accord négocié par Toussaint, le récent séjour de Maitland dans la colonie l'avait manifestement scandalisé. Fin août 1799, il promulgue un décret interdisant aux navires britanniques et américains d'entrer dans les ports dominguois⁶³. L'expédition jamaïcaine était un défi directement lancé contre la politique accommodante de Toussaint envers les Britanniques.

Toussaint est désormais confronté à un grave dilemme. L'expédition est approuvée au plus haut niveau du Directoire. Toussaint ne peut donc pas se permettre d'exprimer ouvertement ses inquiétudes. En réalité, il fait semblant d'accepter le projet et s'engage activement

dans toutes ses phases préparatoires. Il rencontre Sasportas avec Roume et convient qu'il est la personne idéale pour mener l'opération. Il organise la première visite du jeune conspirateur en Jamaïque, pendant laquelle ce dernier entre en contact avec les rebelles des Blue Mountains et planifie le déclenchement de l'insurrection (y compris l'empoisonnement de la tasse de café matinale du gouverneur Balcarres). À son retour, Sasportas rapporte que les rebelles sont prêts à lancer une insurrection contre les Britanniques, à condition que le soutien militaire français arrive. Toussaint supervise aussi l'entraînement et l'équipement des troupes destinées à partir en Jamaïque. Pressé par Roume de déclarer s'il soutient ou non ce projet d'invasion, le commandant en chef acquiesce, allant jusqu'à parler de « notre expédition⁶⁴ ». Il donne un argument qui fait forte impression sur l'agent français : il se dit inquiet à l'idée que la population blanche de Jamaïque soit massacrée par les insurgés, mais il pense que les colons offriront peu de résistance, notamment parce qu'ils ne voudront pas subir le même sort que les colons de Saint-Domingue lors des premières années de la révolution⁶⁵.

Dans l'absolu, Toussaint est sincèrement attaché à la libération de ses frères noirs de la Jamaïque du joug britannique. Dans une lettre à Vincent fin 1798, il décrit les Britanniques comme « un peuple liberticide », ajoutant que « s'il ne dépendait que de [sa] volonté, la Jamaïque serait bientôt libre⁶⁶ ». Cependant, en privé avec son entourage, Toussaint critique durement ce plan d'invasion du Directoire, et pas seulement à cause de son engagement envers Maitland. Ce projet compromettrait sa stratégie autonomiste et constituait un gâchis d'effectifs militaires au moment où il devait concentrer ses forces pour contenir les rébellions internes à Saint-Domingue. De plus, il soupçonne certains éléments du gouvernement français de vouloir utiliser l'opération pour l'entraîner, lui et son armée noire, dans une aventure étrangère risquée – un peu à la manière dont le Directoire avait envoyé Bonaparte en Égypte, dans l'espoir qu'il n'en revienne pas. Une défaite aurait permis de le remplacer par un chef plus accommodant, qui aurait eu les mains libres pour restaurer l'esclavage dans la colonie. Toussaint n'était pas le seul à penser ainsi : son interprétation était largement partagée par ses officiers supérieurs, tout comme par des observateurs sympathisants tel l'ancien commissaire français Raimond, qui prévient que l'expédition en Jamaïque mettra en péril tout ce que la révolution a accompli à Saint-Domingue et note que l'un de ses principaux objectifs est « de se débarrasser de Toussaint, de ses principaux officiers et de son armée⁶⁷ ».

Face à ce dilemme, Toussaint prend alors une série de décisions extraordinaires. Tout d'abord, il révèle les plans français contre la

Jamaïque à l'un des agents britanniques présents à Saint-Domingue, Charles Douglas, qui les transmet immédiatement au gouverneur Balcarres. Les documents incluent une présentation de douze pages rédigée par Martial Besse pour Toussaint le 25 septembre 1799⁶⁸. Toussaint fait aussi fuiter le plan auprès du consul américain, qui rapporte dans une lettre datée du 30 septembre 1799 que le commandant en chef est « déterminé à ce que l'invasion n'ait pas lieu », ajoutant « qu'il paraît l'encourager afin d'être certain de l'empêcher ». Toussaint demande urgemment Stevens de « contrer les opérations de l'Agent par tous les moyens possibles⁶⁹ ». Ses vœux sont rapidement exaucés : Sasportas, capturé peu après son arrivée en Jamaïque fin novembre, est jugé et exécuté le 23 décembre, trois jours avant le déclenchement prévu de l'insurrection⁷⁰. Il fait peu de doute que les fuites organisées par Toussaint ont été directement responsables de ce dénouement, et qu'en transmettant des documents confidentiels sur une opération militaire française en préparation à des représentants de pays étrangers, le commandant en chef aurait facilement pu être accusé de trahison⁷¹.

S'il avait espéré que ses efforts acrobatiques pour respecter ses engagements de non-agression envers la Jamaïque lui obtiendraient la faveur des Britanniques, il allait être déçu. Dans une lettre à Stevens, le gouverneur Balcarres affirme être convaincu « de la bonne foi et des intentions honorables du général en chef Toussaint Louverture⁷² ». Il reconnaît même, dans un rapport à ses supérieurs, que Toussaint a fait « tout son possible pour sauver la Jamaïque », avant d'ajouter, têtu comme une mule, qu'il n'a agi ainsi que « pour favoriser sa propre ambition⁷³ ». Il refuse catégoriquement de répondre favorablement à Toussaint qui réclame la livraison de plus d'armes et de munitions, dont six mille fusils, en affirmant qu'il n'a pas ce matériel en Jamaïque et qu'il transmettra la demande du commandant en chef à Londres – manière diplomatique, évidemment, d'enterrer la requête de Toussaint⁷⁴. Mais le pire est à venir : peu après l'arrestation de Sasportas, les Britanniques font une démonstration de force et capturent quatre des navires militaires que Toussaint avait envoyés au sud de l'île pour renforcer l'effort de guerre contre Rigaud. Bien que munis de toutes les autorisations requises signées par Hugh Cathcart, le représentant britannique à Port-Républicain, et par Stevens, les navires sont saisis et convoyés jusqu'en Jamaïque. Toussaint réagit très rapidement en envoyant un émissaire à Kingston mais malgré cela, les Britanniques, ayant confisqué les armes et munitions trouvées à bord, revendent les navires et retiennent les équipages⁷⁵. Avant cet incident, les forces navales de Toussaint comptaient treize navires. La perte de quatre d'entre eux, et de la moitié de ses marins, constituait un revers important⁷⁶.

Toussaint fulmine et déclare à Hugh Cathcart que le comportement des Britanniques n'est rien moins que « déshonorant », et que lui-même n'envisagerait jamais d'agir ainsi, « bien qu'il soit noir⁷⁷ » – même s'il avait refusé de relâcher un navire britannique capturé par un corsaire français quelques mois auparavant⁷⁸. Dans une lettre de protestation envoyée à Balcarres, il décrit la nouvelle comme « affligeante au dernier degré⁷⁹ ». Il reconnaît que le niveau d'armement des quatre bâtiments excédait les limites imposées par la convention Maitland, mais il souligne qu'ils n'avaient que des objectifs défensifs. De plus, il avait non seulement obtenu tous les documents requis, mais il avait aussi écrit au commandant de la Marine britannique, l'amiral Hyde Parker, pour l'informer du mouvement de ses bateaux. Il n'y avait eu aucune intention d'agir de façon trompeuse⁸⁰. Fin janvier 1800, Toussaint se plaint toujours amèrement de l'incident auprès des envoyés britanniques, et déclare que même s'il considère Maitland comme « un ami » de Saint-Domingue, il se sent personnellement « blessé » par la façon dont l'a traité l'amiral britannique, qu'il traite de « bête féroce⁸¹ ». Il leur rappelle que les Britanniques ont « une dette envers lui » car il les a avertis des plans d'invasion de la Jamaïque, et qu'au lieu de le traiter comme leur « bienfaiteur », ils l'ont traité comme « un ennemi ». « Après un tel comportement, demande-t-il mélodramatiquement, comment pourrais-je encore faire confiance aux Britanniques⁸² ? »

Roume a exactement la même réaction. Il se dit satisfait qu'en s'emparant des navires de Toussaint, les Britanniques ont enfin montré leur vrai visage. L'agent français fait la leçon au commandant en chef sur sa naïveté : « Vous ne pouvez plus croire aux mensonges et aux promesses de ces monstres qui n'ont jamais eu d'autre intention que de perdre la colonie en vous perdant avec elle⁸³. » Toussaint lui réplique par deux lettres successives où il lui reproche vertement son manque de discrétion autour de l'opération, et affirme que l'agent français n'a pas réussi à garder secrètes les informations sur le projet d'invasion. Dès septembre 1799, tout le monde ou presque, y compris les femmes et les enfants du Cap, était au courant de son imminence⁸⁴. Toussaint affirme avec effronterie que ces fuites ont entraîné la capture des conspirateurs français en Jamaïque ainsi que l'arraisonnement de ses navires. Il saute sur l'occasion pour annoncer à Roume que les projets d'invasion de la Jamaïque sont suspendus *sine die*, étant donné que les Britanniques connaissent parfaitement les plans insurrectionnels des Français et que, terrifiés à l'idée d'un autre soulèvement révolutionnaire, ils ont expulsé tous les Français de l'île. Retournant gratuitement le couteau dans la plaie, il rend Roume responsable de l'ensemble de la débâcle : « Votre entreprise dont le secret n'a pu être gardé nous a fait beaucoup plus de tort que de bien,

elle nous a ruinés de fond en comble⁸⁵. »

Le conflit entre Toussaint et Roume sur l'expédition de Jamaïque met en lumière le fait que les deux hommes avaient, sur l'avenir de Saint-Domingue, des philosophies radicalement différentes. L'objectif stratégique de l'agent français était parfaitement aligné sur les intérêts de son gouvernement national : « exterminer le despotisme maritime de l'Angleterre ». Tous les citoyens français des colonies avaient le devoir de participer à l'effort collectif « pour seconder les mesures du gouvernement national et détruire en même temps aux colonies l'influence du gouvernement britannique par tous les moyens en leur pouvoir⁸⁶ ». Toussaint, quant à lui, n'avait pas besoin qu'on lui rappelle la dépravation des Britanniques : il les avait combattus implacablement et il n'oublierait jamais, « [lui qui avait] été esclave », qu'ils défendaient l'esclavage⁸⁷ – un point qu'il répète quelques mois plus tard dans une lettre à Roume⁸⁸. Il n'abandonne certainement pas son objectif d'attaquer la position britannique en Jamaïque : début 1800, il propose en secret aux Espagnols de leur fournir des « volontaires armés » pour reprendre l'île (prise par les Britanniques au milieu du xvii^e siècle), en échange de la fourniture de vingt mille fusils. Cette offre est transmise par son lieutenant Miguel de Arambarri à Someruelos, le gouverneur de Cuba, qui la refuse⁸⁹. Ceci démontre néanmoins que Toussaint est prêt à soutenir une politique étrangère musclée, à condition qu'elle ne soit pas menée de manière isolée. La politique unilatérale de Roume contre les intérêts britanniques dans les Caraïbes lui semble extrêmement dangereuse car elle ne prend pas en compte les faiblesses de Saint-Domingue – ni les menaces extérieures, ni la subversion intérieure. Comme il le dit dans une formule révélatrice, sa priorité est « la sécurité de [son] pays⁹⁰ » – l'expression qu'il avait déjà utilisée avec Maitland quelques mois plus tôt.

Dans une deuxième lettre à Roume, Toussaint réitère « franchement » sa position de façon encore plus explicite : « Oui je me servirai des Anglais tant que je les croirai utiles au salut de la colonie. » Il était absurde de penser, comme le faisait l'agent français, que l'on puisse porter un « coup décisif » contre les intérêts britanniques dans les Caraïbes, étant donné que Saint-Domingue ne disposait pas de forces navales. Pour Toussaint, le républicanisme ne consistait pas à faire de grandes déclarations rhétoriques, mais à agir concrètement au mieux des intérêts des citoyens de la colonie. Étant donné le déséquilibre des forces et leur « machiavélisme », le seul moyen de traiter avec les Britanniques consistait en une approche mêlant conciliation et ruse, que Toussaint définit ainsi : « Je les ménage, [je] m'en sers et de telle manière qu'il en soit, j'en tirerai un parti avantageux pour le salut, la conservation, et la prospérité de la

colonie. » Peut-être saisi de remords en repensant aux mesures extrêmes qu'il venait de prendre pour empêcher l'expédition de Jamaïque, il conclut : « Le temps [nous] apprendra si j'ai bien fait ou mal fait⁹¹. »

Les arguments de Toussaint laissent Roume de marbre et ce dernier continue d'argumenter contre le développement des intérêts commerciaux britanniques sur le sol de Saint-Domingue. Il demande même un jour la saisie de tous les actifs commerciaux britannico-jamaïcains de Saint-Marc, Arcahaie et Port-Républicain, y compris les bateaux britanniques naviguant sous pavillon neutre ou américain⁹². Le conflit entre l'agent français et le commandant en chef atteint son paroxysme au début de 1800, quand Roume apprend que les deux officiels britanniques Hugh Cathcart et Charles Douglas opèrent à Port-Républicain sous la protection de Toussaint depuis un certain temps, malgré le fait que ce dernier a nié à plusieurs reprises connaître les deux hommes. Roume lui adresse une lettre indignée et ordonne l'arrestation immédiate des deux hommes et leur expulsion, ainsi que celle de tous les autres Britanniques présents dans la colonie⁹³. Toussaint refuse de se plier à ces exigences : « Votre impolitique (sic) éloignera de nous le commerce », ajoutant qu'il ne peut permettre que cette « conduite mal combinée pour les intérêts de Saint-Domingue ruine la colonie⁹⁴ ».

Les manœuvres diplomatiques de Toussaint à l'adresse des Américains et des Britanniques sont rendues encore plus compliquées par le déclenchement d'un grave conflit intérieur avec son rival du sud de l'île, André Rigaud. Comme nous l'avons vu précédemment, avant de quitter Saint-Domingue, Hédouville avait relevé le général de couleur de ses obligations militaires envers le commandant en chef, soutenant donc ouvertement sa dissidence. Les relations entre les deux hommes se tendent de plus en plus. Début février 1799, Roume tente une réconciliation pendant les célébrations de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le 16 pluviôse. Lors d'une rencontre à Port-Républicain, Rigaud promet d'être loyal et en gage de bonne volonté, il transfère aux troupes de Toussaint le contrôle des villes de Petit et Grand-Goâve, situées sur la frontière entre le département du Sud et celui de l'Ouest.

Cependant, Rigaud continue discrètement ses préparatifs en vue de défier Toussaint et harcèle les troupes loyales au commandant en chef. Lors d'un incident à Jérémie, quarante soldats sont tués ; autre atrocité macabre, trente et un partisans de Toussaint (trente Noirs et un Blanc) meurent étouffés dans une cellule minuscule où ils étaient détenus ; leurs corps sont ensuite jetés en mer⁹⁵. Tandis que les tensions s'exacerbent, Rigaud publie une proclamation début

juillet 1799, où il dénonce le commandant en chef qui se préparerait à envahir le Sud, à livrer la colonie aux intérêts britanniques et aux immigrés, et à promouvoir « la guerre civile⁹⁶ ». Quelques jours plus tard, Rigaud rompt la paix en reprenant par la force le contrôle de Petit et Grand-Goâve. De nouveau, des dizaines de partisans de Toussaint sont massacrés. Début juillet, Roume déclare officiellement que Rigaud est un traître et il donne à Toussaint l'autorisation d'utiliser « toutes les forces et tous les stratagèmes de la guerre afin d'anéantir au plus vite tous les rebelles ». L'implacable guerre des couteaux vient de commencer⁹⁷.

Les deux chefs, se livrant à une guerre des mots sans merci, tirent des salves de pamphlets et de proclamations pour se dénoncer mutuellement. Dans une lettre, Toussaint décrit Rigaud comme étant « perfide, calomniateur, menteur, intrigant, astucieux, orgueilleux, ambitieux, jaloux, injuste, méchant, artificieux, vindicatif, tyran, bourreau, factieux, assassin, désorganisateur, séducteur, insubordonné, traître⁹⁸ ». Selon le commandant en chef, l'insubordination de l'homme du Sud est principalement motivée par « son ambition flagrante » et « son désir de régner sur tout le territoire ». Ce n'était d'ailleurs pas un phénomène récent : comme il le note dans une lettre à Roume, les dispositions séditeuses de Rigaud étaient déjà manifestes dans l'épisode du 30 ventôse 1796, quand il avait poussé Villate à la rébellion pour déposer le gouverneur Laveaux et nuire aux autorités françaises légitimes de la colonie. D'après Toussaint, l'engagement de Rigaud à défendre l'idéal républicain de fraternité était une mascarade, car il avait une haine féroce pour la population blanche. Rigaud lui aurait un jour déclaré que seuls les gens de couleur et les Noirs étaient les « habitants naturels » de Saint-Domingue, et que son désir secret était « d'éliminer » toute présence européenne dans la colonie, ce qui était l'antithèse de la vision de Toussaint⁹⁹. Pendant la guerre, Toussaint reçoit de nombreux rapports sur les exactions commises par les rebelles du Sud contre les Blancs. Par exemple, beaucoup d'Européens de Jérémie ont été tués et les survivants se sont enfuis à Cuba ; la plupart de ceux qui sont restés ont été enrôlés de force dans l'armée de Rigaud¹⁰⁰.

TOUSSAINT LOUVERTURE,

Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue,

**Aux Cultivateurs et aux Hommes de Couleur égarés
par les Ennemis de la France et de la vraie Liberté.**

CITOYENS, FRÈRES ET AMIS.

JE n'entr'ai pas, mes Frères, dans le détail des manœuvres que la malveillance a employé jusqu'à ce jour pour égarer votre opinion, pour tromper votre bonne foi ; vous avez appris par vous-même jusqu'au le de la domination, l'envie du commandement pouvaient porter ces Hommes méchants. La plupart d'entre'eux, tranquilles spectateurs de la lutte qui a existé entre les Anglais et les Républicains de Saint-Domingue, ils n'ont pas daigné secourir vos efforts courageux, qui ont forcé les Ennemis de la France à une suite honteuse. Mais à peine avez-vous obtenu ce brillant succès, à peine les Anglais se sont-ils éloignés, qu'on les a vu s'armer et former une coalition impie pour abattre le Gouvernement de Saint-Domingue, pour anéantir vos Chefs légitimes, s'emparer du commandement, et forger pour vous les fers d'un nouvel Esclavage. Et voilà quel sera le fruit des manœuvres criminelles d'un seul Homme ; la majeure partie des Hommes de couleur, qui devaient sentir que leur existence politique était attachée à la Liberté des Noirs, ont été assez aveuglés pour se laisser séduire par les mensonges de RIGAUD ; ils ont épousé sa querelle et entrepris sa défense. Le drapeau de république a sauté chez eux sur le bonheur résultant de la soumission aux Lois et aux Autorités légitimes. Ne voyez, mes Amis, dans cette conduite adieu de vos Hommes perir, qu'un désir bien prononcé d'anéantir à Saint-Domingue la Constitution qui vous assure inébranlablement la jouissance de vos Droits, une volonté ferme de se lever dans les fondemens l'Autorité nationale, et d'amenner enfin une indépendance qu'ils nourrissent depuis long-temps dans leur cœur ; et dont ils ne craignent pas de rejeter l'odieux sur un Homme qui a affronté tous les dangers pour conserver à la France cette partie précieuse



de la République française. Nouveaux Caméléons, voyez-les prendre toutes les formes, tantôt pour égarer les Noirs, tantôt pour tromper les Hommes de couleur ! Rien ne leur coûte pour parvenir à leur fin criminelle : la destruction des Blancs, l'anéantissement du Gouvernement français, l'esclavage des Noirs, la prépondérance sans réserve des Hommes de couleur ; voilà quel est leur but, quel est leur projet, quel est le résultat de leurs tentatives liberticides !

Mais, j'en jure par vous-mêmes, mes Amis, jamais ils ne parviendront à pervertir l'ordre établi ; tant que le feu sacré d'un pur républicanisme animera nos âmes, tant que la reconnaissance que nous devons à la France les échauffera, nous aurons vengé ses droits, et faire repentir ses Ennemis de leur audace criminelle.

Pour moi, tous moi moments, que depuis long-temps je consacre à l'affermissement de votre couleur, seront employés encore à vous délasser de vos nouveaux Ennemis, à maintenir l'Ordre constitutionnel dans toute l'étendue de cette Colonie, soumise à la France républicaine.

J'invite les Administrations municipales de chaque Commune à éclairer la Religion de leurs Concitoyens, qui seraient assez faibles pour se laisser gagner par ces Hommes imbus de principes destructeurs ; et ordonne à tous les Commandans desdites Communes de redoubler de surveillance pour arrêter leurs Emissaires et leurs Complices dans toute l'étendue de leur commandement.

Fait au Port-de-Paix, le 12 Thermidor, au sept de la République française, une et indivisible.

Le Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue ;

Signé TOUSSAINT LOUVERTURE.

Au Cap-Français, chez P. ROUX, imprimeur du Gouvernement, rues Nationale et du Panthéon.

Publiée à la fin de juillet 1799, cette proclamation dénonce « la coalition impie » menée par le général de couleur André Rigaud, qui s'est rebellé contre l'autorité de Toussaint. Le but des rebelles est de détruire la population blanche, de rompre avec la France et de remettre les Noirs en esclavage.

L'intensité de cette guerre est exacerbée par ses fortes connotations fratricides. Dans une lettre privée à Vincent, écrite au début du conflit, Toussaint affirme : « De tous les hommes qui habitent en ce moment cette infortunée colonie, je ne puis avoir entière confiance que dans les Noirs et les Blancs. » Il ajoute que la conspiration contre lui est

l'œuvre de partisans de couleur « ingrats et dénaturés » de Rigaud. « Tant que Toussaint Louverture existera, promet-il, la colonie de Saint-Domingue ne deviendra pas la propriété des mulâtres¹⁰¹. » Peu après, après avoir appris que les rebelles ont mené des attaques meurtrières sur des civils innocents, Toussaint écrit de nouveau à Vincent, notant que « sur quatre personnes de couleur, il y en a trois de criminelles¹⁰² ». Dans une proclamation publique, il déclare que « la majeure partie des hommes de couleur [...] ont été assez aveuglés pour se laisser séduire par les mensonges d'un seul Homme¹⁰³ ».

De son côté, Rigaud se présente comme le chef d'une population de couleur assiégée et persécutée dans toute la colonie, et il pousse ses compatriotes métis à se rallier à lui contre Toussaint. Il accuse ce dernier d'avoir menacé d'éliminer toute la communauté métisse, notamment dans un discours largement reporté, prononcé en février 1799 dans la principale église de Port-Républicain, où il aurait déclaré qu'il n'hésiterait pas à « exterminer » les gens de couleur s'ils se rebellaient. Ils étaient, aurait-il déclaré, comme des convives avides autour d'une table qui essaient de se servir dans tous les plats. Mais ils ne devaient pas toucher à celui de Toussaint Louverture, sinon ils allaient « brûler¹⁰⁴ ».

Critiqué par Roume, Toussaint affirme qu'il faisait uniquement référence à ceux qui se livreraient à des actes séditieux au profit du « roi Rigaud ». Il ajoute qu'il est indubitable que certains hommes de couleur ne peuvent se résoudre à obéir aux ordres de « Toussaint Louverture, un Noir et ancien esclave ». Cependant, il rejette l'idée de voir le conflit avec Rigaud comme une guerre raciale, affirmant qu'il garde une foi absolue dans « les hommes de couleur vertueux qui [sont] attachés à leur devoir¹⁰⁵ ». Comme exemple, il fait remarquer, à juste titre, qu'il remet chaque jour sa vie entre les mains d'officiers de couleur qui sont restés membres de son entourage proche, qu'ils soient aides de camp ou qu'ils appartiennent à son régiment d'élite de guides. Il y avait aussi des dizaines d'officiers métis à des postes de haut commandement dans son armée : « Cette confiance que je conserve à mes officiers [démontre que] je n'ai pas juré une haine éternelle aux hommes de couleur¹⁰⁶. »

L'ampleur même de l'insurrection de Rigaud, qui ne se cantonne pas au département du Sud, prouvait qu'il ne s'agissait pas principalement d'un conflit racial. Par une série d'actions soigneusement coordonnées (ce qui confirmait, comme l'avait dit Toussaint, que la sédition se préparait depuis au moins six mois¹⁰⁷), des insurrections se déclenchent dans l'ensemble des départements du Nord et de l'Ouest, notamment à Arcahaie, à Jean-Rabel, aux Gonaïves, à Saint-Marc et à Môle-Saint-Nicolas. Toussaint est même momentanément menacé de perdre le contrôle du Cap. Si presque tous les officiers municipaux et

les membres de l'administration qui le trahissent dans ces localités sont des métis¹⁰⁸, le commandant en chef constate, à sa grande tristesse, qu'un certain nombre d'anciens libres se joignent aussi à la rébellion, ainsi que certains de ses officiers supérieurs noirs, dont le colonel Christophe Mornet, un des héros de la guerre contre les Britanniques, un officier que Toussaint venait de proposer pour une promotion, en raison de « sa constance et son courage¹⁰⁹ ». Ce dernier trempe dans une conspiration pour ouvrir les portes de Port-Républicain et livrer Toussaint aux insurgés. Les rebelles de Rigaud mènent plusieurs tentatives d'assassinat contre Toussaint, dont l'une échoue aux portes de Saint-Marc (son carrosse est criblé de balles mais il en réchappe parce qu'il chevauchait en réalité derrière), et une autre, près des Gonaïves (son chapeau est traversé par plusieurs balles et deux officiers qui voyageaient avec lui sont tués). Toussaint attribue son salut à la petite plume que Laveaux lui avait donnée en 1796 et qu'il porte depuis à son chapeau comme un porte-bonheur¹¹⁰.

Plus déconcertant pour lui, le fait que certains hauts gradés noirs, tel Pierre Michel et des citoyens noirs dans de nombreuses localités rejoignent les rangs de l'insurrection. La « masse entière des cultivateurs de Port-de-Paix », par exemple, se rallie aux rebelles. Toussaint accuse un groupe d'hommes de couleur originaires de Jean-Rabel et de Moustique d'avoir induit ces paysans en erreur, et d'avoir toujours été des « provocateurs du désordre, de la rébellion et de la destruction » dans ces localités¹¹¹. Même s'il est vrai que beaucoup rejoignent la rébellion pour des raisons matérielles (avancement personnel, récompense financière ou promesse de pillage), une raison plus importante explique pourquoi dans l'ensemble de la colonie, des communautés noires se méfient de plus en plus de Toussaint : les propagandistes de Rigaud exploitent avec efficacité le fait que Toussaint ait renoué des liens diplomatiques avec la Grande-Bretagne. Ils prétendent notamment que l'accord avec Maitland contiendrait un article secret pour restaurer la monarchie et l'esclavage à Saint-Domingue¹¹². Le bruit court que le prix des esclaves aurait même été fixé à trois gourdis pour un homme et deux pour une femme. Une autre rumeur, qui circulait largement en 1799 parmi les paysans noirs du Sud, disait qu'à la suite de son alliance avec les Britanniques, Toussaint avait déjà enlevé le drapeau tricolore de Port-Républicain. Diverses histoires racontaient aussi que Roume avait été arrêté par le commandant en chef¹¹³. La capitale administrative de l'île faisait l'objet des fantasmes les plus fous : un officier européen rallié à Rigaud affirmait avoir vu Toussaint fraterniser avec des officiers britanniques lors d'un somptueux banquet, frapper des officiers noirs et de couleur, et leur avoir arraché leurs épaulettes¹¹⁴.

L'ironie de la situation était que, loin d'apporter à Toussaint la

moindre assistance pour combattre l'insurrection, les Britanniques n'étaient que trop contents de saper son pouvoir en renforçant celui de Rigaud, selon le principe impérial classique que leurs intérêts seraient mieux servis si Saint-Domingue était déchirée par une guerre civile. Comme le dit l'amiral Parker : « Tant que Toussaint et Rigaud poursuivent leur conflit, aucun grand danger n'est à craindre ni de l'un ni de l'autre¹¹⁵. » Au moment de quitter Saint-Domingue après ses négociations avec Toussaint, Maitland écrit que « Rigaud reçoit des fournitures d'armes et de munition en provenance de la Jamaïque¹¹⁶ ». Par conséquent, alors même que Rigaud dénonçait le commandant en chef comme étant vendu à la perfide Albion, il recevait des armes, de l'argent et du ravitaillement fourni par les Britanniques : ses soldats, bien qu'inférieurs en nombre, étaient mieux équipés (et mieux payés) que ceux de l'armée républicaine régulière¹¹⁷. Les Britanniques fournirent aussi à Rigaud des navires qui interceptèrent les communications de Toussaint et se livrèrent à des actes de piraterie contre des bateaux américains et français, massacrant les équipages, jetant les passagers par-dessus bord¹¹⁸. Toussaint dénonça à Roume cette connivence entre les Britanniques et Rigaud, ajoutant que les autorités espagnoles de Cuba (dont l'ingrat gouverneur de Santiago) envoyaient aussi de l'aide aux rebelles¹¹⁹.

La guerre des couteaux représente donc un défi tous azimuts contre le pouvoir social, politique et militaire de Toussaint et sa réaction n'est pas moins impérieuse. Conscient que les accusations de collusion avec les Britanniques lancées par les rebelles prennent de l'ampleur, Toussaint, dans une série de proclamations, nie catégoriquement avoir conclu le moindre accord qui puisse empiéter sur les libertés des Dominguois : « J'ai pris les armes pour vous rendre libres, déclare-t-il aux insurgés de la garnison de Môle-Saint-Nicolas. Moi seul ai chassé les Anglais de Saint-Domingue ; comme vous tous j'ai été esclave¹²⁰. » Il mobilise ses partisans en promettant un jour de repos supplémentaire aux cultivateurs des plantations. Il organise des *calendas* et des processions catholiques. Il cherche aussi à contrer la propagande de Rigaud en envoyant des émissaires dans toute la colonie pour rassurer les citoyens inquiets. Ainsi le général Laplume, très admiré des bossales, est envoyé mettre fin à la rumeur persistante que la ville de Léogane aurait été livrée aux forces britanniques¹²¹. Toussaint mobilise aussi son réseau d'officiels municipaux pour marteler son principal argument : c'est lui qui incarne l'autorité légitime, et c'est Rigaud et ses partisans qui, en se rebellant contre la République, se sont placés, comme l'exprime avec simplicité mais force le maire de Saint-Louis-du-Nord, dans des « mains usurpatrices¹²² ».

Toussaint prend immédiatement la tête de la réaction militaire contre l'insurrection dans ses propres bastions. Se déplaçant rapidement d'un foyer d'agitation à un autre, il repousse ici les rebelles qui ont pris les armes, il surprend là ceux qui n'ont pas eu le temps de s'organiser. Il arrive à plusieurs reprises *in extremis* pour sauver ses officiers et ses soldats d'une mort certaine : à Port-de-Paix, par exemple, le commandant Jacques Maurepas, retranché dans le fort principal, est presque à court de munitions lorsque Toussaint arrive et, d'une charge de cavalerie décisive, met en déroute les insurgés¹²³. Bien qu'il se plaigne d'être « harassé de fatigue¹²⁴ » par ces multiples opérations, Toussaint reprend rapidement le dessus et dès la fin août 1799, toute la région du Nord et du Nord-Ouest est repassée sous son contrôle. À Môle-Saint-Nicolas, les habitants, qui avaient en fait été pris en otages par les insurgés, l'accueillent en illuminant la ville¹²⁵. Toussaint se concentre alors sur le Sud et confie la mission de le reconquérir à son fidèle lieutenant Dessalines, qu'il choisit pour son « exactitude, bravoure, prudence, et principes républicains¹²⁶ ». Il faut une année entière aux troupes de Dessalines pour venir à bout de Rigaud. La première percée majeure a lieu au port de Jacmel, qui tombe en mars 1800, suivi de Grand-Goâve en avril, avant l'entrée de Toussaint dans la capitale sudiste des Cayes, début août. Rigaud, quant à lui, s'est enfui de la colonie quelques jours auparavant. Il ne revient à Saint-Domingue qu'en 1802, comme membre de l'expédition française envoyée par Bonaparte pour renverser le régime de Toussaint.

Cette victoire militaire résulte logiquement de la supériorité numérique de Toussaint, mais elle témoigne aussi de l'esprit de résilience de son armée républicaine. Les rapports de Dessalines contiennent des exemples de bravoure extraordinaire, tel cet épisode où le troisième bataillon de sans-culottes, avec le soutien de Laplume, est envoyé nettoyer une fortification construite au sommet d'une pente abrupte dans la région d'Acul. Malgré le feu intense, les soldats avancent vers la crête et chargent pour franchir le rempart, « la baïonnette en avant ». Ils s'emparent de la position ainsi que d'un important stock d'armes et de munitions. Dessalines note que les officiers ont arraché aux soldats quatre combattants ennemis et les ont faits prisonniers, mais que les autres ont été « passés au fil de l'épée¹²⁷ ». La fureur des soldats en cette occasion avait été causée par le désir de venger la perte récente de plus d'une centaine de leurs camarades de la 7^e demi-brigade, tués lors d'une embuscade par les hommes de Rigaud. Les rebelles avaient prétendu être des cultivateurs enrôlés de force dans l'armée de Rigaud et qui avaient déserté pour rejoindre leurs plantations. Quand la 7^e demi-brigade était arrivée à la rescousse, elle avait été massacrée. Dans son rapport à Roume,

Toussaint nota que les instigateurs étaient tous des gens de couleur¹²⁸.

C'est cette combinaison explosive d'antagonismes raciaux, de conflits fratricides et de sentiment viscéral de trahison qui explique l'effroyable violence de la guerre des couteaux. Les atrocités de Rigaud, dont les officiers de Toussaint dressent méthodiquement de longues listes dans leurs rapports, visent tout particulièrement la population blanche du Sud : des massacres de masse se déroulent aux Cayes et à Jérémie. Les planteurs sont systématiquement pourchassés et tués, sans aucune pitié envers les femmes et des enfants¹²⁹. Même si Toussaint n'adopte jamais ce nettoyage ethnique impitoyable, il est lui aussi aspiré dans la spirale de la violence – d'autant plus que les rebelles ont tenté de l'assassiner. Même Roume, homme modéré, lui avait demandé d'« anéantir » les insurgés¹³⁰. Envers les officiers qui ont trahi, il n'y a pas de clémence. Christophe Mornet et Pierre Michel sont tous deux exécutés, comme beaucoup de leurs subordonnés accusés d'avoir fomenté « la guerre civile¹³¹ ». Michel eut au moins le privilège d'être fusillé, mais Mornet fut tué à coups de baïonnette, et les hommes qui avaient comploté contre Toussaint, déchiquetés par des canons. L'un d'eux ayant survécu à la première charge, il fallut qu'il soit achevé par un peloton d'exécution¹³². La rumeur rapporte des exécutions de masse à la fois dans les territoires contrôlés par Toussaint et dans le Sud, contrôlé par ses officiers trop zélés. D'après des expatriés français, il y eut des repréailles contre les soldats et les civils de couleur à Port-Républicain, Arcahaie, Saint-Marc et aux Gonaïves. Beaucoup furent traînés devant des pelotons d'exécution, certains furent enchaînés les uns aux autres et jetés à la mer¹³³. Une lettre adressée au ministère français de la Marine estime le nombre d'exécutions à six mille et compare les atrocités au massacre de la Saint-Barthélemy¹³⁴. Toussaint lui-même reconnaît que « des malheureux innocents » ont péri pendant les combats, mais il en fait porter la responsabilité à Rigaud¹³⁵.

Même des proches de Toussaint comme Vincent, son émissaire, note qu'« il sacrifie tout au besoin d'épouvanter les premiers coupables par des exemples terribles et imposants¹³⁶ », ce qui explique pourquoi, lorsque Toussaint réprimande un de ses officiers pour avoir répandu le sang inutilement, lui-même n'a pas l'air convaincu par ce qu'il dit : « Moué dit baliser, yo dessoucher même. » (Je t'ai dit de tailler [l'arbre], pas de le dessoucher.) Comme on pouvait sans doute s'y attendre, l'officier répondit laconiquement à son chef en lui citant l'un de ses proverbes favoris : « Quand la pluie tombé, tout ça qui dehors mouillé. » Mais tous ne furent pas aussi sanguinaires : malgré sa réputation de férocité, Dessalines notamment fit de son mieux pour protéger les civils de couleur. Toussaint tenta après coup de contenir la violence de ses troupes, et ses proclamations vers la fin du conflit

offrent l'amnistie à tous ceux qui dans le Sud étaient prêts à déposer les armes et à reprendre leur travail : « Je vous proteste que j'ai tout oublié et que je pardonne, et je vous tends le bras¹³⁷. » Il envoie Vincent aux Cayes pour négocier la fin du conflit avec Rigaud¹³⁸. Il insiste aussi sur les vertus d'humanité : une harangue lue aux soldats avant un de leurs assauts sur Jacmel leur rappelle que les ennemis qu'ils vont combattre sont leurs frères et que beaucoup ont pris les armes parce qu'ils ont été induits en erreur par Rigaud. Il leur demande instamment de « respecte[r] l'homme vaincu » et de ne pas ternir leur gloire « en souillant [leurs] mains dans le sang d'un homme désarmé¹³⁹ ».

Cet assaut particulier mené par les forces de Dessalines est repoussé par les insurgés, qui ont érigé sept forts, chacun entouré de profonds fossés, pour empêcher l'armée républicaine de s'approcher de la ville. Comme Toussaint l'admet après avoir lui-même mené une reconnaissance, vaincre ces défenses nécessitera « des mesures fortes¹⁴⁰ ». La contribution décisive arrive finalement sous la forme d'un soutien naval américain : après avoir tenu encore six mois, les hommes de Rigaud se rendent lorsque l'*USS General Greene* bombarde les fortifications de Jacmel. Deux autres navires, l'*Experiment* et l'*Augusta*, participent aussi au blocus de Jacmel¹⁴¹. En réalité, dès que la guerre avait été déclarée dans le Sud, le consul Stevens avait apporté un soutien total à Toussaint, lui promettant du ravitaillement, des armes et des munitions pour son armée sous-équipée¹⁴². Stevens dénonce aussi le « tempérament capricieux et tyrannique » de Rigaud aux autorités américaines et insiste sur « la nécessité absolue de soutenir Toussaint par tous les moyens légaux¹⁴³ ». Ses appels sont entendus : l'appui indéfectible des Américains ne permet pas seulement de remporter une victoire cruciale à Jacmel. Les navires américains (dont l'*USS Constitution*) transportent les soldats de Toussaint et la poudre sur le front sud ; ils bloquent les ports tenus par Rigaud, tandis que les forces de Dessalines attaquent depuis l'intérieur des terres ; ils patrouillent aussi au large et attaquent les barges des insurgés, leur infligeant de lourdes pertes¹⁴⁴. Toussaint fait part de sa satisfaction aux capitaines américains, et parle de l'immense dette de gratitude qu'il a contractée envers eux¹⁴⁵. L'opération est également extrêmement profitable aux marchands et aux officiers de marine américains. Charles Perry, capitaine du *General Greene*, reçoit ainsi dix mille livres de café de la part du commandant en chef, en récompense pour sa contribution à la libération de Jacmel¹⁴⁶.

Lorsqu'il entre aux Cayes, la capitale du Sud, l'humeur de Toussaint n'est pas au triomphalisme. Il demande à ses compatriotes dans tout Saint-Domingue de rester vigilants, déclarant que l'homme incline

plus « vers le mal que le bien¹⁴⁷ » – signe sans équivoque que la guerre des couteaux avait laissé des séquelles sur lui aussi. Il nomme Laplume commandant du département du Sud, un choix sensé qui reflète son désir d'un retour à la normale aussi rapide que possible¹⁴⁸. Il félicite ses soldats pour leur courage et leur discipline et leur ordonne de célébrer la victoire en allant assister à la messe du dimanche, peut-être pour expier l'extrême violence à laquelle ils ont eu recours¹⁴⁹. Il fait porter toute la responsabilité de la guerre sur l'attitude criminelle de Rigaud, qui a déclaré la guerre à la République, alors que, pour sa part, il est animé par les principes d'humanité, de religion et d'amour envers ses compatriotes. Dans cet esprit, il tend un rameau d'olivier aux habitants du Sud qu'il promet de considérer comme « un peuple de frères et d'amis¹⁵⁰ ». Cette rhétorique était impeccablement républicaine, jusqu'à l'appel à l'idéal de fraternité couché en termes exclusivement civiques : il n'était plus question de Blancs, de Noirs ou de gens de couleur. Alors que Saint-Domingue peut désormais envisager un avenir de paix et de prospérité, Toussaint exprime sa gratitude à « l'Être suprême » avant de conclure sur un ton mystique : « Sans son appui, l'ouvrage des hommes est périssable, et ses desseins sont plus mobiles que les flots agités de la mer¹⁵¹. »

Toussaint avait de bonnes raisons d'être reconnaissant au Tout-Puissant à la fin de cette séquence de vingt-deux mois qui avait commencé par l'expulsion d'Hédouville et se terminait par sa victoire sur Rigaud. Il avait brisé l'isolement politique et économique de Saint-Domingue. Il avait survécu à une attaque majeure contre son autorité et consolidé l'autonomie diplomatique de la colonie dans la région. Au passage, et bien qu'officiellement le subordonné de Roume, il avait renforcé son emprise sur la bureaucratie coloniale, à tel point que toutes les demandes de passeport, par exemple, devaient désormais être approuvées par lui¹⁵². Il gère désormais totalement les finances de la colonie, ce que démontre son contrôle de tous les baux des plantations affermées¹⁵³, et cette brusque instruction à un haut fonctionnaire du Trésor : « Pas un sou » ne doit sortir des coffres sans sa permission¹⁵⁴. Dans son esprit, comme par ses actions, il s'était éloigné encore plus de la France. Début 1800, il déclare aux représentants britanniques à Saint-Domingue que « le pouvoir qu'il possède, il ne le tient pas de la France¹⁵⁵ ».

Cependant, ces résultats ont eu un coût humain et politique considérable. Toussaint est devenu encore plus secret dans sa manière d'agir, il se repose encore davantage sur ses intuitions profondes et fait moins confiance à ses camarades. Ses vaillants soldats républicains sont morts par centaines pendant la guerre des couteaux. Aux yeux de beaucoup de ses admirateurs, les négociations avec les Britanniques, la divulgation des plans d'invasion de la Jamaïque et les conspirations

systématiques qu'il mène dans le dos des agents français successifs paraissent davantage inspirées par une politique du rapport de force (*power politics*) que par des préceptes moraux, républicains ou chrétiens. Pourtant l'action de Toussaint était fondée sur des principes forts, dont la cohérence sous-jacente lui paraissait évidente. Comme il l'explique à Roume, il poursuivrait implacablement l'idéal d'une Saint-Domingue qui resterait partie intégrante de la République française, tout en étant suffisamment libre pour défendre ses intérêts spécifiques – même si ces intérêts allaient à l'encontre des objectifs politiques et des alliances diplomatiques de la France.

Ce n'est pas seulement auprès de l'agent français que Toussaint exprime la différence qu'il fait entre Saint-Domingue et la France. Lorsque Vincent sollicite l'autorisation de quitter la colonie pour retourner en métropole, il refuse car, lui dit-il, « [il] aime trop [s]on pays » pour le laisser partir – une distinction significative¹⁵⁶. Ces tensions atteignent leur paroxysme quand il s'oppose à l'expédition jamaïcaine. Rejeter cette forme d'interventionnisme messianique était parfaitement justifié, selon lui, par ses propres équations révolutionnaires, qu'il s'agisse de sacrifier la vie de Sasportas pour sauver des centaines de ses propres soldats républicains, de préserver ses forces militaires afin de lutter contre l'insurrection de Rigaud, ou de saboter un plan français bancal afin de sauvegarder des années de patiente consolidation républicaine à Saint-Domingue. Ceci ne signifiait pas que Toussaint abandonnait définitivement son rêve de libérer ses frères esclaves : d'après les mémoires de son fils, lors de ses dernières années, il parle souvent d'envoyer une force expéditionnaire en Afrique pour mettre fin à la traite¹⁵⁷.

Toussaint ressent sûrement parfois du découragement dans ses relations avec les Britanniques. Ses quatre navires arraisonnés ne lui ont jamais été rendus, et il ne réussit même pas à faire libérer leurs équipages, même si Balcarres tente d'intercéder en sa faveur auprès de Hyde Parker. Les autorités civiles et militaires en Jamaïque continuent à se méfier de la Saint-Domingue révolutionnaire, surtout après la victoire de Toussaint sur Rigaud¹⁵⁸. Frustré de ne pouvoir avancer avec les représentants britanniques, notamment avec Parker qui le considère comme « un ennemi¹⁵⁹ », Toussaint décide de s'adresser directement au gouvernement britannique. Il envoie à Londres un émissaire, un colon blanc nommé Pennetier, pour redire aux Britanniques qu'il veut être une force de stabilité dans la région¹⁶⁰. Pennetier, soutenu par Maitland¹⁶¹, répète que le commandant en chef ne recherche que « le bonheur de son peuple¹⁶² » et il fait si bonne impression que le duc de Portland, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, se convainc qu'il serait dans les intérêts de la Grande-Bretagne de « cultiver de bonnes relations¹⁶³ » avec le dirigeant de

Saint-Domingue.

Ce message se diffuse rapidement auprès des négociants britanniques, dont un certain nombre s'est établi et prospère à Port-Républicain et aux Gonaïves après 1799. Autre mesure de l'habileté diplomatique de Toussaint : sa capacité à séduire les envoyés britanniques à Saint-Domingue et à les persuader de rédiger des rapports favorables pour leurs supérieurs. L'un des premiers émissaires britanniques, par exemple, loue « l'exactitude et la bonne foi » avec lesquelles Toussaint a honoré ses engagements jusque-là. Il relève aussi « sa bonté et son humanité », notant qu'il est « très aimé de son peuple¹⁶⁴ ». Toussaint ne se laisse cependant pas marcher sur les pieds : après la capture de ses navires fin 1799, il remet les Britanniques à leur place. Non seulement leur agent à Port-Républicain se voit dénier le titre de consul, mais on lui demande de se présenter comme étant américain, et il en retire l'impression qu'il est « tout juste toléré¹⁶⁵ ». La détente avec les Britanniques n'entame pas non plus l'impertinence de Toussaint : lorsqu'un autre représentant britannique lui demande pourquoi une cargaison arrivée de Jamaïque n'a pas encore été payée, Toussaint réplique « froidement » qu'il n'est pas l'administration et « qu'en tant que soldat », il ne s'occupe pas de questions aussi insignifiantes¹⁶⁶.

Toussaint se félicite que sa stratégie de construction des liens diplomatiques avec les États-Unis devienne payante sous la présidence Adams. Grâce aux relations étroites établies avec le consul Stevens, il peut contourner les limites strictes imposées aux activités navales de Saint-Domingue par la convention Maitland, et s'appuyer sur les États-Unis pour écraser la rébellion de Rigaud. En septembre 1800, le commandant en chef reçoit une livraison de vingt mille fusils, dix mille paires de pistolets et soixante mille livres de poudre à canon, achetés aux États-Unis¹⁶⁷. Les Américains deviennent si populaires à Saint-Domingue qu'on les désigne comme « les bons Blancs¹⁶⁸ ». Les navires marchands américains emploient des centaines de matelots afro-américains qui viennent à Saint-Domingue, puis retournent aux États-Unis où ils disséminent l'histoire de la révolution et de ses chefs courageux¹⁶⁹. La presse américaine publie des articles enthousiastes : le *National Intelligencer and Washington Advertiser* salue Toussaint comme « un homme extraordinaire¹⁷⁰ ».

Pour Toussaint, la preuve concluante que la Providence était à ses côtés au moment où il mit un terme à la guerre des couteaux aux Cayes provient d'une autre source, plus personnelle. Cela faisait plusieurs décennies qu'il n'avait pas revu sa demi-sœur Geneviève (la fille de son père Hippolyte et de sa première épouse, Affiba) ni n'en avait eu la moindre nouvelle. Geneviève avait été séparée de sa famille quand il était jeune et elle avait été vendue à un propriétaire

du Sud. Apprenant qu'elle vivait peut-être aux Cayes, Toussaint la recherche et la retrouve, heureuse épouse d'un riche planteur blanc, Bernard Chancy, qui l'a affranchie et avec qui elle a eu neuf enfants. Toussaint passe des moments de bonheur avec elle, à se remémorer leur père et les jours où ils jouaient ensemble à la plantation Bréda. Il recrute un de ses fils comme aide de camp et invite deux de ses filles à venir vivre chez lui. L'une d'elles, la gracieuse Louise Chancy, épousera son fils Isaac¹⁷¹. Toussaint avait donc réussi à contredire l'un de ses aphorismes : quelque chose de doux pouvait quand même tout naître de quelque chose d'amer.

Chapitre VIII

Pas de temps à perdre

En juin 1800, une délégation de trois hommes arrive de France à Saint-Domingue avec pour mission de transmettre aux autorités locales les intentions du régime consulaire qui a remplacé le Directoire après le coup d'État du 18 brumaire. Dans l'article 91 de la Constitution du 22 frimaire an VIII, les nouveaux dirigeants français ont décrété que les colonies doivent être gouvernées par des « lois spéciales » adaptées à leurs coutumes et à leurs intérêts¹. Derrière cet hommage à l'idéal de protection des coutumes locales se cache une tentative réelle, menée par le premier consul Bonaparte, de restaurer un contrôle central sur les affaires de Saint-Domingue. Selon la nouvelle Constitution, les colonies n'auront plus le droit d'avoir leurs propres représentants dans les assemblées législatives. Conscients que leurs propositions risquent de provoquer des réactions négatives parmi les nouveaux libres de Saint-Domingue, les consuls promettent publiquement que « les principes de la liberté et de l'égalité des Noirs n'éprouveront jamais parmi vous d'atteinte ni de modification[...] Braves Noirs, souvenez-vous que le peuple français seul reconnaît votre liberté et l'égalité de vos droits². »

Effort supplémentaire pour amadouer Toussaint, l'un des membres de la délégation n'est autre que Charles Vincent, son propre émissaire. Même si le jeune ingénieur n'a pas approuvé l'expulsion d'Hédouville, Toussaint lui conserve son estime. Sachant cela, Bonaparte se fait exposer la situation de la colonie par Vincent fin 1799, et le renvoie à Saint-Domingue. Après une arrivée mouvementée – Vincent, arrêté par une patrouille militaire trop zélé sur la route du Cap, est roué de coups et croupit trois jours en prison, à peine nourri de quelques bananes et d'un peu d'eau –, il finit par atteindre Port-Républicain où il est reçu par Toussaint, fin juin 1800. Retranscrites en détail, ses conversations avec le commandant en chef brossent un portrait

fascinant du leader révolutionnaire à un tournant crucial de l'histoire de la colonie³.

Ce qui frappe le plus Vincent, c'est l'honnêteté intellectuelle de Toussaint : « Il n'existe pas d'homme plus attaché à la qualité de républicain français. » Tout aussi frappante est « l'activité prodigieuse de cet homme extraordinaire ». Il travaille d'ordinaire seize heures par jour et son « zèle infatigable » est tel que son chef d'état-major, le général Agé, ses aides de camp et ses secrétaires sont « exténués de fatigue et de travail ». Il envoie en moyenne deux cents lettres par jour, et il est capable de parcourir à cheval (et au galop) jusqu'à quarante lieues par jour⁴ et personne ne peut rivaliser avec son endurance. Lors d'une scène dont l'envoyé français fut témoin, Toussaint quitta un jour Port-Républicain à l'improviste à deux heures du matin en donnant l'ordre à quatre secrétaires de le suivre à cheval. Un seul fut cependant capable de tenir ce rythme infernal. Ayant émasculé l'autorité de Roume, Toussaint est maintenant responsable de toutes les affaires civiles et militaires. Pour gérer cette concentration des pouvoirs, il transforme son carrosse en un petit bureau⁵ et s'appuie sur un système de communications rapides. Dès qu'il arrive quelque part, il ordonne au commandant militaire de la région de lui transmettre sur-le-champ tout nouveau message ou lettre – qu'il provienne de ses officiers, d'administrateurs ou de simples citoyens ordinaires. Il reste toujours debout lorsqu'il lit ces missives, et répond à certaines immédiatement. Des équipes de courriers l'ouverturiens ne cessent de parcourir la colonie pour transmettre des messages à destination ou en provenance du commandant en chef. « Nulle part autant qu'à Saint-Domingue, s'émerveille Vincent, la correspondance est aussi prompte. »

Les émissaires du Directoire arrivent juste avant la fin de la guerre dans le Sud. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, Toussaint profite d'avoir Vincent sous la main pour l'envoyer auprès de Rigaud avec une offre de paix. La mission est un échec, mais elle permet à Vincent d'observer de près les officiers et les soldats de Toussaint en pleine action. Il est frappé par l'excellent moral des troupes et leur loyauté farouche à l'égard de leur commandant en chef considéré comme « un modèle des vertus les plus essentielles ». Leur discipline et leur courage sont tout aussi impressionnants : Vincent raconte que lors des derniers mois du conflit, toutes les positions ennemies ont été « enlevées à l'arme blanche ». Il est frappé aussi par la relation entre Toussaint et les citoyens ordinaires. Non content de répondre à leurs lettres, il reçoit tous les jours à sept heures du soir trente hommes et trente femmes lors de ses « petits cercles ». Il écoute patiemment leurs doléances et donne des instructions pour que leurs plaintes, quand elles sont justifiées, soient rapidement traitées. L'accompagnant dans

ses déplacements dans un certain nombre de villes, Vincent note que si les citoyens sans distinction de couleur ou de milieu, de l'humble cultivateur au riche négociant, sont toujours présents, une proportion significative de ses visiteurs sont des Européens qui le respectent, voire l'aiment. Hommes et femmes, ils idolâtrèrent « leur protecteur » et le décrivent comme « le père des colons ».

À observer Toussaint au travail, Vincent est témoin d'une autre facette de son efficacité : dans son bureau où les papiers sont soigneusement classés, il voit un jour Toussaint retrouver instantanément dans une masse de documents une lettre du ministre de la Marine qu'il était venu chercher. Comme tous ceux qui côtoient le commandant en chef, il est fasciné par ses qualités intellectuelles : sa mémoire et sa concentration, sa capacité à prendre des décisions rapides. La seule réserve de Vincent tient à « ce caractère ferme et absolu » qui découle d'une confiance illimitée en son propre jugement, « qui l'a rarement trompé ». Cependant cette assurance pouvait être problématique : « Quand il a un projet arrêté, il le suit, sans s'effrayer des obstacles et des pertes que son exécution nécessite. » Vincent ne pouvait effectivement pas s'empêcher de remarquer que les récents événements – la rébellion contre l'autorité de Toussaint au cœur même de ses territoires, et la relation de plus en plus tendue entre les autorités françaises nationales et leurs homologues locales – avaient affecté Toussaint. Ce dernier récrimine contre les cultivateurs qui ne travaillent pas assez dur et affirme qu'une fois la guerre terminée, il prendra « des mesures » à leur sujet. Bien qu'il n'ait jamais douté de sa victoire contre Rigaud, il règne autour de lui une atmosphère d'anxiété.

En particulier, il semble beaucoup moins optimiste au sujet de ses futures relations avec la France, qu'il qualifie de « cruel pays pour l'intrigue », en ajoutant sur un ton qui ne présage rien de bon : « Je ne connais pas [la France] et ne la connaîtrai jamais. » Lui qui a toujours été frugal s'alimente de moins en moins : son repas principal consiste souvent en un seul morceau de viande salée et il est désormais extrêmement maigre. Les nombreuses tentatives d'assassinat, tout dernièrement pendant la guerre des couteaux, l'ont rendu de plus en plus secret et soupçonneux, y compris vis-à-vis de sa garde rapprochée. Vincent remarque que ses guides et ses chevaux sont toujours prêts à partir, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, mais que la destination exacte du commandant en chef n'est communiquée que dix minutes avant le départ. Toussaint respire toujours un sentiment de détermination révolutionnaire, mais Vincent détecte aussi un sombre pressentiment, résumé par une expression que le commandant en chef emploie souvent : « Vingt fois, cent fois par jour il répète : ne perdons pas notre temps. »

Perspicace, Vincent avait bien détecté un sentiment d'urgence. Au moment de ses rencontres avec l'envoyé français, Toussaint a déjà mis en branle une nouvelle opération militaire et diplomatique : la prise de possession par ses forces républicaines du territoire de Santo Domingo, la partie de l'île sous autorité espagnole.

Par le traité de Bâle signé en 1795, l'Espagne avait accepté de céder à la France cette province couvrant la partie orientale de l'île d'Hispaniola, deux fois plus étendue que Saint-Domingue. Cependant, les autorités françaises de l'époque avaient décidé de retarder cette prise de possession pour éviter d'ajouter à l'instabilité qui ravageait alors Saint-Domingue. De fait, pendant la majeure partie des années 1790, Santo Domingo reste à l'écart des conflits qui secouent la colonie française. Cependant, il était entendu par toutes les parties que les Français prendraient possession de Santo Domingo une fois l'ordre rétabli à Saint-Domingue. Ayant éliminé Rigaud, Toussaint juge clairement que le moment est venu de mettre en œuvre les termes du traité de 1795 – d'autant plus qu'il pense que la défaite des Espagnols à Saint-Domingue, et l'accord sur leur retrait, n'ont été rendus possibles que grâce à l'action de ses courageux sans-culottes républicains. Plus fondamentalement – et c'est l'instinct du Toussaint créole et caribéen qui joue ici –, il a le sentiment que l'île d'Hispaniola forme un tout et que son unification politique et administrative est cohérente avec « les lois de la nature ». C'est sur ces bases qu'en mai 1799, il déclare aux représentants américains et britanniques que son ambition est « d'obtenir l'autorité suprême sur l'ensemble de l'île⁶ ».

Mais entre 1795 et 1800, la situation s'est complexifiée tant sur le plan local et national que sur le front diplomatique européen. Les Britanniques se sont certes résignés à la prise de possession de Santo Domingo par Toussaint, même si le gouverneur Balcarres, toujours inquiet, craint que cela ne soit le prélude à une attaque concertée de la France et de Saint-Domingue contre la Jamaïque⁷. Cependant, le Directoire, de plus en plus méfiant à l'égard de Toussaint, a ouvertement encouragé le sécessionnisme de Rigaud pour affaiblir son pouvoir. Dans le même temps, Antoine Chanlatte, l'agent français de couleur à Santo Domingo, a activement aidé « son ami » Rigaud⁸. Après le 18 brumaire, le nouveau régime consulaire, qui ne voit pas du tout d'un bon œil Toussaint étendre son influence sur un territoire contigu au sien, poursuit cette politique d'endiguement – surtout depuis que Bonaparte cherche, pour le moment du moins, à prendre ses distances avec l'expansionnisme révolutionnaire du Directoire et qu'il n'a donc pas envie de froisser les Espagnols.

Toussaint, de son côté, a d'impérieuses raisons de vouloir envoyer

ses forces à Santo Domingo, et rapidement. Premièrement, il sait que le nouveau gouvernement français est opposé à l'opération et il veut donc agir de manière préventive : Pierre-Alexandre-Laurent Forfait, ministre de la Marine du Consulat, lui a écrit pour lui demander de ne rien entreprendre « sur la partie ci-devant espagnole, des raisons de politique et de convenance le commandant⁹ ». De plus, il sait parfaitement que le port de Santo Domingo est régulièrement utilisé par les Français. C'est là qu'Hédouville avait débarqué, ainsi que la délégation de trois hommes envoyés par les consuls. Le territoire pouvait être utilisé comme base pour une expédition d'invasion.

Ce point n'était pas théorique : le changement de gouvernement et le retour au pouvoir des conservateurs à Paris, en modifiant l'équilibre des pouvoirs, favorisaient des forces opposées à l'ordre égalitaire de Saint-Domingue et l'on parlait désormais parmi ces cercles d'envoyer un contingent militaire pour renverser Toussaint. Mi-1799, par exemple, le rapport d'un haut fonctionnaire du ministère de la Marine, un dénommé Godard, avertit que les Noirs de Saint-Domingue sont hors de contrôle et qu'ils sont encouragés par leur commandant en chef à croire qu'ils sont « au-dessus de nous ». Il poursuit en décrivant Toussaint comme « un despote absolu » devant lequel les représentants du gouvernement français sont devenus complètement impotents. Il ajoute que les Européens de la colonie vivent « dans un état de terreur au moins égal à celui de l'esclavage ». Le temps de la persuasion selon lui était passé : pour que les choses reviennent à un ordre juste, « c'est une force coercitive qu'il faut déployer contre ces rebelles pour les forcer à apprendre à conserver leur liberté en reconnaissant les lois de la République¹⁰ ». Comme nous l'avons vu, Toussaint bénéficiait d'un fort soutien parmi les colons de Saint-Domingue mais il se trouvait quelques habitants maussades pour partager ces opinions, tel Paul Alliot, un propriétaire terrien qui, en 1800, écrit au ministre de la Marine que le seul moyen de ramener Toussaint à la raison est d'« envoyer à Saint-Domingue dix mille hommes de bonnes troupes¹¹ ».

Une raison plus profonde explique pourquoi Toussaint considère comme un impératif absolu d'étendre la loi républicaine à Santo Domingo : l'esclavage y existe toujours et des gangs originaires des régions contrôlées par des Espagnols mènent régulièrement des raids dans les villages français proches de la frontière pour capturer des jeunes hommes et des jeunes femmes noirs et les vendre en esclavage. Pendant la période où il est commissaire français à Santo Domingo, le général François-Marie de Kerverseau ne se contente pas de fermer les yeux sur ces pratiques, il autorise la vente d'esclaves capturés à Saint-Domingue dans d'autres colonies de la région, notamment à Cuba¹². Toussaint exige que les autorités cubaines relâchent toutes les victimes

de ce trafic¹³. Informé que « ce commerce infâme » se poursuit « chaque jour », Roume demande une enquête au commissaire Chanlatte¹⁴. Ce dernier finit par confirmer les accusations du commandant en chef, racontant qu'il a trouvé une jeune femme du nom de Flore qui avait été vendue à un Espagnol de Santo Domingo avant d'être rachetée par les Français pour la somme de deux cents gourdes¹⁵. Un mois plus tard, Chanlatte fait état de la découverte de plusieurs autres cas similaires et de l'existence de réseaux criminels. Il a porté plainte officiellement auprès des autorités espagnoles¹⁶. D'après les propres enquêtes de Toussaint qui comportent des témoignages directs de citoyens français et espagnols, ce trafic n'existait pas seulement dans les principales villes de Santo Domingo, mais aussi dans des endroits plus reculés tels que la ville d'Azua, au sud, où les autorités laissaient faire¹⁷. Les opposants de Toussaint ont suggéré qu'il avait monté ces accusations de toutes pièces pour justifier l'invasion du territoire espagnol, mais le problème était bien réel¹⁸.

Faire passer Santo Domingo sous contrôle républicain français était donc pour Toussaint une question de justice historique, une exigence stratégique et une nécessité morale. Déjà en 1795, peu après la conclusion du traité de Bâle, il avait mis en garde « papa » Laveaux : les colons espagnols n'étaient absolument pas fiables, et si farouchement opposés à l'abolition de l'esclavage, qu'ils préféreraient céder leur territoire aux Britanniques plutôt que tomber sous l'autorité des Français¹⁹. En 1796, un transfert progressif aux autorités françaises avait dû être suspendu quand on avait découvert que les Espagnols, agissant en toute mauvaise foi, poussaient les populations locales à se rebeller contre les Français quand ces derniers arrivaient²⁰. Quatre ans plus tard, Toussaint pense que le moment est venu de passer à l'action, mais il se heurte à un obstacle majeur : il ne peut avancer sans l'accord officiel de Roume. Or l'agent français est implacablement opposé à la prise de possession de Santo Domingo. Comme Vincent l'avait correctement deviné, rien ne pouvait arrêter le commandant en chef quand il avait pris une décision. Toussaint obtiendrait donc ce qu'il voulait, mais au prix d'une nouvelle et spectaculaire rupture avec le représentant du gouvernement français.

Toussaint fait tout pour convaincre Roume que l'heure républicaine de Santo Domingo a sonné. Il le bombarde de lettres lui rappelant les exemples de personnes vendues en esclavage qu'on lui a indiqués, et il aborde la question directement avec lui à de multiples reprises. Il pousse ses officiers supérieurs à faire pression sur lui. Face à ce tir de barrage, Roume ne bronche pas : en réponse à une supplique de Moïse, par exemple, il affirme que l'occupation de la région espagnole

ne pourra se faire « avant la pacification générale de l'ancienne partie française ou peut-être même après la pacification générale de l'Europe ». S'appuyant sur ses trois années d'expérience en tant que commissaire français à Santo Domingo, il ajoute qu'une invasion provoquerait certainement la résistance massive des habitants blancs, dont « dix mille » au moins pourraient être mobilisés et porter les armes contre l'armée républicaine de Toussaint²¹.

Toussaint essaie alors une autre approche, dans une lettre directement remise à Roume par son aide de camp d'Hébécourt : si l'occupation de tout Santo Domingo n'était pas envisageable, alors Roume devait autoriser les troupes françaises à prendre le contrôle de régions comme celle d'Azua, qui était clairement devenue le centre opérationnel des trafiquants d'esclaves. C'était le moins que l'on pouvait faire pour « préserver nos citoyens noirs de l'esclavage²² ». Conscient qu'il lui fallait traiter la question de manière constructive, l'agent français répondit quelques jours plus tard que Toussaint était libre d'arrêter toute personne de Santo Domingo impliquée dans le trafic d'esclaves et de ramener les suspects au Cap où ils seraient emprisonnés et jugés. Ces personnes devraient aussi libérer tous les esclaves en leur possession, ou être forcées de les racheter et de les remettre aux Français. Mais sur la question plus globale de la prise de possession du territoire, Roume demeure inflexible. Étant donné l'instabilité persistante dans la colonie française, l'occupation de quelque partie que ce soit de Santo Domingo serait « une trahison de la France, de Saint-Domingue, de vous-même et de l'armée sous votre commandement ». Il ajoute trois arguments supplémentaires : les populations de la région d'Azua ayant été « énergiquement travaillées » par les agents britanniques, elles seraient violemment hostiles à toute présence militaire française prolongée ; l'ancien commissaire français Kerverseau, devenu renégat, avait lancé des rumeurs d'invasion française avant son départ et attisé le sentiment antirépublicain à Santo Domingo ; et, pour finir, une occupation future devrait être menée uniquement par des forces européennes, qui étaient alors en nombre insuffisant à Saint-Domingue²³.

Toussaint fut certainement offensé que l'on prétende que ses soldats, si disciplinés et courageux, et qui avaient libéré la colonie de l'occupation espagnole et britannique, n'étaient pas à la hauteur pour mener cette opération. À partir de fin février 1800, il convoque à plusieurs reprises Roume à Port-Républicain : le salut public de la colonie était en jeu²⁴. L'agent français refusant, le commandant en chef décide de lui forcer la main. Reprenant le scénario qu'il avait joué avec succès contre Hédouville, il organise durant la première semaine d'avril une mobilisation populaire de ses partisans de Donjon, Petite Anse, Grande-Rivière, Gros-Morne, Sainte-Suzanne et

Limonade. Plusieurs milliers de membres de la Garde nationale venus de ces différentes communautés (dont beaucoup en armes) convergent rapidement vers Haut-du-Cap, où ils se rassemblent et exigent de voir Toussaint. Ils menacent de marcher sur Le Cap si leurs griefs contre Roume ne sont pas immédiatement entendus par des représentants du gouvernement français. Le 11 avril, escorté par Moyse, l'agent français, qui a tenu un journal des événements²⁵, va rencontrer les manifestants. Il est accompagné par la municipalité du Cap au grand complet. Il s'agit d'une journée révolutionnaire classique, au cours de laquelle des manifestations publiques sont utilisées pour forcer les autorités à faire des concessions spécifiques. Sauf que désormais, Toussaint introduit quelques variantes caribéennes : au lieu de durer un jour ou deux, comme dans le cas d'une *journée* parisienne typique, le mouvement ici continue pendant quatorze jours et quatorze nuits. Durant cette épreuve, Roume et ses acolytes sont retenus dans un poulailler d'à peine dix mètres carrés, où ils sont exposés aux éléments, le toit peu solide n'offrant guère de protection contre la pluie diluvienne qui tombe pendant quatre jours, comme le note Roume dans son journal, maussade.

Le moment venu, surgit toute une série de pétitions populaires rédigées dans une prose républicaine sophistiquée et signées par les représentants civils et militaires des différentes localités. Invoquant le principe de salut public, déjà utilisé par Toussaint dans sa propre lettre à l'agent français, elles constituent un vote de défiance à l'égard de Roume, accusé de crime odieux contre la République : il a soutenu Rigaud, conspiré avec des agents britanniques en Jamaïque (touche d'humour noir louverture), dilapidé l'argent public, comploté avec des *émigrés* et refusé de rencontrer le commandant en chef, malgré ses multiples demandes. Pour autant, les protestataires s'expriment avec optimisme. Ainsi la déclaration des citoyens de Gros-Morne exprime leur fierté d'appartenir à la République française, « qui fait la loi à toutes les puissances de l'Europe, d'un mot à tout l'univers²⁶ ».

Sur la scène de ce théâtre révolutionnaire, le héros lui-même, fidèle à son style de leadership, brille par son absence. Les pétitionnaires de Dondon notent avec anxiété qu'ils n'ont pas vu Toussaint depuis plusieurs années²⁷. Trois lettres successives lui sont envoyées pour le supplier de venir à Haut-du-Cap, mais il répond que des soucis militaires plus pressants le retiennent (il est exact que l'épisode coïncide avec la reprise de Jacmel dans le Sud). Estimant avoir suffisamment affaibli Roume, Toussaint annonce qu'il va arriver et invite même les citoyens mobilisés à retourner sur leurs plantations. Finalement, plus d'une semaine plus tard, il arrive à cheval et se fait acclamer par la foule, que l'agent évalue désormais à huit mille hommes et femmes. Toussaint met fin à la mobilisation en s'adressant

à eux : « Il leur dit de rester tranquilles, et de tranquilliser le peuple, de s'en rapporter à lui, et il prendrait les mesures propres à contenter le peuple²⁸. » Le 24 avril, il donne l'ordre à Moyse d'escorter Roume jusqu'à l'Agence au Cap. L'agent a au moins le privilège d'y retourner à cheval, tandis que les représentants de la municipalité doivent marcher.

Le dernier acte de l'immolation de Roume s'ouvre trois jours plus tard, le 7 floréal (27 avril), lorsqu'il est convoqué à la résidence de Toussaint à neuf heures du matin, toujours sous l'escorte de Moyse. Les représentants de la municipalité du Cap sont là également, ainsi que Bunel, le trésorier de Toussaint. D'un ton sombre, le commandant en chef demande de nouveau à Roume d'accepter la prise de possession de Santo Domingo. L'agent français déroule de nouveau ses raisons bien rodées pour s'y opposer et ajoute un nouvel argument : il a appris que les autorités espagnoles, désireuses de conserver Santo Domingo, se préparaient à offrir la Louisiane à la place – une proposition très avantageuse pour les Français. Le commandant en chef réplique sèchement qu'« il ne fallait pas sacrifier un objet certain pour une simple probabilité ». Il rejette également les autres objections de Roume, notamment la peur qu'une occupation française ne provoque des troubles, voire une résistance armée. À ce moment, Toussaint perd son calme, accusant Roume d'être « l'ennemi de la colonie », et demande, le « regard sinistre » : « Que dois-je faire d'un pareil homme ? » Laissant planer la menace, il congédie les représentants du Cap abasourdis et renvoie Roume chez lui, où Moyse l'enferme dans une petite pièce au rez-de-chaussée et menace de « [lui] couper la tête », ainsi qu'à sa femme et sa fille, s'il ne cède pas immédiatement. L'agent français répliquant qu'il est prêt à mourir en martyr de la République, Moyse promet de lancer une opération d'envergure pour envahir le territoire espagnol et y semer la mort et la désolation. Capitulant enfin, Roume rédige le décret autorisant la prise de possession par les Français de Santo Domingo. Le texte est signé quelques heures plus tard en présence d'un Toussaint au visage sévère²⁹.

La rupture avec Roume était désormais irréversible. Toussaint l'assigne effectivement à résidence au Cap, dans les bureaux de l'Agence, et surveille ses communications. Des soldats en faction devant le bâtiment empêchent les visites. L'épouse de Roume, Marie-Anne, n'a pas le droit de se rendre en ville, et en une occasion, les gardes refusent que le linge soit envoyé chez la blanchisseuse³⁰. Une fois la signature obtenue cependant, le commandant en chef tente de se réconcilier avec l'agent, au moins sur le plan personnel. Il invite Mme Roume chez lui et lui confesse qu'il se sent honteux des indignités qu'il a infligées à son mari, mais qu'à la vérité, il ne peut

plus lui faire confiance. Peu après, Roume, s'effondrant sous le poids de la tension accumulée, tombe gravement malade. Il reste alité un mois, pendant lequel Toussaint lui rend fréquemment visite. Lorsqu'un jour son état se dégrade au point d'être considéré comme critique par son médecin, Toussaint se précipite à son chevet et pleure abondamment – même s'il laisse échapper que son chagrin est principalement dû à la crainte que, si Roume décédait, ses ennemis ne l'en rendent responsable³¹.

Le début de l'opération à Santo Domingo s'avère désastreux. Convaincu que son émissaire ne se heurtera à aucune résistance de la part des Espagnols, Toussaint envoie le général Agé, son chef d'état-major personnel, sans escorte militaire, avec pour seules armes quatre cents copies du décret du 7 floréal et une lettre enjôleuse de Toussaint lui-même, promettant que la France respectera les personnes et les biens, et les coutumes des Espagnols tout en les mettant « sous les lois de la République³² ». Agé est dûment introduit auprès de Don Joaquin Garcia, le vieux gouverneur, un personnage cruel et rusé, dont Toussaint se souvenait très bien depuis le temps où il avait servi sous le drapeau espagnol³³. Garcia accueille l'envoyé de Toussaint avec onction et accepte avidement les bijoux offerts par le commandant en chef. Il ne fait aucune difficulté à reconnaître le droit de la France sur Santo Domingo, en vertu du traité de 1795, affirmant même que cette décision serait un soulagement et qu'il pourrait se retirer en paix à La Havane. Cependant, explique-t-il, il a besoin de temps pour consulter ses supérieurs et faire les arrangements nécessaires à un retrait en bon ordre. Il ne peut donc accéder à la demande de Toussaint « avec la célérité désirée³⁴ ».

La réponse de Garcia n'était qu'une manœuvre dilatoire. En découvrant les plans de Toussaint, il avait écrit à ses supérieurs en Espagne : « Ce nègre trouvera parmi nos habitants une résistance plus forte que celle à laquelle il s'attend³⁵. » De fait, quelques jours après l'arrivée d'Agé, l'opposition locale à l'annexion française commence à s'organiser dans les *cabildos* (les municipalités). Encouragée par Garcia, une pétition signée par les principaux dignitaires *criollo* de Santo Domingo appelle à ce que « le changement soit ajourné », le temps que les gouvernements français et espagnol tranchent. Une délégation est aussi envoyée à Paris pour demander audience à Bonaparte et lui rappeler son idée selon laquelle les colonies devraient être gouvernées par des lois adaptées à leurs coutumes locales³⁶. Une autre déclaration note que le transfert de Santo Domingo à la France dans les circonstances qui règnent alors à Saint-Domingue serait « inopportun » – allusion codée à la révulsion qu'inspirait à ces notables la perspective de perdre leurs esclaves et de se soumettre à la

loi républicaine³⁷. Renforcé par le soutien des classes dirigeantes réactionnaires du territoire, et discrètement soutenu par le représentant français Chanlatte, Garcia publie un décret qui suspend la prise de contrôle et appelle toutes les forces françaises à se retirer de Santo Domingo jusqu'à la pleine résolution du conflit³⁸. La tension monte, Agé doit être placé sous protection militaire au couvent de Santa Clara où il réside, car la foule s'amasse au-dehors au cri de « Mort à Agé ! ». Le général français est vite évacué et escorté hors de la ville par le gouverneur lui-même et une délégation de *cabildos*. L'envoyé de Toussaint avait été humilié – et Garcia avait gardé les bijoux.

C'est là que Roume, remis de sa maladie, rappelle à Toussaint qu'il avait prédit que les choses tourneraient mal et que ses objections lors de leur entrevue tendue auraient dû être écoutées³⁹. Il accepte le compromis proposé par Garcia (proposition à l'origine faite par Toussaint lui-même) : l'annexion serait repoussée, mais des commissaires français seraient envoyés à Azua et à Santiago, pour empêcher toute reprise du trafic d'esclaves. L'agent français recommande aussi, non sans malice, qu'Agé soit nommé commissaire à Azua – une suggestion impertinente envers le chef d'état-major de Toussaint⁴⁰. Roume remue le couteau dans la plaie en faisant porter la responsabilité du fiasco au général dont « les indiscretions », affirme-t-il, ont froissé les Espagnols, ajoutant que sa tendance bien connue à « l'ivresse » n'avait sans doute pas arrangé les choses⁴¹. L'agent français publie alors une proclamation qui « annule » son propre décret du 7 floréal puisqu'il a poussé les habitants de Santo Domingo à « s'insurger en masse » et risque de provoquer une « guerre » entre les deux parties de l'île. Il salue aussi les dispositions prises par les autorités espagnoles pour mettre fin au trafic d'esclaves français⁴².

Toussaint, sans surprise exaspéré par la tournure que prennent les événements, déclare à Roume qu'il éprouve une « grande détresse », surtout à la perspective que le trafic des esclaves continue au-delà de la frontière. Il considère que les autorités de Santo Domingo se sont conduites avec déloyauté et que l'expulsion forcée d'Agé est « une grave insulte », non seulement à la République, mais aussi à lui-même. Il fustige particulièrement les *cabildos* qui ont créé une atmosphère « d'intrigue » et fait courir de folles rumeurs sur les conséquences supposées d'une annexion française. Il fait remarquer avec pertinence qu'il est très improbable que ces notables locaux, généralement peu énergiques, aient agi spontanément, et qu'il soupçonne une collusion entre les officiels espagnols et français. Ce n'était certainement pas une coïncidence si l'un des hommes de Roume, un naturaliste du nom de Gonzales, avait été vu à Santo Domingo pendant les troubles⁴³.

Dans une lettre encore plus explicite, il accuse personnellement

Roume d'avoir incité les Espagnols à se rebeller contre Agé, en raison de son opposition catégorique à la prise de contrôle de Santo Domingo par la France. Il défend aussi la réputation de son chef d'état-major, qui a mené sa mission avec « sagesse et prudence » ; il avait même renoncé à la boisson « depuis qu'il s'[était] marié avec une bonne femme » (Toussaint avait évidemment joué le marieur, ayant pour habitude de trouver des épouses aux membres de son entourage, militaires et administrateurs⁴⁴). Il termine cependant sa lettre sur une note d'apaisement, affirmant qu'il accepte désormais que l'opération de Santo Domingo soit remise *sine die* : « Je n'y pense plus⁴⁵. » Rien ne pouvait être plus éloigné de la vérité, comme nous le verrons, mais pour le moment du moins, Toussaint décide d'assurer à Roume et aux officiels espagnols qu'il a tourné la page. Même dans les moments d'urgence révolutionnaire, il était parfois utile de savoir attendre.

Roume a compris que leurs désaccords sur Santo Domingo ont définitivement détruit ses relations avec Toussaint. Mais il éprouve toujours un intérêt passionné pour l'avenir de Saint-Domingue. Il partage aussi les inquiétudes du commandant en chef au sujet des forces réactionnaires qui, au sein des cercles gouvernementaux français et au-delà, influencent désormais la politique du nouveau régime consulaire, lequel envisage de plus en plus d'avoir recours à la force militaire contre Toussaint. En juin 1800, Roume rédige un long rapport pour proposer un autre plan d'action et l'envoie à Paris. Ce texte est remarquable par sa hauteur de vue, son analyse détaillée de la situation, sa capacité à se projeter avec optimisme dans l'avenir et à imaginer une relation consensuelle entre Saint-Domingue et la France métropolitaine. Par-dessus tout, il est perspicace dans sa description du leadership de Toussaint et dans l'analyse des fondements de son pouvoir. Dans le même temps, son paternalisme révèle l'existence d'une ligne de fracture entre eux, les officiels coloniaux français, y compris les mieux intentionnés, et les chefs révolutionnaires de Saint-Domingue.

Roume commence par expliquer que le pouvoir de Toussaint est profondément enraciné dans la culture révolutionnaire de Saint-Domingue. Les esclaves avaient conquis leur liberté en se révoltant contre leurs oppresseurs et en forçant les autorités françaises à reconnaître leurs droits. Ce faisant, les « Africains » (comme Roume les appelle) avaient développé toute une série de pratiques démocratiques centrées sur « des assemblées du peuple, où ils réglaient leurs choses avec non moins de sagacité que d'énergie ». Durant les dernières années de la révolution, alors que le pouvoir de Toussaint se renforce, cette vigoureuse démocratie locale continue à vivre et prend « des formes républicaines », notamment par

l'intermédiaire d'institutions telles que la Garde nationale de Saint-Domingue, qui joue le rôle d'une assemblée délibérative locale, « une sorte de conseil de la commune ». Ses membres participent à toutes les décisions importantes. Roume précise qu'ils suivent généralement les recommandations de leurs leaders, même s'« ils n'obéissent point aveuglément » ; dans certains cas, les citoyens ont refusé de suivre la ligne de conduite prescrite. Roume avait lui-même récemment vu ces principes en action lors de ses quatorze jours de mésaventure à Haut-du-Cap. Il avait alors fait les frais de nombreuses et virulentes diatribes, mais il rendait un généreux hommage à la force des sentiments républicains des cultivateurs. Ordre, tranquillité et secret caractérisaient l'esprit démocratique africain, d'après lui, et ce n'était pas un hasard si ces traits étaient aussi la marque de fabrique du pouvoir de Toussaint⁴⁶.

Selon Roume, Toussaint bénéficie du soutien inconditionnel des citoyens noirs de Saint-Domingue, en raison précisément de sa défense constante et vigoureuse de leurs droits. Il jouit aussi « de l'estime et de la confiance de la population européenne » : l'agent français en avait personnellement été témoin en de nombreuses occasions et il note avec amusement que même les Blancs, quand ils se plaignent de l'une ou l'autre des décisions de Toussaint, ont tendance à s'en prendre à son entourage qui exploite « sa bonté ». Ayant été au premier rang dans la lutte pour expulser de la colonie d'abord les Espagnols puis les Britanniques, Toussaint avait mérité la gratitude éternelle de la République. Mais précisément parce qu'il ne devait sa réussite qu'à lui-même et aux qualités qu'il avait reçues de la nature, le commandant en chef n'avait pas acquis, selon Roume, les conventions de la discipline militaire européenne – en fait, ses triomphes politiques et militaires avaient « exalté son amour-propre au-delà des bornes de la raison⁴⁷ ». Mû par « son indomptable caractère et son génie transcendant » ainsi que par la crainte de voir la Révolution française défaite par ses ennemis européens, Toussaint poussait donc la colonie vers une position où son destin ne dépendrait plus de celui de la France. Il ne voulait pas voir « le démembrement » de son peuple. C'est dans ce contexte que l'agent français formule aussi un avertissement prémonitoire contre toute invasion militaire de Saint-Domingue par les Français : une telle guerre serait longue et coûteuse en ressources et en hommes, et les Noirs s'y opposeraient « jusqu'à la dernière extrémité⁴⁸ ».

Pour éviter une telle calamité, Roume propose un plan en deux phases. Dans la première, le gouvernement français retirerait officiellement son agent de la colonie – lui-même –, et confierait à Toussaint non seulement les fonctions militaires, mais aussi l'exécutif civil. L'idée était de le rassurer sur les intentions de la France à son

égard et de l'obliger à prendre des décisions plus efficaces. Selon lui, il était particulièrement important que la lettre de nomination soit signée par Bonaparte en personne : « Cette lettre produira plus d'effet qu'une armée de huit mille hommes : elle réconciliera le général Toussaint avec lui-même, le tranquillisera sur les suites des fautes qu'on lui a fait commettre, et le pénétrera de vénération envers le Premier consul. » Elle devra être suivie d'instructions plus détaillées envoyées par le ministre de la Marine, qui rappellera à Toussaint ses obligations envers la France, la nécessité de gérer les affaires de la colonie avec une rigueur financière et une impartialité parfaites, et le mettra en garde contre un trop grand rapprochement avec les Britanniques. Telle serait « la seule solution pratique » pour Saint-Domingue à court terme⁴⁹.

Avec l'établissement d'une paix générale entre la France et ses rivales européennes, la seconde phase du plan pourrait être déclenchée. Elle comporterait une nouvelle lettre de Bonaparte, invitant solennellement Toussaint à venir en visite à Paris pour célébrer ses exploits et « aider de ses lumières le gouvernement national dans les mesures à prendre pour la restauration du pays ». Avec une foi caractéristique en l'universalisme français, Roume était convaincu qu'un séjour dans la capitale du monde aurait un effet miraculeux sur Toussaint : en un mois, il serait « réformé de toutes ses idées coloniales⁵⁰ » et se retrouverait « au niveau de nos meilleurs Français ». Simultanément, pendant que Toussaint serait absent de Saint-Domingue, le travail pourrait commencer sur un nouveau « code organique » pour remanier le système administratif et politique de la colonie. Ce code serait promulgué après consultation des représentants des différents territoires et des différentes communautés raciales de la colonie. Toussaint ne serait autorisé à retourner à Saint-Domingue qu'une fois cette tâche entièrement accomplie.

Il y a un charme naïf au rêve de Roume de voir Toussaint et Bonaparte traverser ensemble la place de la Concorde à cheval, acclamés par la foule des Parisiens, après avoir assisté à un *Te Deum* à Notre-Dame. Il faut reconnaître à l'agent français le grand mérite de n'avoir pas laissé les désaccords orageux des mois précédents (et les quinze jours passés dans un poulailler de Haut-du-Cap) obscurcir son jugement. Et même si les événements allaient prendre un tour très différent, la vision de Roume rappelle que la rupture entre la France et Saint-Domingue n'était pas inévitable et qu'une coopération de long terme était non seulement possible, mais pleinement envisagée des deux côtés de l'Atlantique. Dans le même temps, le projet de Roume, avec son infantilisation de Toussaint et sa foi en la supériorité de la civilisation française, révélait les limites de l'imaginaire républicain français quand il se retrouvait confronté à l'audace de la révolution de

Saint-Domingue. L'idée que Toussaint se faisait de son accomplissement n'était pas d'être convoqué à Paris, péquenot exotique et obséquieux, pour y recevoir la bénédiction des consuls. Il avait sa propre opinion de ce que devait être l'avenir, pour lui comme pour son peuple, et il était très différent de celui envisagé par les Français.

Entre-temps, Toussaint lui aussi déploie toute son inventivité pour établir une ligne de communication avec les nouvelles autorités consulaires. Il décide de faire du général Claude-Étienne Michel, chef de la délégation de trois personnes envoyées à Saint-Domingue par Paris, son principal intermédiaire, et prépare psychologiquement le terrain en le déstabilisant. Toussaint ordonne à Moïse de l'arrêter à son arrivée et de le détenir dans des conditions difficiles pendant cinq jours, dans un village isolé. Quand Michel arrive enfin au Cap, Moïse (manifestement à la demande de Toussaint) l'empêche de rencontrer Roume, partie cruciale de sa mission, ainsi que le commandant en chef. Lorsque plusieurs semaines plus tard, l'émissaire français a enfin accès à Toussaint, il est reconnaissant du simple fait d'être admis en sa présence. Toussaint entame donc la rencontre en position de force⁵¹.

Tout ceci n'était que des manœuvres d'ouverture. Au cours de leurs deux longs entretiens, Toussaint sort le grand jeu pour Michel. Ce dernier s'était déjà formé une opinion très négative de Moïse, « ce général vain, barbare et despotique ». Le commandant en chef prétend désormais partager son point de vue et lui confie que, lui aussi, il est intimidé par son neveu, et par les autres généraux tels que Dessalines ou Christophe, et qu'il « redoute leur contradiction, leur opposition à ses ordres ». Les seules personnes de son entourage à qui il prétend pouvoir faire vraiment confiance sont Agé, son chef d'état-major, et le père Antheaume, son conseiller spirituel. Tous les autres sont « des parasites ». Toussaint explique à Michel que sa situation personnelle est précaire et qu'il peut être renvoyé du pouvoir à tout moment par ses ambitieux subordonnés, qui le pressent d'agir définitivement à Santo Domingo. « Lui-même, rapporte Michel, m'a assuré que ses chefs ont abusé de son autorité, de son nom, pour commettre des exactions, des cruautés, des atrocités [allusion à la campagne militaire contre Rigaud] sans qu'il ait pu faire autre chose que pleurer sur ses malheurs passés et ceux à venir. Lui-même enfin m'a confié qu'il craignait pour lui-même⁵². »

Le but de cette performance théâtrale était de convaincre le gouvernement français qu'il fallait absolument qu'il pèse sans équivoque en faveur de Toussaint. Ce dernier affirme à Michel que c'est la seule condition pour que l'édifice « chancelant » de son pouvoir se stabilise. Le stratagème fonctionne : dans la conclusion de

son rapport, l'émissaire français affirme que Toussaint est la seule personnalité de la colonie qui a le soutien de tous les groupes de la population, et le seul capable, dans le même temps, de servir les intérêts du gouvernement français auquel il est « sincèrement attaché ». Il recommande de « revêtir Toussaint du plus grand pouvoir » pour qu'il puisse affronter ses adversaires avec efficacité, et que cette décision soit officialisée « par une lettre manuscrite du général Bonaparte » dont Toussaint a hâte de recevoir les instructions⁵³. Michel donne un conseil identique à celui de Roume, même si les deux hommes n'ont pas échangé leurs opinions avant que le rapport ne soit expédié.

Toussaint complète cette approche en confiant au général français une lettre pour Bonaparte. Il considère clairement le Premier consul comme son interlocuteur privilégié à Paris, et non le ministre de la Marine, Forfait, dont le nom lui inspire des plaisanteries. Dans sa lettre à Bonaparte, Toussaint commence par regretter que Michel ne soit pas arrivé à Saint-Domingue porteur « d'un petit mot écrit venant de vous. Cet écrit précieux eût fait ma plus douce consolation et eût répandu un baume salulaire dans mon sang. » Il espère que tous les deux vont désormais entamer une correspondance suivie. Toussaint déclare qu'il a donné à Michel un compte rendu « avec toute la franchise d'un militaire » et parle des « peines et chagrins » que lui inspirent les défis auxquels il est confronté. Il mentionne spécifiquement « l'insulte » faite à Agé à Santo Domingo et condamne les intrigues des autorités locales espagnoles. Conscient que certains officiels du gouvernement français répandent des histoires hostiles à son encontre, Toussaint proteste de sa loyauté envers la France et de son intégrité : il ne possède pas de grande fortune et considère l'argent comme « un métal corrompeur ». Pour renforcer le lien personnel qu'il espère créer avec le nouveau dirigeant français, il parle aussi de la fierté qu'il éprouve pour ses deux fils, qui font alors leurs études à l'Institut de France. Il demande à Bonaparte de faire preuve de « tendresse paternelle » envers eux et de renvoyer l'un des deux adolescents à Saint-Domingue⁵⁴.

Même s'il cherche à établir un dialogue direct avec Bonaparte, Toussaint ne se fait aucune illusion sur le nouveau dirigeant français. Au moment même où il lui adresse cette lettre, il envoie ses lieutenants Huin et d'Hébécourt en France pour une mission confidentielle : ramener ses deux enfants à Saint-Domingue⁵⁵. Il refuse aussi tout net la demande de Bonaparte, relayée par Vincent, de broder sur le drapeau de la Garde nationale de Saint-Domingue l'inscription suivante : « Braves Noirs, souvenez-vous que la France seule reconnaît la liberté et l'égalité de vos droits. » Il déclare sèchement à Vincent : « Ce n'est pas une liberté de circonstance

concédée à nous seuls que nous voulons ; c'est l'adoption du principe que tout homme né rouge, noir ou blanc, ne peut être la propriété de son semblable. Nous sommes libres aujourd'hui parce que nous sommes les plus forts. Le consul maintient l'esclavage à Bourbon : nous serons aussi esclaves quand il sera le plus fort⁵⁶. »

Dans sa lettre à Bonaparte, Toussaint donne sa propre version de la crise de Santo Domingo : « J'ai fortement engagé le citoyen agent [Roume] à prendre son arrêté du 7 floréal mais je ne l'ai pas forcé » – récit inventif de ce qui s'était véritablement passé. Il se plaint de la façon insultante dont le général Agé a été traité quand il a tenté de prendre possession du territoire « au nom de la République française », notant aussi que l'opposition espagnole avait bénéficié de fourbes connivences du côté français. Il fait tout pour justifier la prise de possession, évoquant l'indignation populaire suscitée dans la colonie par les enlèvements de citoyens français revendus comme esclaves du côté espagnol. Il précise que le général Michel peut, de son côté, attester de la réalité des faits : lors de son voyage de Santo Domingo au Cap, il avait personnellement vu trois citoyens noirs français emmenés sur un ponton par un groupe d'Espagnols pour être vendus en esclavage. Michel s'était opposé aux trafiquants et avait libéré les captifs⁵⁷. L'implication était claire : le statu quo dans le territoire contrôlé par les Espagnols ne pouvait plus durer.

Au cours des mois qui suivent l'expulsion d'Agé, la situation demeure calme. Toussaint semble désireux de faire baisser la tension. En plus de sa lettre pour rassurer Roume sur le fait qu'il ne songe plus à prendre possession de Santo Domingo, Toussaint écrit à Don Garcia sur un ton apaisant, se disant soulagé que la question soit désormais dans les mains des autorités françaises et espagnoles, et promet d'attendre leur décision.

Toussaint se livre ensuite à toute une série d'interventions auxquelles il donne une grande publicité afin de renforcer l'impression qu'il a désormais l'esprit tourné vers les problèmes internes à Saint-Domingue. En octobre 1800, il promulgue une proclamation sur la réorganisation de la production agricole destinée à empêcher la main-d'œuvre de « courir et vagabonder » et à placer les gérants, les conducteurs et les travailleurs sous un régime de surveillance militaire draconien : il est clairement indiqué que la mission de l'armée serait désormais de superviser la productivité économique du territoire⁵⁸. Toussaint expédie Vincent à Môle-Saint-Nicolas, à l'extrémité ouest de la colonie, prétendument pour surveiller les fortifications, mais en fait pour l'écarter (il avait raison de se méfier de lui : quand il retournerait en France en 1801, l'ingénieur transmettrait au gouvernement des cartes détaillées de la colonie, ainsi que des informations sur

différentes personnes de son entourage⁵⁹). Le commandant en chef célèbre aussi la pacification de Saint-Domingue. Fin novembre 1800, après avoir été fêté en héros aux Gonaïves, il se rend au Cap pour assister à une grandiose réception organisée en son honneur, dans le style d'un triomphe romain. Un arc est érigé pour l'accueillir et « une femme blanche d'une rare beauté » lui pose solennellement une couronne de lauriers sur la tête. Les représentants de la municipalité, qui n'ont pas oublié la scène terrifiante avec Roume quelques mois auparavant, et qui ont sans doute décidé que la flagornerie était la meilleure option, se succèdent à la tribune pour le comparer à Bacchus, Hercule ou Alexandre le Grand, sans oublier Bonaparte, pour faire bonne mesure⁶⁰.

Au moment même où ses adversaires baissent la garde, Toussaint frappe un coup décisif. Du Cap, au milieu de l'ambiance d'adulation et de fête, il envoie à Roume une lettre l'accusant d'avoir « semé la discorde et fomenté des troubles parmi nous [...], ne prenant conseil que des intrigants » qui empoisonnent l'esprit des faibles, répandent de nouvelles rumeurs taxant Toussaint de connivence avec les Britanniques et le calomniant auprès de ses supérieurs français – une accusation qui confirmait que Toussaint interceptait et lisait la correspondance de Roume (ou comme un diplomate américain le fit remarquer par euphémisme, les lettres à Saint-Domingue « étaient sujettes à des accidents⁶¹ »). Sur Santo Domingo, il répète que Roume a agi en collusion avec Garcia et le commissaire français Chanlatte pour humilier Agé et empêcher l'annexion du territoire espagnol⁶². Roume avait déjà entendu ce discours mais cette fois-ci, la conclusion était cinglante : Toussaint ordonne que l'agent français soit transféré, avec sa femme et sa fille, sous escorte militaire (par l'inévitable Moyse) dans la région reculée et humide de Dondon, où il devrait rester jusqu'à ce qu'il soit rappelé par le gouvernement français. Les bureaux de l'Agence du Cap devaient être mis sous scellés. Même si le commandant en chef promettait qu'il ne serait fait aucun mal au représentant officiel du gouvernement français, le bannir était une sanction extrême, d'autant plus que Toussaint la rendit immédiatement publique⁶³.

La logique de cette décision ne devint claire que quelques semaines plus tard, quand le commandant en chef envoya une lettre cassante à Garcia pour « demander justice de l'insulte faite » par les autorités de Santo Domingo à son envoyé Agé. Il annonçait son intention de prendre possession du territoire, en promettant de nouveau de respecter les personnes et les biens, ainsi que les coutumes religieuses des Espagnols. Cette fois-ci, l'opération serait menée par « une force armée suffisante pour l'exécution du traité et pour la protection de toute cette partie de l'île contre les entreprises des ennemis de la

République⁶⁴ ». Toussaint mettait en garde les habitants contre toute velléité de résistance, leur offrant laconiquement le choix : « Je vous présente votre bonheur et votre malheur : choisissez celui qui vous plaira⁶⁵. » Le temps des subtilités diplomatiques était révolu. Toussaint était de nouveau sur le sentier de la guerre mais cette fois-ci, il s'était assuré que Roume n'interférerait pas.

L'opération militaire mobilise plus de dix mille hommes répartis en trois divisions républicaines qui approchent simultanément de la capitale de Santo Domingo pour la prendre en tenaille. La colonne venue du Nord, sous les ordres de Moyse, doit marcher sur Santo Domingo en passant par la ville de Santiago, tandis que Toussaint, à la tête de l'autre colonne, prend la route du Sud et traverse San Juan et Azua, avec le soutien d'une troisième colonne commandée par son frère Paul⁶⁶. Moyse atteint Santiago à la mi-janvier 1801, après avoir battu une importante force espagnole à El Portezuelo. Il laisse le général François Pageot en charge de la ville et continue à avancer à grande vitesse⁶⁷. Au fur et à mesure de leur progression, les troupes républicaines noires appellent les esclaves des plantations à se rebeller contre leurs propriétaires et leur promettent l'émancipation⁶⁸. Toussaint, de son côté, entre dans San Juan début janvier 1801, d'où il écrit de nouveau à Don Garcia, qui avait ignoré sa première lettre. Cette deuxième lettre arrive dans la capitale le jour des Rois, une épiphanie à laquelle le gouverneur ne s'attendait absolument pas. Il y répond de manière évasive et envoie une force affronter les troupes de Toussaint, qui se sont depuis emparées des villes d'Azua et de Bani, à douze lieues seulement de la capitale. Parmi ceux qui se sont portés volontaires pour combattre avec les Espagnols se trouve le commissaire français Chanlatte, que Don Garcia nomme à la tête du contingent espagnol. La principale bataille de la prise de possession de Santo Domingo est donc menée de part et d'autre par des chefs français – sans compter que Chanlatte a choisi comme chef d'état-major son prédécesseur Kerverseau, alors présent sur place, qui saute sur l'occasion de prendre les armes contre Toussaint.

Même renforcée par le ralliement de ces traîtres, la milice espagnole ne peut absolument pas rivaliser avec l'armée de Toussaint. L'infanterie de ce dernier progresse si rapidement qu'elle couvre vingt-cinq lieues par jour, distançant même la cavalerie dont la moitié des chevaux ne peut soutenir un rythme aussi rapide⁶⁹. Grâce à un efficace réseau d'informateurs recrutés dans la population locale, Toussaint sait exactement où se trouve l'ennemi. Le commandant en chef a ordonné à ses hommes de dresser le camp sur la rive droite de la rivière Nizao et d'attendre, afin d'attirer les hommes de Chanlatte vers eux. Une fois les troupes espagnoles rassemblées sur la rive opposée, les forces de Toussaint traversent la rivière en secret et se cachent

pendant la nuit dans la forêt. Au matin du 22 janvier 1801, ils surprennent les Franco-Espagnols en chargeant de trois côtés. Les miliciens terrorisés s'enfuient et selon les mots même de Chanlatte, sont mis « absolument en déroute ». Le commandant en chef fait preuve d'humanité (et de bon sens tactique) : il relâche immédiatement les prisonniers espagnols à qui il donne des sauf-conduits. Il leur affirme que ses troupes ne veulent aucun mal à la population et leur demande de renoncer à toute résistance⁷⁰.

Le message est rapidement reçu. Don Garcia capitule peu après. Les renégats Chanlatte et Kerverseau ont la sagesse de quitter l'île pour le Venezuela par le premier bateau⁷¹. Toussaint, dont les troupes ont fait la jonction avec celles de Moïse, entre dans Santo Domingo le 26 janvier 1801. Monté sur Bel Argent, son cheval favori, il passe lentement les portes de la ville comme pour exorciser l'humiliation infligée à Agé. Il s'arrête devant la cathédrale où est enterré le frère de Christophe Colomb. Au son de fanfares, il est accueilli par une délégation de femmes de toutes couleurs de peau, elles aussi à cheval et portant des bannières, des branches de laurier et des fleurs. Toussaint est escorté jusqu'au palais du gouverneur où les notables de la ville l'accompagnent dans les bureaux du gouverneur Garcia⁷².

Il y a eu beaucoup d'épisodes extraordinaires dans la vie de Toussaint depuis 1791, mais très peu rivalisent avec ce moment où le révolutionnaire noir se retrouve de nouveau devant le gouverneur espagnol qu'il avait servi et qu'il avait déjà humilié lorsqu'il s'était rallié au camp français en 1794. La défaite écrasante des milices de Garcia fut complète lorsque Toussaint refusa de jurer solennellement de protéger Santo Domingo : « Vous me demandez un serment, jamais le vaincu osa-t-il autant devant le vainqueur⁷³. » Il demanda avec hauteur à l'officiel espagnol de lui remettre les clés de la ville. Le gouverneur l'emmena alors dans la salle des délibérations et lui présenta les clés de cérémonie de la ville disposées sur une table, espérant que Toussaint les prendrait lui-même. Mais toujours conscient de la force du symbolisme politique, Toussaint demanda à Garcia de les lui remettre lui-même. Il lui rappela qu'au début des années 1790, quand il était officier au service de la couronne espagnole, il avait élaboré un plan ingénieux pour envahir et conquérir la partie française de l'île. Garcia l'avait alors rejeté avec dédain, mais la chance avait tourné et c'était lui qui offrait les clés de l'île à un officier français. Toussaint ajoute avec impertinence : « Si vous aviez suivi ce plan, je serais encore au service de Sa Majesté Catholique, l'Espagne posséderait toute l'île de Saint-Domingue, et vous ne seriez pas dans la dure nécessité de me remettre les clés de Santo Domingo⁷⁴. »

« Ne perdons pas de temps » : jamais Toussaint n'a été plus fidèle à sa devise révolutionnaire que durant les mois qui suivent sa campagne victorieuse à Santo Domingo. En février 1801, il expulse Don Garcia et son entourage, après l'avoir dépouillé des deux cent quatre-vingt-dix-huit mille gourdes qu'il avait dans ses caisses⁷⁵ : « Pas une seule gourde » ne devait quitter la colonie, lui écrit-il d'assez mauvaise foi, pour éviter qu'elles ne tombent aux mains des Britanniques⁷⁶. Avec son aplomb habituel, il avait réussi à faire croire au gouvernement espagnol que son invasion de Santo Domingo avait le soutien sans réserve de la Grande-Bretagne et des États-Unis⁷⁷.

Le conquérant adresse aussi un rapide message à Bonaparte, l'informant que toute l'Hispaniola est désormais sous contrôle républicain, et lui demandant de rappeler Roume en France car sa tête a été empoisonnée par « l'intrigue et la malice⁷⁸ ». Le jour même, dans une lettre plus longue, il se permet de pavoiser, de se vanter du courage et du panache dont ses soldats ont fait preuve pendant la campagne de Santo Domingo. Il l'informe aussi qu'il a promu Moyse et Dessalines généraux de division, le premier pour ses exploits contre les Espagnols, le second pour son rôle majeur dans la défaite de Rigaud⁷⁹. L'hommage que le commandant en chef rend ainsi à Moyse est d'une ironie tragique, car son neveu allait bientôt le trahir. Mais il ne fait pas de doute qu'il était mérité : même les ennemis de Moyse concédaient qu'il était un chef militaire courageux et redoutable⁸⁰.

Dans l'esprit de Toussaint, la mise hors-jeu des envoyés français et espagnols avait fait faire à Saint-Domingue un pas de plus sur le chemin tortueux qui menait vers l'autonomie. En avril 1801, après lui avoir nonchalamment donné des nouvelles de Santo Domingo et s'être enquis de sa santé et de celle de sa famille, Toussaint ordonne à l'agent français de quitter l'île. Mais la véritable raison de cette lettre est de souligner qu'il a toujours eu raison, contre les objections de Roume⁸¹. Depuis cinq mois, ce dernier est soumis à un isolement drastique, sans aucune possibilité de mouvement ou de communication. S'il n'avait pas été discrètement aidé par Stevens, le consul américain, lui et sa famille seraient morts de faim. Roume réagit avec fureur, procurant ainsi au commandant en chef l'occasion d'une ultime touche de cruauté : Toussaint informe la municipalité du Cap que l'agent souffre de déséquilibre mental et qu'au vu de son âge et de ses infirmités, il doit quitter la colonie sur-le-champ⁸².

L'une des priorités de Toussaint est désormais de protéger les cultivateurs de Santo Domingo, d'autant plus qu'il a appris que des familles espagnoles désertent en masse leurs plantations en emmenant leurs esclaves de maison et de champs. Dès fin janvier 1801, on estime à trois mille le nombre d'hommes et de femmes qui ont été emmenés de force par leurs propriétaires dans d'autres colonies espagnoles de la

région, notamment Cuba. Rappelant aux Espagnols que beaucoup de ces esclaves sont des citoyens de Saint-Domingue qui ont été enlevés illégalement, Toussaint réagit sur-le-champ. Apprenant qu'un navire, le *Trois-Mâts*, s'apprête à quitter Santo Domingo avec un grand nombre d'esclaves à bord, il ordonne leur libération, en ajoutant que son devoir est de « conserver à la culture les bras qui lui sont destinés⁸³ ».

Cela signifie-t-il, comme l'ont affirmé certains de ses adversaires, que Toussaint n'avait pas de réel désir de libérer les esclaves de Santo Domingo et qu'il n'était intéressé que par la main-d'œuvre qu'ils représentaient ? À commencer par Ardouin, qui note qu'il n'y a pas eu de déclaration officielle d'émancipation, certains historiens ont émis des doutes sur le fait que les esclaves de Santo Domingo aient été effectivement libérés⁸⁴. D'autres ont même suggéré que Toussaint n'avait obtenu le soutien des planteurs espagnols qu'en leur promettant qu'ils pourraient garder leurs esclaves, et que l'esclavage persisterait « sinon en droit, du moins dans les faits⁸⁵ ». Il existe cependant des preuves claires que Toussaint a émancipé les esclaves de Santo Domingo : le jour où il prend officiellement possession du territoire des mains de Garcia, quinze mille esclaves sont libérés⁸⁶. Il exige qu'ils soient rémunérés pour leur travail et il empêche que des planteurs continuent à quitter le territoire avec leurs esclaves. Toussaint déclare aussi explicitement que l'ancien système de racisme ne peut plus perdurer⁸⁷. Tout ceci est corroboré par les mémoires des membres de l'aristocratie locale, qui se plaignent amèrement de leur nouvelle situation et se retrouvent contraints de tolérer de nouvelles formes d'égalitarisme social qu'ils considèrent comme ignominieuses. Après un bal donné en l'honneur des militaires français, un noble de Santo Domingo, invité à danser par une de ses anciennes esclaves, note d'un ton maussade : « Elle devait sa liberté à l'entrée des Noirs dans le pays⁸⁸. »

En réalité, dès qu'il prend possession du territoire, Toussaint défie la hiérarchie raciale de la société coloniale espagnole, notamment en nommant des personnes de couleur et des Noirs dans l'armée, dans l'administration et dans les *cabildos*. La nouvelle municipalité de Santiago, par exemple, comporte trois membres de plein droit : un Blanc, un homme de couleur et un officier noir nommé Casimiro⁸⁹. Lorsqu'au début de février 1801, Toussaint promulgue une proclamation libérant tous les esclaves du territoire, il précise qu'à titre de salaire, ils auront droit à un quart de la récolte, exactement comme dans la partie française de l'île. Simultanément, il prend bien soin de préciser aux travailleurs des plantations que leurs droits nouveaux s'accompagnent de responsabilités : « C'est un bon père qui parle à ses enfants, qui leur indique la route du bonheur pour eux et

leur famille, qui désire les voir heureux. Je n'ai jamais pensé que la liberté fût la licence, que des hommes devenus libres puissent se livrer impunément à la paresse, au désordre ; mon intention bien formelle est que les cultivateurs restent attachés à leurs habitations respectives, qu'ils jouissent du quart des revenus ; qu'on ne puisse impunément être injuste à leur égard ; mais en même temps je veux qu'ils travaillent encore plus qu'autrefois, qu'ils soient subordonnés, qu'ils remplissent avec exactitude tous leurs devoirs, bien résolu à punir sévèrement celui qui s'en écartera⁹⁰. »

Dans un autre décret du même jour, Toussaint déclare que tous les habitants de Santo Domingo sont désormais soumis à la loi française qui interdit explicitement l'esclavage. Il note que des « ennemis de la République » propagent de viles rumeurs sur les nouvelles autorités de Santo Domingo, afin de pousser la population espagnole à fuir – notamment que Toussaint aurait accordé à ses soldats « quatre heures de pillage » et que ses forces auraient dressé des listes de personnalités espagnoles à éliminer. Après avoir démenti ces rumeurs, Toussaint déclare qu'il garantit personnellement la sécurité de « toutes les personnes et propriétés » et conclut que « tous les citoyens *sans distinction* » sont dorénavant « placés sous la protection de la République⁹¹ ». On ne pouvait tenir un discours plus clair.

Au cours des semaines et des mois suivants, Toussaint met toute son énergie dans de vastes réformes touchant tous les secteurs d'activité, publics et privés, de Santo Domingo. Il nomme un nouveau responsable des archives publiques, réorganise le tribunal de commerce de la capitale, embauche de nouveaux officiers municipaux, crée un corps de gendarmes dans toutes les communes (exigeant, stipulation importante, que chacun ait son trompette). Il ouvre des écoles publiques, nomme huit défenseurs publics (quatre à Santo Domingo et quatre à Santiago), construit de nouvelles routes (dont une reliant Santo Domingo et Laxavon, soit une distance de quatre-vingts lieues), ouvre six ports au commerce international tout en baissant les taxes et les droits afin d'attirer les investissements étrangers. Il introduit aussi des diligences qui parcourent tout le territoire à une vitesse louverturienne⁹². Il trouve même le temps de jouer les conseillers matrimoniaux : il écrit à Garcia pour exiger qu'un de ses officiers honore la promesse de mariage qu'il avait faite à la fille d'une certaine Dona Guerrereo, car la morale, dit-il, doit être respectée⁹³.

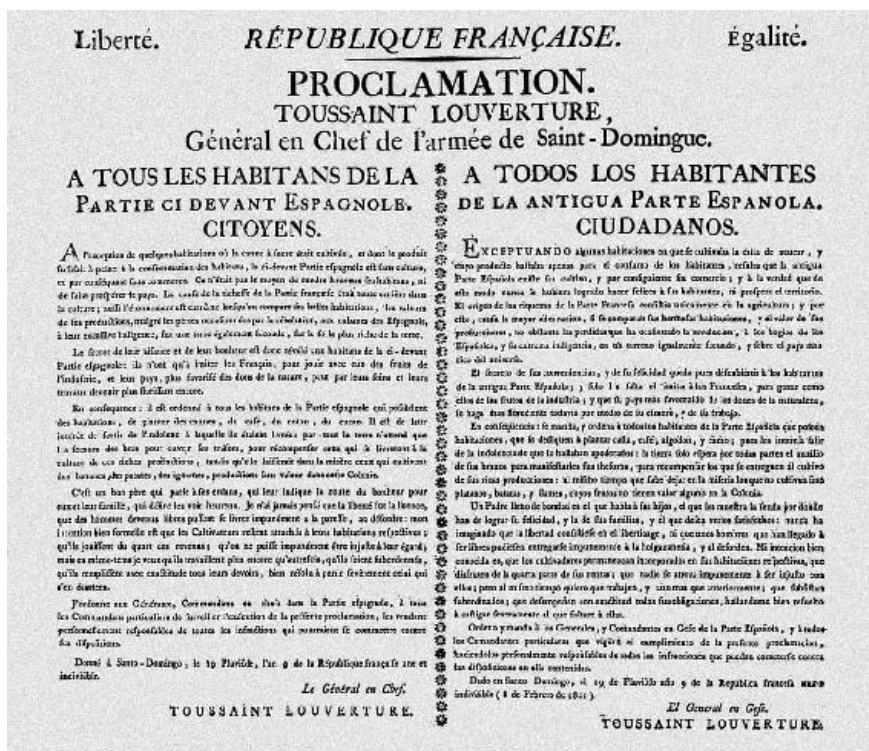
Parmi cette avalanche de proclamations, l'une des plus remarquables est un texte pour « attirer de nouveaux colons » originaires de Saint-Domingue et les inviter à saisir les opportunités offertes dans l'ancien territoire espagnol. On y voit Toussaint déployer ses multiples qualités – son lyrisme visionnaire, sa proximité avec la

nature et, en l'occurrence, une touche d'esprit entrepreneurial colonial. Il y vante les mérites de « la superbe plaine de Samana, sur laquelle la Providence paraît avoir répandu toutes ses faveurs, [qui] se trouve propre à la fois à tous les genres de culture, à la plus étonnante fécondité, à une température plus douce que celle des autres plaines de Saint-Domingue, elle réunit des débouchés faciles, des rivières qui l'arrosent dans tous les sens, et enfin elle est traversée par le fleuve Yuna qui, après avoir navigué une grande distance dans les terres porte ses eaux dans la grande baie de Samana, où se trouve naturellement formé le port le plus vaste et le plus sûr. [...] Les Français industriels, amis d'une sage liberté, du travail et de bonnes mœurs... sont assurés d'être payés au centuple de leurs avances et de leurs travaux » – une promesse qui montre aussi qu'il considérait que les destins de la France et de Saint-Domingue étaient inextricablement liés à court terme⁹⁴. Dans le même temps, soucieux de ne pas provoquer à Saint-Domingue un exode soudain de cultivateurs noirs français, il interdit la vente de parcelles de moins de cinquante *carreaux* (une soixantaine d'hectares)⁹⁵.

Un autre trait caractéristique de Toussaint, qui complète son goût pour les projets grandioses, est son obsession du détail, qui se manifeste quand il prend en main la gestion de Santo Domingo. Peu après la capitulation espagnole, il effectue une tournée dans le territoire pour en évaluer soigneusement le potentiel agricole. Il commande un rapport détaillé à l'inspecteur des Eaux et Forêts de Saint-Domingue⁹⁶. Il autorise aussi le naturaliste français Michel Descourtilz à parcourir l'ancien territoire espagnol pour cataloguer la flore⁹⁷. Lors de ses propres tournées, Toussaint est frappé par le sous-développement du territoire, qui ne compte que vingt-deux plantations sucrières et aucune de coton ou d'indigo. Le café et le tabac ne sont produits que pour la consommation locale. Il rédige donc une proclamation pour inviter la population à se concentrer sur des cultures de rapport, spécifiquement le sucre, le café, le coton et le cacao. Il suggère aussi aux fermiers d'abandonner leurs cultures de subsistance favorites, telles la banane et la patate douce ; ce n'était qu'en effectuant cette transition qu'ils sortiraient de la pauvreté⁹⁸.

Toussaint s'intéresse aussi tout particulièrement à l'acajou : il se souvient avoir vu, lors de ses précédentes visites, que cette espèce recouvrait Santo Domingo mais cette fois-ci, il trouve à peine « mille pieds carrés d'acajou dans toute cette étendue du pays ». Il découvre, à sa grande irritation, que ces arbres précieux ont été surexploités par les Espagnols qui les ont abattus sans merci pour l'exportation. Exaspéré, il note que les troncs ont été coupés de telle façon qu'il est impossible aux arbres de repousser. Il promulgue donc un décret interdisant d'exporter l'acajou et réservant son usage à la construction

locale⁹⁹. Le décret sera amendé à la suite de pétitions de planteurs, mais Toussaint demande aux officiers des douanes de rester vigilants sur les exportations d'acajou, de s'assurer que les droits sont payés et toute fraude stoppée. Dans sa lettre de nomination du responsable de la douane d'Azua, Toussaint l'avertit qu'il a « une responsabilité terrible » et qu'il répondra du moindre délit « de sa tête¹⁰⁰ ».



Après l'invasion de Santo Domingo en 1801, dans une proclamation imprimée en français et en espagnol, Toussaint appelle la population locale à reprendre la culture des productions commerciales, en particulier le sucre, le café, le coton et le cacao.

L'activisme du commandant en chef est sans relâche. Il aligne la valeur de la gourde de Santo Domingo sur celle de Saint-Domingue¹⁰¹. Il retrouve la veuve de son ancien commandant général Biassou, à qui il a régulièrement envoyé une pension, et l'invite à revenir dans la capitale de Saint-Domingue pour recevoir des témoignages supplémentaires d'estime publique¹⁰². Confronté à une augmentation massive des vols de bétail, il interdit la vente des animaux domestiques et ordonne que quiconque déplace un troupeau d'une commune à une autre soit arrêté sur-le-champ, à moins que les

animaux ne soient « munis d'un passeport ou d'une permission signée de [lui], ou en [son] absence du commandant en chef du département¹⁰³ ». Ayant appris que la région de Santiago ne bénéficiait pas d'une organisation satisfaisante pour le culte, il fonde quatre nouvelles paroisses et précise le nombre de prêtres qui les serviront, ainsi que la fréquence des cérémonies qu'ils devront célébrer¹⁰⁴.

En plus de ses idéaux révolutionnaires, la foi religieuse de Toussaint est, nous l'avons vu, un fondement important de l'attraction politique qu'il exerce, et cela s'avère aussi le cas dans le territoire très catholique de Santo Domingo. Certains membres du clergé, empreints de préjugés racistes, n'appréciaient manifestement pas les nouvelles autorités et quelques heurts eurent lieu entre des Blancs et des Noirs dans la cathédrale de Santo Domingo. D'après un témoin oculaire, Toussaint ramena le calme par l'une de ses interventions excentriques, en faisant observer qu'il avait « le malheur » d'être noir, mais que « personne ne le surpassait en matière de connaissances scientifiques¹⁰⁵ ». La plupart des ecclésiastiques adoptèrent au minimum un assentiment de façade. Lors des cérémonies organisées en l'honneur du nouveau gouverneur dans les villes et les villages, le clergé faisait sonner les cloches et sortait bannières et encensoirs pour l'accueillir en procession, tandis que les femmes plaçaient des couronnes sur sa tête¹⁰⁶.

Le régime de Toussaint bénéficie d'un très large soutien dans de nombreuses couches de la population, qu'ils s'agissent des Noirs, des personnes de couleur et même de la bourgeoisie marchande blanche. Seule la noblesse raciste lui est majoritairement hostile¹⁰⁷. Quand il revient à Santo Domingo en janvier 1802, il est reçu par des foules extatiques dans tout le territoire. Un témoin note « qu'il a été reçu avec les plus grandes démonstrations de joie et d'enthousiasme par les anciens esclaves¹⁰⁸ ». Dans une lettre adressée à son confesseur, une habitante espagnole de Santiago l'appelle « Toussaint le Sublime » et observe : « Nous n'aurions pas réservé un accueil plus chaleureux à notre propre monarque¹⁰⁹. » Toussaint recrute un groupe de musiciens du bataillon Fijo de Santo Domingo et les envoie à Port-Républicain pour qu'ils intègrent sa garde d'honneur¹¹⁰. Peut-être est-ce cet enthousiasme populaire qui le pousse peu après à faire frapper trois pièces de monnaie à Santo Domingo, sous la direction d'un orfèvre français nommé Tessier. Ces nouveaux *doubles escalins*, *escalins* et *demi-escalins* devaient servir de monnaie légale dans toute l'île. Les pièces portaient sur une face l'inscription « République française » et sur l'autre « Colonie de Saint-Domingue¹¹¹ ». La légende veut que certaines aient aussi porté l'inscription « Toussaint Louverture », mais ce n'était peut-être qu'un signe du fait que dans l'imaginaire enflammé des populations locales, le commandant en chef était devenu

omniprésent.

Chapitre IX

Dans la région des aigles

C'est lorsqu'il est en mouvement que l'imagination de Toussaint est la plus fertile. Début février 1801, alors que ses édits précipitent la transformation de Santo Domingo, il promulgue une proclamation destinée à tous les citoyens de l'île. Après avoir félicité son armée pour « le courage et l'intelligence » avec lesquels elle a exécuté ses ordres, et affirmé sa sollicitude constante pour le bonheur de Saint-Domingue (qu'il désigne désormais systématiquement comme « *mon pays* »), il invite les autorités municipales à désigner des représentants à une Assemblée centrale qui se réunira à Port-Républicain mi-mars. Elle aura pour tâche de rédiger « des lois convenables à nos mœurs, à nos usages, à notre climat, à notre industrie, et en même temps propres à nous attacher plus fortement encore à la République française ». Le document sera envoyé au gouvernement à Paris pour approbation, puis il deviendra la loi de l'île. Après avoir expulsé les troupes étrangères de la colonie, établi son autorité militaire de commandant en chef, subjugué la rébellion du Sud, neutralisé puis renvoyé les envoyés français successifs, débordé les autorités espagnoles de Santo Domingo et réuni toute l'île d'Hispaniola sous l'autorité républicaine française, Toussaint s'embarquait désormais dans son entreprise la plus audacieuse : la rédaction d'une nouvelle Constitution¹.

Cette initiative, caractéristique de l'inventivité louverturienne, prend tout le monde au dépourvu. L'article 91 de la Constitution du 22 frimaire an VIII disposait que les colonies seraient gouvernées selon « des lois spéciales », une clause rédigée pour permettre au gouvernement central de Paris de contrôler plus étroitement les colonies. Toussaint la reprend au pied de la lettre, mais en la subvertissant pour servir ses propres fins révolutionnaires. Il s'approprie aussi les arguments des *criollo* espagnols réactionnaires sur

la spécificité historique et culturelle de Santo Domingo, arguments plaintivement déployés quelques semaines plus tôt pour s'opposer à sa prise de possession de la partie espagnole de l'île. L'idée d'une nouvelle Constitution correspondait parfaitement au goût du commandant en chef pour la généralisation, à son amour de la codification et à ses capacités constantes de transgression. Cette initiative était aussi l'apogée naturel de sa marche vers le pouvoir suprême, ce qu'il reconnaît lui-même lors d'une conversation affirmant qu'il lui est « [impossible de] ralentir son allure gigantesque et qu'il était entraîné par une force occulte à laquelle il ne pouvait résister² ».

Les biographes de Toussaint ont généralement considéré son projet constitutionnel comme une extension logique de sa quête d'indépendance. Depuis le cri d'angoisse poussé en 1802 par Dubroca contre « l'ambition de cet Africain forcené de briser solennellement les nœuds qui attachaient la colonie à la mère patrie³ », les critiques conservateurs de Toussaint ont dépeint le document comme l'exemple suprême de la trahison, et la preuve sans équivoque de son ambition de couper tous les liens avec la France. À l'inverse, ses admirateurs progressistes l'ont considéré comme l'apothéose glorieuse de sa lutte contre l'esclavage, bien qu'entaché par le fait qu'il n'a pas communiqué ses véritables intentions à son peuple, et par sa chute dans le despotisme⁴. Pour d'autres encore, les projets constitutionnels de Toussaint témoignent de l'hubris d'un homme impulsif, « ébloui des faveurs de la fortune, [...] entraîné par une sorte de fatalité vers un abîme⁵ ». Plus récemment, les historiens ont manifesté un regain d'intérêt pour cette Constitution de 1801, notamment ses implications philosophiques plus larges⁶.

Ce qui s'est perdu, dans ce débat agité et cet échange d'arguments et de contre-arguments, c'est la dynamique de la pensée politique de Toussaint. Dans son esprit, il était devenu impératif d'établir une certaine distance entre Saint-Domingue et la métropole. Cette évolution était nécessaire à la fois pour promouvoir une meilleure gouvernance interne de la colonie, mais aussi pour la protéger des vicissitudes du système politique français et d'une législation future potentiellement nuisible à son tissu économique et social. Comme nous l'avons noté dans les chapitres précédents, les forces hostiles à l'ordre révolutionnaire dans les colonies ne cessent de gagner du terrain à Paris. En avril 1799, la Société des amis des Noirs cesse ses activités⁷, et après le coup d'État de Bonaparte, la nouvelle Constitution française du 22 frimaire ne contient pas de Déclaration des droits et n'accorde pas automatiquement la citoyenneté à ceux qui naissent hors de métropole. Pire encore, elle crée une zone grise dans laquelle l'esclavage pourrait être toléré pour certaines catégories de

personnes, telles que les serviteurs de maison. L'opinion générale est que le manque de précision de l'article 91 a pour but d'ouvrir la voie à une restauration complète de l'esclavage dans les colonies et à la limitation de la reconnaissance des droits civiques aux seuls Blancs – ce qui devient le cas en 1802 en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane en 1802⁸.

Le projet de rédaction d'une Constitution pour Saint-Domingue est également poussé par les relations de plus en plus tendues de Toussaint avec les autorités françaises au cours de la guerre des couteaux. Lors du conflit contre Rigaud, Toussaint avait appris une leçon importante : même s'il s'était contenté de réagir à l'agression du leader de couleur contre son autorité légitime, le gouvernement français n'avait rien fait pour l'aider. Au contraire, il avait jeté de l'huile sur le feu, avant de lui faire porter la responsabilité des tensions persistantes. En février 1801, Toussaint exprime sa consternation dans une lettre tranchante au ministre de la Marine : « J'ai pris les armes pour comprimer la révolte de Rigaud ; si je ne l'eus pas fait, la colonie serait encore en proie aux horreurs de la guerre civile. Dans cette circonstance importante, le Gouvernement a oublié de dire à Rigaud qu'il ne devait pas tourner contre la République les armes que la République lui avait confiées. Je n'ai pris les armes contre Rigaud que pour répondre à la force par la force, et si le sang coula ce ne fut que dans le cas d'une juste défense⁹. »

Ainsi donc, si les Français refusaient de lui venir en aide contre ses ennemis de l'intérieur, Toussaint pensait que c'était à lui de préserver les acquis de la révolution de Saint-Domingue et de protéger la colonie contre les agressions extérieures. L'esprit aussi bien que la lettre de sa Constitution sont subordonnés à ce but républicain, comme le souligne l'article III mettant fin à l'esclavage : « Il ne peut exister d'esclaves sur ce territoire, la servitude y est à jamais abolie. Tous les hommes y naissent, vivent et meurent libres et Français¹⁰. » La hauteur de vue du commandant en chef se retrouvait dans une de ses métaphores typiques : « J'ai pris mon vol dans la région des aigles, il faut que je sois prudent en regagnant la terre ; je ne puis être placé que sur un rocher, et ce rocher doit être l'institution constitutionnelle qui me garantira le pouvoir tant que je serai parmi les hommes¹¹. »

Dès le début de 1801, de vifs échanges se déroulent dans différentes régions du monde au sujet de l'avenir constitutionnel de Saint-Domingue et de la place que Toussaint y prendra. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, Roume est convaincu qu'il doit être partie prenante des discussions pour créer un nouveau code organique pour la colonie. Alexander Hamilton décrit Toussaint comme le chef d'un régime militaire féodal¹², tandis qu'aux yeux des planteurs

esclavagistes exilés, qui l'ont combattu pour tenter désespérément de s'opposer à l'émancipation, il reste un « esclave affranchi par la révolte » dont il faut « paralyser la puissance et l'influence » à tout prix, sinon elles s'étendront « sur tous les nègres des autres colonies¹³ ». On retrouve le même argument dans un rapport du gouverneur du Venezuela (contrôlé par les Espagnols) qui décrit le nouvel ordre politique de Toussaint « chapardant les droits et la tranquillité des États¹⁴ ». À l'inverse, certains de ses soutiens les plus virulents parmi les esclaves et les Noirs libres du monde atlantique pensent qu'il va transformer la colonie en une république exclusivement noire. Au même moment, les Britanniques commencent à l'imaginer en souverain d'une Saint-Domingue indépendante et les colons dominguois prient secrètement pour qu'il préside au retour d'une version aseptisée du traditionnel système de la plantation. Vers la mi-1801, grâce à des propos délibérément distillés par un de ses envoyés à Londres, le rusé Toussaint parvient même à manipuler « la sottise crédulité¹⁵ » des Britanniques et à leur faire croire qu'il est sur le point de rétablir un gouvernement blanc à Saint-Domingue¹⁶.

Même s'il ne lui déplait pas que l'avenir constitutionnel de Saint-Domingue fasse l'objet d'autant de spéculations, aucun de ces projets n'influence directement la pensée de Toussaint. Il existe des preuves irréfutables que le processus constitutionnel qu'il a suivi a tout d'abord été conçu lors de discussions entre lui-même et son allié proche, l'ancien commissaire Julien Raimond. Ce notable de couleur était le troisième membre de la délégation (avec le général Michel et Charles Vincent) envoyée par les consuls en 1800 pour rassurer les élites locales au sujet des « lois spéciales » prévues par l'article 91 de la Constitution française. Dans son propre rapport à Bonaparte, Raimond se montre favorable à l'idée de mettre en place un régime légal différent pour Saint-Domingue et propose un court document de trois articles pour définir le statut particulier de la colonie, imposer l'exclusivité du commerce avec la France et interdire l'esclavage, selon la formulation suivante : « Dans toutes les colonies françaises où l'esclavage a été détruit, il ne pourra jamais être rétabli. » Il ajoute qu'il est impératif que ces règles administratives spéciales, qu'il appelle « lois organiques », soient rédigées non pas par les législateurs de métropole, trop éloignés, mais par des hommes qui connaissent la colonie. À cet égard, Raimond propose que les lois spécifiques de Saint-Domingue soient formulées par une commission présidée par trois hommes, dont Toussaint et « un Européen nommé pour vous représenter[...] qui connaît bien la colonie et a acquis la confiance de ses habitants ». Lors de leurs délibérations, ils devraient être aidés par un certain nombre de représentants des différents départements¹⁷.

La méthode institutionnelle adoptée par Toussaint pour rédiger sa

Constitution suit assez précisément la lettre de ces propositions, tout en subvertissant leur loyalisme prudent. Après avoir désigné les membres de l'Assemblée centrale, le commandant en chef les convoque à Port-Républicain en mars 1801 pour commencer à travailler sur le texte. La présidence de l'Assemblée est confiée à Bernard Borgella, ancien maire de la ville, un planteur blanc influent, proche allié politique de Toussaint. Du même milieu et partageant les mêmes dispositions que Borgella, on trouve Gaston Nogérée et André Collet, qui représentent les intérêts des planteurs blancs du sud de l'île, et trois représentants de Santo Domingo : deux notables, Mugnoz et Roxas, et un ecclésiastique catholique, Mancebo, tous trois ardents partisans de la révolution louverturienne (le quatrième représentant de Santo Domingo décède avant la première réunion)¹⁸. En plus de Raimond, siègent deux autres personnes de couleur : un homme du nom de Lacour (dont le prénom n'a pas été noté pour la postérité) et Étienne Viard, un des assistants de Toussaint, qui devient secrétaire de l'Assemblée. Le seul représentant noir est le général Moyse, nommé pour représenter le département du Nord où il est très populaire chez les cultivateurs. Cependant Moyse refuse de siéger, craignant que l'Assemblée ne fasse trop de concessions aux colons – c'est là son premier acte public de résistance.

La nature exacte des relations de Toussaint avec les neuf membres de l'Assemblée centrale a fait l'objet de multiples conjectures. Pour certains historiens, le processus de rédaction n'a été qu'un écran de fumée et les véritables auteurs du texte sont Pascal, le secrétaire du commandant en chef (et gendre de Julien Raimond, vraisemblablement sous son influence), assisté de ses deux aumôniers, Marini et Molière¹⁹. Pour d'autres, les membres de l'Assemblée ont certes beaucoup travaillé, mais se sont contentés d'exécuter les instructions de leur maître : un observateur contemporain parle dédaigneusement de « législateurs fantoches », tandis que l'historien Sannon a plus tard écrit que « ces hommes étaient, à vrai dire, plutôt les élus de Toussaint Louverture que ceux du peuple de Saint-Domingue²⁰ ». Pour d'autres à l'inverse, c'est Toussaint qui a été manipulé par l'Assemblée : d'où la surreprésentation des propriétaires de plantation en son sein, et la rédaction de lois sur la propriété et le travail qui servaient les intérêts des colons et des immigrés, préparant ainsi la voie à une forme originale de despotisme économique dans la colonie. Laurent Dubois écrit ainsi que la Constitution de 1801 constitue « la charte d'un nouvel ordre colonial²¹ ».

Comme toujours avec Toussaint, la vérité est plus complexe. Lors de la cérémonie d'installation de l'Assemblée, il demande aux législateurs de ne pas divulguer le contenu de leurs discussions et leur rappelle que leurs recommandations n'entreront en vigueur qu'une fois qu'il les

aura acceptées. Il leur donne aussi une feuille de route précise, consignée dans les minutes de la première session – la seule dont les documents ont survécu²². La logique qui préside à la rédaction de la Constitution est d'édicter une série de principes légaux « mûris par les leçons de l'expérience et la connaissance des lieux ». « Sa nécessité », déclare Toussaint aux législateurs, provient du vide légal délibérément créé par les Constitutions françaises de 1795 et 1799 en matière d'administration des colonies²³. Ayant ainsi donné aux constituants leurs instructions, Toussaint les laisse livrés à eux-mêmes. Ils se réunissent chaque jour de neuf heures du matin à quatorze heures pour des délibérations souvent animées, qui jettent une lumière fascinante sur leur vision de Saint-Domingue et sur le caractère central du leadership de Toussaint. Il est clair par exemple que Raimond a contribué à la rédaction de l'article abolissant l'esclavage, très semblable dans sa formulation à celui qui figurait dans son précédent rapport à Bonaparte. Le notable de couleur a cependant moins de succès lorsqu'il cherche à défendre l'idée d'un commerce exclusif avec la France, que Toussaint contourne par un article chargeant habilement le gouverneur de prendre « les mesures qu'il croit nécessaires pour assurer à la colonie les subsistances et approvisionnements de toute espèce²⁴ ». Dans le même temps, avec sa roublardise coutumière, le commandant en chef s'était bien gardé de préciser sur sa feuille de route son but le plus fondamental : la principale raison d'être de l'Assemblée était d'envoyer un message à destination de la métropole. Par sa composition même, elle était destinée à rassurer le gouvernement français. Toussaint avait besoin de ces personnalités respectables pour se porter garantes de son engagement à préserver les intérêts français à Saint-Domingue. À cet égard, la toute première session officielle qu'ils tiennent est consacrée à « l'île de Saint-Domingue dans sa relation morale à la métropole²⁵ ».

Le projet de l'Assemblée contient des sections séparées sur l'organisation de l'agriculture et du commerce de Saint-Domingue (Titre VI), les pouvoirs du gouverneur, nouveau chef de l'exécutif (titre VIII), la réforme du système judiciaire (Titre IX), la réforme municipale (Titre X), la réorganisation des finances de la colonie (Titre XII). Le projet reflète aussi les préoccupations de Toussaint en matière de moralité publique, proposant que le catholicisme soit déclaré religion officielle (Titre III) et le divorce interdit, afin d'« encourager et fortifier l'union dans les familles » (Titre IV). Parmi les nombreux devoirs confiés au gouverneur se trouve celui d'interdire les textes qui « tendent à corrompre la morale publique » (article 39) et de surveiller « toute espèce d'occupations qui peut porter atteinte aux mœurs publiques, ou à la sûreté, à la santé et à la fortune des citoyens²⁶ » (article 69).

Les notes de Gaston Nogérée, un membre de l'Assemblée dont les papiers personnels ont survécu, nous donnent un aperçu fascinant de la réflexion menée par les législateurs. Nogérée, qui participe activement aux délibérations de l'Assemblée centrale et à la rédaction des « lois organiques » adoptées entre mi-juillet et mi-août 1801, n'a rien d'un agitateur révolutionnaire. C'est un grand Blanc qui a rencontré Toussaint pour la première fois à Port-Républicain en octobre 1798, après l'évacuation de Jérémie par les Britanniques (avec lesquels, comme la plupart des planteurs blancs du Sud, il avait activement collaboré). Avant 1791, il avait aussi possédé un grand nombre d'esclaves. Fidèle à sa philosophie de réconciliation nationale, Toussaint ne lui en tient pas rigueur et l'autorise même à créer une école de mathématiques dans sa ville, à condition qu'il finance quatre bourses destinées à des étudiants noirs méritants. Cela aussi était typique de Toussaint – faire payer aux gens leurs erreurs du passé en leur demandant de contribuer à de bonnes œuvres²⁷.

À partir de ce moment, Nogérée devient un partisan convaincu de Toussaint et regarde avec émerveillement cet ancien esclave ramener l'harmonie, l'ordre et la prospérité à Saint-Domingue : « Je voyais la tranquillité s'établir partout où s'étendait l'influence de cet homme, la culture reprendre avec une grande activité, l'ordre régner. » Il est surtout frappé par le fait que « [ses] concitoyens les malheureux colons » sont de nouveau « traités par les nègres, par les ordres et l'exemple du chef, avec une partie de l'ancienne considération qu'ils avaient pour les Blancs ». Nogérée décrit l'enthousiasme avec lequel Toussaint est accueilli à chaque fois qu'il revient à Port-Républicain après une absence prolongée et observe que les habitants organisent « des illuminations spontanées qui durent quelques fois deux, quelques fois trois jours ». Il résume d'une formule frappante l'attitude des colons blancs envers leur protecteur : « Lorsqu'il était malade, on manifestait la plus grande inquiétude, on croyait notre existence attachée à la sienne²⁸. »

Les notes de Nogérée – seul document sur les délibérations constitutionnelles à avoir survécu – nous donnent de précieuses indications sur les délibérations de l'Assemblée. Il a soigneusement consigné l'injonction solennelle prononcée par Toussaint devant les législateurs lorsqu'ils les réunissent pour la première fois en mars 1801 : ils doivent se considérer comme « des magistrats chargés de faire le bonheur de la colonie ». Nogérée prend ses devoirs à cœur, et lors d'un moment de désaccord avec le commandant en chef, il note même que tout en étant reconnaissant à la Providence du chef qu'elle leur a envoyé, son ambition première est de gagner l'estime de ses concitoyens. Il est par-dessus tout farouchement loyal à la France, et croit aveuglément en l'affirmation de Toussaint que le texte sur lequel

ils se mettent d'accord n'est qu'un brouillon, et qu'il n'aura force de loi qu'une fois approuvé par le gouvernement français. Nogérée se porte donc volontaire pour apporter lui-même le document à Bonaparte. Flatteur, Toussaint l'encourage manifestement à penser qu'il est la personne idéale pour cette mission patriotique²⁹. Dans sa lettre d'introduction de Nogérée aux autorités françaises, Toussaint le présente comme un « témoin oculaire de tous les événements qui s'y sont succédés depuis le commencement de la révolution » et donc comme « plus à même que personne de fournir au Gouvernement français tous les renseignements sur la position actuelle de cette belle colonie³⁰ ».

Les minutes de Nogérée montrent exactement pourquoi Toussaint pensait qu'il serait un envoyé idéal auprès du gouvernement du Consulat et de ses alliés du lobby colonial français. Nogérée est un planteur blanc, attaché à l'ordre, dont les opinions sociales sont notoirement conservatrices : il applaudit à la proposition de restaurer le catholicisme et cite le commandant en chef comme un exemple « de piété et de recueillement ». Il défend haut et fort l'idéal de l'économie de plantation tel qu'il est promu dans le titre VI de la Constitution, qui donne notamment la priorité à l'agriculture et définit la plantation comme « l'asyle tranquille d'une famille industrielle et bien réglée, dont le propriétaire du sol ou son représentant est nécessairement le père³¹ ». Il vitupère contre la pratique de vendre de petites parcelles aux cultivateurs noirs, qui semble se poursuivre malgré l'interdiction officielle de Toussaint. Nogérée est manifestement hostile à tout développement d'un petit entreprenariat parmi la population noire, car il condamne aussi sans détour la prolifération « des petites cases le long des chemins où l'on vend du tafia, et où il se fait un petit commerce de denrées ». Il trouve les Noirs créoles et les gens de couleur enclins à « l'arrogance » et n'apprécie guère la façon dont les domestiques de maisons et les travailleurs des plantations passent leurs loisirs, notant que les traditionnelles « *calendas* dans lesquels il se fait des élections de rois et de reines [...] se terminent par des batailles sanglantes à coups de fusil et de sabre » – sans doute sa propre effigie avait-elle été parfois brandie au bout d'une pique lors de ces rassemblements bon enfant³².

La partie la plus intéressante des notes de Nogérée concerne ses idées sur l'organisation future de l'exécutif de Saint-Domingue. Il défend avec force la proposition que Toussaint soit nommé gouverneur à vie (le futur article 28), qui fut sans doute acceptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée : dans son discours lors de la session inaugurale, Lacour avait salué en Toussaint « le sauveur et le restaurateur de la colonie³³ ». Nogérée était non seulement d'accord, mais il exprima l'espoir que ce dernier gouverne encore vingt ans, ce

qui serait, comme il le dit d'une formule un peu étrange, « une recette pour vingt ans de tranquillité et de bonheur pour la colonie et ma famille ». Cependant, Nogérée est atterré par une autre suggestion : que Toussaint ait le pouvoir de nommer son successeur. Cette prérogative, déclare-t-il, est un concept « monarchique³⁴ » (on imagine le sourire impassible du commandant en chef à entendre cette leçon d'orthodoxie démocratique de la bouche d'un colon du Sud). L'opposition de Nogérée était peut-être aussi pragmatique que philosophique, et fondée sur son évaluation de la probable ligne de succession : aucun des commandants militaires de l'armée de Toussaint ne lui semblait avoir la stature intellectuelle et politique de leur chef, et le prétendant le plus évident serait Dessalines – une perspective qui, étant donné la réputation effrayante de ce dernier, l'emplissait d'appréhension.

Il est cependant fort probable que la peur d'une telle issue ait été un aspect de la stratégie de Toussaint. Elle constitue probablement une des raisons principales pour lesquelles Toussaint voulait que ce soit Nogérée qui aille à Paris afin d'y répéter les histoires qu'il avait entendues sur Dessalines, en particulier celle que le planteur lui-même avait racontée à Toussaint et aux autres membres de l'Assemblée centrale. Il était de notoriété publique que vers la mi-1800, à la fin de la guerre contre Rigaud, Dessalines avait dit à ses soldats que deux autres conflits attendaient l'armée républicaine de Saint-Domingue : un premier, contre les Espagnols, qui serait simple ; et un second, contre les Français, au cas fort probable où ces derniers enverraient une expédition armée pour rétablir l'esclavage. S'ils faisaient cela, avait averti Dessalines, ce serait une guerre d'extermination et « il fallait tout le monde levé tous ensemble, les femmes comme les hommes³⁵ ». Même s'il fut finalement envoyé à Paris avec le texte de la Constitution, Nogérée ne parvint pas à rencontrer Bonaparte pour lui rapporter en personne cette menace d'un soulèvement massif, comme Toussaint l'aurait voulu. Ce fut malheureux, car Dessalines avait prévu mot pour mot ce qui allait arriver à l'armée d'invasion française après son débarquement à Saint-Domingue en 1802.

Toussaint reçoit le projet rédigé par l'Assemblée centrale au début du mois de mai 1801. Perfectionniste comme toujours, il travaille sur le document et les « lois organiques » pendant deux mois supplémentaires avant de considérer qu'ils sont prêts à être rendus publics. Il a conscience que les constituants éprouvent des réserves sur un certain nombre de sujets, notamment la nomination de son successeur et l'étendue des pouvoirs du gouverneur. Mais il ne fait aucun doute dans son esprit qu'il doit assumer toute l'autorité exécutive – d'autant plus que l'idée de nommer un gouverneur qui

aurait tous les pouvoirs à la fois civils et militaires gagne du terrain en France métropolitaine³⁶. Ces projets n'envisageaient presque toujours qu'une seule possibilité : que le futur gouverneur soit un Européen. Toussaint est cependant convaincu qu'il est la personne idéale pour ce poste, surtout parce qu'il le remplit *de facto* depuis plusieurs années. À cet égard et à bien d'autres, la Constitution ne faisait selon lui qu'entériner la situation politique existante.

Tout indique d'ailleurs que le leadership de Toussaint bénéficiait d'un soutien enthousiaste dans l'ensemble de la colonie. C'est le cas à Santo Domingo, comme nous l'avons vu précédemment. Il n'y a pas non plus de doute sur la popularité massive dont il jouit dans la population européenne de la colonie, qui le considère comme son protecteur. Comme le dit un Blanc, Toussaint a usé de son pouvoir « seulement pour le bien des colons et la restauration de la colonie³⁷ ». Un autre loue son humanité et son respect de la religion, et le fait qu'il ait compris que la présence des Européens est essentielle pour préserver le commerce. Il conclut que si Toussaint devait périr, la colonie serait dévastée³⁸. Ces sentiments trouvent des échos parmi les citoyens noirs et Toussaint en est le témoin direct lors de ses pérégrinations dans Saint-Domingue. À chaque fois que des communautés font connaître leurs opinions politiques, l'idée que Toussaint assume l'ensemble des pouvoirs exécutifs est vigoureusement défendue. Lors de sa mobilisation contre Roume en 1799, par exemple, la municipalité de Gros-Morne, dans une proclamation demandant que l'agent français soit renvoyé en France, donne son opinion sur la gouvernance de la colonie : « Nous n'avons plus du tout confiance en [Roume] et il peut partir ; nous n'avons de confiance qu'en notre général en chef, qui a bien mérité notre confiance tant par sa fidélité que par son attachement à la France et par son zèle à soutenir la cause sacrée de la liberté, et par son humanité et sa vertu. » En conclusion, le texte invite le gouvernement français à lui accorder tous les pouvoirs³⁹. L'assemblée de La Croix-des-Bouquets déclare que seul le commandant en chef peut redonner son ancienne gloire à Saint-Domingue, car lui seul comprend l'esprit, le caractère, les habitudes et les coutumes du peuple de la colonie⁴⁰. D'autres exemples similaires abondent.

Toussaint avait une telle confiance en sa popularité qu'à l'approche de la publication de la Constitution, il tend la main aux derniers partisans de Rigaud, dont quelques-uns croupissent toujours en prison. Fin mai 1801, il en fait venir un groupe dans la cathédrale du Cap, où il monte en chaire pour leur adresser une de ses homélies typiques : « L'esprit de parti vous a précipités dans les préjugés de l'erreur : je vous parle en père ; je gémiss sur les maux que vous avez soufferts, je vous pardonne généreusement ; je vous donne des consolations, soyez

pleins de courage, et retournez en paix au sein de vos familles. » Pour être sûr que le message soit reçu à la fois par les gens de couleur et par ses propres subordonnés, il écrit à Dessalines quelques jours plus tard pour lui demander de faire savoir publiquement qu'il considère désormais ces *Rigaudins* de couleur comme ses frères et ses enfants, et que son seul souhait est de les voir suivre le droit chemin, pratiquer la foi chrétienne et élever leurs enfants dans la crainte de Dieu⁴¹. On peut être certain que le message fut bien compris, car la crainte de la rétribution divine n'était rien par rapport à la peur qu'inspirait Dessalines.

Début juillet, Toussaint annonce enfin que la cérémonie constitutionnelle se déroulera le 7 du mois, au Cap⁴². La nuit précédente, les citoyens de la ville ne durent pas beaucoup dormir car les tambours et les clairons de sa cavalerie se mirent à sonner l'appel aux armes dès trois heures du matin et à cinq heures, les soldats et les gardes nationaux étaient rassemblés en grand uniforme sur la place d'armes. Toussaint y arrive à cinq heures trente précises, précédé du défilé des autorités civiles et militaires. Une large foule s'est rassemblée, dont une importante délégation de professeurs et d'élèves qui forment un cercle autour de la tribune officielle. Parmi les hôtes de marque, on distingue les membres de l'Assemblée centrale, le nouvel ambassadeur américain Tobias Lear et son prédécesseur Edward Stevens, toujours présent à Saint-Domingue et invité personnel de Toussaint. Moyse est là, lui aussi : il n'aurait certainement pas été autorisé à bouder indéfiniment, et le commandant en chef voulait qu'il soit bien en vue pour que tous puissent constater qui commandait.

L'ensemble de la cérémonie, méticuleusement orchestrée par Toussaint, est une justification philosophique et pratique des prérogatives que Saint-Domingue a reprises à la France et qui sont désormais confiées à Toussaint par les nouvelles dispositions constitutives. La tonalité est très différente de celle adoptée dans ses discussions avec les membres de l'Assemblée centrale. Autant l'élaboration du texte avait été entourée de secret, autant cette journée devait faire l'objet de la plus grande publicité possible, et les autorités du Cap en rédigent une description détaillée qui est immédiatement envoyée à toutes les municipalités de l'île. Trois discours sont prononcés, le premier par Borgella, suivi par Toussaint lui-même, et le dernier par Fouqueau, le président du tribunal civil. Chacun présente, sous des aspects complémentaires, la raison d'être de la Constitution. Si l'on examine le langage, les images et la sophistication des arguments déployés, on peut voir que non seulement le commandant en chef a soigneusement contrôlé les deux autres discours, mais qu'il a fait passer ses propres convictions par la bouche de Borgella et de

Nulle part cette ventriloquie n'est plus évidente que dans l'audacieuse décision annoncée à la fin du discours de Borgella, juste avant qu'il ne se mette à proclamer les soixante-dix-sept articles de la Constitution. Le président de l'Assemblée centrale annonce que même si, à l'origine, l'idée avait été de « soumettre » le projet constitutionnel au gouvernement français, « l'absence de lois » à Saint-Domingue a créé une situation de « péril imminent » pour la colonie, et que dans ces circonstances de *salut public*, le commandant en chef avait dû être invité à « mettre sur-le-champ les bases de législation posées ». Toussaint ne pouvait que répondre positivement à cet appel urgent, d'autant plus que c'était évidemment lui qui l'avait dicté. Ainsi le projet reçut-il sa bénédiction officielle lors de la cérémonie du Cap, ou pour le dire plus prosaïquement, Toussaint approuva-t-il sa propre nomination au poste de gouverneur (même si, pour la foule, l'effet théâtral de cette auto-approbation fut un peu noyé sous le tonnerre d'applaudissements mêlés de soulagement qui accueillit la fin de l'interminable discours de Borgella). Plus audacieux encore fut l'autre argument lancé pour justifier ce *fiat* législatif : une action aussi précipitée et décisive était nécessaire, affirma Borgella, parce que le « trop long silence de la Métropole » n'avait pas permis de connaître l'opinion du gouvernement français sur Saint-Domingue. Cela aussi constituait un superbe tour de passe-passe louverturien : le gouvernement français était blâmé pour n'avoir pas répondu assez rapidement à un document qu'il n'avait pas encore reçu.

PROGRAMME

DE la Cérémonie qui aura lieu le 18 Messidor ,
l'an neuvième de la République française , une et
indivisible , pour la Proclamation de la Constitution.

TOUSSAINT LOUVERTURE ,

Général en Chef de l'Armée de Saint-Domingue.

L'Assemblée centrale n'ayant prévenu qu'elle avait fixé le 18 Messidor pour proclamer la Constitution. Afin de donner à cet Acte important toute la pompe et la solennité qu'il exige, le Général de division, commandant le Département, donnera des ordres pour faire exécuter les dispositions suivantes.

Le 18 Messidor, à trois heures du matin, la Générale battra dans toutes les Sections. Les Corps de Musique seront également distribués avec les Tambours, pour jouer en quatre tour à tour.

Toutes les Trompettes de la Cavalerie et le Corps de Musique attaché à la Garde du Général en chef, seront assemblés dans la cour du Gouvernement, d'où ils partiront, à trois heures du matin, pour sonner et jouer la Générale; ils recevront des ordres du Trompette major du 1^{er} Bataillon, qui leur tracera la marche qu'ils auront à suivre.

La Générale cessera à quatre heures.

A quatre heures les mêmes Corps de Tambours, de Musique et de Trompettes, battront l'Assemblée.

A cinq heures précises toute la Troupe de ligne et la Garde nationale seront sous les armes, sur la place d'Armes, en bon ordre, bonne tenue, et le plus proprement possible. Chaque Officier, à son poste, aura l'attention de faire observer la plus exacte discipline.

Toutes les Autorités, civiles et militaires, en grand costume, se réuniront au Gouvernement à cinq heures et demi du matin, d'où elles se rendront, avec le Général en chef, au lieu de la Cérémonie.

La marche des Autorités, civiles et militaires, sera disposée ainsi qu'il suit :

- La Commission du Commerce.
- L'Administration de la Marine.
- La Municipalité.
- Le Tribunal de Commerce.
- Le Juge de Paix.
- Le Tribunal civil.
- L'Assemblée centrale.

Le Général en chef, accompagné des deux Généraux commandant le Département et l'Arrondissement.

Tous les Officiers militaires qui ne tiennent à aucun Corps, ou qui ne sont pas en activité de service, seront à la suite du Général en chef.

La municipalité invitera tous les Instituteurs et Instituteurs à se rendre sur la place d'Armes avec leurs Elèves; elle s'entendra avec le Commandant de la Place pour leur choisir une place convenable.



La Municipalité prendra également des mesures pour inviter tous les Citoyens à se trouver à cette Cérémonie.



Rendus sur la place d'Armes, les Autorités, civiles et militaires, seront placées en cercle, selon leur rang, pour entendre la proclamation de la Constitution, dont l'Assemblée centrale doit donner connaissance au Peuple.



Au moment où la lecture de la Constitution sera terminée, une pièce de canon de 4, qui sera sur la place, tirera 5 coups de canon, pour servir de signal à tous les Forts de commencer une salve de 25 coups de canon pour chacun des Forts et pour chacun des bâtimens de l'Etat qui sont en rade.



La pièce de quatre restera sur la place pour saluer le Saint Sacrement, de vingt-trois coups de canon, au moment de son élévation.



Les Ministres du Culte catholique sont et doivent être invités à faire leurs préparatifs, et à disposer tout ce qui sera nécessaire pour rendre cette Cérémonie auguste et imposante.



La lecture de la Constitution terminée, les Autorités, civiles et militaires, la Troupe, les Instituteurs, Instituteurs et leurs Elèves, entrèrent dans la Cathédrale pour assister à une Grand-Messe solennelle qui sera chantée pour rendre des actions de grâces à Dieu, le prier de répandre ses faveurs sur la Colonie, ses bienfaits sur tous ses Habitans, de bénir le Peuple de Saint-Domingue sur ses devoirs, les Magistrats sur l'exécution des Loix, pénétrer tous les esprits d'affection et de respect pour la Constitution qui doit consolider la liberté publique, fixer la destinée, la paix et la prospérité de Saint-Domingue.



Le Général de division, commandant le Département, est chargé de donner les ordres les plus précis pour que le plus grand ordre soit observé pendant la Cérémonie, et le plus profond silence pendant la lecture de la Constitution. Le même ordre et le même silence sera observé à l'Eglise pendant toute la Cérémonie.



Le présent Programme sera imprimé, adressé, par le Secrétaire général, à toutes les Autorités civiles et militaires, afin de leur servir de règle dans les Villes de Départemens et les principales Villes de la Colonie, suivant leurs localités, le, publié et affiché par tout où besoin sera, afin que personne n'en ignore.



Fait au Cap-François, le 15 Messidor, l'an neuf de la République française, une et indivisible.



Le Général en chef ,

Signé TOUSSAINT LOUVERTURE.



Au Cap-François, chez P. ROUX, Imprimeur du Gouvernement.



Au début de juillet 1801, Toussaint invite la population de Saint-Domingue à une cérémonie qui se tiendra sur la place principale du Cap pour célébrer la nouvelle Constitution qui doit « consolider la liberté publique et fixer la destinée, la paix et la prospérité de Saint-Domingue ».

Contrairement à la politique symbolique de l'Assemblée centrale, entièrement destinée à rassurer la France quant à la sauvegarde de ses intérêts nationaux (et de ceux des colons blancs), la cérémonie du Cap et les arguments justifiant la Constitution de 1801 étaient destinés aux

citoyens de Saint-Domingue. Et contrairement aux descriptions largement répandues qui ont fait de ce texte le projet d'établissement d'un despotisme personnel et de la domination économique des grands Blancs, les revendications avancées étaient imprégnées des arguments républicains classiques sur la liberté. Ainsi la justification d'une Constitution différente pour la colonie est-elle couchée en termes rousseauistes. Les factions qui ont exercé le pouvoir en France pendant la majeure partie des années 1790, déclare Borgella, ont ignoré les besoins des citoyens de la colonie et parfois violé leurs libertés fondamentales. Plus scandaleux encore dans une perspective républicaine, elles les ont contraints à accepter des lois qui avaient été « faites sans intérêt, loin de vous ». En tout état de cause, le droit des citoyens à se gouverner eux-mêmes par des lois de leur propre initiative était reconnu non seulement par la Constitution française, mais par « les droits que vous tenez de la nature » – d'où la formulation par Toussaint de l'abolition de l'esclavage à l'article 3, qui n'était pas posé comme un droit formel (attaché à la citoyenneté et donc révocable), mais comme une qualité inhérente à tout être humain né dans la colonie. Borgella exalte l'esprit d'harmonie naturelle qui a guidé le combat de Toussaint contre « les préjugés invétérés » et qui lui a permis de cimenter les nœuds de la plus douce fraternité entre les citoyens de Saint-Domingue⁴⁴.

En plus du principe de consentement populaire, la Constitution était justifiée par une autre série d'arguments : la nécessité pour la colonie d'être gouvernée par de bonnes lois. À cause de l'éloignement de la France et de l'absence de contribution directe des représentants de Saint-Domingue au travail législatif des assemblées françaises à Paris, observe Fouqueau, les lois ne sont pas souvent adaptées à la colonie, voire parfois directement préjudiciables à ses intérêts. Les décisions françaises relatives aux questions coloniales au cours des dernières années, sous le gouvernement notoirement incompétent du Conseil des Cinq-Cents, avaient été si « incohérentes » que Saint-Domingue était tombée dans un « chaos épouvantable ». Cette situation serait résolue par les lois organiques préparées par l'Assemblée centrale. Comme exemple supplémentaire de ce chaos institutionnel, Fouqueau note que les gouvernements français successifs ont tenté de séparer les pouvoirs du commandant militaire de ceux de l'administrateur civil, mais heureusement, ajoute-t-il, Toussaint avait perçu cette incohérence et reconnu qu'« il n'y a point de Gouvernement, où les pouvoirs sont distribués sans aucune règle, et où les différentes autorités sont en contradiction avec elles-mêmes ». (Cet argument contre la doctrine de séparation des pouvoirs de Montesquieu était parfaitement recevable, même s'il omettait un point crucial : c'était Toussaint qui avait été à l'origine de ces conflits.) Ainsi donc, après avoir été « le libérateur et

le protecteur » de la colonie, Toussaint était consacré comme son « législateur » par Fouqueau, et sauvait les citoyens du chaos grâce à ses vertus extraordinaires et à sa capacité d'agir pour l'intérêt général – ce qui provenait derechef du *Contrat social* de Rousseau⁴⁵.

Le discours de Toussaint, son tout premier en tant que gouverneur de la colonie, renforce ce message républicain en développant le thème de la liberté. Toussaint rend hommage à la France et promet de cultiver une relation « de fraternité et d'amitié » avec son peuple. Cependant – c'est là le véritable indice de la radicalité de la Constitution de 1801 –, la liberté de la colonie ne dépend plus de la pensée ou des pratiques politiques de la métropole. Faisant de nouveau allusion à l'article abolissant l'esclavage dans la colonie, Toussaint observe que c'est désormais la propre Constitution de Saint-Domingue qui garantit la liberté de ses « concitoyens de tout âge, de tout état, et de toute couleur ». Le but premier du texte est d'« éterniser la liberté » dans la colonie. Toussaint prend bien soin de ne pas se montrer triomphal. Il ne prononce pas un discours de victoire, mais un appel à la mobilisation de tous les citoyens afin qu'ils restent vigilants pour la défense de la souveraineté collective de Saint-Domingue. Leur parlant « le langage de la vérité », le gouverneur déclare que la Constitution défendra leurs droits, mais leur imposera aussi « la pratique des vertus », ce qui inclut des qualités privées (notamment « le règne des bonnes mœurs et de la Religion divine de Jésus-Christ ») et surtout des vertus publiques telle la poursuite du bien commun⁴⁶.

On touche là au cœur de la liberté selon Toussaint : une citoyenneté active, où toutes les composantes de la société doivent se préoccuper de l'intérêt général. Toussaint en appelle aux officiels de l'administration pour qu'ils servent toujours le peuple et se comportent avec honnêteté et intégrité. De même, il déclare aux cultivateurs que l'article 16 de la Constitution leur garantit leur juste part des revenus des plantations et qu'il les défendra avec force contre toute violation de leurs droits, mais que la Constitution leur impose aussi l'obligation de « [fuir] l'oisiveté, elle est la mère des vices ». Cette conception vigoureuse de la liberté trouve son expression la plus forte dans le message qu'il adresse à ses soldats et à ses officiers : leur devoir est non seulement de pratiquer la discipline et la subordination mais aussi de « [soutenir] la Constitution contre ses ennemis extérieurs et intérieurs, qui chercheraient à l'attaquer⁴⁷ ». Le message ne pouvait être plus clair, et il soulignait combien la pensée de Toussaint restait nourrie par la tradition républicaine de la guerre : l'intégrité de Saint-Domingue en tant que communauté de corps politique était inséparable de la défense de la révolution. Ceci est mis en relief par l'avant-dernier article de la Constitution : « Tout citoyen

doit ses services au pays qui lui a donné naissance, au sol qui le nourrit, au maintien de la liberté et au partage égal des propriétés, toutes les fois que la loi l'appelle à leur défense⁴⁸. »

CONSTITUTION RÉPUBLICAINE, DES COLONIES FRANÇAISE DE SAINT-DOMAINQUE,

EN SOIXANTE-DIX-SEPT ARTICLES,

Concernant la liberté des Negres, des gens
de couleurs et des Blancs,

ENVOYÉ AU PREMIER CONSUL DE FRANCE

Par le citoyen TOUSSAINT-LOUVERTURE, général en chef et
gouverneur des colonies française de St.-Domaingue.

CONSTITUTION de la colonie française de St-Domaingue.

« LES députés des départemens de la colonie de St.-Domaingue, réunis en assemblée centrale, ont déclaré et assis les bases constitutionnelles d'un régime (system) pour la colonie française de St.-Domingue. »

TITRE I^{er}. Territoire. Art. 1. St-Domingue dans toute son étendue, ainsi que Samana, la Tortue, la Grande, les Caimites, l'Isle-à-Vache, la Sane, et les autres lies adjacentes, forment le territoire d'une seule colonie, laquelle fait partie de l'empire français, mais qui est gouvernée par des lois particulières.

2. Le territoire de cette colonie est divisé en départemens, cercles ou arrondissemens et paroisses.

TITRE II. de ses habitans. 3. Les esclaves ne sont point soufferts (permis) dans ce territoire; l'esclavage est aboli pour jamais. Tous les hommes nés dans ce pays, vivent et meurent hommes libres et français.

4. Chaque homme, de quelque couleur qu'il puisse être, est éligible à toute les places.

4. Il n'y a parmi eux d'autre distinction que celle des talens et des vertus, et de supériorité que celle que la loi confie par l'exercice de quelque fonction publique. La loi est la même pour tous, soit qu'elle punisse ou protège.

TITRE III. De la religion. 6. La religion catholique, apostolique et romaine, est la seule professée publiquement.

7. Chaque paroisse doit élever son culte et les ministres. Les reve-

La Constitution promulguée par Toussaint en 1801 affirme que, tout en étant gouvernée par des « lois spéciales », la colonie continue d'appartenir à l'Empire français. L'article 3 dispose que l'esclavage y est aboli « à jamais » et que tous les citoyens de Saint-Domingue « y naissent, vivent et meurent libres et Français ».

La cérémonie est suivie d'un *Te Deum* célébré dans la cathédrale du Cap. La journée se termine par un somptueux banquet donné à la résidence de Toussaint au Cap, en présence de six cents invités. On porte des toasts au nouveau gouverneur, aux membres de l'Assemblée centrale, aux gouvernements français et américain, aux généraux Christophe et Moyse (mais, curieusement, pas à Dessalines, qui semble ne pas avoir assisté à la cérémonie). D'après un témoin, Moyse parvient à faire une intervention impertinente en demandant aux invités de lever leur verre « à la République française » – geste de défi codé contre le nouveau gouverneur⁴⁹. Inutile de dire que le compte rendu officiel ne mentionne pas cette brève dissonance, mais note en revanche que « le contentement brillait » dans les yeux de Toussaint tandis qu'il savourait ce qu'il avait accompli par pure force de caractère. C'était indubitablement vrai, mais on peut imaginer que le bonheur du gouverneur venait d'une autre source : parcourant les tables du regard, il voyait les dignitaires civils et militaires de l'île, en grande majorité des Blancs, rompre le pain avec des hôtes dont les noms étaient Hector, Jean-Louis, Granjean ou Lafricain⁵⁰ – des Noirs, nés dans l'esclavage ou descendant de familles d'esclaves, qui pouvaient désormais, grâce à la Constitution qu'il avait si habilement créée, bénéficier des droits d'une égale citoyenneté et de la promesse de ne plus jamais subir une vie de servitude.

Peu après la cérémonie du Cap, Toussaint convoque Charles Vincent pour lui confier la mission d'apporter sa Constitution au gouvernement français. Bien que désapprouvant avec véhémence une partie du contenu de ce texte, à commencer par la prémisse que Saint-Domingue aurait besoin d'une charte constitutionnelle différente de celle de la France, Vincent accepte (même s'il affirmera plus tard que c'était son seul moyen de quitter la colonie, probablement une justification *a posteriori* pour éviter de plus grandes difficultés vis-à-vis des autorités françaises). Quoi qu'il en soit, ses échanges avec Toussaint, qu'il retranscrit aussi scrupuleusement qu'à son habitude, nous permettent de voir quels étaient les intentions et l'état d'esprit du gouverneur à ce moment-là.

Le choix de Vincent mérite qu'on s'y arrête. En un sens, Vincent est le candidat qui s'impose. Homme d'une grande intégrité, républicain à la réputation inattaquable, il est un fervent partisan de la révolution louverturienne. Henri Christophe, gouverneur militaire du Cap, le décrit comme « le seul Européen qui aim[e] réellement les hommes de Saint-Domingue⁵¹ ». Vincent avait déjà représenté Toussaint à Paris à trois reprises et, comme nous l'avons vu au début du chapitre précédent, il avait récemment été renvoyé dans l'île par Bonaparte (avec Julien Raimond) pour rassurer la colonie sur les intentions

constitutionnelles de la France. Il est ainsi l'intermédiaire idéal entre les deux partis. Raimond avait déclaré à Vincent que le commandant en chef l'avait choisi pour cette mission depuis très longtemps, ce qui confirme le fait que les idées de Raimond ont influencé la réflexion de Toussaint, et montre qu'il avait préparé sa Constitution avec méthode. Dans le même temps, Toussaint, qui éprouve une méfiance croissante à l'égard de Vincent, sent que sa présence dans la colonie pourrait devenir pesante. Vincent s'était en effet opposé à l'opération de Santo Domingo, motivée, selon lui, par le désir de Toussaint « de dominer la colonie⁵² ». Et, point important, Vincent était aussi le principal ingénieur du génie civil de l'île ; or en 1801, Toussaint avait donné l'ordre de renforcer toutes les fortifications côtières, au moment précis où il avançait sur son projet constitutionnel. Il ne voulait pas que Vincent soit impliqué dans ces travaux, même s'il était parmi les plus qualifiés pour les superviser. De toute évidence, Toussaint était préoccupé à l'idée que l'ingénieur puisse transmettre des informations sensibles sur les défenses de l'île à ses supérieurs militaires à Paris. L'envoyer en France avec la Constitution était donc une habile manœuvre à plus d'un titre.

Bien qu'ayant depuis longtemps l'intention d'employer Vincent pour cette importante mission, Toussaint ne lui en divulgue pas la teneur. Pour faire diversion, il l'envoie même aux Gonaïves présenter ses hommages à Mme Louverture (qui a beaucoup d'affection pour lui) quelques jours avant la cérémonie du Cap, à laquelle Vincent n'assiste donc pas. Toussaint ne voulait visiblement pas qu'il entende en détail la façon dont il justifiait sa décision de prendre son autonomie par rapport à la France, même si les arguments étaient présentés en termes républicains. Par conséquent, lorsqu'il a le document sous les yeux pour la première fois, le jeune ingénieur est complètement pris de court. Ce qui le déconcerte le plus est le mode de gouvernement proposé dans le titre VIII, qui accorde le pouvoir absolu au gouverneur, ainsi que le sentiment que le texte rejette « toutes les obligations envers la métropole ». Il fait immédiatement part de ses objections à Toussaint : quelle sera la réaction du gouvernement français, lui demande Vincent, quand il aura reçu un document qui lui retire le droit de nommer les officiels de la colonie ? Le gouverneur répond d'un ton solennel que « le Gouvernement enverrait des commissaires pour parler avec lui ». Cette réponse significative confirmait que Toussaint envisageait la poursuite de négociations avec la France sur le texte. Vincent essaie alors un autre angle d'approche : cette Constitution allait certainement inciter d'autres nations telles que les États-Unis, l'Espagne et « même » la Grande-Bretagne, à établir des relations diplomatiques officielles avec Saint-Domingue, afin d'affaiblir ses liens avec la France. Toussaint cherche à se montrer

rassurant, en justifiant ainsi ses relations avec Maitland : « Je sais que le Gouvernement anglais est le plus dangereux pour moi et le plus perfide pour la France, il a tout fait pour avoir le commerce exclusif de l'isle, mais il n'a eu que ce qu'il était impossible qu'il n'eût pas, j'avais besoin de lui⁵³. »

Par ses réponses, Toussaint tente de donner non seulement un sentiment de détermination, mais aussi de maîtrise de la situation. Le magicien révolutionnaire pense encore être maître des événements et pouvoir les influencer à son avantage. Mais lorsque Vincent le pousse dans ses retranchements et que les échanges s'échauffent, son sang-froid commence à céder. Toussaint reconnaît que c'était peut-être une erreur d'envoyer des exemplaires imprimés de la Constitution au gouvernement français plutôt que des projets manuscrits, ce qui aurait moins donné une impression d'irrévocabilité (la discussion sur ce point était de toute façon vaine, puisque Toussaint avait déjà publiquement approuvé la Constitution lors de la cérémonie du Cap). Lorsque Vincent lui déclare qu'il n'a le pouvoir « que par la protection du gouvernement français et la force des baïonnettes européennes », Toussaint devient très agité. Manifestement blessé dans son orgueil, il rejette catégoriquement cette affirmation (qui était de fait inexacte, parce qu'elle faisait peu de cas de la légitimité populaire de la révolution de Saint-Domingue). Confronté à un Vincent qui persiste à critiquer son insubordination et son ingratitude apparentes, Toussaint ajoute avec dédain qu'il ne pense pas avoir fait la moindre erreur vis-à-vis des autorités françaises. Enhardi par la perspective de quitter rapidement la colonie, l'ingénieur refuse de céder et rétorque que la Constitution de Saint-Domingue n'est rien moins « qu'un manifeste contre le gouvernement⁵⁴ ».

Cette ultime conversation entre deux hommes qui ne se reverraient jamais n'était pas destinée à bien se terminer. Le jeune ingénieur n'arrangea pas les choses en demandant au gouverneur s'il aimerait recevoir des honneurs et des gratifications de la part des autorités françaises. Cela ressemblait trop à une tentative de l'acheter, ou de l'amadouer en lui faisant miroiter la perspective d'une retraite glorieuse, ce que Roume avait aussi imaginé faire plus tôt. Toussaint « répondit vivement qu'il ne voulait rien, qu'il savait bien qu'on ne voulait que sa perte, que ses enfants ne jouiraient jamais du peu qu'il avait ramassé, mais qu'il n'était pas encore la proie acquise de ses ennemis ». Il ajouta alors des réflexions que Vincent ne retranscrivit pas, se contentant de noter qu'elles lui avaient causé « la plus cruelle peine ». La dernière rencontre entre les deux hommes s'acheva sur une dernière démonstration de panache louvertureurien : Toussaint sortit précipitamment par une porte de côté, enfourcha son cheval qui l'attendait et partit au triple galop, laissant Vincent cloué sur place,

ainsi que sa suite non moins abasourdie. L'ingénieur dut alors aller annoncer le soudain départ du gouverneur à une large foule qui l'attendait patiemment⁵⁵.

Vincent quitte Saint-Domingue le 21 juillet, muni d'une lettre de recommandation pour le consul général français aux États-Unis, Louis-André Pichon, demandant à ce dernier de faciliter le rapide voyage vers la France de l'ingénieur, chargé d'une « mission importante⁵⁶ ». Pendant les jours précédant son départ, Vincent continue d'exprimer ses inquiétudes au sujet de la Constitution dans l'entourage de Toussaint. Il partage son opinion avec Pascal, le secrétaire personnel du gouverneur, qui lui affirme être entièrement d'accord avec ses critiques, mais qui lui suggère, avec l'infailible instinct d'autodéfense du bureaucrate, qu'il vaudrait mieux que Vincent transmette ses objections directement à Toussaint⁵⁷.

Lorsque Vincent interroge Pierre-Baptiste sur la Constitution rédigée par son fils adoptif, le parrain de Toussaint reste obscur : « Ci là qui conné planté patate, cé ci la qui doit mangé patate⁵⁸. » Vincent a aussi un long et franc échange avec deux membres de l'Assemblée centrale, Lacour et Borgella, son président. Il laisse entendre que le document qu'il va emporter à Paris aurait été plus attractif pour le gouvernement français s'ils avaient eu le courage de résister à Toussaint sur la question de l'étendue des pouvoirs du gouverneur. Les constituants, qui ne sont pas d'accord, défendent avec force leur travail. Une discussion avec Henri Christophe révèle combien cette question était devenue clivante, même parmi les subordonnés les plus fidèles de Toussaint. S'exprimant avec beaucoup d'émotion, le gouverneur militaire du Cap déclare que la Constitution a été rédigée par les plus dangereux ennemis de Saint-Domingue parce qu'elle s'approprie « un pouvoir qui ne peut nous appartenir ». Le volcanique Moyse est tout aussi critique. Apprenant que Toussaint s'est plaint auprès de Vincent que Bonaparte n'avait pas répondu à ses lettres alors même que le Premier consul lui-même écrivait au pire ennemi de la France, le roi d'Angleterre, Moyse explose : « Ça vié fou la, li cré li roi de Saint-Domingue⁵⁹. »

Malgré la conclusion abrupte de leur dernière conversation, Vincent ne désespère pas de convaincre Toussaint de changer sa ligne de conduite. Avant d'embarquer au Cap, il lui écrit pour accuser réception des copies de la Constitution que lui ont remises Borgella et Pascal. Mais il lui reproche de ne pas lui avoir donné de lettres de recommandation pour ses alliés dévoués à Paris, tels le député Rallier ou le conseiller d'État Lescallier, deux hommes qui l'admiraient beaucoup, qui croyaient en l'idée d'une plus grande autonomie pour la colonie, et qui auraient pu faciliter sa difficile mission de faire

entériner la Constitution par le gouvernement français. Vincent se dit aussi « effrayé » par l'état d'esprit de Toussaint, qu'il compare à une « maladie » : le gouverneur ne paraît plus capable d'accorder sa confiance à personne et semble se couper de ceux qui tiennent le plus à lui. Vincent le met en garde contre cet isolement : « Il n'est pas de position plus cruelle pour un homme que de se croire sans amis et seul sur la terre⁶⁰. »

Un mois plus tard, Vincent arrive en Nouvelle-Angleterre. Il commence par se rendre à Georgetown pour rencontrer le consul général français Pichon, qui lui remet ses documents de voyage. Les deux hommes se connaissent déjà bien et partagent la même sensibilité républicaine progressiste. Informé par Vincent des derniers développements à Saint-Domingue, Pichon lui fait part de ses inquiétudes et décide de les exprimer directement. Il écrit à Toussaint que le texte intégral de la Constitution a déjà été publié dans la presse américaine et que le document est vu par tous comme augurant d'une « séparation » de Saint-Domingue d'avec la France⁶¹. Une telle décision causerait une « immense douleur » à tous ceux qui croient que l'attachement de Toussaint à la République française est sincère. Et cette séparation ne ferait que mener à l'isolement de la colonie. Le diplomate met Toussaint en garde : Saint-Domingue, déjà considérée « comme un Alger au centre des Antilles » par ses ennemis, se retrouverait confrontée à l'opposition active de tous les autres États européens et périrait sans le soutien de la mère patrie française⁶². Quelques jours plus tard, Pichon envoie à Toussaint une deuxième lettre plus personnelle l'implorant de se rappeler tout ce que la France a fait pour lui et pour ses enfants. Il note aussi que Toussaint a renvoyé trois agents successifs et que son comportement erratique semble inversement proportionnel à la confiance que la France a toujours placée en lui. Il lui demande d'abandonner un chemin contraire à « sa gloire, son honneur et ses intérêts⁶³ ».

Avant de quitter Pichon, et certainement conforté par leurs conversations, Vincent rédige une deuxième lettre pour Toussaint. Ce message est important parce qu'il revient avec encore plus de franchise sur de nombreux thèmes déjà abordés lors de leur dernière conversation au Cap. C'est pour lui l'occasion d'avoir le dernier mot. Comme Pichon, il commence par noter avec consternation que la nouvelle de la promulgation de la Constitution a déjà atteint les côtes américaines et que les autorités françaises en auront certainement connaissance avant qu'il puisse arriver à Paris. C'est d'autant plus calamiteux que l'opinion générale des Américains est qu'elle équivaut à « une déclaration formelle d'indépendance ». Maintenant que Vincent a pleinement digéré le texte, son verdict est encore plus cinglant : la Constitution de Saint-Domingue, écrit-il, n'est qu'une

« fade copie⁶⁴ » de la version française et ne contient rien qui soit particulièrement adapté aux particularismes locaux de la colonie.

Vincent rappelle aussi à Toussaint que le gouverneur de Saint-Domingue a des pouvoirs encore plus étendus que le Premier consul : il est nommé à vie et a même le droit de désigner son successeur. Ce sont les mêmes objections que Nogérée et, ironie de l'histoire, Vincent n'anticipe pas le fait que Bonaparte est sur le point d'imiter Toussaint sur ces deux tableaux. Plus grave encore, le rôle de l'Assemblée est certes formalisé par la Constitution, mais c'est une institution faible, entièrement subordonnée au gouverneur. Elle ne peut voter que les textes proposés par lui et n'a pas le pouvoir de contrôler ses décisions – une critique parfaitement justifiée. Qui plus est, même si l'article 12 garantit les libertés fondamentales de tous les citoyens, et l'article 63, l'inviolabilité du domicile, les prérogatives étendues de Toussaint créent des brèches dans ces protections, notamment son pouvoir d'interdire tout écrit ou tout rassemblement populaire considérés comme séditions, et « de faire arrêter toutes les personnes qui sont soupçonnées d'être les auteurs ou les complices [d'une conspiration contre la tranquillité de la colonie]⁶⁵ ». Une proposition aussi vague ouvrait la porte à toutes sortes de décisions arbitraires.

Aussi inquiétantes, du point de vue d'un républicain tel que Vincent, étaient les dispositions relatives au système de la plantation (tel que décrit dans le titre VI de la Constitution), très coercitives à l'encontre des cultivateurs noirs de la colonie qui se retrouvaient de fait rattachés à une habitation. Ce n'était pas ce qu'il considérait comme la bonne recette de la stabilité et de la fraternité. De plus, ceux qui avaient le plus à gagner de ces nouvelles dispositions n'étaient pas les hommes et les femmes noirs qui avaient le plus vigoureusement défendu la Révolution, mais les entrepreneurs américains et britanniques, les colons européens et les immigrés, c'est-à-dire les groupes qui méprisaient la doctrine des droits de l'homme définie par la Révolution française et qui considéraient comme inconcevable que les races blanche, jaune et noire puissent cohabiter en harmonie et sur un pied d'égalité, comme elles le faisaient à Saint-Domingue. Les hommes d'affaires américains rencontrés par Vincent avaient exprimé des opinions crûment racistes contre les Noirs de Saint-Domingue, ce qui l'amena à prononcer ce jugement accablant sur les relations de Toussaint avec ses nouveaux compagnons de route : « Vous avez été enlevé, mon cher Général, par les ennemis de la France et de la liberté, qui ne veulent que les richesses de Saint-Domingue et en méprisent les habitants⁶⁶. »

Revenant à la question des répercussions internationales de la quasi-déclaration d'indépendance de Toussaint (un des aspects majeurs de leur désaccord pendant la conversation du Cap), Vincent suggère que

le gouverneur a fait de Saint-Domingue une cible toute désignée. Comme Pichon, il lui affirme qu'une république noire serait considérée comme une menace existentielle par toutes les puissances impériales, non seulement les Britanniques mais les Espagnols, les Portugais et les Hollandais, tous connus pour être « des maîtres cruels » envers les populations noires : « Toutes les nations qui ont des colonies verront dans le projet de Constitution le flambeau à la lueur duquel toutes leurs possessions devront être en cendres ; elles voudront l'éteindre, n'en doutez pas⁶⁷. » Il ne s'agissait pas là de vaines spéculations : selon le commissaire français à Philadelphie, la nouvelle de la Constitution avait été reçue avec inquiétude à la Jamaïque, notamment par les planteurs, convaincus qu'il s'agissait de la première étape d'un plan de Toussaint pour attaquer la colonie britannique et s'emparer de l'ensemble des Caraïbes⁶⁸.

Le message plus important, répété de nouveau par Vincent, est que Toussaint a choisi la mauvaise stratégie. Même s'il est dans une position « délicate » dans ses rapports avec les Français, il aurait été préférable « de proposer en secret » son projet de Constitution au gouvernement français, en l'accompagnant de protestations sincères d'attachement et de gratitude envers la nation française. La France, déclare-t-il naïvement, ne peut avoir que « des dispositions favorables » à son égard. Vincent était particulièrement atterré par ce qu'il considérait comme un comportement buté à l'égard de Bonaparte, « cet homme extraordinaire qui commande le respect et l'admiration du monde entier ». Il affirme que le dirigeant français est très bien disposé envers Saint-Domingue ; d'ailleurs le Premier consul l'avait envoyé dans l'île en 1800 avec des assurances entièrement satisfaisantes sur le respect des acquis révolutionnaires de la colonie, notamment la liberté et l'égalité des citoyens noirs. Mais Toussaint avait stupidement rejeté ces ouvertures, ce qui était, concluait Vincent, une lourde erreur. Il aurait non seulement dû accepter la main tendue par amitié, mais aussi faire confiance au Premier consul pour élaborer des lois qui servent au mieux les intérêts du peuple de Saint-Domingue⁶⁹.

Contrairement à ce que Vincent semblait dire, Toussaint n'avait pas ouvertement rompu avec la France et son intention n'était pas que la nouvelle charte de la colonie devienne une cause de rupture entre la France et Saint-Domingue. Comme il l'avait clairement dit en privé, il s'attendait véritablement à ce que Bonaparte négocie avec lui. Ce n'était pas une hypothèse déraisonnable : après tout, Bonaparte s'apprêtait à négocier avec les Britanniques, ses ennemis jurés. Pourquoi n'en aurait-il pas fait de même pas avec les Noirs de Saint-Domingue, qui étaient ses alliés ? Cependant, à la différence de

Vincent, Toussaint ne se fait aucune illusion sur la prétendue bienveillance du Premier consul à son égard ni, d'ailleurs, à l'égard de la révolution de Saint-Domingue. Cette méfiance est selon lui pleinement justifiée par la position ambivalente de Bonaparte sur la question de l'esclavage, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, et par le silence qui a jusque-là accueilli ses lettres successives au dirigeant français. Confronté à un dilemme – il ne peut pas ignorer Bonaparte, mais il ne peut pas non plus s'abaisser à lui faire allégeance, comme le voudraient Roume ou Vincent –, le gouverneur invente sa propre approche, une combinaison caractéristique de singularité, de hardiesse et d'impudence.

Ces qualités sont toutes manifestes dans la lettre qu'il remet à Vincent pour le Premier consul. Il commence par dire qu'il s'est embarqué dans son projet constitutionnel à la suite de la réunification des territoires français et espagnol, qui a fait de Saint-Domingue « un seul et même pays soumis au même gouvernement » (ce n'était sans doute pas l'entrée en matière la plus conciliatrice, étant donné que les autorités françaises s'étaient opposées à l'annexion de Santo Domingo). Toussaint donne un vernis positif à ses actions en affirmant que l'esprit qui a présidé à l'élaboration des nouvelles lois de la colonie a parfaitement respecté l'article 91 de la Constitution française du 22 frimaire an VIII : son but avait été de parvenir à « des lois sages, calquées sur les localités et les mœurs de ses habitants ». Maintenant que le document est prêt, poursuit-il, « je m'empresse de vous l'adresser pour avoir votre approbation et la sanction de mon gouvernement ». Ce loyalisme était cependant tout de suite nuancé, car il ajoutait que l'Assemblée lui avait demandé de mettre en œuvre « provisoirement » les articles de la Constitution, qu'il avait accédé à sa demande et que la décision avait été « accueillie par tous les citoyens avec des transports de joie ». Présenté ainsi, le document ne semblait plus requérir que l'assentiment de Bonaparte. Toussaint ne faisait aucune mention d'éventuels amendements ou changements. Pour enfoncer le clou, il rédige sa missive sur son nouveau papier à en-tête de gouverneur de Saint-Domingue, et rappelle de manière appuyée au Premier consul qu'il lui a écrit plusieurs lettres mais qu'il attend toujours « le bonheur d'avoir une réponse ». Ce n'était pas un subordonné s'adressant à un supérieur, c'était ostensiblement un échange entre égaux⁷⁰.

Fin août 1801, le gouverneur envoie une deuxième lettre au Premier consul, confiée cette fois-ci à Nogérée, membre de l'Assemblée, qui attend cette mission avec impatience, comme nous l'avons vu précédemment. Il est inexact de dire que le planteur a été envoyé par Toussaint parce que ce dernier a perdu confiance en Vincent. En fait, son plan a toujours été d'employer ce duo. Envoyer deux émissaires

différents remplir la même mission, chacun de leur côté, était une stratégie typiquement louvertureienne. Tandis que Vincent et ses convictions républicaines devaient amadouer les alliés progressistes de Toussaint, Nogérée devait attirer les éléments les plus conservateurs et réactionnaires de l'entourage de Bonaparte, notamment le lobby colonial. Ainsi donc, à la différence de la première missive rédigée sur un ton légèrement impertinent, la lettre d'introduction de Nogérée est impeccable : elle présente le porteur de la missive comme un grand propriétaire terrien de la colonie, « un homme respectable par ses qualités personnelles et ses vertus sociales, autant attaché à la colonie qu'il est dévoué à la France ». À l'inverse, Toussaint n'avait fait aucune référence au patriotisme français dans la lettre de Vincent.

En plus de la Constitution, Nogérée emporte une copie des « lois organiques » élaborées par l'Assemblée centrale entre mi-juillet et mi-août 1801. Toussaint tenait à ce que Bonaparte puisse examiner par lui-même ces nombreux détails législatifs afin d'y trouver « tous les éclaircissements nécessaires » sur les aménagements législatifs pour Saint-Domingue (quelqu'un avait dû parler à Toussaint de l'obsession du Premier consul pour les détails, une des nombreuses qualités partagées par les deux hommes). En résumé, la mission de Nogérée avait pour objectif de rassurer Bonaparte sur la loyauté de Toussaint à l'égard de la France et de lui confirmer que le territoire était désormais sur la voie de la paix et de la prospérité, « sous l'administration d'un noir ». Même lorsqu'il fait montre de ses meilleures manières épistolaires, Toussaint ne résiste pas à lancer une petite pique. Son but était aussi de faire mentir les « calomnies » que faisaient courir ses ennemis parisiens, qu'il accuse de pousser pour « des mesures qui pourraient amener la désorganisation de l'ordre des choses dans la colonie »⁷¹.

Le lendemain du jour où il a rédigé cette lettre confiée à Nogérée, Toussaint reprend la plume pour informer Bonaparte qu'il va autoriser Roume à quitter Saint-Domingue. Toussaint ne faisait jamais rien par hasard : choisir ce moment précis pour l'annoncer aux dirigeants français, plusieurs mois après avoir décidé de libérer l'agent français de son assignation à résidence, était lourd de signification. Comme si souvent avec Toussaint, ses motivations sont très diverses. La plus évidente est qu'il ne voulait pas que Roume, dont la santé était mauvaise, ne meure en détention, surtout depuis que la nouvelle de sa situation avait atteint les États-Unis. Des rumeurs disant qu'il avait été exécuté commençaient à courir et Pichon, le consul général français, faisait pression pour qu'il soit relâché en donnant des détails sur les conditions indignes de sa détention, ce que Toussaint devait trouver embarrassant⁷². Mais de façon tout aussi évidente, il voulait indiquer qu'avec le départ de l'agent, la relation de la France avec Saint-

Domingue prenait irréversiblement une direction nouvelle et qu'il valait donc mieux que Bonaparte prenne sa Constitution au sérieux. Plus indirectement, la libération de Roume était sans doute liée, dans l'esprit de Toussaint, au sort de ses propres enfants. Dans ses lettres précédentes à Bonaparte, il avait demandé qu'ils lui soient renvoyés et ceci n'avait pas été suivi d'effet. Ils étaient en réalité devenus les otages de la France. En laissant partir l'agent, Toussaint faisait un geste de bonne volonté et espérait que le gouvernement français lui rendrait la pareille.

Le gouverneur veut absolument montrer qu'il opère toujours à l'intérieur d'une chaîne de commandement française. Il informe Forfait, le ministre de la Marine, que sa Constitution a été « temporairement » mise en application à la demande de l'Assemblée centrale (une version minimaliste de la vérité⁷³) et lui réclame la liste générale des émigrés de France, qui ne sont pas autorisés à récupérer leurs biens à Saint-Domingue, aux termes de l'article 73 de la nouvelle Constitution⁷⁴. Toussaint reconnaît même, dans sa deuxième missive à Bonaparte, qu'il est dans une relation hiérarchique avec lui : il mentionne à deux reprises qu'il s'attendait à recevoir des « ordres⁷⁵ » concernant Roume et que n'en ayant pas eu, il a pris l'initiative de le libérer. C'était une façon de souligner son humanité, bien sûr, étant donné « le grand âge [de Roume] et la faiblesse naturelle de son tempérament ». Mais en déclarant qu'il donnait à Roume « la libre faculté de s'embarquer » pour les États-Unis, Toussaint glissait une menace dans ce geste qui rappelait au Premier consul, au cas où cela lui aurait échappé, que le maître de Saint-Domingue avait pouvoir de vie et de mort sur les citoyens français présents dans la colonie.

Le père fondateur était fier de sa Constitution. Il récompensa généreusement les membres de l'Assemblée centrale pour leur travail en les nommant à de hautes fonctions dans l'administration judiciaire et financière. Borgella devint *sénéschal* de Port-Républicain, et Raimond, intendant des finances, même si sa mort en octobre 1801 ne lui permit pas d'en profiter longtemps⁷⁶. Toussaint s'assura que le texte de la Constitution, imprimé en petit format, soit largement diffusé dans toute l'île. Des cérémonies publiques furent organisées, au cours desquelles les citoyens prêtaient serment de respecter les nouvelles lois. À chaque fois que le gouverneur se rend dans une localité, il parle de la Constitution à ses auditeurs. À vrai dire, il en devient même lassant. Durant une visite à Santiago, ville de l'ancien territoire espagnol, Toussaint profite d'un de ses *grands cercles* pour tirer triomphalement de sa poche un exemplaire du texte, puis il invite un de ses commissaires à la guerre, le citoyen Hatrel, à lire le texte en intégralité. Le commissaire doit s'interrompre à plusieurs reprises pour

permettre au gouverneur d'intercaler des commentaires savants sur la signification de tel titre ou de tel article. Cette lecture civique se conclut dans un tonnerre d'applaudissements. La seule personne qui avait l'air accablé était l'infortuné Hatrel qui, après cette performance improvisée, avait « grand besoin d'un rafraîchissement⁷⁷ ».

La Constitution de 1801 a été abondamment commentée, à la fois par les contemporains de Toussaint et par les générations successives d'historiens, de spécialistes du droit constitutionnel et récemment, de spécialistes de philosophie politique. On a débattu de sa signification au regard de multiples contextes, que ce soit l'histoire de la Révolution française ou celle de la révolution haïtienne, la diffusion de la pensée des Lumières hors de l'Europe, la lutte globale contre l'esclavage ou l'émergence des études post-coloniales. D'un point de vue biographique, que nous révèle-t-elle des préoccupations du tout nouveau gouverneur à l'époque ? Que la réflexion de Toussaint ne relevait ni de l'hubris, ni du caprice, mais qu'elle était motivée, comme toujours, par des calculs politiques rationnels. De même, notre reconstruction jette une lumière nouvelle sur de nombreuses controverses traditionnellement soulevées par ce document, notamment l'épineuse question de l'avenir des relations entre Saint-Domingue et la France.

Quand Bonaparte répondit enfin à Toussaint, dans une lettre envoyée avec son armée d'invasion, il fit observer que le plus grand défaut du texte était qu'il ne reconnaissait pas « la souveraineté du peuple français⁷⁸ », ce qui témoignait d'une bonne dose d'impudence de la part d'un homme qui avait piétiné les institutions républicaines lors du 18 brumaire, qui restaurerait l'esclavage et dont l'empire tournerait largement le dos à l'héritage de la Révolution. Mais cette formule de Bonaparte est restée ancrée, et elle est devenue l'une des principales critiques faites à la Constitution de 1801. Elle est cependant bien trop caricaturale pour rendre compte de la complexité du document ou des intentions de Toussaint. Il est certes vrai que, dans le texte, Saint-Domingue est désignée par l'expression « ce pays », un glissement sémantique qui reflète l'assurance croissante du discours louvertureur sur un statut plus émancipé pour la colonie. Mais lorsqu'il constitue l'Assemblée centrale, son but premier est de rassurer le gouvernement français, et il tente à de nombreuses reprises d'attirer son attention sur la question constitutionnelle. Vincent et Nogérée, ses deux émissaires auprès du Premier consul, sont de fervents patriotes français. De plus, le fait d'avoir placé les titres relatifs à l'organisation des plantations et à la religion catholique au début du texte était indubitablement une décision tactique, destinée à montrer qu'il avait l'intention de rester au sein de la *grande nation* française. Toussaint est si désireux de préserver le statut de colonie

que cette qualification est réaffirmée dans l'intitulé même de la Constitution, dans la première phrase du document, dans la reconnaissance que les droits de succession français s'appliquent aux biens de la colonie, ainsi que dans l'article le plus important de tout le texte : la clause qui abolit l'esclavage et établit une équivalence entre la liberté et la citoyenneté française. Être citoyen de Saint-Domingue signifiait être « libre *et français*⁷⁹ ».

C'est dans la réponse de Pascal, le secrétaire de Toussaint, à une lettre du consul général Pichon que l'on trouve un témoignage précieux sur les intentions du gouverneur⁸⁰. Écrite peu après le départ de Nogérée pour la France, cette missive de douze pages résume la pensée constitutionnelle de Toussaint en utilisant ses propres tournures de phrases. Répondant aux accusations d'indépendantisme qui se multiplient déjà à Philadelphie et à Paris, Toussaint affirme qu'une rupture avec la France serait « impossible, impraticable, absurde », en particulier parce que Saint-Domingue n'a pas de marine de guerre, mais aussi parce qu'il n'a pas l'intention de commettre une « trahison » envers la France et qu'il « ne se laissera jamais dominer par les Anglais ». De plus, la colonie était liée à la France par l'Histoire, par un combat commun pour la liberté, par une même langue et surtout, par un chef révolutionnaire qui n'avait jamais fait « un pas en arrière » dans ses relations avec la France et qui avait consacré les dix dernières années de sa vie à combattre « les ennemis de la République, [qu'il a] forcés à abandonner notre territoire⁸¹ ».

Toussaint ne s'attarde cependant pas très longtemps sur le passé ni sur des questions abstraites de souveraineté. La Constitution de 1801 et les lois organiques qui l'accompagnent se concentrent principalement sur des questions de bonne gouvernance : rationalisation du système financier de la colonie, de son appareil judiciaire, organisation de ses institutions municipales et religieuses, création d'établissements d'éducation. C'est dans ce contexte que le rôle de Toussaint en tant que législateur rousseauiste le fait entrer au panthéon des pionniers constitutionnels des Lumières, au côté de Pascal Paoli en Corse ou de Tadeusz Kościuszko en Pologne. Tous les édits de l'Assemblée centrale, soigneusement relus par le gouverneur, portent témoignage de son souci méticuleux d'une bonne administration de Saint-Domingue et du bien-être de ses citoyens⁸². Les tribunaux civils et commerciaux réorganisés, par exemple, sont confiés à dix personnalités extrêmement respectées, dont trois sont noires⁸³. Il n'y a pas de détails insignifiants à ses yeux, qu'il s'agisse du nombre de paroisses dans chaque département ; du fonctionnement des cours d'appel ; de l'attribution des bancs familiaux dans les églises ; des droits des enfants nés hors mariage (avec un décret si le père est encore en vie, un autre s'il est décédé) ; de l'activité des

notaires, arpenteurs, officiers de santé, pharmaciens, colporteurs, gardiens de prison et concierges ; de la réglementation relative aux dettes ; de l'administration des biens saisis ; de la définition des peines (sévères) pour divers crimes (vols, cambriolages, incendies criminels, agressions dont viols)⁸⁴. Le caractère obsessionnel de Toussaint éclate lorsqu'il consacre une loi organique particulière à définir l'uniforme requis pour tous les hauts fonctionnaires (les maires, par exemple, doivent porter « un chapeau rond, retroussé d'un côté, avec un panache tricolore⁸⁵ »). Il mentionne aussi dans la Constitution la façon dont il écrira le nom de son successeur « dans un paquet cacheté » qui sera caché ; mais il prendra « toutes les précautions nécessaires » pour que les membres de l'Assemblée centrale puissent « trouver l'endroit⁸⁶ ». La nomination du prochain gouverneur commencerait ainsi par une chasse au trésor organisé par lui.

La Constitution de 1801 répond clairement au critère du bon législateur : servir le bien commun. Néanmoins, d'un point de vue républicain, il reste deux questions litigieuses : les pouvoirs considérables, voire quasi illimités, accordés au gouverneur, et l'organisation d'un système productif qui favorise les intérêts des propriétaires terriens, accompagné de mesures qui semblent forcer les cultivateurs de Saint-Domingue à revenir au système de la plantation. Ces deux points de la Constitution, qui ont été l'objet de multiples critiques, ont souvent été rendus responsables de la longue tradition d'absolutisme institutionnel qui a persisté en Haïti après l'indépendance⁸⁷. Le pouvoir républicain de Toussaint était ancré dans une vision très paternaliste de la société. Il était lui-même célébré comme une figure providentielle et se voyait comme « le père » de Saint-Domingue. Dans ses discours et ses écrits, on trouve de multiples références métaphoriques à la « famille » – façon pour lui de faire fusionner ses valeurs républicaines, caribéennes et chrétiennes. Le paternalisme est inscrit dans la description par la Constitution du système de la plantation, où le planteur ou le gérant sont des figures paternelles. Pour autant, contrairement à ce qu'ont souvent affirmé ses opposants, cela ne prouve pas que le gouverneur s'était débarrassé du principe de fraternité et qu'il avait abandonné ses frères noirs à leur sort. La Constitution donne explicitement au gouverneur le devoir d'obliger les planteurs à respecter leurs obligations envers leurs travailleurs⁸⁸.

C'est sous l'angle de la fraternité révolutionnaire qu'il faut examiner les raisons pour lesquelles Toussaint voulait consolider le système de la plantation dans la colonie. Sa politique agraire n'était pas une fin en soi. Sa priorité était de défendre les acquis de Saint-Domingue contre toute intervention extérieure et, selon lui, cela ne pouvait se faire dans l'immédiat que par la renaissance de l'économie de plantation, ce qui

généraliserait des revenus sous forme de taxes douanières à l'exportation sur des produits tels que le sucre et le café, des revenus qui pourraient alors être utilisés au profit du bien commun. Telle était aussi la logique de l'article 73, qui cherchait à inciter les propriétaires absents, dont la plupart avaient fui après 1791, à revenir sur l'île. La seule alternative au système de Toussaint aurait été de fragmenter les grands domaines en petites propriétés, une mesure que beaucoup de citoyens noirs auraient saluée, mais qui lui aurait aliéné le gouvernement français et les planteurs blancs, et qui aurait paralysé les capacités de production à court terme. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, certains dans l'entourage du gouverneur pensaient que c'était le prix à payer, mais Toussaint n'était pas d'accord et il est difficile de contredire sa logique dans une perspective strictement révolutionnaire. Il faut aussi garder à l'esprit que, bien qu'il n'y ait pas séparation formelle des pouvoirs dans la Constitution, le texte institue quand même une forme de pluralisme social entre les élites (principalement blanches) qui détiennent le pouvoir économique dans la colonie, et l'armée noire, dont serait vraisemblablement issu le successeur de Toussaint, et qui reste le garant ultime des arrangements politiques de Saint-Domingue⁸⁹.

La Constitution de 1801 met aussi en relief l'un des aspects les plus fascinants de la personnalité de Toussaint : sa conception complexe de la temporalité. Comme tous les grands révolutionnaires des temps modernes, Toussaint est obsédé par le temps. Le temps est à la fois un seuil irréversible, qui permet la transformation et le progrès ; une étendue infinie, qui témoigne du déploiement sans limite de la perfectibilité de l'homme ; une denrée rare qu'il ne faut pas gaspiller ; une contrainte physique qui peut être dépassée par un effort presque surhumain ; et un horizon des possibles qu'il faut gérer avec soin. Toutes ces dimensions convergent, dans une superbe polyphonie, dans la Constitution de 1801. Inévitablement, comme avec tout projet louverturien, le texte est imprégné de fébrilité, d'où la promulgation immédiate de la Constitution lors de la cérémonie du Cap, sans attendre la permission de Bonaparte. D'où aussi la formulation urgente de l'article 14, mentionnant que l'activité agricole « ne peut souffrir la moindre interruption », ou l'injonction de l'article 3 que tous les habitants naissent et *meurent* libres – appropriation du slogan de la Révolution française « liberté-égalité-fraternité ou la mort », qui place un devoir de patriotisme républicain au cœur même de l'idéal de citoyenneté domingois.

Mais la Constitution de Toussaint était aussi une œuvre inachevée, ce que reflètent les articles prévoyant la révision périodique du texte par l'Assemblée, un détail rarement mentionné mais qui prouve que

Toussaint considérait réellement que le texte était perfectible. D'où aussi la limite de cinq ans fixée au mandat de son successeur, qui reflétait sa prudence caractéristique (et sa manie de tout contrôler, même quand il ne serait plus là). Dans ses moments les plus optimistes, malgré la crainte croissante que lui inspirait Bonaparte, Toussaint envisage toujours les relations entre Saint-Domingue et la France dans une perspective de *longue durée*, même s'il les conçoit moins désormais comme une alliance entre deux révolutionnaires (comme du temps de Laveaux), et plus comme un mariage de raison. De même, s'attribuer le poste de gouverneur « à vie » suggère qu'il éprouvait un sentiment optimiste de continuité, auquel faisait écho la vision confiante de Nogérie envisageant « vingt ans de tranquillité » sous le gouvernement de Toussaint. À l'extrémité du spectre de l'optimisme se trouvait le rêve d'abolir l'esclavage « pour toujours », traduisant la conviction de Toussaint que la révolution de Saint-Domingue avait créé une configuration politique singulière, combinant de manière unique et singulière la tradition africaine, la modernité européenne et le volontarisme caribéen.

IV

Le chef et son mythe

Chapitre X

Des mouvements rapides et incertains

La promulgation de la Constitution s'accompagne d'un hommage personnel au nouveau gouverneur : la création d'un nouveau département appelé Louverture, inscrite dans la toute première loi organique du 13 juillet 1801¹. L'idée en avait été émise par les membres de l'Assemblée centrale et Toussaint ne s'était pas fait prier : il commençait à s'habituer à ce genre de flatterie de la part de ses partisans. Cet honneur était cependant empreint d'une véritable signification historique, car les limites de ce débarquement incluaient de nombreux sites de ses premiers succès militaires : Gros-Morne, Plaisance, Marmelade et Dondon.

Le chef-lieu en est Les Gonaïves, la ville bien aimée de Toussaint, qu'il espère transformer en la principale ville de l'île. Ravi de cette opportunité d'ajouter au lustre de sa cité, il commande un plan ambitieux de restructuration de ses quartiers commerçants. Pour attirer l'investissement, il décrète que tout le bois de construction transporté en ville sera exonéré de taxes et que les autres marchandises seront aussi moins imposées. Ce traitement de faveur n'était pas totalement équitable envers les autres villes, mais le gouverneur n'en avait cure, particulièrement parce que ses ambitions n'étaient pas modestes : « Les habitants de ce nouveau Département en général, et la ville de Gonaïves en particulier, doivent chercher à se montrer dignes de cette faveur. Ils doivent redoubler de zèle et d'émulation pour rendre la capitale de ce nouveau département aussi florissante que les villes principales de la colonie². »

L'enthousiasme de Toussaint est contagieux. Juste après l'adoption de la Constitution, l'ambiance à Saint-Domingue est véritablement à l'optimisme. Cela se ressent dans les nombreux spectacles publics. Dans les théâtres des villes principales, où la plupart des acteurs sont noirs, pantomimes et comédies remportent un très grand succès.

L'activité commerciale est elle aussi en plein essor : dans le numéro de début juillet du *Bulletin Officiel de Saint-Domingue*, à côté des nouvelles habituelles sur les arrivées et les départs de voyageurs, on annonce que la quincaillerie Graille vient de recevoir une nouvelle livraison de serrures et de feuilles de cuivre pour l'ébénisterie ; que Pourcin & Cie ont une grande quantité de chaux vive et de chaux éteinte. Laforgue rappelle à sa clientèle que son magasin est « vaste et très spacieux » et qu'il regorge de provisions exquis en provenance de Bordeaux, tandis que, pour ne pas être en reste, Hulin informe la sienne qu'il propose une excellente collection de semences potagères françaises, ainsi que du vermicelle, des macaronis « et autres marchandises en comestibles » ; Marthe Guenon annonce qu'elle est la seule à disposer d'un remède miracle contre le scorbut. C'est aussi un temps faste pour la confrérie des voleurs : Edward Stevens, le consul américain à la retraite, fait paraître un avis de recherche car des cambrioleurs sont entrés dans sa chambre et ont emporté sa montre anglaise en or, sept cuillers à thé en argent (gravées de ses initiales EHS), une cuiller de table, en argent également, une paire de boucles d'oreilles en or et un chapeau de femme³.

Autrefois, seule l'élite des colons blancs avait accès à un tel luxe. Mais vers la fin du régime de Toussaint, une bourgeoisie noire apparaît dans le commerce, dans l'administration et au sommet de la hiérarchie militaire. Ses membres étalent parfois leur richesse de manière ostentatoire, mais leurs manières ont aussi une élégance et une grâce frappante⁴. Durant la seconde moitié de 1801, Toussaint parcourt l'île à un rythme frénétique, promulgue des dizaines de décrets, crée un service postal dans les départements du Nord et de Samana, assiste à l'inauguration de nouvelles églises, inspecte plantations et fortifications, ordonne l'élargissement des routes, le creusement des fossés, la construction de nouveaux ponts. Son entourage a encore plus de mal que d'habitude à suivre cette cadence effrénée dont témoigne le très grand nombre de lettres qu'il envoie⁵.

Toussaint maintient aussi son activisme diplomatique. Fin 1800, il écrit au gouvernement britannique pour suggérer qu'il serait mutuellement profitable de développer les relations déjà existantes. Dans cet esprit constructif, le chef de Saint-Domingue envoie en Jamaïque Joseph Bunel, qui y reste plusieurs mois, pour entamer des négociations avec le gouverneur Balcarres et son successeur George Nugent. Parmi ses principaux objectifs figure l'extension de la convention Maitland aux ports du sud de la colonie⁶. Parallèlement, en réaction à une lettre de Pichon, le consul général de France aux États-Unis, Toussaint tente d'utiliser les canaux officiels pour consolider ses liens commerciaux avec les négociants américains. Dans le même temps, il s'inquiète du nombre croissant d'anciens colons de Saint-

Domingue résidant aux États-Unis qui demandent un passeport pour revenir récupérer leurs propriétés. Il avait besoin que ces Blancs reviennent, mais pas à n'importe quel prix. Notant que la plupart « reviennent avec leurs anciens préjugés », il demande à Pichon de lui envoyer leurs noms à l'avance afin de juger si leur retour troublera ou pas « le bon ordre et la tranquillité publique⁷ ».

Sur le plan intérieur, il rencontre de nouveaux obstacles : la contestation de son autorité est croissante chez les cultivateurs noirs, chez une minorité de la communauté blanche et même chez certains cadres de son armée révolutionnaire. Plus tard dans l'année, il doit se résoudre à prendre des mesures sévères pour mater une rébellion dans la région du Nord. Pour ses opposants, cette démonstration de force ne fait que révéler la faillite de l'ordre louverturien et la trahison des principes révolutionnaires qui l'avaient guidé pendant toute sa carrière. Cependant, même quand il s'éloigne du chemin républicain, Toussaint agit en faveur de ce qu'il pense être les meilleurs intérêts de Saint-Domingue et du bien-être matériel et moral de ses citoyens. La recherche du bien commun reste le principe directeur de toutes ses décisions pendant cette période. De plus, il ne perd jamais de vue le serment qu'il a prononcé lors de la cérémonie du Cap : défendre Saint-Domingue contre tous ses ennemis, intérieurs et extérieurs.

Suivre Toussaint lors des premiers mois de 1801 est une tâche presque impossible, autant pour son entourage épuisé que pour les espions qui tentent vaillamment de ne pas perdre sa trace. Un rapport diplomatique français exprime bien cette frustration : « Il est toujours à cheval et sans résidence fixe » et se précipite sans cesse d'un endroit à l'autre⁸. Le nouveau consul américain, Tobias Lear, reste interdit lorsque, début juillet, il rencontre cet « homme extraordinaire », observant lui aussi que ses mouvements sont « très rapides et incertains⁹ ». Toussaint intercède gracieusement pour que les créances de certains marchands américains soient honorées¹⁰, et conseille Lear lors de l'acquisition d'un cheval, en lui déclarant que la robe importe peu du moment que la monture est « rapide¹¹ ». C'est à cette époque que son secrétaire Pascal énumère ses qualités : « grandeur d'âme, finesse d'esprit, activité dévorante, perspicacité étonnante, amour de tous les genres de travail, extrême sobriété, impénétrabilité, force de caractère, calme dans les affaires, énergie et bravoure jusqu'à la témérité quand il faut agir¹² ».

Cet acharnement à agir se reflète tout particulièrement dans la série de décrets promulguée par Toussaint en 1801 sur l'administration de la colonie. Avec son impatience coutumière, il n'attend même pas que sa propre Constitution soit officiellement adoptée pour lancer ces réformes : ainsi ses *Instructions aux fonctionnaires publics* de mai 1801

prêchent-elles « la subordination et discipline militaire » à tous les officiels, au nom de « l'intérêt public » de la colonie. L'aspect le plus intéressant de cette proclamation est une tentative très claire de Toussaint d'empêcher ses officiers supérieurs d'empiéter sur le terrain des fonctionnaires civils, notamment en matière de justice, de finances et administration du domaine public. À cet effet, il trouve même des mérites à l'idéal de la séparation des pouvoirs selon Montesquieu : « Il ne peut exister de bon Gouvernement si tous les pouvoirs ne sont distincts ; ils doivent tous marcher vers le même but, chacun sur leur ligne, mais jamais se heurter. Sans un pareil ordre établi, toute responsabilité est nulle, tout bien devient impossible¹³. » Inutile de dire que le gouverneur s'accorde une discrète dérogation à ce principe général.

Comme aucun règlement louvertureurien n'aurait été complet sans une touche d'excentricité, il prévoit un système de contrôle extrêmement complexe pour les trésoriers-payeurs dont certains n'avaient pas été totalement transparents dans leur gestion des fonds publics. Selon ces nouvelles directives, le trésorier général de la colonie doit désormais disposer d'un coffre où déposer les réserves, distinct de celui dévolu aux dépenses courantes. Ce coffre doit être muni de deux cadenas, Toussaint gardant la clé d'un des deux. Les trésoriers-payeurs des départements doivent faire de même, mais leur coffre aura trois cadenas, le trésorier-payeur général gardant la clé du deuxième, et Toussaint, la clé du troisième. À chaque fois qu'il faudra puiser dans les réserves d'un département, la clé du gouverneur sera apportée par « un homme de confiance du Général en chef¹⁴ ». Ce qui n'était pas spécifié, c'est ce que ces fonctionnaires étaient censés faire s'ils n'arrivaient pas à joindre le porte-clés en chef, qui était capable de disparaître pendant des jours, voire parfois des semaines.

Ces dérobades étaient indubitablement intentionnelles, car Toussaint a toujours été extrêmement prudent avant d'autoriser la moindre dépense des deniers publics. L'un de ces dictons favoris, que tous les hauts fonctionnaires avaient certainement entendu à de multiples reprises, était : « L'argent est un esprit malin, dès qu'on y touche, tout s'en va, il faut donc bien des précautions avant d'ouvrir les coffres¹⁵. » Pourtant, ce conservatisme fiscal ne l'empêchait pas de rester attentif aux malheurs des nécessiteux. La correspondance de cette période le montre toujours aussi réceptif aux demandes de ceux qui se retrouvent en difficultés financières, surtout des femmes, dont « une pauvre malheureuse » qui essaie de récupérer sa propriété et qu'il recommande à l'administrateur des biens nationaux¹⁶. On retrouve aussi Mme Flanet, l'épouse d'un ancien officier de son armée, qu'il avait déjà aidée auparavant¹⁷. Incapable de réunir l'argent nécessaire pour retourner en France auprès de sa famille, elle se

tourne vers le gouverneur, qui finance son voyage jusqu'aux États-Unis et la recommande au consul général Pichon en lui demandant de payer sa traversée jusqu'en métropole. Selon ses propres mots, aider la famille d'un officier français était une question « d'humanité et d'honneur¹⁸ ».

Alors que Toussaint consolide sa mainmise sur le pouvoir, les recettes fiscales de la colonie deviennent une de ses priorités. Il demande un audit complet des créances détenues par les autorités, impôts et baux impayés, et nomme deux commissionnaires spéciaux chargés de les recouvrer (aucune mention n'est faite ici de clés spéciales)¹⁹. Ayant écouté « les observations des hommes instruits, des amis de la chose publique », il rédige aussi un décret réformant en profondeur les droits de douane. D'après le représentant britannique à Port-Républicain, un homme bien informé, les recettes douanières mensuelles de Saint-Domingue (importations et exportations cumulées) s'élève à environ cent mille dollars²⁰. Pour tenter de lutter contre la fraude généralisée à laquelle se livrent les navires de commerce étrangers qui très souvent ne déclarent pas l'intégralité de leur cargaison, il impose aux négociants étrangers de trouver une entreprise commerciale française qui cautionnera leur chargement (et se réserve le droit d'« accorder le même droit à des négociants étrangers, après avoir examiné les services qu'ils ont rendus à la colonie, leur bonne foi, leur crédit, et leur moralité »). Sensible à la situation des plus pauvres, il réduit de 10 à 6 % les droits sur « les objets de première nécessité dans la colonie » tels que la farine, le biscuit, la viande séchée, le bois de construction, les cordages et les outils agricoles. Contrairement au mythe colporté par ses critiques aussi bien progressistes que conservateurs selon lequel, durant les dernières années de son pouvoir, le gouverneur ne se serait intéressé qu'aux classes possédantes, le bien-être des hommes et des femmes ordinaires demeurerait l'une des priorités²¹.

L'autre domaine qui retient l'attention de Toussaint en 1801 est la réforme du système judiciaire, qui était devenu chaotique. Fin mai 1801, il réorganise le tribunal civil du département du Nord en nommant des officiels compétents pour remplacer les hommes qui y siégeaient, de bonne volonté mais inefficaces. Il crée seize tribunaux de première instance pour juger les affaires civiles, commerciales et criminelles²². La justice criminelle ayant accumulé beaucoup de retard dans la tenue des procès, le gouverneur demande, juste après l'adoption de la Constitution, un audit général des prisons afin d'établir la liste de tous les détenus et la raison de leur incarcération. Il s'agissait d'accorder une amnistie à tous ceux qui n'avaient commis que des délits, et de présenter ceux qui étaient accusés de faits graves, meurtres ou vols (un crime aux yeux de Toussaint) au tribunal dans un

délai de moins de trois mois. Une administration efficace de la justice était aussi, selon Toussaint, « un des grands bienfaits » de la Constitution de Saint-Domingue²³.

Liberté. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Égalité.

A V I S.

TOUSSAINT LOUVERTURE ,

Gouverneur de Saint - Domingue.

INSTRAUIT qu'on dit en Public que pour obtenir Justice du Gouvernement de Saint-Domingue, aux Réclamations qui sont journellement faites par les Particuliers, l'on est obligé de payer les moindres faveurs. Instruit qu'il y a des Agioteurs qui, colportant de Bureaux en Bureaux les Réclamations des Particuliers, et qui faisaient valoir des prétendus sacrifices exigés, ont particulièrement donné naissance à ces bruits injurieux. Je préviens le Public que toute Pétition, de quelle nature quelle soit, tendante à réclamer Justice du Gouvernement, toutes Pièces ayant pour objet l'obtention de quelques faveurs, seront répondues, et remises *Gratıs*. En conséquence, tout Particulier de qui, à dater de ce jour, on exigerait une rétribution quelconque pour la remise de ses Papiers, soit par mes Secrétaires, Aides de Camp, ou autres Personnes de ma suite, soit par les Hommes qu'ils auraient fait agir, sont invités à m'en instruire de suite; et le Délinquant, n'eût-il exigé que *sept sous six deniers*, sera puni. Le Public est invité à me dénoncer sur-tout les Hommes qui se feront un métier d'accaparer les Créances des Particuliers pour les acheter à vil prix ou les remettre au poids de l'or à leurs légitimes Propriétaires; et immédiatement après la dénonciation qui m'en sera faite, avec preuve, ces Hommes seront jugés et punis conformément aux Lois les plus rigoureuses, les regardant comme de *Maîtres Voleurs*.



Comme Homme public, je dois rendre la Justice *Gratıs*, ainsi tous les Actes qui émaneront de moi, seront remis gratuitement aux Particuliers; les Passe-Ports seuls, pour sortie de la Colonie, continueront à être payés, ainsi qu'il l'a été prescrit, pour leur produit, versé dans une Caisse particulière, être partagé; d'après mes ordres, aux Secrétaires du Gouvernement, en formes d'indemnités. Nulles Pièces, autres que ces Passe-Ports, ne pourront être payées.

Cette mesure sera générale pour toute la Colonie et pour toutes les Autorités. Nul Fonctionnaire public ne pourra exiger de rétributions, en raison des Opérations de son Ministère, que celles auxquelles il a pu être autorisé par la Loi ou par des Réglemens antérieurs à la présente.

Les Généraux et tous autres Commandans tiendront la main à l'exécution des présentes Dispositions, qu'ils feront publier si tôt leur réception, par les Commandans de Place, afin que Personne n'en prétende cause d'ignorance.

Donné au Cap - Français, le 9 Thermidor; l'an neuvième de la République française, une et indivisible.

Le Gouverneur de Saint-Domingue ,

Signé TOUSSAINT LOUVERTURE.

Au Cap, chez P. Roux, imprimeur du Gouvernement;

Publié à la fin de juillet 1801, cet « Avis » de Toussaint annonce que désormais, à l'exception des passeports, tous les documents officiels devront être établis gratuitement. Les fonctionnaires qui contreviendraient à cette règle seraient poursuivis comme « des Maîtres Voleurs ».

Afin de fonder le système judiciaire sur des bases solides, il établit des cours d'appel au Cap, à Saint-Marc et à Santo Domingo, et une

cour de cassation à Port-Républicain, qu'il inaugure en grande pompe. « Après Dieu c'est la justice », proclame-t-il, recyclant de nouveau le slogan de Makandal²⁴. Mais le véritable critère d'efficacité des institutions judiciaires est, selon lui, leur capacité à servir les citoyens avec probité. Dans un décret promulgué fin juillet 1801, il note avec consternation qu'il est devenu courant à Saint-Domingue de demander aux gens de payer pour obtenir des documents légaux tels que des certificats d'état civil ou même des jugements. Ce système de corruption était alimenté à la fois par des « agioteurs », qui faisaient payer les individus pour ce service, et par des officiels peu scrupuleux qui ne délivraient les documents que contre paiement. Dorénavant, déclare Toussaint, à l'exception des passeports pour lesquelles il faudra s'acquitter d'une modeste somme, « toute pétition, de quelle nature qu'elle soit[...] ser[a] répondue et remise gratis » et aucun employé public ne sera autorisé à demander de paiement pour délivrer des papiers officiels. La population est invitée à dénoncer tout fonctionnaire qui enfreindrait cet édit, « n'eût-il exigé que sept sous six deniers ». Les fonctionnaires coupables seraient poursuivis comme « Maîtres Voleurs²⁵ ».

Comme nous l'avons vu au détour de mesures spécifiques de sa Constitution, une préoccupation majeure de Toussaint en 1800-1801 est de défendre Saint-Domingue contre une possible attaque étrangère, et il continue les préparatifs pour parer une telle éventualité au moment même où il envoie des émissaires en France pour apaiser Bonaparte. Il embauche un certain nombre d'ingénieurs du génie civil, évacués vers la Jamaïque avec les troupes britanniques en 1798, et qui acceptent de revenir travailler pour lui. En mai 1801, décidément d'humeur à tout auditer, il décrète une inspection générale des infrastructures de défense. Il ordonne à ses officiers supérieurs de s'assurer que celles qui dépendent d'eux sont en bon état et que les réparations nécessaires soient faites « avec le moins de dépense ». Pour les motiver, il promet d'inspecter les sites en personne et de récompenser les plus diligents²⁶. Par conséquent, durant les mois qui suivent la proclamation de la Constitution, Toussaint parcourt les zones côtières du Nord et de l'Est, inspectant les fortifications des villes principales, visitant les sites en hauteur des environs et ordonnant que des canons supplémentaires y soient installés. Il supervise personnellement la construction de retranchements autour de plusieurs villes par des foules de plusieurs milliers d'ouvriers²⁷.

Cette consolidation des défenses de l'île n'était pas fondée sur des menaces hypothétiques. À Paris, on entend de plus en plus de discours belliqueux sur la nécessité de restaurer l'ordre à Saint-Domingue, notamment dans l'entourage de Bonaparte, parmi les hauts

fonctionnaires et au sein du lobby colonial²⁸. De plus, à partir de la mi-1800, des incidents se multiplient, impliquant des navires britanniques qui interceptent des bateaux de commerce naviguant à proximité de Saint-Domingue et qui en saisissent les cargaisons. Parfois même, leurs équipages débarquent pour attaquer des villages de pêcheurs. Toussaint demande en vain à Balcarres d'intervenir auprès des autorités navales britanniques pour qu'elles imposent raison à Hyde Parker, sa *bête noire*, qui couvre ces actes de piraterie et demeure farouchement hostile à son régime²⁹. Début 1801, dans un rapport à son frère, Paul Louverture note que ces attaques, violations flagrantes de la convention Maitland, sont quotidiennes. Toussaint se plaint auprès du représentant britannique de ce comportement « insultant », en lui faisant remarquer que si ses bateaux ne répliquent pas, c'est qu'il observe « religieusement » l'accord avec Maitland qui lui interdit d'armer les navires dominguois³⁰. Il exige la fin de ces attaques britanniques incessantes, en affirmant que « sa confiance » en la Grande-Bretagne est « presque complètement détruite³¹ ». En avril 1801, il promulgue une proclamation pour mettre en état d'alerte les côtes de la colonie « dévastées par les agressions et les attaques des vaisseaux étrangers »³².

Le commandant en chef complète ces préparatifs en ordonnant que son armée soit équipée de nouveaux uniformes³³ et en publiant une proclamation à ses soldats et sous-officiers fin avril 1801. Il affirme que toute l'île est désormais unie « sous un même gouvernement : tout entière elle est soumise aux lois de la République française ». Il célèbre leurs succès militaires contre les ennemis étrangers de la colonie en comparant leur campagne d'émancipation à sa propre croisade pour la liberté républicaine : « Dès l'aurore de la Révolution j'ai voulu être libre, et ma conduite vous a suffisamment démontré que je ne voulais pas l'être seul ; je vous ai toujours traités comme mes enfants, et en cette qualité, je vous ai en tout temps conduits dans le chemin de la gloire. » Il leur assure qu'il n'y aura pas d'aventures militaires dans de lointains pays : ils ne se battront pas « dans les pays étrangers », mais seulement pour la défense de leur territoire. Conscient que des « perturbateurs du repos public » pourraient chercher à les diviser et à leur faire croire que « les ténèbres sont la lumière, et la lumière les ténèbres, ce qui est doux est amer, et ce qui est amer est doux », il leur demande de rester « une armée de frères » : « Ne tournez jamais les armes les uns contre les autres, elles sont mises en vos mains pour défendre vos droits, la Liberté, l'Égalité, et votre pays³⁴. »

L'éducation morale des citoyens continue d'être pour lui aussi importante que leur protection physique. Au summum de son pouvoir, il promeut assidûment la religion comme fondement de l'ordre social. Même avant l'adoption de la Constitution, chaque cérémonie qu'il

organisait incluait une messe où on chantait le *Te Deum*. Parmi les citoyens en vue de la colonie, la pratique religieuse n'a jamais été aussi élevée que pendant cette période, surtout lorsque se présentait l'opportunité de recevoir la communion en présence du gouvernement. Dans toute l'île, les officiers escortent les soldats à l'église tous les dimanches après la traditionnelle revue, et les troupes chantent avec entrain des hymnes à la gloire du commandant en chef. Dans les villes principales, Toussaint favorise activement la fondation de congrégations religieuses, où de jeunes femmes se consacrent à prêcher la bonne parole non seulement de l'Évangile, mais aussi des bienfaits du gouverneur – les deux étant souvent amalgamés dans l'imaginaire populaire. Même les maîtresses de Toussaint ne sont pas exemptées de leurs devoirs religieux. Une des premières questions qu'il leur pose lorsqu'elles arrivent dans ses appartements est de savoir si elles sont allées à la messe³⁵.

Sans surprise, une des premières lois organiques traite de l'organisation des institutions religieuses, le gouverneur contrôlant de près la nomination des curés des paroisses³⁶. Ceci n'était, une fois de plus, que la codification d'une pratique courante : dès la mi-1801, Toussaint a discrètement organisé la formation d'une nouvelle classe de membres du clergé noirs, sous la supervision des autorités ecclésiastiques de la colonie. « Ces curés d'un type nouveau » et « complètement dévoués » au gouverneur, comme les décrit un rapport français, sont présents presque partout sur l'île³⁷. De nouveau, Toussaint s'inspire d'un usage politique français qu'il adapte à ses propres fins. Le principe de la subordination des autorités spirituelles au pouvoir temporel avait été appliqué en France par la Révolution depuis 1790, entraînant un schisme au sein de l'Église et la création d'un corps séparé de *prêtres assermentés*. Des 1797, Toussaint avait écrit à son fervent allié, l'abbé Grégoire, pour lui demander d'envoyer à Saint-Domingue « douze prêtres à la conduite exemplaire[...] pour ramener au bercail les brebis égarées³⁸ ».

Cependant, lorsqu'au début de 1801, peu avant la signature du Concordat, les autorités religieuses françaises envoient Guillaume Mauviel prendre les fonctions d'archevêque de Saint-Domingue, Toussaint refuse de l'installer, en particulier parce qu'il le sait plein de préjugés contre les Noirs. Il l'assigne à résidence à Santiago, dans l'ancien territoire espagnol, et il a le front d'encourager une pétition du clergé local contre la présence de tout ministre du culte qui ne serait pas inconditionnellement loyal au pape³⁹. Mauviel, personnage borné, restera confiné à Santiago où il aura une démonstration supplémentaire des talents de casuiste de Toussaint : exploitant l'ultramontanisme antirévolutionnaire des catholiques de Santo Domingo, « des émissaires à ses gages représentent partout la nation

française comme un composé monstrueux d'athées, d'hommes sans religion et sans mœurs » et le gouverneur, à l'inverse, comme un chef profondément religieux⁴⁰.

Naturellement, Toussaint ne laisse pas la défense des valeurs religieuses au seul clergé : beaucoup de ses décrets cherchent directement à influencer les attitudes morales de ses compatriotes. Ainsi en mai 1801, il interdit les maisons de jeu, « [au nom de] la morale, la sûreté du commerce, le maintien de l'ordre public, et le bonheur des familles » et promet des peines sévères à ceux qui abriteraient de telles activités, ainsi qu'à tout fonctionnaire ou militaire surpris en train de parier⁴¹. En plus de faire du catholicisme la religion officielle de la colonie, la Constitution et la loi organique confirment l'interdiction du vaudou, déjà prononcée par Toussaint dans son décret de janvier 1800 prohibant « assemblées nocturnes et danses⁴² ». Cette interdiction découlait cependant moins d'une opposition morale que d'une réticence à accepter toute institution sociale qu'il ne contrôlait pas totalement⁴³.

Un État bien ordonné ne pouvant fonctionner sans une dimension esthétique, Toussaint complète sa précédente ordonnance sur la tenue des fonctionnaires et conçoit des uniformes pour ses plus proches collaborateurs tels que le secrétaire général du gouvernement Pascal, l'interprète Nathan ou ses secrétaires particulier – sans oublier la tenue que doivent porter les membres les plus mis à contribution de son équipe, les copistes. Le *couturier en chef* récompense ainsi ses aides par un sabre doré, qui doit être porté à la ceinture sous un gilet blanc. Nathan doit de plus porter « sur l'habit, du côté gauche, un Médaillon brodé en or, avec ces mots autour : Confiance et Discrétion » – une inscription qui résumait les qualités que Toussaint attendait de tous ceux qui travaillaient avec lui⁴⁴.

Le domaine dans lequel la doctrine de Toussaint sur l'intérêt public a été appliquée avec le plus de vigueur (et le plus de controverse) est la politique agraire. L'une des raisons d'être de la Constitution de 1801 était de relancer les exportations agricoles de la colonie, qui étaient devenues inexistantes au milieu des années 1790 : comme nous l'avons noté précédemment, la production de café, de sucre, de coton et d'indigo, colonne vertébrale de l'économie de Saint-Domingue à son apogée, s'est totalement effondrée au cours des années suivant la révolte des esclaves. Dans ses *Instructions*, Toussaint rappelle aux fonctionnaires et aux officiers que la prospérité de l'île dépend entièrement de sa production agricole : « Elle est l'appui de notre liberté, la cause de la richesse du pays, du bonheur de tous les individus, et le fondement de l'ordre public⁴⁵. »

Toussaint pense que la seule manière d'obtenir une augmentation

rapide des exportations de produits agricoles est de restaurer l'économie de plantation. Il n'a jamais sérieusement envisagé de diviser les terres en petites propriétés, étant donné qu'un tel système n'aurait pu fonctionner qu'avec une bureaucratie nombreuse et efficace, et un réseau de transport très développé. Or ni l'un ni l'autre ne sont en place à Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle. Faire redémarrer les plantations n'est pas une mission confiée aux seuls planteurs blancs. Les habitations abandonnées, dont l'État a pris le contrôle, sont louées à de hauts fonctionnaires méritants, ou à des officiers supérieurs – heureuse convergence de l'intérêt public et des intérêts particuliers. Parmi les bénéficiaires de ce système, on trouve des hommes tels que Christophe, Dessalines et Moyse, qui amassent des fortunes considérables (Dessalines, à lui seul, contrôle environ trente sucreries, dont chacune lui rapporte cent mille francs par an⁴⁶). Pour Toussaint aussi les temps sont fastes. Il possède déjà plusieurs habitations, mais cherche à élargir son patrimoine en acquérant un vaste domaine de la plaine du Cap appartenant à un riche propriétaire terrien, Lefevre, qui vit aux États-Unis. Il confie l'opération à Pichon, le consul général français à Philadelphie⁴⁷. Le bruit court qu'il aurait déposé une grosse somme d'argent dans une banque de Philadelphie, mais on n'en a jamais trouvé de preuves, et cela semble fort peu probable étant donné la pénurie d'argent et d'or dont la colonie a souffert pendant les années 1790⁴⁸.

Le défi est herculéen. À la fin des années 1790, de nombreuses plantations sont encore désorganisées. La main-d'œuvre rechigne à retourner dans les champs et n'est pas partie prenante dans le système de production. En invoquant de nouveau l'idée du « bien public », Toussaint déclare que le redémarrage de l'agriculture « exige cette mesure salutaire » qu'il est obligé d'imposer au vu « des devoirs de sa place ». Son décret d'octobre 1800 est une décision draconienne, établissant de fait la loi martiale dans le domaine de la production agricole et exigeant des cultivateurs « soumission et obéissance ». Il va plus loin : le vagabondage est dénoncé, les cultivateurs n'ont pas le droit de quitter la plantation sans permission, et les gérants sont censés leur imposer une discipline quasi militaire. Les fugitifs doivent être traités avec la même rigueur qu'un soldat désertant son poste, et des peines sévères sont imposées à tout citoyen abritant un vagabond. Les commandants militaires de Toussaint sont tenus « personnellement responsables » du fonctionnement de ce système de travail, une mesure d'autant plus efficace que leurs intérêts personnels y sont engagés. Le rôle de principal exécuteur de ces mesures est confié à Dessalines, dont les tournées d'inspection dans l'ouest et le sud de la colonie deviennent (tristement) célèbres, tant pour leur minutie que par la facilité avec laquelle il fait battre les gérants et commandeurs

les moins efficaces, et même, et surtout, s'ils sont blancs⁴⁹. Dessalines ratisse aussi régulièrement les principales villes, telle Port-Républicain, et toute personne n'ayant pas les documents requis est immédiatement envoyée sur une plantation⁵⁰.

Même quand le travail est rémunéré au tarif légal – un quart de la récolte –, ce régime brutal évoque inévitablement des échos de l'esclavage pour la population noire de Saint-Domingue. Le fouet, symbole détesté de l'ordre planteur d'avant la révolution, demeure interdit mais le *cocomacac* (le bâton) est réintroduit et semble avoir été largement utilisé, causant un profond ressentiment. Certains planteurs blancs considèrent que le décret d'octobre 1800 leur a donné la liberté d'exercer de nouveau une domination absolue sur leurs ouvriers et que ces derniers n'ont plus de protection légale, forçant Toussaint à publier une nouvelle proclamation punissant les auteurs de tels propos « incendiaires » d'une forte amende s'il s'agissait d'un planteur, ou de la rétrogradation au rang de simple soldat s'il s'agissait d'un officier. Mais le seul fait que certains officiers aient tenu un tel langage était révélateur⁵¹. Comme ils l'avaient fait du temps de l'esclavage, les cultivateurs réagissent à ces mauvais traitements en désertant les plantations en masse. Les estimations varient selon les régions mais on a la preuve qu'en 1800, dans certains districts du département du Nord, il y avait plus de *marrons* qu'en 1791⁵².

Confronté à la dégradation de la situation, Toussaint cherche des moyens d'augmenter la main-d'œuvre agricole. L'article 17 de la Constitution mentionne expressément « l'introduction de cultivateurs à Saint-Domingue » – un euphémisme pour l'achat d'esclaves. Il demande à Joseph Bunel, son négociateur en Jamaïque, d'obtenir l'aide des Britanniques pour importer de la main-d'œuvre africaine⁵³. Les esclaves seraient immédiatement libérés en arrivant dans la colonie et recevraient le salaire légal, mais étant donné la sévérité du code agricole en vigueur, une telle déclaration publique ne peut manquer de provoquer l'inquiétude parmi les travailleurs des plantations de Saint-Domingue, alimentant la rumeur que le gouverneur a l'intention de rétablir l'esclavage et qu'il travaille désormais avec les ennemis de la Révolution. Dans l'ancienne partie espagnole de l'île, la rumeur dit que Toussaint cherche à acheter quarante mille esclaves. De telles histoires contribuent à abîmer encore davantage sa réputation chez les cultivateurs noirs de Saint-Domingue⁵⁴.

Dans les mois suivant la proclamation de la Constitution, Toussaint reste préoccupé par les enlèvements de citoyens dominguois noirs par les trafiquants d'esclaves. Fin décembre 1801, il publie un décret mentionnant un certain nombre de cas dont il a eu connaissance aux

États-Unis (notamment celui d'un résident du Cap nommé Bonhomme, qui a été vendu comme esclave à Charleston en Caroline du Sud). Il demande aux autorités portuaires de vérifier avec soin les listes de passagers pour être certain que les navires quittant la colonie n'emmènent pas des personnes condamnées à une vie d'esclave aux États-Unis⁵⁵. Il écrit aussi plusieurs lettres au consul général français de Philadelphie lui demandant de faire tout ce qui est en son pouvoir pour localiser les citoyens de Saint-Domingue qui ont été vendus aux États-Unis, ou qui sont devenus vagabonds, et faciliter leur rapatriement sur l'île. Il lui soumet notamment le cas de Joseph Petitore, un citoyen noir capturé lors d'une traversée en mer et vendu à un Français du nom de Fontaine dans le port de Wilmington, en Caroline du Nord⁵⁶.

Cependant, dans ses efforts acharnés pour remettre sur pied l'économie de plantation, Toussaint se retrouve de plus en plus prisonnier d'une spirale autoritaire. Le ton de ses adresses devient de plus en plus véhément. Il a moins recours à l'exhortation et davantage à des mesures coercitives. De plus, il ne se contente plus de dicter le comportement des citoyens dans la sphère publique, il cherche aussi à réglementer leur comportement privé. Ce paternalisme se manifeste tout particulièrement dans ses efforts pour promouvoir un sentiment de responsabilité sociale chez les couples mariés. Le divorce est interdit par la Constitution et en octobre 1801, Toussaint promulgue deux édits supplémentaires sur le mariage. Dans le premier, il note que cette institution sacrée est dénaturée sur l'île par ce qu'il appelle « l'esprit de débauche et de vagabondage ». De façon dramatique (et non sans douleur, on peut l'imaginer), le gouverneur reconnaît que des membres de sa propre armée ont contribué à cette dissipation des mœurs, notamment en séduisant des jeunes femmes. Il décrète donc que plus aucun militaire ne pourra désormais se marier sans son autorisation expresse, et qu'elle ne sera accordée que s'il reçoit un rapport du commandant militaire du département attestant de sa bonne moralité, et confirmant aussi que les parents de la future épouse ont consenti à cette union. De même, le consentement personnel de Toussaint sera désormais nécessaire pour toute union entre des personnes qui travaillent dans des plantations différentes. Les futurs époux devront donner des informations sur leur emploi et leur situation financière aux autorités municipales locales, qui transmettront l'information à Toussaint avec une recommandation impartiale. Il est « défendu à tout officier public, à tout ministre du culte catholique, de prêter leur ministère pour la célébration d'un mariage [...] si les formalités prescrites n'ont pas été préalablement remplies⁵⁷ ».

La deuxième proclamation est consacrée à la question des mariages

brisés. Également adressée à toutes les municipalités, qui continuent de jouer un rôle crucial dans la promotion de ses politiques sociales, elle commence par noter que la désunion matrimoniale a des conséquences sociales et économiques désastreuses et entraîne de grands malheurs dans les familles, surtout pour les jeunes enfants victimes de toutes sortes de dangers : « oisiveté, débauche, filles prostituées, ignorance de la religion ». Afin d'exorciser la menace que constituent ces jeunes citoyens improductifs, le gouverneur invite les époux qui ne sont pas officiellement divorcés à faire tout leur possible pour se réconcilier. Si « l'harmonie parfaite » demeure inaccessible, les époux séparés doivent expliquer leurs différends aux conseillers municipaux, qui sont alors chargés de rédiger un rapport et de l'envoyer à Toussaint pour qu'il tranche. Le gouverneur insiste aussi sur le fait que les parents ont la responsabilité de financer l'éducation de leurs enfants et que ceux qui ne respectent pas cette obligation seront publiquement dénoncés comme « de mauvais citoyens⁵⁸ ».

Toussaint pousse ainsi les citoyens aux limites du supportable, cherchant par la seule force de sa volonté révolutionnaire à leur faire adopter ses idéaux de productivité économique, de concorde sociale et du bien commun. Dans quelle mesure cette mobilisation tous azimuts est-elle parvenue à relancer le système de production agricole de la colonie ? Les critiques conservateurs du gouverneur affirment que cette stratégie économique a été un échec retentissant : s'appuyant sur des documents rédigés par des colons blancs mécontents, l'un d'eux conclut que fin 1801, l'économie de Saint-Domingue présentait « le spectacle de l'anarchie africaine, appelant en corollaire la ruine de l'économie de plantation⁵⁹ ». Pour sa part, Toussaint affirme que, grâce à ses efforts, « la culture et le commerce » ont atteint « un degré de splendeur » jamais vu auparavant⁶⁰ – ce qu'on ne pouvait dire sans exagération. Cependant, même si certains secteurs, comme l'indigo, ne montraient aucun signe tangible de reprise, et s'il aurait fallu beaucoup plus de capitaux pour reconstruire les infrastructures de production détruites au cours des années 1790, on a des preuves notables de progrès réels dans de nombreux secteurs. Un tableau officiel pour l'année 1800 montre que le total des recettes tirées des droits de douane sur les importations et les exportations atteint 8,3 millions de francs⁶¹.

D'après de nombreux observateurs contemporains, les mesures imposées par Toussaint dans le domaine de la production agricole eurent un effet immédiat, et dans certaines plantations, elles permirent de décupler la production. Globalement, la production de sucre et de café fit un bond, remontant à un tiers de ce qu'elle était en 1789. Une année plus tard, les exportations de coton atteignaient près de 60 % de leur niveau d'avant la révolution. Un rapport adressé au

gouvernement français estime qu'en 1801, les taxes sur les cargaisons ont rapporté un surplus de vingt millions de francs⁶². Sur le plan purement économique, le système mis en place par le gouverneur s'avère « remarquablement efficace⁶³ », mais son coût politique, comme nous le verrons bientôt, va être considérable.

Les cultivateurs noirs n'étaient pas le seul groupe de la population à être mécontents. À l'autre extrémité du spectre social, les Dominguois blancs murmurent contre Toussaint. Indubitablement, le gouverneur continue de bénéficier d'un fort soutien, surtout chez les grands planteurs et la bourgeoisie commerçante des villes grandes et moyennes, principaux bénéficiaires de ses mesures économiques. Sa généreuse politique d'amnistie et de réconciliation nationale, en particulier dans les anciennes régions sous contrôle britannique, n'est pas non plus oubliée⁶⁴. Les échelons supérieurs de l'administration coloniale étaient entièrement blancs, et eux aussi étaient encore fidèles à Toussaint. Parmi eux se trouvent des figures clés, tels ses secrétaires particuliers Allier et Guybre, son fidèle Borgella, pilier de Port-Républicain, son trésorier et émissaire diplomatique Joseph Bunel, l'administrateur des biens nationaux Joseph Idlinger, le président du tribunal Fouqueau et le commissaire du gouvernement Lagarde.

Cependant, le soutien blanc n'est pas solide. Il dépend du fait que Toussaint continue à bénéficier de l'appui du gouvernement français. Il s'agit davantage d'une reconnaissance des qualités personnelles de Toussaint, considérées comme exceptionnelles, qu'une adhésion au nouvel ordre social et politique qui a émergé depuis la Révolution. Par-dessus tout, le soutien des Blancs est moins fondé sur la notion de bien commun que sur la défense de leurs intérêts personnels : en effet, les colons, qui ont tendance à raisonner à court terme, misent sur le gouverneur parce qu'il leur apparaît comme le meilleur défenseur de leurs affaires. Décrivant les principales personnalités blanches des affaires et des plantations, Charles Vincent note qu'ils ne pensent qu'à leur fortune, et que le seul gouvernement qu'ils apprécient est celui qui la favorisera le plus⁶⁵. Le soutien dont Toussaint bénéficie parmi les Blancs coexiste donc avec des croyances ancestrales en une suprématie européenne, et continue d'inclure de puissants stéréotypes racistes contre les citoyens noirs de Saint-Domingue. Dix ans après la Révolution, la vision du monde de l'ancienne élite colon avait changé, sans s'être radicalement transformée.

Ce faisceau complexe d'opinions se reflète dans les lettres, rapports, mémoires ou propositions de réforme envoyés par des colons de Saint-Domingue aux autorités françaises au tout début des années 1800. Ces documents, qui n'ont pas été systématiquement analysés par les

historiens, sont des sources précieuses pour reconstituer tout l'éventail des attitudes envers Toussaint. Il faut noter qu'à partir de la fin des années 1790, Toussaint surveille de plus en plus la correspondance envoyée à Paris, allant jusqu'à saisir et examiner le contenu de sacs de courrier quittant Le Cap (toute la correspondance de Roume est ainsi lue par Toussaint, par exemple⁶⁶). Même si cette surveillance n'est pas systématique, elle est suffisamment fréquente pour créer un véritable sentiment d'inquiétude parmi ses opposants potentiels sur l'île. L'un d'eux écrit qu'il prend un grand risque personnel à entretenir les autorités françaises de la situation de la colonie « car tout ici est surveillé, arrêté et intercepté⁶⁷ ». Le fait que cette lettre soit parvenue sans encombre à Paris prouve le contraire mais, en elles-mêmes, ces exagérations nous donnent la mesure du pouvoir dont Toussaint était crédité.

Nous le voyons également dans la façon dont les colons qui soutiennent ses décisions politiques le font souvent en termes plus sobres et plus pragmatiques que la rhétorique déployée dans les documents officiels. Écrivant à un ami parisien, un habitant blanc du Cap écrit en décembre 1799 : « Il faut dire la vérité : le général Toussaint est un honnête homme. Il a l'intention de faire le bien. Un grand malheur que nous avons à craindre, ce serait la perte de ce général. Il en résulterait de grands maux⁶⁸. » C'était exactement le sentiment de Nogérée, le planteur du Sud dont nous avons parlé au chapitre précédent, et il trouve aussi un écho dans une autre lettre envoyée en France en octobre 1800, quelques mois après la fin du conflit brutal contre Rigaud. Ici, le sentiment prédominant suscité par le triomphe de Toussaint est prudemment résumé : la grande majorité lui fait « confiance » et le voit « moins sanguinaire que son rival, et un meilleur ami des Blancs⁶⁹ ».

L'enthousiasme des Blancs est donc généralement fondé sur la capacité de Toussaint à maintenir la stabilité, surtout dans les plantations. Comme l'a plus tard écrit un mémorialiste avec nostalgie, c'était le temps où « la colonie était florissante [...] ». Les Blancs étaient heureux et tranquilles sur leurs biens, les nègres travaillaient⁷⁰. » Dans une lettre, un planteur de la plaine de Cul-de-Sac décrit le chef révolutionnaire comme un envoyé céleste⁷¹. Ce pouvoir est souvent considéré comme une de ses qualités « africaines ». Selon le mémorialiste Dubois, l'autorité de Toussaint était enracinée dans un esprit de domination propre aux pays esclavagistes⁷². Un mois après la promulgation du nouveau code du travail en octobre 1800, un homme de loi de Port-Républicain appelé Guilhou, un épistolier régulier, écrit au Premier consul que ce « règlement sage détruisant le vagabondage et l'anarchie, ramenant l'ordre et le travail » doit être salué et que si certains essaient de saper ces nouvelles règles, il est tout à fait certain

que « le Général Toussaint et le Général Dessalines vont y mettre bon ordre⁷³ ». Guilhou écrit aussi au gouverneur, le félicitant pour « [sa] constance, [sa] fermeté, [sa] sagesse, et [son] humanité » et célébrant le fait qu'il ait triomphé de tous « les perturbateurs du repos public qui changent d'opinion comme de chemise⁷⁴ ». Ces louanges ne parlaient pas que de politique : les compliments pleuvaient sur Toussaint pour sa piété religieuse, sa générosité et son honnêteté. Comme on pouvait s'y attendre dans ce milieu colonial, ses talents d'excellent cavalier lui valent aussi de nombreux commentaires élogieux. L'officier de santé en chef du département du Sud, manifestement un botaniste amateur passionné, décrit avec admiration aux autorités françaises la connaissance approfondie que le gouverneur a de la vie des plantes, et sa réussite à promouvoir la culture de certaines semences, notamment la mauve musquée et le chanvre. Il en envoie même quelques échantillons en France, leur indiquant qu'elles devraient faire merveille dans le sol fertile du sud de la France⁷⁵.

Les opposants blancs à Toussaint étaient eux aussi très différents les uns des autres. Ils ne dissimulaient pas toujours leurs opinions, et certains s'adressaient même directement à lui. L'une des lettres les plus fascinantes du genre vient de Jean-Michel Deseulle, un médecin installé au Cap, universellement respecté comme étant un ami de la communauté noire, qu'il soigne avec dévouement depuis bien avant la Révolution. En 1797, Toussaint lui a confié la délicate mission d'aller expliquer les raisons de l'expulsion de Sonthonax aux autorités françaises⁷⁶, et l'a chaudement recommandé à Roume comme étant « un citoyen vertueux⁷⁷ ». Ce médecin, qui a beaucoup d'affection pour Toussaint, est aussi un républicain passionné, un chrétien convaincu et un ardent patriote, trois raisons pour lesquelles il s'oppose aux nouvelles orientations politiques de la colonie, comme il l'écrit en toute franchise à Toussaint début septembre 1801. Il n'y va pas de main morte, accusant le gouverneur d'avoir cessé « d'être homme et libre quand, sourd à la voix de la raison, la coupable ambition le domine et quand, au lieu d'obéir aux lois divines et humaines, il ne suit que sa volonté et se laisse aller à sa fougue et ses passions désordonnées ». Adaptant la maxime traditionnelle « Hors de l'Église, point de salut », Deseulle affirme « Hors de la République, point de liberté » et il met en garde Toussaint contre une dérive vers « le despotisme » et contre la tentation de traiter ses concitoyens comme « de vils esclaves⁷⁸ ».

En bon patriote, Deseulle est tout particulièrement choqué par la rupture apparente introduite par la Constitution entre Saint-Domingue et la France, et il enrôle Jean-Jacques Rousseau pour attaquer la façon dont Toussaint justifie ces décisions au nom du bien commun : « La loi est l'expression de la volonté générale, et cette expression, pour faire

loi, peut-elle exister dans une très petite portion du peuple français à Saint-Domingue ? Non. La minorité peut-elle faire la loi à la majorité ? Non ! » Il poursuit : « Saint-Domingue faisant partie intégrante de l'Empire français peut-il se donner une Constitution qui l'isole de la patrie et de la Constitution de la grande famille ? » La question était purement rhétorique, mais au cas où le gouverneur aurait eu des doutes, le bon docteur ajoutait un « Non ! » emphatique. La Constitution de Toussaint était donc « illégale », un « acte antipolitique » qui représente une tentative de « scission ». Deseulle supplie le gouverneur de « revenir au sein de la patrie » pour obtenir le pardon de ses erreurs⁷⁹.

L'excessive concentration des pouvoirs dans les mains de Toussaint est un thème souvent développé dans ces écrits. L'auteur anonyme du *Mémoire sur la colonie de Saint-Domingue*, écrit fin 1801, suggère d'autoriser Toussaint à conserver ses fonctions de gouverneur, mais de lui retirer le contrôle des forces armées « afin que l'autorité militaire puisse rentrer promptement dans les mains de la couleur blanche, de laquelle elle n'aurait jamais dû sortir ». D'après une conviction largement répandue chez les opposants blancs à Toussaint, dans la colonie comme en France, le gouverneur était faible d'esprit et facilement manipulé par son entourage. L'auteur de ce *Mémoire* en est convaincu et suggère que « Toussaint Louverture [étant] superstitieux, comme tous les nègres, son confesseur est donc un être important, qu'il faut attacher à la France⁸⁰ ». Une *Notice sur Toussaint Louverture*, anonyme elle aussi, est encore plus cinglante : le gouverneur est présenté comme un homme très médiocre, qui a exploité le chaos des années révolutionnaires à son avantage, largement grâce aux complots des Britanniques et à l'incompétence des agents français successifs. Ceux qui le pensent capable de mener Saint-Domingue à l'indépendance lui donnent beaucoup trop de crédit. L'auteur recommande au gouvernement français de se presser d'en finir avec Toussaint, ajoutant que cela ne devrait pas être trop compliqué, étant donné que le malheureux gouverneur est incapable d'analyse logique : « Toussaint parle très mal français, il se plaît à parler créole ; on imaginerait difficilement combien ce patois des tropiques relève certaines idées⁸¹. »

L'idée que les Noirs étaient incapables de raisonner conceptuellement parce qu'ils ne parlaient pas français, ou toute autre langue européenne, est l'un des mythes les plus tenaces du racisme colonial blanc, une opinion longuement exposée dans la Lettre d'un colon de Saint-Domingue au Premier consul, écrite au début de 1802. Son auteur, un planteur qui avait vécu les années révolutionnaires, affirme que des termes tels que citoyenneté, patriotisme, droits de l'homme et liberté sont incompréhensibles au commun des habitants

noirs de la colonie. La seule liberté qu'un cultivateur noir peut apprécier est le repos dont il bénéficie à la fin d'une journée de labeur dans les champs, sous « l'ombrage délicieux [du bananier qui croît et s'élève auprès de sa hutte]. Voilà sa fortune et son bonheur ». L'idée de perfectibilité de l'homme défendue par les Lumières n'était pas pour lui : « L'association à nos droits politiques, le titre de citoyen français, les grades civils et militaires ne peuvent changer son naturel ; aucune instruction ne saurait perfectionner son organe, ni moraliser son être. » En ce sens, même si « le cannibale Toussaint » était dénoncé pour sa « noirceur, perfidie et férocité », il n'était considéré que comme le symptôme d'une carence beaucoup plus profonde des dispositions politiques de Saint-Domingue, un défaut qui ne serait réparé que lorsque les droits accordés aux Noirs par la Révolution seraient abolis et qu'une juste hiérarchie entre les races serait rétablie. Cette insistance sur la nécessaire restauration de « l'ordre naturel » de la société correspondait exactement à la rhétorique réactionnaire que le lobby colonial servait à Bonaparte en France⁸².

Cet objectif était aussi partagé, quoique de manière plus elliptique, par un mémorandum intitulé *Idées sur Saint-Domingue* (1801) : l'esclavage n'y est pas mentionné explicitement, mais l'auteur observe que le pouvoir des Européens dans la colonie repose plus sur la force morale que sur la coercition physique, et que cette autorité morale a été irrémédiablement détruite depuis la Révolution – une opinion largement partagée chez les colons blancs, *grands* ou *petits*. Dans ce texte, Toussaint est présenté de manière plus contrastée : d'un côté, il est décrit comme faible et soumis à l'influence de ses conseillers européens (et peut-être des Britanniques). De l'autre, il apparaît comme une figure militaire puissante dont la prépondérance repose fondamentalement sur la force de son armée. L'auteur ajoute que Toussaint n'est ni un monarchiste, ni un républicain, mais qu'il adoptera le système de gouvernement « qui lui offrira le plus d'avantages au point de vue de ses ambitions » (et donc, contrairement à ce qu'il venait d'affirmer, il sous-entend que Toussaint savait exactement ce qu'il voulait). La solution proposée par l'auteur pour restaurer l'ordre blanc est l'envoi d'une armée européenne de vingt-quatre mille hommes qui débarqueraient au nord, à l'ouest et au sud pour affronter les troupes de Toussaint. Il précise que les soldats noirs qui n'auraient pas péri dans les combats devraient être « déportés en Afrique » afin qu'il ne reste plus un seul Noir armé sur l'île. Les cultivateurs survivants seraient alors « libres » (c'est-à-dire forcés, car de nouveau esclaves) de se consacrer pleinement aux plantations⁸³.

Un portrait tout aussi sombre de la colonie est dressé par le naturaliste Michel-Étienne Descourtilz, qui arrive à Saint-Domingue en

avril 1799 et y reste jusqu'en 1803. Comme nous l'avons vu, Toussaint facilite non seulement son travail scientifique, mais il l'aide à reprendre possession des plantations qui appartenaient à la famille française de sa femme⁸⁴. Descourtilz ne se montre cependant guère reconnaissant à son protecteur dans ses volumineux *Mémoires* publiés seulement en 1809 – date à laquelle l'expulsion des Français de Saint-Domingue, et donc ses propres déboires financiers, ont aigri ses souvenirs. Pour autant, le récit de ses rencontres avec Toussaint nous donne des indications intéressantes sur l'entourage du gouverneur et sur la déférence que lui témoignent ses conseillers civils et militaires. On y lit aussi quelques passages amusants sur les rendez-vous secrets de Toussaint avec ses maîtresses – en une occasion, c'est le mari de la dame qui a l'obligeance de monter la garde devant la porte de l'endroit où les deux amants se rencontrent. Descourtilz note aussi l'amour de Toussaint pour la musique (en 1800, il emploie un orchestre de quarante musiciens), la maniaquerie avec laquelle il supervise les préparatifs liturgiques avant la messe du dimanche et ses interventions, fréquentes et longues, durant les sermons. Cependant, malgré son ton venimeux, Descourtilz ne peut cacher son admiration pour ses capacités intellectuelles, confirmées le jour où il le voit dicter plusieurs lettres simultanément à ses secrétaires puis corriger chaque texte jusqu'à ce que la moindre phrase, voire le moindre mot, exprime précisément le sens souhaité. Cette « pénétration littéraire » subjugué le savant français, qui le déclare « digne du génie naturel annoncé par Raynal⁸⁵ ».

La description la plus fascinante de ces années se trouve sans doute dans les écrits de Jacques Périès, receveur général des Contributions, arrivé dans l'île en 1800. À la différence de la plupart des mémorialistes précédemment cités, Périès fait partie du sérail : il occupe une position centrale dans la machinerie administrative coloniale. Étant aussi à la tête d'une petite entreprise, il a ses entrées dans la sphère commerçante animée du Cap. En mars 1801, on lui offre aussi le poste de percepteur des impôts de la municipalité du Cap. En bref, c'est un homme qui a des contacts dans de nombreux cercles de la vie publique à Saint-Domingue : il fréquente des élites blanches politiques, civiques et commerçantes ; il est en bons termes avec les officiers supérieurs noirs et croise souvent Toussaint lui-même. Dans un mémoire inédit rédigé quelques années plus tard, il ne peut cacher sa fascination : il décrit Toussaint comme un être unique, doté d'une mémoire exceptionnelle, d'une ambition sans bornes, d'une détermination inflexible mais raisonnée, et d'une hardiesse d'imagination remarquable, ajoute-t-il, pour quelqu'un de son physique et de sa couleur⁸⁶.

Périès est cependant vite déçu par sa situation à Saint-Domingue. La

principale raison est que Toussaint ne l'inclut pas dans son cercle blanc⁸⁷. Même s'il est en bons termes avec Périès, le gouverneur, toujours prudent, garde le fonctionnaire français à distance, le soupçonnant de ne pas être entièrement loyal (ce qui va se révéler exact), et n'a pas confirmé sa nomination au sein de la municipalité du Cap⁸⁸. Mais le mécontentement de Périès découle aussi d'autres sources : il avait espéré obtenir un bail sur une assez grande exploitation dans l'ancienne partie espagnole, mais sa candidature est rejetée⁸⁹. Il subit ce qu'il considère comme des persécutions mesquines de la part d'officiers noirs (en particulier d'hommes de Moyse), notamment quand on lui demande de participer à une corvée collective de nettoyage d'un ravin à l'extérieur du Cap. Au fond de lui-même, il ne peut accepter la perte de statut dont ont souffert les officiels blancs dans la nouvelle Saint-Domingue ; il n'y était préparé ni intellectuellement, ni émotionnellement. En avril 1801, il n'a plus qu'une envie, quitter la colonie, et il écrit de longues lettres au ministre de la Marine le suppliant de lui confier un autre poste dans le service diplomatique, et avouant qu'il est « dans des transes cruelles⁹⁰ ».

Rien de tout cela n'était particulièrement inhabituel, et beaucoup d'autres officiels blancs de la colonie étaient sans doute dans la même situation. Cependant, ce qui est frappant ici, c'est la manière choisie par Périès pour exprimer son mécontentement à ses supérieurs et la rapidité avec laquelle ses opinions virent à une forme de racisme extrême et agressif. Pour renforcer sa demande de mutation, il fustige la désorganisation de l'administration et affirme que le commerce au Cap s'est effondré, ce qui est absolument faux. En juillet 1800, il exagère délibérément les souffrances des Blancs, initialement décrits comme étant constamment injuriés et humiliés⁹¹ ; un mois plus tard, il parle d'opposants blancs à Toussaint « jetés dans des cachots [...] assassinés dans des prisons horribles ». Il n'y a ni preuves ni même allusions à cela, même dans les autres mémorandums critiques envoyés à Paris en 1800-1801⁹². Au contraire, dans son rapport de mars 1801, le principal représentant britannique insiste sur le fait que les Blancs sont très bien traités par le régime de Toussaint, et que ceux qui sont revenus de Jamaïque à Saint-Domingue se sont vu restituer leurs biens⁹³.

Le véritable problème était l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante. Périès prétend que les deux tiers de Saint-Domingue sont désormais aux mains des Noirs, à cause de la politique systématique de Toussaint de louer les propriétés sous séquestre des *émigrés* à ses officiers et hauts fonctionnaires⁹⁴. De fait, cela causait une certaine rancœur parmi les Blancs, comme le révèle une lettre d'un colon revenu à Saint-Domingue après avoir entendu parler de la promesse

de Toussaint de rendre leurs biens aux propriétaires d'avant la Révolution. Malgré de multiples démarches, son habitation restait toujours sous séquestre⁹⁵. Une autre lettre adressée au gouvernement français affirme aussi que « les meilleures habitations [sont] données à ferme aux généraux, chefs de corps, et commandants de quartier⁹⁶ ». Périès, quant à lui, l'exprime en des termes encore plus crus : « Le système d'égalité et de liberté dans ce pays-ci [...] n'a pas détruit l'esclavage, il n'a fait que changer de couleur ; des brigands noirs qu'on a mis en place y règnent seuls en tyrans, eux seuls occupent toutes les places et les dignités militaires. Le Blanc seul est avili, il n'a même pas la faculté de se dire français, tant ce nom donne des crispations à ces êtres nourris dans le vice⁹⁷. »

Ce qui permet le mieux de prendre la mesure de l'aliénation de Périès, c'est la rhétorique haineuse qu'il adopte pour décrire la population noire, un discours qui n'est pas différent de celui tenu par les plus racistes des colons avec lesquels il fraye clairement. Il répète avec eux que les Noirs, « dont l'âme est réellement aussi noire que le corps », ne sont pas faits pour la liberté et sont naturellement disposés à « tromper, voler ou assassiner⁹⁸ ». S'appuyant sur les écrits de Moreau de Saint-Méry, il tente de donner un fondement scientifique à son racisme en distinguant entre les Congos et les Noirs originaires de la Côte-de-l'Or. Alors que ces derniers seraient pacifiques et travailleurs, les premiers, majoritaires dans la colonie, « nourris dans les combats, le crime et le pillage, ne connaissent point d'autre travail ». Et comme il le déclare à tort au ministre de la Marine, « ce sang coule dans les veines de Toussaint⁹⁹ ». Après avoir assisté à la cérémonie du Cap, où il avait festoyé avec les leaders locaux, il écrit que la Constitution a créé « un despotisme absolu » et que l'ordre public s'est effondré : « Les vols dans les campagnes comme dans les villes, se perpétuent avec une impunité affligeante. » Il prétend aussi que cinq colons blancs, tous de bons pères de famille, ont été emprisonnés pour avoir osé critiquer la Constitution de Toussaint. La tranquillité, déclare-t-il, ne sera garantie que par une intervention militaire française et par la déportation de « tous les Noirs portant des épaulettes, quel que soit leur grade¹⁰⁰ » – un langage étonnement similaire à celui que Bonaparte utiliserait plus tard dans ses instructions à son armée d'invasion.

Toutes ces fragilités du pouvoir de Toussaint – les doutes suscités par la concentration excessive de l'autorité exécutive, le ressentiment des travailleurs noirs des plantations causé par le régime du travail, la contestation feutrée de son pouvoir chez une minorité de Blancs et le contraste croissant entre les valeurs morales défendues par le commandant en chef et les aspirations matérielles de ses officiers et de

ses soldats – culminent sur une série de rébellions qui se déclenchent lors de la deuxième moitié du mois d'octobre 1801 en divers endroits de la colonie.

Mi-octobre, le programme de Toussaint l'amène à Léogane, à Saint-Marc et Port-Républicain, pour divers engagements officiels, mais à côté des devoirs de sa charge, ces déplacements comportent aussi des moments de plaisir puisqu'il revient à Saint-Marc avec sa femme Suzanne pour assister au mariage de Dessalines avec Claire-Heureuse, un événement prestigieux du calendrier social de Saint-Domingue. En compagnie du marié, il se rend ensuite à Verrettes, où il a été invité à la cérémonie de consécration de la nouvelle église paroissiale. C'est là que le 22 octobre, les deux hommes apprennent qu'une insurrection s'est déclenchée dans les plantations du Nord et que des hommes, des femmes et des enfants blancs ont été massacrés. La plupart des meurtres ont eu lieu à Limbé, Acul, Port-Margot, Marmelade, Dondon et Grande-Rivière¹⁰¹. D'après des sources consulaires britanniques, près de trois cent soixante-dix personnes ont été tuées¹⁰². Toussaint réagit rapidement pour pacifier ces zones, réduisant les insurgés à Marmelade et les poursuivant jusqu'à Souffrière où il les disperse. Il envoie Dessalines dans le Nord pour attaquer les positions rebelles. Il y avait eu un projet de soulèvement massif au Cap, au cours duquel tous les Blancs auraient été massacrés, mais Christophe a rapidement étouffé le complot. Comme Toussaint le dit dans une proclamation, tous ces incidents font partie d'une insurrection générale contre le gouvernement et les Blancs des territoires du Nord. Les conspirateurs avaient mobilisé leurs partisans en prétendant que Toussaint avait « vendu les Noirs aux Blancs » et que Dessalines et Christophe avaient trempé dans ces décisions. À Limbé, ils avaient même montré à la population les chaînes qui devaient être utilisées pour les contraindre à une nouvelle servitude¹⁰³.

Que des manipulations aussi grossières aient pu prendre de l'ampleur dans la colonie, et même dans le département qui portait son nom, était une situation extrêmement embarrassante pour le gouverneur. Cela donnait aussi la mesure de la volatilité du climat politique dans les derniers mois de 1801. Des rumeurs de division au sein de son état-major militaire commencent à circuler, et le rapport d'un colon du Sud prédit même que « de grands événements préjudiciables à Toussaint » vont bientôt éclater¹⁰⁴. L'opacité entourant les soulèvements et les motivations du gouverneur était si grande que certains étaient convaincus qu'il avait lui-même fomenté l'insurrection d'octobre afin de débusquer ses opposants au sein de l'armée et d'écraser toute résistance à son pouvoir parmi les cultivateurs des plantations, tout en rappelant aux colons blancs qu'il était leur seul protecteur et sauveur¹⁰⁵. Ces rumeurs atteignent Roume à

Philadelphie, où il les recycle dans un rapport rédigé fiévreusement à l'adresse de son ministre à Paris. L'ancien agent français, désormais ennemi implacable de Toussaint, conclut que le gouverneur est « l'auteur et le directeur de cet horrible événement ». Selon lui, toutes les présomptions pointent vers Toussaint : la mobilisation des cultivateurs et la menace de brûler et de piller Le Cap avaient été une des principales tactiques de Toussaint contre les agents français successifs, dont lui-même. Roume note aussi l'absence de procès et l'exécution sommaire des insurgés, pour empêcher toute révélation compromettante¹⁰⁶.

Roume ajoute que Toussaint a organisé cette insurrection car il déteste les citoyens du Cap, qui sont farouchement républicains, à la différence des « anglophiles » de Port-Républicain, dont le gouverneur préfère la compagnie. Toussaint a cherché à faciliter la destruction de la ville afin de pouvoir construire une nouvelle capitale pour immortaliser son nom dans sa ville des Gonaïves. La rébellion d'octobre 1801 avait donc été justifiée par « sa haine et son ambition despotique¹⁰⁷ ». Bien évidemment, Roume n'apporte pas la moindre preuve de ces accusations absurdes. Et même si Toussaint était capable de machiavélisme, on l'imagine difficilement déstabiliser de façon délibérée un ordre politique qui lui avait demandé autant d'efforts à construire. Massacrer les Blancs, en particulier, était aux antipodes de la stratégie économique et politique qu'il avait poursuivie jusqu'à présent pour rassurer les autorités françaises sur sa loyauté. Cependant, bien que fausses, les rumeurs de restauration de l'esclavage avaient une signification politique : elles témoignaient de la haine croissante des Blancs parmi les cultivateurs et une partie de la population noire des villes. Le principal slogan des insurgés était le cri de guerre makandaliste « Mort aux Blancs¹⁰⁸ ». Attisée par certains commandants militaires locaux, dont plusieurs avaient mené la rébellion, cette violence était une réponse fruste à l'arrogance et au racisme de moins en moins inhibés auxquels l'ancienne classe dirigeante soumettait les femmes et hommes noirs dans les plantations.

Les fantasmes de restauration de l'esclavage entretenus par les colons étaient aussi révélateurs du déclin de la réputation de Toussaint parmi sa base : manifestement, l'enrichissement de la nouvelle élite noire, ajouté à sa réglementation draconienne du travail et à son refus d'accorder aux cultivateurs l'accès à la propriété foncière, a nui à sa réputation parmi les communautés noires. Comme nous l'avons noté précédemment, le marronnage augmente significativement dans les plantations du Nord et certaines forces rebelles se sont constituées à partir de ces groupes. Mais même parmi la main-d'œuvre des plantations, l'étoile de Toussaint a pâli. Pendant ses mois d'exil forcé à

Dondon, un des principaux théâtres de l'insurrection, Roume a lui-même constaté cette désaffection parmi la population locale, qu'elle soit bossale ou créole. L'agent français observe que « la totalité des Noirs africains et un nombre considérable de créoles » se sentent trahis par le gouverneur et ils sont convaincus qu'il les a utilisés comme « marchepied pour parvenir à la suprême puissance ». Ils sont aussi « furieux » de la disposition constitutionnelle permettant d'importer de la main-d'œuvre esclave dans la colonie, qu'ils considèrent comme une violation de la promesse sacrée de la Révolution inscrite dans la propre Constitution de Toussaint – mettre fin pour toujours à l'esclavage sur l'île. Roume n'était certainement pas un observateur impartial, mais il ne fait pas de doute que ses observations ont capturé le malaise causé chez les cultivateurs dominguois par la politique du gouverneur¹⁰⁹.

Très vite, il apparaît que le principal architecte de la révolte d'octobre 1801 n'est autre que Moyse. Dans des rapports reçus de ses officiers militaires, Toussaint apprend que les rebelles ont régulièrement scandé le nom du commandant militaire du Nord. À Plaisance par exemple, ils ont clamé « c'est le général Moyse qui est pour nous, c'est lui qui est notre chef », ajoutant « c'est lui qui nous soutient¹¹⁰ ». Depuis la fin de la guerre contre Rigaud, ce jeune neveu provocateur de Toussaint – il n'a que vingt-huit ans – est de plus en plus déçu et ne cache pas son opposition à la stratégie de son oncle. Il a critiqué le code du travail et le traitement draconien qu'il impose aux travailleurs noirs des plantations. Adversaire acharné de l'esclavage, il est l'un des plus ardents défenseurs des citoyens noirs enlevés et vendus à Santo Domingo¹¹¹, et il est par conséquent hostile au projet de Toussaint de faire venir de la main-d'œuvre « engagée » à Saint-Domingue. Il s'est opposé à son oncle sur cet article de la Constitution et pense plus généralement que la conception louverturienne du bien commun va trop loin dans la défense des intérêts des grands Blancs, qu'il méprise.

Moyse avait déclaré à ses partisans au Cap que bientôt leur temps viendrait : « Les Français ne sont pas bons dans ce pays ; il n'y a qu'eux qui nous gênent, mais je leur en ferai tant que je les obligerai tous de partir et d'abandonner leur propriété¹¹². » Ces opinions, renforcées par l'attitude de sa milice, qui intimidait régulièrement les habitants blancs du Cap, l'avaient rendu extrêmement populaire dans les communautés noires du Nord, et on lui prêtait même le projet de favoriser une plus large accession à la propriété des terres – même s'il s'agissait plus d'une posture que d'un engagement réel. Moyse n'était pas un égalitariste : il réservait les meilleures terres du département du Nord aux officiers qui lui étaient proches, et lui-même vivait dans l'opulence. Comme d'autres commandants militaires de Toussaint, il

avait amassé une fortune personnelle considérable, en terres et en propriétés. Ses revenus annuels étaient estimés à 1,2 million de livres¹¹³. Toutes sortes de rumeurs couraient sur sa fortune personnelle, dont l'une qui se répandit après son arrestation : on auraient retrouvé sept millions de livres (en or) dans sa demeure¹¹⁴.

Toussaint vient facilement à bout de cette tentative de coup de force. Même si l'insurrection de Moyse était fondée sur des questions de principe, elle avait été mal préparée et encore plus mal exécutée. De plus, il n'y avait pas de volonté, dans l'ensemble de la colonie, de déclencher une guerre raciale d'extermination contre les Blancs. À cet égard, l'ordre politique établi par le gouverneur restait solide, du moins pour le moment. Mais les événements ont profondément ébranlé Toussaint, qui reconnaît que « le mal a été grand, sans doute, le souvenir ne s'en effacera jamais de ma mémoire, mon cœur en est brisé de douleur¹¹⁵ » – surtout, on peut l'imaginer, parce qu'il connaissait personnellement beaucoup des Blancs qui avaient été tués, que les insurgés étaient des citoyens noirs dirigés par un homme qui était non seulement un héros de la révolution louverturienne mais aussi un de ses plus proches parents, et qu'il considérait comme son fils adoptif.

Le temps n'était cependant pas aux regrets. Toussaint promet que « le sang de l'Innocent sera vengé, et Justice sera faite de manière à effrayer les plus intrépides scélérats¹¹⁶ ». Et il tient parole. Moyse est arrêté et emmené à Port-de-Paix où il est jugé par une commission militaire spécialement constituée, qui entend les témoignages à charge de Toussaint et d'un certain nombre de ses officiers. L'accusé, auquel on refuse le droit de se défendre, est déclaré coupable de conspiration. Il est exécuté au fort de Port-de-Paix où il meurt en brave, refusant qu'on lui bande les yeux et commandant lui-même le peloton d'exécution. L'officier blanc qui a présidé la commission, le brigadier général François Pageot, est immédiatement expulsé de Saint-Domingue par Toussaint. Il avait tenté d'autoriser Moyse à témoigner (le gouverneur, qui remarquait tout et n'oubliait rien, lui reproche aussi d'avoir refusé de soutenir la Constitution de 1801). Même s'il n'avait pas de doute quant à la culpabilité de Moyse, Pageot écrit plus tard que le jugement avait été tronqué par Toussaint et publié sous une forme différente de celle sous laquelle il avait été rendu¹¹⁷.

Le temps n'est plus, non plus, où Toussaint était enclin à pardonner les péchés commis par ses frères noirs. La restauration de l'ordre dans le nord de l'île est extrêmement brutale. Des dizaines de cultivateurs sont sommairement exécutés, parfois simplement parce qu'ils sont originaires d'une localité qui a été tenue par les commandants rebelles. Quand ils reprennent Plaisance, par exemple, Dessalines et ses soldats massacrent les cultivateurs au sabre et à la baïonnette, et

tous les combattants faits prisonniers sont tués à l'arme blanche. Pour ne pas être en reste vis-à-vis de son subordonné, Toussaint organise, début novembre 1801, une macabre mise en scène au Cap. Il rassemble toute la population pour qu'elle assiste à l'exécution de quarante rebelles enchaînés les uns aux autres. Parmi eux se trouve Joseph Flaville, un des principaux commandants du Nord, qui avait personnellement dirigé les insurgés dans sa région de Limbé. Toussaint harangue la foule d'un ton menaçant et annonce l'exécution imminente de Moyse. Il promet que quiconque menacerait l'ordre public, s'agirait-il de son propre fils, connaîtrait le même sort. Trois canons sont alors alignés devant les prisonniers, qui sont déchiquetés par les boulets. La foule terrorisée s'enfuit¹¹⁸. La place d'armes, qui avait été le lieu de célébrations joyeuses quelques mois auparavant, lorsque Toussaint avait proclamé sa Constitution, est désormais recouverte de sang.

L'affaire Moyse fut une tragédie personnelle pour Toussaint et elle révéla les fractures croissantes dans son leadership. À la suite de l'insurrection de Rigaud, qui a vu la trahison s'infiltrer dans les rangs de ses officiers supérieurs, Toussaint s'est reposé de plus en plus sur les membres de sa famille : les trois principaux commandants de l'invasion de Santo Domingo ont été Moyse, Paul Louverture et son neveu Charles Belair. Mais il semble désormais vulnérable, même à l'intérieur de ce groupe privilégié. Cela est aussi dû à son style : comme la plupart des leaders charismatiques ayant réussi seuls, il ne compte plus que sur lui-même. Début 1801, il parle de « l'île entière de Saint-Domingue réunie aujourd'hui sous mon autorité¹¹⁹ ». Il est extrêmement réticent à communiquer ses intentions, même à ses principaux officiers, ou à partager le pouvoir avec eux de manière significative.

Des divergences croissantes en termes de stratégie apparaissent aussi. La révolte de Moyse était en partie fondée sur sa conviction que le régime de Toussaint était trop dur pour ses partisans naturels, les cultivateurs noirs, et trop indulgent avec les Blancs. De son côté, Christophe pensait que la quête d'autonomie par rapport à la France était une erreur dangereuse. Dès le début de 1801, le gouverneur du Cap commence à envoyer de discrets signaux aux Français pour indiquer qu'il pourrait s'avérer un dirigeant local plus souple que Toussaint, s'il devait y avoir une vacance du pouvoir¹²⁰. Dans ce sens, la nouvelle Constitution de Toussaint, qui incluait un mécanisme pour désigner son successeur, avait eu comme effet paradoxal de déstabiliser son autorité. Et Christophe n'était pas le seul à avoir des idées de grandeur : Dessalines, qui n'avait absolument pas été impliqué dans le processus constitutionnel, prenait fort probablement

cette exclusion comme le signe qu'il ne serait pas l'un des favoris dans la ligne de succession.

Le délicat exercice d'équilibriste auquel Toussaint se livre avec les autorités britanniques, et qui continue pendant une grande partie de l'année 1801, constitue une autre source potentielle d'instabilité. Le gouverneur est frustré que les discussions avancent si lentement, et même les *lwas* semblent conspirer contre lui : le navire qui ramène son envoyé Pennetier de Londres à la Jamaïque fait naufrage. Pendant un temps, Toussaint refuse de croire cette nouvelle et pense que les Britanniques l'ont enlevé (ou comme il le dit avec sa bizarrerie coutumière, qu'ils l'ont « rendu invisible »)¹²¹. S'appuyant sur une combinaison caractéristique de séduction et de mystère, il courtise les représentants locaux britanniques et les gagne à sa cause. W. L. Whitfield, l'agent britannique adjoint de Port-Républicain répond de la bonne foi de Toussaint et affirme qu'il n'a pas de projets pour déstabiliser la Jamaïque ; son seul intérêt est de consolider son « indépendance¹²² ». Toussaint construit une relation particulièrement solide avec Edward Corbet qui arrive dans la colonie au début de 1801 en tant qu'agent britannique à Port-Républicain. Corbet est un officiel très compétent et ses rapports diplomatiques sont pleins d'admiration pour l'efficacité de Toussaint, pour son traitement humain des colons blancs et son « despotisme parfait ». Dès le début, il se prononce contre tout harcèlement des navires de Toussaint par la marine britannique¹²³. Le gouverneur lui fait part de son « désappointement » devant le manque d'ouverture du gouvernement britannique dans les négociations et lui déclare que les seuls amis de Saint-Domingue sont les Américains – une pique qui produit la réaction attendue. Le gouverneur affirme aussi à plusieurs reprises que tout ce qu'il fait dans ses rapports avec les Français, c'est de « préserver les apparences » et que lui-même et ses officiers ont juré « de n'admettre aucune autre autorité sur cette île que celle qui existe à présent et qui est de fait un gouvernement noir indépendant » ; si les Français essayaient d'envoyer un nouvel agent, ajoute-t-il, il ne serait « pas reçu ». Si les Britanniques le traitaient « loyalement et avec honneur, concluait-il, ils pourraient avoir toute l'île sous leur influence ». Il autorise même Corbet à évoquer la possibilité que les Britanniques obtiennent l'autorisation de revenir à Môle-Saint-Nicolas¹²⁴.

La manœuvre de Toussaint s'avère payante. Avant de quitter la Jamaïque, Balcarres déclare solennellement à son successeur Nugent et à ses supérieurs à Londres qu'il a « engagé la bonne foi des Britanniques à la fois envers les États-Unis et envers le chef Toussaint¹²⁵ ». C'est une déclaration frappante de la part d'un homme qui, trois ans auparavant, avait traité le général noir de « brigand » et avait dû être persuadé par Maitland que signer un accord avec lui était

« un mal nécessaire ». Avec la bénédiction de son gouvernement, Nugent finit par accepter l'extension de la convention de 1799 discutée par Bunel, l'envoyé de Toussaint. Le nouvel accord négocié par Corbet du côté britannique est signé à la mi-novembre 1801¹²⁶ : les navires britanniques sont autorisés à faire escale aux Gonaïves, à Jérémie, à Jacmel et à Cayes, dans les mêmes conditions que celles précédemment fixées pour Le Cap et Port-Républicain. Toussaint quant à lui s'engage à autoriser les Britanniques à nommer des représentants dans ces localités. Les planteurs français *émigrés* qui s'étaient réfugiés en Jamaïque pendant les années 1790 seraient aussi autorisés à revenir sur leurs propriétés de Saint-Domingue ; le nombre et le rythme des restitutions seraient laissés à la discrétion du gouverneur¹²⁷.

Les événements allaient empêcher la mise en place de cet accord, comme nous le verrons bientôt, mais le fait même qu'il ait été signé était une mesure de la stature indiscutable que le gouverneur noir avait acquise dans la région. La fascination exercée par Toussaint atteint même la haute société blanche jamaïcaine. Ayant entendu parler de ses exploits pendant toute une soirée par le représentant britannique à Saint-Domingue, la femme du nouveau gouverneur écrit avec enthousiasme dans son journal intime après le dîner : « Après le dîner, longue conversation avec M. Corbet sur le général Toussaint L'Ouverture, et particulièrement intéressante. Ce doit être un homme admirable, et je pense sincèrement qu'il est destiné à de grandes choses¹²⁸. »

À Saint-Domingue, après l'écrasement de la rébellion de Moyse, la réaction immédiate des habitants ordinaires du Cap est naturellement le soulagement. La communauté américaine rédige une proclamation pour remercier le gouverneur d'avoir rétabli l'ordre « avec sagesse et énergie¹²⁹ », tandis que les officiels municipaux expriment leur gratitude à Toussaint et Christophe : « Après avoir été dans les bords du tombeau, [les habitants] reviennent à la vie » – eux-mêmes s'étaient sans doute vus au seuil de la mort. Saluant le juste châtiment des criminels, ils se félicitaient de l'avènement d'« une nouvelle aurore » pour la colonie¹³⁰. Un négociant anglais des Gonaïves applaudit à « l'action rapide et vigoureuse » prise par Toussaint pour réprimer le soulèvement, ajoutant que s'il n'était pas là, la sécurité de Saint-Domingue serait « sérieusement compromise¹³¹ ».

Pour Toussaint, cependant, la leçon immédiate à tirer de la rébellion de Moyse était que des mesures supplémentaires s'imposaient pour empêcher toute nouvelle flambée de violence. Dans son décret du 10 novembre, il s'en prend aux « vagabonds et aux mauvais sujets » du Cap, qui ont pris l'habitude de se rassembler là, « dangereux à la

tranquillité publique et pernicieux à la société ». La plupart de ces vagabonds venaient des plantations et s'étaient réfugiés dans les villes parce qu'ils ne voulaient plus travailler dans les champs. Cependant, comme Toussaint le déclare avec sévérité, « dans un pays libre, la liberté ne consiste pas à faire ce qu'on veut, mais ce à quoi l'on est destiné ». Il ordonne donc à toutes les sections de la Garde nationale du Cap de recenser les hommes, les femmes et les enfants de plus de douze ans de leur circonscription, afin d'établir s'ils ont un emploi et un domicile. Ceux qui ne remplissent pas ces conditions seront instantanément renvoyés dans les plantations. De plus, tout citoyen qui cachera chez lui un vagabond sera passible d'une amende (vingt-cinq portugaises s'il est aisé ; dix, s'il est pauvre). Ceux surpris à donner refuge à « un perturbateur du repos public ou quelqu'un connu pour un mauvais sujet » seront poursuivis et risqueront la peine de mort¹³².

Ce ne sont là que les préliminaires. La réponse complète du gouverneur à la rébellion de Moyse arrive avec le décret du 4 frimaire (25 novembre 1801). Même s'il s'appuie sur de nombreuses proclamations antérieures, il s'agit d'un document extraordinaire dans tous les sens du terme : sa longueur, plus de sept pages ; la diversité des problèmes abordés ; le ton, souvent accusateur ; et l'ampleur des mesures de répression proposées. Ce texte, publié quatre jours après l'exécution de Moyse – un moment manifestement traumatisant pour le gouverneur –, se distingue aussi par une tonalité personnelle et emplie d'émotion. Toussaint se rappelle des jours heureux, quand Moyse était l'un de ses braves combattants et qu'il aimait se comparer à un « bon enfant¹³³ » de Toussaint. Quelques mois plus tôt, Moyse avait écrit à Isaac et Placide, alors à Paris, pour leur dire combien leur famille était fière de leur réussite dans leurs études¹³⁴. Toussaint avait aussi rejoué en esprit ses disputes, anciennes ou récentes, avec son neveu, notant qu'il lui avait rappelé plus d'une fois qu'une armée ne pouvait fonctionner sans discipline et obéissance. Il lui avait aussi prêché « les saintes maximes de notre religion » ; il avait tout fait pour lui faire « changer ses inclinations vicieuses, pour le ramener à la vertu, à l'équité, à la bienfaisance ». Mais à la fin, Moyse avait obstinément refusé de suivre « les conseils d'un père » et il avait donc « péri misérablement¹³⁵ ».

Il est significatif que le gouverneur ne fasse aucune allusion à leur différend sur le traitement des travailleurs des plantations, la place des colons blancs à Saint-Domingue ou l'émancipation de la colonie de l'autorité française. À la place, la rébellion de Moyse sert d'édifiante parabole louverturienne sur le déclin général de la morale publique et privée. Toussaint revient sur le thème républicain de la corruption des mœurs civiques qu'il avait développé dans ses précédentes

proclamations. Mais cette fois-ci, son sermon n'épargne personne : il attaque tout d'abord les parents négligents, « surtout dans les villes », qui laissent leurs enfants grandir dans l'oisiveté et sans leur faire comprendre leurs devoirs envers la société. Il note que ces enfants ont le droit de porter « des bijoux et des pendants d'oreille » dès leur plus jeune âge et qu'ils acquièrent ainsi « le goût du luxe et de la paresse ». Le gouverneur réprimande aussi les jeunes femmes qui tombent dans la prostitution et dont l'esprit de *libertinage* constitue une source majeure de désordre social ; les domestiques, qui doivent être surveillés afin qu'ils ne volent pas et ne deviennent pas oisifs (un vice majeur à ses yeux) ; les étrangers récemment arrivés, qui expriment parfois des opinions dangereuses aux conséquences néfastes ; les fonctionnaires et les commandants, qui ne respectent pas les vœux du mariage et ont « plusieurs concubines dans l'intérieur de leurs maisons » ; et de nombreux cultivateurs, qui permettent à leurs enfants de mener une vie dissolue en ville et dont la paresse menace la société. S'appuyant toujours sur l'idéal du bien commun, Toussaint déclare avec force qu'« il faut malgré elle contraindre cette classe d'homme à être utile à la société¹³⁶ ».

Le décret se termine par tout un chapelet de mesures, mélange caractéristique d'efficacité, de sévérité et d'excentricité, qui vont du devoir impérieux fait aux officiers de combattre la « sédition » à la délivrance obligatoire d'une carte de sécurité à tout citoyen, renouvelable tous les six mois (lors d'une visite à Santo Domingo début 1802, il ordonne que les citoyens détiennent tous une telle carte sur-le-champ¹³⁷). La sédition, définie en termes vagues, inclut la tenue de « propos tendant à altérer la tranquillité publique ». Tout « créole » natif de l'île déclaré coupable de sédition serait « renvoyé à la culture avec une chaîne au pied », tandis qu'un étranger serait expulsé : c'est la première fois que Toussaint introduit une telle distinction dans la population de la colonie. La mise en application « dans sa forme et teneur » du décret sur le travail d'octobre 1800 est réaffirmée, mais la leçon que Toussaint tire de l'insurrection de Moyse est que les mesures alors proposées n'avaient pas été assez draconiennes. Il ordonne aux commandants militaires locaux de dresser des listes précises de tous les cultivateurs de leur circonscription et de les transmettre aux services du gouverneur afin de servir de base pour « la fixation des cultivateurs sur les habitations ». Un durcissement de la répression du marronnage est aussi annoncé. Un cultivateur quittant son habitation sans permission sera pourchassé par l'armée, ramené et privé de passeport pour trois mois. Afin de tenter de préserver les plantations des influences extérieures néfastes, aucune personne qui n'y est pas employée ne peut résider dans une plantation, et même les soldats ne sont autorisés

à y pénétrer que s'ils rendent visite à leur famille¹³⁸.

Parmi toutes ces mesures répressives, Toussaint n'a pas abandonné l'ambition de préserver le bonheur matrimonial des couples de Saint-Domingue. Non content d'exiger que soldats, officiers et cultivateurs obtiennent son autorisation personnelle avant de convoler, de demander la réconciliation des couples malheureux et de chercher à limiter le nombre de concubines par foyer, il menace désormais de graves sanctions « toute personne convaincue d'avoir dérangé ou tenté de déranger un ménage ». Inlassablement en croisade, le défenseur de la morale avertit les séducteurs de la colonie qu'ils devront répondre de leurs actes « au gouverneur, qui se prononcera sur leur sort¹³⁹ ».

Chapitre XI

« L'arbre de la liberté »

Après avoir écrasé la rébellion de Moyse et réaffirmé son autorité sur le territoire par une démonstration de force vigoureuse, Toussaint espère sans doute s'être donné un répit, mais l'accalmie est de courte durée. Le paysage diplomatique est en train de changer en Europe et début octobre 1801, la France et la Grande-Bretagne signent des préliminaires ouvrant la voie à la paix entre les deux nations, rivales jusque-là inflexibles. Toussaint comprend sur-le-champ qu'une trêve franco-britannique, si elle se confirme, pourrait avoir des conséquences désastreuses pour Saint-Domingue. Elle alignerait les intérêts des principales puissances impérialistes européennes et diminuerait l'utilité pour la Grande-Bretagne et ses alliées régionales de maintenir des relations privilégiées avec lui. Pire encore, elle mettrait fin au blocus maritime imposé par les Britanniques dans l'Atlantique et ouvrirait ainsi la voie à une expédition militaire française pour renverser son régime. Lorsque la nouvelle de l'accord franco-britannique atteint Saint-Domingue début décembre 1801, la colonie bruisse déjà de rumeurs d'une invasion française imminente¹.

Cela faisait déjà un certain temps que de tels scénarios d'apocalypse circulaient, comme nous l'avons vu, mais ils étaient le plus souvent le fruit de l'imagination de colons jusqu'au-boutistes (parfois alcoolisés) qui prenaient leurs désirs pour des réalités. Cette fois-ci, Toussaint sait que ces histoires ne sont pas infondées. Fin novembre 1801, ses négociations avec les Britanniques, jusque-là fructueuses, sont brutalement interrompues par Nugent, le nouveau gouverneur de la Jamaïque, qui a appris de Lord Hobart, le secrétaire d'État à la Guerre, l'envoi par les Français d'une armée importante pour reconquérir Saint-Domingue ; dans ces circonstances, il doit cesser sa politique accommodante vis-à-vis de la colonie². Nugent en informe Toussaint sur-le-champ et ordonne à tous les représentants et sujets britanniques

présents à Saint-Domingue de se replier en Jamaïque³. Bien qu'il ne mentionne pas explicitement une invasion française dans sa lettre à Toussaint, il ne fait pas de doute que ce dernier comprend qu'elle est imminente. Lors d'une rencontre début décembre avec le représentant britannique Whitfield, en présence de Dessalines, il se plaint que la France et la Grande-Bretagne sont en collusion pour prendre des « mesures offensives » contre lui, et il promet que toute invasion de Saint-Domingue rencontrera de la « résistance ». Il ajoute qu'il ne renoncera jamais à son commandement et ne permettra pas que son armée soit « démobilisée⁴ ». Une semaine plus tard, Whitfield rapporte que Toussaint « recrute quotidiennement des hommes pour son armée et achète tous les chevaux qu'il peut trouver », avant de conclure : « Je crains qu'il ne veuille se mesurer aux légions de Bonaparte⁵. »

Toussaint décide de publier une proclamation pour préparer son peuple à l'attaque française. Imprimée sur une grande feuille blanche et distribuée dans toute la colonie, cette « Adresse » commence par jeter le doute sur la rumeur qui prétend que « la France viendra avec des milliers d'hommes pour anéantir la colonie et la liberté » : une telle histoire ne pouvait être colportée que par des « malveillants ». Ayant ainsi confirmé la rumeur en la dénonçant, il ajoute alors que Bonaparte « ramassera tous les hommes de couleur et tous les Noirs qui sont en France pour les renvoyer à Saint-Domingue » combattre leurs propres compatriotes ; que le gouvernement français garde « [ses] enfants en otages », refusant de les relâcher malgré les demandes répétées de leur père qui veut les voir revenir ; et enfin, que le but de l'expédition est « d'envoyer une armée à Saint-Domingue pour détruire des hommes qui n'ont cessé de bien la servir » et les réduire en esclavage.

Décrivant ses fils comme « un bien qui m'appartient légitimement⁶ », Toussaint se dit « fâché » que leur absence se prolonge. Il déplore le fait que le gouvernement français les traite comme « des otages », au mépris des principes « d'honneur et d'équité ». Il était « inconcevable » – ce par quoi il veut dire extraordinaire – que la France vienne attaquer Saint-Domingue après que les citoyens et les révolutionnaires de l'île, avec abnégation, ont donné leur vie pour défendre les intérêts de la métropole contre ses ennemis de l'extérieur et de l'intérieur et qu'ils ont transformé une « colonie livrée au chaos » en « une entreprise florissante ». Une telle « injustice », fait-il remarquer ostensiblement, était indigne des Français. Sans doute conscient d'avoir utilisé un ton autoritaire dans ses dernières proclamations, le gouverneur multiplie les éloges sur les habitants de Saint-Domingue dont la grande majorité est formée de « bons propriétaires, braves gens, et bons pères de famille[...] attachés à la liberté et la prospérité ». Il en appelle aussi à la loyauté de ses

officiers et des soldats de son armée : « Vous êtes soldats, vous devez, fidèles observateurs de la subordination et de toutes les vertus militaires, vaincre ou mourir à votre poste. » Leur commandant en chef leur montrera la route à suivre « toujours au chemin de l'honneur ».

Au milieu du texte, alors qu'il fait une pause pour réfléchir à ce que l'avenir réserve à ses concitoyens, le ton de Toussaint devient plus sombre. Lorsqu'il avait appris que la France allait peut-être envoyer une force d'invasion contre lui, il avait déclaré en privé : « La France n'a pas le droit de nous rendre esclaves, notre liberté ne lui appartient plus. Ce bien est à nous, nous saurons le défendre ou périr. » Alors qu'il se prépare désormais publiquement à affronter une agression française, le gouverneur déclare qu'une attaque contre Saint-Domingue serait un acte contre nature. Par une analogie tirée de son répertoire catholique et créole, il compare une telle éventualité à un infanticide. Dans une situation aussi monstrueuse, les règles morales de l'obéissance filiale doivent être suspendues et l'enfant a le devoir de se défendre et de remettre son sort entre les mains de Dieu. Il invite donc les citoyens de Saint-Domingue à se préparer à suivre son exemple et faire face aux envahisseurs avec dignité et courage. « S'il faut mourir, conclut-il, je mourrai en soldat d'honneur qui n'a rien à se reprocher⁷. »

Toussaint avait bien calculé le moment de cette proclamation : six jours avant sa publication, une importante flotte militaire avait quitté la France et se dirigeait vers Saint-Domingue. À bord se trouvaient Placide et Isaac, les deux enfants de Toussaint, qui revenaient dans leur famille mais accompagnés d'une armée d'invasion (renforcée, comme les rumeurs l'avaient correctement anticipé, par une poignée de dissidents dominguois de couleur et noirs, dont son vieil ennemi André Rigaud). La lettre tant attendue de Bonaparte était aussi en route mais son contenu lénifiant n'était qu'une ruse sinistre : l'objectif des Français était de réoccuper la colonie, de restaurer la suprématie blanche et d'éliminer le gouverneur et tout le groupe de dirigeants qui avait émergé sous son gouvernement. Pour Toussaint, l'heure de vérité était arrivée : la façon dont il réagirait déterminerait non seulement son destin personnel, mais celui de la révolution qu'il avait si courageusement défendue pendant une décennie.

On a souvent reproché à Toussaint d'avoir provoqué Bonaparte par ses décisions intempérées lors des dernières années de son pouvoir et, plus généralement, de n'avoir pas fait assez d'efforts pour ménager la susceptibilité du dirigeant français. Il est peu probable que le gouverneur ait pu faire quoi que ce soit, en dernier ressort, pour empêcher l'invasion, pour des raisons qui deviendront vite évidentes.

Mais on ne peut l'accuser de n'avoir pas cultivé ses relations avec Bonaparte. Comme nous l'avons vu, Toussaint lui a écrit plusieurs lettres à partir de 1800, dont aucune n'a reçu de réponse. De plus, les Bonaparte étaient grandement redevables à Toussaint. La famille de Joséphine de Beauharnais, basée en Martinique, avait des intérêts financiers considérables à Saint-Domingue, notamment dans plusieurs sucreries très lucratives à Léogane. La production s'était interrompue pendant les premières années révolutionnaires, mais en apprenant que Toussaint avait restauré l'ordre dans la colonie, Joséphine lui écrit directement en 1798 (Bonaparte est alors en campagne en Égypte). Toussaint intervient sur-le-champ pour remettre en état de marche les plantations et très rapidement, Joséphine bénéficie de nouveau des revenus importants de ses propriétés dominguoises⁸. Elle lui en est si reconnaissante qu'elle invite à plusieurs reprises ses enfants à déjeuner et à dîner dans ses résidences parisiennes de la rue Chantier et de la rue de la Victoire (elle a une affection particulière pour Placide⁹), et elle porte le général noir aux nues. À son retour, Bonaparte a dû être informé par sa femme de l'intervention de Toussaint, qui le réjouit. Quand il rencontre ses enfants plus tard, il leur déclare que leur père est « un grand homme qui a rendu des services éminents à la France¹⁰ ».

Les partisans de Toussaint à Paris, tel le député Louis Rallier, demandent à Bonaparte de le soutenir, expliquant qu'il est de loin le meilleur défenseur des intérêts français dans la colonie¹¹.

Leur opinion favorable est renforcée par des personnages progressistes de l'entourage de Bonaparte, tout particulièrement l'amiral Laurent Truguet, un ancien ministre et l'un de ses principaux conseillers navals, et le conseiller d'État Daniel Lescallier, chef du bureau colonial et éminent spécialiste des affaires antillaises. Les deux hommes, sincères admirateurs de Toussaint, sont des républicains convaincus, opposés à l'esclavage. Lescallier avait été membre de la Société des amis des Noirs. Lors des premiers mois de 1801, le Premier consul semble avoir décidé de peser de tout son poids en faveur de Toussaint. Il rédige une lettre pour le nommer « capitaine général » de la partie française de la colonie et lui assurer qu'il bénéficie de « la plus grande marque de confiance » du gouvernement métropolitain¹². Accusant réception de ses lettres précédentes et le saluant comme « le premier agent de la République à Saint-Domingue », Bonaparte invite Toussaint à maintenir la paix et l'ordre et à continuer de superviser le développement de l'agriculture¹³ (surtout, on peut l'imaginer, dans la région de Léogane). Il nomme un nouvel envoyé français à Saint-Domingue et dans ses instructions détaillées, il demande à cet officiel de « ne lui donner aucun ombrage [et] rallier autour de lui tous les habitants de l'île ». Manifestement bien informé des inclinations

religieuses de Toussaint, il lui ordonne même « d'aller à la messe¹⁴ ».

Mais la lettre de Bonaparte à Toussaint n'a jamais été envoyée. Fin mars 1801, le général noir est secrètement rayé du registre des officiers français. Qu'est-ce qui avait pu déclencher un revirement aussi spectaculaire ? Les critiques tendent à attribuer la volte-face du Premier consul à des décisions précises par Toussaint, telles que l'assignation à résidence de Roume et la promulgation de la Constitution. Mais la chronologie le dément. Début 1801, Bonaparte sait déjà que les relations entre Roume et Toussaint sont rompues, raison pour laquelle précisément il envoie un autre agent. Quant à la Constitution, elle n'est proclamée qu'en juillet 1801, et la nouvelle ne parvient à Paris que plusieurs mois plus tard. Il existe bien un événement qui a indubitablement provoqué la colère de Bonaparte, c'est la prise de contrôle par Toussaint de la partie espagnole de Santo Domingo, dont il informe le gouvernement français mi-février 1801. Le Premier consul considère cette décision comme un acte d'insubordination, mais il n'est pas plausible d'affirmer, comme le font beaucoup d'historiens, que cet événement à lui seul a décidé Bonaparte à lancer une expédition aussi massive contre Toussaint. Quand il apprend la prise de contrôle de Santo Domingo, le ministre de la Marine répond laconiquement au gouverneur : puisque la chose est faite, il faut désormais penser à la tourner « à notre avantage ». De plus lorsque les Français débarquent à Saint-Domingue, ils n'ont pas l'intention de restituer Santo Domingo aux Espagnols¹⁵.

En réalité, le revirement de Bonaparte sur Saint-Domingue a beaucoup plus été un processus qu'un événement et il a commencé dès les mois qui ont suivi son coup d'État du 18 brumaire, avec une politique réactionnaire de limogeage systématique des officiels coloniaux soupçonnés d'être trop sympathiques à la cause noire. En janvier 1800, le projet d'envoyer une flotte de navires français à Saint-Domingue est suspendu : une des principales raisons était que Lescallier, qui devait devenir le principal administrateur de la colonie, était trop proche de Toussaint et favorable à la révolution noire¹⁶. Dans le même esprit, Bonaparte annule la nomination par le Directoire de Laveaux comme agent français en Guadeloupe, de nouveau à cause de ses affinités excessivement favorables aux Noirs. Lorsqu'en mars 1800, cet allié de Toussaint arrive en Guadeloupe pour prendre son poste, il est arrêté par les officiels locaux, sur ordre de Bonaparte, et renvoyé en France¹⁷. Lors d'un débat au Conseil d'État sur les affaires coloniales en août 1800, Bonaparte se dit déterminé à « rétablir l'ordre et la discipline » dans des endroits comme Saint-Domingue, où l'esclavage a été aboli¹⁸. Ses dispositions négatives à l'égard de Saint-Domingue sont alimentées par le flot ininterrompu d'informations toxiques envoyées au gouvernement français par des

fonctionnaires ou de simples citoyens de la colonie opposés à Toussaint, comme nous l'avons vu précédemment. Les sous-entendus racistes sont désormais explicites. L'une des voix les plus influentes est celle du général français renégat Kerverseau, qui rumine son ressentiment après son humiliante expulsion de Santo Domingo en janvier 1801. Quelques mois plus tard, il rédige un long mémorandum adressé au gouvernement français réclamant l'envoi immédiat d'une expédition militaire à Saint-Domingue, qui est tombé sous le contrôle « des Africains » ; l'objectif devait être une « réhabilitation politique des Blancs » et « l'expulsion de la colonie de ceux qui ont usurpé le pouvoir », c'est-à-dire les dirigeants noirs¹⁹. À la demande de Bonaparte, Kerverseau est inclus dans l'expédition française, dont les objectifs politiques sont manifestement influencés par ses opinions.

L'autre facteur majeur de cette polarisation raciale est la résurgence du lobby colonial en France, qui gagne en influence dans l'entourage de Bonaparte au cours de l'année 1801. Les sentiments pro-invasion et pro-esclavagistes redeviennent à la mode dans les milieux capitalistes et négociants, et Bonaparte ne s'en tient pas à l'écart, bien au contraire. Ces idées sont fortement représentées chez ses nouvelles recrues au Conseil d'État, qui incluent des personnalités conservatrices telles que Fleurieu, un ancien ministre de la Marine ; Moreau de Saint-Méry, juriste et défenseur des planteurs, originaire de Martinique ; Barbé de Marbois, le dernier intendant de l'Ancien Régime à Saint-Domingue, qui reste un partisan vigoureux de la traite²⁰ ; et Pierre Victor Malouet, qui avait poussé les Britanniques à envahir la colonie après 1793 pour restaurer l'esclavage. En octobre 1801, Bonaparte nomme Denis Decrès ministre de la Marine, un homme qui partage les idées de Malouet sur l'esclavage et considère que le décret d'abolition de 1794 a été une erreur.

Début octobre 1801, Bonaparte s'est donc retourné contre Toussaint. Il ordonne à Decrès de mettre sur pied un corps expéditionnaire de grande ampleur. Plus tard, en exil à Sainte-Hélène, tout en reconnaissant que l'invasion a été une erreur, Napoléon accuserait le Conseil d'État, Joséphine, et « les criailleries des colons » d'avoir empoisonné ses relations avec le régime de Toussaint²¹, mais c'est un exemple classique d'autojustification *a posteriori* car il était indubitablement responsable des décisions qui avaient été prises. Il n'avait pas l'excuse de l'ignorance, puisque Charles Vincent, l'envoyé de Toussaint, était arrivé à Paris début octobre, au moment précis où il finalisait l'ordre d'invasion de Saint-Domingue. Vincent le rencontre à deux reprises et reçoit l'ordre de collaborer aux plans français en fournissant des cartes détaillées de l'île et des informations sur les personnalités militaires et administratives de Saint-Domingue²². Même s'il dénonce le fait que Toussaint se soit égaré, Vincent met en garde le

Premier consul et son ministre de la Marine contre l'expédition et refuse d'y prendre part²³. Dans un mémoire écrit plus tard, Vincent note que le Premier consul s'est complètement fourvoyé, et qu'il aurait certainement suivi une ligne de conduite totalement différente « s'il eut pu le voir ou l'entendre un moment²⁴ ».

En réalité, l'envoyé de Toussaint prédit la séquence des événements qui va s'enchaîner : la résistance de la majorité des citoyens noirs ; les désavantages stratégiques et logistiques que devra affronter l'armée française, qui ne connaît pas le terrain et aura des problèmes de réapprovisionnement ; les effets dévastateurs du climat et le déclenchement d'épidémies – tout cela culminant par la perte de la colonie. Mais confiant dans la puissance de son armée, et voulant faire de Saint-Domingue le pivot d'un empire économique français de l'hémisphère Ouest (qui inclurait les colonies antillaises, la Guyane, la Louisiane et la Floride), le Premier consul ignore allégrement l'avertissement²⁵. Le regard qu'il porte sur Saint-Domingue est désormais complètement influencé par le racisme du lobby colonial. Il déclare à Vincent qu'il ne tolérera plus une seule épaulette sur l'épaule des Noirs et interdit l'entrée en France des Noirs et des gens de couleur des colonies²⁶. En mai 1802, quand la France restaure la traite négrière et l'esclavage en Martinique, à Tobago et Sainte-Lucie (rapidement suivie par la Guadeloupe et la Guyane), Bonaparte est encore plus direct dans une conversation avec Truguet : « Si j'eusse été à la Martinique, j'aurais été pour les Anglais, parce qu'avant tout il faut sauver sa vie. Je suis pour les Blancs, parce que je suis blanc, je n'en ai pas d'autre raison, et celle-là est la bonne. Comment a-t-on pu accorder la liberté à des Africains, à des hommes qui n'avaient aucune civilisation, qui ne savaient pas seulement ce que c'était qu'une colonie, ce que c'était que la France ? Croyez-vous que si la majorité de la Convention avait su ce qu'elle faisait, et connu les colonies, elle eût donné la liberté aux Noirs [en 1794] ? Non sans doute²⁷. »

Le 29 janvier 1802, les navires de tête de la flotte française sont aperçus au large de cap Samana, au nord-est de l'île. Toussaint, alors en tournée à Santo Domingo pour renforcer les défenses côtières, s'y précipite avec sa garde pour inspecter la scène. Il voit au moins vingt-cinq navires français déjà à l'ancre, dont dix vaisseaux de ligne, les plus grands bateaux de l'époque, pouvant chacun transporter mille hommes. En regardant à l'horizon, il découvre les silhouettes d'une douzaine de vaisseaux de guerre supplémentaires qui se dirigent vers Saint-Domingue. Il comprend instantanément l'envergure de l'opération montée par Bonaparte : il ne s'agit pas d'un exercice d'intimidation ou d'une démonstration de force, prélude à une négociation politique. L'armée française est venue mener une guerre

d'extermination contre lui-même et contre son peuple. Se tournant vers ses officiers, il déclare : « Il faut périr ; la France entière vient à Saint-Domingue ; on l'a trompée, elle y vient pour se venger et asservir les Noirs²⁸. » Il écrit à son frère Paul, à Santo Domingo, que le temps est venu de résister sans épargner quiconque, car il faudra vaincre ou périr²⁹. Le dernier combat, fatidique, de Toussaint avait commencé.

Bien que consterné par l'ampleur de la flotte d'invasion, il s'est préparé à cette éventualité depuis quelque temps. En plus du renforcement des défenses côtières, il a détourné une partie des recettes douanières pour acheter plus d'armes et de munitions aux États-Unis³⁰. Ces livraisons américaines continuent d'arriver pendant toute l'année 1801³¹. Certains éléments suggèrent aussi que Toussaint a conclu un accord mutuellement profitable avec la Jamaïque : d'après un rapport français citant des sources britanniques sur l'île, il aurait établi « un commerce lucratif » de fusils et de munitions avec les autorités jamaïcaines. Une fois livré à Saint-Domingue, ce matériel est rangé dans des caisses en acajou spécialement conçues pour empêcher qu'il ne s'abîme sous l'effet des éléments et réparti dans des endroits stratégiques. Ces dépôts d'armes et de munitions sont soigneusement cachés dans les montagnes et les routes qui y mènent élargies pour permettre le passage des pièces d'artillerie³². Un rapport militaire français estime qu'il y a cent quarante mille fusils à Saint-Domingue à la fin de 1801, dont trente-mille au moins ont été fournis à Toussaint par les Américains³³. Un nombre significatif de ces armes sont restées cachées et ont joué plus tard un rôle crucial dans la guerre contre les Français.

Mais si les armes – du moins les armes légères – sont en nombre assez conséquent, le gouverneur est conscient que l'une de ses faiblesses face à une invasion extérieure, ce sont ses effectifs insuffisants. Fin 1801, ayant démobilisé des milliers d'anciens cultivateurs pour qu'ils retournent travailler et remettent sur pied l'économie de plantation, il ne lui reste qu'environ vingt mille soldats prêts au combat, un effectif qu'il espère augmenter fortement au cours de l'année 1802³⁴. La majeure partie de ces troupes (environ onze mille hommes) constituent les divisions du Sud et de Ouest, commandées par Dessalines, le reste se répartissant entre la division du Nord, commandée par Christophe, et celle de l'Est, commandée par Augustin Clervaux³⁵. Les hommes de Toussaint affrontent un corps expéditionnaire français dont la première vague arrive de Brest, Rochefort et Lorient ; un autre groupe arrive de Toulon et de Cadix mi-février, ce qui porte à vingt mille le nombre total de soldats français³⁶. Une proportion significative d'entre eux provient de l'armée du Rhin, un corps d'élite qui comprend des soldats qui se sont

distingués durant les guerres révolutionnaires ; parmi les officiers, certains ont servi en Europe, dans les Caraïbes (à Saint-Domingue, en Guadeloupe et en Martinique) et pendant la campagne d'Égypte.

Ses bataillons étant dispersés sur le territoire, Toussaint ordonne à ses lieutenants d'empêcher les Français de débarquer et d'accéder aux principales villes côtières de Saint-Domingue, par les armes si nécessaire. Si la situation devenait intenable, ils devaient se retirer vers l'intérieur après avoir incendié leurs positions³⁷. Ce plan échoue à Port-Républicain et à Santo Domingo, dans ce dernier cas à cause de l'incompétence de son frère Paul piégé par une ruse de Kerverseau qui l'oblige à se rendre³⁸. La perte de Port-Républicain met particulièrement Toussaint en rage, car les Français s'emparent de 3,5 millions de livres détenus dans le trésor, grâce à la trahison de Joseph Idlinger qui leur révèle où se trouvent les coffres³⁹. Le gouverneur exige leur restitution⁴⁰. Les envahisseurs s'emparent aussi de Fort-Liberté après de rudes combats, et massacrent presque tous les six cents hommes qui se rendent – commettant là le premier d'une longue série de crimes de guerre⁴¹. Cependant, le général Maurepas, le gouverneur militaire de Port-de-Paix, oppose une vive résistance. Ayant constitué une force de soldats et de paysans, il déclare : « Tous les cultivateurs sont parfaitement disposés à se battre pour conserver notre liberté[...] les bombes sont prêtes et les boulets bien rouges⁴². » Fidèle à sa parole, il inflige des pertes sévères aux forces françaises. Puis selon les instructions de Toussaint, il incendie Port-de-Paix et se retranche dans une plantation fortifiée toute proche d'où il écrase les éléments restants de l'unité française. Des escarmouches montées par des femmes jouent un rôle important dans cette première défaite du corps expéditionnaire français⁴³.

L'objectif principal des envahisseurs était Le Cap, mais Toussaint s'y précipite et y arrive bien avant la flotte ennemie. Il commence par monter une diversion pour attirer leurs navires à Port-Margot et les faire débarquer plus à l'ouest que la baie de l'Acul. Puis, selon plusieurs témoins, il se glisse ensuite en ville, habillé en paysan congo⁴⁴. Là, il ordonne à Christophe de différer l'autorisation de débarquement et de répondre à l'officier français qu'il attend les ordres du gouverneur – lequel écoute la conversation dans la pièce à côté. Ce répit est mis à profit pour incendier la ville. Et après avoir fait évacuer la population, de l'huile bouillante, du sucre et des barils de rhum chaud sont déversés dans les rues. L'incendie qui s'ensuit cause l'explosion de l'arsenal. Plus de quatre-vingt-dix pour cent de la ville est détruite, dont les entrepôts de blé, un revers catastrophique pour les envahisseurs avant même qu'ils aient pris pied sur l'île⁴⁵. Des éléments avancés français avaient tenté de distribuer une proclamation de Bonaparte, traduite en créole pour en faciliter la

diffusion. Invoquant les principes républicains d'amitié et de fraternité, elle promettait de maintenir la paix et la liberté dans la colonie tout en demandant à la population de Saint-Domingue de prêter serment aux forces d'invasion. Ceux qui refuseraient, déclarait le Premier consul, seraient considérés comme des « traîtres à la patrie » : « La colère de la République [les] dévorera comme le feu dévore les cannes desséchées⁴⁶. » En l'occurrence, ce fut le parchemin de Bonaparte qui partit en fumée.

Le Premier consul espérait sans doute avoir plus de chance avec une autre missive, adressée directement à Toussaint, dans laquelle il cherche à se rallier le chef de Saint-Domingue. Adroitement rédigée (probablement avec l'aide de Vincent), la lettre cherche à flatter Toussaint en le décrivant comme l'un des principaux citoyens de la plus grande nation de la terre, et le premier de sa couleur à avoir atteint une position aussi éminente. Malgré des reproches contre certains aspects de sa Constitution de 1801, contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français, Bonaparte l'assurait de son estime et lui promettait considération, honneur et fortune⁴⁷. La lettre est envoyée à Toussaint avec ses deux enfants, accompagnés par leur tuteur Coisson. Isaac et Placide arrivent donc à Ennery, où ils retrouvent leur père et leur mère, qu'ils n'ont pas vus depuis six ans. Ému au point de ne pouvoir trouver ses mots en renvoyant ses fils, Toussaint perce cependant à jour la ruse de Bonaparte et repose la lettre avant d'avoir terminé de la lire. Il déclare à ses enfants et à leur tuteur que si le Premier consul avait sincèrement voulu la paix, il n'aurait pas envoyé une flotte de guerre à Saint-Domingue⁴⁸.

Toussaint ne se trompait pas sur l'hostilité des intentions de Bonaparte à son égard. Dans ses instructions secrètes pour l'expédition de Saint-Domingue, rédigées fin octobre 1801, le Premier consul avait longuement détaillé ses plans pour restaurer l'autorité de la métropole dans la colonie. Ils comprenaient des mesures spécifiques destinées à éliminer le gouverneur. Dans cet extraordinaire document, dont les ambitions contre-révolutionnaires n'apparaissent dans toute leur ampleur que si on le lit en entier, Bonaparte distinguait « trois époques » pour l'occupation française : au cours des deux premières, il s'agirait de prendre le contrôle des principales régions côtières et de réduire tous les rebelles qui combattraient les forces françaises. Pendant ces phases de pacification, Toussaint et ses partisans devraient être « indistinctement comblés de prévenance » s'ils coopéraient, ou « jugés par une commission militaire et fusillés comme rebelles » dans les vingt-quatre heures s'ils étaient « pris les armes à la main ». Pendant la troisième phase, censée se dérouler très vite après les deux premières, Toussaint et ses généraux « n'existeraient plus » et

il devait y avoir une épuration massive du leadership révolutionnaire dominguois. Toussaint serait capturé et envoyé en France et il faudrait « faire arrêter tous les hommes en place suspects, de quelque couleur qu'ils soient⁴⁹ ». Parmi les premiers à être ainsi envoyés en France figurent Bernard Borgella, Étienne Viard et André Collet, trois des auteurs blancs de la Constitution de 1801.

Réimposer l'ordre français incluait aussi une forte dose d'impérialisme culturel : la fermeture de toutes les écoles de l'île, et l'envoi des enfants créoles en France. Les prêtres fidèles à Toussaint seraient eux aussi ramenés en France, comme « toutes les femmes blanches qui se sont prostituées aux nègres, quel que soit leur rang ». Les différentes destinations de déportation établissaient une forme de hiérarchie. La France métropolitaine serait la destination réservée non seulement aux femmes, mais aussi aux Noirs qui auraient collaboré avec les forces d'invasion ; la Guyane, celle des Blancs compromis avec Toussaint ; et la Corse, île natale de Bonaparte, deviendrait le dépotoir pour « tous les Noirs ou hommes de couleur qui se sont mal comportés ». Devraient aussi être exilés de force « tous les individus » qui avaient signé la Constitution de 1801 (sans que leur destination ne soit précisée... la Corse, quasi certainement⁵⁰). Les soldats noirs de la colonie seraient désarmés et renvoyés dans les plantations. Il ne devait plus y avoir de propriétaires noirs : toutes les plantations louées par le régime de Toussaint seraient rendues à leurs anciens propriétaires blancs. « Aucun Noir ayant eu le grade au-dessus de capitaine » ne serait autorisé à rester dans l'île. Le document contient une brève référence à l'esclavage : « Si le but politique de la partie française de Saint-Domingue doit être de désarmer les Noirs et de les rendre cultivateurs, mais libres, on doit dans la partie espagnole les désarmer également, mais les remettre en esclavage. » Ce projet de restauration de l'esclavage dans la partie orientale d'Hispaniola, un an après son abolition par Toussaint, était une illustration frappante de l'incohérence de la pensée de Bonaparte sur le sujet : l'idée que réintroduire l'esclavage dans un territoire français n'aurait pas d'effet sur les territoires voisins était une pure illusion, comme les événements à venir allaient le démontrer⁵¹.

Le général chargé « d'assurer pour jamais la colonie à la France » n'est autre que le beau-frère de Bonaparte, Victoire-Emmanuel Leclerc, le mari de sa sœur Pauline. Cette nomination est calamiteuse : le commandant de l'expédition de Saint-Domingue est un homme pusillanime, cupide et vaniteux, absolument pas à la hauteur de la tâche, sans aucune expérience de la guerre en dehors de l'Europe, incapable de comprendre la complexité de la culture révolutionnaire de la colonie. Il n'a rien du génie de Bonaparte et tout de ses défauts, notamment sa foi arrogante en la supériorité innée des forces

militaires européennes blanches et la conviction que « les Noirs ne sont pas braves et [que] cette guerre les a effrayés⁵² ». Ayant été humilié lors du débarquement catastrophique au Cap (il finit par entrer dans la ville détruite le 6 février), et n'ayant pas réussi à obtenir que Toussaint fasse allégeance après avoir reçu la lettre du Premier consul, Leclerc s'empresse de le déclarer « hors la loi », le 17 février 1801⁵³. Dissimulant soigneusement ses objectifs, il courtise un certain nombre d'officiers supérieurs de Toussaint, dont la liste lui a été fournie par Bonaparte⁵⁴. Beaucoup se rallient à lui après avoir reçu l'assurance qu'ils conserveraient leur poste (et leurs biens). Parmi les premiers à capituler et à rejoindre l'armée d'invasion figurent Clervaux et Laplume, commandants de l'Est et du Nord, vite rejoints par Maurepas. Un certain nombre de commandants locaux du Nord passent aussi aux Français, notamment à Port-Margot, Acul et Plaisance⁵⁵.

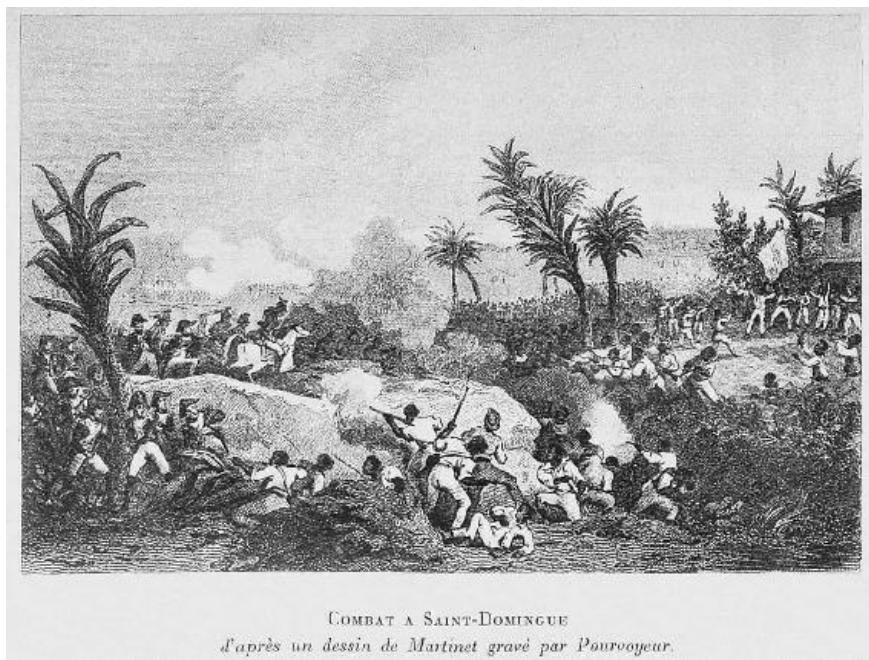
Mi-février, ayant fait débarquer toutes ses troupes à Fort-Liberté, au Cap, à Port-de-Paix et à Port-Républicain et avoir pris le contrôle des zones côtières, Leclerc projette d'encercler l'armée de Toussaint en envoyant cinq divisions s'emparer des Gonaïves et de Saint-Marc, puis converger vers l'intérieur et le battre en une fois. Menées par les généraux Hardÿ, Desfourneaux, Rochambeau, Debelle et Boudet, les forces françaises avancent rapidement et capturent Marmelade, Dondon, Vallière et Saint-Raphaël. Cependant, les forces de Christophe et de Dessalines résistent et rompent la tentative d'encercllement, Christophe ayant réussi à se rallier les cultivateurs de la Plaine-du-Nord qui le rejoignent pour combattre les envahisseurs⁵⁶. Toussaint n'a aucune intention de capituler, même si ses forces sont désormais considérablement réduites par les défections : un historien qui conduisit des entretiens approfondis avec ses anciens soldats en Haïti estima qu'à la mi-février, il lui restait moins de six mille hommes⁵⁷. Mais plein de confiance et d'énergie, le commandant en chef est galvanisé à la perspective de défendre Saint-Domingue contre les envahisseurs français : revêtir de nouveau l'habit du libérateur national constitue un juste retour à l'esprit de ses campagnes héroïques des années 1790. Ses instincts de guerre républicaine, mis en sommeil pendant la période où il avait affronté des oppositions internes à son pouvoir fin 1801, reviennent en force. Peu après avoir vu la flotte française à Samana, il prononce un puissant discours devant ses soldats pour leur rappeler les cruelles tortures subies par leurs ancêtres esclaves pendant trois siècles, et leur glorieuse conquête de la liberté pendant la décennie précédente. Les Français viennent à Saint-Domingue non pas au nom du patriotisme et de la liberté, mais pour rétablir l'esclavage et « pour servir la haine et l'ambition du consul, mon ennemi parce qu'il est le vôtre ». Le destin de ces

envahisseurs est déjà scellé : « Ceux qu'épargnera notre glaive recevront la mort d'un climat vengeur⁵⁸. » Dans une veine similaire, il demande à Dommage, un de ses fidèles commandants du Sud, de « leve[r] en masse les cultivateurs » et de les mettre en garde contre les Blancs venus d'Europe dont « le désir bien manifeste est le retour à l'esclavage⁵⁹ ».

Même si le Sud échoue à se soulever, à cause de la trahison de Laplume, Toussaint peut toujours compter sur le rouleau compresseur Dessalines qui, nous l'avons vu, avait prédit l'invasion française et y était pleinement préparé, tant sur le plan matériel que psychologique. La stratégie globale du gouverneur, exposée dans un message à Dessalines, est simple : jusqu'à l'arrivée de la saison des pluies au milieu de l'année, qui débarrassera la colonie de ses ennemis, le feu et la destruction devront être les principaux instruments de résistance populaire contre l'occupant français. Dans cet esprit, il ordonne à Dessalines d'envoyer ses meilleurs hommes brûler Port-Républicain et mener une guerre d'usure, en harcelant sans relâche les positions françaises dans la plaine. Dans ses instructions, il déclare : « Il ne faut pas que la terre baignée de nos sueurs puisse fournir à nos ennemis le moindre aliment. Carabinez les chemins, faites jeter des cadavres de chevaux dans toutes les sources ; faites tout anéantir et tout brûler, pour que ceux qui viennent nous remettre en esclavage rencontrent toujours devant leurs yeux l'image de l'enfer qu'ils méritent⁶⁰. »

La lettre fut interceptée mais Dessalines avait déjà anticipé son contenu. Il se déplace rapidement vers le nord où ses colonnes brûlent et détruisent tout sur leur chemin. Après son arrivée le 9 février, la ville de Léogane et les plantations de Joséphine restaurées avec soin sont réduites en cendres (après avoir visité les lieux, un officier français écrit que ces destructions ont été menées « avec un certain faste et même solennité⁶¹ »). Saint-Marc connaît le même sort, Dessalines mettant lui-même le feu à son propre palais qui venait tout juste d'être achevé. Des centaines de Blancs, qui avaient favorablement accueilli l'invasion française, sont massacrés et Dessalines interdit qu'on les enterre : leurs cadavres en décomposition sont destinés à frapper de terreur les soldats français. Partout où il va, Dessalines diffuse aux soldats et aux paysans le message louverturien de résistance généralisée. À Saint-Michel, d'après le témoignage du commandant militaire local, il rassemble les soldats noirs pour leur dire que l'ennemi est arrivé au Cap avec l'intention de restaurer l'Ancien Régime dans la colonie, de leur reprendre leurs libertés si chèrement acquises et de les replonger dans un effroyable esclavage. Il leur rappelle les premiers temps de l'insurrection des esclaves en 1791, quand ils n'avaient pas d'armes. La situation est désormais différente et il les appelle à la mobilisation générale contre les

envahisseurs, disant à ceux qui n'ont pas d'armes d'utiliser leurs couteaux et tout ce qui peut servir à tuer⁶². Le naturaliste Michel-Étienne Descourtilz, qui eut la vie sauve grâce à l'intervention providentielle de Claire-Heureuse, la femme de Dessalines, qui le cacha sous son lit, entendit le commandant noir répéter la prophétie du gouverneur sur l'incapacité des forces d'occupation à survivre indéfiniment : « Prenez courage, les Français ne pourront pas résider longtemps à Saint-Domingue : ils marcheront bien d'abord, mais bientôt ils seront retenus malades, et mourront comme des mouches⁶³. »



Cette scène de bataille des premiers mois de l'invasion française de Saint-Domingue en 1802 montre les soldats de Leclerc (à gauche, en uniforme) aux prises avec les forces coloniales de Toussaint.

La campagne du printemps 1802, qui dura soixante-douze jours, fut la bataille ultime de Toussaint, et la plus grande de toutes. Poussant ses hommes (et se poussant lui-même) jusqu'aux limites de leurs capacités physiques, et secondé par des commandants d'expérience tels André Vernet et Charles Belair⁶⁴, il s'appuya sur le trésor de connaissances et d'expériences militaires accumulées depuis le début des années 1790 pour combiner les ressources de la guerre conventionnelle et les techniques de guérilla. Constamment en mouvement, ne dormant que quelques heures par nuit sur une

planche, il force les Français à le poursuivre dans les montagnes dans de longues marches épuisantes, mais il leur échappe toujours, malgré leurs tentatives nombreuses et de plus en plus désespérées pour le trouver⁶⁵. Après avoir incendié les Gonaïves, il se retire dans les montagnes de Cahos et puise dans ses caches d'armes secrètes pour harceler sans merci les positions françaises. Les privant de sommeil et de ravitaillement, il les fait tomber dans des embuscades mortelles. Un officier français rapporte : « Nous perdons beaucoup d'hommes en détail. Les Noirs sont répandus dans tous les bois et montagnes ; sur les routes ils tuent les traînards, les égarés, s'attaquent aux colonnes et sont assurés de leur retraite par la connaissance parfaite qu'ils ont des parties qu'ils habitent⁶⁶. » Grâce à un réseau de messagers, Toussaint sait exactement quand et où lancer ses attaques. Voyageant avec Leclerc dans le dangereux labyrinthe de forêts, de ravins et de montagnes du centre de l'île, Norvins, le secrétaire du général français, ne cache pas son admiration devant l'efficacité des informateurs du gouverneur : « Blottis dans les arbres ou dans les rochers à notre arrivée et à notre départ, ils suivaient et précédaient notre marche au travers des bois, où le marronage et l'instinct leur avaient de tout temps tracé, par certains signes uniquement connus d'eux, non des sentiers, mais des passages que leurs yeux seuls pouvaient reconnaître et où l'aspect des étoiles suffisait pour les guider par les nuits les plus sombres. Toussaint faisait habituellement parvenir ses ordres, au moment où l'on s'y attendait le moins, par ces limiers de sa politique, qui n'en trahirent jamais le secret ; et ces ordres, quels qu'ils fussent, étaient toujours exécutés comme s'il eut été présent⁶⁷. »

Quels dommages les différentes attaques menées par Toussaint et ses forces ont-elles infligés à l'ennemi ? La notion de victoire prend un sens plus large dans une guerre en grande partie menée de manière irrégulière. Du point de vue de Toussaint, il s'agissait de prouver que ses hommes étaient des guerriers aussi valeureux que leurs ennemis, de déstabiliser l'adversaire et d'ébranler le sentiment chez les Français que leur campagne progressait. Ce sont des objectifs qu'il a indubitablement atteints, comme l'a écrit un officier supérieur français plus tard : « Comme l'hydre à cent têtes, ils renaissent des coups qu'on leur portait. Un ordre de Toussaint Louverture suffisait pour les faire reparaître et pour en couvrir la terre⁶⁸. » Et même sur le plan conventionnel, il devient vite manifeste que la guerre ne se déroule pas selon le plan d'ensemble de Bonaparte : un mois après avoir débarqué, Leclerc reste embourbé dans la « première époque » sans qu'il puisse en entrevoir la fin. Fin février 1802, les Français, de leur propre aveu, sont sérieusement diminués : les différents engagements contre les soldats de Toussaint leur ont coûté quatre mille hommes

(morts, blessés ou malades), au point que le 27 février, Leclerc écrit au ministre de la Marine pour lui réclamer d'urgence douze mille soldats en renfort « car c'est ici et dans ce moment que se juge la question de savoir si l'Europe conservera des colonies dans les Antilles⁶⁹ ». Un mois plus tard, il est si démoralisé qu'il écrit à Bonaparte pour lui demander d'être rappelé en France⁷⁰. Fin avril, malgré les efforts incessants des Français pour le trouver et le vaincre, « Toussaint tient encore les montagnes [du Nord et de l'Ouest]. Il a sous ses ordres environ quatre mille hommes de troupes coloniales et une quantité de cultivateurs armés très considérable⁷¹. »

L'efficacité de la campagne de Toussaint est sans aucun doute renforcée par le caractère inclusif de son armée républicaine – « ses enfants », comme il les appelle. Même s'il est abandonné par son chef d'état-major, le général Agé, qui se rend aux Français à Port-Républicain, plusieurs autres officiers blancs lui restent fidèles, comme Barada, l'ancien gouverneur militaire du Cap. Ces officiers blancs le rejoignent dans les combats, y laissant même parfois la vie. La division de Dessalines comporte elle aussi quelques soldats blancs. Toussaint recrute également parmi les bandes farouchement indépendantes de marrons telles celles de Petit-Noël Prieur à Dondon, de Macaya à Limbé et Acul, de Sylla à Mapou (près de sa propre base d'Ennery), et de Sans-Souci, son vieux compagnon, à Grande-Rivière. Au début des années 1800, Sans-Souci était devenu le chef marron le plus puissant de la région du Nord, et après avoir initialement soutenu les Français, il rejoint l'insurrection en tant que colonel dans l'armée de Toussaint. Il lui fournit des renforts lors des fréquentes escarmouches livrées par le gouverneur contre les forces de Leclerc stationnées au Cap⁷². Lorsqu'il parcourt les régions montagneuses, Toussaint recrute aussi des cultivateurs, dont un nombre significatif de femmes bossales⁷³. Il était donc revenu à son point de départ, car les femmes avaient joué un rôle majeur dans l'insurrection des esclaves de 1791.

Aux côtés de ces combattants blancs, créoles, bossales, hommes et femmes, on trouve aussi des hommes de couleur hors du commun tels que Bazalais, Larose, Morisset et Gabart (le futur héros de la bataille décisive de Vertières en novembre 1803). L'un des plus audacieux d'entre eux est Louis-Daure Lamartinière⁷⁴, fils illégitime d'un planteur blanc du Sud, originaire de Léogane. Brigadier de l'armée de Toussaint, ce farouche patriote avait tenté en vain de s'opposer au débarquement français à Port-Républicain, allant jusqu'à brûler la cervelle d'un autre officier qui appelait la garnison à se rendre. Toussaint en fait l'un des commandants du fort de Crête-à-Pierrot, une position stratégique des montagnes en bordure de l'Artibonite, défendue par mille deux cents soldats, neuf canons et des tranchées de cinq mètres de profondeur. Début mars, les Français attaquent cette

position et le siège qui démarre va constituer l'épisode le plus long de la campagne de printemps. Les Français sont initialement repoussés par Dessalines. Une contre-attaque de la cavalerie de Toussaint emmenée par Morisset met les assaillants en déroute, et blesse gravement le commandant français Debelles. S'ensuivent deux nouveaux assauts français auxquels participent Leclerc, son chef d'état-major Dugua et Rochambeau. Ces deux assauts échouent de nouveau et Leclerc est blessé à l'aine. Toussaint ordonne alors la construction d'une deuxième fortification sur une colline voisine afin de renforcer la position de ses hommes et en confie le commandement à Lamartinière⁷⁵. En fin de compte, même si les troupes de Toussaint perdent près de la moitié de leurs effectifs, les pertes françaises s'élèvent à mille cinq cents soldats – soit plus que le nombre total de soldats rebelles qui tenaient le fort. Encerclé par douze mille soldats français, Lamartinière organise une audacieuse sortie nocturne et parvient à franchir les lignes ennemies avec la plupart des survivants. En route, ils manquent de capturer Rochambeau, qui n'a la vie sauve qu'en s'enfuyant dans la forêt. L'un des défenseurs les plus courageux du fort n'était autre que Marie-Jeanne Lamartinière, la femme du commandant. Vêtue d'une sorte de costume de mamelouk, elle n'avait cessé de ravitailler les défenseurs en munitions et en poudre, et de tirer elle aussi sur les Français⁷⁶.

Toussaint ne se bat pas seulement défensivement. Début mars 1802, il lance une contre-attaque soutenue contre les positions françaises, ce qui lui permet de reprendre Saint-Michel, Marmelade, Saint-Raphaël et Dondon, et il parvient presque à couper Leclerc du Cap. Il espère même mettre à profit le siège de la Crête-à-Pierrot pour lancer une attaque surprise sur Le Cap capturer le général français et son état-major et les renvoyer en France⁷⁷. Il ne délaisse pas le champ de bataille à ses subordonnés : comme lors de ses campagnes légendaires contre les Espagnols et les Britanniques, il monte lui-même en première ligne. Par exemple, lorsque le 23 février, une rencontre contre les forces de Rochambeau à Ravine-à-Couleuvres, près d'Ennery, tourne au corps-à-corps, Toussaint est aux côtés de ses trois mille hommes pour les encourager et les relancer à l'assaut à plusieurs reprises quand les Français semblent gagner l'avantage, risquant « mille périls » pendant les six heures que dure le combat⁷⁸. C'est lorsqu'il galvanise ainsi ses troupes que son charisme devient évident. Le moment le plus mémorable survient quand il comprend que face à lui, les forces françaises comportent des éléments de son propre 9^e régiment commandé par Maurepas, qui vient de faire défection et de passer du côté des Français. S'avançant hardiment vers les soldats, il leur demande : « Tuerez-vous votre Général, votre père et vos frères ? » Malgré la réaction d'un officier français qui fait feu dans sa

direction, la plupart des soldats baissent leurs armes en voyant leur ancien commandant en chef, beaucoup tombent à genoux et implorent son pardon⁷⁹.

Toussaint est dans son élément. Il joue avec ses adversaires et promulgue une longue proclamation le 1^{er} mars, pour répondre à Leclerc qui l'a décrété hors-la-loi. Il réfute les arguments du général français point par point. Il déclare que ce sont lui et ses généraux qui sont les véritables hors-la-loi. Il tourne en ridicule l'affirmation « perfide » de Leclerc prétendant être venu à Saint-Domingue avec des intentions pacifiques : si tel avait été le cas, écrit Toussaint, ses navires auraient transporté des marchandises, non des soldats. Il ajoute qu'il avait été prêt à accepter les « vues bienfaisantes » de Bonaparte (une interprétation généreuse de la lettre du Premier consul, Toussaint se gardant de l'attaquer directement), mais le général français ne lui avait pas laissé le temps d'y répondre. Tout était donc la faute de Leclerc : il était incompetent, il avait décidé de semer « le ravage, la mort et la désolation » dans la colonie. Il était même rendu responsable de l'incendie du Cap – un mensonge flagrant, mais dont Toussaint savait qu'il passerait. Simultanément, le gouverneur réaffirme qu'il est le dirigeant légitime de Saint-Domingue en vertu de la Constitution de 1801, et il éstrille les officiers qui ont accompagné l'armée d'invasion, tel le traître Kerverseau. Prophétique, il décrit le brutal Rochambeau, futur successeur de Leclerc, comme « le tyran acharné des Noirs et des hommes de couleur ». Quant à la promesse française d'apporter la liberté aux habitants de la colonie, il réplique, sarcastique : « On ne peut pas donner à une personne ce dont elle a déjà la jouissance ; le général Leclerc ne peut donc donner aux habitants de cette colonie une liberté qu'ils avaient déjà reçue de Dieu, qui leur avait été ravie par l'injustice de leurs tyrans, et qu'ils ont dû reconquérir et conserver au prix de leur sang⁸⁰. »

Dans le courant de la dernière semaine de mars 1802, Toussaint commence à sonder les Français sur une trêve éventuelle, une manœuvre qui n'a rien de surprenant. Pendant toute sa carrière, fidèle à lui-même, il a engagé le dialogue avec ses ennemis pour toutes sortes de raisons tactiques : gagner du temps, jouer les uns contre les autres, renforcer les options existantes et en ouvrir de nouvelles. De plus, même si la retraite de la Crête-à-Pierrot avait été une *défaite glorieuse* pour son armée, elle n'en constituait pas moins un revers. Par conséquent, le gouverneur avait besoin de voir s'il pouvait le compenser par une habile manœuvre de négociation. C'était ce qu'il avait réussi à faire à de nombreuses reprises précédemment : se redonner de la liberté, même dans les circonstances les plus contraignantes.

Toussaint décide de prendre contact avec Jean Boudet, un des principaux généraux de Leclerc. Il s'agit d'un choix judicieux : Boudet, compagnon d'armes de Bonaparte, avait été à ses côtés à la bataille de Marengo. Il n'avait pas les inclinations meurtrières de certains de ses collègues officiers français, et il était conscient que la révolution avait transformé la vie sociale dans les Caraïbes (il avait combattu en Martinique sous les ordres de Victor Hugues durant les années 1794-1795 et aidé à en chasser les Britanniques). Il avait aussi été blessé à la Crête-à-Pierrot et avait dû abandonner son commandement : Toussaint savait qu'il avait donc été directement témoin de la vaillance de ses soldats. Boudet professait haut et fort son attachement à la République, même si la rumeur disait qu'il s'était généreusement servi dans les coffres du Trésor après la prise de Port-Républicain⁸¹. La première lettre du gouverneur au général français a été perdue mais nous pouvons deviner son contenu en lisant la réponse de Boudet, datée du 1^{er} avril 1802. Toussaint essayait de l'utiliser pour communiquer directement avec Bonaparte en court-circuitant Leclerc. Boudet, refusant de se laisser manipuler, lui rappelle que Leclerc n'est pas seulement son supérieur, mais le beau-frère du Premier consul : essayer de passer dans son dos est donc futile. Boudet poursuit en critiquant Toussaint pour sa Constitution, qui a « arboré l'étendard de l'indépendance » dans la colonie et semblé ouvrir la voie à une monarchie héréditaire incompatible avec les principes républicains (ce qui n'empêchera pas le même Boudet de prêter serment à l'Empire héréditaire de Napoléon deux ans plus tard). Après lui avoir dit clairement qu'il parlait avec l'accord de son supérieur, Boudet termine la lettre en en appelant à Toussaint pour « arrêter l'effusion du sang français⁸² ».

Le gouverneur lui répond dix jours plus tard. Il est prêt à ouvrir des discussions, à condition d'être considéré « de manière franche et loyale ». Il observe que c'est ainsi que Laveaux l'avait traité dans le passé et qu'en retour, il lui avait toujours accordé son obéissance absolue. Dans cette longue réponse, Toussaint aborde une grande diversité des questions politiques, ce qui nous donne une idée des pressions contradictoires qu'il ressentait alors qu'il pesait ses options. Il commence par revenir sur son bilan à Saint-Domingue. En tant que dirigeant ayant restauré l'ordre et le bon gouvernement dans la colonie, il est dépité que les Français aient choisi de l'attaquer si vite que lui-même et ses soldats ont réprimé en novembre 1801 la rébellion « d'hommes pervers et mal intentionnés ». (Ce que Toussaint ignorait, c'est que les instructions secrètes de Bonaparte avaient désigné Moyse comme l'un des principaux chefs noirs à éliminer.) Toussaint réaffirme son allégeance envers la France, notant qu'il a été approché par « d'autres puissances » en de nombreuses occasions mais

qu'il a toujours rejeté ces avances en faveur de la France parce que « la France seule a décrété la liberté des Noirs ». Ici il ne résiste pas à lancer une pique : « Je devais attribuer à ma couleur le peu d'égard que [Leclerc] avait pour l'autorité dont j'étais revêtu⁸³. »

Cependant le gouverneur déploie tous ses efforts pour défendre sa Constitution de 1801. Il rejette l'accusation d'avoir voulu rompre avec la France (« Si les habitants de la colonie avaient eu l'intention de se rendre indépendants, ils le seraient depuis longtemps ») et offre au général jacobin français un cours magistral sur les vertus de la décentralisation constitutionnelle : « L'expérience démontre que la législation de ce pays doit être nécessairement adaptée à son climat, à la nature de ses cultures, et aux mœurs de ses habitants. » Répondant avec indignation à l'accusation de vouloir établir une monarchie dans la colonie, Toussaint déclare qu'il a toujours été « le meilleur ami de la République » et qu'il soutiendra toujours « son peuple immense » qui a encore en lui une confiance absolue et compte sur lui pour le défendre contre l'invasion française. Il déclare qu'il avait eu l'intention de se retirer, une fois que la production agricole aurait été pleinement rétablie, car il savait par « gros bons sens » qu'il ne pourrait gouverner pour toujours et que « l'homme puissant aujourd'hui est nul le lendemain ». De toute façon, ajoute-t-il, il n'a ni le désir ni la capacité de rendre son pouvoir héréditaire : son successeur serait investi lors d'une transition en bonne et due forme⁸⁴.

Cette lettre adressée à Boudet nous éclaire sur l'état d'esprit de Toussaint au moment d'entamer les négociations avec les Français. Il n'est ni abattu, ni vaincu, et ses récentes expériences sur le terrain l'ont reconnecté avec l'esprit combatif de son peuple : il a été galvanisé par la détermination dont ils ont fait preuve pendant la campagne de printemps. Mais il sait aussi qu'il n'a pas les ressources militaires nécessaires pour battre les Français à ce stade, et qu'il a besoin de temps. D'où sa tentative pour explorer la possibilité d'une solution politique qui sauvegarderait les principaux acquis de la Révolution consacrés dans sa Constitution, en attendant que la maladie fasse ses inévitables ravages dans les rangs de l'armée d'invasion⁸⁵. En fin de compte, le principal facteur qui fait pencher la balance vers un compromis est la situation stratégique sur le terrain, fin d'avril 1802, qui s'enlise. Les Français contrôlent les principales zones côtières, même si leur autorité est précaire, et leur armée est sérieusement affaiblie. La moitié des effectifs arrivés avec Leclerc sont morts, blessés ou atteints de la fièvre jaune.

En face, même si les forces de Toussaint tiennent encore des portions importantes du territoire (Marmelade, une partie de Plaisance, Saint-Raphaël, Mirebalais, Petit et Grand Cahos, et certaines positions dans la plaine d'Artibonite), elles ne sont pas assez

nombreuses pour porter un coup décisif à l'envahisseur. Un de ses commandants locaux rapporte qu'il ne peut fournir plus qu'une poignée de guides, parce que les autres sont dans une condition pitoyable, et que la plupart de ses chevaux sont blessés⁸⁶. Il a aussi beaucoup de mal à recruter des infirmières et des lingères pour les hôpitaux militaires et cache mal son impatience dans cette exhortation : « Les habitants sont invités à faire usage de l'influence morale qu'ils peuvent avoir sur les individus livrés à une vie oiseuse dans leurs maisons pour les obliger à solliciter le genre de service qui leur est proposé⁸⁷. » Beaucoup des lieutenants de Toussaint ont fait défection, le dernier en date, le lundi 6 avril, étant Christophe – un coup sérieux pour le gouverneur, car Christophe a entraîné avec lui ses quelque cinq mille hommes. Toussaint avait plaidé en vain pour qu'ils mettent au point une stratégie commune face à Leclerc, afin de préserver les chances de succès d'une deuxième offensive majeure⁸⁸. La trahison rôde, même dans son entourage plus proche. Parmi ceux qui travaillent désormais contre lui figure son ancien secrétaire Pascal, renvoyé en novembre 1801 alors qu'il était devenu un agent français et avait écrit à Paris au sujet de sa « situation dangereuse ». Lorsque les Français ont débarqué, il leur a donné de multiples informations sur son ancien maître⁸⁹.

Il y avait sans doute une raison plus profonde à ces négociations : Toussaint ne pouvait se résoudre à rompre définitivement avec la France. À la différence de certains de ses partisans, tel Dessalines, qui commençaient sérieusement à penser à l'indépendance, le gouverneur restait convaincu que la seule manière de garantir la sécurité et la prospérité de Saint-Domingue à long terme était de rester française. Même si Bonaparte et Leclerc étaient des ennemis malfaisants, il y avait eu et il y aurait d'autres Français vertueux, comme « papa » Laveaux, et comme ces vaillants sans-culottes qui avaient défendu leur nation contre les impériaux à Valmy. L'admiration qu'éprouvait Toussaint pour la tradition militaire républicaine de défense de la patrie était intacte et se reflétait dans le fait qu'il ne faisait preuve d'aucune animosité personnelle contre les soldats de l'armée d'invasion. Il traitait les prisonniers avec humanité, selon le droit des gens, et la plupart de ses commandants, notamment Maurepas⁹⁰, faisaient de même. L'identification à la mythologie révolutionnaire française demeurait vive aussi parmi ses hommes. Au plus fort d'un des combats de la Crête-à-Pierrot, ses soldats noirs avaient spontanément entonné *La Marseillaise* alors qu'ils repoussaient un assaut français. Comme Toussaint l'écrit simplement dans une de ses lettres à Leclerc : « Nous n'avons jamais cessé d'être français⁹¹. »

Le commandant du corps expéditionnaire n'est que trop content d'entendre de tels sentiments. Les deux hommes se rencontrent au Cap

début mai et concluent un accord sur la cessation immédiate des hostilités et le désarmement des cultivateurs qui ont combattu contre l'invasion. Toussaint est accueilli avec les honneurs militaires, et avec « le plus grand respect » des habitants⁹². Le gouverneur formule une exigence dont il sait que Leclerc ne pourra l'accepter, sa nomination comme « lieutenant général » de la colonie, afin d'obtenir ce à quoi il tient tout particulièrement : l'amnistie pour tous ses officiers et soldats et leur intégration dans l'armée française. Il insiste sur le fait que l'accord devra inclure Dessalines, la terreur des Blancs. Leclerc accepte, uniquement parce qu'il a l'espoir de retourner le général noir contre le gouverneur. Le 7 mai, Leclerc organise un somptueux déjeuner de réconciliation auquel participent les officiers supérieurs des deux partis. Parmi les invités figurent quatre futurs dirigeants d'Haïti : Dessalines et Christophe, qui se sont battus aux côtés de Toussaint, et Pétion et Boyer, qui sont arrivés à Saint-Domingue à bord de la flotte d'invasion. Toujours méfiant, Toussaint ne mange qu'un petit morceau de gruyère⁹³, mais il n'a rien perdu de son impertinence : « Le général Leclerc lui ayant demandé, en supposant que la guerre eût duré plus longtemps, qui lui aurait fourni des armes et des munitions ? "Vous, répondit-il, parce que j'en aurais pris à vos avant-postes"⁹⁴. »

Lors de son retour à son quartier général de Marmelade, Toussaint est acclamé par ses soldats. L'émotion est palpable quand il dit adieu à son chef d'état-major Jean-Pierre Fontaine et à ses intrépides guides, dont certains sont à ses côtés depuis les campagnes épiques des années 1790. Selon l'accord passé avec Leclerc, sa garde est redéployée au Cap et à Plaisance, et il n'a le droit de garder qu'une suite symbolique de quelques hommes⁹⁵. Puis il part pour une de ses résidences favorites d'Ennery, l'habitation Sancey, où il promet d'aider à renvoyer les cultivateurs insurgés de la région des Gonaïves dans leurs plantations⁹⁶. Passant du temps dans les quatre plantations de café qu'il possède dans les environs, il commence à goûter à la vie paisible qu'il a si souvent souhaité mener : entouré de sa famille, il reçoit les notables civils, militaires et religieux, et monte à cheval chaque jour à un rythme toujours aussi frénétique : les vieilles habitudes ont la vie dure⁹⁷.

N'ayant toujours pas digéré les termes de l'accord passé avec Toussaint, largement considéré comme une humiliation personnelle, Leclerc veut absolument prouver à Bonaparte qu'il n'a pas perdu le contrôle de la situation. En mars 1802, le Premier consul lui avait écrit pour lui rappeler ses instructions secrètes et lui demander spécifiquement de déporter en France « les principaux brigands », notamment Toussaint, Christophe et Dessalines, dès que les Noirs

seraient désarmés⁹⁸. Incapable d'exécuter la première étape de ce plan, Leclerc décide de s'en prendre à Toussaint lui-même. Il envoie des soldats harceler les paysans dans les environs d'Ennery et les chasser de ses plantations. Toussaint se plaint auprès du commandant militaire local de ce comportement « insultant⁹⁹ », et lorsque les troubles continuent, il écrit au chef d'état-major de Leclerc¹⁰⁰. Mais un des alliés de Toussaint, Sylla, ayant refusé de déposer les armes, les Français accusent Toussaint d'encourager la poursuite de la résistance. Il s'avère que la source principale de cette information est Dessalines, qui travaille désormais activement contre son ancien chef¹⁰¹. On a raconté que peu après l'arrivée de l'expédition de Leclerc, Toussaint avait consulté un voyant vaudou qui lui avait prédit qu'il serait trahi par son principal lieutenant ; la prophétie s'était révélée exacte¹⁰².

Le 7 juin, les Français attirent Toussaint dans un piège. Ils l'invitent à une rencontre avec un de leurs commandants locaux, le général Jean-Baptiste Brunet, à la plantation Georges. Se prétendant « son ami sincère », Brunet lui écrit pour lui demander de venir l'aider à débarrasser la région « des brigands » et à remettre les cultivateurs au travail. La réponse que Toussaint lui envoie constitue sa dernière lettre d'homme libre : il réaffirme son engagement au service du bien commun et se dit prêt à aider Brunet, à condition d'être traité « avec honneur¹⁰³ ». L'honneur était bien la dernière chose que ses interlocuteurs avaient à l'esprit : une heure après être arrivé dans la demeure où la rencontre devait avoir lieu, Toussaint est arrêté par les hommes de Brunet et immédiatement embarqué sur un navire pour Le Cap. Son valet, sa femme, sa nièce et ses fils sont également faits prisonniers. Sa demeure d'Ennery est mise à sac par des soldats français qui pillent argent, vêtements, meubles et objets d'art. Sous prétexte de chercher les documents de Toussaint, Grand-Seigne, l'aide de camp de Brunet, bourre ses poches de tous les bijoux qu'il peut trouver¹⁰⁴.

Leclerc justifie l'arrestation de Toussaint en affirmant que depuis la trêve, ce dernier complotait contre les Français. Il publie une proclamation l'accusant d'avoir poussé Dessalines à l'insubordination (c'est ce dernier qui l'a dit à Leclerc), ainsi que Sylla (qui s'est retiré de Mapou et est toujours en fuite)¹⁰⁵. Le commandant français produit aussi deux lettres prétendument écrites par le conspirateur et interceptées par son ancien chef d'état-major Fontaine, lequel appartient désormais à l'état-major de Leclerc. Toussaint aurait demandé à Fontaine de faire courir le bruit que les cultivateurs de sa région ne voulaient plus travailler ; il lui aurait aussi ordonné de demander au commandant militaire de Borgne, un homme qui portait le nom extravagant de Gingembre Trop Fort, de faire en sorte que les paysans de son secteur traînent des pieds¹⁰⁶. En plus de cette

campagne de résistance passive, Toussaint se serait enquis de la santé de Leclerc et aurait plaisanté sur l'épidémie de fièvre jaune dont les premières victimes étaient soignées à l'hôpital de la Providence au Cap, en disant qu'il avait le plaisir « d'apprendre que la Providence venait enfin à son secours¹⁰⁷ ».

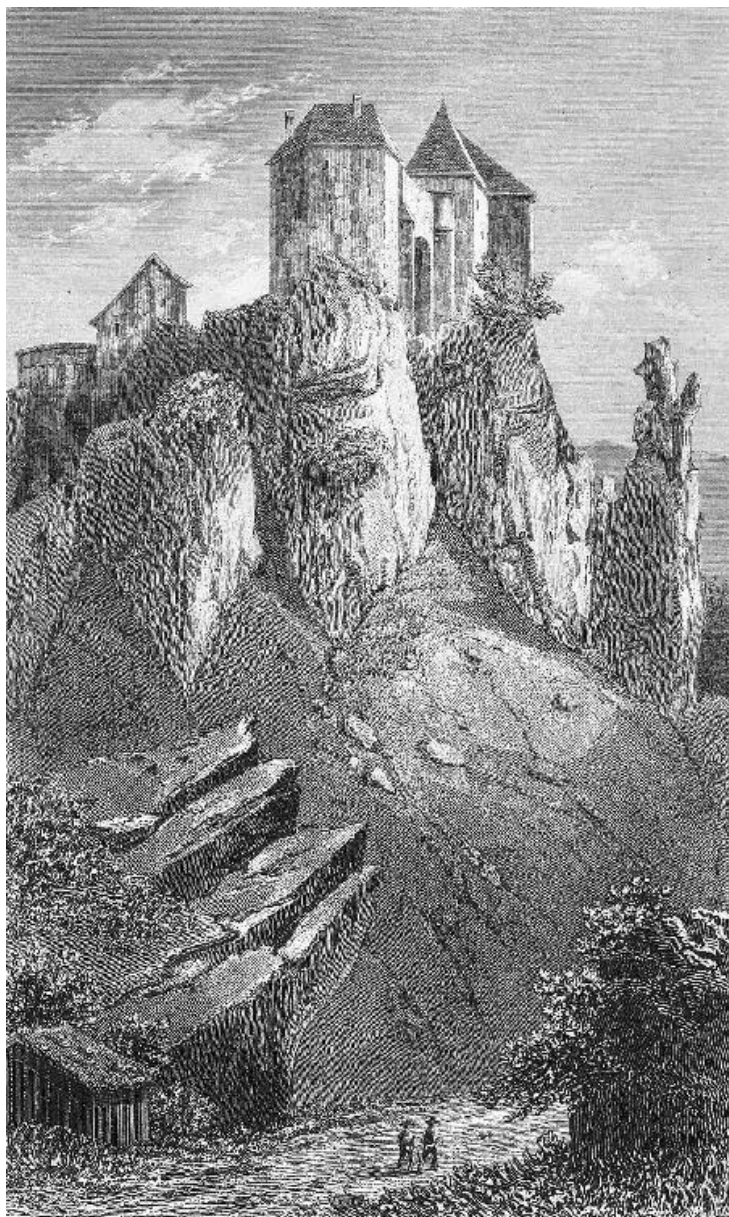
Ce bon mot sonne tout à fait juste, et il ne fait guère de doute que Toussaint pensait que les Français seraient vaincus par la maladie. Il l'avait dit dans sa lettre à Dessalines du 8 février, et le répète fréquemment dans ses discours à ses troupes et aux forces auxiliaires. C'était la raison pour laquelle il était à juste titre convaincu que l'occupation française échouerait à long terme. Encourager discrètement des activités subversives sans s'en mêler directement pour pouvoir nier toute implication était aussi une tactique louverturienne classique. Cela dit, Toussaint était suffisamment avisé pour ne pas faire passer de consignes potentiellement incriminantes par écrit. Ce type de messages était envoyé oralement par des hommes qui, Norvins l'avait déjà noté, auraient préféré mourir plutôt que de révéler leur secret. De plus, dans toute sa correspondance après avoir fait allégeance à Leclerc, Toussaint respecte à la lettre les clauses militaires qu'il a signées, allant jusqu'à renvoyer toutes les munitions en sa possession au commandant français des Gonaïves, au grand étonnement de ce dernier. Ce n'était pas le comportement d'un homme qui espérait reprendre les armes d'un jour à l'autre¹⁰⁸.

En fin de compte, qu'il ait écrit cette missive ou pas n'a guère d'importance, car Bonaparte avait réitéré son ordre de capturer le commandant en chef, et tôt ou tard, Leclerc serait venu le chercher. La véritable question est de savoir pourquoi un homme qui avait évité des dizaines d'embuscades pendant toute sa carrière s'est laissé capturer aussi facilement. Quand il avait rencontré Leclerc un mois auparavant au Cap, Toussaint était arrivé la veille, accompagné d'environ trois cents soldats et d'un détachement de gardes qui étaient restés sabre au clair tout le temps. Un officier français qui avait discuté avec lui mi-mai l'avait trouvé extrêmement méfiant¹⁰⁹. Le 5 juin encore, dans sa réponse à Brunet, il continue de se plaindre de Leclerc, dont il ne trouve pas le comportement « honorable ». Et bien qu'il ait été averti que la rencontre était un piège, il s'y rend accompagné d'un seul aide de camp et d'un seul domestique¹¹⁰. Peut-être, comme tous les personnages providentiels, Toussaint était-il devenu trop confiant, pensant avoir réussi à contenir la menace française, du moins pour le moment, et détenir un avantage stratégique ? Il sous-estime aussi l'ampleur de la trahison dans son entourage. La correspondance entre Brunet et Leclerc, après l'arrestation de Toussaint, indique que certains membres du premier cercle du gouverneur avaient été achetés et qu'ils fournissaient des

informations aux Français¹¹¹.

Un autre facteur était peut-être en jeu. La succession de Toussaint se profilait désormais à l'horizon, et sa Constitution avait mis en place un système clair lui permettant de nommer le futur gouverneur, comme il l'avait rappelé assez imprudemment dans sa lettre à Boudet. Cette perspective aggrava les conflits parmi ses subordonnés, ce que les Français s'empressèrent d'exploiter. Ils jouèrent en particulier sur le ressentiment de Dessalines contre son commandant. Dessalines est fréquemment en contact avec Brunet dans les jours qui précèdent la capture de Toussaint, et lors d'une longue conversation, il se plaint que le gouverneur ne l'ait pas associée à la rédaction de la Constitution. Ce grief n'est pas choisi au hasard : le général noir avait compris qu'il n'avait guère de chances d'être choisi comme successeur officiel. Il donna un accord tacite à l'opération de Brunet, scellant ainsi le sort de Toussaint.

Le prisonnier arrive à Brest le 9 juillet. Lui qui n'a jamais navigué est assigné dans sa cabine pendant toute la traversée, sans le droit d'avoir de contact avec sa famille, qui est également à bord. Dès son arrivée, il est séparé d'elle et ne la reverra jamais. Il écrit une lettre de protestation à Bonaparte, le suppliant d'épargner sa femme Suzanne, « une mère qui mérite l'indulgence d'une nation libérale et généreuse¹¹² ». Placide, qui avait pris les armes contre la France, est détenu séparément dans la citadelle de Belle-Île, et les autres membres de sa famille (Suzanne, ses deux autres fils Isaac et Saint-Jean, sa belle-fille Victoire, sa nièce Louise Chancy et sa servante Justine) sont envoyés à Bayonne¹¹³, puis à Agen. Ils restent étroitement surveillés pendant tout le règne de Napoléon. Quant à Toussaint, après avoir été détenu pendant un mois dans un château à Brest, il est transféré avec son fidèle serviteur de couleur Mars Plaisir au Fort-de-Joux, où il arrive le 24 août 1802. Son ultime calvaire a commencé¹¹⁴.



Toussaint est transporté dans cette prison du Jura à la fin d'août 1802. Le Fort de Joux, une forteresse médiévale, avait été délibérément choisi pour son climat rigoureux et son éloignement des côtes. Toussaint y a été incarcéré jusqu'à son décès en avril 1803.

Les autorités font tout pour briser le prisonnier, à la fois physiquement et psychologiquement. Toussaint ne reçoit aucune nouvelle des membres de sa famille et ne sait pas où ils sont détenus. Il parvient à envoyer une seule lettre à Suzanne, un mois après son

arrivée à Joux, la forteresse médiévale où il est détenu. Située dans l'est de la France, dans les montagnes du Jura, cet endroit austère a été délibérément choisi pour son climat glacial et son éloignement de la mer. Leclerc était terrifié à l'idée que Toussaint puisse s'évader et revenir à Saint-Domingue : « Cet homme avait fanatisé le pays à tel point que sa présence le mettrait encore en combustion¹¹⁵. » Mais même avec l'aide de l'esprit de Makandal, une telle évasion aurait été impossible. Toussaint est détenu au dernier étage de la partie la plus étroitement gardée de la prison. Il n'a pas le droit de sortir de sa cellule. On ne lui autorise ni lecture, ni visiteur. Même le sucre, qu'il ajoute à toutes ses boissons, son seul luxe, lui est rationné, ainsi que le bois pour chauffer sa cellule¹¹⁶. Il a beau demander à de multiples reprises à être jugé, il est détenu sans être inculpé. Très vite, Bonaparte trouvant qu'il ne se montre pas assez coopératif, commencent les mesquineries et les humiliations. Mars Plaisir, son seul véritable compagnon, est forcé de quitter Fort-de-Joux et il est renvoyé à Nantes¹¹⁷. Puis ses effets personnels sont saisis, dont sa montre, ses éperons, son chapeau et même son rasoir. Finalement, fin octobre 182, le gouvernement envoie de nouvelles instructions : sa cellule est fouillée de fond en comble, à la recherche d'argent et de bijoux. On lui interdit d'avoir du papier, son uniforme est confisqué et le gouverneur de la forteresse reçoit l'ordre de ne plus l'appeler que « Toussaint¹¹⁸ ».

Toussaint Louverture refuse de plier. Il subit ces traitements dégradants avec dignité et défi. Selon le témoignage recueilli plus tard auprès d'un de ses gardiens, après avoir enlevé son uniforme, il l'a lancé à l'officier en déclarant : « Tiens, porte ça à ton maître¹¹⁹. » En septembre 1802, Bonaparte envoie un de ses aides de camp, le général Caffarelli, pour interroger le prisonnier, lui faire avouer sa trahison et lui faire révéler l'endroit où il aurait caché son trésor (c'était devenu l'obsession du Premier consul, qui fait également interroger Mars Plaisir à ce sujet¹²⁰). Les Britanniques, toujours cupides, en viennent eux aussi à croire que Toussaint a amassé « un immense trésor¹²¹ ». D'après une rumeur répandue dans l'armée d'invasion, Toussaint aurait donné l'ordre à six de ses subordonnés de cacher sa fortune dans les mornes de Cahos, puis il les aurait fait exécuter pour protéger son secret¹²². Malgré l'absurde absence de logique de cette hypothèse (Toussaint aurait alors dû supprimer ceux qui avaient tué ces six hommes et ainsi de suite), Caffarelli raconte cette histoire à Toussaint, qui la rejette avec mépris. Il nie tout en bloc – le fait qu'il serait entré en collusion avec les Britanniques et les Américains, que sa Constitution serait un acte de sédition, qu'il aurait transféré des fonds en Jamaïque, en Amérique ou en Angleterre. Il ajoute qu'il n'a jamais disposé de grosses sommes d'argent, et que sa richesse se résume à ses

propriétés foncières. Ceci était exact, mais Toussaint se permet aussi de jouer avec son interrogateur : lorsqu'on lui demande comment il a pu acheter ces biens, il réplique : « Mon épouse était riche¹²³. » Après avoir vu Toussaint à sept reprises et avoir dû subir ses longs monologues, Caffarelli est obligé d'avouer à Bonaparte que sa mission est un échec total : « C'est que cet homme volontairement fourbe et dissimulé, maître de lui, fin et adroit, mettant dans ses discours une grande apparence de franchise, avait son thème préparé et n'a dit que ce qu'il voulait bien dire¹²⁴. »

Toussaint va même plus loin. Il parvient à faire de Caffarelli son messager et lui fait rapporter à Paris ce qu'il appelle « son rapport » au Premier consul¹²⁵. Cet ultime texte louverturien, dicté à Jeannin, le secrétaire du Fort-de-Joux, pendant le premier mois de son incarcération, est désormais connu sous le titre de *Mémoire*¹²⁶. Il est souvent écarté comme une tentative supplémentaire d'autojustification, au mieux comme un appel futile à la magnanimité de Bonaparte. Mais il y a quelque chose de beaucoup plus profond dans ces pages. En septembre 1802, Toussaint ne se fait désormais plus aucune illusion et sait qu'il ne quittera pas Joux vivant, non seulement parce qu'il a désormais pris toute la mesure de la rancune de Bonaparte, mais aussi parce qu'il sent que sa propre santé l'abandonne. Ce *Mémoire* est donc en ce sens écrit pour la postérité, et le talent rhétorique de Toussaint consiste à savoir tisser deux fils différents : d'une part, une manifestation de respect mêlé d'une touche de contrition, et de l'autre, un message de défi révolutionnaire, subtil mais puissant. Le *Mémoire* de Toussaint doit ainsi être lu comme un récit édifiant de la lutte entre la vertu républicaine et la corruption, ou, selon une de ses métaphores favorites, entre « la lumière et ténèbres¹²⁷ ».

Toussaint détaille les services qu'il a rendus à la République depuis 1794, notant avec une confiance en lui intacte qu'il faudrait « plusieurs volumes » pour dresser la liste de ce qu'il a accompli rien que sur le plan militaire. Il insiste sur son patriotisme, ajoutant qu'il a risqué sa vie pour la France en de multiples occasions : « Je versai mon sang pour ma patrie. » Parmi les blessures subies, il mentionne la balle qui est toujours logée dans sa hanche droite¹²⁸ (et il aurait pu ajouter la perte de la plupart de ses dents de devant). Malgré cela, pour le récompenser de tous ses sacrifices, il a été arrêté, déporté et traité comme un vulgaire « criminel ». Toussaint aborde alors la question de ses origines, en déclarant qu'un tel traitement n'aurait certainement pas été infligé à « des généraux blancs ». Puis il renverse l'argument du racisme : « Sans doute je dois ce traitement à ma couleur : mais ma couleur... ma couleur m'a-t-elle empêché de servir ma patrie avec zèle et fidélité ? la couleur de mon corps nuit-elle à

mon honneur et à ma bravoure¹²⁹ ? »

En tant qu'administrateur, il s'était entièrement consacré à la colonie et avait inculqué à ses compatriotes le sens du civisme. Il défend avec vigueur sa réforme du travail dans les plantations en faisant référence aux valeurs républicaines : « Si j'ai fait travailler mes semblables, c'était pour leur faire goûter le prix de la véritable liberté sans licence ; c'était pour empêcher la corruption des mœurs ; c'était pour le bonheur général de l'île, pour l'intérêt de la République¹³⁰. » Son bilan consiste à avoir servi la République de manière irréprochable, avec « honneur, fidélité et probité ». Il a géré les finances de la colonie avec un total désintéressement, et fait remarquer, ce qui est exact, que lorsque Leclerc est arrivé, il a trouvé des millions dans les coffres du Trésor public un peu partout dans l'île¹³¹. Cependant, le général français a détruit cet ordre pacifique en débarquant par surprise et en attaquant les habitants laborieux de la colonie. C'est donc lui « la source du mal ». Toussaint s'en tient ici à sa stratégie – faire de Leclerc le coupable et exonérer Bonaparte –, mais son argumentation n'aurait échappé à aucun lecteur : c'étaient les Français, et leur agression injustifiée, qui avaient brisé l'harmonie de Saint-Domingue¹³².

La Constitution de 1801 est elle aussi présentée comme une opposition entre pureté et décadence. Les Français avaient considéré le document comme une preuve de ses intentions « criminelles ». Rejetant cette accusation avec force, Toussaint insiste sur l'intégrité de ses intentions : il n'avait fait que pallier « l'urgence » provoquée par l'absence de lois appropriées à la colonie. Le processus de rédaction avait été exemplaire, avec la nomination de délégués par les assemblées locales, la rédaction d'un projet par ces représentants et l'envoi du texte au gouvernement français. Surtout, le résultat est un exemple parfait de constitutionnalité républicaine, car le texte est fondé « sur le caractère et les mœurs des habitants de la colonie¹³³ » – référence indirecte mais sans équivoque à l'abolition de l'esclavage, qui avait été incluse dans le texte de 1801 pour protéger Saint-Domingue de toute tentative française de le restaurer. Ce point spécifique n'est pas mentionné dans le *Mémoire*, mais Toussaint ne laisse aucun doute dans l'esprit de ses lecteurs, multipliant dans le texte les métaphores tirées de l'expérience de l'esclavage : « N'est-ce pas couper les jambes à quelqu'un et lui ordonner de marcher ? n'est-ce pas lui couper la langue et lui dire de parler ? n'est-ce pas enterrer un homme tout vivant¹³⁴ ? »

Comme nous l'avons vu, les valeurs morales de Toussaint étaient sous-tendues par une foi profonde dans l'harmonie de la Nature. Le comportement des soldats de Leclerc dévastant la colonie lui permet d'introduire dans son récit un autre contraste dévastateur entre la

pureté bucolique et innocente des citoyens autochtones de Saint-Domingue et la rapacité des envahisseurs. Toussaint illustre cette opposition en racontant d'abord que les troupes du général Hardÿ ont dévalisé une de ses plantations et lui ont volé tous ses animaux, y compris son cheval Bel Argent¹³⁵. Ceci cependant s'était déroulé fin mars 1802, quand les combats faisaient encore rage, mais même après la trêve, ses plantations d'Ennery avaient été systématiquement pillées par les soldats français pendant trois semaines. Ils avaient dérobé tout ce que possédaient les paysans, et avaient même coupé les bananes – « Ces fruits n'étaient même pas mûrs », note Toussaint – devant sa propre demeure. Il veut ainsi mettre en lumière le contraste entre la « soi-disant civilisation » des envahisseurs et leur comportement barbare¹³⁶.

Par le récit de sa spoliation, Toussaint fait allusion, référence évidente à *l'Histoire philosophique* de Diderot et Raynal, à un tableau beaucoup plus général : la brutalité sauvage avec laquelle l'armée d'invasion française traitait les populations de la colonie, quelle que soit la couleur de leur peau. C'était là aussi un tableau parfaitement exact. Pendant la traversée, on avait raconté aux soldats français qu'ils trouveraient à Saint-Domingue des richesses inouïes, et ils avaient préparé des sacs à fixer à leur ceinture pour entasser l'or qu'ils espéraient trouver¹³⁷. Moins d'un an après l'arrivée de la flotte française, la colonie était devenue le théâtre de manœuvres de corruption et de détournements de fonds d'une ampleur gargantuesque. Certains Blancs se mirent à regretter le temps où Toussaint dirigeait le pays. Déplorant « les extorsions et l'arbitraire des généraux [français] », un habitant blanc du Cap écrit : « Les hommes qui sont ici ne veulent que de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent¹³⁸. »

Le prisonnier écrit à Bonaparte début octobre 1802, ce qui va s'avérer son dernier appel au Premier consul, « au nom de Dieu, au nom de l'humanité ». Il reconnaît qu'il a peut-être commis quelques erreurs, mais affirme que le gouvernement français « a été trompé entièrement sur le compte de Toussaint Louverture » et que depuis la Révolution, il a toujours servi la France avec « fidélité, probité, zèle et courage », travaillant pour « l'honneur et la gloire » de la nation. Se souvenant que Bonaparte accorde beaucoup d'importance aux liens familiaux, il espère que le cœur du Premier consul sera « touché » par ses souffrances et « qu'il lui accordera sa liberté ». Il évoque Pierre-Baptiste, qu'il appelle « son père », et qui lui a montré « le chemin de la vertu ». Il espère que le cœur de Bonaparte sera « attendri et touché » : « Je réclame à nouveau auprès de vous ma liberté¹³⁹. » Comme on pouvait s'y attendre, il ne reçoit pas de réponse et les

dernières étapes de son martyre commencent. Les autorités de la prison multiplient les vexations et les fouilles nocturnes de sa cellule. Au cours de l'hiver 1802-1803, sa santé se dégrade rapidement. Il maigrit, souffre d'une toux chronique, se plaint de douleurs constantes à l'estomac et à la tête mais il ne reçoit presque aucun soin médical. Le 7 avril 1803, le gouverneur du fort le retrouve mort, recroquevillé devant la cheminée. Il est enterré dans la chapelle du fort¹⁴⁰. Contrairement à la légende qui voudrait que Toussaint ait abjuré sa foi pendant sa captivité, il est mort en chrétien. Il y a deux références à Dieu dans sa dernière lettre, où il se décrit comme un homme « couronné d'épines¹⁴¹ ».

Au moment de sa mort, la situation sur le terrain à Saint-Domingue s'est définitivement retournée contre les forces d'occupation. Le plan en trois phases du Premier consul pour la reconquête de la colonie n'est qu'un lointain souvenir, et l'homme chargé de l'exécuter est mort de la fièvre jaune en novembre 1802, ayant su, depuis des mois, que la partie était perdue. C'est désormais la contre-offensive des insurgés qui se déroule en trois phases. La première commence par la décision française de restaurer l'esclavage en Guadeloupe. Lorsque la nouvelle atteint Saint-Domingue au début du mois d'août 1802, elle provoque des révoltes massives dans l'ensemble de la colonie et réduit à néant toute tentative de désarmer les cultivateurs. Dès octobre 1802 commence la deuxième phase, quand tous les généraux noirs ou de couleur ralliés aux Français (Christophe, Dessalines, Pétion et Clervaux) rejoignent la rébellion, qui a désormais pris l'allure d'une insurrection générale. Cette phase culmine avec le congrès de l'Arcahaie, en mai 1803, au cours duquel tous les généraux locaux jurent allégeance à Dessalines, qui est nommé commandant en chef de l'insurrection. C'est à cette occasion que Dessalines crée le futur drapeau bleu et rouge d'Haïti en arrachant la bande blanche du drapeau français. La dernière phase voit la vente de la Louisiane aux États-Unis en avril 1803, signant la fin du rêve napoléonien de se constituer un empire occidental, et la défaite des Français à la bataille de Vertières en novembre 1803, suivie de l'évacuation de la partie française du territoire par les troupes d'occupation. Le 1^{er} janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance du nouvel État d'Haïti¹⁴².

Ce qu'on appelle désormais la guerre d'indépendance haïtienne est parfois décrite comme la deuxième mort de Toussaint Louverture. Ce dernier n'avait jamais voulu couper les liens avec la France et jusqu'à la fin, il s'était accroché à l'espoir que les Français comprendraient qu'ils ne pourraient pas atteindre leurs objectifs par la force et qu'un accord mutuellement bénéfique pourrait être trouvé avec les chefs révolutionnaires de Saint-Domingue. Ceci n'était pas totalement irréaliste : Bonaparte lui-même reconnut plus tard à Sainte-Hélène que

l'expédition de Saint-Domingue avait été une erreur catastrophique, « une des plus grandes fautes [qu'il avait] commises » : « C'est Joséphine qui me l'a fait faire, c'est ma plus grande faute comme administrateur ; j'aurais dû traiter avec Toussaint Louverture et le nommer vice-roi à Saint-Domingue¹⁴³. » Pour autant, la guerre d'indépendance vit la mobilisation générale de la population rurale que Toussaint n'était pas parvenu à susciter pendant sa campagne du printemps 1802 et elle fut menée à son terme par les généraux qui l'avaient trahi, après avoir tout reçu de lui. Quand elle fut terminée, Dessalines évinça systématiquement tous les partisans de Toussaint, noirs ou blancs. Le régime qui émergea avec l'indépendance, caractérisé par un rejet explicite de l'héritage européen, était l'antithèse du rêve louverturien d'une république multiraciale. Même s'il avait échoué dans tous les autres domaines, Bonaparte semblait au moins avoir atteint un but : Toussaint « n'existait plus ».

Une telle conclusion serait cependant hâtive. Toussaint avait été le premier à saisir la véritable nature du conflit. Dès qu'il vit la flotte française à Samana, il comprit que les envahisseurs ne parviendraient à reprendre Saint-Domingue que si l'esclavage était restauré. Il arriva à cette conclusion avant que Bonaparte lui-même n'en devienne pleinement conscient et ne dise à Leclerc en juin 1802, par l'intermédiaire de son ministre de la Marine, qu'il fallait « faire rentrer les Noirs dans leur condition originelle, d'où il a été si funeste de les avoir tirés¹⁴⁴ ». Bien que Leclerc ait refusé d'obéir à cette instruction (raison pour laquelle on a loué son humanité), il avait sur la façon de restaurer l'ordre blanc dans la colonie des idées aussi extrêmes. Un mois avant sa mort, il écrivit à Bonaparte que le seul moyen de préserver la domination française sur la colonie serait de « détruire tous les nègres des montagnes, hommes et femmes, ne garder que les enfants au-dessous de douze ans, détruire moitié de ceux de la plaine et ne pas laisser dans la colonie un seul homme de couleur qui ait porté l'épaulette¹⁴⁵ ».

Rochambeau, successeur de Leclerc, suit à la lettre ces instructions génocidaires : sous son règne sanglant, les exécutions de masse se multiplient. Des milliers d'hommes, de femmes et enfants périssent lors de cette campagne de terreur – fusillés, pendus, décapités, brûlés vifs, noyés. Rochambeau introduit aussi dans l'île des chiens de combat importés de Cuba¹⁴⁶. Parmi les victimes figure Pierre-Baptiste, le père adoptif de Toussaint. (Prisonnier, il lui avait rendu hommage dans son *Mémoire*, et avait écrit une lettre à son fils Simon fin janvier 1802¹⁴⁷.) Bien que centenaire et aveugle, le patriarche de Haut-du-Cap fut arrêté chez lui par des soldats français et noyé en mer, sans autre raison apparente que d'avoir été de la famille de Toussaint. En avril 1803, Rochambeau écrit à Bonaparte pour

demander que Toussaint et d'autres prisonniers (dont son ancien secrétaire Pascal) soient renvoyés à Saint-Domingue afin d'y être pendus « avec le plus grand appareil ». Il préconise ainsi de restaurer l'esclavage et de rendre le *Code noir* « beaucoup plus sévère [...] Pour un temps, les maîtres doivent avoir le choix de vie ou de mort sur leurs esclaves¹⁴⁸ ».

Toussaint n'avait pas seulement anticipé la nature de la guerre de libération, il avait aussi posé les fondations de la stratégie que les insurgés poursuivraient avec succès. Cacher soigneusement les armes, pratiquer la politique de la terre brûlée, détruire systématiquement l'appareil économique de l'île (en 1802, la production de sucre s'interrompt totalement), se retrancher dans les montagnes à l'intérieur, appeler à la levée en masse : il s'agissait toujours de ses idées¹⁴⁹. Début 1802, un officier supérieur français admet que la guerre est menée entièrement selon ses termes¹⁵⁰. Christophe fera plus tard référence à cette stratégie en parlant du « système de Toussaint », regrettant que lui-même et les autres généraux ne l'aient pas compris et n'aient pas soutenu le gouverneur dans sa mise en œuvre¹⁵¹. Toussaint avait aussi eu raison de prédire la débâcle de l'armée française. Mi-1804, sur un total de quarante-quatre mille soldats arrivés à Saint-Domingue en plusieurs vagues, les Français en ont perdu environ 85 % – tués, blessés ou malades (une proportion similaire à celle des pertes subies par les Britanniques dans les années 1790). Par-dessus tout, c'est Toussaint qui avait prôné comme principe opérationnel fondamental l'unification de la résistance sous un unique commandement central, ce qui devient effectif en mai 1803. Il ne fait pas de doute que s'il avait été présent à Saint-Domingue après juin 1802, il aurait mené l'insurrection générale avec le panache dont il avait fait preuve pendant la campagne de printemps. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse qu'il l'aurait dirigée en faisant l'économie des sanglantes rivalités intestines qui entraînèrent l'élimination de brillants officiers noirs tels que Charles Belair, Sylla, Sans-Souci et Macaya.

Toussaint Louverture a donc exercé une influence décisive sur le cours de la guerre de libération nationale, mais mener une guerre défensive l'avait ramené à lui-même, à sa véritable personnalité républicaine, et lui avait rappelé les extraordinaires qualités du « peuple immense » dont il avait guidé la destinée depuis le milieu des années 1790. Au moment de l'invasion française, les habitants de Saint-Domingue avaient pleinement compris, largement grâce à Toussaint, que la liberté n'était pas une qualité accordée par une autorité bienveillante, mais un droit qu'ils avaient conquis de haute lutte. Durant ses revues militaires, Toussaint se saisissait souvent d'un fusil pour le brandir et crier : « Voici notre liberté. » Le peuple savait

que ce droit lui serait enlevé s'il se laissait désarmer, et que sa puissance résidait dans l'union de ses forces. C'était un autre aspect de l'héritage de Toussaint ; en montant à bord du navire qui l'emportait loin des Gonaïves, il avait proféré le même message à ses geôliers : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté, mais il repoussera car ses racines sont profondes¹⁵². »

Chapitre XII

La cause de la liberté universelle

À la suite de la révolution haïtienne et de ses conséquences, Toussaint et ses camarades se sont effacés de la conscience historique européenne, ce qui ne signifie pas que sa renommée populaire ait disparu avec lui dans les monts du Jura – bien au contraire. Au cours des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, il est devenu une icône, non seulement dans le nouvel État indépendant d'Haïti, mais dans l'ensemble du monde atlantique, une légende symbolisant la puissance d'inspiration de la révolution de Saint-Domingue, encourageant tous ceux qui luttèrent pour l'émancipation des esclaves et la fraternité universelle, ou pour des changements politiques radicaux au sein de leurs propres sociétés. Incarcéré après l'attaque de la caserne de Moncada, en 1954, Fidel Castro écrit que l'épisode historique qui l'a poussé à « révolutionner Cuba de haut en bas » est « l'insurrection des esclaves noirs d'Haïti », avant d'ajouter : « Au moment où Napoléon imitait César et où la France ressemblait à Rome, l'âme de Spartacus renaissait en Toussaint Louverture¹. »

Cette force d'inspiration est déjà manifeste lors des dernières années de gouvernement de Toussaint, une période qui fonde sa réputation internationale de héros libérateur pour ceux qui veulent défier les classes dirigeantes esclavagistes (et sa réputation de croque-mitaine terrifiant pour les esclavagistes²). La fin du ^{xviii}^e siècle et le début du ^{xix}^e siècle voient se multiplier des rébellions d'un nouveau type dans l'ensemble des Caraïbes et des Amériques : à des révoltes individuelles succèdent des tentatives conscientes de renverser l'esclavage en tant que système³. C'est dans ce contexte que les révolutionnaires de Saint-Domingue s'emparent de l'imaginaire collectif de leurs contemporains, un phénomène d'autant plus remarquable que Toussaint lui-même n'a pas fait grand-chose de concret pour exporter sa révolution dans d'autres territoires. On peut voir l'apparition spontanée d'un culte

l'ouverturien – et l'entendre, car dans le répertoire populaire de la région, des chansons célèbrent Toussaint qui a instauré l'égalité raciale et l'autonomie politique à Saint-Domingue. Une des nombreuses chansons composées par des esclaves jamaïcains en l'honneur du territoire français, et qui résonne fréquemment dans les rues de Kingston en 1799, rappelle dans son refrain que « Noirs, Blancs ou Bruns » sont « tous les mêmes ». Toussaint est également acclamé comme un contre-pouvoir martial affrontant la force des puissances coloniales impérialistes. Peu après qu'il a arraché Santo Domingo aux Espagnols, les Noirs libres et les esclaves des montagnes environnant Coro, dans l'ouest du Venezuela, qui s'étaient déjà révoltés en 1795, se réjouissent ouvertement de la victoire de leur idole qu'ils rebaptisent « le boutefeuf » avant de finir sur un refrain menaçant visant les autorités : « Gare à eux⁴ ! »

Les figures légendaires ont le pouvoir d'incarner des caractéristiques contradictoires et c'est ainsi qu'à côté des idéaux de bonne gouvernance et d'égalité raciale, facteurs d'harmonie, ces idéalizations populaires ont aussi nourri le mythe subversif du « *black power* » (pouvoir noir). Dans la colonie hollandaise de Curaçao au sud de la région caraïbe, en 1795, une révolte d'esclaves s'inspira non seulement de l'abolitionnisme dominguois, mais de ses chefs charismatiques, modèles républicains pour leurs frères : un des rebelles exécutés par les autorités hollandaises se faisait appeler « Toussaint », et de nombreux parents noirs se mirent à donner ce prénom à leurs enfants⁵. Dans la légende l'ouverturienne, le thème de la lutte est suffisamment puissant pour susciter des révoltes, y compris en Guadeloupe fin 1797, un territoire républicain où l'esclavage a été officiellement aboli. À Marie-Galante (une île dépendant de la Guadeloupe) puis dans la ville de Lamentin, les insurgés appellent les travailleurs des plantations à renverser le pouvoir économique des Blancs. Leur discours fait directement référence à la situation de Saint-Domingue où, affirment-ils, « chacun fait ce qui lui plaît et ceux qui commandent sont tous noirs », et où « les femmes blanches vont avec les Noirs ». Quant aux officiels français, ils étaient persuadés que l'élément déclencheur de ces insurrections avait été la décision prise par Toussaint de renvoyer Sonthonax de Saint-Domingue⁶.

De même, en mai 1799, lors de la répression d'une conspiration organisée par des Noirs et des gens de couleur dans la ville côtière de Maracaibo au Venezuela, les autorités découvrent que les conjurés voulaient introduire « le même système de liberté et d'égalité » qu'à Saint-Domingue⁷. Des complots similaires sont découverts au Brésil et en Uruguay, où les idéaux l'ouverturiens d'égalité et de fraternité sont disséminés par des esclaves ou des hommes libres de couleur⁸. Cet idéal du *black power* se cristallise souvent autour d'anecdotes, d'objets

et de rumeurs relatives à l'armée républicaine de Toussaint. Après l'expulsion des Britanniques de Saint-Domingue en 1798, des rumeurs commencent à courir dans toute la région : Toussaint aurait des « plans secrets » pour attaquer Santo Domingo (ce qu'il va effectivement faire), mais aussi pour envoyer des corps expéditionnaires à Cuba, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Tobago, à Porto Rico, au Mexique et aux États-Unis⁹. En juillet 1798, l'inquiétude gagne les Virginiens blancs : des rumeurs persistantes font état d'un certain nombre de navires dominguois se dirigeant vers la baie de Chesapeake, « chargés de nègres en armes¹⁰ ». Deux ans plus tard, « la lointaine figure de Toussaint » plane sur le projet de révolte d'esclaves préparé par Gabriel Prosser en Virginie¹¹.

Il n'y avait pas de limites géographiques à cet expansionnisme louvertureur : l'une des rumeurs dont les autorités cubaines ont vent en 1800 suggère même que Toussaint a pour projet de prendre le contrôle de « la totalité du globe¹² ». Ces récits fantastiques connaissaient toute sorte de variantes : un journal de Baltimore affirma que Toussaint cherchait à mettre en œuvre ses plans pour dominer le monde, mais qu'il n'avait pas assez d'argent pour financer ces opérations. La solution qu'il avait trouvée était de faire chanter les autorités jamaïcaines en menaçant d'attaquer l'île si elles ne lui versaient pas deux cent mille gourdes tous les trois mois – preuve que le mythe de Toussaint tenait compte de son souci minutieux du détail¹³.

Toussaint Louverture est le premier superhéros noir de l'histoire moderne. Les principaux éléments de sa légende sont déjà en place au moment où il quitte l'arène politique au début du XIX^e siècle. Il est considéré comme un sauveur, un héros militaire et un symbole de virilité, un grand législateur (sa Constitution de 1801 fait date), le symbole d'une identité noire émancipée et de « l'esprit invincible de l'homme », comme le dit William Wordsworth dans un poème de 1802. Conformément aux traditions vaudoues, qui divinisent les ancêtres puissants (et en dépit de ses propres tentatives pour supprimer ce culte populaire durant les dernières années de son pouvoir), Toussaint finit par prendre place, aux côtés de Dessalines, parmi les *Iwas* d'Haïti¹⁴ : d'après la tradition haïtienne, ses principales décisions étaient guidées par Ogoun Fer, le dieu de la guerre¹⁵. Un chant vaudou traditionnel célébrait les contributions des deux hommes à la lutte pour l'indépendance haïtienne, acclamant Toussaint qui « n'avait pas peur de mourir » et Dessalines, « le Taureau d'Haïti¹⁶ ».

La légende de Toussaint, nous l'avons vu, a initialement été forgée par des traditions populaires orales relatant les exploits des

révolutionnaires de Saint-Domingue. Ces récits sont devenus une part intégrante de la mémoire collective et du folklore haïtien, puis ont été adoptés par les communautés d'esclaves, de Noirs libres et de métis du monde atlantique. Comme l'homme qui leur a donné naissance, ces récits voyagent à une vitesse extraordinaire : ils commencent à circuler à la suite de l'insurrection de 1791 et des premières victoires militaires de Toussaint contre les Espagnols en 1794-1795. En 1794, un planteur de la colonie britannique de Tobago note avec inquiétude dans une lettre que beaucoup d'esclaves sont devenus imbus de l'idée de « fraternité » et se croient désormais « les égaux de leurs maîtres ». Il craint qu'ils ne s'allient pour « exterminer les propriétaires des colonies¹⁷ ». Plus tard, la diffusion de ces idées révolutionnaires est aussi assurée par des journaux, des pamphlets, des brochures bon marché ainsi que par des objets (des boutons, des vestes d'uniforme, des pendentifs ornés du portrait des chefs révolutionnaires) qui circulent grâce aux voyageurs passant par Haïti. Les marins noirs jouent un rôle clé dans ce réseau de communications international qui se développe dans tous les ports atlantiques, dans les loges maçonniques, les pensions, les boutiques de prêteur sur gages, les chapelles et les tavernes¹⁸. En 1805, un an après l'indépendance haïtienne, certains officiers noirs de la milice de Rio de Janeiro portent autour du cou des miniatures représentant Dessalines¹⁹. Ces récits de Saint-Domingue interfèrent avec les mobilisations politiques locales et contribuent à la création d'une arène transnationale où les idées antiesclavagistes radicales peuvent se développer²⁰.

Les mythes suscités par Saint-Domingue envahissent l'imaginaire révolutionnaire du monde atlantique et se manifestent de manière très diverse. Un an après l'indépendance haïtienne, des esclaves africains préparant une révolte contre des planteurs français à Trinidad se rassemblent pour un rituel qui fait directement écho à la cérémonie de Bois-Caïman (1791) et scandent : « Hey Saint-Domingue, souviens-toi de Saint-Domingue²¹ ! » Ici, Toussaint et ses camarades étaient invoqués dans un contexte quasi religieux. Mais l'internationalisme des récits dominguois pouvait être plus ouvertement idéologique, comme lorsqu'en 1798, la Société des Irlandais unis témoigne de sa solidarité avec ses frères noirs de Saint-Domingue. Les républicains irlandais, dont la rébellion fut brutalement réprimée, comparaient fréquemment la domination britannique à une forme d'esclavage. Quand il apprit l'invasion française à Saint-Domingue, le républicain James Napper Tandy déclara : « Nous sommes tous de la même famille, Noirs et Blancs, l'œuvre d'un même créateur. » Quelques années plus tard, John Swiney, autre membre de la même Société, appela un de ses fils Toussaint – une habitude très répandue parmi les progressistes du monde atlantique durant le xix^e siècle. Plus

nostalgique, le poète irlandais et abolitionniste James Orr publia en 1805 « Les Adieux de Toussaint à Santo Domingo » : évoquant les thèmes de la douleur, de la destruction et de l'usurpation, ainsi que l'asservissement des petites nations par les grandes, il entremêlait avec subtilité les destins et les aspirations de Saint-Domingue et de l'Irlande²².

Les auteurs des rébellions esclaves des Caraïbes et des Amériques étant rarement aussi alphabétisés que les républicains irlandais, peu de traces documentaires de leurs activités ont survécu dans les archives, et donc de preuves directes sur la manière précise dont ils s'approprièrent les traditions héroïques de Saint-Domingue. L'île voisine de Cuba fait figure d'exception. Elle devint l'un des foyers les plus actifs de rébellion dans la région, en partie parce que la population esclave tripla à l'époque de la révolution haïtienne. De 1795 à 1812, on dénombre dixneuf conspirations ou insurrections majeures, notamment à La Havane mais aussi à Puerto Principe, Bayamo, Santa Cruz et Güines. De volumineux témoignages produits par les insurgés, retranscrits et conservés dans les archives coloniales espagnoles, mettent en lumière combien les personnages, les images et les valeurs associés à Saint-Domingue ont influencé la conscience politique des Cubains, esclaves et hommes libres²³.

Ces hommes et ces femmes étaient si fascinés par les transformations de Saint-Domingue que Toussaint Louverture et ses compagnons étaient des noms familiers. Un journal cubain déclare que les habitants de l'île connaissent les épisodes de la révolution haïtienne « comme s'ils les avaient vécus²⁴ ». Cela n'avait rien d'une hyperbole : le nom de Toussaint ainsi que celui des autres révolutionnaires figurent fréquemment dans les réponses données par les esclaves quand on leur demande pourquoi ils ont participé aux rébellions. Même quand ils nient être impliqués dans les conspirations, les prisonniers reconnaissent que des personnages tels Toussaint sont fréquemment le sujet de conversation entre esclaves cubains. À de nombreuses reprises, son nom est délibérément utilisé comme un argument pour recruter des conjurés : on promet aux esclaves qu'ils deviendront les commandants de l'insurrection à venir, au même titre que Toussaint l'avait été à Saint-Domingue – ce qui indique que son rôle de libérateur et de combattant était largement connu et compris dans les communautés esclaves cubaines²⁵.

La conspiration qui éclate en 1806 dans la région de Güines, zone de production sucrière intensive où le régime esclavagiste était particulièrement brutal, démontre comment le mythe haïtien a servi de modèle de « liberté absolue » pour les rebelles à titre individuel, mais aussi (comme à Saint-Domingue) de cadre intellectuel permettant d'unir diverses aspirations révolutionnaires. Trois meneurs furent

arrêtés et interrogés par les autorités : Mariano Congo, un esclave né en Afrique ; Francisco Fuertes, un créole cubain ; et Estanislao, un esclave « français » qui avait participé à la révolution de Saint-Domingue. Au détour de leurs témoignages, les trois hommes révèlent une rhétorique complexe qui s'appuie à la fois sur des idéaux africains, européens et caribéens. Les insurgés de Güines combinent des principes républicains classiques et des valeurs royalistes, tout en s'adonnant à des danses rituelles traditionnelles. Mais le dénominateur commun et l'argument principal sont Saint-Domingue et les rebelles courageux, Toussaint le premier, qui ont eu le courage de prendre leur destin en main. Quand il se rendait dans une plantation pour pousser les esclaves à la révolte, Fuertes entamait « une longue discussion » sur Haïti et ses exploits : il vantait les qualités martiales de ses leaders, la liberté que les Haïtiens avaient conquise et qui les avait rendus « les maîtres absolus » de leur pays²⁶. Le mythe du pouvoir politique des Noirs était au cœur de la légende louverturienne.

Saint-Domingue est également présente à l'esprit des révolutionnaires cubains actifs dans les villes. En 1812, à la suite d'une série d'insurrections commencées ou préparées dans plusieurs villes de province, les autorités arrêtent José Antonio Aponte, un Noir libre, charpentier et artiste autodidacte, qui habite dans les faubourgs de La Havane. C'est un ancien capitaine de la milice locale, membre important d'une société fraternelle africaine. Son réseau rassemblait des artisans alphabétisés, des chefs de *cabildos*, des membres de la milice et des esclaves noirs²⁷. Les interrogatoires révèlent qu'Aponte et ses coconspirateurs préparaient des plans d'envergure pour une insurrection générale visant à émanciper les esclaves. Ils font aussi apparaître une nouvelle dimension de la contagion dominguoise : les conspirateurs avaient fait courir le bruit que pour renforcer la rébellion, les autorités haïtiennes avaient envoyé deux officiers et cinq mille hommes en armes, qui attendaient dans les collines autour de La Havane. Parmi les objets trouvés lors de la fouille de la maison d'Aponte, il y avait une vareuse militaire bleue (l'uniforme de l'armée révolutionnaire depuis Toussaint) qu'il portait probablement pour rendre plus crédibles les histoires d'implication haïtienne²⁸.

Mais l'objet le plus étonnant découvert dans sa bibliothèque était un recueil d'images où d'Aponte avait rassemblé le portrait de grands héros internationaux dont George Washington, des divinités grecques et romaines, des rois d'Éthiopie et des révolutionnaires haïtiens – Christophe, Dessalines et Toussaint Louverture. Aponte fut interrogé pendant trois jours sur ce livre qu'il avait constitué en collectionnant depuis plusieurs années des images qu'il trouvait auprès de Noirs travaillant dans le port de la capitale cubaine. Comme des milliers d'hommes et de femmes à Saint-Domingue, ils conservaient chez eux

ces portraits comme autant de précieuses reliques. Aponte en avait fait des copies et les utilisait pour diffuser ses idées révolutionnaires lors des réunions qu'il organisait chez lui. Bien que nous n'ayons pas d'archives rapportant ce qu'il disait précisément sur Toussaint, on peut imaginer que le général noir aurait été un exemple parfait pour illustrer l'idéal étonnamment éclectique que d'Aponte se faisait de l'émancipation républicaine²⁹.

En 1824, l'écrivain et député de couleur haïtien Hérard Dumesle publie son *Voyage dans le nord d'Hayti*. Né aux Cayes, ville du sud de l'île dont il est député, Dumesle rédige une évocation poétique de l'histoire tumultueuse de son pays après l'indépendance. Dessalines, le premier dirigeant du nouvel État, a juré en 1804 que dorénavant, plus aucun colon ou Européen ne mettrait le pied sur l'île « comme maître ou propriétaire ». Presque tous les colons blancs encore présents sur le territoire sont tués³⁰. Dessalines se proclame empereur en octobre 1804, mais son règne ne dure pas car il est assassiné deux ans plus tard. Sa mort est suivie par une division de fait entre un royaume au nord, dirigé par Christophe de 1807 à 1820, et une république au sud, gouvernée entre 1807 et 1818 par le dirigeant métis Alexandre Pétion (un autre héros de la guerre d'indépendance, que Dumesle admirait beaucoup). Au cours de ses voyages, Dumesle rassemble des témoignages d'habitants et visite des sites révolutionnaires importants, d'où le sous-titre de l'ouvrage, *Révélation des lieux et des monuments historiques*. Grâce aux informations récoltées auprès de ces sources diverses, il peut fournir un récit détaillé de la cérémonie de Bois-Caïman en 1791. Il s'agit d'un des premiers livres rédigés en Haïti dans le but de célébrer la contribution des esclaves noirs à la révolution³¹.

L'une des scènes les plus frappantes se déroule durant la visite de la villa construite par Pétion à Volant-le-Thor, dans le nord-est d'Haïti. En entrant dans le somptueux salon, Dumesle découvrit une pièce conçue pour célébrer l'héroïsme universel. Comme dans le musée personnel d'Aponte, on y trouve des portraits de grands Européens qui se sont battus pour libérer l'humanité de l'esclavage, dont Raynal, l'abbé Grégoire et William Wilberforce, le célèbre abolitionniste anglais qui avait été à la pointe du combat pour interdire la traite en 1807. Ce qui frappa particulièrement le regard de Dumesle fut de voir une liste de huit noms haïtiens inscrits en lettre d'or à côté de ces grandes figures historiques. Sept étaient des gens de couleur (dont les éminents martyrs Ogé et Chavannes). Le seul nom noir, placé juste à côté de celui de son ancien ennemi Rigaud, était celui de Toussaint Louverture³².

Dumesle fut troublé de cet hommage rendu à Toussaint : plus tôt

dans son *Voyage*, il avait décrit l'ancien gouverneur comme un homme « non moins dissimulé qu'ambitieux », « un tyran qui a trempé ses lauriers dans le sang de ses concitoyens », et responsable de terribles atrocités pendant la guerre des couteaux³³. Telle était l'opinion commune des intellectuels de couleur en Haïti pendant la première moitié du XIX^e siècle³⁴. Mais Dumesle est forcé de reconnaître que, malgré ses failles, Toussaint est une figure d'exception. En réalité, l'agencement du salon de Pétion est symptomatique du destin posthume de Toussaint dans son pays natal. Les historiens de couleur le critiquent violemment et officiellement, il est renié par les dirigeants noirs, tels Christophe et Dessalines, qui ont été ses subordonnés. Cependant Toussaint refuse de s'effacer. Il demeure une présence magnétique dans l'esprit et la mémoire de ses compatriotes. Les anciens soldats de son armée continuent à le révéler, gardant précieusement des images et des reliques de lui. Ils raconteront plus tard leurs épopées à l'historien Thomas Madiou, dont les récits des engagements militaires de la période révolutionnaire sont largement fondés sur des témoignages d'anciens soldats³⁵. À son crédit, il faut reconnaître que Pétion finit par intégrer leur point de vue dans sa réflexion sur les héros de la nation. Même si Pétion a été un adversaire implacable de Toussaint avant 1802 (il a fait alliance avec Rigaud pendant la guerre des couteaux, et est revenu le combattre avec l'armée de Leclerc), il reconnaît qu'il a joué un rôle essentiel pour transformer la destinée des siens et faire avancer la cause de l'émancipation des esclaves dans l'ensemble du monde atlantique. Cet héritage républicain était sans aucun doute présent à son esprit quand il offrit l'asile à Simon Bolivar fin 1815 (au moment précis où s'achevait la construction de sa villa), puis qu'il lui fournit une aide cruciale au Libertador dans sa campagne pour l'indépendance de l'Amérique du Sud³⁶.

La première apparition de Toussaint dans l'iconographie officielle de l'État haïtien survient au début des années 1820 quand le président Jean-Pierre Boyer, un homme de couleur, commande une série de gravures pour honorer les grands hommes de la nation. Après la mort de Christophe et de Pétion, les forces de Boyer avaient envahi le Nord et remis en place un gouvernement unifié en Haïti en 1820. La décision d'inclure Toussaint dans cette série reflète l'admiration personnelle de Boyer : quand il était jeune officier, le désormais président avait connu le commandant en chef, qui l'avait chargé de former un régiment de cavalerie dans l'Ouest³⁷. Mais il s'agit principalement d'un geste politique destiné à trouver un symbole consensuel de « l'unité nouvelle » du pays, et surtout un symbole qui parlerait aux populations noires du Nord³⁸. De plus, au début des années 1820, Haïti est encore très largement considéré comme un État

paria. Elle n'est toujours pas reconnue par les grandes puissances, et menacée militairement par elles. En 1822, mettant ses pas dans ceux de Toussaint, Boyer a réenvahi Santo Domingo, qui était repassé sous contrôle espagnol, et il y a de nouveau aboli l'esclavage. Le prix qu'il est forcé de payer pour obtenir la reconnaissance de la France et la dédommager de la perte de sa colonie est une ruineuse indemnité de cent cinquante millions de francs³⁹. En des temps aussi difficiles, l'image de Toussaint pouvait donc aussi être brandie comme une icône du nationalisme haïtien⁴⁰.

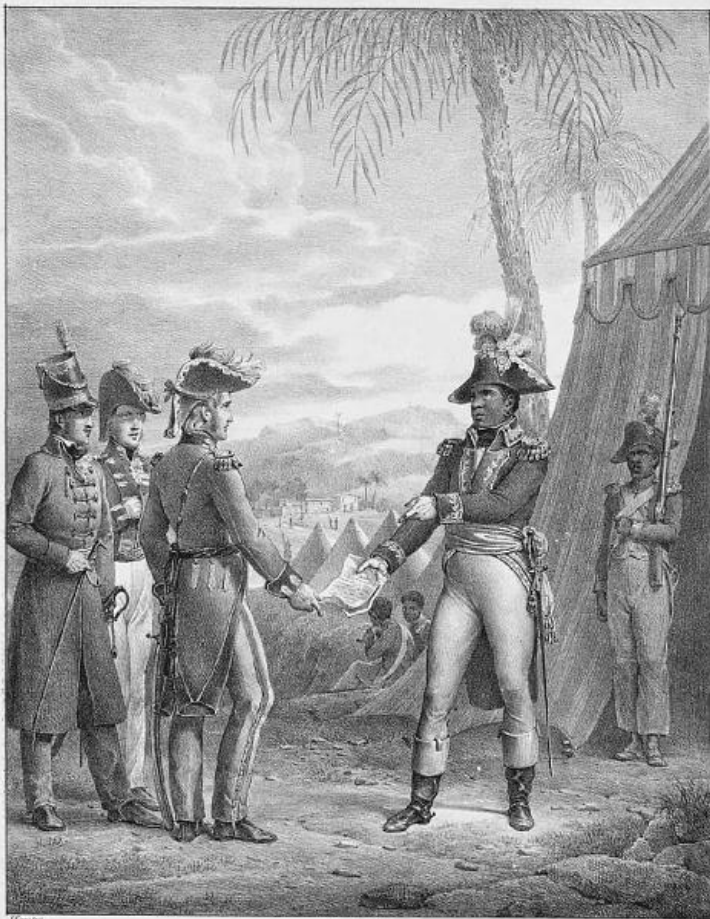
Destinées à être largement diffusées, les quatre gravures commandées par Boyer sont éditées en France, les autorités haïtiennes supervisant avec attention le choix de chaque épisode historique et la formulation des textes qui les accompagnent. Elles sont l'œuvre de deux artistes au moins et pour répondre à la sensibilité esthétique des dirigeants de couleur haïtiens, les traits de Toussaint sont quelque peu européanisés – ce qui contraste avec l'aspect « négroïde » qui caractérise plus généralement ses portraits de la première moitié du XIX^e siècle⁴¹. La première gravure intitulée *Entrevue de Toussaint Louverture et du général Maitland* représente Toussaint montrant des documents à l'officier britannique. La longue légende en dessous explique que Toussaint avait reçu l'ordre d'arrêter Maitland, mais qu'il avait refusé, déclarant qu'il serait « déshonoré » s'il obéissait, car Maitland était venu le rencontrer de bonne foi⁴² – un incident qui avait eu lieu, nous l'avons vu au chapitre VII, au moment où Toussaint négociait la convention Maitland en 1799. Le message était triple : souligner l'authentique esprit républicain de Toussaint ; démontrer, par-delà son intégrité personnelle, que le gouvernement haïtien était digne de confiance ; et célébrer un moment clé dans la conquête de la souveraineté haïtienne.

La deuxième gravure, *Toussaint Louverture proclame la Constitution de 1801*, représente le gouverneur brandissant le document sacré, « assisté des mandataires chargés des pouvoirs du peuple d'Haïti et légalement convoqués » : l'image défendait l'affirmation constamment répétée par Toussaint que le texte avait été rédigé de manière légale. Un jeune enfant dans les bras de sa mère symbolise la fin de l'esclavage « pour toujours ». La présence d'un évêque au premier plan et du Tout-Puissant bienveillant qui contemple la scène d'en haut ajoute une tonalité religieuse puissante à cette image dont la composition rappelle celle du tableau classique de Guillaume Guillon-Lethière *Le Serment des ancêtres*, représentant Dessalines et Pétion prononçant le serment d'indépendance. La légende établit un lien explicite entre la Constitution de Toussaint et la déclaration d'indépendance de 1805 en déclarant que c'est « la Constitution de la république d'Hayti⁴³ » qui a été proclamée en 1801 – un anachronisme

élégant mais qui touche à une vérité profonde en réhabilitant Toussaint comme l'un des pères fondateurs de la nation.

L'image suivante, plus intime, représente le moment poignant lorsqu'au début 1802, après l'invasion de Leclerc, les enfants de Toussaint sont ramenés à leur père par leur tuteur Coisson, pour tenter d'acheter son allégeance à Bonaparte. Le gouverneur, représenté dans une posture de noble défi, refuse de céder à l'envoyé français malgré les supplications de sa femme et de ses enfants. Selon la légende, Toussaint s'adresse ainsi à Coisson : « Reprenez mes enfants, puisqu'il le faut. Je veux être fidèle à mes frères et à mon Dieu⁴⁴. » De nouveau, l'événement était rappelé avec une simplification un peu excessive (car seul Isaac avait alors poussé son père à accepter les conditions de Bonaparte, avant de rapidement changer d'avis), mais il s'agissait d'une description parfaitement exacte de la conception louvertureuse de la fraternité, enracinée dans son républicanisme et dans sa foi chrétienne. La gravure mettait aussi en exergue le patriotisme louvertureux comme exemple de civisme – d'où le fait que Toussaint était prêt à sacrifier sa famille pour préserver son peuple de l'esclavage.

Conformément aux conventions du genre héroïque, la dernière gravure de la série commandée par Boyer représente la mort de Toussaint. Il est montré, expirant dans les bras de son fidèle serviteur Mars Plaisir qui, en réalité, avait été renvoyé de Joux bien avant le décès de son maître. Le prisonnier apparaît dans la posture classique du martyr chrétien, les bras tendus. Un halo de lumière tombant de la fenêtre de la cellule éclaire son corps et symbolise son ascension vers les cieux. *La Mort de Marat* de David est une inspiration évidente de cette gravure dont le thème principal est de nouveau les vertus républicaines de Toussaint, ainsi que le dit la légende : « Ainsi finit ce grand homme, ses talents et ses vertus lui donnent des droits à la reconnaissance de ses compatriotes, et la postérité placera son nom parmi ceux des généraux et des législateurs les plus vertueux et les plus patriotes⁴⁵. » La fascination populaire exercée par Toussaint était si grande que peu après, Boyer commanda un double portrait dans lequel il se fit représenter aux côtés de Toussaint⁴⁶. Les quatre gravures révélaient, par-dessus tout, la capacité de Toussaint à incarner les expériences vécues par son peuple pendant sa longue lutte pour la liberté et à façonner son imaginaire collectif. Comme le dirait plus tard un éminent ethnologue haïtien, « l'imagination populaire a tiré [de la vie des précurseurs et fondateurs de notre nationalité] des fables fantastiques et même quelques-unes de nos plus farouches superstitions⁴⁷ ».



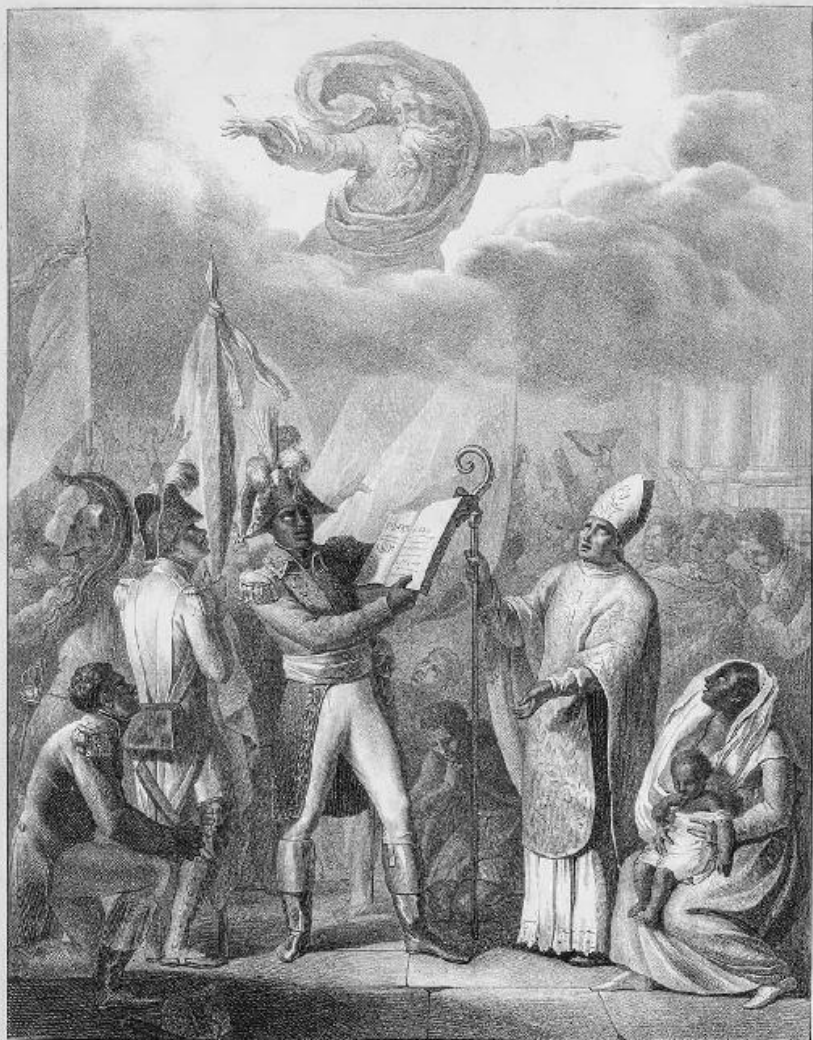
Genl.
*Le G^d Comandant l'Ouvrière s'adressant au G^d Anglais,
 la première lui ayant été écrite par l'un des Comandans
 du G^d Anglais, le second lui en réponse, qui s'adressait
 que le G^d Anglais a dans une lettre fin, répondez à ce
 second vous contentez, je vous tout dévoué à la cause de la
 ma conscience et*



Edm. de Villiers, rue de Nivelle, 27.

*qui doit vous le renvoyer dans son camp, sans délai.
 Français pour l'engager à se saisir de la personne
 ou celle qui, et qui doit venir demain. La confiance
 l'avez à moi, et je vous dévoué pour prouver, si je
 répondez, mais je ne la renvoie jamais sans dévoué de
 de mon honneur.*

Cette gravure est la première d'une série commandée par le président haïtien Boyer. Elle représente Toussaint rencontrant Maitland et lui montrant une lettre de Roume, lui demandant d'arrêter Maitland, et sa réponse : une telle action serait un déshonneur.

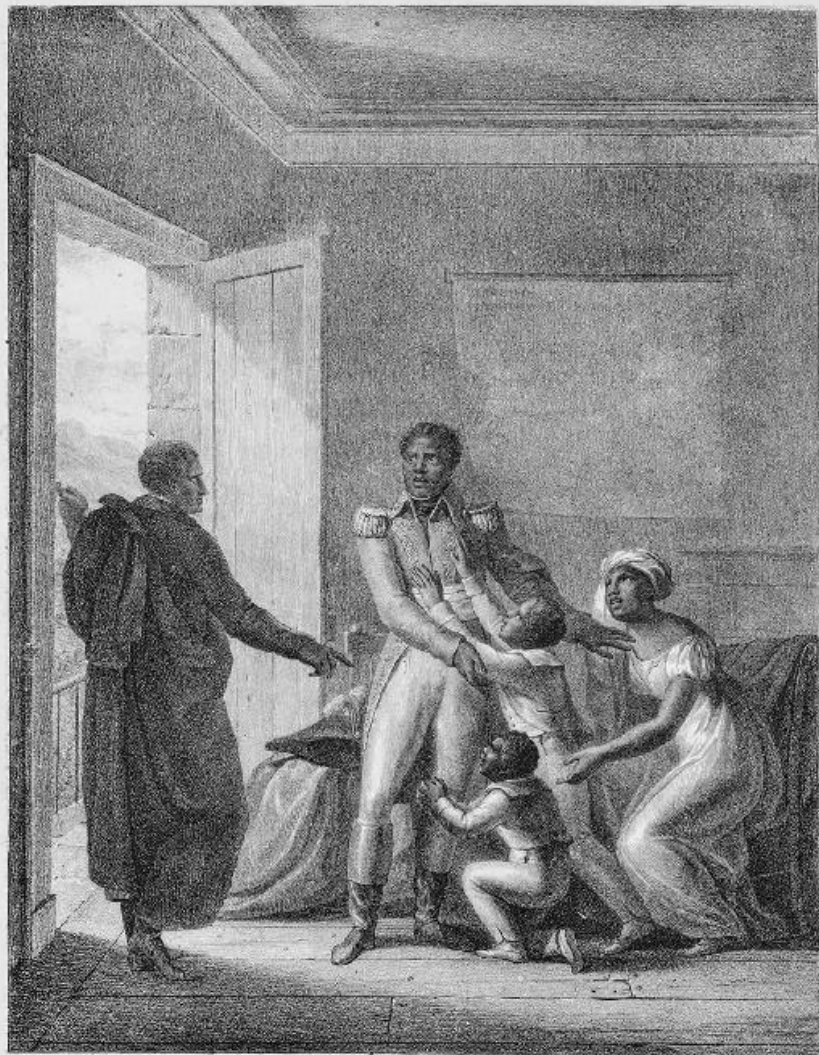


Le 1^{er} Juillet 1803, l'Assemblée Nationale, chargée des pouvoirs du peuple d'Haïti et des fonctions de l'exécutif, proclame la



Gouverneur général, assiste des mandataires légalement convoqués, en présence et sous les auspices de la République d'Haïti.

La deuxième gravure de la série montre le gouverneur brandissant la Constitution devant « les mandataires chargés des pouvoirs du peuple d'Haïti et légalement convoqués ». Un jeune enfant dans les bras de sa mère symbolise la fin de l'esclavage « à jamais ». La présence d'un évêque au premier plan et du Tout-Puissant bienveillant qui contemple la scène d'en haut ajoute une tonalité religieuse puissante à cette image.



Le Gouverneur Toussaint, à qui le G^l Leclerc avait
dévoté la cause des noirs, les ramène après les avoir
vus prisonniers le faire changer de résolution et il s'engage
les rendre libres. Reprenez mes enfants, jusqu'à ce que



Ed. de Paris, 1802 et 1803.

montrés mes enfants pour, sachant que les de l'empire et
combattus les indisciplinés de la France et de ses affaires
d'après en disant au Gouverneur de ses enfants, que les
font. Je veux être fidèle à mon pays et à mon Dieu.

La troisième gravure représente le moment où, après l'invasion de Leclerc début 1802, les enfants de Toussaint sont ramenés à leur père par leur tuteur Coisson, pour tenter d'acheter son allégeance à Bonaparte. Le gouverneur invite Coisson à « reprendre » Isaac et Placide, car il veut « être fidèle à [s]es frères et à [s]on Dieu. »



*Toussaint Louverture meurt dans la prison du
château, le 27 avril 1803. Il était fatigué et grand
à la reconnaissance de sa conduite, et la poitrine
les plus vertueuses et*



*Château de France, assiste seulement de son dernier
homme, son talent et son courage lui donnent des forces
placées son nom parmi ceux des généraux et des législateurs
les plus illustres.*

La dernière gravure de la série commandée par Boyer représente la mort de Toussaint. Le prisonnier apparaît dans la posture classique du martyr chrétien, les bras tendus. Un halo de lumière tombant de la fenêtre de la cellule éclaire son corps et symbolise son ascension vers les cieux.

Avec cette entrée dans le panthéon haïtien, la renaissance posthume de Toussaint était complète. Sa légende s'était propagée au loin, à la fois dans le temps et l'espace, avant ce retour spectaculaire sur sa terre natale. La version haïtienne de la légende était aussi remarquable que

les autres. Deux décennies après avoir été déporté de Saint-Domingue, Toussaint émerge comme la seule figure qui peut symboliser de façon crédible les différentes traditions de la nation haïtienne et garantir leur unité face à l'hostilité d'un monde agressif. Dans « L'Haïtiade », le poème épique le plus subtil consacré à la Révolution pendant la période post-indépendance, Toussaint est décrit comme « le fondement même sur lequel la race haïtienne a été fondée⁴⁸ ». Ses compatriotes célèbrent sa mémoire tout au long du XIX^e siècle et en 1903, un journaliste en voyage à Haïti rencontre une femme métisse âgée de plus de cent ans, qui affirme avoir été la filleule de Toussaint⁴⁹.

Si l'épopée de Saint-Domingue était gravée dans le cœur et dans l'esprit des Haïtiens et des progressistes du monde atlantique, rien ne pouvait surpasser la ferveur avec laquelle elle fut adoptée par les Afro-Américains⁵⁰. Dès le début, des hommes et des femmes noirs aux États-Unis observent l'évolution de la révolution haïtienne avec une profonde fascination. Le sentiment de proximité à la fois physique et intellectuelle est renforcé par la présence en Amérique, dès le début des années 1790, de dizaines de réfugiés d'origine dominicaine de toutes races, ainsi que par de nombreux départs en sens inverse. Parmi les marins des navires américains, beaucoup sont d'origine africaine et les histoires qu'ils rapportent de leurs périples dans les Caraïbes confèrent une aura quasi transcendante aux événements et aux chefs de la révolution haïtienne⁵¹. C'est cette mystique qui pousse des conspirateurs tels Denmark Vesey ou Nat Turner à passer à l'action, mais au fil du temps, la légende de Saint-Domingue inspire aussi aux États-Unis des discours, des manifestations, des commémorations, des chansons et même le nom de certaines institutions. À des moments précis, la révolution haïtienne suscite des exodes significatifs : quelque dix mille Afro-Américains, par exemple, partent pour Haïti dans les années 1820⁵². Le nouvel État symbolise le pouvoir militaire noir et l'égalité raciale : dans son *Appeal to the Coloured Citizens of the World* (1829), l'écrivain abolitionniste David Walker parle avec lyrisme d'Haïti, « gloire des Noirs et terreur des tyrans⁵³ ».

Simultanément, les récits héroïques traitant de Saint-Domingue et de la révolution haïtienne stimulent une nouvelle manière d'imaginer l'identité noire américaine. Ils jouent un rôle important dans l'émergence d'une conscience nationaliste noire aux États-Unis et font aussi apparaître un sentiment d'appartenance mutuelle entre différentes communautés d'origine africaine. En 1855, un article de l'*Anti-Slavery Bugle*, publié à New Lisbon, dans l'Ohio, salue Toussaint comme « le héros de Saint-Domingue », souhaitant que l'histoire de sa vie aide à combattre « l'amer préjugé de couleur qui dénie aux Noirs leurs droits civiques⁵⁴ ». En Caroline du Sud, juste avant la guerre de

Sécession, un pasteur note que dans le sud des États-Unis, où vivent quatre millions d'esclaves en 1860, « le nom de Toussaint Louverture se transmet de bouche-à-oreille jusqu'à devenir un mot de passe familial », symbole de « l'amour universel de la liberté⁵⁵ ». Les Noirs libres opposent les droits dont bénéficient les Haïtiens à la violence, au racisme et à la privation des droits politiques qu'ils subissent souvent dans le nord des États-Unis⁵⁶. Grâce à sa synthèse singulière de radicalisme politique et de religiosité, Toussaint est également un médiateur symbolique idéal entre les deux courants de la pensée abolitionniste afro-américaine au XIX^e siècle : le courant révolutionnaire, inspiré de la lutte haïtienne pour l'indépendance, et le courant religieux, qui structure le combat pour l'abolition autour d'une nouvelle forme d'évangélisme⁵⁷.

Le *Freedom's Journal*, tout premier journal afro-américain, publié à New York entre 1827 et 1829, illustre bien cette présence magnétique de Toussaint. Cette publication visait à nourrir un sentiment de solidarité parmi les Noirs aux États-Unis et à relier leur destinée à l'ensemble de la diaspora africaine. Cette sensibilité transnationale se manifeste dans les nombreux articles consacrés à Haïti et aux « hommes extraordinaires » que l'île a produits⁵⁸. En mai 1827, le journal publie une biographie de Toussaint en trois parties. Il s'agit de présenter le « Spartacus noir » comme un idéal pour susciter une forme d'émulation collective : il était la preuve vivante que les Noirs étaient « loin de manquer des qualités d'esprit les plus hautes » et qu'ils pouvaient « être remplis d'énergie héroïque, capables de manier le glaive de la guerre et de tenir le sceptre d'un empire⁵⁹ ». Invoquant le mythe de l'âge d'or, l'article décrit la Saint-Domingue louverturienne « avançant comme par enchantement vers son ancienne splendeur » sous la houlette de « son ange gardien », acclamé par les Noirs et les Blancs avec « une joie universelle⁶⁰ ». Le gouvernement charismatique de Toussaint était caractérisé par son intégrité, son dévouement à « l'ordre et à la régularité », son refus de céder à la corruption. Il était donc la digne incarnation des vertus⁶¹. Un accent particulier était mis sur la « stricte sobriété » de sa vie personnelle, ses efforts pour réformer « les manières licencieuses » des femmes blanches – « sa maxime », citée avec approbation, « était que les femmes devaient toujours se montrer en public comme si elles allaient à l'église⁶² ».

Même si ce dernier exemple témoigne d'une conception traditionnelle de la masculinité, les événements haïtiens et le souvenir de Toussaint en particulier étaient aussi mobilisés pour célébrer l'émancipation des femmes. Ainsi en 1828, le *Freedom's Journal* publie un récit en quatre épisodes intitulé *Theresa. Un récit haïtien*. Il raconte l'engagement concret d'une jeune femme noire de Saint-Domingue

pendant la guerre de libération contre l'armée d'invasion de Leclerc. Ayant découvert des informations cruciales sur une attaque imminente contre des positions de Toussaint, l'héroïne se retrouve confrontée à un dilemme déchirant : protéger son pays ou compromettre la sécurité de sa mère Paulina et de sa sœur Amanda. Choissant le patriotisme, la jeune femme parvient à transmettre l'information vitale au gouverneur retranché dans son camp militaire. Toussaint, figure paternelle bienveillante, la reçoit avec gratitude et lui accorde « toutes les distinctions que lui a valu sa si grande vertu⁶³ ».

Une société abolitionniste basée à New York, l'American Anti-Slavery Society, considère quant à elle Toussaint comme un citoyen modèle. En 1835, Toussaint est représenté à la une d'un des premiers numéros de sa revue. Il s'agit de la scène du retour de ses enfants en 1802, où il rejette la tentative de manipulation de Napoléon. La légende cite les paroles qu'il aurait prononcées : « Reprenez mes enfants, puisqu'il le faut. Je veux être fidèle à mes frères et à mon Dieu. » Toussaint est décrit comme « le George Washington de Saint-Domingue », qui a donné « à ses concitoyens l'unité, l'énergie et une sage constitution ; qui a repoussé tous ses ennemis avec bravoure et mis un terme aux guerres civiles et aux insurrections ». Ajoutant que sa vie était une preuve flagrante de l'égalité des Noirs, la légende se conclut ainsi : « On peut sans craindre de perdre son pari mettre le monde au défi de produire un caractère plus noble que celui de Toussaint L'Ouverture⁶⁴. »

Toussaint devient aussi la vedette des conférenciers afro-américains, particulièrement de ceux qui cherchent à détourner leur auditoire des aspects les plus violents de la révolution haïtienne (symbolisés par des personnalités telles que Dessalines) et à insister, au contraire, sur l'harmonie, l'ordre et la régénération, des valeurs souvent présentées comme allant de pair avec la religiosité de Toussaint. Lors d'une conférence publique donnée en février 1841, James McCune Smith, abolitionniste et intellectuel notable, membre influent de la communauté noire, affirme ainsi que Toussaint était avant tout « un homme de paix », un chrétien dont « l'âme n'était pas contaminée par la dépravation qui l'entourait ». S'appropriant la comparaison bien connue de Toussaint avec « le vengeur de la race noire » décrit par Raynal, Smith affirme que le révolutionnaire noir avait choisi de « venger ces crimes par le pardon ». En effet, selon Smith, une fois que Toussaint avait atteint le pouvoir suprême, il avait abandonné toute pensée de guerre ou de conquête, alors qu'il aurait facilement pu « révolutionner toutes les Antilles ». En tant que dirigeant de Saint-Domingue, sa priorité absolue était de démontrer que la race noire était « parfaitement capable de parvenir à la liberté et à l'indépendance ». Tel était l'héritage extraordinaire de ce « bienfaiteur

THE
ANTI-SLAVERY RECORD.

VOL. I.

APRIL, 1835.

NO. 4.



‘Take them back, since it must be so; I am determined to be faithful to my brethren and to my God.’

TOUSSAINT L'OUVERTURE.

The friends of the enslaved are continually told that the Africans are an *inferior race*. If this were true, it would be no good reason for enslaving them. But it is not. The world may safely be challenged to produce a nobler character than that of Toussaint L'Ouverture—the George Washington of St. Domingo. Calumny has striven to paint him a monster.—She has brought the printing presses of both continents to her aid—but in vain.

Au XIX^e siècle, Toussaint Louverture a été l'une des icônes du mouvement abolitionniste américain. Il est ici décrit comme le « George Washington de Saint-Domingue », et cette image, qui s'inspire d'une des gravures de la série de Boyer (voir p. 450) représente la scène où il rejette la tentative de Napoléon d'acheter sa soumission en échange du retour de ses deux fils.

Dans les années 1850 et au début des années 1860, on continue de mettre l'accent sur le génie de Toussaint et son élévation d'esprit d'inspiration chrétienne, en s'appuyant sur des livres rédigés en Europe par des abolitionnistes évangélistes, dont notamment le roman de l'écrivaine anglaise Harriet Martineau, *The Hour and the Man* (1841) dont Toussaint est le personnage principal. Les livres de Harriet Martineau étaient très connus des abolitionnistes américains. L'écrivaine dépeint son héros comme une figure tournée vers sa famille, incarnant les vertus stoïciennes de tolérance et de clémence, et démontrant par son action que les Noirs étaient « capables de gouverner⁶⁶ ». La biographie de l'écrivain anglais John Rely Beard, aussi publiée aux États-Unis en 1863, est très largement popularisée parmi les Américains d'origine africaine. Elle concluait que pour le révolutionnaire de Saint-Domingue, « Dieu était la seule réalité et le souverain bien⁶⁷ ». Au milieu des années 1860, la demande des lecteurs est si forte que ce livre est souvent en rupture de stock⁶⁸.

Dans les conférences du pasteur afro-américain James Theodore Holly, Toussaint est décrit comme « un ami indéfectible et un serviteur de Dieu et de l'humanité ». Son parcours exemplaire de « héros et homme d'État » était la preuve irréfutable de la capacité des Noirs à se gouverner. La seule faille du chef révolutionnaire – ici Holly ne parlait pas seulement de Saint-Domingue – était « sa trop grande confiance dans la parole de l'homme blanc⁶⁹ ». S'adressant à un auditoire dans l'État de Virginie et racontant comment elle s'était évadée de l'esclavage, Eliza Wood conclut elle aussi par un hommage appuyé à « l'homme d'État et au martyr noir » Toussaint Louverture⁷⁰. Mais le publiciste le plus éminent du héros haïtien était l'abolitionniste Wendell Phillips. Ses conférences sur le grand homme, publiées sous forme de pamphlet en 1861, portaient sur ses qualités humaines, sa fiabilité et son sens de la pitié chrétienne : Toussaint y était présenté comme un homme qui « ne renia jamais sa parole » et dont le mot d'ordre était « pas de représailles ». Prenant quelques libertés avec les documents historiques, Phillips affirmait même qu'après sa capture, Toussaint avait demandé à son fils d'« oublier » ce que les Français lui avaient fait subir. Il était le modèle du « soldat, de l'homme d'État et du martyr⁷¹ ». L'une des principales influences de Phillips était le roman de Harriet Martineau, qu'il avait toujours sur lui lors des réunions publiques où il s'exprimait⁷². En 1862, il donne sa conférence sur Toussaint à la Smithsonian Institution, en présence du président Abraham Lincoln⁷³. Fréquemment reproduit dans la presse américaine⁷⁴, ce discours est devenu un classique qui a inspiré des générations d'orateurs en herbe. Des passages du texte ont continué à être lus lors de manifestations d'Afro-Américains pour les droits civiques jusqu'au xx^e siècle.

Pour autant, le déferlement de ferveur religieuse ne fait pas disparaître l'image du Toussaint révolutionnaire : la figure du héros viril et martial refait surface pendant la période de la guerre de Sécession. Pour inciter les Noirs à se porter volontaires dans l'armée de l'Union à partir de 1861, on fait appel au souvenir de la révolution haïtienne, avec des références fréquentes et explicites à Toussaint Louverture. Un appel ainsi lancé au Massachusetts suggère aux futurs soldats noirs que rejoindre l'armée serait pour eux l'occasion de « manifester ces qualités que l'expérience de cette guerre, tout comme l'histoire des batailles de Toussaint, a démontré qu'ils possédaient ». Dans un autre appel, les recrues sont désignées comme des « Toussaint noirs », dont « les grands talents et les principes » feraient avancer non seulement la cause de l'émancipation mais aussi plus largement, celle de l'intégration des Noirs dans la société américaine⁷⁵.

Le 54^e régiment du Massachusetts a regroupé beaucoup de ces combattants afro-américains. Durant un de leurs combats les plus célèbres, l'assaut contre Fort Wagner en Caroline du Sud en juillet 1863, la première compagnie du régiment adopta le nom de « Gardes de Toussaint ». Parmi les combattants figurait un certain Toussaint L'Ouverture Delany, fils de l'écrivain afro-américain abolitionniste Martin Delany : comme dans d'autres parties du monde atlantique, donner à un enfant le nom du héros haïtien était devenu courant dans les familles afro-américaines. Les talents de *docteur-feuilles* de Toussaint sont aussi célébrés, et son souvenir est associé à initiatives humanitaires : lorsqu'en 1863, des Noirs libres d'Alexandria, en Virginie, fondent un hôpital pour soigner les soldats noirs blessés, il est baptisé « L'Ouverture Branch Hospital⁷⁶ ». Dans un livre sur le rôle des soldats noirs lors de la guerre de Sécession publié en 1888, George Washington Williams chercha à démontrer qu'il existait un lien central entre la révolution haïtienne et la guerre civile américaine, les deux conflits ayant eu pour but de mettre fin à l'esclavage. Il voyait l'émancipation aux États-Unis comme la continuation de l'œuvre de Toussaint⁷⁷.

À la fin du XIX^e siècle, Toussaint et la révolution haïtienne sont devenus de puissantes métaphores d'émancipation collective, capables de mobiliser des hommes et des femmes dans différentes arènes, des îles antillaises toutes proches aux communautés maoris de Nouvelle-Zélande : en 1863, un journal néozélandais compare la lutte des Maoris pour récupérer les droits dont les colons européens les ont privés à celle des révolutionnaires haïtiens pendant leur propre guerre d'indépendance⁷⁸. Pendant la guerre d'indépendance cubaine (1895-1898), l'exemple de Toussaint est souvent invoqué et l'un de ses héros, Antonio Maceo, devient célèbre aux États-Unis sous le vocable

de « Toussaint Louverture cubain⁷⁹ ». Dans le même temps, les événements de Saint-Domingue servent aussi de points de référence historiques majeurs pour les progressistes qui cherchent à analyser (et à réinventer) le système international, et pour les intellectuels noirs qui contestent de plus en plus l'ordre racialisé du monde⁸⁰. Dans sa réfutation du pamphlet d'Arthur de Gobineau sur la supériorité de la race blanche, l'intellectuel positiviste haïtien Anténor Firmin exalte la vie et les succès de Toussaint Louverture comme preuves incontestables du principe d'égalité raciale⁸¹.

Alors que la norme de la suprématie blanche s'affirme ouvertement au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, ces voix critiques s'appuient aussi sur la légende de Toussaint pour célébrer la contribution des Noirs à la civilisation mondiale. Peu d'avocats de ce contre-récit ont été plus éloquents que Frederick Douglass, le célèbre abolitionniste afro-américain et militant des droits civiques. Douglass, l'un des plus grands orateurs de sa génération, était particulièrement bien placé pour commenter la signification historique des événements d'Haïti. Pendant toute sa carrière, l'épopée dominguoise a dominé son imaginaire et il est resté jusqu'au bout un défenseur passionné de Toussaint. Il avait servi comme consul général du gouvernement américain en Haïti de 1889 à 1891, avant d'être choisi par le gouvernement haïtien pour être le commissaire du pavillon haïtien à l'Exposition universelle de 1893, à Chicago, où fut présenté, entre autres, un imposant buste de Toussaint Louverture⁸².

Dans son discours prononcé lors de l'inauguration du pavillon d'Haïti, Douglass rappelle à ses auditeurs qu'à l'époque de la révolution de Saint-Domingue, « toutes les îles voisines subissaient l'esclavage » et que « le bras de Saint-Domingue luttait contre tout le monde chrétien et le monde chrétien contre elle ». La liberté d'Haïti ne lui avait pas été « donnée comme une aubaine » mais « conquise comme un droit » – notamment contre les « braves soldats expérimentés » envoyés par Napoléon⁸³. S'attaquant de front à l'effacement de l'histoire d'Haïti dans le monde occidental, Douglass note que le critère selon lequel on juge les révolutions est fortement influencé par des considérations racistes : la lutte pour la liberté de George Washington est ainsi universellement acclamée tandis que la bataille de Saint-Domingue contre l'esclavage est passée sous silence ou pire, condamnée comme barbare. L'absence de « monuments de marbre » pour commémorer les révolutionnaires noirs n'était pas un hasard : « La couleur et la race font toute la différence. » Il avait observé beaucoup « de bustes et de portraits » de Toussaint en Haïti et confirmait qu'il était « *a full-blooded negroe* », autrement dit « un Noir de sang pur », mais il constatait que même parmi les élites haïtiennes, la stature de Toussaint n'était pas aussi grande qu'elle aurait dû l'être.

Ces mêmes élites lui reprochaient d'être « trop français », bien qu'elles aient elles-mêmes adopté des manières et des habitudes culturelles françaises – un exemple classique du type d'aliénation néocoloniale que Frantz Fanon appellerait plus tard « devenir blanc⁸⁴ ».

La grandeur de la révolution haïtienne, selon le récit de Douglass, est centrée sur Toussaint, « une figure unique » qui se détache, solitaire, « sans modèle ». (La première mention du nom de Toussaint avait déclenché des « applaudissements nourris », selon le compte rendu du sténographe présent à Chicago.) Par son leadership extraordinaire, Toussaint avait transformé les esclaves noirs de la colonie en redoutables guerriers. Il y était de plus parvenu à la seule force de sa personnalité : « L'ardeur et le courage de ces soldats ne procédaient que de lui-même. » Cette capacité de donner à son peuple confiance en lui et en la grande cause de la liberté, malgré ses propres origines d'esclave, prouvait aussi la grandeur de Toussaint. Il était également un exemple car au milieu des horreurs de la révolution, il était resté fidèle à son idéal de « clémence » et concentrait son énergie sur l'administration efficace et l'organisation de la colonie. Par-dessus tout, la vie et l'œuvre de Toussaint avaient été mues par le sentiment d'avoir « une mission envers l'ensemble du monde blanc » : faire universellement comprendre que l'émancipation était un impératif. « L'esclavage dans le monde chrétien avait plus été ébranlé par lui que par n'importe qui d'autre avant lui⁸⁵. »

Ceci permettait à l'orateur de faire la transition vers la contribution plus globale d'Haïti à la civilisation en général. Même s'il n'avait pas connu de grande prospérité au XIX^e siècle, qu'il restait paralysé par les divisions politiques et la misère sociale, le jeune État haïtien avait néanmoins eu un impact majeur sur les affaires du monde. Les Grecs avaient donné à l'humanité la beauté philosophique, les Romains, l'amour de la loi ; l'esprit commercial de la Grande-Bretagne dominait les océans tandis que les Allemands avaient appris au monde à penser. L'Amérique, quant à elle, avait établi l'idéal de la démocratie moderne (il n'y avait évidemment pas de place pour la France dans ce hit-parade historique). La contribution essentielle d'Haïti avait été de « servir la cause de la liberté universelle ». En effet, les révolutionnaires de Saint-Domingue, sous la conduite de Toussaint, n'avaient pas combattu que pour eux-mêmes : « Reliés à ceux de leur race, en luttant pour leur liberté, ils luttèrent pour la liberté de chaque homme noir de ce monde. » La révolution haïtienne avait donc agi comme « la pionnière de l'émancipation du XIX^e siècle⁸⁶ ».

Grâce aux efforts de Douglass, mais aussi de générations successives d'écrivains, de journalistes, de publicistes et de prédicateurs, la légende de Toussaint Louverture a connu un écho prodigieux dans la culture intellectuelle afro-américaine. Il a été acclamé comme un

modèle de « leadership, d'indépendance et de sacrifice⁸⁷ ». La presse a joué un rôle crucial dans la diffusion de cet idéal. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les journaux noirs et les journaux progressistes de grandes cités telles Washington, New York, San Francisco et Chicago, mais aussi de petites villes dans de nombreux États (Ohio, Caroline du Nord et du Sud, Oregon, Indiana, Utah, Kentucky, Louisiane, Minnesota et Montana) célèbrent le « Spartacus noir⁸⁸ » et citent son nom dans des chronologies de l'histoire mondiale moderne, en insistant sur la nature pionnière de la révolution haïtienne. Ces articles comportent des citations de Toussaint Louverture, surtout sa déclaration sur « l'arbre de la liberté » (qui apparaît sous différentes variantes)⁸⁹. Ils racontent ses exploits, sous la forme de résumés listant ses actions révolutionnaires ou de feuillets qui déroulent sa vie et ses succès⁹⁰. Écrit avec une apostrophe, son nom est donné à des enfants afro-américains. On considère qu'il symbolise « la quintessence de la responsabilité », comme dans le cas de Toussaint L'Ouverture Lambert, un employé de la poste de Detroit « qui n'a jamais manqué une seule journée de service en cinquante ans⁹¹ ». Le nom de Toussaint est aussi repris par de nombreuses associations politiques, artistiques et culturelles. L'une d'elles, la Toussaint Louverture Literary Society, basée à Saint-Paul dans le Minnesota, était une fraternité irlandaise qui célébrait les liens historiques entre les révolutions haïtienne et irlandaise⁹². Dans le même esprit, une association basée à Washington, « The Knights of Toussaint Louverture » (Les Chevaliers de Toussaint Louverture), organise un rassemblement en 1915 pour protester contre l'adoption de lois ségrégationnistes dans le District de Columbia⁹³. Dès 1920, un film sur Toussaint, intitulé *L'Abraham Lincoln d'Haïti*, est écrit, produit et mis en scène par Clarence E. Muse, qui va devenir l'une des premières stars de cinéma afro-américaines de sa génération⁹⁴. Les images de Toussaint prolifèrent aux États-Unis : on vend des gravures du héros haïtien, on brandit son effigie lors de cérémonies commémoratives, son image est utilisée par des entrepreneurs pour faire vendre des journaux, des livres, des montres, des produits d'assurance et même des bières : en 1940, dans le Michigan, la brasserie Pfeiffer fait paraître dans le *Detroit Tribune* une pleine page de publicité célébrant Toussaint comme « une source d'inspiration dans l'histoire noire ». On y voyait une belle gravure représentant Toussaint et au-dessus, comme légende, la formule de l'abolitionniste Wendell Phillips : « Soldat, homme d'État, martyr⁹⁵. »

Pendant son mandat de consul, Douglass avait été témoin de l'agressivité avec laquelle les Américains cherchaient à promouvoir leurs intérêts militaires et économiques en Haïti et il avait alerté

contre ceux de ses compatriotes qui voulaient faire de l'île un protectorat américain. Les partisans de cette politique impérialiste avaient fini par s'imposer et en 1915, le président Wilson ordonne l'invasion d'Haïti, marquant le début d'une occupation brutale de presque vingt ans, en contradiction flagrante avec le noble discours libéral qu'il tient sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pendant toutes ces années, Haïti devient un État vassal et perd sa souveraineté économique et politique. Ses institutions législatives sont suspendues, une nouvelle Constitution (autorisant pour la première fois des étrangers à posséder des terres) est imposée de force. Une ségrégation raciale à l'américaine est introduite et les protestations populaires violemment réprimées⁹⁶.

Alors que l'opposition à l'occupation militaire américaine grandit, aux États-Unis et en Haïti, elle se cristallise autour de la mémoire de Toussaint. En 1920, l'internationaliste radical Hubert Harrison dénonce l'invasion dans l'hebdomadaire *Negro World*, et appelle ses compatriotes noirs à refuser que « la terre de L'Ouverture soit gisante comme une fleur brisée piétinée par les pourceaux⁹⁷ ». En Haïti, la résistance à la présence américaine inspire directement la fondation en décembre 1923 de la Société d'histoire et de géographie haïtienne, qui rassemble les intellectuels de la nation pour réaffirmer ostensiblement un héritage culturel singulier enraciné dans des origines africaines. Parmi les fondateurs figurent Jean Price-Mars, Dantès Bellegarde et Alfred Nemours⁹⁸. Significativement, le premier président en est Horace Pauléus Sannon, le principal spécialiste haïtien de Toussaint Louverture. Lors de la première réunion de la société en mars 1924, Sannon fait explicitement le lien entre l'étude des héros du passé et le renforcement de la résistance collective contre l'occupation américaine : « Aux heures de grande crise, tous les peuples se sont d'instinct reportés en arrière pour chercher dans leur histoire des leçons de patriotisme collectif⁹⁹. » Le troisième tome de sa biographie de Toussaint, publié en 1933 au plus fort de l'occupation, traite de l'invasion de Saint-Domingue par la France et se termine par la déclaration d'indépendance, manière sans détour de rappeler ce que le peuple haïtien pouvait accomplir « pour se soustraire à une sanglante et odieuse oppression¹⁰⁰ ».

L'enseignement de l'histoire comme moyen de libérer les communautés noires de « la servilité de l'esprit » est également au cœur de l'action du leader panafricaniste jamaïcain Marcus Garvey. Pour susciter un sentiment de fierté chez les hommes et femmes d'origine africaine, il célèbre la grandeur des rois éthiopiens et des guerriers zoulous, ainsi que les révoltes des esclaves dissidents. En 1920, Garvey déclare que le prochain conflit mondial sera une guerre raciale, menée par « un nouveau Toussaint Louverture de la race

noire », à la tête d'une armée de « quatre cent millions pour imposer un impérialisme africain et un nationalisme africain¹⁰¹ ». Dans son panthéon personnel, Garvey a toujours réservé une place particulière à Toussaint, dont « le génie de soldat et de chef d'État surpassait celui d'un Cromwell, d'un Napoléon ou d'un Washington¹⁰² ». Le mouvement internationaliste communiste se développant dans l'entre-deux-guerres, le révolutionnaire de Saint-Domingue est également annexé par les intellectuels marxistes qui en font l'incarnation d'un idéal d'héroïsme radicalement différent. En 1929, Cyril Briggs, un communiste antillais noir, affirme que Toussaint appartient à la lignée historique « des martyrs du prolétariat mondial » et inspire « la lutte actuelle contre la classe dominante¹⁰³ ».

Un an plus tard, Jacob Lawrence, un jeune Afro-Américain de treize ans, arrive avec sa famille à Harlem. L'adolescent, qui rêve de devenir artiste, entend des orateurs raconter les exploits d'éminents héros noirs dans les églises, les écoles, les clubs et les rues de son quartier. Cette éducation populaire lui permet d'apprendre l'histoire de Nat Turner, de Denmark Vesey, de Frederick Douglass, de W. E. B. Du Bois et de Marcus Garvey, mais la figure qui s'empare de son imagination est celle de Toussaint Louverture, dont il entend parler pour la première fois lors d'une conférence à la YMCA d'Harlem – il en est marqué au point de lui dédier sa première œuvre majeure. Exposés pour la première fois à Baltimore en 1939, ces quarante et un tableaux narratifs dépeignant Toussaint et la révolution haïtienne sont devenus un des monuments de l'iconographie politique moderne. Chaque tableau s'accompagne d'une courte légende qui raconte l'histoire de la révolution haïtienne, de l'imposition de l'esclavage aux victoires politiques et militaires de Toussaint et à la guerre d'indépendance qui s'ensuivit. Comme Lawrence l'a plus tard affirmé, il s'agissait d'utiliser la révolution haïtienne pour dénoncer « l'esclavage économique et racial » des temps modernes¹⁰⁴.



Pfeiffer Presents
FRANCOIS DOMINIQUE TOUSSAINT
TOUSSAINT L'OUVERTURE

Soldier, Statesman, Martyr
1743-1803

FOREVER an inspiring name in Negro history is that of Toussaint L'Ouverture, the military chieftain and statesman of Haiti who gave the Negro his first independent government in any land beyond the bounds of Africa.

Born near Cape Francois in Haiti in 1743, Toussaint was 46 years old when the French Revolution broke out. The mulattoes in Haiti gave six million francs and a pledge to pay on the national debt—for which the French Constituent Assembly promised them full French citizenship.

Opposition to the decree by white planters caused an insurrection in 1791, led by Toussaint. In 1793 when the English took Port Au Prince and were besieging the French Governor Laveaux, Toussaint came to his aid. Laveaux exclaimed, "Mais cet homme fait l'ouverture partout." (But this man makes an opening everywhere.) This accounts for Toussaint's unusual name.

Toussaint forced the English to surrender, imprisoned the agent of the French Directory, and captured the Spanish part of the island.

In 1801 Toussaint gave Santo Domingo a constitution by

which he assumed supreme authority and the privilege of naming his successor.

A year later he was seized while in conference aboard a French vessel and taken to the dungeon at Joux, France. He died of pneumonia in 1803.

The valor of Toussaint was celebrated in prose and poetry. Wadsworth wrote a sonnet, Whittier a longer poem; and Wendell Phillips made him the subject of a brilliant address.



Pfeiffer's
BEER

"MAKING NEW FRIENDS AND KEEPING THE OLD"



NOW—3 Ways To Enjoy "Fifers"

Ask for Pfeiffer's in: the ever-popular regular 12-ounce returnable bottle—the 12-ounce "No-Deposit" bottle—or the economical, 32-ounce Jumbo size! All 3 have the easy-opening Fifer-Kap! All 3 bring you this mellow, full-flavored brew—truly beer at its very best!

Copyright 1940 PFEIFFER BREWING CO., Duluth, Minn.

En 1940, dans le Michigan, la brasserie Pfeiffer fait paraître une pleine page de publicité célébrant Toussaint, inspirateur de la lutte du peuple haïtien pour l'indépendance. Une élégante gravure le représente associé à la formule de l'abolitionniste Wendell Phillips : « Soldat, homme d'État, martyr ».

La modernité frappante des tableaux, leurs lignes simples, leurs couleurs dynamiques et la représentation de l'énergie brute de la révolution, notamment dans les six portraits équestres de Toussaint, font de la série de Lawrence le point culminant de la légende louverturienne héroïque. Le génie de Lawrence réside dans sa capacité à nous montrer comment Toussaint Louverture a été perçu par des générations d'hommes et de femmes noirs du monde atlantique à

partir du début du XIX^e siècle. Simultanément, les tableaux et leurs légendes intègrent Toussaint dans les traditions émergentes d'émancipation du panafricanisme. Fondamentalement haïtien, le Toussaint de Lawrence est aussi un internationaliste antillais inspiré par les bouleversements en Amérique et en France ; un homme d'action et un penseur qui planifie toutes les étapes de ses interventions politiques ; un génie exceptionnel et un commandant qui sait utiliser les compétences de ses subordonnés ; une figure solitaire et un chef qui tire sa puissance de la force collective du peuple domingois ; un guerrier farouche et un dirigeant humain et tolérant. La légende du dernier tableau, un imposant portrait de Dessalines, compare de façon critique le pouvoir dictatorial de ce dernier et « le gouvernement plus libéral » incarné par Toussaint¹⁰⁵.

La série consacrée par Lawrence à Toussaint se situe à l'orée d'un nouveau moment historique majeur : la montée de la conscience anti-impérialiste et l'émergence de mouvements populaires d'autodétermination dans l'ensemble du monde colonial. Alors que ce mouvement prend de l'ampleur dans les années 1930, Toussaint et la révolution haïtienne servent à contrer ceux qui continuent d'affirmer que les sujets coloniaux ne sont pas capables de se gouverner. Ces figures héroïques sont aussi utilisées pour contester la doxa qui s'est progressivement imposée dans le monde occidental, à savoir que l'abolition de l'esclavage a principalement été le fruit de l'humanitarisme européen. Le cas d'Haïti est convoqué pour montrer que l'émancipation a été conquise par le combat des esclaves eux-mêmes, un exemple qui avait des implications évidentes pour la lutte que menaient les peuples colonisés pour l'autodétermination.

Ces diverses dimensions de l'anticolonialisme se retrouvent dans l'œuvre de C. L. R. James, intellectuel marxiste originaire de Trinidad. Dans un article de 1933, James dénonce la survivance de l'esclavage dans certains endroits de l'Empire britannique, un siècle après l'adoption de l'acte d'abolition par la Chambre des communes¹⁰⁶. Quelques années avant la publication des *Jacobins noirs*, biographie politique majeure de Toussaint Louverture, James avait écrit une pièce de théâtre en trois actes sur lui, représentée au Westminster Theater à Londres en 1936. Le rôle principal était joué par son ami Paul Robeson, acteur et chanteur noir américain, militant communiste et admirateur de Toussaint depuis ses années de lycée¹⁰⁷. Tout en remettant en question les aspects autoritaristes de son pouvoir et sa réticence à rompre avec la France, la pièce était un hommage au révolutionnaire de Saint-Domingue et à l'esprit indomptable de son peuple, résumé par ces mots prêtés à Toussaint et lancés à ses geôliers français : « Vous pouvez vaincre une armée, vous ne pouvez pas

vaincre un peuple en armes¹⁰⁸. » Cette pièce représentait ainsi les débats sur la libération des Noirs et sur l'anticolonialisme qui agitaient alors les progressistes antillais, afro-américains et panafricains.

La fascination de l'imagination anticolonialiste pour Toussaint augmente après la Seconde Guerre mondiale. Robeson en est un exemple notable : pendant cette période, il milite pour le mouvement des droits civiques en Amérique et soutient les guerres de libération nationale contre les puissances impériales européennes. En 1954, de même que Castro compare Toussaint Louverture à un Spartacus moderne, Robinson compare explicitement la lutte des Haïtiens et celle des Vietnamiens. Après la chute de Diên Biên Phủ et la défaite de l'armée française devant les forces nord-vietnamiennes, il décrit Hô Chi Minh, le leader révolutionnaire, comme « le Toussaint du Vietnam ». Lançant une mise en garde prophétique contre l'intervention américaine, Robeson appelle les Afro-Américains à ne pas soutenir la cause de « l'impérialisme blanc¹⁰⁹ ». À la même époque, le poète chilien et communiste Pablo Neruda inclut Toussaint dans *Canto General (Chant général)*, poème épique à la gloire des libérateurs sud-américains. Décrivant le héros dominicain comme « un monarque naturel » qui « attaque, obstrue la route/grimpe, ordonne, expulse, défie », il salue son héritage révolutionnaire grâce auquel « les rochers brûlent dans l'île, /les branches parlent en leurs cachettes, /on se communique l'espoir¹¹⁰ ».

Toussaint et la révolution haïtienne figurent dans l'œuvre des premiers écrivains anticomunistes africains, tel le poète angolais Viriato da Cruz, qui le présente dans son poème *Mama Negra* comme un symbole universel de résistance et de rébellion, aux côtés des esclaves cubains et des musiciens de jazz. Sa présence est encore plus visible dans le mouvement culturel panafricain et anticolonialiste désigné sous le terme de « négritude » qui se développe chez des intellectuels et des hommes politiques francophones à partir des années 1930 en prenant des formes diverses et souvent contrastées. Par exemple Léopold Sédar Senghor, l'un des fondateurs de la négritude, mentionne rarement Saint-Domingue dans ses écrits, même si sa « Prière de paix » de 1948 propose comme cœur du monde panafricain colonisé « Haïti cher, Haïti qui osa proclamer l'Homme en face du Tyran¹¹¹ ». Pour l'écrivain René Depestre, un des fondateurs du Parti communiste haïtien, Toussaint Louverture symbolisait la lutte pour restaurer « une Haïti libre, prospère et indépendante », contre la dictature brutale de François Duvalier, plus tard connu sous le nom de « Papa Doc », qui gouverna en despote de 1957 à 1971¹¹².

Certains écrivains de cette tradition de la négritude s'inspirent de Toussaint pour réfléchir aux tensions politiques et culturelles de l'émancipation coloniale. Dans *Monsieur Toussaint*, une pièce de

théâtre représentée pour la première fois en 1961 au plus fort de la guerre d'Algérie, le poète martiniquais Édouard Glissant imagine le révolutionnaire de Saint-Domingue dans sa cellule française, dialoguant par-delà le temps et l'espace avec des personnalités qu'il avait côtoyées pendant sa vie – Makandal, Bayon de Libertat, Laveaux, Rigaud, Moyse et Dessalines, son successeur. En abolissant la frontière physique entre la France et Saint-Domingue, Glissant libère le prisonnier des limites de sa cellule ; et ses conversations avec les morts le reconnectent aussi avec une des anciennes traditions haïtiennes, et donc avec ses racines créoles et africaines. Cette « vision prophétique du passé » est au cœur de la négritude selon Glissant, en tant qu'exercice de libération intellectuelle dans lequel les peuples coloniaux se réapproprient des histoires perdues ou oubliées¹¹³.

Cependant, pour le Toussaint de Glissant du moins, ce retour aux sources ne faisait qu'ouvrir un paradoxe plus profond, car le héros tragique, bien que libéré de sa cellule, restait englué dans le conflit entre sa loyauté envers la France et la défense des intérêts de son peuple. Cette contradiction existentielle est mise en lumière avec encore plus d'acuité par le dramaturge ivoirien Bernard Dadié dans sa pièce *Îles de tempête* (1973), qui commence par un portrait empathique de Toussaint, puis tourne en dérision sa dépendance matérielle et intellectuelle envers la France. Aux yeux de Dadié, les héros ultimes de la révolution haïtienne étaient Dessalines et Moyse, qui déclarent tous deux que la confiance que Toussaint faisait aux colons blancs et son désir obsessionnel de garder des liens coloniaux forts avec la France ne pouvaient mener qu'à la catastrophe. Dans une scène, Moyse épingle son oncle d'une question qui résume de manière frappante le dilemme postcolonial : « Cesserons-nous jamais de vivre les yeux braqués sur l'Europe¹¹⁴ ? »

Cette accusation d'europhilie excessive – et naïve – est courante chez nombre de critiques noirs, à la fois en Haïti et dans la diaspora. De façon significative, personne n'a plus vigoureusement défendu Toussaint qu'Aimé Césaire, le poète radical martiniquais qui fut le premier à forger le concept de négritude. Pour Césaire, la révolution de Saint-Domingue est le moment clé de l'histoire moderne des Caraïbes et il l'évoque constamment dans ses pièces, ses essais et ses poèmes, notamment dans *Cahier d'un retour au pays natal* (1939), où il décrit Haïti comme le lieu « où la négritude se mit debout pour la première fois et dit qu'elle croyait en son humanité¹¹⁵ ». Dans l'un des passages les plus célèbres du poème, il décrit de manière poignante Toussaint dans sa cellule, « un homme seul emprisonné de blanc[...] un homme seul qui défie les cris blancs de la mort blanche¹¹⁶ ». Toussaint guide Césaire dans sa prise de conscience de la brutalité du racisme colonial français, et dans les moments décisifs de sa vie

politique, notamment en 1945, lors de la fondation de son Parti progressiste en Martinique. Césaire nota plus tard qu'il n'avait pas souhaité entrer dans l'arène politique mais qu'il avait senti, comme Toussaint au début des années 1790, que les événements ne lui laissaient pas le choix¹¹⁷.

Toussaint et la révolution haïtienne sont à l'arrière-plan de son *Discours sur le colonialisme* (1950), une des premières critiques modernes d'ensemble du colonialisme. Le *Discours* préfigure de nombreux thèmes développés plus tard par des penseurs postcoloniaux, tels que Frantz Fanon ou Edward Said, notamment l'effet « décivilisateur » du colonialisme sur les populations autochtones. Césaire rassemble tous ces éléments historiques, personnels et philosophiques dans son essai sur Toussaint et la révolution haïtienne, publié en 1960. Ce récit de grande ampleur est une réplique à C. L. R. James et aux *Jacobins noirs*, qui avait dépeint la révolution haïtienne comme dérivant en grande partie de son homologue française. Au contraire, pour Césaire, tout en étant à l'origine influencée par les événements français, la révolution de Saint-Domingue se déroula selon ses propres lois et avec ses propres objectifs : c'était « une révolution de type colonial¹¹⁸ ». Sa singularité était une conséquence de sa dimension raciale, que Césaire analyse en détail, soulignant l'attitude contradictoire et hypocrite des révolutionnaires français (dont Robespierre et les Montagnards) vis-à-vis de l'émancipation des Noirs. Il est particulièrement cinglant à l'encontre de l'élaboration d'une version « républicaine » du *Code noir* en 1793, notant avec sarcasme qu'il constitue une « bien intéressante lecture¹¹⁹ ! »

Bien que critique de certains aspects du leadership de Toussaint, telle sa militarisation de la politique, Césaire rend un hommage appuyé au chef révolutionnaire. Il le présente comme le père fondateur de l'indépendance haïtienne, préparant le terrain à Dessalines ; un bâtisseur de la nation, éveillant la conscience spirituelle de son peuple ; et un martyr qui s'était volontairement sacrifié pour le bien commun. Sa « grandeur » résidait dans une détermination absolue à obtenir l'émancipation de son peuple, dans toutes ses composantes raciales et ethniques¹²⁰. Ayant ainsi détruit « l'ontologie » du colonialisme – l'idée que les Blancs étaient naturellement destinés à dominer les Noirs, par essence, inférieurs –, Louverture était « le premier grand leader anticolonialiste que l'histoire ait connu¹²¹ ».

Césaire fait aussi taire les critiques qui trouvent que Toussaint est resté trop proche des Français (une accusation également souvent portée contre Césaire, qui n'a pas fait campagne pour l'indépendance de la Martinique). Comme chef, Toussaint avait intériorisé les

principes de liberté et d'égalité, et déployé avec talent les ressources culturelles à sa disposition pour convertir les esclaves à la cause révolutionnaire – d'où son recours à des idéaux monarchiques et caribéens, ce que Césaire défend avec vigueur¹²². Il est vrai que sa Constitution de 1801 ne contenait pas le mot « magique » d'indépendance, mais elle était une tentative ingénieuse d'éviter une invasion militaire française : elle n'était pas fondée, comme le prétendaient souvent les adversaires de Toussaint, sur une quelconque attirance des Noirs pour la dictature. En réalité, sa Constitution est une contribution précieuse à la science politique moderne, puisqu'elle constitue la première tentative de formuler une théorie de la domination impériale permettant aux colonies de développer leurs propres lois et leurs propres institutions de façon autonome tout en conservant des liens formels avec la métropole. « L'intuition géniale » de Toussaint contenait en germe « l'idée d'un Commonwealth français », dans lequel les colonies pourraient évoluer organiquement et paisiblement vers l'autonomie. Le seul défaut de la Constitution était d'être en avance sur son temps, de cent cinquante ans. Le révolutionnaire de Saint-Domingue était ainsi « le précurseur » des politiques modernes d'émancipation – ce qui constituait une épitaphe méritée¹²³.

Esclaves et hommes libres, artistes et hommes d'État, dockers et intellectuels de renom, nationalistes noirs et panafricains, chrétiens convaincus et matérialistes purs et durs, rebelles utopistes et conservateurs attachés à l'ordre, paysans cubains bagarreurs et poètes irlandais mélancoliques : la légende de Toussaint fascine des audiences incroyablement variées et résonne dans l'ensemble du monde atlantique et au-delà. Célébrant l'épopée de la révolution haïtienne à laquelle son nom est indissociablement associé, le mythe suscite de nouvelles pensées politiques tout en influençant de multiples façons les luttes locales pour l'émancipation. À une échelle plus domestique, l'histoire de Toussaint sert aussi d'éducation à la vertu. Évoquant son enfance aux États-Unis dans les années 1940 et 1950, la théoricienne de la littérature Cora Kaplan, fille d'intellectuels juifs engagés, se souvient des héros laïcs révéérés comme les « dieux Lares » de sa famille, une liste éclectique qui comprenait William Shakespeare, Ludwig van Beethoven, Thomas Paine, Karl Marx, Frederick Douglass, Eleanor Roosevelt et Toussaint Louverture¹²⁴.

Puissante mais toujours capable de s'adapter et de se renouveler, la figure légendaire de Toussaint présente tous les traits classiques de l'héroïsme politique moderne. Toussaint est à la fois le grand capitaine, le chef providentiel, le père fondateur, le sage (avec une

forte touche de surnaturel caribéen), le libérateur de la nation et le saint martyr. Ironiquement, c'est au mythe de son ennemi suprême Napoléon que celui de Toussaint ressemble le plus. Au début du XIX^e siècle, on compare souvent les deux hommes, et le tableau néoclassique de Denis Volozan représentant Louverture à cheval est d'un style très similaire à celui de Jacques-Louis David, *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard*. Il y avait aussi beaucoup de points communs entre les deux hommes : leur origine insulaire, leur image d'homme providentiel ou leur diabolisation comme ogres racistes, leur bannissement dans des lieux désolés et leur fin tragique – avec une forme de justice poétique supplémentaire à constater que le traitement humiliant infligé par les Britanniques à Napoléon faisait écho à sa propre cruauté envers Toussaint (jusqu'à l'ordre donné de ne pas s'adresser à lui par son titre)¹²⁵.

Il existe aussi d'autres similitudes frappantes entre les deux hommes : leurs résurrections posthumes, la fascination universelle qu'ils exercent, et leurs relations toujours problématiques avec leurs pays natals respectifs – certains Haïtiens comme certains Corses pensent que Toussaint et Napoléon se sont trop éloignés de leurs racines. Une comparaison plus fine des deux mythes révèle cependant trois différences majeures, qui soulignent la singularité de la légende louvertureienne. Tout d'abord, le mythe napoléonien est fondé sur la réinvention que lui a fait subir Napoléon lui-même en rédigeant le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où il utilise ses conversations avec Las Cases pour se présenter en disciple fidèle de la Révolution française, en père du nationalisme moderne et, de manière fort peu plausible, en homme de paix. La légende de Toussaint, quant à elle, n'est fondée à l'origine sur aucun récit autobiographique, ni d'ailleurs sur aucune source de première main. Même son *Mémoire*, découvert dans les archives françaises par l'historien haïtien Saint-Rémy et publié pour la première fois en 1853, occupe une place relativement marginale dans les récits apologétiques posthumes¹²⁶.

En deuxième lieu, le mythe de Napoléon présente une composante visuelle beaucoup plus importante : bustes, portraits, gravures et statues ont joué un rôle majeur dans la diffusion de sa légende au cours du XIX^e siècle. Le phénomène atteint son apogée lors de la cérémonie officielle du retour de ses cendres aux Invalides en 1840. Par contraste, la légende de Toussaint est principalement transmise par la tradition populaire orale et sans grand soutien des institutions de l'État ou de groupes politiques organisés (nonobstant les quatre gravures commandées par le président Boyer). Dernier élément de contraste et non le moindre : alors que les exploits militaires sont au cœur des deux mythes, la légende de l'Empereur est principalement celle d'un conquérant dans la tradition impériale d'Alexandre et de

César, tandis que Toussaint a été l'un des fondateurs de la tradition de la guerre juste de défense et de résistance populaire contre l'Empire¹²⁷.

Les légendes politiques sont de puissants vecteurs d'idéaux et de valeurs collectives, et à cet égard aussi, le mythe de Toussaint a eu une très grande influence. Il a permis de conserver, et de ramener, au premier plan la question centrale de la race dans les politiques mondiales. Il l'a initialement fait en s'associant à des luttes collectives pour l'émancipation tout au long du ^{xix}e siècle (l'esclavage n'est officiellement aboli à Cuba qu'en 1886), puis dans le combat contre un ordre international qui légitime l'impérialisme et le colonialisme et rejette le principe d'égalité raciale, jusqu'au milieu du ^{xx}e siècle au moins. Au passage, le mythe louvertureur donne au monde son premier champion noir, immortalisé dans une nouvelle de Ralph Ellison intitulée « Mister Toussan » (1941), où le jeune Riley évoque « un des Africains appelé Toussan » qui a « pilé Napoléon », « descendu ses péquenauds de soldats » et « terrorisé les Blancs » depuis son refuge dans les montagnes¹²⁸.

Mais si on a souvent fait remarquer que la légende de Toussaint incarnait des idéaux guerriers, sa masculinité n'est pas réductible à ses victoires prestigieuses sur les champs de bataille. Elle a aussi permis de contester des stéréotypes racistes profondément ancrés dans le monde occidental, en permettant d'associer l'identité noire à la notion de rationalité, de bon gouvernement, de sobriété et de clémence. Cette légende a aussi joué le rôle d'un pont entre deux figures différentes (et parfois opposées) de l'identité noire à l'époque contemporaine : le réformateur et le révolutionnaire ; le séparatiste et le transnationaliste ; l'Antillais et l'Africain ; le catholique et l'adepte du vaudou ; le religieux et le laïc ; le marxiste et l'anti-impérialiste. La personnalité charismatique de Toussaint et sa capacité à s'affranchir des divisions du champ idéologique expliquent aussi pourquoi il déclenche des échos si forts dans l'imaginaire des pays du Sud : il y a quelque chose d'indéniablement louvertureur dans la quête farouche de la révolution chez Frantz Fanon, dans l'indomptable énergie physique et oratoire de Fidel Castro, dans l'habileté stratégique et la capacité à tourner des faiblesses en force politique de Hô Chi Minh ou de Yasser Arafat, et dans le généreux esprit de réconciliation de Nelson Mandela.

Par-dessus tout, la mémoire de Toussaint a fondé la mythologie historique d'une forme de républicanisme antiesclavagiste, qui s'est développé à Saint-Domingue la fin du ^{xviii}e siècle et s'est répandu dans le monde atlantique. Enraciné dans les communautés d'origine africaine et dans le concept de fraternité, ce schéma de pensée différait de ses variantes française et américaine. Ce républicanisme, dont on commence tout juste à découvrir l'histoire, a soutenu les

luttres pour l'émancipation au xix^e siècle et le combat pour les droits civiques aux États-Unis au xx^e siècle. Il a plus tard fourni ses fondements intellectuels à un courant anticolonialiste qui met l'accent sur des idéaux de justice partagée et une vision de la citoyenneté fondée sur des valeurs politiques communes plutôt que sur l'appartenance ethnique. Cet anticolonialisme a aussi réaffirmé l'opposition républicaine classique à la conquête impériale et à l'occupation militaire¹²⁹.

Conclusion

Un héros pour notre temps

En 1975, l'écrivaine noire américaine Ntozake Shange écrit une pièce en vers, *For Colored Girls Who Have Considered Suicide When the Rainbow Is Enuf*. Dans ce texte, qui est devenu un classique du répertoire dramatique féministe moderne, sept femmes afro-américaines discutent des expériences de racisme et de sexisme qu'elles ont subies et des stratégies qu'elles ont inventées pour lutter contre cette oppression. L'une d'elles, « la dame en brun », raconte la façon dont elle a découvert Toussaint Louverture à l'âge de huit ans. Elle s'était inscrite à un concours de lecture à la bibliothèque locale et avait été émerveillée par l'histoire de Toussaint libérant Haïti de l'esclavage avec « les esprits des vieux Africains morts qui sortent de terre ». Mais comme elle avait trouvé ce livre dans la section adulte de la bibliothèque, elle avait été disqualifiée. Sa déception ne fait que renforcer la fascination pour son héros : « Il était mort et vivant pour moi. » Il devient son « amoureux secret » et son confident, lui donne des conseils pour « faire disparaître les filles blanches » quand elle joue à la marelle. Frustrée par sa situation, elle décide de s'enfuir en Haïti. C'est alors qu'elle rencontre un jeune garçon qui va remplacer d'autant plus avantageusement son héros imaginaire qu'il s'appelle « Toussaint Jones¹ ».

Cette brillante évocation ne prouve pas seulement que la légende de Toussaint perdure, mais qu'elle possède une prodigieuse capacité de réinvention. Autrefois reflet de la masculinité noire, le mythe du révolutionnaire de Saint-Domingue inspire désormais la deuxième vague féministe pour dénoncer les idées traditionnelles de l'autorité culturelle et politique. Cantonner Toussaint à la section pour adultes de la bibliothèque symbolise une tentative de l'establishment de protéger son pouvoir, alors que la narratrice et son appropriation exubérante du héros manifestent la joie transgressive de la rébellion.

Cette identification produit un Toussaint lui-même libéré de l'image figée construite par des générations d'hommes – un Toussaint ici jeune, espiègle, malicieusement subversif, et plongé dans les traditions africaines et vaudoues de Saint-Domingue. Vu sous l'angle du progressisme moderne, le Toussaint de Ntozake Shange est un appel à remettre en question les représentations stéréotypées de l'identité noire telle qu'elles s'expriment dans « l'idée monolithique que nous sommes tous semblables ». Il appelle aussi à rejeter le conformisme intellectuel, à prendre en main son propre destin sans « rester assis à attendre les autorités constituées » – qu'elles soient blanches ou noires².

À partir des dernières décennies du ^{xx}e siècle, le mythe de Toussaint atteint de nouveaux sommets. Comme Ntozake Shange, des romanciers, des poètes, des dramaturges, des peintres et des musiciens s'appuient sur son histoire pour aborder une grande diversité de sujets personnels voire intimes. Simultanément, le dirigeant de Saint-Domingue devient une icône mondiale, officiellement canonisée par des institutions publiques. Il reste, bien sûr, un symbole fort du nationalisme haïtien et de la promesse d'un avenir meilleur : lorsque Jean-Bertrand Aristide, prêtre catholique et théologien de la libération, remporte les élections présidentielles en 1990, des peintures murales de Toussaint (dont Aristide avait célébré l'action) apparaissent dans tout Haïti³. Le chef révolutionnaire est aussi représenté dans toute la vigueur de sa jeunesse par une statue érigée à Haut-du-Cap près de son lieu de naissance, la plantation Bréda. Le bicentenaire de sa Constitution de 1801 est commémoré par l'émission d'un nouveau billet de banque de vingt gourdes à son effigie⁴. Dans le même esprit, des bustes sont installés en sa mémoire à Miami et à Montréal, deux villes où l'on trouve une forte et ancienne communauté haïtienne. Tandis qu'il est ainsi célébré par les diasporas américaines, une imposante statue revendiquant l'héritage panafricain du chef révolutionnaire a été érigée à Allada, au Bénin, où il existe également un projet de musée en son honneur⁵. Ses idéaux progressistes ne sont pas oubliés, puisqu'un buste commémorant son action d'émancipateur et de libérateur a été installé à Santiago de Cuba. Au nouveau Musée national de l'histoire et de la culture afro-américaine, à Washington, une effigie représente Toussaint en pied brandissant le texte de la Constitution, face à Jefferson debout devant un mur de briques symbolisant ses esclaves. De même, en Afrique du Sud, Toussaint a été choisi pour figurer dans la galerie du Freedom Park, le mémorial officiel dédié à la lutte contre l'apartheid⁶.

Le signe le plus spectaculaire de ce statut olympien est l'entrée symbolique de Toussaint au Panthéon en avril 1998. Le paria de Saint-Domingue est désormais officiellement reconnu comme l'un des *grands*

hommes de la République française. L'inscription commémorative le salue comme un « combattant de la liberté, artisan de l'abolition de l'esclavage, héros haïtien mort déporté au Fort-de-Joux en 1803 » – hommage bienveillant, mais qui aurait été plus enthousiaste s'il avait été relevé d'une pointe de Notzake Shange : « Toussaint, il a mené l'armée des zombis,/ Marchant, lançant boulets, pour libérer Haïti⁷. »

La fin du ^{xx}e siècle marque aussi une étape importante dans les représentations littéraires de la légende louverture. Pendant longtemps, la révolution haïtienne a inspiré surtout des créations dans le domaine théâtral et poétique. Entre la fin des années 1790 et 1975, pas moins de soixante-trois pièces de théâtre évoquant Saint-Domingue ont été écrites en Afrique, dans les Antilles, en Europe, en Scandinavie et aux États-Unis⁸. Les meilleures sont riches, complexes et frappantes en terme dramaturgique, et proposent des représentations idéologiques contrastées de Toussaint, partagées entre vision conservatrice et vision révolutionnaire⁹. Mais ces textes tendent généralement à voir l'épopée de Saint-Domingue d'un point de vue extérieur, sans essayer, notamment, d'imaginer avec empathie les événements dans la perspective de ceux qui y participèrent – un écho littéraire du phénomène « d'effacement » dont Michel-Rolph Trouillot a noté qu'il était caractéristique de l'historiographie de la révolution haïtienne¹⁰.

Deux exemples, à un siècle d'intervalle, peuvent l'illustrer. En dépit de son titre, *Toussaint Louverture* (1850), drame d'Alphonse de Lamartine, ne dit pas grand-chose de l'action du chef militaire et politique, et encore moins des transformations sociales survenues à Saint-Domingue pendant les années 1790. Même si la pièce défend superficiellement l'idée d'égalité raciale, elle ne s'éloigne pas de la doxa coloniale républicaine de la moitié du ^{xix}e siècle selon laquelle les esclaves de Saint-Domingue devaient leur liberté à l'intervention providentielle des autorités françaises plutôt qu'à leur propre lutte. La pièce est écrite deux ans après l'abolition de l'esclavage par la Deuxième République en 1848. De plus, le texte baigne dans un esprit paternaliste convaincu de la supériorité intellectuelle et esthétique européenne. Le Toussaint de Lamartine, physiquement laid, exècre son propre corps. Les exemples des qualités qu'il cultive – l'intelligence, le courage, l'esprit de décision et le patriotisme – sont tous donnés par les Français. Toussaint est obsédé par Napoléon, avec qui il se compare de manière obsessionnelle : « Lui, le premier des Blancs, moi, le premier des Noirs¹¹ ! »

Une perspective différente, mais tout aussi dépréciative, est à l'œuvre d'Alejo Carpentier, *Le Royaume de ce monde*, un des plus célèbres romans modernes sur la révolution haïtienne. À la différence de Lamartine, Carpentier raconte les événements tels qu'ils sont vus

par un esclave noir, Ti Noël. À l'exception de Christophe et de Dessalines (brièvement), les grands chefs révolutionnaires de Saint-Domingue n'apparaissent quasiment pas. Toussaint est tout simplement absent du roman. Cependant, la relation de Ti Noël à la révolution est largement passive et, à la fin, son histoire sert essentiellement à souligner sa futilité. Carpentier aborde explicitement la dimension spirituelle de la révolution haïtienne, dans des passages éloquents sur Makandal, « le Seigneur du Poison », un personnage « investi de pouvoirs extraordinaires ». Ti Noël, un de ses partisans et adepte du vaudou, participe plus tard à la cérémonie de Bois-Caïman. Mais malgré l'accent mis sur ces aspects merveilleux, la description de la religion des esclaves dominguois est chargée de nihilisme. Elle n'apparaît pas comme un idéal libérateur, ni même un baume apaisant pour les cicatrices de l'esclavage, mais comme une force destructrice et sauvage. Ainsi, même si la victoire de Dessalines sur les Français est attribuée à « toutes les divinités de la poudre et du feu », l'orgie de violence et de haine raciste inspirée par le vaudou finit par consumer la révolution elle-même, et il ne reste plus à Ti Noël qu'à contempler une terre dévastée « envahie par les cactus et les acacias¹² ».

La perspective du bicentenaire de la révolution haïtienne en 2004 catalyse des configurations littéraires plus complexes. Le mouvement est largement initié par des écrivains d'origine caribéenne, et sans surprise, ce sursaut correspond à un retour au premier plan de la figure emblématique de Toussaint. Parmi les contributeurs les plus éminents de cette renaissance figurent le poète et dramaturge Derek Walcott, originaire de Sainte-Lucie. Son drame sur la révolution, *The Haitian Earth*, représenté pour la première fois en 1984, marque le point culminant de sa passion pour l'épopée de Saint-Domingue, déjà manifestée par *Henri Christophe*, une pièce de 1950, et son spectacle historique *Drums and Colours*, en 1961. Ses sujets principaux sont l'héroïsme et les archétypes populaires, incarnés dans *The Haitian Earth* par Yette, une jeune femme de couleur, et Pompey, commandeur esclave noir. Leur histoire d'amour tragique symbolise le rêve républicain de Toussaint d'une société multiraciale. Walcott ne cesse de comparer la noblesse de l'ambition du « bon docteur Toussaint » aux faiblesses narcissiques de Dessalines et de Christophe (qui, dans la pièce, ordonne l'exécution de Yette pour avoir tenté de lui jeter un sort)¹³. Gouvernant avec courage, compassion et humanité, Toussaint est le véritable patriote de la révolution haïtienne. La trahison et l'exil qui le frappent en sont la plus grande tragédie¹⁴.

Cette résurgence de la figure de Toussaint s'accompagne d'analyses critiques de ses décisions politiques les plus controversées. C'est notamment le cas dans *An tan révolisyon*, pièce de Maryse Condé qui traite du combat contre l'esclavage en Guadeloupe et à Saint-

Domingue, jouée pour la première fois en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Maryse Condé salue « l'histoire extraordinaire » de Toussaint, « le doktèfèye devenu médecin de son peuple, le Spartacus » qui comprit « qu'il lui fallait jouer son jeu à lui, son jeu de nègre ! » Cependant Maryse Condé critique sévèrement son refus de redistribuer les terres aux paysans et le dur régime de travail sur les plantations. Le narrateur du drame décrit Toussaint comme un chef « effrayant » et condamne la brutalité de sa discipline. Cela dit, quand Toussaint est capturé par Leclerc et déporté en 1802 et que les Français restaurent l'esclavage en Guadeloupe, Maryse Condé rend hommage à l'esprit louvertureur qui a déclenché la résistance populaire. Un des commandants rebelles résume ainsi cette inspiration en déclarant : « Les Blancs n'ont rien compris. Ils ont pris Toussaint. Mais il y a à Saint-Domingue des milliers de Toussaint¹⁵ ! »

Parmi les évocations littéraires les plus subtiles et originales figure le roman de Fabienne Pasquet, intitulé *La Deuxième Mort de Toussaint Louverture* (2001) : le héros révolutionnaire retourne en tant que *lwa* dans sa cellule du Fort-de-Joux, désormais occupée (nous sommes en 1807) par le poète prussien Heinrich von Kleist. Fabienne Pasquet, dont le père est haïtien, esquisse un personnage flamboyant, figure de virilité et d'éclectisme culturel, qui utilise ses connaissances des plantes médicinales pour guérir la blessure au genou du prisonnier, s'appuie sur les mythes vaudous, amérindiens et africains pour exalter la Nature guérisseuse, et mène un dialogue philosophique captivant avec Kleist sur le sens de la vie, sapant au passage les fantasmes romantiques grandiloquents du poète. Dans un renversement notable de la hiérarchie traditionnelle entre les Lumières européennes et leurs sujets coloniaux, c'est Toussaint le Sage qui remplit ici un rôle cathartique en faisant apparaître « l'ombre » jungienne de Kleist, son moi refoulé (mais meilleur). Il amène ainsi le prisonnier prussien à embrasser l'amour absolu de la vie et l'introduit aux idéaux de résistance patriotique, de liberté universelle et de transformation progressive : « La révolution, poète, c'est comme un incendie. Mais pour que ce feu devienne celui de la liberté, il faut le circonscrire, le maîtriser, l'attiser par endroits, le réduire à d'autres¹⁶. »

Le Fort-de-Joux, haut lieu infailliblement populaire de la mémoire louvertureurienne, fournit aussi l'arrière-plan de l'autobiographie fictive, *Moi, Toussaint Louverture*, que nous devons au romancier haïtien Jean-Claude Fignolé (2004). Lui aussi fait de Toussaint un oracle en le projetant dans l'avenir pour lui permettre de se comparer à d'autres chefs providentiels tels Bismarck, Mao et de Gaulle. Mais c'est un héros ténébreux, assailli de regrets qui revisite sa carrière et contemple l'histoire troublée de son pays natal au cours des XIX^e et

xx^e siècles. C'est lorsqu'il commente la situation contemporaine que le Toussaint de Fignolé est le plus provocateur. Il prend ses distances avec son île, affirmant qu'il a été « un général français » ; il tourne en dérision l'idée que les Haïtiens font partie d'une communauté d'origine africaine plus large (ces deux affirmations pourraient être lues comme des commentaires critiques de Fignolé à l'encontre des préjugés sociaux de l'élite haïtienne plutôt que comme des convictions prêtées à Toussaint). Le héros révolutionnaire reconnaît certaines erreurs, en particulier le fait d'avoir succombé au « césarisme », permettant ainsi à de futurs dictateurs (tels que les Duvalier) de capter son héritage : après la dictature de François, son fils Jean-Claude dirigea Haïti en despote, de 1971 à 1986. Plus spectaculairement encore, il déplore la désintégration civile et morale de la société haïtienne en remarquant que les descendants de la révolution de Saint-Domingue sont devenus « un peuple d'ombres ». Mais le prophète pessimiste n'avait pas totalement perdu son sens de l'humour, puisqu'il se plaint de ne pas avoir été invité à l'inauguration de sa statue au Bénin¹⁷.

Le captivant roman de Fignolé démontre la résonance contemporaine du mythe louverture, également présente dans la trilogie romanesque consacrée par Madison Smartt Bell à la révolution haïtienne¹⁸. Le mythe de Toussaint est devenu, selon l'expression de Sartre, « l'horizon indépassable » de l'imaginaire littéraire haïtien. Aux yeux de ses admirateurs antillais, Toussaint avait eu comme rôle fondamental de devenir un monument symbolique unissant (avec Dessalines) tous les éléments de la tradition révolutionnaire haïtienne¹⁹, tout en étant un précurseur de l'idéal de la négritude²⁰. C'est dans l'œuvre du romancier haïtien Jean Métellus que cette synthèse apparaît avec le plus de force, tout particulièrement dans son *Toussaint Louverture, le précurseur*, publié en 2004 (et réédité après sa mort de 2014). Métellus défend avec passion l'héritage louverture qui se dresse comme modèle non seulement pour l'histoire de l'anticolonialisme, mais aussi pour les luttes contemporaines contre l'injustice et le racisme dans l'ensemble des pays du Sud. Reprenant une conviction largement répandue parmi les Haïtiens, le romancier insiste sur l'originalité intellectuelle de Toussaint et sur sa capacité à combiner de façon homogène les influences européennes, africaines et caraïbéennes. Il parle ainsi de ses pouvoirs de guérisseur, enracinés dans son culte de la nature, ainsi que de la spiritualité extrêmement personnelle du chef révolutionnaire, héritée (mais distincte) de la sorcellerie vaudou et des valeurs catholiques. Dans la conclusion du roman, qui se déroule inévitablement dans la cellule de Joux, Métellus ramène Toussaint à ce thème, dans une sorte de machiavélisme à l'haïtienne : « J'ai utilisé pour atteindre cette liberté qui ne nous a

jamais été donnée, toutes les ruses du règne animal : celle de l'araignée qui finit par engluer sa proie, celle du renard qui hypnotise ses victimes, celle du serpent qui paralyse son agresseur²¹. »

Au moment même où se confirme le statut de Toussaint comme l'un des géants modernes des Antilles, sa renommée atteint aussi en France de nouveaux sommets. En 1998, son entrée au Panthéon est une étape symbolique d'un tournant historique plus vaste qui voit la multiplication des débats sur la signification de l'esclavage pour la France contemporaine. Ce processus conduit notamment à l'adoption en mai 2001 de la loi Taubira qui reconnaît la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité. Elle est suivie par la création d'une « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions ». Depuis 2006, cette journée nationale du 10 mai est marquée par des cérémonies officielles organisées dans des lieux de mémoire identifiés partout en France, ainsi que par des initiatives d'institutions éducatives et d'associations culturelles pour promouvoir une meilleure connaissance de l'histoire de l'esclavage²².

De nouvelles formes de commémoration du personnage iconique de la révolution de Saint-Domingue sont devenues un aspect majeur du travail de réexamen critique de l'histoire de l'esclavage mené en France. Le nom de Toussaint a été donné à des écoles, des rues, des places, des théâtres et même des parkings, dans de nombreuses localités, dont Paris, Bobigny, Saint-Denis, Angers, Poitiers, Montpellier, Clermont-Ferrand, Narbonne et Niort. Au château de l'Isle-de-Noé, dans le Gers, fief d'origine de la famille des propriétaires de Bréda, il y a désormais une « allée Toussaint-Louverture », et en 2003, le village a dédié un monument au chef révolutionnaire. La famille Noé a aussi donné au musée des Beaux-Arts de Mirande une canne de marche qui aurait appartenu à Toussaint²³. La même année, la ville de Bordeaux a dévoilé une plaque sur la maison qu'avait habitée Isaac Louverture, et où il mourut en exil en 1854, et elle a même créé, un peu malencontreusement, une « impasse Toussaint Louverture ». La ville de Nantes, autrefois le plus important port négrier français, a construit un Mémorial de l'abolition de l'esclavage et dédié une place à Toussaint. Des monuments en son honneur apparaissent dans toutes les régions de métropole : près de Paris, la ville de Massy a érigé une statue de bronze sur l'une des places principales. En mai 2005, la municipalité de Grenoble a inauguré une plaque commémorative apposée sur le mur de la mairie, et la même année, un buste de Toussaint Louverture a été installé sur les bords de la Garonne à Bordeaux, où des milliers d'esclaves ont été achetés et vendus. Depuis 2009, le musée d'Aquitaine, toujours à Bordeaux, consacre plusieurs salles d'exposition permanente à l'histoire de

l'esclavage dans le monde atlantique. Dans le Jura, l'ancienne cellule de Toussaint au Fort-de-Joux, entièrement vide, s'orne d'un buste du grand homme et d'une plaque commémorative (tous deux offerts par le gouvernement haïtien). Le monument le plus spectaculaire en France est une sculpture en bronze grandeur nature que l'on doit à l'artiste sénégalais Ousmane Sow, qui avait déjà créé une autre sculpture très remarquée, *Toussaint Louverture et la vieille esclave*. Inaugurée en mai 2015 à La Rochelle, ancien autre port négrier, cette œuvre représente Toussaint plongé dans la lecture de sa Constitution de 1801.

La sculpture de Sow, subtile symbiose de motifs européens, caraïbéens et africains, semble une illustration sereine de la réconciliation de la France avec le héros révolutionnaire de Saint-Domingue, et de sa volonté de prendre en considération, depuis le début du ^{xxi}^e siècle, tous les aspects de son histoire coloniale. Or, à y regarder de plus près, des tensions demeurent. Si l'entrée de Toussaint au Panthéon a été un geste considérable de l'État français, il est arrivé tardivement, après plus d'une décennie de campagne de la part d'associations militant pour la mémoire de l'esclavage. Autrement dit, l'abolitionnisme blanc est beaucoup plus facile (et beaucoup moins gênant) à honorer que la résistance noire contre l'esclavage. Victor Schœlcher, l'homme politique républicain (et biographe de Toussaint) qui présida à l'abolition définitive de l'esclavage, est entré au Panthéon dès 1948. Certains sites choisis pour commémorer la mémoire de Toussaint semblent aussi trahir un malaise persistant de la part des autorités locales : c'est notamment le cas à Bordeaux, où le buste de Toussaint est installé à l'écart du centre de la ville. Quant à la statue de Sow, elle est exposée dans la cour du musée du Nouveau Monde, qui n'est pas immédiatement accessible au public. De plus, le musée est installé dans l'ancien hôtel Fleuriot, du nom d'un des principaux armateurs négriers de La Rochelle – une juxtaposition pour le moins inélégante.

DANS CE CHÂTEAU VÉCUT DE 1809 À SA MORT
LE GÉNÉRAL ETIENNE MAYNAUD DE LAVAUX
1751 - 1828

GOUVERNEUR DE S^T DOMINGUE (1793-96), IL FUT L'ALLIÉ
ET L'AMI DE TOUSSAINT LOUVERTURE,
CHEF DES ESCLAVES RÉVOLTÉS.
IL REÇUT A. DE LAMARTINE AU CHÂTEAU DE CORMATIN
ET LUI TRANSMIT SES CONVICTIONS ANTI-ESCLAVAGISTES.
SON ACTION ET SES ÉCRITS INSPIRÈRENT
LA LOI D'ABOLITION DE 1848.

Plaque commémorative apposée au château de Cormatin, en Bourgogne.

Pour confirmer le trouble jeté par Toussaint dans la mémoire collective française, on peut examiner les différentes manières de le présenter dans ces monuments publics. L'inscription du Panthéon affirme qu'il est mort « déporté » au Fort-de-Joux – une expression étrangement impropre étant donné que Toussaint était français à l'époque de sa mort, et qu'il est mort en France. À l'inverse, la statue de Sow le représente en uniforme de gouverneur français. La plaque de Grenoble, évitant de mentionner sa nationalité, le présente comme un abolitionniste républicain, ce qu'elle illustre en citant sa déclaration sur « l'arbre de la liberté », déclaration qu'il avait faite après avoir été capturé par les hommes de Leclerc et qui anticipait la lutte d'Haïti pour l'indépendance. Aucune de ces inscriptions n'explique pourquoi Toussaint fut arrêté, ni qu'il fut capturé par trahison par l'armée française, par des hommes envoyés par Bonaparte (à l'époque Premier consul de la République) pour restaurer l'esclavage aux Antilles. Ces éisions et ces contradictions illustrent l'incapacité de la tradition républicaine française à dépasser le récit autocentré sur l'esclavage et son abolition, et à regarder en face les attermoissements de la Révolution sur la question de l'égalité raciale. La façon dont Toussaint est officiellement commémoré souligne que la France hésite à s'éloigner du récit canonique de « la douce utopie coloniale » : l'esclavage était un produit de l'Ancien Régime et c'est la Révolution qui en débarrassa le corps politique ; l'abolition fut le résultat de l'intervention éclairée de la France, plutôt que d'une action

révolutionnaire menée par les esclaves noirs eux-mêmes ; ce furent les autorités coloniales bienveillantes qui agirent dans l'intérêt des populations noires vivant sous domination impériale²⁴.

Ces ambivalences transparaissent dans un film sur Toussaint diffusé par la télévision française en 2012. Sous la direction du réalisateur franco-sénégalais Philippe Niang, *Toussaint Louverture* offre le rôle principal à l'acteur américano-haïtien Jimmy Jean-Louis. Étant donné que le cinéma n'a jamais traité sérieusement la révolution haïtienne, ni en Europe ni aux États-Unis²⁵, l'existence d'un tel film est déjà en soi notable. Les qualités personnelles de Toussaint (sa dignité, son courage, son amour pour sa famille, son aspiration à une vie meilleure pour ses frères noirs) sont présentées avec empathie, mais le portrait d'ensemble du chef révolutionnaire et de la Saint-Domingue de la fin du XVIII^e siècle est caricatural à l'extrême. L'esclavage est édulcoré afin de ne pas heurter la sensibilité française. On en retire l'impression globale qu'il s'agissait d'une organisation du travail consensuelle, et que les travailleurs des plantations étaient associés aux profits. D'ailleurs, le Toussaint de Niang déclare avoir été un esclave « heureux » jusqu'à ce que ses yeux se dessillent à la lecture de *l'Histoire philosophique* de Raynal. L'invasion militaire française est, elle aussi, traitée positivement, avec un Leclerc courageux présenté comme un officier scrupuleux sur le plan moral et réticent à employer la force contre l'insubordination de Toussaint. Inspiré par l'orthodoxie historiographique néo-impériale, le film rend le leader révolutionnaire responsable de la guerre (et présente sa Constitution de 1801 comme un acte d'obstination gratuit), sans faire la moindre allusion au projet français de restauration de l'esclavage dans les Antilles, ni aucune mention de la brutalité cruelle des forces de Rochambeau. Les atrocités montrées à l'écran sont toutes le fait d'insurgés noirs saccageant tout, sous l'emprise d'une religion vaudoue primitive qui les pousse à « tuer les Blancs ». Par sa vision nostalgique du monde planteur blanc, son portrait paternaliste de Toussaint et sa stigmatisation outrancière des révolutionnaires haïtiens, le film de Niang illustre la résilience du *roman national* colonialiste français²⁶.

La résurgence en France de la figure de Toussaint indique que même si sa légende est éminemment plastique, elle ne se prête pas aisément aux récupérations simplistes. En ce sens, en France, les commémorations de Toussaint (et leurs limites) reflètent les débats en cours dans les anciens pays coloniaux et esclavagistes sur la création d'espaces publics plus inclusifs, où les figures de la résistance à l'esclavage pourraient être honorées, et des bâtiments et monuments publics associés à la défense du suprémacisme blanc pourraient être démolis ou renommés. En France, par exemple, dans la ville de

Pontoise, un débat a commencé autour de la statue du général Leclerc, certains citoyens trouvant inapproprié qu'un « criminel de guerre » soit encore ainsi honoré²⁷. En Grande-Bretagne, de tels débats sur l'héritage actuel du colonialisme ont jusqu'à présent eu un impact limité, comme le montre l'échec de la campagne pour faire retirer la statue de l'impérialiste Cecil Rhodes de la façade d'Oriel College à Oxford²⁸. Les États-Unis ont été beaucoup plus volontaristes, avec notamment l'érection à Charleston d'une statue de Denmark Vesey et le démantèlement de plusieurs monuments confédérés importants (même s'il en reste plus de sept cents, principalement dans les États du Sud). En 2017, l'activiste new-yorkais Glenn Cantave a déclenché une vive discussion quand il a suggéré de remplacer la statue de Christophe Colomb par celle de Toussaint Louverture²⁹.

Le mythe louverturien, tel qu'il est promu par les artistes, les écrivains et les pédagogues, est par essence virulemment contestataire et universaliste. Le peintre américano-haïtien Jean-Michel Basquiat en a rendu l'esprit combatif dans *Toussaint Louverture vs Savonarole*, un tableau néoexpressionniste qui célèbre l'humanité intemporelle du révolutionnaire de Saint-Domingue en le juxtaposant à la figure de Savonarole, adversaire florentin de la corruption et du despotisme papal³⁰. Dans le même esprit, le poète afro-guyanais John Agard a rédigé des « remerciements » adressés par Toussaint à Wordsworth pour le poème que ce dernier avait écrit en son honneur : bien que n'ayant jamais mis les pieds en Grande-Bretagne, Toussaint (tel que l' imagine Agard) parle de « son verbe » qui retentit « de l'Europe au Dahomey », et salue son « frère » du Lake District qui, comme lui, voue un culte « au doux parfum de la liberté³¹ ». L'ancien champion du monde de football français Lilian Thuram, figure internationale majeure de l'antiracisme, inclut Toussaint dans son livre *Mes étoiles noires*, comme un symbole de fraternité pouvant contribuer à transmettre aux jeunes générations l'héritage des hommes et des femmes d'origine africaine³². Dans *Les Fantômes d'Hispaniola*, une bande dessinée de la collection d'uchronie *Jour J*, Toussaint est sauvé de sa cellule en 1802 par un combattant de la liberté irlandais et met à profit cette seconde chance pour libérer ses frères américains de l'esclavage³³. Cette vision ambitieuse figure aussi dans la charte éducative du lycée Toussaint-Louverture de Pontarlier, qui salue le dirigeant de Saint-Domingue comme « le précurseur » d'un combat mondial pour l'égalité raciale et le fondateur d'une tradition d'internationalisme révolutionnaire, dont les figures modernes incluent Martin Luther King et Nelson Mandela³⁴. Cette image est amplifiée de manière spectaculaire dans la peinture murale d'un quartier républicain de Belfast en hommage à Frederick Douglass où figure Toussaint, à cheval, aux côtés de Mandela, et en compagnie

d'autres légendes de l'émancipation noire telles qu'Abraham Lincoln, Rosa Parks, Paul Robeson, Mohamed Ali, Bob Marley, Steve Biko et Angela Davis³⁵.

Vu sous cet angle, Toussaint est bien plus qu'une glorieuse relique du passé que l'on ressort pour des anniversaires officiels. Le combat louverturien demeure une source vitale d'inspiration intellectuelle et de renouveau progressiste, surtout en ces temps de populisme, et il sert à rappeler que les injustices d'aujourd'hui, à l'intérieur d'un pays, ou entre pays, ont de profondes racines historiques. La vie de Toussaint illustre aussi de façon exemplaire les idéaux et les vertus républicaines classiques – l'égalité de tous les humains, quelles que soient leur origine, leur croyance, la couleur de leur peau ; la détermination et le courage, même face à des forces adverses incomparablement plus fortes ; l'intégrité et le refus de transiger sur ces valeurs fondamentales ; la coexistence et le pardon plutôt que la séparation et la haine ; et, par-dessus tout, l'audace d'envisager un monde organisé selon des principes radicalement différents. On peut fonder sur une telle éthique des politiques d'espoir plutôt que de peur, et promouvoir un internationalisme de conviction qui défie les fausses idoles de l'ethnonationalisme et des « politiques identitaires », tout en se défaisant aussi de l'apitoiement sur soi qui ronge souvent les récits post-coloniaux.

L'art qui retransmet le mieux l'universalisme de la promesse louverturienne, et offre à notre odyssée sa conclusion la plus adaptée, est la musique. Toussaint lui-même était passionné de musique et cette sensibilité esthétique a été décrite dans certaines œuvres littéraires les plus récentes. Ainsi Métellus l'imagine-t-il jouant du *banza*, un violon à quatre cordes qui accompagnait les danses des esclaves à la fin de l'époque coloniale. En fait, chaque génération de musiciens a trouvé son inspiration dans la vie du chef révolutionnaire : des esclaves et des Noirs libres antillais et afro-américains au XIX^e siècle, et leurs chants fougueux, aux membres du « Toussaint Louverture musical club » de Wilmington, dans le Delaware³⁶ ; du compositeur Samuel Coleridge-Taylor, et son poème symphonique classique *Toussaint Louverture* (1901), à la maison de disques Black Swan baptisant un de ses phonographes « L'Ouverture »³⁷ ; des compositions de stars du jazz tels Duke Ellington, Charles Mingus à Donald Toussaint Louverture Byrd, trompettiste de jazz new-yorkais³⁸. En 1977, au Coliseum de Londres, le compositeur David Blake créa son opéra *Toussaint*, une vaste fresque lyrique évoquant les sept dernières années de la vie d'un libérateur s'exprimant en termes bibliques et inspiré autant par le vaudou que par la présence sereine de sa femme Suzanne³⁹.

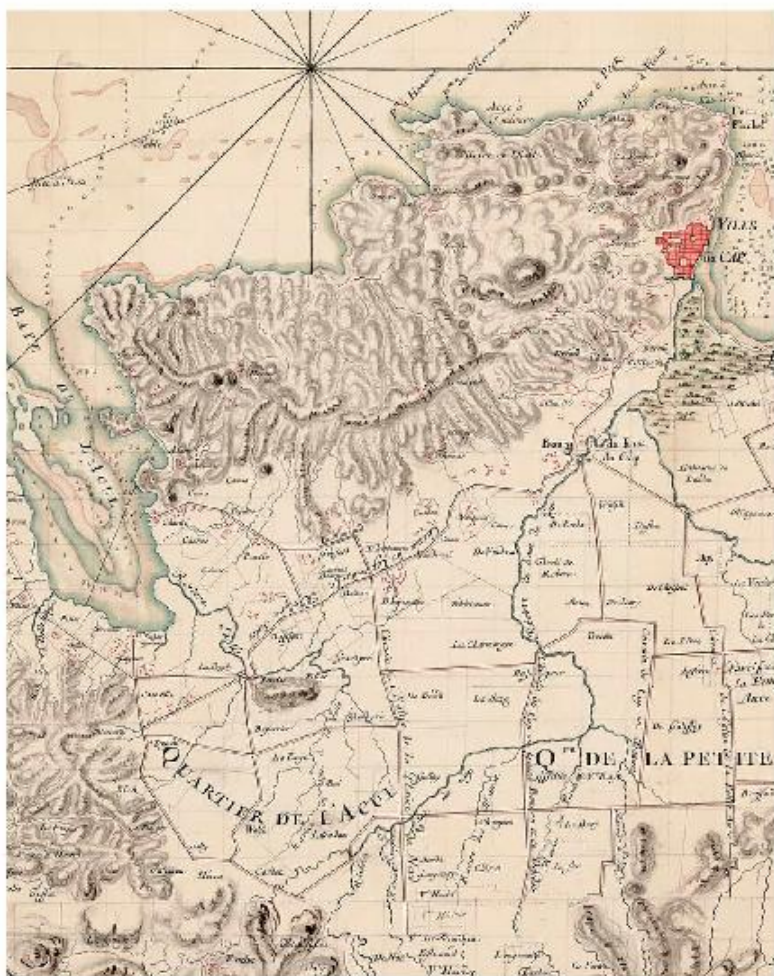
Dans un « récit musical » sorti en disque en 2012, le compositeur Jérôme Brie imagine les derniers jours de Toussaint, « l'étoile noire

révélant de sa singulière lumière le monde autour de lui⁴⁰ ». Le rock moderne a lui aussi célébré Toussaint : en 1970, le guitariste américano-mexicain Carlos Santana lui consacre un morceau de son troisième album ; plus récemment, en 2014, le groupe de rock expérimental américain Swans a produit *Bring the Sun/Toussaint Louverture*, un opus de quatorze minutes où on entend des incantations violentes sur fond de cuivres et de bruits de cheval au galop. Michael Gira, qui l'a écrit, a révélé lors d'un entretien qu'il avait voulu rendre un hommage « métaphysique » à la révolution haïtienne et ajoute : « [le morceau] était venu en jouant et en cherchant des putains de paroles. Je me suis mis à hurler "Toussaint !" et j'ai trouvé les mots qui allaient avec⁴¹. »

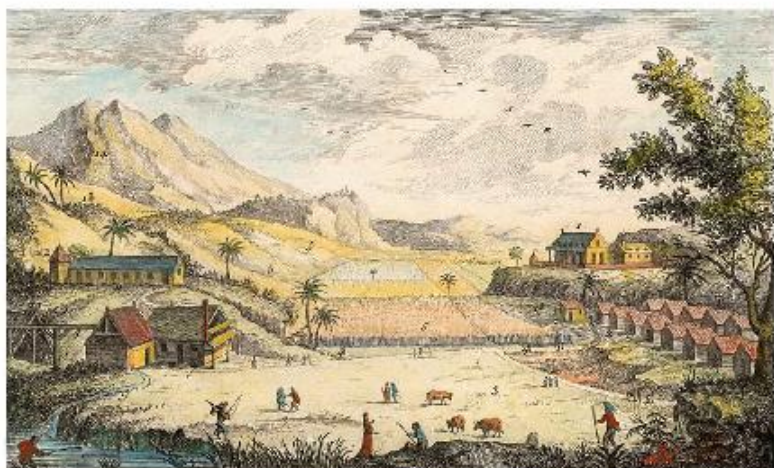
Gira n'est pas le seul artiste à être possédé par l'esprit louvertureur. Dans son album *From the Hut, to the Projets, to the Mansion*, le rappeur haïtien Wyclef Jean se transforme en « Toussaint St. Jean », une figure qui « ne supporte pas l'irrespect », tandis que son camarade britannique Akala applaudit les idées *bullet-proof* (pare-balles) de Toussaint. Pour ne pas se montrer en reste, le groupe haïtien Chouk Bwa (Souche d'arbre), qui a fait une première tournée en Grande-Bretagne en 2018, s'est inspiré de la fameuse citation de Toussaint sur « l'arbre de la liberté » pour se trouver un nom. Originaire des Gonaïves, la ville bien-aimée du grand homme, ce groupe développe un autre pan de l'héritage louvertureur en jouant des morceaux d'inspiration vaudoue où les percussions sont omniprésentes. Le titre « Neg Ayisyen » (L'homme haïtien) invoque Makandal, Toussaint et Dessalines, et célèbre le peuple haïtien, « les enfants de Nago, Kongo et Dahomey ». Le chanteur Edele Joseph résume ainsi le message d'optimisme louvertureur du groupe : « Notre mission est d'apporter une énergie positive aux gens[...] cette énergie n'a pas de frontières⁴². »



1. Lithographie de Toussaint, par Nicolas-Eustache Maurin, publiée en France en 1832. D'après l'historien haïtien Joseph Saint Rémy, elle s'inspirerait d'un tableau original offert par Louverture à Philippe Roume, l'agent français, qui l'aurait rapporté en France après son départ de Saint-Domingue.



2. «Carte topographique du nord de Saint-Domingue, 1760», montrant la plaine fertile du nord de Saint-Domingue où se trouvaient les plantations les plus vastes et les plus riches. Juste au sud du village de Haut-du-Cap se situe l'habitation Bréda, où Toussaint est né et où il a passé les premières décennies de sa vie, avant la Révolution.



1. Je n'ai rien. *2. J'en ai un peu.* *3. J'en ai beaucoup.* *4. J'en ai trop.* *5. J'en ai assez.* *6. J'en ai encore.* *7. J'en ai plus.* *8. J'en ai encore.*

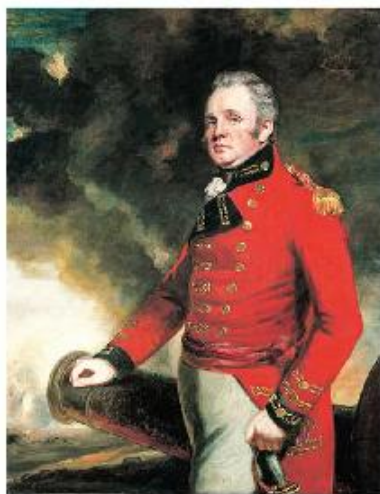




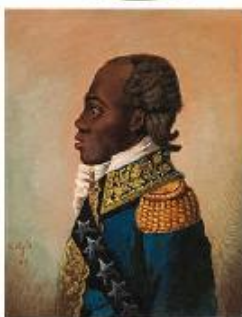
4. Inspirée d'une carte originale du XVIII^e siècle, cette carte française, dessinée par Daniel Deroy, au début du XIX^e siècle, reflète la vision républicaine des écrivains du passé colonial: l'arrivée de Christophe Colomb, celle des colons espagnols et français et l'émancipation des esclaves par la Révolution française (en bas, au centre). En bas à gauche, Toussaint Louverture est représenté comme le digne gouverneur colonial de Saint-Domingue.

5. Opposition entre deux scènes des premières années révolutionnaires à Saint-Domingue et en France: l'incendie du Cap en juin 1793 (à gauche) et le Convent national en février 1794 (en droite). À la suite du décret du 16 pluviôse abolissant l'esclavage, au premier plan, des citoyens noirs émancipés laissent éclater leur joie, sous le regard d'une femme noire assise sur le podium, présentée comme étant centenaire.





6. Les principaux interlocuteurs et adversaires de Toussaint: les commissaires français Léger-Félicité Sonthonax (en haut, à gauche) et Gabriel Hédouville (en haut, à droite), qu'il parvint à circonvenir tous les deux; Thomas Maitland (en bas, à gauche), l'envoyé britannique qui le défendit auprès des autorités britanniques; et Charles Emmanuel Leclerc (en bas, à droite), le commandant du corps expéditionnaire français, qui le captura et l'envoya en exil en France en 1802.



7. Trois portraits ayant appartenu à des membres importants de la famille Louverture : son beau-fils Placide (en haut, à gauche), son fils Isaac (en haut, à droite) et l'épouse d'Isaac, Louise Chancy (en bas, à gauche), fille de Geneviève, la demi-sœur de Toussaint. En bas, à droite : portrait de Toussaint, réalisé en 1877 par l'artiste haïtien Louis Rigaud.



8. Théodore Géricault, *Épisode de la guerre coloniale* (1818-1819). Géricault était un fervent opposant à l'esclavage ; et il a peint un certain nombre de portraits saisissants de personnages noirs. Ce tableau, qui représenterait une scène de bataille pendant la guerre d'indépendance haïtienne, exprime l'héroïsme des troupes de Toussaint.



9. Portrait équestre de Toussaint par Denis Volozan, datant des premières années du XIX^e siècle. Toussaint est représenté sur son cheval Bel Argent, dans une posture martiale classique qui rappelle le célèbre tableau de David, *Bonaparte franchissant le Grand Saint Bernard* (1801). Les traits du visage de Toussaint sont très similaires à ceux du portrait de Maurin.



10. *Le Serment des ancêtres* de Guillaume Guillon-Lethière (1822) exprime l'idéal haïtien de réconciliation nationale après l'indépendance, par l'alliance des citoyens noirs et de couleur, ici symbolisés par les révolutionnaires Jean-Jacques Dessalines (à droite) et Alexandre Pétion (à gauche).



11. En haut:
Jacob Lawrence, *La Vie
de Toussaint L'Ouverture*
(série de 41 tableaux, 1938).
Ci-contre:
William H. Johnson,
Toussaint l'Ouverture (1945).
Ces deux tableaux mettent
en lumière la fascination
que Toussaint a continué
d'exercer sur l'imaginaire
afro-américain au milieu
du xx^e siècle, comme leader
charismatique, symbole
d'égalité raciale et de
résistance à l'occupation
impérialiste.



12. *Toussaint Emanating Yellow* (2008), par Edouard Duval-Carrié. L'artiste, d'origine haïtienne, livre une évocation envoûtante d'un Toussaint créole et caribéen. Il rend hommage à la vitalité des traditions politiques et religieuses de l'Haïti moderne, qui plongent leurs racines dans les spiritualités africaines (notamment le vaudou).



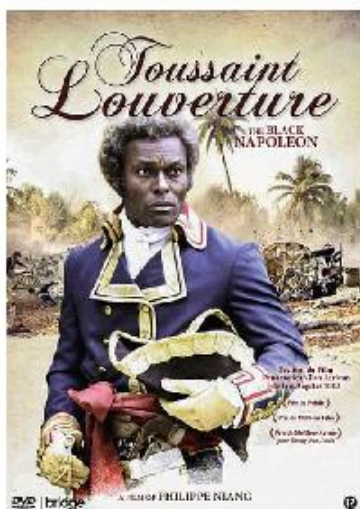
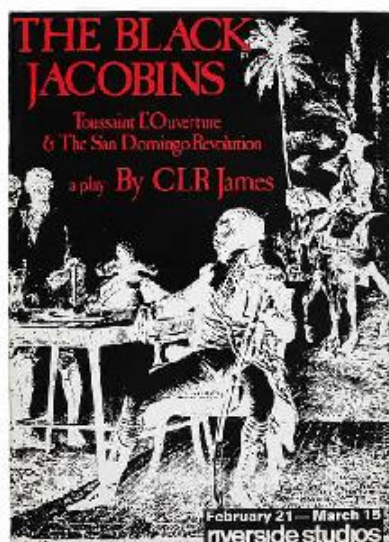
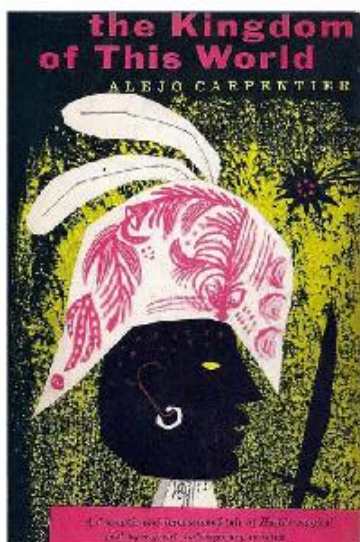
13. Toussaint et les révolutionnaires haïtiens ont largement été commémorés par des émissions de timbres philatéliques. Ci-contre: timbre émis en 1954 pour le 150^e anniversaire de la Révolution, représentant Lamartinière et sa femme Marie-Jeanne à la bataille de la Crête-à-Pierrot. Ci-dessous, de gauche à droite : bicentenaire de la mort de Toussaint, en 2003; timbre du Dahomey (1963); oblitération française (1991) décrivant Toussaint comme « le libérateur d'Haïti ». En bas: timbre et oblitération cubains (1991) commémorant le bicentenaire de la révolte des esclaves de Saint-Domingue.





14. L'effigie de Toussaint a régulièrement figuré sur les pièces et les billets de banque. En haut: pièce en argent de dix gourdes (1968), inspirée d'un portrait de Toussaint par Gustave Alaux. Ci-contre: en 2007, le Sénégal a frappé une pièce le représentant pour commémorer le bicentenaire de la loi abolissant la traite adoptée par le Parlement britannique en 1807. En bas: billet de vingt gourdes (2001).

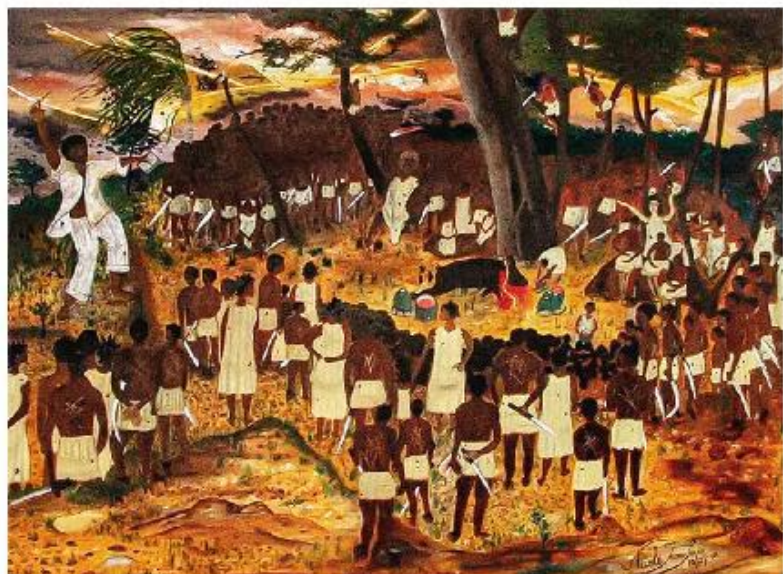




15. Toussaint et la révolution haïtienne ont été le sujet de pièces de théâtre, de romans et de films dans les Caraïbes, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud. Couverture de la première édition anglaise de *The Kingdom of This World* (*Le Royaume de ce monde*), roman d'Alejo Carpentier (1957); affiche annonçant des représentations en 1986 de la pièce de C. L. R. James *The Black Jacobins* (*Les Jacobins noirs*); affiche du téléfilm de Philippe Niang, *Toussaint Louverture* (2012).



16. La légende de Toussaint continue de se développer de nos jours et s'incarne dans de multiples sculptures: il prend une pose martiale, à Allada, au Bénin (en haut, à gauche) ou une attitude de déli, dans sa cellule du Fort de Joux (en haut, à droite). À La Rochelle, il est plongé dans la lecture de sa Constitution (en bas, à gauche, sculpture d'Ousmane Sow); à Montréal, au Canada, il paraît déterminé (en bas, à droite).



17. La cérémonie vaudoue de Bois-Caïman d'août 1791, un des mythes fondateurs de la nation haïtienne moderne, représentée par l'artiste d'origine haïtienne Nicole Jean-Louis. De nombreux esclaves sont armés de couteaux. Les cicatrices de leur dos témoignent des mauvais traitements infligés par leurs maîtres. À gauche, vêtu de blanc, un livre à la main (d'où son nom), le chef des marrons, Dutty Boukman, harangue les esclaves rassemblés. Selon l'artiste, « Les Haïtiens se sont libérés de l'esclavage parce qu'ils croyaient que Dieu nous a tous créés égaux. »

Notes

Abréviations

~~AGI~~ General archives of the Indies

~~AGS~~ General archives of Simancas

AN Archives Nationales, Paris

BNF Bibliothèque nationale de France

NAMP Napier Study Centre and Archive, the National Army Museum, London

Introduction

1. Toussaint Louverture, proclamation, 25 août 1793. AN AE II 1375.
2. Pour une étude sur l'ensemble des événements clés à Saint-Domingue de la fin du ^{xiii}e siècle à la déclaration haïtienne d'indépendance, voir Jeremy Popkin, *A Concise History of the Haitian Revolution*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012 ; David Geggus, *The Haitian Revolution : A Documentary History*, Indianapolis, Hackett Publishing Company, 2014.
3. Voir David Armitage et Sanjay Subrahmanyam (dir.), *The Age of Revolutions in Global Contexts*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; et Rafe Blaufarb, *The Revolutionary Atlantic : Republican Visions 1760-1830*, New York, Oxford University Press, 2017.
4. Toussaint Louverture, lettre au ministre de la Marine, 9 prairial an V (28 mai 1797). AN AFIII 210.
5. Pour une discussion approfondie du contexte plus large de la révolution haïtienne, voir Robin Blackburn, « Haiti, slavery, and the age of democratic revolution », *The William and Mary Quarterly*, vol. 63, n° 4, octobre 2006.
6. Discours prononcé lors de la fête de la liberté générale, Môle Saint-

Nicolas, 16 pluviôse an VIII (5 février 1800), ANOM CC9B 9.

7. Cité in James Alexander Dun, *Dangerous Neighbours : Making the Haitian Revolution in Early America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2016, p. 149.

8. *London Gazette*, 12 décembre 1798.

9. Cité in Grégory Pierrot, “’Our Hero’ : Toussaint Louverture in British representations”, *Criticism*, vol. 50-54, automne 2008, p. 598.

10. Voir Susan Buck-Morss, *Hegel et Haïti*, traduit de l’anglais (États-Unis) par Noémie Ségol, Paris, L. Scheer, 2006.

11. Cité in Donald Hickey, “America’s response to the slave revolt in Haiti, 1791-1806”, *Journal of the Early Republic*, vol. 2 no. 4, hiver 1982, p. 368.

12. Hobart à Nugent, Downing Street, Londres, 18 novembre 1801. National Archives, Kew, CO 137/106.

13. Cité in Christer Petley, *White Fury : A Jamaican Slave-holder and the Age of Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2018, p. 176-177.

14. Voir, à partir de 1798, la *Gazette of the United States and Daily Advertiser* (Philadelphie) et *National intelligencer and Washington advertiser* (Washington, DC), Library of Congress, Historic American Newspapers.

15. Sur ce thème plus large de l’émancipation des esclaves, voir en particulier Eugene Genovese, *From Rebellion to Revolution : Afro-American Slave Revolts in the Making of the Modern World*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979 ; sur la révolution comme source de terreur et d’inspiration aux États-Unis, voir Ashli White, *Encountering Revolution : Haiti and the Making of the Early Republic*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2010 ; et Elizabeth Maddock Dillon et Michael Drexler (dir.), *The Haitian Revolution and the Early United States*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2016.

16. L’abonnement annuel au journal, qui coûtait 2,50 dollars par an, s’accompagnait d’un cadeau, “une belle photographie, soit de Frederick Douglass, soit de Toussaint Louverture” (*New National Era*, 16 avril 1874, Library of Congress, Historic American Newspapers).

17. Méderic Louis Elie Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l’isle Saint-Domingue*, Paris, 1797, Vol. I, p. 105.

18. Sur l’histoire de la capitale, voir Roland Devauges, “Une capitale antillaise : Port-au-Prince (Haïti)”, *Les Cahiers d’Outre-Mer*, 1954,

p. 7-26. Sur les villes côtières, voir David Geggus, “The major port towns of Saint-Domingue in the late eighteenth century”, in P. Liss et F. Knight (dir.), *Atlantic Port Cities*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1991.

19. Jean Saint-Vil, « Villes et bourgs de Saint-Domingue au XVIII^e siècle (essai de géographie historique) », *Les Cahiers d’Outre-Mer*, 1978, p. 251.

20. Au cours des dernières années du XVIII^e siècle, afin de s’aligner sur les changements territoriaux introduits par la Révolution française, les provinces devinrent des départements.

21. François Girod, *La vie quotidienne de la société créole (Saint-Domingue au XVIII^e siècle)*, Paris, Hachette, 1972, p. 71-72.

22. Laurent Dubois, *Les Vengeurs du Nouveau Monde. Histoire de la révolution haïtienne*, traduit de l’anglais (États-Unis) par Thomas Van Ruymbeke, Les Perséides, Rennes, 2005, p. 52.

23. Alexandre de Laujon, *Souvenirs et Voyages*, Paris, 1835, p. 124.

24. Voir M.-A. Menier et G. Debien, « Journaux de Saint-Domingue », *Revue d’Histoire des Colonies*, 36 (1949) et Jean Fouchard, « Les joies de la lecture à Saint-Domingue », *Revue d’Histoire des Colonies*, 41 (1954) ; voir aussi le livre classique de Fouchard, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, Imprimerie de l’État, 1955.

25. Pour une analyse approfondie du Cercle et de la vie scientifique dans la Saint-Domingue prérévolutionnaire, voir James McClellan III, *Colonialism and Science : Saint-Domingue in the Old Regime*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1992.

26. Julius Scott, *The Common Wind : Afro-American Currents in the Age of the Haitian Revolution*, Londres, Verso, 2018, p. 115.

27. Voir le travail de référence de Charles Frostin, *Les révoltes blanches à Saint-Domingue au XVII^e et XVIII^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2008 (1975).

28. Henri-Baptiste Grégoire, *Mémoire en faveur des gens de couleur ou sang-mêlés de Saint-Domingue*, Paris, 1789, p. 7-8.

29. *Ordonnance du Roi, concernant les procureurs & économes-gérans des habitations situées aux Isles sous le Vent*, 17 décembre 1784 (Paris, 1785), p. 5.

30. Cité in Girod, *La vie quotidienne de la société créole*, p. 189.

31. Conversation avec Edward Corbet, rapportée dans une lettre de Corbet, Port-Républicain, 21 juillet 1801, National Archives, Kew, CO 137/105.

32. Voir Fritz Daguiard, *Toussaint Louverture : mystérieux dans la gloire*, Port-au-Prince, Musée du Panthéon National Haïtien, 2003, p. 11-15.

33. Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon*, Paris, 1896, vol. 2, p. 362.

34. George E. Simpson et J. B. Cinéas, "Folk tales of Haitian heroes", *Journal of American Folklore*, vol. 54, no. 213/14, juillet-décembre 1941, p. 184.

35. Louis Dubroca, *Vie de Toussaint Louverture, chef des noirs insurgés*, Paris, 1802, p. 53 ; Thomas-Prosper Gragnon-Lacoste, *Toussaint Louverture*, Paris, 1877, p. 1.

36. Pour un résumé du récit du point de vue des gens de couleurs, voir David Nicholls, *From Dessalines to Duvalier : Race, Colour and National Independence in Haiti*, Cambridge University Press, 1979, p. 90-91, 95, et 97.

37. Victor Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, Paris, Karthala, 1989 (1882).

38. Horace Pauléus Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, 3 vol., Port-au-Prince, Imprimerie Héraux, 1920-1933.

39. Pour une analyse approfondie de la biographie de Toussaint par C. L. R. James, voir le recueil dirigé par Charles Forsdick et Christian Høgsbjerg, *The Black Jacobins Reader*, Durham, NC et Londres, Duke University Press, 2017.

40. Voir Richard Drayton et David Motadel, "Discussion : the futures of global history", *Journal of Global History*, vol. 13, no. 1, 2018, p. 7.

41. Voir notamment Alyssa Goldstein Sepinwall (dir.), *Haitian History : New Perspectives*, New York et Londres, Routledge, 2013 ; et son article "Beyond *The Black Jacobins* : Haitian Revolutionary historiography comes of age", *Journal of Haitian Studies*, vol. 23, no. 1, printemps 2017.

42. Jean Fouchard, *Les Marrons de la liberté*, Paris, Éditions de l'École, 1972 ; Carolyn Fick, *Haïti : naissance d'une nation. La révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Frantz Voltaire, Les Perséides, 2014.

43. Voir en particulier Ada Ferrer, *Freedom's Mirror : Cuba and Haiti in the Age of Revolution*, New-York, Cambridge University Press, 2014.

44. Mimi Sheller, "Sword-bearing citizens : militarism and manhood in nineteenth-century Haiti", in Sepinwall (dir.), *Haitian History*, p. 157.

45. Michael O. West et William G. Martin, "Haiti, I'm Sorry : the

Haitian Revolution and the forging of the black international”, in Michael O. West, William G. Martin et Fanon Che Wilkins (dir.), *From Toussaint to Tupac : The Black International Since the Age of Revolution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 76.

46. Pierre Pluchon, *Toussaint Louverture, un révolutionnaire noir d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1989.

47. Philippe Girard, *Toussaint Louverture, a Revolutionary Life*, New York, 2016, p. 4-5.

48. Philippe Girard, *The Slaves Who Defeated Napoleon : Toussaint Louverture and the Haitian War of Independence 1801-1804*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2011, p. 9-10 et 43 ; *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon : Toussaint Louverture et la guerre d'indépendance haïtienne, 1801-1804*, Les Perséides, 2013, p. 61. À noter que la préface de l'édition en français ne reprend pas l'intégralité de la préface de l'édition anglaise.

49. David Scott, *Conscripts of Modernity : The Tragedy of Colonial Enlightenment*, Londres et Durham, Duke University Press, 2004, p. 210.

50. Celeste-Marie Bernier, *Characters of Blood : Black Heroism in the Transatlantic Imagination*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2012, p. 7.

51. Voir par exemple son « Rapport sur le rétablissement de l'ordre dans les montagnes de Port-de-Paix », 7 brumaire an V (28 octobre 1796), ANOM CC9A 13.

52. Gordon K. Lewis, *Main Currents in Caribbean Thought. The Historical Evolution of Caribbean Society in its Ideological Aspects, 1492-1900*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1987, p. 27.

53. Voir Laurent Dubois, “An enslaved enlightenment : rethinking the intellectual history of the French Atlantic”, *Social History*, vol. 31, no. 1, février 2006, p. 12 ; sur la notion de culture diasporique hybride, plus généralement, voir l'ouvrage de référence de Paul Gilroy, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Charlotte Nordmann, Paris, éd. Amsterdam, 2010.

54. Nick Nesbitt, “Turning the tide : the problem of popular insurgency in the historiography of the Haitian Revolution “, *Small Axe*, 27, octobre 2008, p. 31 ; sur ce thème, voir aussi l'excellent article de Adom Getachew, “Universalism after the post-colonial turn : interpreting the Haitian Revolution”, *Political Theory*, vol. 44, no. 6, 2016, p. 821-845.

55. Leclerc, « Campagne du Limbé, et détail de quelques événements qui ont eu lieu dans ce quartier, jusqu'au 20 juin 1793 », n.d. (1793), ANOM CC9A 8.

56. Rapport de l'agent français Roume, 15 messidor an VII (3 juillet 1799), National Archives, Kew, CO 137/104.

57. Toussaint, lettre à Pascal, 26 germinal an VII (15 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

58. Voir par exemple la lettre de Toussaint aux citoyens de Petite-Montagne, 29 nivôse an IV (19 janvier 1796), BNF NAF 12104.

59. Voir Quentin Skinner, *La liberté avant le libéralisme*, traduit de l'anglais par Muriel Zagha, Seuil, 2016.

60. Voir notamment Toussaint Louverture, « Adresse aux citoyens capables de porter les armes », Le Cap, 15 pluviôse an V (3 février 1797), *Bulletin Officiel de Saint-Domingue*, 12 février 1797.

61. Sur ce thème, voir le chapitre 3 in Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past*, Boston, Beacon Press, 1995.

62. Sur ce point, voir Charles Forsdick et Christian Høgsbjerg, *Toussaint Louverture : A Black Jacobin in the Age of Revolutions*, Londres, Pluto Press, 2017, p. 147.

63. Yanick Lahens, « Le XIX^e siècle, ce grand inconnu », conférence au Collège de France, 1^{er} avril 2019.

64. "Toussaint Louverture : A finding list of his letters and documents in archives and collections (public and private) of Europe and America", Joseph Boromé Papers, Sc MG 714, Box 2, New York Public Library.

65. Patrice Gueniffey, *Bonaparte*, Paris, Gallimard, 2013, p. 595.

66. Joseph Boromé, "Some desiderata in Caribbean biography", *Caribbean Quarterly*, vol. 19, no. 4, décembre 1973, p. 29.

67. Hippolyte de Saint-Anthoine, *Notice sur Toussaint Louverture*, Paris, 1842, p. 30.

68. Toussaint, lettre à Hédouville, 7 thermidor an VI (25 juillet 1798). ANOM CC9 B6.

69. Toussaint, lettre à Lescallier, 21 prairial an VI (9 juin 1798), ANOM CC9A 14.

70. Toussaint, lettre à Charles-François Liot, consul commercial, Philadelphie ; Le Cap, 3 juillet 1801, Archives du ministère français des Affaires étrangères, CCC, Philadelphie V.

71. Stuart Hall, "Cultural identity and diaspora", in P. Williams et L.

Chrisman (dir.), *Colonial Discourse and Post-colonial Theory : A Reader*, Londres et New-York, Routledge, 1994, p. 235.

72. Toussaint, lettre à Antoine Chanlatte (colonel de l'armée républicaine française), 27 août 1793, ANOM CC9A 8.

73. Jean Fouchard, « Toussaint Louverture », *Revue de la Société haïtienne d'histoire et de géographie*, no. 164, septembre-décembre 1989, p. 41.

74. Louverture à Renne de Saba, 28 germinal VII (17 avril 1799), Library of Congress, Manuscript Division, Papers of Toussaint Louverture.

75. Lettre de Madame Louverture à Toussaint, 24 juillet 1794, Archives départementales de la Gironde, fonds Marcel Chatillon, 61 J 18.

76. Toussaint, lettre à Laveaux, 16 septembre 1795, BNF NAF 12103 ; note de Toussaint, datée du 30 nivôse an X (20 janvier 1802), fonds Edmond Mangonès, University of Florida, cité in Boromé, « A finding List ».

77. Toussaint Louverture, lettre au ministre de la Marine, 24 germinal an VII (13 avril 1799), citée in *Testament politique de Toussaint Louverture*, Paris, 1855, p. 5.

I. Naissance d'un révolutionnaire

Chapitre I. L'âme d'un homme libre

1. Toussaint Louverture, rapport au Directoire, 18 fructidor an V (4 septembre 1797), AN AFIII 210.

2. Anna Julia Cooper, *Slavery and the French and Haitian Revolutionists*, Lanham, MD :Rowman and Littlefield, 2006, p. 102.

3. Ces documents consistent principalement en comptes annuels, listes d'esclaves, rapports sur la production, et des instructions de management. Pour une description de ces sources, voir Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises, xvii-xviii^e siècles*, Basse Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, et Fort-de-France, Société d'histoire de la Martinique, 1974, p. 9-38.

4. Isaac Louverture, *Notes sur la vie de Toussaint Louverture*, p. 325, BNF NAF 6864.

5. Charles Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, n.d. Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et

documents, Haïti).

6. Sur la famille de Toussaint, voir Alfred Nemours, *Histoire de la famille et de la descendance de Toussaint Louverture*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1941.

7. Voir la thèse de doctorat de Christian Frances Mobley, *The Kongolese Atlantic : Central African Slavery & Culture from Mayombe to Haïti*, Duke University, 2015.

8. L'article classique sur le sujet est celui de John Thornton, " 'I am the subject of the King of the Congo' : African political ideology and the Haitian Revolution", *Journal of World History*, vol. 4, no. 2 (automne 1993).

9. Sur les propriétaires de plantation, voir Jean-Louis Donnadiou, *Un grand seigneur et ses esclaves. Le comte de Noé entre Antilles et Gascogne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009.

10. L'article XI déclarait que « les enfants qui naîtront des mariages entre esclaves seront esclaves. », *Le Code Noir*, Paris, 1685, p. 5.

11. David Geggus, "Toussaint Louverture and the slaves of the Bréda plantations", *Journal of Caribbean History*, vol. 20, no. 1, 1985-1986, p. 36.

12. « Fatras » était un qualificatif communément utilisé pour décrire des esclaves estropiés ou handicapés.

13. Saint-Remy, *Vie de Toussaint*, Paris, Moquet, p. 8.

14. Charles Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture..*

15. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 6864.

16. Antoine Métral, *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue*, Paris, 1818, p. 53.

17. *Code Noir*, p. 8.

18. Carolyn E. Fick, *Haïti, naissance d'une nation. La révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Frantz Voltaire, Rennes, Les Perséides, 2014, p. 70.

19. Isaac Louverture, *Notes historiques*, BNF NAF 12409.

20. François Cliquot, « Nouvelle description de l'île d'Haïti », manuscrit inédit, 1843, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).

21. Debien, *Les Esclaves aux Antilles françaises*, p. 285.

22. *Ibid.*, p. 287.

23. Charles Frostin, “Méthodologie missionnaire et sentiment religieux en Amérique française” au ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles : le cas de Saint-Domingue”, in *Cahiers d'Histoire*, Universités de Clermont, Lyon et Grenoble, 1979, vol. 24, no. 1, p. 24. Voir plus généralement François Kawas, *Sources documentaires de l'histoire des jésuites en Haïti aux ^{xviii}e et ^{xx}e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

24. Dans une lettre à Grégoire, datée du 9 avril 1799, un prêtre local, le père Constantin de Luxembourg, affirme avoir été servi pour son repas par « Toussaint, esclave à l'Hôpital des Frères de Charité » ; cité in Adolphe Cabon, *Notes sur l'histoire religieuse d'Haïti*, Port-au-Prince, Petit Séminaire Collège Saint-Martial, 1933, p. 44.

25. John Thornton, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World*, Cambridge University Press, 1998, p. 319.

26. Voir David Richardson, “Slave exports from West and Central Africa, 1700-1810 : new estimates of V=volume and distribution”, *Journal of African History*, vol. 30, 1989, p. 10-14.

27. Philippe Girard et Jean-Louis Donnadieu, “Toussaint before Louverture : new archival findings on the early life of Toussaint Louverture”, *William and Mary Quarterly*, vol. 70, no. 1, janvier 2013, p. 46.

28. Dubois, *Les Vengeurs*, p. 73 ; voir plus généralement Gérard Barthélémy, *Créoles-Bossales : conflit en Haïti*, Petit-Bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge, 2000.

29. Cité in Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, p. 321.

30. Regnaud de Beaumont, lettre à sa mère, Saint-Marc, 6 avril 1785, cité in Gabriel Debien, « À Saint-Domingue avec deux jeunes économes de plantation », *Revue de la société d'histoire et de géographie d'Haïti*, vol. 16, no. 58 (juillet 1945), p. 61.

31. Hilliard d'Auberteuil, *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue*, Paris, 1776, vol. 2, p. 68.

32. Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002.

33. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique*, vol. I, p. 29.

34. Le groupe le plus nombreux étaient constitué par les Congos. Voir David Geggus, “Sex ratio, age and ethnicity in the Atlantic slave trade”, *Journal of African History*, vol. 30, no. 1, 1989 ; Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, p. 48.

35. Bernard Gainot, *La révolution des esclaves : Haïti, 1763-1803*, Paris, Vendémiaire, 2017, p. 50.

36. Gragnon-Lacoste, *Toussaint Louverture*, p. 3-4.

37. Voir Baron Alexandre-Stanislas de Wimpffen, *Saint-Domingue à la veille de la Révolution*, Paris, L. Michaud, 1911, p. 90.
38. Rachel Beauvoir Dominique, « La valeur sociale du vaudou à travers l'histoire », *Museum International*, vol. 62, no. 4 (2010), p. 108.
39. Sur les caractéristiques du vaudou haïtien durant la fin du XVIII^e siècle, voir Michel Laguerre, *Voodoo and Politics in Haiti*, Houndmills et Londres, Palgrave Macmillan, 1989, p. 32-33.
40. Patrick Bellegarde-Smith, "Resisting freedom : cultural factors in democracy : the case for Haiti", in Claudine Michel et Patrick Bellegarde-Smith (dir.), *Vodou in Haitian Life and Culture*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 101.
41. Robbie Shilliam, "Race and Revolution at Bwa Kayiman", *Millenium*, vol. 45, no. 3 (2017), p. 280.
42. Alfred Métraux, *Le vaudou haïtien*, Paris, Gallimard, 1958, p. 40.
43. Stephen Alexis, *Black Liberator : The Life of Toussaint Louverture*, Londres, E. Benn, 1949, p. 12.
44. Pour une discussion approfondie de ces techniques, voir Karol Weaver, *Medical Revolutionaries : The Enslaved Healers of Eighteenth-Century Saint-Domingue*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 2006, p. 69-75.
45. Saint-Remy, *Vie de Toussaint*, p. 8, AN 18 AP 3, Papiers Bréda, lettre du 3 février 1785.
46. Isaac Louverture, *Notes sur la vie de Toussaint Louverture*, p. 336-337.
47. Isaac Louverture, *Notes historiques*, BNF NAF 12409.
48. Toussaint Louverture, *Réfutation de quelques assertions d'un discours prononcé au Corps Législatif le 10 prairial an cinq par Viénot Vaublanc*, Le Cap, 8 brumaire, an VI (29 octobre 1797), p. 18-19.
49. *Code Noir*, articles XI, XV, XXVIII et XXXI ; pour plus de détails, voir Frédéric Régent, *La France et ses esclaves*, Paris, Grasset, 2007, p. 66-87.
50. Wimpffen, *Saint-Domingue à la veille de la Révolution*, p. 63-64, note 2 ; pour une analyse détaillée des traitements cruels envers les esclaves dans la colonie, voir Fouchard, *Marrons de la liberté*, p. 103-129.
51. Geggus, "Toussaint Louverture and the slaves of the Bréda plantations", p. 36-37.
52. Gragnon-Lacoste, *Toussaint Louverture*, p. 6-7.

53. Jacques de Cauna, « La famille et la descendance de Toussaint Louverture », in J. de Cauna (ed.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haiti*, Paris, Karthala, 2004, p. 183.
54. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*.
55. *Ibid.*
56. Gragnon-Lacoste, *Toussaint Louverture*, p. 14-15.
57. Voir Jean-Louis Donnadieu, « La famille oubliée de Toussaint Louverture », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, no. 401 (2011).
58. *Ibid.*, p. 359.
59. Karen McCarthy Brown, “Afro-Caribbean spirituality : a Haitian case study”, in Claudine Michel et Patrick Bellegarde-Smith (dir.), *Invisible powers : Vodou in Haitian Life and Culture*, p. 6.
60. François de Kerversau, rapport au gouvernement français, 1 germinal an IX (22 mars 1801), ANOM CC9B 23.
61. ; AN 18 AP 3, Papiers Bréda ; correspondance de Bayon de Libertat.
62. “Toussaint Louverture”, *Le Moniteur Universel*, 9 janvier 1799.
63. Voir par exemple Victor Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, p. 387.
64. Toussaint, lettre au Directoire, 30 messidor an V (18 juillet 1797), AN F7 7321.
65. Son émancipation constitue une réussite individuelle exceptionnelle, si on considère que la plupart des affranchissements à la fin de la période coloniale ont été accordés à des femmes, ou à des hommes ayant servi dans l'armée. De plus, même à la fin du XVIII^e siècle, ces chiffres baissent fortement : pour toute l'année 1789, sur une population de plus de cent-quatre-vingt-dix-mille esclaves noirs, seuls sept hommes sont affranchis dans l'ensemble du nord de Saint-Domingue. Voir David Geggus, “Saint-Domingue on the eve of the Haitian revolution”, in D. Geggus et N. Fiering (dir.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, p. 9.
66. Marie-Antoinette Menier, Gabriel Debien et Jean Fouchard, « Toussaint Louverture avant 1789. Légendes et réalités », *Conjonction*, no. 143 (1977).
67. Bail signé entre Philippe-Jasmin Désir et Toussaint Bréda, Le Cap, 17 août 1779, ANOM G3 527. L'accord fut résilié, par consentement

mutuel, en juillet 1781.

68. AN 18 AP 3, Papiers Bréda

69. Jacques de Cauna et Jean-Louis Donnadiou, « Quand le Comte de Noé écrit à Toussaint Louverture », *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, no. 358-359 (2008), p. 297.

70. Girard et Donnadiou, "Toussaint before Louverture", p. 68-69.

71. Isaac Louverture, *Notes historiques*, BNF NAF 6864.

72. « Toussaint Louverture, l'Aquitaine, et les Gascons », in de Cauna (ed.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haïti*, p. 190.

73. Lettre d'un descendant de Bayon à Rose Louverture, 19 décembre 1878, cité in Alfred Nemours, « Lieux et dates de la naissance et de la mort de Toussaint Louverture », in *Toussaint Louverture fonde à Saint-Domingue la liberté et l'égalité*, Port-au-Prince, Imprimerie du Collège Vertières, 1945, p. 13.

74. AN 18 AP 3, Papiers Bréda, comptes de Bayon pour l'année 1788.

75. Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, p. 318-319.

76. Voir table in Régent, *La France et ses esclaves*, p. 189.

77. Gabriel Debien, « À propos du trésor de Toussaint Louverture », *Revue de la société d'histoire et de géographie d'Haïti*, vol. 17, no. 62 (juillet 1946), p. 35.

78. Sue Peabody, "Négresse, mulâtresse, citoyenne: gender and emancipation in the French Caribbean", in Pamela Scully et Diana Paton (dir.), *Gender and Slave Emancipation in the Atlantic World*, Durham et Londres, Duke University Press, 2005, p. 61-62.

79. Registre des esclaves de la plantation Bréda, décembre 1785, reproduit in Jean-Louis Donnadiou, "Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture", *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, vol. 166-167 (2013), p. 133.

80. *Ibid.*, p. 136.

81. *Ibid.*, p. 129.

82. *Ibid.*, p. 136.

83. Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique des Deux Indes*, Genève, 1780, vol. I, p. 545.

84. Michel-Rolph Trouillot, "An unthinkable history: the Haitian Revolution as a non-event", in Sepinwall (ed.), *Haitian History*, p. 40.

85. Louis Sala-Molins, *Dark side of the Light: Slavery and the French Enlightenment*, University of Minneapolis Press, 2006, p. 124.

86. Guillaume-Thomas Raynal, *Essai sur l'administration de Saint-Domingue*, Paris, 1785, p. 14-15.
87. Dantès Bellegarde, *Histoire du peuple Haïtien*, Port-au-Prince, 1953, p. 59.
88. Fouchard, *Les marrons de la liberté*, p. 388.
89. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique* vol. I, p. 653.
90. Pour un point de vue plus sceptique, qui suggère que la "conspiration" Makandal n'était que le fruit de la paranoïa des planteurs blancs, voir Trevor Burnard et John Garrigus, *The Plantation Machine : Atlantic Capitalism in French Saint-Domingue and British Jamaica*, University of Pennsylvania Press, 2016.
91. Sur Makandal et sa légende à Saint-Domingue durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, voir la troisième partie in Pierre Pluchon, *Vaudou, sorciers, empoisonneurs. De Saint-Domingue à Haïti*, Paris, Khartala, 1987.
92. Jason Daniels, "Recovering the fugitive history of *marronage* in Saint-Domingue, 1770-1791", in *Journal of Caribbean History*, vol. 46, no. 2 (2012), p. 131.
93. Girard et Donnadieu, "Toussaint before Louverture", p. 64 et 66.
94. Encart publicitaire in *Affiches Américaines*, 7 avril 1784, consulté in *Le marronage à Saint-Domingue*, <http://www.marronnage.info/>.
95. Rapport de décembre 1785, cité in Donnadieu, « Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture », p. 126 ; pour d'autres rapports sur le marronage sur la plantation Bréda en 1790, voir Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, p. 458.
96. Sur la fusion des rituels africains et les pratiques catholiques dans le vaudou, voir Métraux, *Le vaudou haïtien*, p. 288.
97. « respecté par les Africains comme une espèce de *Macanda* (sic) », rapport de Kerversau au gouvernement français, 1^{er} germinal an IX (22 mars 1801), ANOM CC9B 23, souligné dans le texte.
98. Frederick Douglass, « Toussaint Louverture », manuscrit non daté, Frederick Douglass papers, Library of Congress.
99. Roger Dorsinville, *Toussaint Louverture ou la vocation de la liberté*, Paris, Julliard, 1965, p. 94
100. Discours de Toussaint, prononcé en créyol dans le sud de Saint-Domingue, 1799, cité in Pélage-Marie Dubois, *Précis historique des Annales de la Révolution à Saint-Domingue*, vol. 2, p. 80, BNF NAF 14879.

101. Bayon, livre de comptes, cité in Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, p. 242.
102. Gérard Barthélémy, « Toussaint Louverture, noir libre », *Revue de la société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 83, no. 236 (janvier-juin 2009), p. 23-78.
103. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture* ; cette information provient presque certainement de Pierre-Baptiste, que Vincent rencontre en 1801.
104. Scott, *The Common Wind*, p. 28.
105. Donnadieu, « Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture », p. 127.
106. Girard et Donnadieu, “Toussaint before Louverture”, p. 55.
107. Sur le procès tristement célèbre de 1788, à l'issue duquel le planteur Nicolas Lejeune fut acquitté de l'accusation de torture malgré des preuves accablantes contre lui, voir Malick Ghachem, “Prosecuting torture : the strategic ethics of slavery in pre-revolutionary Saint-Domingue”, *Law and History Review*, vol. 29-4 (novembre 2011). Voir aussi l'étude par Ghachem des débats légaux à la fin de l'époque coloniale à Saint-Domingue, *The Old Regime and the Haitian Revolution*, New York, Cambridge University Press, 2012.
108. Je suis reconnaissant à Robbie Shilliam pour cette suggestion.
109. Franklin Midy, « L'exception Haïtienne », in Marcel Dorigny (dir.), *Haïti, première république noire*, numéro spécial de *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, XC (2003), pp.133 et 135.
110. Charles Malenfant, *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue*, Paris, 1814, p. 93-94, note 1.
111. Nemours, *Toussaint Louverture fonde à Saint-Domingue la liberté et l'égalité*, p. 19 ; Bellegarde-Smith, « Resisting freedom », p. 102-103.

Chapitre II. Les portes du destin

1. Toussaint Louverture, proclamation de Camp Turel, 29 août 1793, AN AA 53.
2. Dubois, *Les Vengeurs*, p. 176.
3. Toussaint Louverture, proclamation de Camp Turel.
4. Témoignage de Guillaume Moulinet, 24 décembre 1791, AN D/XXV/63, dossier 635.

5. Isaac Louverture, *Notes historiques*, BNF NAF 6864.
6. Cité in Ralph Korngold, *Citizen Toussaint*, Londres, Victor Gollancz, 1945, p. 86.
7. Minutes de la réunion du 8 avril 1788, cité in Jean-Pierre Barlier, *La Société des Amis des Noirs 1788-1791*, Paris, Éditions de l'Amandier, 2010, p. 94.
8. Pour un exemple, voir Elodie Lambert, « L'intervention des habitants de Champagney pour l'abolition de l'esclavage des noirs dans leur cahier de doléances (1789) », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, no. 172 (septembre-décembre 2015).
9. Voir Gabriel Debien, *Les colons de Saint-Domingue et la Révolution. Essai sur le Club Massiac*. Paris, Armand Colin, 1953 ; et Déborah Liébart, "Un groupe de pression contre-révolutionnaire : le club Massiac sous la Constituante", *Annales Historiques de la Révolution française*, no. 354 (octobre-décembre 2008).
10. Assemblée Nationale, *Décret du 15 mai 1791*, p. 4., AN D/XXV/3.
11. Henri-Baptiste Grégoire, *Lettre aux citoyens de couleur et nègres libres*, Paris, 1791, p. 12.
12. Lettre de Raimond, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 44.
13. David Geggus, *Slavery, War and Revolution : The British Occupation of Saint-Domingue 1793-1798*, New York, Oxford University Press, 1982, p. 34-35.
14. Garran Coulon, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, fait au nom de la Commission des Colonies*, Paris, 1797, vol. I, p. 170-171.
15. *Convocation de l'Assemblée coloniale*, Port-au-Prince, 1790, p. 2-3.
16. *Doutes proposés à l'Assemblée Nationale, par un membre de l'Assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue*, Paris, 1790.
17. Tanguy de la Boissière, *Réflexions impartiales d'un citoyen sur les affaires de Saint-Domingue*, Port-au-Prince, 1789.
18. Pétition des libres de couleur à l'Assemblée du nord de Saint-Domingue, 10 novembre 1789, AD Gironde 61 J 15.
19. Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 5 ; Dubois, *Les Vengeurs*, *op. cit.*, p. 64.
20. Ogé, message à Assemblée de la province du Nord, 29 octobre 1790, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 63.
21. John Garrigus, "Vincent Ogé "jeune" (1757-91) : social class and

free colored mobilisation on the eve of the Haitian Revolution”, *The Americas*, vol. 68, no. 1 (juillet 2011), p. 34.

22. Lettre de Henry, capitaine d'un bateau français en escale, Le Cap, 27 septembre 1791, AN D/XXV/78.

23. Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*, p. 111-117.

24. Félix Carteaux, *Soirées bermudiennes*, Bordeaux, 1802, p. 76-77.

25. Cité in Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, *op. cit.*, p. 187.

26. Wimpffen, *Saint-Domingue à la veille de la Révolution*, entrée pour juillet 1790, p. 186.

27. Voir par exemple les « Déclarations de l'esclave Antoine », janvier 1791, in Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, *op. cit.*, annexe C, p. 483-484.

28. François Barbé-Marbois, rapport du 10 octobre 1789, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 76.

29. Jean-Paul Pillet, *Mon Odyssée. L'épopée d'un colon de Saint-Domingue*, Paris, 2016, p. 95.

30. D'où l'expression expression locale : « Heureux comme les esclaves à Gallifet ».

31. Lettre, 25 septembre 1791. AN D/XXV/78.

32. Garran Coulon, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue*, vol. II, Paris, 1798, p. 214.

33. Anonyme, « La Révolution de Saint-Domingue », cité in Popkin, *Eyewitness Accounts*, *op. cit.*, p. 50 et 53.

34. Pour une discussion plus poussée, voir Kate Ramsey, *The Spirits and the Law : Vodou and Power in Haiti*, University of Chicago Press, 2011, p. 42-44.

35. Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, *op. cit.*, p. 200 ; sur la persistance de Bois-Caïman dans la mémoire collective haïtienne, voir Rachel Beauvoir-Dominique et Eddy Lubin, *Investigations autour du site historique du Bois-Caïman*, Cap-Haïtien, ISPAN, 2000.

36. Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 89.

37. C. L. R. James, *Les Jacobins noirs : Toussaint-Louverture et la Révolution de Saint-Domingue*, traduit par Pierre Naville, Paris, Éditions caribéennes, 1984, p. 79.

38. Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, vol. I, p. 9.

39. Voir par exemple Roume, « Précis historique de la Révolution de Saint-Domingue », Paris, 3 brumaire an III (24 octobre 1794), AN D/

40. Cité in Beaubrun Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, Paris, 1854, vol. 1, p. 228.

41. Lettre datée du 15 avril 1790, marquée « reçu le 20 juin », ANOM CC9A 4 (correspondance des gouverneurs généraux, 1789-1790).

42. « Certificat de Toussaint Louverture, général à Dondon », Dondon, 15 juillet 1793. Archivo General de Simancas (ARGS), Guerra Moderna 7157 ; cité in Boromé, « A finding list », *op. cit.*

43. Toussaint, lettre à Rallier, 26 germinal an VII (15 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

44. Dubois, “An enslaved Enlightenment”, *op. cit.*, p. 11.

45. Sur Lahaye, voir Chris Bongie “A flexible quill : Abbé de Lahaye’s role in late colonial Saint-Domingue”, *Atlantic Studies*, vol.15, no. 4 (2018), p. 476-503. Sur le soutien du clergé à la rébellion, voir plus généralement Laënnec Hurbon, « Le clergé catholique et l’insurrection », in Laënnec Hurbon (dir.), *L’insurrection des esclaves de Saint-Domingue*, Paris, Karthala, 2000, p. 32 ; voir aussi le chapitre I in Erica. R. Johnson, *Philanthropy and Race in the Haitian Revolution*, New York, Palgrave Macmillan, 2018.

46. Kerversau, rapport au gouvernement français, 1^{er} germinal an IX (22 mars 1801), ANOM CC9B 23.

47. Joubert, « Renseignements sur la position actuelle du Limbé, et depuis le commencement de la Révolte », [fin 1791], AN D/XXV/78.

48. Jacques de Cauna, « Toussaint Louverture et le déclenchement de l’insurrection des esclaves du Nord en 1791 », in Alain Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol*, *op. cit.*, p. 152-153.

49. Voir *Discours de M. de Cambefort, commandant particulier de la ville du Cap, à l’Assemblée provinciale du Nord, dans la séance du 10 novembre 1791*, Le Cap, 1791.

50. Fouchard, *Marrons de la liberté*, *op. cit.*, p. 532.

51. Certains historiens maintiennent que ces lettres ont été écrites non par Toussaint, mais par Jeannot, ce qui est possible mais improbable.

52. Voir Antonio del Monte y Tejada, *Historia de Santo Domingo*, Santo Domingo, 1890, Vol. III, p. 154-155.

53. “Lettre signée Médecin Général, datée de Grande-Rivière, 15 octobre 1791”, in *ibid.*, p. 155.

54. Lettre aux commissaires civils, 12 décembre 1791, signée par les généraux Jean-François et Biassou, et les commissaires Manzau,

Aubert et Toussaint. AN DXXV/1/1.

55. Témoignages de René Guillemeton et René Cossait, 24 décembre 1791. AN D/XXV/63 (635).

56. Gabriel Le Gros, *Récit historique sur les évènements qui se sont succédés dans les camps de la Grande-Rivière, du Dondon, de Sainte-Suzanne & autres, depuis le 26 octobre 1791, jusqu'au 24 décembre de la même année*. Paris, 1793, p. 7.

57. *Ibid.*, p. 17.

58. Popkin, *Facing Racial Revolution*, *op. cit.*, p. 57.

59. Le Gros, *Récit historique*, *op. cit.*, p. 26-27.

60. Témoignages de prisonniers, 24 décembre 1791. AN D/XXV/63, dossier 635.

61. Guy Lemarchand, « À propos des révoltes et des révolutions de la fin du XVIII^e siècle », *Annales Historiques de la Révolution Française*, no.340 (avril-juin 2005), p. 164.

62. Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, *op. cit.*, p. 316.

63. Proclamation du 24 septembre, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 82.

64. Le Gros, *Récit historique*, *op. cit.*, p. 17.

65. Tousard, lettre, 27 novembre 1791, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 87.

66. Dorigny, in Hurbon (dir.), *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 108.

67. Pour le texte complet de la *Lettre*, voir Nathalie Piquionne, « Lettre de Jean-François, Biassou et Belair », *Annales Historiques de la Révolution Française*, no. 311 (1998), p. 132-135.

68. Sur les écrits de Milscent plus généralement, voir Alexandra Tolin Schultz, "The *Créole Patriote* : the journalism of Claude Milscent", *Atlantic studies*, vol. 11, no. 2 (2014).

69. Par exemple, Nathalie Piquionne, dans son commentaire sur la *Lettre* ; *op.cit.*, p. 137.

70. Biassou, lettre à Delahaye, curé de Dondon, n.d. [1792]. ANOM CC9A 7.

71. Voir notamment la correspondance de Biassou et Jean-François (1792-1793), AN D/XXV/12.

72. À ne pas confondre avec Charles Bélair, neveu de Toussaint et futur général de l'armée révolutionnaire.

73. Voir Bongie « A flexible quill : Abbé de Lahaye's role in late colonial Saint-Domingue », *op. cit.*, p. 493-496.
74. Voir Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*, p. xv-xvi.
75. Piquionne, « Lettre de Jean-François, Biassou et Belair », *op. cit.*
76. Biassou, convocation, 24 août 1792, AN D/XX/12.
77. Lettre de Matias de Armona au gouverneur Garcia, 20 et 30 août 1793, citée in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 110.
78. Biassou, lettre à Delahaye, curé de Dondon, 28 octobre 1792. ANOM CC9A 7.
79. Voir par exemple la proclamation de Biassou du 14 août 1793. AN D/XXV/12 (correspondance de Biassou et de Jean-François).
80. Témoignage de prisonniers blancs, 24 décembre 1791 ; et interrogatoire d'un prisonnier esclave, 2 avril 1792. AN D/XXV/63, dossier 635.
81. Alain Yacou, « La stratégie d'éradication de Saint-Domingue », in Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol*, *op. cit.*, p. 180.
82. *Ibid.*, p. 141.
83. Rapport du 3 janvier 1794, Santo Domingo, AGI (General archives of the Indies), cité in Gérard Laurent, *Trois mois aux archives d'Espagne*, Port-au-Prince, Imprimerie Les Presses Libres, 1956, p. 45.
84. AGS (General archives of Simancas), rapport du 22 juillet 1793, Santo Domingo ; cité in Antonio Jesús Pinto Tortosa, *Santo Domingo : Una colonia en la encrucijada 1790-1820*, Madrid, 2017, p. 85.
85. Toussaint, réponse au commandant français du secteur ouest, Camp Bassin-Cayman, 25 juin 1793. AN D/XXV/20.
86. Voir par exemple le document daté du 1^{er} septembre 1793, accordant le grade de capitaine à Talamon. AN AA55/1511.
87. Saint-Rémy, *Vie de Toussaint*, *op. cit.*, p. 85.
88. Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti*, Port-aux-Princes, Imprimerie Courtois, vol. I, p. 164.
89. Garcia, lettre à Toussaint, Bayaja, 16 février 1794, AGI, cité in Laurent, *Trois mois aux archives d'Espagne*, *op. cit.*, p. 53.
90. Sonthonax, proclamation, Le Cap, 30 décembre 1792.
91. Sonthonax, article in *Révolutions de Paris*, no. 63 (25 septembre 1790), cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 102.

92. Cette correspondance fut dénoncée par Jean-François dans une lettre aux autorités espagnoles, 17 septembre 1793 ; AGS, cité in Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 88.

93. Étienne Polverel, Jean-Antoine Ailhaud et Léger-Félicité Sonthonax, « Proclamation au nom de la nation aux hommes libres de Saint-Domingue », Le Cap, 24 septembre 1792.

94. Pour une étude détaillée des événements de 1793, voir Jeremy Popkin, *You Are All Free. The Haitian Revolution and the Abolition of Slavery*, Cambridge University Press, 2010.

95. James, *Les Jacobins noirs*, *op. cit.*, p. 108.

96. Toussaint, proclamation, 8 août 1793. AN AA55/1511.

97. Une telle rencontre, prévue pour le 10 août, est mentionnée dans une lettre de 1793, d'Antoine Chanlatte, officier républicain, cité in Gérard Laurent, *Erreurs et vérités dans l'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie Tehomme, 1945, p. 364.

98. Toussaint, proclamation, 25 août 1793. AN AEII 1375.

99. Voir Georges Corvington, *Port-au-Prince au cours des ans*, vol. 2, Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps, 1992, p. 150. L'occupation britannique sera décrite plus en détail au chapitre III.

100. Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 92.

101. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*

102. Toussaint, lettre à Don Garcia, 20 mars 1794, cité in Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 420.

103. Toussaint, lettre à Don Garcia, 27 mars 1794, cité in *ibid.*, vol. 2, p. 423-426.

104. *Ibid.* Dans ses *Notes historiques*, Isaac Louverture observe que Biassou avait souillé la cause qu'il défendait en vendant des Noirs aux Espagnols.

105. Voir Carlos Esteban Deive, *Los refugiados franceses en Santo Domingo*, Santo Domingo, Universidad Nacional Pedro Henriquez Urena, 1984, p. 110-119.

106. Lettre de Laplace à Don Garcia, Fort-Dauphin, 4 avril 1794, BNF NAF 12102.

107. Memorandum signé by Biassou, Jean-François, et Toussaint Louverture, Saint-Raphaël, 16 novembre 1793. AGI, cité in Laurent, *Trois mois aux archives d'Espagne*, *op. cit.*, p. 46-47.

108. Toussaint, lettres du 20 et 27 mars 1794, cité in Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 422 et 426.

109. *Ibid.*, p. 425.
110. Voir David Geggus, “From his most Catholic Majesty to the godless Republic : the ‘volte-face’ of Toussaint Louverture and the ending of slavery in Saint-Domingue”, *Outre-Mers. Revue d’histoire*, no. 241 (1978), p. 481-499.
111. *Ibid.*, appendice.
112. Voir le dossier de 1795, dans lequel Lleonart justifie son action quant à la perte des territoires contrôlés par les Espagnols. Archivo General de Simancas, SGU, LEG, 6855, 51.
113. Voir le chapitre (fondé sur des archives espagnoles) de Carlos Esteban Deive, « Les débuts de la révolution nègre : Toussaint Louverture change de camp, d’après des documents inédits », in Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol, op. cit.*, p. 187-201.
114. Garcia, lettre, 6 août 1796, cité in Tortosa, *Santo Domingo, op. cit.*, p. 116.
115. Rapport d’un officier local français à Laveaux, Plaisance, 10 août 1793. BNF NAF 12012.
116. Voir le rapport exhaustif de Laveaux sur cette campagne du début 1793. AN D/XXV/50, correspondance Laveaux.
117. Laurent, *Erreurs et vérités dans l’histoire d’Haïti, op. cit.*, p. 364.
118. Toussaint, lettre à Laveaux, 18 mai 1794. BNF NAF 12102.
119. Toussaint, lettre à Laveaux, 7 juillet 1794. BNF NAF 12102.
120. Laveaux, rapport à la Convention, Port de Paix, 1 vendémiaire an III (22 septembre 1794). ANOM CC9A 9.
121. Laveaux, rapport, Port-de-Paix, 25 mars 1795. ANOM CC9A 10.

Chapitre III. Braves guerriers républicains

1. Toussaint Louverture, lettre aux chefs militaires de Petite-Rivière, 29 nivôse an III (18 janvier 1795), BNF NAF 12103.
2. Michael Duffy, “World-wide war, 1793-1815”, in P.J. Marshall (dir.), *The Oxford History of the British Empire*. Vol. 2, Oxford University Press, 1998, p. 186.
3. Pillet, *Mon Odyssée*, p. 268.
4. Geggus, *Slavery, War and Revolution, op. cit.*, p. 68.
5. Toussaint à Laveaux, 31 janvier 1795, in Toussaint Louverture,

Lettres à la France, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2011 ; il s'agit d'une version publiée de la correspondance de Toussaint avec Laveaux, qui forme une partie importante des documents conservés à la BNF sous la cote NAF 12102-12103-12104. Toutes les lettres à Laveaux citées dans ce chapitre le sont dans cette édition.

6. La date exacte du transfert n'est pas précisée, et Santo Domingo reste sous contrôle espagnol jusqu'en 1801, lorsque l'armée de Toussaint envahit le territoire. Voir le chapitre VIII.

7. Adolphe Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, 1865, vol. 4, p. 173. Pour une opinion également critique, voir Pluchon, *Toussaint Louverture*, *op.cit.*, p. 563.

8. Voir Carolyn Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, *op.cit.*

9. Karma Nabulsi, *Traditions of War : Occupation, Resistance, and the Law*, Oxford University Press, 1999.

10. Lettre de Toussaint Louverture aux généraux Beauvais et Laplume, 29 floréal an VI (2 juin 1798), ANOM CC9A 19.

11. Laveaux, rapport à la Commission de la Marine et des colonies de la Convention nationale, 25 mars 1795, ANOM CC9A 10.

12. Toussaint à Laveaux, 20 octobre 1795.

13. Toussaint à Laveaux, 18 mars 1796.

14. Bernard Gainot, « Le général Laveaux, gouverneur de Saint-Domingue, député néo-jacobin », *Annales Historiques de la Révolution Française*, no. 278 (1989), p. 436 et 452.

15. Laveaux, rapport, 1794. ANOM CC9A 8, correspondance du général Laveaux.

16. Voir Carolyn Fick, "The Haitian Revolution and the limits of freedom", *Social History*, vol. 32, no. 4 (novembre 2007), p. 400.

17. Laveaux, rapport, 6 février 1794. ANOM CC9A 8.

18. Toussaint à Laveaux, 31 août 1796.

19. Laveaux, lettre, 9 septembre 1795, in Papiers Girard, American Philosophical Society, Philadelphie, cité in White, *Encountering Revolution*, *op. cit.*, p. 148.

20. Toussaint, lettre non datée à Laveaux [probablement fin 1798 ou début 1799], BNF NAF 12104, f.417.

21. Toussaint, proclamation, 18 février 1795, BNF NAF 12103.

22. La *Carmagnole* était le chant de ralliement des armées républicaines françaises. Elle était aussi entonnée pour se moquer de

ceux qui soutenaient la monarchie.

23. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, op. cit.
24. Saint-Anthoine, *Notice sur Toussaint Louverture*, op. cit., p. 26-27 et 30.
25. Michel et Bellegarde-Smith, *Vodou in Haitian Life and Culture*, op. cit., p. 205.
26. Laguerre, *Voodoo and Politics in Haiti*, op. cit., p. 65.
27. Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, 1847, vol. 1, p. 199 ; voir aussi Toussaint à Laveaux, 21 octobre 1794.
28. Toussaint, lettre à Laveaux, 6 août 1795.
29. Toussaint, lettre à Laveaux, 7 juillet 1794.
30. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 211.
31. *Ibid.*
32. Isaac Louverture, *Notes historiques*, op. cit., BNF NAF 12409.
33. Toussaint, lettre à Laveaux, 30 septembre 1795.
34. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 210.
35. Toussaint à Laveaux, 5 décembre 1795.
36. Lettre du commissaire français Sonthonax à Toussaint, Le Cap, 24 floréal an V (13 mai 1797). Papiers Sonthonax, BNF NAF 8987.
37. Lettre au général Pierre Michel, 13 juillet 1796, BNF NAF 12103.
38. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 202 ; Isaac Louverture, *Réfutation des assertions avancées dans l'Histoire du Consulat et de l'Empire par M. Thiers, concernant le général Toussaint Louverture*, par Isaac Louverture, Bordeaux, 18 août 1845, BNF NAF 6864.
39. Toussaint, lettre à Laveaux, 17 août 1796.
40. Toussaint, rapport, 26 nivôse an VII (15 janvier 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
41. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 279.
42. Toussaint, lettre à Laveaux, 31 août 1794.
43. Isaac Louverture, *Notes historiques*, op. cit.
44. Marcus Rainsford, *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*, Londres, 1805, p. 244.
45. Toussaint, lettre à Laveaux, 14 août 1794.
46. Toussaint, lettre à Laveaux, 30 septembre 1795.

47. Rainsford, *An Historical Account*, op. cit., p. 283.
48. *Ibid.*, p. 217-218.
49. Fick, *Haïti : Naissance d'une nation*, op. cit., p. 228.
50. Toussaint à Laveaux, 4 octobre 1794 ; Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 200-201 ; Geggus, *Slavery, War and Revolution*, op. cit., p. 128. Brisbane reçut un coup de fusil dans la nuque lors d'une charge de cavalerie menée par Toussaint en février de l'année suivante et mourut de sa blessure.
51. Toussaint, lettre à Laveaux, 25 janvier 1795.
52. Toussaint, lettre à Laveaux, 19 janvier 1795.
53. Lettre de Toussaint Louverture aux généraux Beauvais et Laplume, 8 pluviôse an VI (27 janvier 1798), ANOM CC9A 19.
54. Toussaint, lettre à Laveaux, 19 juillet 1794.
55. *The Haitian Journal of Lieutenant Howard*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1985, p. 39.
56. *Ibid.*, p. 59.
57. Henry de Poyen-Bellisle, *Histoire militaire de la révolution de Saint-Domingue*, Paris, 1899, p. 54.
58. Toussaint, lettre à Laveaux, 14 septembre 1795.
59. Howard, p. 60.
60. M. Grouvel, *Faits historiques sur Saint-Domingue*, Paris, 1814, p. 93, 97-98.
61. Howard, p. 81.
62. Toussaint donne une liste des territoires qu'il a conquis à partir de 1794 pour la République dans sa lettre à Rallier, 26 germinal an VII (15 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
63. Geggus, *Slavery, War and Revolution*, op. cit., p. 157.
64. Toussaint, lettre à Laveaux, 13 août 1796.
65. « Procès-verbal de l'expédition du général divisionnaire Toussaint Louverture sur le Mirebalais et sa dépendance », 20 germinal an V (9 avril 1797, Archives Départementales de la Gironde, Fonds Marcel Chatillon, 61 J 18.
66. *Ibid.*
67. Toussaint Louverture, Proclamation, Mirebalais, 22 germinal an V (11 avril 1797), ANOM CC9A 12.

68. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 279.
69. *Procès-verbal de l'expédition du général divisionnaire Toussaint Louverture sur le Mirebalais et sa dépendance*, op.cit.
70. Toussaint, lettre à Laveaux, 5 et 7 décembre 1795.
71. Pétition des officiers du 5^e régiment à Toussaint Louverture, 31 janvier 1796, BNF NAF 12104.
72. Lettre de Dubuisson, commandant de Fort Louverture, à Toussaint, 18 avril 1796, BNF NAF 12104.
73. Toussaint, lettre à Laveaux, 7 juillet 1796.
74. Toussaint, rapport, Port de Paix, 9 ventôse an V (27 février 1797), ANOM CC9A 12.
75. Toussaint, rapport militaire, 1^{er} juillet 1798, ANOM CC9A 23.
76. Toussaint, lettre à Hédouville, 9 août 1798, ANOM CC9A 23.
77. Ce grief est mentionné dans une lettre de Sonthonax à Toussaint, 15 brumaire an V (5 novembre 1796), BNF manuscrits Sonthonax, FR 8986.
78. Toussaint à Laveaux, 18 mai 1794 ; 4 octobre 1794 ; et 24 avril 1796.
79. Toussaint à Laveaux, 5 février 1795 et 18 juillet 1796.
80. Toussaint, lettre à Laveaux, 23 décembre 1795.
81. Lettre de Toussaint Louverture aux généraux Beauvais et Laplume, 29 floréal an VI (2 juin 1798), ANOM CC9A 19.
82. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 212.
83. Geggus, *Isaac and Placide*, p. 224 et 318.
84. Toussaint Louverture, Procès-verbal de la campagne ouverte le 13 pluviôse an VI contre les ennemis de la République, 29 floréal an VI (18 mai 1798), ANOM CC9A 19.
85. Toussaint, lettre à Laveaux, 9 décembre 1794.
86. Toussaint, lettre à Laveaux, 15 octobre 1795.
87. « Réponse à l'adresse faite par Jean-François à ses soi-disant frères du Dondon », 13 juin 1795, BNF NAF 12103.
88. Pamphile de Lacroix, p. 214.
89. Toussaint, rapport au ministère de la Marine, 4 germinal an VII (24 mars 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
90. *Procès-verbal de l'expédition du général divisionnaire Toussaint*

Louverture sur le Mirebalais et sa dépendance, op.cit.

91. Pour le récit d'une opération de ce type, voir Dessalines, lettre à Toussaint, 11 mai 1796, BNF NAF 12103.

92. Voir par exemple le rapport de Toussaint sur l'intervention de Dessalines à Petite-Rivière, 13 germinal an VII (2 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

93. Jacques de Cauna, « L'entourage, la famille, et la descendance », in de Cauna (dir.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haiti, op. cit.*, p. 183-186.

94. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.

95. Voir Claude B. Auguste, « Les Congos dans la révolution haïtienne », *Revue de la société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 46, no. 168 (décembre 1990).

96. Sur l'incident Dieudonné, voir Toussaint à Laveaux, 24 février 1796.

97. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.

98. 9 décembre 1794.

99. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture, op. cit.*

100. Pétition adressée à Toussaint Louverture par le deuxième bataillon de la 141^e demi-brigade (1798), ANOM CC9A 18.

101. Lettre de Toussaint Louverture aux généraux Beauvais et Laplume, 8 pluviôse an VI (27 janvier 1798), ANOM CC9A 19.

102. Toussaint Louverture, Ordre de marche donné au général Dessalines, Petite-Rivière, 15 pluviôse an VI (3 février 1798), ANOM CC9A 19.

103. Toussaint, lettre à Christophe, Camp Maugé, 28 pluviôse an VI (16 février 1798) ; Boromé, « A finding list », *op. cit.*, p. 100.

104. Ordre de marche donné au général Dessalines, *op.cit.*

105. *Ibid.*

106. Toussaint, lettre écrite pour défendre le capitaine Mayandon, 24 frimaire an VI (14 décembre 1797), Papiers Rochambeau, University of Florida.

107. Toussaint Louverture, lettre aux chefs militaires de Petite-Rivière, 29 nivôse an III (18 janvier 1795), BNF NAF 12103.

108. Toussaint Louverture, « Adresse aux officiers, sous-officiers, et

soldats composant l'armée en marche », 4 pluviôse an VI (23 janvier 1798), ANOM CC9A 19.

109. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

110. Toussaint Louverture, Procès-verbal de la campagne ouverte le 13 pluviôse an VI, *op.cit.*

111. Toussaint, lettre à Hédouville, 6 floréal an VI (25 avril 1798), ANOM CC9A 23.

112. Toussaint Louverture, « Adresse aux officiers ».

113. *Ibid.*

114. Toussaint, lettre à Morin, 28 germinal an III (17 avril 1795), citée in *Mémoires du citoyen Morin, commandant militaire au quartier des Verrettes*, Port de Paix, n.d., p. 23.

115. Toussaint Louverture, « Adresse aux généraux de brigade et aux chefs des colonnes », 24 ventôse an VI (14 mars 1798), ANOM CC9A 19.

116. Toussaint Louverture, « Adresse aux officiers ».

117. Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 391.

118. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.

119. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, p. 236 ; cet épisode sera analysé au début du chapitre IV.

120. Voir Toussaint, lettre à Huin, 13 floréal an VI (2 mai 1798), ANOM CC9A 18.

121. Toussaint à Hédouville, Port-Républicain, 17 floréal an VI (6 mai 1798), ANOM CC9A 23.

122. Discours du maire de Saint-Marc, 20 floréal an VI (9 mai 1798), ANOM CC9A 19.

123. BNF NAF 14878, cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 133.

124. Corvington, *Port-au-Prince au cours des ans*, *op. cit.*, vol.2, p. 143-144.

125. Toussaint à Laveaux, 21 octobre 1794.

126. Toussaint à Laveaux, 30 septembre 1795.

127. Toussaint à Laveaux, 14 juillet 1795.

128. Lettre du commandant de Cordon à Toussaint, 15 septembre 1795, BNF NAF 12103.

129. Rapport, Santo Domingo, 29 août 1796, AGI, cité in Tortosa, *Santo Domingo, op. cit.*, p. 143-144.
130. Toussaint, proclamation, 25 pluviôse an VI (13 février 1798), ANOM CC9A 19.
131. Toussaint, rapport, 9 prairial an V (28 mai 1797), ANOM CC9A 13.
132. Voir par exemple les rapports des commandants britanniques locaux pour les premiers mois de 1798. National Archives, Kew, WO 1/68 and WO 1/69.
133. Madiou, *Histoire d'Haïti, op. cit.*, p. 279.
134. Toussaint à Laveaux, 14 septembre 1795.
135. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.
136. Rainsford, *An Historical Account, op. cit.*, p. 248-249.
137. Lettre du commissaire britannique chargé des prisonniers de guerre à Toussaint, 7 novembre 1795, BNF NAF 12103.
138. Sur les prisonniers noirs, voir la lettre de Toussaint à Whyte, 13 germinal an VI (2 avril 1798), ANOM CC9A 18 ; ainsi que l'échange de lettres entre Toussaint et Maitland, 29 prairial an VI (17 juin 1798), ANOM CC9A 23.
139. Toussaint Louverture, Procès-verbal de la campagne ouverte le 13 pluviôse an VI, *op.cit.*
140. Lettre s.d. de Jean-Baptiste Lapointe, commandant pour sa majesté britannique aux Arcahayes, trouvée lors de la prise du camp Dubourg, ANOM CC9A 19.
141. Sur la carrière de Lapointe, voir Placide David, « Un terroriste : Jean-Baptiste Lapointe », in *Sur les rives du passé*, Montréal, Léméac, 1972, p. 155-180.
142. Lettre de Toussaint Louverture à John Whyte, n.d. ANOM CC9A 19.
143. Roume, lettre au ministère de la Marine, Santo Domingo, 2 frimaire an VII (22 novembre 1798), ANOM CC9A 18.
144. Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, Vol.2, p. 60-61.
145. Morin, *chef de brigade, au Directoire Exécutif*, Paris, 28 nivôse an VII, ANOM CC9A 23.
146. Sur le travail de ces hôpitaux militaires, voir *Précis des services de Joseph Antoine Idlinger, commissaire ordonnateur à Saint-Domingue*,

Archives de la Seine, Paris, DQ10-1418, dossier Joseph Idlinger.

147. Toussaint, lettre à Flaville, 26 juin 1795. BNF NAF 12103.

148. Toussaint à Laveaux, 19 juillet 1794.

149. « honnête homme ». Toussaint, adresse à la population de l'Arcahaie, 22 ventôse an VI. ANOM CC9A 19.

150. Toussaint à Laveaux, 4 octobre 1794.

151. Isaac Louverture, *Réfutation*, *op. cit.*

152. Toussaint à Laveaux, 7 juillet 1795.

153. Saint-Rémy, *Vie de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 187, fn.1.

154. Laveaux, "Résumé des observations et réflexions sur la colonie", 1 vendémiaire an III (22 septembre 1794), ANOM CC9A 9.

155. Dans une lettre datée du 23 mai 1796, le député français Dufay écrit à Laveaux qu'il soutient entièrement son idée qu'il faut maintenir "une force imposante" (souligné dans le texte) de troupes européennes à Saint-Domingue.

156. Les officiers et les soldats de l'armée sous les ordres de Toussaint Louverture, général de brigade des armées de la République, à la Convention Nationale. Cordon de l'Ouest, Saint-Domingue, 14 frimaire an IV (5 décembre 1795), ANOM CC9A 12.

157. Cité in Charles Malenfant, « Observations sur Saint-Domingue », 23 pluviôse an VI (11 février 1798), ANOM CC9A 19.

158. Toussaint, lettre à Hédouville, 22 germinal an VI (11 avril 1798), ANOM CC9A 23.

159. Toussaint Louverture, Procès-verbal de la campagne ouverte le 13 pluviôse an VI, *op. cit.*

160. *Ibid.*

161. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

162. Toussaint Louverture, Procès-verbal de la campagne ouverte le 13 pluviôse an VI, *op. cit.*

II. La construction de l'ordre louverturien

Chapitre IV. Une seule et même famille d'amis et de frères

1. Laveaux, rapport au Ministre de la Marine, Le Cap, 8 thermidor

- an IV (26 juillet 1796), ANOM CC9A 12.
2. Cité in Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, op. cit., p. 172.
 3. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, op. cit., p. 194.
 4. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 237.
 5. James, *Les Jacobins noirs*, op. cit., p. 151.
 6. Michel-Etienne Descourtilz, *Voyage d'un naturaliste*, Paris, 1809, vol.3, p. 246.
 7. Henry Perroud, *Précis des derniers troubles qui ont eu lieu dans la partie du nord de Saint-Domingue*, Cap-Français, 1796.
 8. Toussaint, lettre à Vincent, 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797). Archives of Smithsonian Museum of African American History and Culture, Washington DC.
 9. Toussaint, lettre à Vincent, Port de Paix, 29 thermidor an VII (16 août 1799). *Lettres inédites de Toussaint Louverture*, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).
 10. Toussaint à Laveaux, Gonaïves, 23 mai 1797, BNF NAF 12 104.
 11. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 193-194.
 12. Sur les compliments de Rigaud à son « brave et intrépide ami » Villatte, voir Rigaud, lettre à Laveaux, Les Cayes, 20 thermidor an II (7 août 1794), AN AFIII 209.
 13. Etienne Laveaux, Saint-Domingue. Compte rendu par le général Laveaux à ses concitoyens, à l'opinion publique, aux autorités constituées, 1^{er} floréal an V, Paris, n.d. [1797], p. 76-77.
 14. Toussaint à Laveaux, 21 avril 1796.
 15. Juste Chanlatte, *Réflexions politiques sur les troubles et la situation de la partie française de Saint-Domingue*, Paris, 1792, p. 17.
 16. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, op. cit.
 17. Voir par exemple « Rapport au Directoire Exécutif », Paris, 30 thermidor an IV (17 août 1796), ANOM CC9A 12.
 18. Toussaint à Laveaux, 4 octobre 1794.
 19. Toussaint à Laveaux, 25 janvier 1795.
 20. Toussaint à Laveaux, 31 janvier 1795.
 21. Toussaint à Laveaux, 6 février 1795.
 22. Toussaint à Laveaux, 14 avril 1796.

23. Toussaint à Laveaux, 5 juin 1796.
24. Toussaint à Laveaux, 12 mars 1796.
25. Toussaint, proclamation aux citoyens de Gros-Morne, 30 germinal an IV (19 avril 1796), *Courrier Français*, 19 juillet 1796.
26. Laveaux, rapport au Ministre de la Marine, Cap, 24 pluviôse an IV, ANOM CC9A 11.
27. *Ibid.*
28. Schœlcher, *Vie de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 172.
29. Toussaint à Laveaux, 5 décembre 1795.
30. Toussaint à Laveaux, 7 juillet 1795.
31. Toussaint à Laveaux, 21 juillet 1795
32. Toussaint à Laveaux, 4 octobre 1794. Une portugaise valait une demi-once d'or, soit huit gourdes.
33. Toussaint à Laveaux, 15 janvier 1796.
34. Toussaint à Laveaux, 11 mai 1796.
35. Toussaint à Laveaux, 25 pluviôse an IV (14 février 1796), Archives Départementales de la Gironde, fonds Marcel Chatillon, 61 J 18.
36. Toussaint Louverture, Rapport sur le rétablissement de l'ordre dans la montagne du Port-de-Paix, vendémiaire-brumaire an V (septembre-octobre 1796), ANOM CC9A 13.
37. Raimond, rapport au Ministre de la Marine, 18 brumaire an V (8 novembre 1796), ANOM CC9A 12.
38. Cité in Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*
39. Toussaint à Laveaux, 10 juillet 1795.
40. Toussaint, lettre à Dieudonné, 12 février 1796. BNF NAF 12104.
41. Toussaint à Laveaux, 5 avril 1796.
42. Cité in Delatte, *Mémoire sur les évènements de Fort-Liberté*, 16 frimaire an VII (6 décembre 1798), ANOM CC9A 22.
43. 20 février 1796, BNF NAF 12104.
44. *Ibid.*
45. Toussaint à Laveaux, 6 février and 31 octobre 1795.
46. Toussaint à Laveaux, 26 juin 1795.
47. Toussaint à Laveaux, 15 avril 1796.
48. Toussaint à Laveaux, 19 avril 1796.

49. Toussaint à Laveaux, 17 juin 1795.
50. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., p. 181.
51. Voir par exemple Pluchon, *Vaudou*, op. cit., p. 138-39.
52. Voir par exemple 15 juin 1794, et 10 août 1794.
53. Toussaint à Laveaux, 6 mars 1796.
54. Toussaint Louverture, proclamation, Gonaïves, 10 fructidor an IV (27 août 1796). Library of Congress (Washington DC), Papiers Toussaint Louverture.
55. Toussaint à Laveaux, 6 mars 1796.
56. Toussaint à Laveaux, 21 juillet 1795.
57. Toussaint à Laveaux, 14 septembre 1795.
58. Toussaint à Laveaux, 22 février 1796.
59. Dubois, *Les Vengeurs*, op. cit., p. 274-276.
60. Thornton, *Africa and Africans*, op. cit., p. 207, 208 et 213.
61. Toussaint Louverture, proclamation du 25 avril 1796, cité in Schœlcher, *Vie de Toussaint Louverture*, op. cit., p. 175.
62. Le Conseil des Cinq-Cents est créé par la Constitution de l'an III, et se réunit pour la première fois en octobre 1795. Il est dissous en 1799 après le coup d'État du 18 Brumaire.
63. Toussaint, lettre à Laveaux, 17 août 1796, BNF NAF 12103.
64. Sur le départ de Laveaux, et son rôle au Conseil des Cinq-Cents, voir Bernard Gainot, "Le général Laveaux, op. cit., p. 444-445.
65. Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *La Société des Amis des Noirs 1788-1799*, Paris, EDICEF, 1998, p. 317-319.
66. Dans une lettre à Domergue jeune, peu après son retour dans la colonie, Sonthonax se désigne comme "le fondateur de la liberté à Saint-Domingue" ; lettre du 19 prairial an IV (7 juin 1796). Papiers Sonthonax, BNF 8986.
67. Lettre du 20 juin 1796, cité in Robert Louis Stein, *Léger Félicité Sonthonax : The Lost Sentinel of the Republic*, Cranbury, NJ Fairleigh Dickinson University Press, 1985, p. 138.
68. Toussaint Louverture, lettre au Directoire, 13 pluviôse an V (1^{er} février 1797). AN AFIII 210.
69. Voir Sonthonax, lettre à Toussaint, 13 messidor an IV (1^{er} juillet 1796), et ses remerciements à Toussaint pour le cheval, 7 pluviôse an V (26 janvier 1797), BNF Manuscrits Sonthonax, FR 8986 and

70. Lettre du 14 juin 1796, Stein, p. 159.

71. Sonthonax, rapport au Ministre de la Marine, 26 floréal an V (15 mai 1797), ANOM CC9A 13.

72. Sonthonax à Toussaint, 11 et 29 brumaire an V (1^{er} et 19 novembre 1796. Papiers Sonthonax, BNF 8986).

73. Toussaint, lettre à Sonthonax, n.d.. BNF NAF 12104. Sonthonax, lettres à Toussaint, 24 prairial an IV (12 juin 1796), et à Madame Louverture, 19 messidor an IV (7 juillet 1796). Papiers Sonthonax, BNF 8986.

74. Voir Michel Roussier, « L'Éducation en France des enfants de Toussaint Louverture », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, no. 236 (1977), p. 308-349.

75. Stein, *Léger Félicité Sonthonax*, *op. cit.*, p. 129.

76. Toussaint à Laveaux, 5 juin 1798.

77. Toussaint, lettre à Chanlatte, 27 août 1793, ANOM CC9A 8.

78. Sonthonax, lettre au Directoire, Paris, 8 pluviôse an VI. AN AFIII 210.

79. Cité in François de Kerversau, rapport au gouvernement français, 1^{er} germinal an IX (22 mars 1801), ANOM CC9B 23.

80. Sonthonax à Toussaint, Le Cap, 27 floréal an V (16 mai 1797), papiers Sonthonax, BNF NAF 8987.

81. Sonthonax, lettre à Toussaint, 14 fructidor an IV (31 août 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.

82. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

83. Toussaint, lettre à Philippe-André-Joseph Létombe, consul général français, Le Cap, 9 ; nivôse an VI (29 décembre 1797), Archives du Ministère français des Affaires étrangères

84. Toussaint, lettre au Directoire, 30 messidor an V (18 juillet 1797), AN F7 7321, dossier B4/5915.

85. Voir décret des commissaires de Saint-Domingue, Le Cap, 28 brumaire an V (18 novembre 1796) ; Le rapport note qu'il est arrivé dans la colonie et a été « gravement prévenu d'émigration ». Il a ordonné son arrestation immédiate et son transfert en France pour y être inculpé de crime. *Correspondance Sonthonax*, BNF NAF 6847.

86. Sonthonax à Toussaint, 7 frimaire an V (27 novembre 1796), Papiers Sonthonax BNF NAF 8986.

87. Sonthonax à Toussaint, 6 floréal et 16 messidor an V (25 avril et 4 juillet 1797). Papiers Sonthonax BNF NAF 8987 et 8988 ; voir aussi François Bléchet, « La seconde mission de Sonthonax à Saint-Domingue », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 84, no. 316 (1997), p. 82.

88. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

89. Citoyen B*** (François Marie Bottu), *La liberté générale ou les colons à Paris*, Cap, 1796.

90. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, p. 250.

91. Voir par exemple les échanges de Toussaint avec Sonthonax sur la question de savoir qui est responsable des opérations militaires, in Sonthonax, lettre à Toussaint, 21 messidor an IV (9 juillet 1796), BNF FR 8986.

92. Sonthonax à Toussaint, 6 messidor an IV (24 juin 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.

93. Sonthonax à Toussaint, 3 et 7 thermidor an V (21 et 25 juillet 1797), papiers Sonthonax, BNF 8988.

94. Sonthonax à Toussaint, 22 fructidor an IV (8 septembre 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.

95. Moyse écrit que le départ de Sonthonax provoquerait la désunion parmi le peuple ; 19 floréal an V (8 mai 1797), AN D XXV/13.

96. Proclamation de la municipalité des Gonaïves, 25 floréal an V (14 mai 1797). *Correspondance Sonthonax*, BNF NAF 6847

97. Télémaque à Sonthonax, Cap, 4 fructidor an V (21 août 1797). *Correspondance Sonthonax*, BNF NAF 6846.

98. Gérard Laurent, *Le Commissaire Sonthonax à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, La Phalange, 1965, vol. 2, p. 148.

99. Toussaint Louverture, lettre à Sonthonax, 3 fructidor an V (20 août 1797), AN AFIII 210.

100. Session extraordinaire de la municipalité du Cap, 19 floréal an V (8 mai 1797). *Correspondance Sonthonax*, BNF NAF 6847.

101. Toussaint Louverture, « Aux citoyens composant l'administration municipale de la ville du Cap », 5 fructidor an V (22 août 1797), AN AFIII 210.

102. Toussaint, lettre à Julien Raimond, Petite Anse, 3 fructidor an V (20 août 1797). ANOM CC9A 14. Voir aussi Julien Raimond, rapports au Directoire, 18 fructidor an V (ANOM CC9A 14) et 24 fructidor an V (4 et 10 septembre 1797), AN AFIII 210.

103. Proclamation adressée à Sonthonax par Toussaint et son état-major militaire, 3 fructidor an V (20 août 1797). Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.
104. Toussaint, lettre à Morpas, Petite Anse, 8 fructidor an V (25 août 1797), AN AFIII 210.
105. Toussaint Louverture, proclamation, Le Cap, 12 fructidor an V (29 août 1797), AN AFIII 210.
106. Toussaint à Laveaux, 1^{er} juin 1798.
107. Lettre du 15 juin 1796, cité in Stein, *Léger Félicité Sonthonax*, *op. cit.*, p. 154.
108. Sonthonax au ministre de la Marine, Paris, 17 frimaire an VIII (8 décembre 1799), ANOM CC9A 23.
109. Toutes les citations sont tirées de Toussaint Louverture, « Rapport au Directoire Exécutif », Cap-Français, 18 fructidor an V (4 septembre 1797), AN AFIV 1213.
110. Toussaint Louverture, *Extrait du rapport adressé au Directoire Exécutif*, Le Cap, septembre 1797.
111. Proclamation de la municipalité de Jean Rabel, 20 vendémiaire an VI (11 octobre 1797), AN AFIII 210.
112. Proclamation de la municipalité de Petite-Rivière, 28 vendémiaire an VI (19 octobre 1797), AN AFIII 210.
113. Lettre du juge de paix Lamontagne, 24 vendémiaire an VI (15 octobre 1797), AN AFIII 210.
114. Le ministre de la Marine Truguet prit des abonnements aux principaux journaux pour Toussaint. Voir Sonthonax, lettre à Toussaint, 10 thermidor an IV (28 juillet 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.
115. *Discours de Villaret-Joyeuse au Conseil des Cinq-Cents*, 12 prairial an V (31 mai 1797), Paris, 1797, p. 4 et 6-7.
116. Le Gros, *De l'affranchissement des noirs*, Paris, 1797, p. 2 ; voir aussi *De la nécessité d'adopter l'esclavage en France*, Paris, 1797. Pour une analyse des débats au sein du lobby colonial à ce moment, voir Baptiste Biancardini, « L'opinion coloniale et la question de la relance de Saint-Domingue 1795-1802 », *Annales historiques de la Révolution Française*, 382, octobre-décembre 2015. Voir plus généralement Yves Benot, *La Révolution Française et la fin des colonies*, Paris, La Découverte, 1989, et Claude Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage*, Paris, Karthala, 1998.

117. Toussaint, lettre au Directoire, Cap, 8 brumaire an VI (29 octobre 1797), ANOM CC9A 14. Sur la librairie de Moreau Philadelphie, voir Sara. E. Johnson, “Moreau de Saint-Méry : itinérant bibliophile”, *Library and Information History*, vol. 31-3 (2015), p. 171-197.

118. . *Discours sur l'état de Saint-Domingue et sur la conduite des agents du Directoire, prononcé par Viénot-Vaublanc, séance du 10 prairial an V* (29 mai 1797), Paris, 1797.

119. Raimond, rapport au ministre de la Marine, 28 vendémiaire an VI (19 octobre 1797), ANOM CC9A 13.

120. Voir Bernard Gainot, « La députation de Saint-Domingue au Corps Législatif du Directoire », *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, no. 316 (1997), p. 95-110.

121. Réponse d'Étienne Laveaux, général de division, ex-gouverneur de Saint-Domingue, aux calomnies que le citoyen Viénot-Vaublanc, colon de St-Domingue et membre du Conseil des Cinq-Cents, s'est permis de mettre dans son discours prononcé à la séance du 10 prairial dernier, Paris, 1797, p. 15.

122. Toussaint, lettre au ministre de la Marine, 29 vendémiaire an VI (20 octobre 1797), ANOM CC9A 14.

123. Toussaint au Directoire, Cap, 8 brumaire an VI (29 octobre 1797), ANOM CC9A 14.

124. *Discours sur l'état de Saint-Domingue, op. cit.*, p. 12.

125. Toussaint Louverture, *Réfutation de quelques assertions d'un discours prononcé au Corps Législatif le 10 prairial an cinq par Viénot Vaublanc*, Cap, 8 brumaire, an VI (29 octobre 1797).

126. *Ibid.*, p. 5.

127. *Ibid.*, p. 9-10 et 14.

128. *Ibid.*, p. 12-13.

129. *Ibid.*, p. 10.

130. *Ibid.*, p. 22-23.

131. *Ibid.*, p. 6.

132. *Ibid.*, p. 10.

133. *Ibid.*, p. 18-19.

134. *Ibid.*, p. 15.

135. Voir chapitre II.

136. *Ibid.*, p. 18 et 32.
137. Toussaint au Directoire, 14 brumaire an VI (4 novembre 1797), AN AFIII 210.
138. Toussaint, lettre à Vincent et Desfontaines, Cap, 10 brumaire an VI (31 octobre 1797). Lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).
139. Toussaint, lettre à Lescallier, 21 prairial an VI (9 juin 1798), ANOM CC9A 14.
140. Toussaint Louverture, *Réfutation de quelques assertions*, *op. cit.*, p. 28-29.
141. Isaac Louverture, *Réfutation*, *op. cit.*
142. Noé à Toussaint, Londres, 6 avril 1799, National Archives, Kew, CO 137/50. Cette correspondance est aussi mentionnée dans une lettre du gouverneur de la Jamaïque Balcarres au duc de Portland, 21 mars 1800, National Archives, Kew, CO 137/104.
143. Saint-Anthoine, *Notice sur Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 23.
144. Toussaint à Laveaux, Le Cap, 1^{er} juin 1798, BNF NAF 12104.
145. Toussaint, lettre à Rallier, 26 germinal an VII (15 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
146. Sur l'« impossible abstraction » de la citoyenneté coloniale française, voir Silyane Larcher, *L'autre citoyen : l'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*, Paris, 2014.
147. Toussaint Louverture, *Réfutation*, *op. cit.*, p. 32.

Chapitre V. Agent li va pas bien

1. Balcarres à Maitland, Kingston, Jamaïque, 4 juillet 1798, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 39-43.
2. Dorigny et Gainot, *La Société des amis des Noirs*, *op. cit.*, p. 307.
3. *Observations du général du génie Vincent*, Paris, 1824, p. 9-10.
4. *Déclaration du citoyen Baud* (1797), cité in Christian Schneider, « Le Colonel Vincent, officier de génie à Saint-Domingue », *Annales historiques de la Révolution française*, no. 329 (2002), p. 107.
5. Pour plus de détails biographiques sur Hédouville, voir Antoine Michel, *La mission du général Hédouville à Saint-Domingue*, Port-au-

Prince, Imprimerie La Presse, 1929.

6. Lettre conservée dans une collection haïtienne privée, cité in Faine Scharon, *Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1959, vol. 2, p. 129.

7. Toussaint au Ministre de la Marine, 19 prairial an VI (7 juin 1798), AN EE 1991.

8. Toussaint à Lescallier, 21 prairial an VI (9 juin 1798), ANOM CC9A 14.

9. Toussaint à Hédouville, 22 germinal an VI (11 avril 1798), ANOM CC9A 23.

10. Toussaint à Hédouville, Camp du Gros Morne, 15 floréal an VI (4 mai 1798), ANOM CC9A 23.

11. Toussaint à Hédouville, 18 germinal an VI (7 avril 1798), ANOM CC9B 6.

12. Toussaint à Hédouville, 22 germinal an VI (11 avril 1798), ANOM CC9A 23.

13. Toussaint à Hédouville, 6 floréal an VI (25 avril 1798), ANOM CC9B 6.

14. Hédouville à Toussaint, 3 prairial an VI (22 mai 1798), ANOM CC9A 23.

15. Toussaint à Hédouville, 18 floréal, 8 et 11 prairial an VI (7, 27, et 30 mai 1798), ANOM CC9B 6.

16. Cité in *Mémoire abrégé des évènements de l'île de Saint-Domingue, 1789-1807*, in Cauna (dir.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haïti*, op. cit., p. 94, fn. 138.

17. Toussaint, discours de la fête des victoires, Le Cap, 20 prairial an VI (8 juin 1798), ANOM CC9B 6.

18. Toussaint à Hédouville, 14 prairial an VI (2 juin 1798), ANOM CC9B 6.

19. Hédouville à Toussaint, 6 messidor an VI (24 juin 1798), ANOM CC9A 23.

20. Toussaint à Hédouville, 22 messidor an VI (10 juillet 1798), ANOM CC9A 23.

21. Voir par exemple Toussaint à Hédouville, 24 floréal an VI (31 mai 1798), ANOM CC9B 6.

22. Dessalines à Hédouville, 17 messidor an VI ; Toussaint à Hédouville, 21 messidor an VI (5 et 9 juillet 1798), ANOM CC9A 23.

23. Toussaint, discours à Port-Républicain, 21 messidor an VI (9 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
24. Hédouville, rapport au Directoire, non daté [an VI], ANOM CC9A 19.
25. Hédouville à Toussaint, 7 messidor an VI (25 juin 1798), ANOM CC9A 23.
26. Hédouville à Toussaint, 23 messidor an VI (11 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
27. Toussaint à Hédouville, 29 messidor an VI (17 juillet 1798), ANOM CC9B 6.
28. Toussaint à Hédouville, 1 fructidor an VI (18 août 1798), ANOM CC9B 6.
29. Toussaint à Hédouville, n.d. (début et mi-juillet 1798), ANOM CC9A 23.
30. Hédouville à Toussaint, 5 vendémiaire an VII (26 septembre 1798), ANOM CC9A 23.
31. Maitland à Dundas, 18 mars 1798, National Archives, Kew, WO 1/69.
32. Hédouville à Toussaint, Le Cap, 9 messidor an VI (27 juin 1798), ANOM CC9A 23.
33. Toussaint à Maitland, 8 floréal an VI (27 avril 1798), et à Huin, 9 floréal an VI (28 avril 1798), ANOM CC9A 18.
34. L'événement est raconté in "Character of Toussaint Louverture", *The National Intelligencer and Washington Advertiser*, 17 août 1801.
35. Maitland à Dundas, 10 mai 1798. National Archives, Kew, WO 1/69.
36. Toussaint, lettre à Charles Vincent, Cap, 10 nivôse an VII (30 décembre 1798). *Lettres inédites de Toussaint Louverture*, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).
37. « Conventions secrètes », Camp de la Pointe Bourgeoise, 31 août 1798, National Archives, Kew, WO 1/70.
38. Maitland à Balcarres, 31 août 1798, National Archives, Kew, WO 1/70.
39. *Mémoire abrégé des évènements de l'île de Saint-Domingue*, 1789-1807, p. 96-97.
40. Toussaint à Hédouville, 16 fructidor an VI (2 septembre 1798).

ANOM CC9A 23.

41. La lettre de Toussaint remerciant Maitland pour son cadeau est datée du 27 floréal an VI (16 mai 1798), ANOM CC9A 18.

42. Toussaint à Hédouville, 29 fructidor an VI (15 septembre 1798), ANOM CC9A 23. Malgré les efforts de Toussaint, certains esclaves des régions occupées par les Britanniques furent emmenés en Jamaïque ; un document des archives Britanniques de 1799 donne une liste de cinq-cent-quinze « nègres cultivateurs français réfugiés en Jamaïque », National Archives, Kew, CO 137/102.

43. Hédouville à Toussaint, 9 et 16 floréal an VI (28 avril et 5 mai 1798), ANOM CC9A 23.

44. Hédouville à Toussaint, 23 fructidor an VI (9 septembre 1798), ANOM CC9A 23 ; *Proclamation portant amnistie en faveur des habitants de Jérémie et du Môle, par le général de division Hédouville*, Le Cap, 28 thermidor an VI (15 août 1798), University of Florida, *Documents originating in Saint-Domingue 1789-1802*, reel 9 no. 40.

45. Duboys, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 19

46. Toussaint à Hédouville, 29 fructidor an VI (15 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

47. Hédouville à Toussaint, 12 thermidor an VI (30 juillet 1798), CC9A 20.

48. Toussaint à Hédouville, 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798), ANOM CC9 B6.

49. Toussaint à Hédouville, 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798), ANOM CC9 B6.

50. Hédouville à Toussaint, 1^{er} jour complémentaire, an VI (17 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

51. Hédouville proclamation, 1^{er} brumaire an VII (22 octobre 1798), ANOM CC9A 23.

52. Voir par exemple sa lettre du 16 prairial an VI (4 juin 1798) aux citoyennes Fontanges et Émilie et Pauline Descahaux à Paris, leur rappelant sa généreuse amnistie dans les régions libérées du contrôle britannique : Manuscrits Toussaint Louverture, Bibliothèque Municipale, Nantes.

53. *Le Citoyen véridique*, gazette du *Port-Républicain*, 26 septembre 1798, ANOM CC9B 8.

54. Lettre de Boerner à Hédouville, 10 fructidor an VI (27 août 1798), ANOM CC9A 23.

55. Hédouville, rapport au Directoire, n.d. AN AFIII 210.
56. Lettre d'un commandant militaire de Saint-Louis du Nord à Hédouville, 23 fructidor an VI (9 septembre 1798), ANOM CC9A 23.
57. Voir Hédouville, lettre à Boerner, 20 messidor an VI (8 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
58. Hédouville à Toussaint, 24 messidor an VI (12 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
59. Toussaint à Hédouville, 22 messidor an VI (10 juillet 1798), ANOM CC9 B6.
60. Toussaint à Hédouville, 19 floréal an VI (8 mai 1798), ANOM CC9 B6.
61. Hédouville à Toussaint, 23 fructidor an VI (9 septembre 1798), ANOM CC9A 23 ; « huit onces », Toussaint à Hédouville, 13 messidor an VI (1^{er} juillet 1798), ANOM CC9 B6.
62. Hédouville à Toussaint, 3 messidor an VI (21 juin 1798), ANOM CC9A 20 ; Boerner à Dessalines, 25 messidor an VI (13 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
63. Toussaint à Hédouville, 13 messidor an VI (1^{er} juillet 1798), ANOM CC9 B6.
64. Dessalines à Hédouville, 25 messidor an VI (13 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
65. Hédouville à Toussaint, 1^{er} jour complémentaire an VI (17 septembre 1798), ANOM CC9A 23.
66. Toussaint à Hédouville, 27 floréal ; Hédouville à Toussaint, 3 prairial an VI (16 and 22 mai 1798), ANOM CC9A 20 ; Toussaint à Hédouville (« je suis fâché »), 11 prairial an VI (30 mai 1798), ANOM CC9B 6.
67. Toussaint à Hédouville, 1 fructidor an VI (18 août 1798), ANOM CC9 B6.
68. Hédouville à Toussaint, 6 fructidor an VI (23 août 1798), ANOM CC9A 23.
69. Toussaint à Hédouville, 13 thermidor an VI (31 juillet 1798), ANOM CC9A 23.
70. Toussaint à Hédouville, 5 fructidor an VI (22 août 1798), ANOM CC9A 23.
71. Toussaint à Hédouville, 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798), ANOM CC9A 23.

72. Toussaint à Hédouville, 26 vendémiaire an VII (17 octobre 1798), ANOM CC9A 23.

73. Toussaint à Hédouville, 1 vendémiaire an VII (22 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

74. Hédouville, rapport au Directoire, n.d. AN AFIII 210.

75. Cité in Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, op. cit. ; voir aussi Scharon, *Toussaint Louverture*, op. cit., p. 175.

76. Toussaint à Hédouville, non daté (1798), AN AFIV 1213.

77. *Discours du général Hédouville, agent particulier du Directoire Exécutif, prononcé le 1^{er} vendémiaire, an VII* (22 septembre 1798), Cap, 1798, p. 3.

78. Toussaint à Hédouville, 5 et 16 fructidor an VI (22 août et 2 septembre 1798) ; 1 et 4 vendémiaire an VII (22 et 25 septembre 1798), ANOM CC9B 6.

79. Toussaint à Hédouville, Arcahaie, 17 thermidor, an VI (4 août 1798), ANOM CC9B 6 ; et Port-Républicain, 21 thermidor an VI (8 août 1798), ANOM CC9A 23.

80. Hédouville, lettre à Toussaint, Le Cap, 21 thermidor an VI (8 août 1798), ANOM CC9A 23.

81. *Arrêté concernant la police des habitations, et les obligations réciproques des propriétaires ou fermiers et des cultivateurs*, Le Cap, 6 thermidor an VI (24 juillet 1798), ANOM CC9B 9.

82. Hédouville à Toussaint, 1^{er} jour complémentaire, an VI (17 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

83. Toussaint, circulaire, lettre à tous les commandants militaires, 2 vendémiaire an VII (23 septembre 1798), ANOM CC9B 8 ; Toussaint à Hédouville, 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

84. Rapport du brigadier Jaubert à Toussaint, 5^e jour complémentaire, an VI (21 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

85. Municipalité de Petit Gove à Toussaint, 1 vendémiaire an VII (22 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

86. Boerner à Hédouville, 16 fructidor an VI (2 septembre 1798), ANOM CC9A 23.

87. Hédouville à Moyse, 14 vendémiaire an VII (5 octobre 1798), ANOM CC9A 23.

88. Claude B. Auguste, « Les Congos dans la Révolution Haïtienne », *Revue de la société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 46, no. 168

(décembre 1990), p. 25.

89. Toussaint, lettre au Ministre de la Marine, 4 germinal an VII (24 mars 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

90. Rapporté in Godard, « Rapport sur la situation morale et politique de Saint Domingue », 17 thermidor an VII (4 août 1799), ANOM CC9A 22.

91. Cité in *Mémoire abrégé des évènements de l'île de Saint-Domingue*, 1789-1807, p. 98.

92. Hédouville, rapport au Directoire, n.d. AN AFIII 210.

93. Proclamation de l'administration municipale du Cap, 7 brumaire an VII (28 octobre 1798), AN AFIV 1213.

94. *Toussaint Louverture, aux citoyens Président et membres de la commune du Cap*, 3 brumaire an VII (24 octobre 1798), AN AFIV 1213.

95. Proclamation de l'administration municipale du Cap, 7 brumaire an VII (28 octobre 1798), AN AFIV 1213.

96. Toussaint, lettre à Dessalines, octobre 1798, cité in Deborah Jenson, "Toussaint Louverture, spin doctor ?", in Doris Garaway (dir.), *Tree of Liberty : Cultural Legacies of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2008, p. 52-55.

97. Proclamation de la Municipalité de Gonaïves, 6 brumaire an VII (27 octobre 1798), AN AF III 210.

98. Proclamation de la Municipalité de Petite-Rivière, 8 brumaire an VII (29 octobre 1798), AN AF III 210.

99. Proclamation de la Municipalité de Plaisance, 2 brumaire an VII (23 octobre 1798), AN AF III 210.

100. Proclamation de la Municipalité de Marmelade, 2 brumaire an VII (23 octobre 1798), AN AF III 210.

101. Proclamation de la Municipalité de Gros-Morne, 8 brumaire an VII (29 octobre 1798), AN AF III 210.

102. Proclamation de la Municipalité de Gonaïves, 6 brumaire an VII (27 octobre 1798), AN AF III 210.

103. Proclamation de la Municipalité de Port-à-Piment de Terre-Neuve, 2 brumaire an VII (23 octobre 1798), AN AF III 210.

104. Proclamation de la Municipalité de Toussaint Louverture, 3 brumaire an VII (24 octobre 1798), AN AF III 210.

105. *Ibid.*

106. *Lettre du citoyen Ignace, commandant militaire, au conseil municipal*

de Port-à-Piment et Terre-Neuve, 8 brumaire an VII (29 octobre 1798), AN AF III 210.

107. Proclamation de la Municipalité de Petite-Rivière, 8 brumaire an VII (29 octobre 1798), AN AF III 210.

108. Pétition de citoyens de Toussaint Louverture au commandant en chef, Brumaire, an VII (October 1798), AN AF III 210.

109. Petite-Rivière, pétition, 8 brumaire an VII (29 octobre 1798), AN AF III 210.

110. Hédouville, lettre au Ministre de la Marine, non datée, ANOM CC9A 23.

111. Hédouville, rapport au Directoire, n.d. AN AFIII 210.

112. Roume, rapport au Ministre de la Marine, Santo Domingo, 2 frimaire an VII (22 novembre 1798), ANOM CC9A 18.

113. Hédouville, proclamation, 1 brumaire an VII (22 octobre 1798), ANOM CC9A 23.

114. Hédouville à Rigaud, 1 brumaire an VII (22 octobre 1798). ANOM CC9A 20 ; ce conflit sera analysé au chapitre VII.

115. Cité in Delatte, *Mémoire sur les évènements de Fort-Liberté*, 16 frimaire an VII (6 décembre 1798), ANOM CC9A 22.

116. Maitland à Dundas, Londres, 26 décembre 1798, National Archives, Kew, WO 1/70.

117. Harcourt à Toussaint, Gonaïves, 20 avril 1799, Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

118. *London Gazette*, 12 décembre 1798.

119. Hédouville, rapport au Directoire, n.d. AN AFIII 210.

120. Cité in *Rapport anonyme sur les causes et les suites du départ d'Hédouville*, frimaire, an VII (novembre 1798), ANOM CC9A 19.

121. Toussaint Louverture, rapport au Directoire, Le Cap, 22 brumaire an VII (12 novembre 1798), AN AFIV 1213.

122. *Toussaint Louverture, aux citoyens Président et membres de la commune du Cap, op. cit.*

123. Toussaint, lettre à Perodin, 28 germinal an VII (17 avril 1799). National Archives, Kew, CO 245/2.

124. Proclamation de la Municipalité de Marmelade, *op. cit.*

125. *Rapport anonyme sur la situation à Saint Domingue*, nivôse an VIII

Chapitre VI. Un héros local

1. Lettre de Juin et d'Hébécourt au Ministère de la Marine, 10 brumaire an IX (1^{er} novembre 1800). ANOM CC9A 21.
2. Rapport administratif, 28 germinal an VII (17 avril 1799). National Archives, Kew, CO 245/2.
3. Rapporté in *The Sumter Banner* (Sumterville, S.Carolina), 25 avril 1849. Library of Congress, Historic American Newspapers.
4. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haiti*, *op. cit.*, p. 244.
5. Malenfant, *Des colonies*, *op.cit.*, p. 93.
6. Isaac Louverture, *Réfutation*, *op. cit.*
7. « Après Bon Dieu, c'est François Makandal », cité in Franklin Midy, « Vers l'indépendance des colonies à esclaves d'Amérique : l'exception haïtienne », *Outre-Mers. Revue Historique*, no. 340-341 (2003), p. 132.
8. Alain Le Bihan, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1967, p. 389-395.
9. *Tableau des FF. qui composent la R.L. de S.J. de J.em*, Port-Républicain, 1800, BNF Gallica NUMM-316971.
10. Sur les connexions maçonniques dans l'entourage de Toussaint, voir Jacques de Cauna, « Toussaint Louverture, l'Aquitaine, et les Gascons », in Cauna (dir.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haiti*, *op. cit.*, p. 197-199.
11. François de Kerversau, rapport au gouvernement français, 1 germinal an IX (22 mars 1801), ANOM CC9B 23.
12. Sur la politique municipale aux Gonaïves, voir la lettre de Roume à Toussaint, 15 germinal an VII (4 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2. Sur Cazes, voir Cauna, « Toussaint Louverture, l'Aquitaine, et les Gascons », p. 200.
13. Jean Fouchard, « Toussaint Louverture », *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, No. 164 (septembre-décembre 1989), p. 41.
14. Voir Toussaint, lettre à Perroud sur la livraison d'un moulin à sucre à Acul, Gonaïves, 10 brumaire an IV (1^{er} novembre 1795), Archives municipales, Reims, Tarbé collection, XXI-105.

15. Saint-Anthoine, *Notice sur Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 26.
16. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.
17. Rainsford, *An Historical Account*, *op. cit.*, p. 252.
18. Voir par exemple la lettre de Sonthonax à Toussaint, 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795), sur la nomination (couronnée de succès) de son candidat Chenaux comme juge de paix à Petite-Rivière, papiers Sonthonax, BNF 8986.
19. Toussaint, lettre à Isaac et Placide Louverture, Le Cap, 25 germinal an VII (14 avril 1799). Manuscrits Toussaint Louverture, Bibliothèque Municipale, Nantes.
20. Toussaint, lettre au Ministère de la Marine, 25 germinal an VII (14 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
21. Toussaint Louverture, lettres à Monginot et à la citoyenne Flanet, 20 ventôse an VI (10 mars 1798), ANOM CC9A 18.
22. Rapport au Directoire, 23 pluviôse an VII (11 février 1799), AFIII/210.
23. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
24. Voir Toussaint, lettre à Grégoire, Le Cap, 23 brumaire an VII (13 novembre 1798) ; cité in *Annales de la religion* 8 (1799).
25. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
26. Sur l'entourage religieux de Toussaint, voir Jean Fritzner Etienne, « L'Église et la révolution des esclaves à Saint-Domingue », *Histoire, monde et cultures religieuses*, no. 29 (2014-1), p. 27-28.
27. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
28. Jean Fouchard, « Toussaint Louverture », *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, no. 164 (septembre-décembre 1989), p. 41.
29. Jacques Périès, *La révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, f. 20.
30. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 91.
31. Une de ces prières est citée in Duboys, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 172.
32. Toussaint Louverture, *Adresse à tous les militaires*, 22 floréal an V (11 mai 1797), AN FIII/201.
33. Toussaint Louverture, *Adresse à tous les militaires composant l'armée de Saint-Domingue*, 19 vendémiaire an VII (10 octobre 1798), ANOM

34. Voir par exemple sa lettre à la municipalité de Port-Républicain, 30 messidor an VI (18 juillet 1798), ANOM CC9 B6.

35. Toussaint Louverture, *Proclamation aux soldats de l'Armée*, Le Cap, 1796.

36. Toussaint, *Adresse à tous les militaires*.

37. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*

38. Toussaint Louverture, *Adresse à tous les militaires*.

39. Toussaint Louverture, *Aux citoyens Président et membres de la Commune du Le Cap*, 3 Brumaire an VII (24 octobre 1798), AF III 210.

40. Toussaint Louverture, discours de la cérémonie de l'arbre de la liberté de Môle Saint-Nicolas, 15 vendémiaire, an VII (6 octobre 1798), ANOM CC9B 9.

41. *Ibid.*

42. Toussaint, lettre à Laveaux, 14 septembre 1795, BNF NAF 12103 ; voir aussi la correspondance de Laveaux avec Toussaint sur la convocation des assemblées locales, An V. AN D/XXV/50.

43. Duboys, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 37.

44. Desfontaines est envoyé en France pour expliquer l'expulsion de Sonthonax au gouvernement français ; voir sa lettre au Ministère de la Marine, 11 brumaire an V (1^{er} novembre 1796), ANOM CC9A 13 ; voir aussi Toussaint, lettre au conseiller d'État Lescallier, 21 prairial an VI (9 juin 1798), ANOM CC9A 14.

45. Voir par exemple le rapport de Laplume à Toussaint sur les assemblées de Leogane, Grand-Goave et Petit-Goave, 10 germinal an VII (30 mars 1799), ANOM CC9A 22.

46. *Aux administrateurs municipaux des divers départements de Saint-Domingue*, Port-Républicain, 19 frimaire an VII (9 décembre 1798), University of Florida, *Documents originating in Saint-Domingue 1789-1802*, reel 9 n. 42. La proclamation est signée par Dessalines, Clervaux, Laplume, Christophe, et plus de trente commandants régionaux.

47. Toussaint Louverture à l'administration municipale du Cap, Gonaïves, 1^{er} germinal an IV (21 mars 1796).

48. Voir Sonthonax, lettre à Toussaint sur la question, 19 messidor an IV (7 juillet 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.

49. Cet événement se déroule le 1^{er} décembre 1800, et est mentionné in Duboys, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 178.

50. Voir par exemple sa réponse (négative) à la municipalité de Môle, 16 germinal an IX (6 avril 1801), ANOM CC9A 28.
51. *Ordonnance du général Toussaint Louverture*, 13 décembre 1794, BNF NAF 12102.
52. *Proclamation de Toussaint Louverture aux administrations municipales de la colonie, et à ses concitoyens*, 16 pluviôse an IX (5 février 1801), ANOM CC9B 9.
53. Toussaint Louverture, arrêté 22 pluviôse an IX (11 février 1801), ANOM CC9B 9.
54. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture*, BNF NAF 12409.
55. Sonthonax, lettre à Toussaint, Le Cap, 8 prairial an V (27 mai 1797), papiers Sonthonax, BNF NAF 8988.
56. Toussaint Louverture, ordonnance 17 thermidor an IX (5 août 1801), ANOM CC9B 9.
57. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
58. Rapport au Ministère de la Marine, floréal an V (avril 1797), ANOM CC9A 13.
59. Rapport au Ministère de la Marine, germinal an VII (mars 1799), cité in Geggus, *The Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 158.
60. Toussaint Louverture, *Lettre de service du général de brigade Maurepas*, 14 floréal an IX (14 mai 1801), ANOM CC9B 9.
61. Toussaint Louverture, *Pour le soulagement de l'humanité souffrante*, 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799), ANOM CC9B 9.
62. Lettre de la municipalité de Môle Saint Nicolas à Toussaint Louverture, 27 ventôse an IX (18 mars 1801). ANOM CC9B 9. Toussaint leur accorda cette exemption.
63. Toussaint Louverture, « Proclamation à tous les Français qui sont au Môle ». Camp de la Pointe Bourgeoise, 9 vendémiaire an VII (30 septembre 1798), Archives de la Seine, Paris, DQ10-1418, dossier Joseph Idlinger.
64. Voir Geggus, *Slavery, War, and Revolution*, *op.cit.*, p. 140.
65. « Liste des personnes les plus capables de gérer les affaires communales », Môle Saint-Nicolas, 11 brumaire an IX (2 novembre 1800), ANOM CC9B 9.
66. Déclaration du conseil municipal de Môle, 4 brumaire an X (26 octobre 1801), ANOM CC9B 9 ; voir chapitre X.

67. Adresse de l'administration municipale du Môle au citoyen Ministre de la Marine, 10 fructidor an VIII (28 août 1800), ANOM CC9B 9.
68. Proclamation de la municipalité de Môle Saint-Nicolas, 10 pluviôse an VIII (30 janvier 1800), ANOM CC9B 9.
69. Discours de l'administration municipale du Môle, 16 pluviôse an VII (4 février 1799), ANOM CC9A 21.
70. Toutes les citations de Rochefort sont tirées de ses deux discours, intégralement retranscrits dans les rapports municipaux de Môle Saint-Nicolas municipal sur la célébration de la fête de la liberté générale, 16 pluviôse an VIII et an IX (5 février 1800 et 1801), ANOM CC9B 9.
71. Discours à la cérémonie de la Garde nationale, Môle Saint-Nicolas, 10 frimaire an VII (30 novembre 1798), ANOM CC9B 9.
72. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 12 pluviôse an VIII (1^{er} février 1800), ANOM CC9B 9.
73. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 26 vendémiaire an VII (17 octobre 1798), ANOM CC9B 9.
74. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 1 floréal an X (21 avril 1802), ANOM CC9B 9.
75. Voir par exemple la Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 28 vendémiaire an VII (19 octobre 1798), ANOM CC9B 9.
76. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801), ANOM CC9B 9.
77. Toussaint Louverture, proclamation, Le Cap, 7 floréal an VIII (27 avril 1800), ANOM CC9B 18.
78. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 4 brumaire an VII (25 octobre 1798), ANOM CC9B 9.
79. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 3 brumaire an VII (24 octobre 1798), ANOM CC9B 9.
80. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 9 prairial an VIII (29 mai 1800), ANOM CC9B 9.
81. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 18 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799), ANOM CC9B 9.
82. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798), ANOM CC9B 9.
83. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 28 vendémiaire an VII (19 octobre 1798), ANOM CC9B 9.

84. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 5 ventôse an VII (23 février 1799), ANOM CC9B 9.
85. Proclamation municipale, Môle Saint-Nicolas, 6 ventôse an IX (25 février 1801), ANOM CC9B 9.
86. Toussaint à Roume, 14 nivôse an VIII (4 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
87. Toussaint, lettre à Christophe, Verrettes, 3 avril 1798, papiers Nemours, University of Puerto Rico ; cité in Boromé, A finding list, *op. cit.*
88. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
89. Jujardy, discours pour la fondation de la République française, Môle Saint-Nicolas, 1^{er} vendémiaire an VIII (23 septembre 1799), ANOM CC9A 23.
90. Rainsford, *An Historical Account*, *op. cit.*, p. 255.
91. Placide David, « Vie amoureuse de Toussaint Louverture », in *Sur les rives du passé*, *op. cit.*, p. 101.
92. Rapport du représentant britannique Hugh Cathcart, Port-Républicain, 26 novembre 1799, National Archives, Kew, CO 245/1.

93. Roume, rapport au Directoire, 23 pluviôse an VII (11 février 1799), AFIII/210.

94. Proclamation de la municipalité de Saint-Marc, adressée au Ministre français de la Marine, 12 germinal an VIII (2 avril 1800), ANOM CC9B 17.

95. Proclamation de la municipalité d'Ennery, 19 floréal an V (8 mai 1797), AN AFIII 210

96. Descourtilz, *Voyage d'un naturaliste, op. cit.*, Vol. 2, p. 121.

97. Proclamation de la municipalité de Arcahaie, 22 germinal an VIII (12 avril 1800), ANOM CC9B 17.

98. Proclamation de la municipalité de Terre-Neuve, 22 pluviôse an VII (10 février 1799), ANOM CC9A 21.

99. Proclamation de la municipalité de Terre-Neuve, 1^{er} floréal an VIII (21 avril 1800), ANOM CC9B 17.

100. Roume, rapports au Ministère de la Marine, Port-Républicain, 1^{er} pluviôse et 29 germinal an VII (20 janvier et 18 avril 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

101. Marin-Gallon, « Bouquet à l'armée victorieuse, commandée par le General Toussaint Louverture », *Le Citoyen véridique, ou Gazette du Port Républicain*, 30 ventôse an VIII (21 mars 1800), ANOM CC9A 24.

102. Délibération de la municipalité de Port-Républicain, 13 germinal an VIII (3 avril 1800), adressée au ministre français de la Marine. ANOM CC9B 17.

103. Proclamation de la municipalité de Gonaïves, 22 vendémiaire an VI (13 octobre 1797). AFIII/210.

104. Proclamation de la municipalité de Gonaïves, adressée au ministre français de la Marine, 19 germinal an VIII (9 avril 1800), ANOM CC9B 17.

105. Municipalité du Cap, lettre au Ministère de la Marine, prairial an VIII (mai 1800), ANOM CC9B 2.

106. Jacques Périès, *La Révolution de Saint-Domingue*, British Library

Chapitre VII. Une grande latitude

1. Toussaint Louverture, rapport au Ministère de la Marine, 4 vendémiaire an VII (25 septembre 1798), ANOM CC9A 20.
2. Mats Lundahl, “Toussaint Louverture and the war economy of Saint-Domingue, 1796-1802”, *Slavery and Abolition*, vol. 6, no. 2 (1985), p. 125-126.
3. *Observations sur la situation actuelle de la colonie de Saint-Domingue, par Rallier, député d’Ille et Vilaine*. Paris, 16 frimaire an VIII (7 décembre 1799), ANOM CC9A 23.
4. Someruelos à Urquijo, La Havane, 6 août 1799, AGI, cité in Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*, p. 208 ; sur le régime de l’esclavage à Cuba, voir Ferrer, *Freedom’s Mirror*, *op. cit.*
5. La missive de Toussaint est mentionnée dans un échange de lettres entre des officiels espagnols à Cuba, avril 1800, et est citée in Ada Ferrer, “Talk about Haiti”, in Sepinwall (dir.), *Haitian History*, *op. cit.*, p. 141.
6. Hyde Parker à Lord Spencer, 19 mai 1799, cité in Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*, p. 205.
7. « offres séduisantes ». Toussaint, lettre à Roume, 12 prairial an VII (31 mai 1799), National Archives, Kew, CO 137/104.
8. Voir par exemple le rapport sur la campagne victorieuse de Toussaint contre les Britanniques, in *Gazette of the United States and daily advertiser* (Philadelphia, PA), 1^{er} mai 1798.
9. Pour une discussion approfondie, voir Ashli White, “The politics of “French negroes” in the United States”, in Sepinwall (dir.), *Haitian history*, *op. cit.*
10. Toussaint, lettre, 22 fructidor an VII (8 septembre 1799), ANOM CC9A 26.
11. Voir *Rapport de Philippe-Rose Roume sur sa mission à Saint-Domingue*, Paris, 1793.
12. Acte de naissance de Rose-Marie-Gabrielle ROUME, fille de Philippe-Rose ROUME, agent du Directoire exécutif de la colonie de Saint-Domingue, habitant à Port-Républicain, et de Marie-Anne-Élisabeth ROCHARD-L’EPINE, née le 28 brumaire an VIII

(19 novembre 1799), Archives Nationales, Paris, MC/ET/XXXI/703.

13. Roume, lettres à Toussaint, 22 frimaire, 22 nivôse, et 9 germinal an VII (12 décembre 1798, 11 janvier and 29 mars 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

14. Dans sa *Vie de Toussaint Louverture* (1850), Saint-Rémy note que ce portrait a été « religieusement préservé par la famille de Roume » à Paris.

15. Toussaint Louverture, lettre à Roume, 10 brumaire an VII (31 octobre 1798), ANOM CC9A 18.

16. Lettre de la municipalité du Cap à Roume, 12 brumaire an VII (2 novembre 1798), ANOM CC9A 18.

17. Toussaint à Roume, 5 frimaire an VII (25 novembre 1798), National Archives, Kew, CO 245/2.

18. Toussaint à Roume, 17 ventôse an VII (7 mars 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.

19. Roume à Toussaint Louverture, 23 frimaire et 30 ventôse an VII (13 décembre 1798 et 20 mars 1799), ANOM CC9A 20.

20. Roume à Toussaint Louverture, 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800), ANOM CC9B 1.

21. Roume à Toussaint Louverture, 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799), ANOM CC9A 26.

22. Roume à Toussaint Louverture, 15 pluviôse an VIII (4 février 1800), ANOM CC9B 1.

23. Roume à Toussaint Louverture, 16 nivôse an VIII (6 janvier 1800), ANOM CC9B 17.

24. Alexander DeConde, *The Quasi-War : the Politics and Diplomacy of the Undeclared War with France, 1797-1801*, New York, Scribner, 1966, p. 140.

25. *Précis des services de Joseph Antoine Idlinger, commissaire ordonnateur à Saint-Domingue*. Archives de la Seine, Paris, DQ10-1418, dossier Joseph Idlinger.

26. La lettre de Toussaint est écrite en novembre 1798. Sur la vie et la carrière remarquable du couple Bunel, voir Philippe Girard, "Trading races : Joseph and Marie Bunel, a diplomat and a merchant in revolutionary Saint-Domingue and Philadelphia", *Journal of the Early Republic*, vol. 3, no. 3 (Fall 2010), p. 351-376.

27. Toussaint Louverture à Adams, 6 novembre 1798, cité in "Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens", *American Historical*

Review, octobre 1910, p. 66-67 ; voir aussi Toussaint, lettre à Bunel, Cap, 17 nivôse an VII (6 janvier 1799), cité in Boromé, « A finding list », *op. cit.*

28. Stevens à Pickering, Cap, 3 mai 1799, in “Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens”.

29. White, *Encountering Revolution*, *op. cit.*, p. 157.

30. *Ibid.*

31. Roume, lettre à Toussaint Louverture, 2 brumaire an VIII (24 octobre 1799), ANOM CC9A 26.

32. Roume, discours sur l’anniversaire de la fête de la liberté générale, 20 pluviôse an VIII (9 février 1800), ANOM CC9B 1.

33. Roume, lettre à Toussaint Louverture, 15 thermidor an VII (2 août 1799), ANOM CC9A 25.

34. Roume, lettre au Ministre de la Marine, 27 thermidor an VII (14 août 1799), National Archives, Kew, CO 137/104 ; cette information est confirmée dans un rapport de Douglas à Balcarres, Port-Républicain, 21 août 1799, National Archives, Kew, CO 137/102.

35. *Mémoire abrégé des évènements de l’île de Saint-Domingue, 1789-1807*, in Cauna (dir.), *Toussaint Louverture et l’indépendance d’Haïti*, *op. cit.*, p. 100-101.

36. Philippe Girard, « Black Talleyrand : Toussaint Louverture’s diplomacy, 1798-1802 », *William and Mary Quarterly*, vol. 66, no. 1 (janvier 2009), p. 110.

37. État sommaire des denrées coloniales exportées du Cap Français depuis le 1^{er} vendémiaire an VIII jusqu’au 20 fructidor, Cap, 25 fructidor an VIII (12 septembre 1800), Archives de la Seine, Paris, DQ10-1418, dossier Joseph Idlinger.

38. Roume, lettre à Toussaint Louverture, 12 brumaire an VIII (3 novembre 1799), ANOM CC9A 26.

39. Toussaint, lettre à Roume, 5 floréal an VIII (25 avril 1800), ANOM CC9 B 2.

40. Toussaint, lettre à Roume, 5 frimaire an VIII (26 novembre 1799), ANOM CC9 A 26.

41. Cité in Dun, *Dangerous Neighbours*, p. 153.

42. Placide Justin, *Histoire politique et statistique de l’île d’Hayti*, Paris, 1826, p. 331-332.

43. Ronald Angelo Johnson, *Diplomacy in Black and White : John Adams, Toussaint Louverture and their Atlantic World Alliance*, Athens,

GA, University of Georgia Press, 2014, p. 101.

44. Stevens à Pickering, 26 octobre 1799, in “Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens”.

45. Stevens à Pickering, 24 juin 1799, *ibid.*

46. *Ibid.*

47. Stevens à Pickering, 24 juin 1799, in “Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens”.

48. Stevens à Pickering, 13 février 1800, *ibid.*

49. Roume, lettre à Toussaint, 9 frimaire an VIII (30 novembre 1799), ANOM CC9A 26.

50. Maitland à Toussaint, Londres, 15 janvier 1799, Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

51. Maitland à Toussaint, Port du Cap, 14 mai 1799, Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

52. Maitland à Toussaint, baie des Gonaïves, 20 mai 1799, Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

53. Toussaint, lettre à Roume, 12 prairial an VII (31 mai 1799), National Archives, Kew, CO 137/104.

54. Propositions du général en chef de l’armée de Saint-Domingue à son excellence l’honorable brigadier général Maitland, n.d. (May 1799), Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

55. Convention secrète (sic) arrêtée entre l’Honorable Brigadier General Maitland et le général en chef de Saint-Domingue Toussaint L’Ouverture (sic), Arcahaie, 25 prairial an VII (13 juin 1799) ; Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture. Voir aussi Alfred Nemours, *Histoire des Relations internationales de Toussaint Louverture*, Port-au-Prince, Imprimerie du Collège Vertières, p. 185-190.

56. Balcarres à Portland, Kingston, Jamaïque, 7 décembre 1799. National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 121-126. Voir aussi Stevens à Maitland, 23 mai 1799, in “Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens”.

57. Ses navires n’avaient pas le droit de naviguer au-delà d’un périmètre de quinze miles au large de la côte de Saint-Domingue. Il y

avait aussi des restrictions sur le tonnage et l'effectif des équipages. Voir Maitland à Hyde Parker, 31 mai 1799, National Archives, Kew, CO 137/102.

58. Maitland, lettre à Stevens, mai 2023 1799, *ibid.*, p. 237.

59. Maitland à Balcarres, à bord du HMS Camilla, 17 juin 1799, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 143-153.

60. Balcarres à Portland, 14 juillet 1799, National Archives, Kew, CO 137/102

61. Sasportas, lettre à Roume, 22 germinal an VII (11 avril 1799), ANOM CC9 B17.

62. Roume, lettre à Sasportas, 1^{er} thermidor an VII (19 juillet 1799), ANOM CC9 B17.

63. Roume arrêté, 13 fructidor an VII (30 août 1799), ANOM CC9 B17.

64. Voir deux lettres de Toussaint à Roume, toutes deux datées du 2 brumaire an VIII (24 octobre 1799), ANOM CC9A 26.

65. Roume résume les préparatifs pour l'invasion de la Jamaïque (dont ses conversations avec Toussaint) dans une lettre à Pons, 2 pluviôse an VIII (22 janvier 1800), ANOM CC9 B 1.

66. Toussaint, lettre à Charles Vincent, Cap, 10 nivôse an VII (30 décembre 1798), lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).

67. La lettre de Raimond était adressée à Christophe ; elle est citée dans la lettre de Stevens à Pickering, 30 septembre 1799, in "Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens".

68. Balcarres à Portland, Jamaïque, 28 octobre 1799, National Archives, Kew, CO 137/103 ; une copie de la présentation de Besse était jointe à la lettre.

69. Stevens, lettre à Pickering, 30 septembre 1799, in "Letters of Toussaint Louverture and Edward Stevens".

70. Pour des détails sur la capture, l'interrogatoire et le procès de Sasportas, voir Balcarres, rapport à Portland, 31 décembre 1799 et 1^{er} janvier 1800, National Archives, Kew, CO 137/103.

71. Voir notamment Gabriel Debien et Pierre Pluchon, « Un plan d'invasion de la Jamaïque en 1799 et la politique anglo-américaine de Toussaint Louverture », *Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, vol. 36, no. 119, juillet 1978, p. 36-37 ;

Girard, « Black Talleyrand », *op. cit.*, p. 106-107.

72. Balcarres à Stevens, Jamaïque, 29 octobre 1799. National Archives, Kew, CO 137/105.

73. Balcarres à Portland, Kingston, Jamaïque, 7 décembre 1799. National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 121-126.

74. Toussaint à Balcarres, 8 octobre 1799 ; réponse de Balcarres, 24 octobre 1799, National Archives, Kew, CO 137/103.

75. Les navires transportaient un total de cinquante-quatre canons et plus de quatre-cents hommes. Voir rapport sur la Jamaïque, 20 décembre 1799, National Archives, Kew, WO 1/74.

76. Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*, p. 207.

77. Toussaint, lettre à Cathcart, 19 décembre 1799, National Archives, Kew, CO 245/1

78. Voir Douglas, lettres à Toussaint, 24 septembre et 12 octobre 1799, National Archives, Kew, CO 137/103.

79. Toussaint, lettre à Balcarres, 21 décembre 1799, National Archives, Kew, WO 1/74.

80. Toussaint écrit d'abord à Parker en septembre pour demander que ses croiseurs « ne soient pas molestés » au sud de Saint-Domingue ; voir Parker à Toussaint, 10 septembre 1799, National Archives, Kew, WO 1/74. Puis début novembre, il écrit spécifiquement au sujet de l'opération qu'il prépare contre Rigaud, et demande un soutien naval britannique ; voir Toussaint à Parker, Port-Républicain, 10 novembre 1799, Jamaïque Archives ; cité in Boromé, « A finding list », *op. cit.*

81. Toussaint à Roume, Jacmel, 8 pluviôse an VIII (28 janvier 1800), ANOM CC9B 1.

82. Citations de Toussaint tirées du rapport du rapport de l'agent adjoint britannique Robinson, 29 janvier 1800, National Archives, Kew, WO 1/74.

83. Roume, lettre à Toussaint, 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799), ANOM CC9A 26.

84. Toussaint, lettre à Roume, 23 nivôse an VIII (13 février 1800), ANOM CC9 B1.

85. Toussaint, lettres à Roume, 27 nivôse et 3 pluviôse an VIII (17 et 23 janvier 1800), ANOM CC9 B1.

86. Roume, lettre à Toussaint, 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800), ANOM CC9 B1.

87. Toussaint, lettre à Roume, 8 pluviôse an VIII (28 janvier 1800), ANOM CC9B 1.

88. Toussaint, lettre à Roume, 8 floréal an VIII (28 avril 1800), ANOM CC9 B1.

89. Arambarri, lettre à Someruelos, 19 février 1800, cité in Matt Childs, « 'A French black general arrived to conquer the island' : images of the Haitian revolution in Cuba's 1812 Aponte rebellion », in David Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 139.

90. Toussaint, lettre à Roume, 22 fructidor an VII (8 septembre 1799), ANOM CC9A 26 ; [c'est nous qui soulignons].

91. Toussaint, lettre à Roume, 23 nivôse an VIII (13 janvier 1800), ANOM CC9 B1.

92. Roume, lettre à Toussaint, 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800), ANOM CC9 B1.

93. Roume, proclamation, Cap, 14 ventôse an VIII (5 mars 1800), ANOM CC9 B1.

94. Toussaint à Roume, 18 ventôse an VIII (9 mars 1800), ANOM CC9 B1.

95. Voir Roume, lettre à Rigaud, 2 ventôse an VII (20 février 1799) ; voir aussi Laplume, rapport à Toussaint, 16 floréal an VII (5 mai 1799), ANOM CC9A 22.

96. Rigaud, proclamation, Cayes, 14 prairial an VII (2 juin 1799), ANOM CC9 A 25.

97. Roume, lettre à Toussaint, 29 messidor an VII (17 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

98. *Réponse du citoyen Toussaint Louverture aux calomnies et aux écrits mensongers du général de brigade Rigaud*, Gonaïves, 30 floréal an VII (19 mai 1799) ; aussi publié in *Bulletin Officiel de Saint-Domingue*, Nos. 24 et 25, 19 et 24 prairial an VII (7 et 12 juin 1799).

99. Toussaint, lettre à Roume, 6 fructidor an VII (23 août 1799), ANOM CC9A 25.

100. Lettre du lieutenant Lacroix à Toussaint, 23 vendémiaire an VIII (15 octobre 1799), CC9A 23.

101. Toussaint, lettre à Vincent, Port de Paix, 29 thermidor an VII (16 août 1799), lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).

102. Toussaint, lettre à Vincent, Port de Paix, 3 fructidor an VII (20 août 1799), lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).
103. *Toussaint Louverture, général en chef de l'Armée de Saint-Domingue aux cultivateurs et aux hommes de couleur égarés*, Port de Paix, 12 thermidor an VII (30 juillet 1799), University of Florida, Saint-Domingue collection (A, 45).
104. Cité in Corvington, *Port-au-Prince au cours des ans*, *op. cit.*, vol. 2, p. 178.
105. D'après la version de Vincent, Toussaint avertit les gens de couleur qu'ils sont sur le chemin de l'annihilation et qu'il les tient « dans le creux de sa main » ; s'il bouge un doigt, ils seront tous « écrasés ». Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*
106. Toussaint, lettre à Roume, 13 thermidor an VII (31 juillet 1799), ANOM CC9A 25.
107. Toussaint, proclamation, 8 fructidor an VII (25 août 1799), ANOM CC9 B9.
108. Toussaint, lettre à Roume, 10 thermidor an VII (28 juillet 1799), ANOM CC9A 25.
109. Toussaint, rapport au Ministère de la Marine, 4 germinal an VII (24 mars 1799), National Archives, Kew, CO 245/2.
110. Toussaint, lettre à Roume, 4 thermidor an VII (22 juillet 1799), ANOM CC9A 25
111. Toussaint, lettre à Roume, 10 thermidor an VII (28 juillet 1799), ANOM CC9A 25.
112. Douglas, rapport à Balcarres, Port au Prince, 15 août 1799, National Archives, Kew, CO 137/102.
113. Toussaint, lettres à Roume, 13 germinal et 12 thermidor an VII (2 avril et 30 juillet 1799), ANOM CC9A 25.
114. Histoire rapportée par Toussaint, in lettre à Roume, 25 thermidor an VII (12 août 1799), ANOM CC9A 25.
115. Lettre de l'amiral Hyde Parker, commandant de la flotte britannique des Antilles, à Spencer, Premier Lord de l'Amirauté, cité in Michael Palmer, *Stoddert's War : Naval Operations during the Quasi-War with France 1798-1801*, Columbia, University of South Carolina Press, 1987, p. 161.
116. Maitland, lettre à Balcarres, juin 2017 1799, à bord du HMS

Camilla, NAM 6807/183/1, ff. 143-153.

117. Roume, rapport au Ministère de la Marine, 27 thermidor an VII (14 août 1799), ANOM CC9 A 25.

118. Pour plus de détails sur ces incidents, voir Toussaint, lettre à Roume, 21 messidor an VII (9 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

119. Toussaint, lettre à Roume, 20 thermidor an VII (7 août 1799), ANOM CC9 A 25.

120. Toussaint Louverture, « Aux citoyens composant la garnison du Môle », 1^{er} thermidor an VII (19 juillet 1799), ANOM CC9A 21.

121. Toussaint, lettre à Roume, 25 thermidor an VII (12 août 1799), ANOM CC9A 25.

122. Proclamation de Roux, maire de Saint-Louis-du-Nord, 24 messidor an VII (12 juillet 1799), CC9A 25.

123. Toussaint, lettre à Roume, 10 thermidor an VII (28 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

124. Toussaint, lettre à Roume, 4 thermidor an VII (22 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

125. Toussaint, lettre à Roume, 21 fructidor an VII (7 septembre 1799), ANOM CC9A 26.

126. Toussaint, lettre à Roume, 6 fructidor an VII (23 août 1799), ANOM CC9A 25.

127. Dessalines report à Toussaint, 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799), ANOM CC9A 26.

128. Toussaint, lettre à Roume, 2^e jour complémentaire an VII (18 septembre 1799), ANOM CC9A 26.

129. Voir par exemple le rapport du commandant de la Garde nationale sur les assassinats commis par les hommes de Rigaud dans le Mirebalais, 1^{er} fructidor an VII (18 août 1799), ANOM CC9A 22.

130. Roume, lettre à Toussaint, 29 messidor an VII (17 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

131. Duboys, *Précis historique*, op. cit., vol. 2, p. 92

132. Sannon Desfontaines, lettre à Roume, Gonaïves, 2 thermidor an VII (20 juillet 1799), ANOM CC9A 25.

133. Lettre de Pierre Lyonnet (ancien fonctionnaire des Eaux et forêts de Saint-Domingue) au Ministre de la Marine, 1^{er} vendémiaire an IX (23 septembre 1800), ANOM CC9A 26 ; pour un récit des atrocités de Port-Républicain, voir le rapport de Cathcart à Maitland,

31 octobre 1799, National Archives, Kew, CO 245/1.

134. Lettre de François Dubois et Germain Crespín au Ministre de la Marine, La Havane, 26 prairial an VIII (15 juin 1800), ANOM CC9 B 17.

135. Toussaint, proclamation, in *Bulletin officiel de Saint-Domingue*, no. 12, 29 frimaire an VIII (20 décembre 1799).

136. Vincent, « Considérations sur les moyens de faire cesser la guerre civile à Saint-Domingue », 6 floréal an VIII (26 avril 1800), ANOM CC9B 17.

137. Toussaint, proclamation, 20 messidor an VIII (9 juillet 1800), lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).

138. Toussaint, proclamation, 30 messidor an VIII (19 juillet 1800), ANOM CC9 B 9.

139. Toussaint, proclamation, 26 frimaire an VIII (17 décembre 1799), ANOM CC9B 1.

140. Toussaint, lettre à Roume, 22 nivôse an VIII (12 janvier 1800), ANOM CC9 B1.

141. Stevens à Pickering, 16 mars 1800, in « Letters of Toussaint Louverture et Edward Stevens ».

142. Roume, lettre à Toussaint, 4 frimaire an VIII (25 novembre 1799), ANOM CC9A 26.

143. Stevens à Pickering, 24 juin 1799, in « Letters of Toussaint Louverture et Edward Stevens ».

144. Pour la description d'une de ces confrontations, voir Stevens, lettre à Pickering, janvier 2016 1800.

145. Toussaint Louverture, lettre au commandant Silas Talbot, Port-Républicain, 26 germinal an VIII (16 avril 1800), in *Revue de la société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 18, no. 66 (juillet 1947), p. 64-66.

146. Johnson, *Diplomacy in Black and White*, op. cit., p. 123.

147. Toussaint, circulaire aux autorités civiles et militaires, Cayes, 17 thermidor an VIII (5 août 1800), ANOM CC9B 9.

148. Toussaint, décret, Cayes, 30 thermidor an VIII (18 août 1800), Service Historique de la Défense, Vincennes, B7 carton 1, correspondance Toussaint Louverture.

149. Toussaint, proclamation à l'armée, 12 fructidor an VIII (30 août 1800), ANOM CC9 B9.

150. Duboys, *Précis historique, op. cit.*, vol. 2, p. 197-198.
151. Toussaint, proclamation, Cayes, 18 thermidor an VIII (6 août 1800), ANOM CC9B 2.
152. Toussaint, lettre à l'administration municipale du Cap, 12 germinal an VIII (2 avril 1800) ; cité in Duboys, *Précis historique, op. cit.*, vol. 2, p. 151. Voir aussi Toussaint, décret, 10 frimaire an IX (1^{er} décembre 1800), ANOM CC9B 9.
153. Les plantations abandonnées ou saisies étaient gérées par l'administration coloniale, et louées à des particuliers. Voir Toussaint à Vollée, 21 nivôse an VIII (11 janvier 1800), dans lequel il donne l'ordre à cet officiel de ne plus accorder de baux sans son autorisation, ANOM CC9B 1.
154. Toussaint, note à Idlinger, Léogane, 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
155. Rapport des représentants britanniques sur leurs rencontres avec Toussaint, 29 janvier 1800, National Archives, Kew, WO 1/74.
156. Toussaint, lettre à Vincent, Port Républicain, 19 messidor an VII (7 juillet 1799), lettres inédites de Toussaint Louverture, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 23MD/2 (mémoires et documents, Haïti).
157. Isaac Louverture, *Notes historiques sur Toussaint Louverture, op. cit.*
158. Balcarres à Hyde Parker, 5 février 1800 ; et à Portland, 23 mars 1800, National Archives, Kew, CO 137/105 et CO 137/104.
159. Toussaint, lettre à Portland, 30 ventôse an VIII (21 mars 1800), National Archives, Kew, WO 1/74.
160. Pennetier parlait anglais couramment et Toussaint l'avait employé comme interprète à Port-Républicain. Voir Toussaint à Roume, 28 frimaire an VIII (19 décembre 1799), ANOM CC9A 26.
161. Toussaint, lettre à Maitland, 11 mars 1800, National Archives, Kew, WO 1/74.
162. Toussaint, lettre à Portland, 11 mars 1800, National Archives, Kew, WO 1/74.
163. Portland à Balcarres, Londres, 19 mars 1801, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 273-283.
164. Harcourt à Balcarres, 11 avril and 8 mai 1799, National Archives, Kew, CO 137/102.
165. Whitfield, rapport à Corbet, 21 janvier 1801, National Archives, Kew, CO 245/1.

166. Cathcart, rapport à Maitland, Port-Républicain, 26 novembre 1799, National Archives, Kew, CO 245/1.
167. Graham T. Nessler, *An Islandwide Struggle for Freedom : Revolution, Emancipation and Re-Enslavement in Hispaniola, 1789-1809*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2016, p. 99.
168. Cité in Donald Hickey, “America’s response to the slave revolt in Haiti, 1791-1806”, *Journal of the Early Republic*, vol. 2, no. 4 (hiver 1982), p. 367.
169. Voir W. Jeffrey Bolster, *Black Jacks : African American Seamen in the Age of Sail*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.
170. “Character of Toussaint Louverture”, *National Intelligencer and Washington Advertiser*, 17 août 1801.
171. Sur la rencontre de Toussaint et de Geneviève aux Cayes, voir Beaubrun Ardouin, *Études sur l’histoire d’Haïti*, op. cit., vol. 5, p. 198.

Chapitre VIII. Pas de temps à perdre

1. Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799), in A.C. Bouyer (dir.), *Constitutions Françaises*, Paris, 1848, p. 142.
2. Cité in Pluchon, *Toussaint Louverture*, op. cit., p. 322.
3. Toutes les citations de ce passage sont tirées de trois lettres de Vincent adressées au conseiller d’État Lescallier le 4 floréal, 7 messidor et 16 messidor an VIII (24 avril, 26 juin et 5 juillet 1800), ANOM CC9B 17.
4. Cent-quatre-vingt-dix kilomètres.
5. Sur ce point, voir aussi Madiou, *Histoire d’Haïti*, op. cit., vol.2, p. 106.
6. Harcourt à Balcarres, 8 mai 1799, National Archives, Kew, CO 137/102, souligné dans le texte.
7. Balcarres à Portland, 14 septembre 1800, National Archives, Kew, CO 137/104.
8. Chanlatte, rapport au ministre de la Marine, 13 août 1800, ANOM CC9B 18.
9. Ministre de la Marine, lettre à Toussaint, brumaire an IX (octobre 1 800), ANOM CC9B 18.
10. Rapport de Godard au ministre de la Marine, 17 thermidor an VII (4 août 1799), ANOM CC9A 22.

11. Lettre au ministre de la Marine, 19 prairial an VIII (8 juin 1800), ANOM CC9A 27.
12. Toussaint, lettre à Roume, 25 thermidor an VII (12 août 1799), cité in Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 4, p. 35.
13. Toussaint, lettre à Roume, 13 ventôse an VIII (4 mars 1800), ANOM CC9B 1.
14. Toussaint, lettre à Roume, 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
15. Déclaration à Michel Pérèz, 12 janvier 1800, ANOM CC9B 1.
16. Roume, lettre à Toussaint, 24 pluviôse an VIII (13 février 1800), ANOM CC9B 1.
17. Toussaint, lettre à Roume, 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
18. Voir par exemple Girard, qui, sur la base des dénégations des autorités espagnoles, affirme que l'esclavage n'était « même pas un motif secondaire » des actions de Toussaint (“Black Talleyrand”, op. cit., p. 111-112).
19. Toussaint, lettre à Laveaux, 29 frimaire an IV (20 décembre 1795), BNF NAF 12103.
20. Les propres forces de Toussaint furent attaquées en traître quand elles prirent le contrôle de la ville de Lascahobas. Sur la « perfidie atroce » des Espagnols à l'époque, voir les rapports de Sonthonax, 25 et 27 thermidor an IV (12 et 14 août 1796), papiers Sonthonax, BNF 8986.
21. Roume, lettre à Moyse, 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799), ANOM CC9A 26.
22. Toussaint, lettre à Roume, 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
23. Roume, lettre à Toussaint, 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800), ANOM CC9B 1.
24. Toussaint, lettre à Roume, 8 ventôse an VIII (27 février 1800), ANOM CC9 B 1.
25. Tous les détails de ce passage sont tirés du journal de Roume, intitulé « Journal du transport de l'agent du gouvernement au Haut du Cap », daté du 5 floréal an VIII (25 avril 1800), ANOM CC9B 2.
26. Proclamation de la municipalité de Gros Morne, 20 germinal an VIII (10 avril 1800), ANOM CC9B 2.
27. Proclamation de la municipalité de Dondon, 20 germinal an VIII

(10 avril 1800), CC9B 2.

28. Roume, « Journal », *op. cit.*

29. Roume, rapport au ministre de la Marine, 27 prairial an VIII (16 juin 1800), ANOM CC9B 1.

30. Roume, lettre à Toussaint, 13 floréal an VIII (3 mai 1800), ANOM CC9B 2.

31. Roume, rapport au ministre de la Marine, 19 prairial an VIII (8 juin 1800), ANOM CC9B 2.

32. Toussaint, lettre, 7 floréal an VIII (27 avril 1800), ANOM CC9B 1.

33. Voir le chapitre II.

34. Garcia, lettre à Roume, 24 floréal an VIII (14 mai 1800), ANOM CC9B 1.

35. Garcia, lettre, 27 avril 1800, cité in Itamar Olivares, « La cession de Santo Domingo à la France », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 30, no. 2 (1994), p. 67.

36. Pétition des notables de Santo Domingo à Bonaparte, 28 avril 1800, ANOM CC9B 17.

37. Pétition des habitants de Santo Domingo, 16 mai 1800, ANOM CC9B 1.

38. Garcia, proclamation, 21 mai 1800, cité in Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 185.

39. Roume, lettre à Toussaint, 24 prairial an VIII (13 juin 1800), ANOM CC9B 1.

40. Roume, lettre à Toussaint, 18 prairial an VIII (7 juin 1800), ANOM CC9B 1.

41. Roume, lettre à Toussaint, 27 prairial an VIII (16 juin 1800), ANOM CC9B 1.

42. Roume, décret, 27 prairial an VIII (16 juin 1800), ANOM CC9B 1.

43. Toussaint, lettre à Roume, 18 prairial an VIII (7 juin 1800), ANOM CC9B

44. Voir par exemple Toussaint, lettre à Joseph Idlinger, 28 vendémiaire an VIII (20 octobre 1799). Boromé, « A finding list », *op. cit.*

45. Toussaint, lettre à Roume, 9 messidor an VIII (28 juin 1800), ANOM CC9B 1.

46. Roume, *Moyens proposés au gouvernement français par son agent à*

Saint-Domingue pour la réorganisation de cette colonie, sans recourir aux voies de rigueur, Le Cap, 22 prairial an VIII (11 juin 1800), ANOM CC9B 2.

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*

51. *Compte-rendu sur Saint-Domingue par le citoyen Michel, général de division*, Paris, an IX (1 800), AN AFIV 1213.

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*

54. Toussaint, lettre à Bonaparte, n.d. (juin 1800), AN AFIV 1213.

55. Nemours, *Histoire de la famille et de la descendance de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 149-154 ; la mission fut un échec, car les autorités françaises la découvrirent et surveillèrent de près les agents de Toussaint.

56. Cité in *Observations du général du génie Vincent*, *op. cit.*, p. 11. L'esclavage fut aboli dans le sillage de la Révolution française à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et en Guyane, mais pas à l'île Bourbon (La Réunion) car les colons locaux refusèrent d'accepter le décret d'abolition de 1794. En 1802, l'esclavage fut officiellement restauré à l'île Bourbon.

57. Tous les détails de l'incident sont relatés dans un rapport envoyé à Roume par un officier français qui voyageait Michel. Voir le rapport du brigadier général Pageot, 20 prairial an VIII (9 juin 1800) ; Pageot observe que ce n'est pas un incident isolé : « il se vendait souvent des noirs français que des voleurs enlevaient », ANOM CC9B 1.

58. Toussaint Louverture, *Règlement relatif à la culture*, 20 vendémiaire an IX (12 octobre 1800), ANOM CC9B 9.

59. Vincent, lettre au ministre de la Marine, 27 floréal an IX (17 mai 1801), ANOM CC9A 28.

60. Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, vol. 2, p. 213-214.

61. Lear à Douglas, Cap, 28 août 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

62. Toussaint, lettre à Roume, 5 frimaire an IX (26 novembre 1800), ANOM CC9B 2

63. Toussaint, proclamation, Cap, 5 frimaire an IX

(26 novembre 1800), ANOM CC9B 2.

64. Cité in Sannon, *op. cit.*, vol. 2, p. 216-217.

65. Toussaint, proclamation, San Jean de la Maguana, 14 nivôse an IX (4 janvier 1801), ANOM CC9B 9.

66. Emilio Cordero Michel, *La revolución haitiana y Santo Domingo*, Santo Domingo, Universidad Abierta para Adultos, 2000, p. 252.

67. Les détails qui suivent sont largement tirés de Toussaint Louverture, *Procès-verbal de la prise de possession de la partie espagnole de Saint-Domingue*, Santo Domingo, 12 ventôse an IX (3 février 1801), BNF LK12-1277.

68. Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 191.

69. Toussaint Louverture, *Proclamation aux concitoyens de la partie française de Saint-Domingue*, 13 pluviôse an IX (2 février 1801), National Archives, Kew, CO 137/105.

70. Chanlatte, *Précis historique des faits qui ont précédé l'invasion du territoire de la partie ci-devant Espagnole de Saint-Domingue par Toussaint Louverture*, Paris, 8 prairial an IX (28 mai 1801), ANOM CC9B 18.

71. Sur la réception de ces hommes par les autorités locales, et la réaction du Venezuela aux événements de Santo Domingo, voir Jean-Pierre Tardieu, « La province du Venezuela et l'insurrection de Saint-Domingue », *Annales historiques de la Révolution Française*, 390 (2017), p. 129-154.

72. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*,

73. Cité in Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

74. Gilbert Guillermin, *Journal historique de la révolution de la partie est de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1810, p. 313-314. L'auteur était un officier français qui fut témoin des événements décrits.

75. *Ibid.*

76. Toussaint, lettre à Garcia, 26 pluviôse an IX (15 février 1801), cité in Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 4, p. 66. D'après Périès, Toussaint lui avait dit qu'il y avait neuf-cent-mille gourdes dans les coffres de Santo Domingo au moment de la prise de contrôle du territoire, mais que Garcia avait réussi à en récupérer la majeure partie. Jacques Périès, *La révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, f. 17, note 17.

77. Rapports diplomatiques, fin janvier et début février 1801, cité in Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 189.

78. Toussaint, lettre à Bonaparte, 23 pluviôse an IX (12 février 1801),

Santo Domingo, Archives Nationales d'Haïti (consultables en ligne).

79. Toussaint, lettre à Bonaparte, 23 pluviôse an IX (12 février 1801), AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

80. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

81. Toussaint, lettre à Roume, 2 floréal an IX (22 avril 1801), ANOM CC9B 2.

82. Toussaint à la municipalité du Cap, 11 fructidor an IX (29 août 1801), ANOM CC9B 2. Roume embarqua le 16 fructidor (3 septembre), et arriva à New York le 1^{er} vendémiaire an X (23 septembre 1801). Voir sa lettre au consul général Pichon, même date, Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.

83. Cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 223.

84. Ardouin, *Études sur l'histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 4, p. 303.

85. Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 201 and 203.

86. Voir José Luis Saez, *La iglesia y el negro esclavo en Santo Domingo : una historia de tres siglos*, Santo Domingo, Ciudad Colonial de Santo Domingo, 1994, p. 561.

87. Nessler, *An Islandwide Struggle for Freedom* *op. cit.*, p. 131.

88. Memoirs of Gaspar Arredondo y Pichardo, cité in Emilio Cordero Michel, "Toussaint en Saint-Domingue espagnol", in Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol*, *op. cit.*, p. 256.

89. *Ibid.*, p. 255.

90. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 19 pluviôse an IX (8 février 1801), ANOM CC9B 18.

91. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 19 pluviôse an IX (8 février 1801), ANOM CC9B 9 ; [c'est nous qui soulignons]. Ceci expliquerait aussi pourquoi Toussaint n'a pas ressenti les besoins de proclamer l'abolition de l'esclavage à Santo Domingo : si le territoire tombait sous la loi française, cela signifiait que l'esclavage était automatiquement interdit.

92. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, *op. cit.*, p. 258-259.

93. Toussaint à Garcia, Santo Domingo, 27 pluviôse an IX (16 février 1801). Boromé, « A finding list », *op. cit.*

94. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 23 pluviôse an IX (12 février 1801), ANOM CC9B 9.

95. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 18 pluviôse an IX (7 février 1801), ANOM CC9B 9.

96. Pierre Lyonnet, *Statistique de la partie espagnole de Saint-Domingue*, Paris, 1 800.
97. Voir Descourtilz, *Voyages d'un naturaliste*, *op. cit.*, vol. 2, p. 448.
98. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 19 pluviôse an IX (8 février 1801), ANOM CC9B 9.
99. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 12 ventôse an IX (3 mars 1801), ANOM CC9B 9.
100. Toussaint à Dupré, Azua, 11 pluviôse an X (31 janvier 1801) ; cité in Dupré, *Mémoire*, 6 vendémiaire an XI (28 septembre 1802), ANOM CC9A 32.
101. Toussaint, proclamation, Azua, 21 nivôse an IX (11 janvier 1801), ANOM CC9B 18.
102. Isaac Louverture, *Notes historiques*, *op. cit.*
103. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 26 ventôse an IX (17 mars 1801), ANOM CC9B 9.
104. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 23 fructidor an IX (10 septembre 1801), ANOM CC9B 9.
105. Cité in Tortosa, *Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 196, note 258.
106. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 86.
107. Emilio Cordero Michel, *La revolución haitiana y Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 256.
108. Fernando Pérez Memén, *La política religiosa de Toussaint L'Ouverture en Santo Domingo*, Santo Domingo, Museo del Hombre Dominicano, 1984, p. 20.
109. Lettre de Doña Francisca Valerio, Santiago, janvier 1802, cité in Michel, « Toussaint en Saint-Domingue espagnol », *op. cit.*, p. 255.
110. “Diario de lo ocurrido en Santo Domingo desde el 1o de enero de 1801 hasta el 20 del mismo”, AGI, cité in Boromé, “A finding List”, *op. cit.*
111. Toussaint, proclamation, Santo Domingo, 15 nivôse an X (5 janvier 1802). ANOM CC9B 9.

Chapitre IX. Dans la région des aigles

1. Toussaint Louverture, proclamation, Santo Domingo, 16 pluviôse an IX (5 février 1801), ANOM CC9B 9.

2. Cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, op. cit., vol. 3, p. 4.
3. Louis Dubroca, *La Vie de Toussaint Louverture, chef des noirs insurgés de Saint-Domingue*, Paris, 1802, p. 43.
4. James, *Les Jacobins noirs*, op. cit., p. 235.
5. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 2, p. 96.
6. Voir surtout Julia Gaffield, "Complexities of imagining Haiti : a study of national constitutions 1801-1807", *Journal of Social History*, vol. 41, no. 1, automne 2007 ; Nick Nesbitt, *Universal Emancipation : The Haitian Revolution and the Radical Enlightenment*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2008 ; Lorelle D. Semley, "'To Live and Die, Free and French' : Toussaint Louverture's 1801 Constitution and the original challenge of black citizenship", *Radical History Review*, vol. 115 (2013) ; Philip Kaisary, "Hercules, the Hydra, and the 1801 Constitution of Toussaint Louverture", *Atlantic Studies*, septembre 2015 ; et Sibylle Fischer, "Inhabiting rights", *L'esprit créateur*, vol. 56, vol. 1, printemps 2016.
7. Dorigny et Gainot, *La Société des Amis des Noirs*, op. cit., p. 324-325.
8. Pour une discussion éclairante de la question, voir Sibylle Fischer, *Modernity diasavowed : Haiti and the Cultures of Slavery in the Age of Revolution*, Durham, Duke University Press, 2004, p. 265-266.
9. Toussaint, lettre au ministre de la Marine, Santo Domingo, 23 pluviôse an IX (12 février 1801), Archives Départementales de la Gironde, Collection Marcel Chatillon, 61 J 18.
10. *Constitution républicaine des colonies française de Saint-Domingue en soixante-dix-sept articles, concernant la liberté des nègres, des gens de couleurs et des blancs*, Port-Républicain, 19 floréal an IX (9 mai 1801), BNF LK12-554.
11. Cité in Placide Justin, *Histoire d'Hayti*, op. cit., p. 340.
12. *The Papers of Alexander Hamilton*, New York, Columbia University Press, 1975, vol. 22, p. 492-493.
13. Jean-Baptiste Lapointe, lettre au gouvernement britannique, Londres, mai 1800, National Archives, Kew, WO 1/73.
14. Rapport du gouverneur Manuel Guevara Vasconcelos, Caracas, 29 janvier 1801, Archivo General de Indias, Estado 59, N.17.
15. Toussaint parle de la « sottise crédulité » des Britanniques dans une lettre au Ministre français de la Marine, 25 thermidor an VII (12 août 1799), National Archives, Kew, CO 137/104.
16. Corbet, rapport sur conversations avec Toussaint, Port-

Républicain, 21 juillet 1801, National Archives, Kew, CO 137/105.

17. Raimond, rapport à Bonaparte, n.d. (1800), ANOM CC9 B 2. Pour une évaluation plus générale de Raimond, voir John D. Garrigus, “Opportunist or Patriot ? Julien Raimond (1744-1801) and the Haitian Revolution”, *Slavery and Abolition*, vol. 28, no. 1 (2007).

18. Jacques Périès, *La révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, ff. 24-25.

19. Placide Justin, *Histoire d’Hayti*, *op. cit.*, p. 341.

20. Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, vol.3, p. 5.

21. Laurent Dubois, *Haiti : The Aftershocks of History*, New York, 2012, p. 34.

22. Pour des raisons évidentes, aucun rapport sur ces discussions n’a été envoyé en France, mais une copie des minutes de la session d’ouverture a mystérieusement trouvé refuge dans les archives britanniques ; voir la note suivante.

23. “Extract from the records of the Central Assembly of Saint-Domingue”, Port-Républicain, 28 March 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

24. Article 34, *ibid.*

25. “Extract from the records of the Central Assembly of Saint-Domingue”.

26. *Constitution républicaine*, *op.cit.*

27. Gaston de Nogérée, *Souvenirs* [sans titre] de son séjour à Saint-Domingue, Nogérée papers, AN AB/XIX/5002.

28. *Ibid.*

29. . *Ibid.*

30. Toussaint, lettre au Ministre de la Marine, 6 fructidor an IX (24 août 1801), AN AFIV 1213.

31. Article 15, *Constitution républicaine*, *op.cit.*

32. Nogérée, *Souvenirs*, *op.cit.*

33. “Extract from the records of the Central Assembly of Saint-Domingue”.

34. Nogérée, *Souvenirs*, *op.cit.*

35. *Ibid.*, Ce discours de Dessalines a été fréquemment cité dans les mémoires des colons de la période ; voir par exemple *Considérations politiques sur la révolution des colonies françaises, mais particulièrement*

sur celle de Saint-Domingue, par Guillaume-Thomas DUFRESNE, colon de cette isle, 1805, BNF NAF 4372, F. 291.

36. Voir par exemple Henry Perroud, *Projet d'une nouvelle organisation de la colonie de Saint-Domingue*, 1^{er} germinal an IX (22 March 1801), ANOM CC9A 28.

37. *Faits historiques sur la colonie de Saint-Domingue*, 1800, AN AB XIX 3226.

38. Lettre de Roux, ancien habitant de Saint-Domingue, 1^{er} prairial an VIII (21 mai 1800), ANOM CC9B 2.

39. Proclamation de la municipalité de Gros Morne, 20 germinal an VIII (10 avril 1800), ANOM CC9B 2.

40. Proclamation de la municipalité de La Croix des Bouquets, 27 germinal an VIII (17 avril 1800), ANOM CC9B 17.

41. Cité in Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 2, p. 98.

42. Toussaint Louverture, *Programme de la cérémonie qui aura lieu le 18 messidor*, Cap, 15 messidor an IX (4 juillet 1801), ANOM CC9B 18.

43. *Procès-verbal de la cérémonie qui a eu lieu, au Cap-Français, le 18 Messidor, l'an neuvième de la République Française, une et indivisible, jour de la proclamation de la Constitution*, ANOM CC9B 18 ; toutes les citations suivantes proviennent de cette source.

44. *Ibid.*, p. 3-4.

45. *Ibid.*, p. 7-9.

46. . *Ibid.*, p. 5-6.

47. *Ibid.*, p. 6.

48. Article 76, *Constitution républicaine*, op.cit.

49. Jacques Périès, *La Révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, f. 27.

50. *Procès-verbal de la cérémonie qui a eu lieu, au Cap-Français, le 18 Messidor, l'an neuvième de la République Française, une et indivisible, jour de la proclamation de la Constitution*, p. 11-12.

51. Charles Vincent, « Précis de mon dernier voyage à Saint-Domingue », Paris, 20 pluviôse an X (9 février 1802), AN AFIV 1212.

52. Vincent au Ministre de la Marine, 29 prairial an VIII (18 juin 1800), ANOM CC9A 28.

53. Vincent, *Précis de mon dernier voyage*, op. cit.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. Toussaint, lettre, 27 messidor an IX (16 juillet 1801). À peu près au même moment, Pichon avait déjà écrit à Toussaint pour l'informer de rumeurs qui disaient qu'il était sur le point de déclarer l'indépendance de Saint-Domingue et de rendre son pouvoir « héréditaire ». Voir Pichon à Toussaint, 4 thermidor an IX (23 juillet 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.

57. Pascal fait aussi la même recommandation au commissaire français à Philadelphie ; voir sa lettre à Pichon, 2 thermidor an IX (21 juillet 1801). ANOM CC9A 28.

58. Cité in Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, *op. cit.*

59. Vincent, *Précis de mon dernier voyage*, *op. cit.*,

60. Vincent, lettre à Toussaint, Cap, 29 messidor an IX (18 juillet 1801), AN AFIV 1212.

61. Le texte fut publié dans le *National Intelligencer* (Washington) le 12 août 1801, puis par plusieurs autres journaux américains, notamment à Philadelphie.

62. Pichon à Toussaint, Georgetown, 5 fructidor an IX (23 août 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37. Au début du XIX^e siècle, Alger, bien qu'appartenant officiellement à l'empire ottoman, était devenue un centre de la piraterie barbare, et ses navires étaient souvent impliqués dans les attaques contre les vaisseaux européens et américains.

63. Pichon à Toussaint, Georgetown, 9 fructidor an IX (27 août 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.

64. Vincent à Toussaint, Philadelphie, fructidor an IX (août 1801), AN AFIV 1212.

65. Article 40, *Constitution républicaine*, *op.cit.*

66. Vincent à Toussaint, fructidor an IX, *op.cit.*

67. *Ibid.*

68. Pichon, lettre au Ministre français de la Marine, 18 fructidor an IX (5 septembre 1801), ANOM CC9A 28.

69. Vincent à Toussaint, fructidor an IX, *op.cit.*

70. Toussaint à Bonaparte, 27 messidor an IX (16 juillet 1801), AN AFIV 1213.

71. Toussaint à Bonaparte, 6 fructidor an IX (24 août 1801), AN AFIV 1213.

72. Pichon tenait cette information d'Edward Stevens, qui avait aidé Roume en secret pendant sa détention à Dondon. Pichon mentionne spécifiquement Roume dans au moins quatre lettres à Toussaint : 4 prairial, 4 thermidor, 5 et 9 fructidor, an IX (24 mai, 23 juillet, 23 et 27 août 1801). Quand Roume fut relâché et arriva enfin aux États-Unis, Pichon remercia Toussaint (lettre du 8 vendémiaire [30 septembre]) tout en se plaignant de la façon dont Roume avait été traité. Il mentionne que les réserves de l'Agence (22 000 livres en numéraire et autant en pierres précieuses) que Roume avait confiées au président de la municipalité du Cap ont été « confisquées ». Archives Diplomatiques, Paris-La Courneuve, 40CP/37.

73. Toussaint au Ministre de la Marine, 27 messidor an IX (16 juillet 1801), AN AFIV 1213.

74. Toussaint au Ministre de la Marine, 10 fructidor an IX (28 août 1801), AN AFIV 1213.

75. Toussaint à Bonaparte, 7 fructidor an IX (25 août 1801), AN AFIV 1213.

76. Périès, rapport au Ministre de la Marine, 10 fructidor an IX (28 août 1801), ANOM CC9B.

77. *Anecdotes de la révolution de Saint-Domingue, racontées par Guillaume Mauviel, évêque de la colonie (1799-1804)*, Saint-Lô, 1885, p. 39.

78. Bonaparte à Toussaint, 27 brumaire an X (18 November 1801), in T. Lentz (dir.), *Napoléon Bonaparte : Correspondance générale*, Paris, Fayard, 2006, vol. 3, p. 853.

79. . *Constitution républicaine*, *op. cit.* [C'est nous qui soulignons].

80. Dans sa lettre du 4 thermidor an IX à Toussaint, Pichon mentionne sa lettre à Pascal, et la date du 27 messidor (16 juillet 1801), Archives Diplomatiques, Paris-La Courneuve, 40CP/37.

81. Pascal, lettre à Pichon, Cap, 20 fructidor an IX (7 septembre 1801), ANOM CC9B 18.

82. Sur cette tradition républicaine constitutionnelle plus large, voir Nabulsi, *Traditions of War*, *op.cit.*

83. Pour plus de détails, voir Charles Vincent, « Notice sur un grand nombre d'hommes civils et militaires actuellement dans la colonie de Saint-Domingue », 1802, ANOM fonds Moreau de Saint-Méry F3 59.

84. . *Lois de la colonie française de Saint-Domingue*, Cap Français, 1801.

85. . *Loi sur les costumes*, 24 thermidor an IX (12 août 1801), *ibid.*, p. 102-104.

86. Article 30, *Constitution républicaine, op.cit.*
87. Voir par exemple Claude Moïse, *Le projet national de Toussaint Louverture*, Port-au-Prince, 2001, p. 33 ; voir aussi le chapitre sur “presidential monarchism” in Robert Fatton J.-R., *The Roots of Haitian Despotism*, Boulder, Lynne Rienner, 2007, p. 81-130.
88. Le gouverneur « exerce la police générale des habitants et des manufactures, et fait observer les obligations des propriétaires, fermiers, de leurs représentants envers les cultivateurs et ouvriers, et les devoirs des cultivateurs envers les propriétaires, fermiers ou leurs représentants ». Article 35, *Constitution républicaine, op.cit.*
89. Voir en particulier l'article 33 de la Constitution, qui confie la supervision du bon fonctionnement de la succession du gouverneur au « général le plus élevé en grade, ou le plus ancien à grade égal » : *Constitution républicaine, op.cit.*

IV. Le chef et son mythe

Chapitre X. Des mouvements rapides et incertains

1. *Loi sur la division du territoire de la colonie française de Saint-Domingue*, 14 messidor an IX (3 juillet 1801).
2. . *Arrêté de Toussaint Louverture, gouverneur de Saint Domingue, aux citoyens du département Louverture*, Cap-Français, 25 messidor, an IX (14 juillet 1801), ANOM CC9B 9.
3. *Bulletin officiel de Saint-Domingue*, 19 messidor an IX (8 juillet 1801).
4. Pour une description vivante de la vie sociale à la fin de la période coloniale à Saint-Domingue, voir Rainsford, *An Historical Account*, *op. cit.*, p. 220-228.
5. Voir par exemple la lettre de Toussaint à Idlinger lui demandant de lui préparer une série de lettres à signer, Quartier Général d'Héricourt, 12 brumaire an X (3 novembre 1801), papiers Rochambeau, University of Florida.
6. Bunel à Nugent, Jamaïque, septembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
7. Pichon à Toussaint, Georgetown, 26 germinal et 5 floréal an IX (16 et 25 avril 1801) ; Toussaint à Pichon, Cap, 14 messidor an IX (3 juillet 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.

8. Rapport au ministre français de la Marine, New York, 14 prairial an IX (3 juin 1801), ANOM CC9A 28.
9. Tobias Lear à James Madison, Cap, 20 juillet 1801, papiers Madison, National Archives, Washington.
10. Lear à Madison, Cap, 30 août 1801, papiers Madison, National Archives, Washington.
11. Toussaint à Lear, 25 novembre 1801, Toussaint Louverture collection, Smithsonian Institution, Washington DC.
12. Pascal, lettre à Pichon, Cap, 20 fructidor an IX (7 septembre 1801), ANOM CC9B 18.
13. Toussaint Louverture, *Instructions aux fonctionnaires publics, civils et militaires*, 24 floréal an IX (14 mai 1801), ANOM CC9A 28.
14. *Ibid.*
15. Cité in Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture, op. cit.*
16. Toussaint, lettre à Julien Raimond, Cap, 6 prairial an IX (26 mai 1801), New York Public Library, digital collections.
17. Voir le chapitre VI.
18. Toussaint à Pichon, Cap, 1 thermidor an IX (20 juillet 1801) ; Pichon à Toussaint, Georgetown, 9 fructidor an IX (27 août 1801), Archives Diplomatiques, Paris-La Courneuve, 40CP/37.
19. Toussaint Louverture, Arrêté, 14 thermidor an IX (2 août 1801), ANOM CC9B 18.
20. Corbet, rapport à Balcarres, Port-Républicain, 31 mars 1801, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 285-291.
21. Toussaint Louverture, *Règlement*, 18 floréal an IX (8 mai 1801), ANOM CC9B 18.
22. Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture, op. cit.*, vol. 3, p. 13.
23. Toussaint Louverture, *Arrêté*, 22 messidor an IX (11 juillet 1801), ANOM CC9B 18.
24. Madiou, *Histoire d'Haïti, op. cit.*, vol. 2, p. 117.
25. Toussaint Louverture, *Avis*, 9 thermidor an IX (28 juillet 1801), ANOM CC9B 18.
26. *Instructions aux fonctionnaires publics, op. cit.*
27. Voir Whitfield, rapport à Corbet, 8 mai 1801, National Archives, Kew, CO 137/105.
28. Ce point sera analysé en détail dans le chapitre suivant.

29. Robinson à Balcarres, Port-Républicain, 13 septembre 1800. National Archives, Kew, CO 137/105.
30. Toussaint, lettre à Corbet, Port-Républicain, 11 germinal an IX (1^{er} avril 1801), National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 302-320.
31. Corbet, rapport à Balcarres, 31 mars 1801, National Archives, Kew, CO 137/105.
32. Toussaint, proclamation, 16 germinal an IX (6 avril 1801), National Army archives, Londres.
33. Toussaint, proclamation, 9 floréal an IX (29 avril 1801), National Army archives, Londres, 6807/183/1, f. 345.
34. « Adresse de Toussaint Louverture général en chef de l'armée de Saint-Domingue aux militaires de tout grade », Cap, 6 floréal, an IX. *Bulletin Officiel du Port-Républicain* 29 floréal an IX (19 mai 1801), National Army archives, 6807/183/1, f. 344.
35. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 2, p. 105.
36. . *Loi sur la religion catholique, apostolique et romaine*, 16 messidor an IX (5 juillet 1801).
37. Rapport au Ministre français de la Marine, New York, 14 prairial an IX (3 juin 1801), ANOM CC9A 28.
38. Jean Fritzner Etienne, « L'Église et la révolution des esclaves à Saint-Domingue (1791-1804) », *Histoire, Monde et Cultures Religieuses*, No. 29 (mars 2014), p. 19.
39. Profession de foi des ministres du culte catholique du département du Nord, Cap, 11 germinal an IX (1^{er} avril 1801), ANOM CC9B 18.
40. Guillaume Mauviel, « Mémoire sur la colonie de Saint-Domingue », manuscrit inédit MS, 1805, AN FIV 1212. Sur Mauviel, voir plus généralement Gabriel Debien, *Guillaume Mauviel, évêque constitutionnel de Saint-Domingue*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1981.
41. Toussaint Louverture, Arrêté, 19 floréal an IX (9 mai 1801), ANOM CC9B 9.
42. Toussaint Louverture, Ordonnance, Port-Républicain, 14 nivôse an VIII (4 janvier 1800), ANOM CC9B 9.
43. Ramsey, *The Spirits and the Law*, op. cit., p. 48. L'Article 3 de la Loi sur la religion stipulait qu'aucune cérémonie religieuse ne pouvait se tenir « avant l'aube ou après le crépuscule ».
44. Toussaint Louverture, proclamation, 24 vendémiaire an X

(16 octobre 1801), ANOM CC9B 18.

45. *Instructions aux fonctionnaires publics*, *op. cit.*

46. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 109.

47. Pichon au ministre de la Marine, 18 fructidor an IX (5 septembre 1802), ANOM CC9A 28.

48. Voir L. Darondel, « La fortune de Toussaint Louverture et Stephen Girard », *Revue de la société d'histoire et de géographie d'Haïti*, juillet 1943 ; et Gabriel Debien, « À propos du trésor de Toussaint Louverture », *Revue de la société d'histoire et de géographie d'Haïti*, juillet 1946 ; les sommes présumées allaient de deux à quarante millions de dollars.

49. Toussaint Louverture, *Règlement relatif à la culture*, 20 vendémiaire an IX (12 octobre 1801), ANOM CC9B 9.

50. Voir Dessalines, proclamation, Port-Républicain, in *Bulletin Officiel du Port-Republicain*, 29 floréal an IX (19 mai 1801).

51. Toussaint Louverture, *Ordonnance sur la répression des propos incendiaires*, 5 brumaire an IX (27 octobre 1800), ANOM CC9B 9.

52. Gabriel Debien, *Plantations et esclaves à Saint-Domingue*, University of Dakar, 1962, p. 161.

53. Nugent à Portland, Jamaïque, 5 septembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

54. Mauviel, « Mémoire sur la colonie de Saint-Domingue », *op. cit.*

55. Toussaint Louverture, mémorandum aux officiels civils et militaires, 28 fructidor an IX (15 septembre 1801), ANOM CC9B 18.

56. Toussaint, lettres à Pichon, 14 messidor et 23 thermidor an IX (3 juillet and 11 août 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.

57. Toussaint Louverture, proclamation, 8 vendémiaire an X (30 septembre 1801), ANOM CC9B 9.

58. Toussaint Louverture, proclamation, 16 vendémiaire an X (8 octobre 1801), ANOM CC9B 9.

59. Pluchon, *Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 400.

60. Toussaint, proclamation, n.d. [début 1802], ANOM CC9 B9.

61. *Commerce de la colonie pendant l'An VIII*, ANOM CC9A 28.

62. Rapport à Bonaparte, 1 thermidor an IX (20 juillet 1801), AN AFIV 1213.

63. Lundahl, "Toussaint Louverture and the war economy of Saint-Domingue", *op. cit.*, p. 135.
64. Claude Auguste et Marcel Auguste, *L'expédition Leclerc 1801-1803*, Port-au-Prince, Imprimerie Deschamps, 1985, p. 15.
65. Vincent, « Notice sur un grand nombre d'hommes civils et militaires », *op. cit.*
66. Après son expulsion aux États-Unis, Roume note dans une lettre à Pichon que Toussaint lisait toute sa correspondance depuis dix-huit mois. New York, 1 vendémiaire an X (23 septembre 1801), Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37.
67. Lettre au ministre français de la Marine, Cap, 6 prairial an VIII (26 mai 1800), AN AFIV 1212.
68. Lettre à Guiton de Maulévrier, Cap, 21 frimaire an VIII (12 décembre 1799), cité par Cauna (dir.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haïti*, *op. cit.*, p. 74.
69. « Quelques observations sur le parti à prendre, relativement à la colonie de Saint-Domingue », 27 vendémiaire an IX (19 octobre 1800), ANOM CC9A 28.
70. Malenfant, *Des colonies*, *op. cit.*, p. 78.
71. Pierre-Jacques de la Ferronays, lettre, avril 1801, cité in Paul Cheney, *Cul de Sac : Patrimony, Capitalism, and Slavery in French Saint-Domingue*, University of Chicago Press, 2017, p. 187.
72. Dubois, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 6.
73. Guilhou, lettre, Port-Républicain, 10 brumaire an IX (1^{er} novembre 1800). ANOM CC9A 28.
74. Guilhou, lettre à Toussaint, n.d. [fin 1801], ANOM CC9A 32.
75. Lettre de l'officier de santé en chef Decout, Les Cayes, 15 brumaire an X (6 novembre 1801). ANOM CC9A 28.
76. Voir Toussaint, lettre à Deseulle, 23 thermidor an V (10 août 1797), ANOM CC9A 15 ; voir aussi Toussaint à Vincent, 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797), AN AFIII 210.
77. Toussaint à Roume, Port de Paix, 25 thermidor an VII (12 août 1799), ANOM CC9A 25.
78. Deseulle, lettre à Toussaint, Cap, 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801), ANOM CC9B 2.
79. *Ibid.*
80. *Mémoire sur la colonie de Saint-Domingue*, 1801, AN AFIV 1212.

81. *Notice sur Toussaint Louverture*, au général Bonaparte, 1801, AN AFIV 1212.
82. Lettre d'un colon de Saint-Domingue au premier consul (début 1802), AN AFIV 1213.
83. *Idées sur Saint-Domingue*, 1801, AN AFIV 1212.
84. Toussaint, lettre à Descourtilz, Cap, 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801), Archives Départementales de la Gironde, Collection Marcel Chatillon, 61 J 18.
85. Descourtilz, *Voyages d'un naturaliste*, *op. cit.*, vol. 3, p. 245-246, 249, et 253.
86. Jacques Périès, *La révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, f. 7.
87. *Ibid.*, ff. 18-19.
88. Périès, lettre au ministre de la Marine, 25 brumaire an IX (16 novembre 1800), ANOM CC9B 18.
89. Voir « Demande de concession de la Compagnie Périès dans l'ancienne partie espagnole », ANOM CC9A 23.
90. Périès, lettre au ministre de la Marine, 25 germinal an IX (15 avril 1801), ANOM CC9B 18.
91. Périès, lettre, 15 messidor an VIII (4 juillet 1800), ANOM CC9B 18.
92. Périès, lettre, 25 thermidor an VIII (13 août 1800), ANOM CC9B 18.
93. Edward Corbet, rapport à Balcarres, Port-Républicain, 31 mars 1801, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 285-291.
94. Périès, lettre, 25 brumaire an IX (16 novembre 1800), ANOM CC9B 18.
95. Décembre 1802, lettre, Port-au-Prince, cité in Gabriel Debien, « Réfugiés de Saint-Domingue aux Etats-Unis », *Revue de la société d'histoire et de géographie d'Haïti*, vol. 21, no. 79 (octobre 1950), p. 20-21.
96. Lettre au ministre français de la Marine, 1 floréal an IX (21 avril 1801), ANOM CC9A 24.
97. Périès, lettre, 25 germinal an IX (15 avril 1801), ANOM CC9B 18.
98. Périès, lettre, 30 messidor an VIII (19 juillet 1800), ANOM CC9B 18. Il répète ce point dans un autre mémoire : libres ou esclaves, les

Noirs « ne connaissent d'autre vertu que le crime » (Périès, *La Révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, f. 38).

99. Périès, lettre, 25 thermidor an VIII (13 août 1800), ANOM CC9B 18. Toussaint était d'origine allada, et donc de la Côte de l'Or.

100. Périès, lettre, 27 thermidor an IX (15 août 1801), ANOM CC9B 18.

101. Lettre, 8 brumaire an X (30 octobre 1801), ANOM CC9B 18.

102. Whitfield, rapport à Nugent, Port-Républicain, 5 décembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

103. Toussaint Louverture, *Récit des événements qui se sont passés dans la partie nord de Saint-Domingue depuis le 29 vendémiaire jusqu'au 13 brumaire an X*. p. 11, ANOM CC9B 18.

104. « Coup d'œil of the actual situation of the colony of Saint-Domingue » n.d. [1801], National Archives, Kew, WO 1/72.

105. Telle était notamment l'opinion de Périès ; voir *La Révolution de Saint-Domingue*, British Library MS 38074, ff. 29-30.

106. Roume au ministre de la Marine, Philadelphie, 11 frimaire an X (2 décembre 1801), ANOM CC9B 2.

107. *Ibid.*

108. Corbet, rapport, 16 novembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

109. Roume, lettre au Ministre de la Marine, New York, 3 vendémiaire an X (25 novembre 1801), ANOM CC9B 2.

110. Toussaint, *Récit des événements*, *op.cit.*, p. 3.

111. Voir par exemple la lettre de Moyse au conseil municipal de Montéchrist, 28 ventôse an VIII (19 mars 1800), dans laquelle il accuse les autorités de complicité dans le trafic d'êtres humains (ANOM CC9B 17).

112. Cité in Delatte, *Mémoire sur les évènements de Fort-Liberté*, 16 frimaire an VII (6 décembre 1798, ANOM CC9A 22.

113. Claude B. Auguste, « L'Affaire Moyse », *Revue de la Société Haïtienne d'histoire et de géographie*, nos. 180-181 (juillet-octobre 1994), p. 9.

114. Whitfield, rapport à Nugent, Port-Républicain, 5 décembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

115. Toussaint, *Récit des événements*, *op.cit.*, p. 11.

116. *Ibid.*

117. Pageot, lettre au ministre de la Marine, Philadelphie, 10 pluviôse an X (30 janvier 1802), ANOM CC9B 18.
118. Madiou, *Histoire d'Haïti*, vol. 2, p. 123.
119. Toussaint, lettre au représentant britannique, 11 germinal an IX (1^{er} avril 1801), National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 302-320.
120. Voir par exemple la lettre de Roume au Ministre de la Marine, vantant les mérites de Christophe comme allié loyal des Français, New York, 3 vendémiaire an X (25 septembre 1801), ANOM CC9 B2.
121. Whitfield à Toussaint, 20 janvier 1801, National Archives, Kew, CO 245/1 ; Toussaint à Balcarres, Santo Domingo, 1^{er} février 1801. CO 137/105.
122. Whitfield, rapport à John King, Whitehall, 17 juin 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
123. Corbet à Balcarres, 6 mars 1801, National Archives, Kew, CO 245/1.
124. Corbet, rapports à Balcarres, 31 mars et 21 juillet 1801, et à Nugent, 9 septembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/105 and CO 137/106.
125. Balcarres au vice-amiral Hugh Seymour, 28 juillet 1801, National Archives, Kew, CO 137/105.
126. Voir Corbet, notes à Nugent sur ces discussions, Kingston, 24 octobre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
127. Accord Bunel-Corbet, Kingston, Jamaïque, 16 novembre 1801, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 131-142.
128. Philip Wright (dir.), *Lady Nugent's journal of her residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Kingston, Unoversity of West Indies Press, 2002, entrée du 21 octobre 1801.
129. Adresse des citoyens des États-Unis d'Amérique résidant au Cap Français, 21 brumaire an X (12 novembre 1801), ANOM CC9B 18.
130. Proclamation de la municipalité du Cap, 19 brumaire an X (10 novembre 1801), ANOM CC9B 18.
131. Lettre de M. Law, Gonaïves, 26 octobre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
132. Toussaint, décret, Cap, 19 brumaire an X (10 novembre 1801), ANOM CC9B 18.
133. Lettre de Moyse à Toussaint, 15 fructidor an VII (1^{er} septembre 1799), ANOM CC9A 26.

134. Moyse, lettre à Issac and Placide Louverture, 12 ventôse an IX (3 mars 1801), bibliothèque municipale Nantes.
135. Toussaint, décret, Cap, 4 frimaire an X (25 novembre 1801), ANOM CC9B 9.
136. *Ibid.*
137. Décret du 10 janvier 1802, Santo Domingo ; “Diario de lo ocurrido en Santo Domingo”.
138. Toussaint, décret, Cap, 4 frimaire an X, *op.cit.*
139. *Ibid.*

Chapitre XI. « L’Arbre de la Liberté »

1. Voir par exemple la lettre de Borgella à Toussaint, 30 janvier 1802, dans laquelle il mentionne que ces rumeurs circulent dans la colonie « depuis les deux derniers mois », ANOM CC9B 19.
2. Mémoire secret de Lord Hobart, Downing Street, Londres, 18 novembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
3. Toussaint à Nugent, 8 décembre 1801 ; National Archives, Kew, CO 137/106. Nugent, lettre, Jamaïque, 29 novembre 1801, National Army archives, Londres, 6807/183/1, ff. 439-440.
4. Whitfield à Nugent, Port-Républicain, 9 décembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.
5. Whitfield à Corbet, Port-Républicain, 17 décembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/107.
6. Après avoir initialement cherché à les faire rentrer discrètement (voir le chapitre VIII), il demande une première fois officiellement leur retour en février 1801. Toussaint au Ministre de la Marine, Santo Domingo, 23 pluviôse an IX (12 février 1801), Archives Départementales de la Gironde, Collection Marcel Chatillon, 61 J 18.
7. Toussaint Louverture, proclamation, Port-Républicain, 19 frimaire an X (20 décembre 1801), ANOM CC9 B9.
8. Auguste Nemours, *Histoire de la guerre d’indépendance de Saint-Domingue*, Paris et nancy, Berger-Levrault, 1925, vol. 1, p. 1.
9. Nemours, *Histoire de la famille et de la descendance de Toussaint-Louverture*, *op. cit.*, p. 363.
10. *Mémoires d’Isaac fils de Toussaint Louverture sur l’expédition des Français sous le Consulat de Napoléon Bonaparte*, BNF NAF 12409.

11. Rallier envoya à Bonaparte ses Observations sur la situation actuelle de la colonie de Saint-Domingue (1800), AFIV 1212.
12. Le document préparatoire, daté du 17 pluviôse an IX (6 février 1801), est toujours dans le dossier personnel de Toussaint aux Archives Nationales, AN EE 1991.
13. Lettre de Bonaparte, 13 ventôse an IX (4 mars 1801), cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, op. cit., vol. 3, p. 36.
14. Instructions au préfet colonial, cité in *ibid.*, p. 37.
15. Ministre de la Marine, lettre à Toussaint, avril 1801. ANOM CC9B 18 ; voir aussi décret des consuls sur Santo Domingo, 7 brumaire an X.
16. Instructions au contre-amiral Lacrosse, 4 janvier 1800. Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale*, op. cit., vol. 3, p. 22-24.
17. Gainot, « Le général Laveaux, gouverneur de Saint-Domingue », op. cit., p. 451.
18. *Journal du Comte P.-L. Roederer, ministre et conseiller d'état*, Paris, 1909, cité in Geggus (dir.), *The Haitian Revolution*, op. cit., p. 171.
19. Kerverseau, rapport, 7 septembre 1801, ANOM CC9B 23.
20. François Barbé de Marbois, *Réflexions sur la colonie de Saint-Domingue*, Paris 1796.
21. Emmanuel de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, M. Dunan éd., Paris, Flammarion, 1983, vol. 1, p. 714-716.
22. Voir notamment Vincent, lettre au commandant de l'expédition, Paris, datée du 27 brumaire, an X (18 novembre 1801), ANOM Collection Moreau de Saint-Méry F3 283.
23. Charles Vincent, « Réflexions sur l'état actuel de la colonie de Saint-Domingue et sur les moyens d'y rétablir l'autorité de la métropole », 21 vendémiaire an X (13 octobre 1801), ANOM Collection Moreau de Saint-Méry F3 283.
24. Vincent, *Notice sur Dominique Toussaint Louverture*, op. cit.
25. *Observations du général du génie Vincent*, op. cit., p. 13.
26. Cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, op. cit., vol. 3, p. 33 ; le décret bannissant les Noirs et les gens de couleur fut promulgué en juillet 1802.
27. Cité in Antoine-Clair Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, Paris, 1827, p. 120-121. Je remercie David Bell pour avoir attiré mon attention sur ce passage.
28. Cité in Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, op. cit., p. 283.

29. Toussaint, lettre à Paul Louverture, 17 pluviôse an X (6 février 1802). Boromé, « A finding list. », *op. cit.*

30. Voir par exemple son accord avec le négociant américain James Gillespie, 5 vendémiaire an IX (27 septembre 1800), cité in Nemours, *Relations internationales*, *op. cit.*, p. 152-153.

31. Voir le rapport de Whitfield à Corbet sur l'arrivée au Cap d'un brick américain transportant une cargaison d'armes, 19 mai 1801. National Army archives, Londres, 6807/183/1, f. 341. Voir aussi le rapport de Liot, officiel de l'Agence, à Pichon, Cap, 25 thermidor an IX (13 août 1801) concernant un accord pour la vente d'armes américaines conclu entre Toussaint et un négociant américain du no de Holmes (Archives Diplomatiques Paris-La Courneuve, 40CP/37).

32. Rapport du commissionnaire français, Philadelphie, 14 prairial an IX (3 juin 1801), ANOM CC9A 28.

33. Rapport militaire au Ministre de la Marine, 2 ventôse an XI (21 février 1803), ANOM CC9A 30.

34. Toussaint, note à Borgella, 12 décembre 1801 ; cité in Duboys, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 227-228.

35. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, *op. cit.*, p. 284.

36. Rapport militaire français, 20 février 1802, ANOM CC9B 23. Voir aussi Nemours, *Histoire militaire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 114 ; vingt-quatre-mille soldats supplémentaires furent envoyés pendant la suite du conflit.

37. Voir par exemple la lettre envoyée à Toussaint par Léandre, commandant de La Saline, 4 ventôse an X (23 février 1802) ; AD Gironde, 61 J 18. Voir aussi Nemours, *Histoire militaire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 194.

38. Toussaint écrivit deux lettres à son frère depuis son quartier général de Saint-Marc : l'une pour l'appeler à résister à Santo Domingo, et l'autre (à n'utiliser que si le messager était intercepté par les Français), pour lui dire de coopérer avec les Français. Les forces de Kerverseau capturèrent le messager, mais le général français trompa Paul Louverture en lui envoyant la deuxième lettre. Les deux textes, datés du 20 pluviôse an X (9 février 1802), figurent dans la correspondance de Kerverseau, AD Gironde, Marcel Chatillon collection, 61 J 24.

39. *Précis des services de Joseph Antoine Idlinger, commissaire ordonnateur à Saint-Domingue*. Archives de la Seine, Paris, DQ10-1418, dossier Joseph Idlinger.

40. Toussaint, lettre à Leclerc, Gonaïves, 22 pluviôse an X

(11 février 1802), AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

41. Claude Auguste and Marcel Auguste, *L'Expédition Leclerc 1801-1803*, *op. cit.*, p. 93.

42. Maurepas, rapport à Toussaint, 6 février 1802, AD Gironde 61 J 18 (Marcel Chatillon collection).

43. Maurepas, rapports à Toussaint, 11 et 14 février 1802, AD Gironde 61 J 18 (Marcel Chatillon collection).

44. Pluchon, *Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 478.

45. Girard, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon*, *op. cit.*, p. 117-120.

46. Bonaparte, proclamation, 17 brumaire an X (8 novembre 1801).

47. Bonaparte, lettre à Toussaint Louverture, 18 novembre 1801.

48. Antoine Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue*, Paris, 1825, p. 59. Coisson donna une version enjolivée de la rencontre dans une lettre à Leclerc. Voir AD Gironde 61 J 18, fonds Marcel Chatillon.

49. Bonaparte, notes d'instructions à Leclerc, 31 octobre 1801, Archives Nationales AFIV/863 ; aussi in Pierre Branda et Thierry Lentz, *Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Paris, 2006, p. 297-307.

50. Pour une étude détaillée, qui s'appuie sur des sources d'archives françaises, voir Charles Bonaparte Auguste et Marcel Bonaparte Auguste, *Les déportés de Saint-Domingue*, Québec, Naaman, 1979.

51. *Ibid.*

52. Leclerc, lettre au ministre de la Marine, 17 messidor (6 juillet 1802), *Lettres du général Leclerc*, Paris, Ernest Leroux, 1937, p. 182.

53. *Ibid.*, p. 98-100.

54. Notice sur un grand nombre d'hommes civils et militaires actuellement dans la colonie de Saint-Domingue, 1802. AN F3 59.

55. Girard, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon*, *op. cit.*, p. 160-162.

56. Nemours, *Histoire militaire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 227 ; Auguste, *L'expédition Leclerc 1801-1803*, *op. cit.*, p. 134-135.

57. Madiou, *Histoire d'Haïti*, *op. cit.*, vol. 2, p. 182-183.

58. Toussaint, discours, 19-20 pluviôse an X (8 au 9 février 1802), cité in Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 67-68.

59. Toussaint, lettre à Dommage, 9 février 1802, cité in Sannon,

Histoire de Toussaint Louverture, op. cit., vol. 3, p. 60.

60. Toussaint, lettre à Dessalines, 8 février 1802, cité in *ibid.*, p. 57-58.

61. Admiral Villaret de Joyeuse à Leclerc, 3 ventôse an X (22 février 1802), AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

62. Cité dans un rapport de l'officier français Jean Figeac, 14 vendémiaire an XI (6 octobre 1802). ANOM CC9A 32.

63. Descourtilz, *Voyages d'un naturaliste*, op. cit., vol. 3, p. 304-306 et 359, n.1.

64. Un certain nombre de lettres de Vernet à Toussaint de mars et avril 1802 sont dans le fonds Rochambeau ; il y a aussi une copie d'une lettre de Belair à Toussaint, Habitation Mayance, 21 germinal an X (11 avril 1802), papiers Rochambeau, University of Florida.

65. Voir par exemple la lettre véhémente du général Desfourneaux à Leclerc, Plaisance, 15 ventôse an X (16 mars 1802), AN 135AP/6, papiers Rochambeau.

66. Lettre du commandant Dalton, 5 germinal an X (26 mars 1802), cité in Nemours, *Histoire militaire*, op. cit., vol. 2, p. 410.

67. Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon*, op. cit., vol. 2, p. 376.

68. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, op. cit., p. 325.

69. Leclerc à Decrès, 27 février 1802, ANOM CC9 B19.

70. Leclerc à Bonaparte, 25 mars 1802, in *Lettres du général Leclerc*, p. 116-117.

71. Leclerc au ministre de la Marine, 21 avril 1802, *ibid.*, p. 130-132.

72. Quelques lettres de Sans-Souci à Toussaint ont survécu ; l'une, datée du mars 1802, et écrite de son quartier général de Grande-Rivière, se trouve dans la Kurt Fisher collection de la New York Public Library ; une autre, d'avril 1802, est citée in Auguste, *L'Expédition Leclerc 1801-1803*, op. cit., p. 147-148 ; deux lettres de début avril 1802 figurent dans le fonds Rochambeau, University of Florida.

73. Girard, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon*, op. cit., p. 159-160.

74. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 2, p. 203.

75. Dessalines, lettre XIV mars 1802, cité in de Caun (dir.), *Toussaint Louverture et l'indépendance d'Haïti*, op. cit., p. 14 ; *Mémoires d'Isaac Louverture*, op. cit., p. 261.

76. Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., vol. 2, p. 222 ; Saint-Rémy, *Vie de Toussaint*, op. cit., p. 368.

77. Nemours, *Histoire militaire*, op. cit., vol. 1, p. 255.
78. Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue*, op. cit., p. 69.
79. *Ibid.*, p. 87.
80. Toussaint Louverture, proclamation, 10 ventôse an X (1^{er} mars 1802), cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, op. cit., vol. 3, p. 75-81.
81. Dubois, *Précis historique*, op. cit., vol. 2, p. 259.
82. Boudet, lettre à Toussaint, Port-Républicain, 11 germinal an X (1^{er} avril 1802), AN AB XIX 5002, papiers Leclerc.
83. Toussaint Louverture, lettre à Boudet, quartier général de Dondon, 21 germinal an X (11 avril 1802), AN AB XIX 5002, papiers Leclerc.
84. *Ibid.*
85. Auguste, *L'Expédition Leclerc 1801-1803*, op. cit., p. 116.
86. André Vernet à Toussaint, Saint-Michel, 10 floréal an X (30 avril 1802), papiers Rochambeau, University of Florida.
87. Toussaint Louverture, arrêté 9 floréal an X (29 avril 1802), ANOM CC9B 9.
88. Toussaint, lettre à Christophe, 8 floréal an X (28 avril 1802), Archives Départementales de la Gironde, Collection Marcel Chatillon, 61 J 18 ; l'enveloppe portait la mention « service militaire très pressé ». Sur la seconde offensive, voir Nemours, *Histoire militaire*, op. cit., vol. 1, p. 266 et 270-271.
89. Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon*, op. cit., vol. 2, p. 308-309 et 362-363.
90. Voir sa lettre à Toussaint, 14 février 1802 : « Car malgré que je sois bien persuadé que cette armée ne soit destinée que pour ravir notre liberté, je ne puis m'empêcher que (sic) de traiter les soldats prisonniers avec humanité. Car ce n'est point à eux qu'il faut en vouloir, c'est à leurs chefs. » (Archives Départementales de la Gironde, Collection Marcel Chatillon, 61 J 18.)
91. Toussaint Louverture, lettre à Leclerc, Verettes, 25 pluviôse an X (14 février 1802), AN AB XIX 5002, papiers Leclerc.
92. Pamphile de Lacroix, *la Révolution de Haïti*, op. cit., p. 349.
93. Norvins, *Souvenirs d'un historien*, op. cit., p. 395-396.
94. *Mémoires d'Isaac Louverture*, op. cit., p. 292.
95. Leclerc, lettre à Toussaint, 17 floréal an X (7 mai 1802), la réponse

de Toussaint, 22 floréal an X (12 mai 1802) ; Toussaint eut finalement l'autorisation de conserver une garde de douze soldats (AN AB XIX 5002, papiers Leclerc).

96. Toussaint, lettre à Leclerc, 22 floréal an X (12 mai 1802), AN AB XIX 5002, papiers Leclerc.

97. *Mémoires d'Isaac Louverture*, *op. cit.*, p. 295-296.

98. Bonaparte, lettre à Leclerc, 16 mars 1802, cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, vol. 3, p. 102.

99. Toussaint, lettre au commandant des Gonaïves, 25 floréal (15 mai 1802), AN 135AP/6 Papiers Rochambeau.

100. Toussaint, lettre à Dugua, 25 mai 1802, AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

101. Dans une lettre à Leclerc datée du 21 prairial (22 mai 1802), Dessalines se plaint d'avoir reçu des émissaires de Toussaint, venus de Plaisance, chercher des instructions sur la façon de poursuivre la rébellion. AN 135AP/6 Papiers Rochambeau. Sur la résistance de Sylla, voir Auguste, *L'Expédition Leclerc 1801-1803*, *op. cit.*, p. 163-167.

102. Rapporté in Descourtilz, *Voyages d'un naturaliste*, *op. cit.*, vol. 3, p. 186.

103. Toussaint, lettre à Brunet, 16 prairial an X (5 juin 1802), AN 135AP/6 Papiers Rochambeau.

104. *Mémoires d'Isaac Louverture*, *op. cit.*, p. 307-308.

105. Leclerc, proclamation, 22 prairial an X (11 juin 1802), *Gazette Officielle de Saint-Domingue*, 4 messidor an X (23 juin 1802).

106. Sur le destin « merveilleux et superbe » de Gingembre, qui finit par être déporté en Corse avec un certain nombre des plus ardents partisans de Toussaint, voir Nemours, *Histoire militaire*, *op. cit.*, vol. 2, p. 300-343.

107. Lettre datée du 7 prairial an X (27 mai 1802), cité in Sannon, *Histoire de Toussaint Louverture*, *op. cit.*, vol. 3, p.108, n.2.

108. Toussaint, lettre à Leclerc, 22 floréal an X (12 mai 1802), AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

109. Rapport du brigadier Pesquidon, 30 floréal an X (20 mai 1802), AN 135AP/6 Papiers Rochambeau.

110. Brunet, lettre à Leclerc, Habitation Georges, 7 juin 1802, AN 135AP/6 Papiers Rochambeau.

111. Deux « émissaires » (espions) qui suivaient les mouvements de

Toussaint reçurent mille-deux-cents francs. Une ligne budgétaire distincte, de quatre-mille francs, pour des « dépenses extraordinaires » mentionne aussi « des présents pour Dessalines et sa femme, et des fonds à verser à ses officiers » (Brunet, lettre à Leclerc, Habitation Georges, 19 juin 1802. AN 135AP/6 Papiers Rochambeau).

112. Toussaint, lettre à Bonaparte, Brest, 1 thermidor an X (20 juillet 1802), AN AFIV 1213.

113. Report du maire de Bayonne, 14 fructidor an X (1^{er} septembre 1802), AN EE 1991.

114. Sur cette période, voir Nemours, *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint Louverture*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1929.

115. Leclerc, lettre au ministre de la Marine, 17 messidor an X (6 juillet 1802), in P. Roussier (dir.), *Lettres du général Leclerc, op. cit.*, p. 183.

116. Nemours, *Histoire de la captivité, op. cit.*, p. 51 et 57.

117. L'ordre venait directement de Bonaparte, et fut transmis par Berthier, son ministre de la Guerre (Lettre de 13 fructidor an X [31 août 1802] à Fouché), AN 135AP/6 Papiers Rochambeau.

118. Baille, lettre au Ministre de la Marine, 10 brumaire an XI (1^{er} novembre 1802), ANOM CC9B 18.

119. Témoignage recueilli par Dubois, et relaté dans sa lettre à Grégoire, Paris, 25 mai 1823, BNF NAF 6864.

120. Mars Plaisir, lettre à Isaac Louverture, Paris, 3 octobre 1815, BNF NAF 6864.

121. Voir Whitfield, rapport à Nugent, 5 décembre 1801, National Archives, Kew, CO 137/106.

122. Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti, op. cit.*, p. 312 ; voir aussi Périès, *La révolution de Saint-Domingue, op. cit.*, f.35.

123. Philippe Artières (dir.), *Journal du général Caffarelli*, Paris, Mercure de France, 2016, p. 126.

124. Caffarelli, rapport à Bonaparte, 2 vendémiaire an XI (24 septembre 1802), AN EE ; voir aussi Henry Gauthier-Villars, « La captivité de Toussaint Louverture », *Revue Bleue*, 23 janvier 1892.

125. Toussaint, lettre à Bonaparte, 30 fructidor an X (17 septembre 1802), AN AFIV 1213.

126. Jeannin, lettre à Isaac Louverture, Fort de Joux, 24 novembre 1810, BNF NAF 6864.

127. *Ibid.*, p. 99-100.

128. *Ibid.*, p. 99-100.
129. *Ibid.*, p. 89-90.
130. *Ibid.*, p. 62.
131. *Ibid.*, p. 96.
132. *Ibid.*, p. 94.
133. *Ibid.*, p. 92.
134. *Ibid.*, p. 91.
135. *Ibid.*, p. 66.
136. *Ibid.*, p. 76.
137. Dubois, *Précis historique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 261.
138. Lettre de Follin, 22 mars 1803, Cap, in Gabriel Debien, « Vers la fin de l'expédition de Saint-Domingue », *Caribbean Studies*, vol. 11, no. 2 (juillet 1971), p. 100.
139. Toussaint, lettre à Bonaparte, 17 vendémiaire (8 octobre 1802), AN AFIV 1213.
140. La chapelle du Fort fut détruite en 1879, et la dépouille de Toussaint est à jamais perdue.
141. Toussaint, lettre à Bonaparte, 17 vendémiaire.
142. Voir Julia Gaffield (dir.), *The Haitian Declaration of Independence*, Charlottesville et Londres, University of Virginia Press, 2016.
143. Charles Tristan Montholon, *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, 1847, vol. 2, p. 52.
144. Lettre du ministre de la Marine Decrès à Leclerc, 25 prairial an X (14 juin 1802) ; in *Lettres du général Leclerc*, *op. cit.*, p. 285.
145. Leclerc, lettre à Bonaparte, 15 vendémiaire an XI (7 octobre 1802), in *ibid.*, p. 256.
146. Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 176-186.
147. Toussaint à Simon Baptiste, 7 pluviôse an X (27 janvier 1802), Santo Domingo ; Boromé, « A finding list », *op. cit.*
148. Rochambeau, lettre à Bonaparte, Cap, 23 germinal an XI (14 avril 1803), AN AFIV 1213.
149. Nemours, *Histoire militaire*, *op. cit.*, vol. 2, p. 173.
150. Général Hardy à Leclerc, 16 ventôse an X (7 mars 1802), AN AB XIX 5002, Papiers Leclerc.

151. Cité in Pamphile de Lacroix, *La Révolution de Haïti*, op. cit., p. 366-367.
152. Cité in Lélia Justin Lhérisson, *Les héros de l'indépendance dans l'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, 1954, p. 3.

XII. La cause de la liberté universelle

1. Lettre du 15 avril 1954, in Ann Bardach (dir.), *The Prison Letters of Fidel Castro*, New York, Nation Books, 2007.
2. Sur le « traumatisme culturel » provoqué par la révolution de Saint-Domingue chez les élites blanches de la région Atlantique, voir Alejandro Gómez, *Le spectre de la révolution noire*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
3. Voir David Geggus, "Slave rebellion during the Age of Revolution", in Wim Klooster et Gert Oostindie (dir.), *Curaçao in the Age of Revolutions*, Leiden, KITLV Press, 2011 ; Genovese, *From Rebellion to Revolution*, op. cit., 1979, p. 3.
4. Exemples cités in Geggus, *The Haitian Revolution*, op. cit., p. 188 ; sur la Jamaïque et la révolution haïtienne, voir Michael Mullin, *African in America : Slave Acculturation and Resistance in the American South and the British Caribbean*, Chicago, University of Illinois Press, 1992, p. 216-217.
5. Cité in Scott, *The Common Wind*, op. cit., p. 180.
6. Voir Laurent Dubois, "The promise of revolution : Saint-Domingue and the struggle for autonomy in Guadeloupe 1797-1802", in Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution* op. cit., p. 113, 116 et 117.
7. Rapport militaire, cité in Aline Helg, "A fragmented majority : free 'of all colours', Indians, and slaves in Caribbean Colombia during the Haitian revolution", *ibid.*, p. 159.
8. Pour d'autres exemples, voir Oruno D. Lara, « L'influence de la Révolution haïtienne dans son environnement caraïbe », *Présence Africaine*, 2004 (1), p. 89-103.
9. Consuelo Naranjo Orovio, « Le fantasme d'Haïti : l'élaboration intéressée d'une grande peur », in Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol*, op. cit., p. 639.
10. Cité in James Sidbury, "Saint-Domingue in Virginia : ideology, local meanings, and resistance to slavery 1790-1800", *Journal of Southern History*, vol. 63, no. 3 (août 1997), p. 547.

11. Douglas Egerton, *Gabriel's Rebellion : The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993, p. 48 ; voir aussi Michael Nicholls, *Whispers of Rebellion : Narrating Gabriel's Conspiracy*, Charlottesville, University of North Carolina Press, 2012.
12. Rapport de juin 1800, cité in Ada Ferrer, *Freedom's mirror*, *op. cit.*, p. 152.
13. Rapport du consul français au Ministre de la Marine, Philadelphie, 30 septembre 1800, ANOM CC9B 2.
14. Une liste de divinités vaudoues compilée à partir de neuf sources différentes dans la région de Plaisance au milieu du ^{xx}e siècle incluait une divinité nommée « Monsieur Toussaint ». George Eaton Simpson, "The belief system of Haitian vodun", *American Anthropologist*, vol. 47, no. 1 (janvier-mars 1945), p. 45.
15. Odette Mennesson-Rigaud, « Le rôle du vaudou dans l'indépendance d'Haïti », *Présence Africaine*, 1958 (1), p. 64.
16. Cité in Laurent Dubois, "Thinking Haitian independence in Haitian vodou", in Gaffield (dir.), *The Haitian declaration of independence*, *op. cit.*, p. 209.
17. John Balfour, lettre à Henry Dundas, Tobago, 15 février 1794, correspondance de Henry Dundas, Bodleian Library, Oxford, MSS W. Ind. S.8.
18. Sur le rôle des marins, voir le chapitre II in Scott, *The Common Wind*, *op. cit.*
19. Matthias Assunção, "L'adhésion populaire aux projets révolutionnaires dans les sociétés esclavagistes", *Caravelle*, no. 54 (1990), p. 295.
20. Voir Janet Polasky, *Revolutions Without Borders*, New Haven, Yale University Press, 2015.
21. Cité in Michael Craton, *Testing the Chains : Resistance to Slavery in the British West Indies*, Ithaca, New-York et Londres, Cornell University Press, 1982, p. 236.
22. Kevin Whelan, "The Green Atlantic : radical reciprocities between Ireland and America in the long eighteenth century", in Kathleen Wilson (dir.), *A New Imperial History*, Cambridge University Press, 2004, p. 232 et 234.
23. Sur les luttes politiques des esclaves cubains durant la première moitié du ^{xix}e siècle, voir Alain Yacou, *La longue guerre des nègres marrons de Cuba (1796-1852)*, Paris, Khartala, 2009.

24. Gaceta de Madrid, 18 mai 1804, cité in Ada Ferrer, “Speaking of Haiti”, in Geggus (dir.), *The impact of the Haitian Revolution*, op. cit., p. 224.
25. *Ibid.*, p. 235.
26. Ada Ferrer, « La société esclavagiste cubaine et la révolution Haïtienne », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2003-2, p. 352-355.
27. Manuel Barcia, “Revolts among enslaved Africans in 19th century Cuba”, *Journal of Caribbean History*, 2005-2, p. 178 et 179.
28. Matthew Childs, “A French black general arrived to conquer the island’ : images of the Haitian revolution in Cuba’s 1812 Aponte rebellion”, in Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution*, op. cit., p. 148.
29. *Ibid.*, p. 136 et 143-144.
30. Dessalines, proclamation, Le Cap, 28 avril 1804, ANOM CC9B 23.
31. Herard Dumesle, *Voyage dans le nord d’Hayti*, Les Cayes, 1824, p. 85-89.
32. *Ibid.*, p. 310-311.
33. *Ibid.*, p. 159 et 176.
34. Pour une discussion détaillée, voir Erin Zavitz, “Revolutionary narrations : early nineteenth century Haitian historiography and the challenge of writing counter-history”, *Atlantic Studies*, vol. 14, no. 3 (2017).
35. Madiou, *Histoire d’Haïti*, op. cit.
36. Sur les influences significatives de Haïti sur la pensée de Bolivar, voir Sibylle Fischer, “Bolivar in Haiti : republicanism in the revolutionary Atlantic”, in Caria Calargé et Raphael Dalleo (dir.), *Haiti and the Americas*, Jackson, University Press of Mississippi, 2013.
37. Sonthonax, lettre à Toussaint, Cap, 13 prairial an V (1 June 1797), Papiers Sonthonax, BNF NAF 8988.
38. Carlo Célius, “Neoclassicism and the Haitian revolution”, in Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution*, op. cit., p. 378.
39. Environ vingt-et-un milliards de dollars (en valeur du xx^{ie} siècle).
40. Pour une excellente discussion des contraintes internationales sur le jeune État haïtien, et leur impact sur la politique intérieure, voir Robert Shilliam, “What the Haitian Revolution might tell us about development, security, and the politics of race”, *Comparative Studies in Society and History*, vol. 50, no. 3 (juillet 2008), p. 778-808.

41. Voir Helen Weston, "The many faces of Toussaint Louverture", in Agnes Lugo-Ortiz et Angela Rosenthal, *Slave Portraiture in the Atlantic World*, New York, Cambridge University Press, 2013, p. 356-357.
42. *Entrevue de Toussaint Louverture et du général Maitland* (1821), par François Grenier.
43. *Toussaint Louverture proclame la constitution de 1801*, non daté, artiste inconnu (vers 1822).
44. *Entrevue de Toussaint Louverture et de ses enfants*, non daté, artiste inconnu (vers 1822).
45. *. Mort de Toussaint Louverture*, non daté, artiste inconnu (vers 1822).
46. Célius, "Neoclassicism and the Haitian revolution", *op.cit.*, p. 378.
47. Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle*, New York, Parapsychology Foundation Inc., 1928, p. 28.
48. « Muse, à des chants nouveaux j'ai consacré ma lyre », premier vers de « L'Haïtiade », (1827-28), in Doris Kadish et Deborah Jenson (dir.), *Poetry of Haitian Independence*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2015, p. 125 ; l'auteur de ce texte n'a jamais été identifié avec certitude, mais certains critiques littéraires pensent que le poème a peut-être été écrit par le fils de Toussaint, Isaac ; *ibid.*, p. XXVIII-XXIX.
49. *The Denison Review* (Denison, Iowa) 8 juillet 1903, Library of Congress, Historic American Newspapers.
50. Alfred N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1988, p. 190.
51. Sur le rôle des marins noirs, voir plus généralement Gilroy, *L'Atlantique noir*, *op. cit.*, et Peter Linebaugh et Marcus Rediker, *The Many-Headed Hydra*, Londres, Verso, 2002.
52. Voir Sara Fanning, *Caribbean Crossing : African Americans and the Haitian Emigration Movement*, New York University Press, 2017 ; voir aussi Matthew J. Smith, *Liberty, Fraternity, Exile : Haiti and Jamaica after Emancipation*, Durham, University of North Carolina Press, 2014.
53. David Walker, *Appeal to Coloured Citizens of the World*, P. Hinks (dir.), Pennsylvania State University Press, 2000, p. 23.
54. *Anti-slavery Bugle*, 28 avril 1855, Library of Congress, Historic American Newspapers.
55. *Weekly Anglo-African*, 15 février 1862, cité in Matthew Clavin, "American Toussaints : symbol, subversion, and the Black Atlantic

tradition in the American Civil war”, in Maurice Jackson et Jacqueline Bacon (dir.), *African Americans and the Haitian Revolution*, New York et Londres, Routledge, 2010, p. 115.

56. Sara Fanning, “The roots of early black nationalism : Northern African Americans’ invocations of Haiti in the early 19th century”, *Slavery and Abolition*, vol. 28, no. 1 (avril 2007), p. 62-63.

57. Pour une discussion plus détaillée de ces deux traditions, voir Michael O. West et William G. Martin, “Haiti, I’m sorry : the Haitian revolution and the forging of the black international”, in West, Martin et Fanon Che Wilkins (dir.), *From Toussaint to Tupac*, *op. cit.*, p. 91-97.

58. Pour une analyse plus détaillée, voir Jacqueline Bacon, “A revolution unexampled in the history of man : the Haitian revolution in *Freedom’s Journal*, 1827-1829”, in Jackson et Bacon (dir.), *African Americans and the Haitian revolution*, *op. cit.*

59. *Freedom’s Journal*, vendredi 4 mai 1827.

60. *Freedom’s Journal*, vendredi 11 mai 1827. La source principale ici est l’ouvrage de Pamphile de Lacroix sur la révolution haïtienne.

61. *Freedom’s Journal*, vendredi 18 mai 1827.

62. *Freedom’s Journal*, vendredi 11 mai 1827.

63. Extraits de “Theresa – a Haytien Tale”, *Freedom’s Journal*, janvier-février 1828, in Jackson et Bacon (dir.), *African Americans and the Haitian Revolution*, *op. cit.*, p. 174-175.

64. *The Anti-Slavery Record*, vol. 1, no. 4 (avril 1835). Je remercie Oliver Franklin pour m’avoir prêté son propre exemplaire.

65. James McCune Smith, “Lecture on the Haytien Revolutions”, 26 février 1841, extraits reproduits in Jackson et Bacon (dir.), *African Americans and the Haitian revolution*, *op. cit.*, p. 177-183.

66. Harriet Martineau, *The Hour and the Man*, Londres, 1841.

67. John Rely Beard, *Toussaint L’Ouverture, a Biography and Autobiography*, Boston, 1863, p. 292 ; cette version incluait une traduction du *Mémoire* rédigé par Toussaint au Fort de Joux.

68. Brandon Byrd, “Black republicans, black republic : African-Americans, Haiti, and the promise of reconstruction”, *Slavery and Abolition*, vol. 36, no. 4 (2015), p. 550.

69. James Theodore Holly, *A vindication of the capacity of the negro race for self-government, and civilised progress, as demonstrated by historical events of the Haytian revolution*, New Haven, 1857.

70. Byrd, “Black republicans, black republic”, *op. cit.*, p. 551.

71. Wendell Phillips, *One of the Greatest Men in History : Toussaint Louverture*, New York et Boston, 1861.
72. Susan Belasco, "Harriet Martineau's black hero and the American antislavery movement", *Nineteenth Century Literature*, vol. 55, no. 2, septembre 2000, p. 177.
73. Schuyler Colfax, "Recollections of Wendell Phillips' lecture in Washington in 1862", *The Indianapolis Journal*, 18 avril 1884.
74. Voir par exemple "Wendell Phillips's oration on Toussaint Louverture", *New York Daily Tribune*, 13 mars 1863.
75. *Weekly Anglo-African*, 19 décembre 1863 ; et *New York Independent*, 4 février 1864, cité in Clavin, "American Toussaints", *op. cit.*, p. 110.
76. *Ibid.*, p. 111-112 et 116.
77. George Washington Williams, *A History of the Negro Troops in the War of the Rebellion*, New York, 1888, p. 45-46.
78. Robbie Shilliam, *The Black Pacific*, Londres, Bloomsbury, 2015, p. 147.
79. Voir par exemple the articles sur Maceo dans le *Hawaiian Star*, 12 février 1897, et le *The Nashville Globe* (Nashville, TN), 22 janvier 1909.
80. Pour une analyse plus détaillée, voir Robin Kelley, " 'But a local phase of a world problem' : black history's global vision 1883-1950", *Journal of American History*, vol. 86, no. 3 (décembre 1999).
81. Anténor Firmin, *De l'égalité des races humaines : anthropologie positive*, Paris, 1885, p. 545-560.
82. Sur la vie de Douglass, voir la biographie de David Blight, *Frederick Douglass : Prophet of Freedom*, New York, 2018.
83. Frederick Douglass, *Lecture on Haiti*, Chicago, 1893, p. 209-210.
84. Frederick Douglass, "Toussaint Louverture", *The Colored American*, juillet 1903, p. 487, 489, 491 et 492 ; Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1952.
85. *Ibid.*, p. 490 et 491.
86. Douglass, *Lecture on Haiti*, *op. cit.*, p. 205, 208-209.
87. Mitch Kachun, "Antebellum African Americans, public commemoration, and the Haitian revolution", *Journal of the Early Republic*, vol. 26, no. 2 (été 2006), p. 252.
88. George Kilmer, "A Black Spartacus", *The Roanoke Times* (Roanoke,

VA), 3 octobre 1893.

89. Dans son numéro du 27 avril 1906, the *Montana Plaindealer* en offre cette version : « Je peux être envoyé à la mort, messieurs, mais Haïti vivra libre et indépendante, car j'ai planté les racines de la liberté si profondément dans le sol haïtien que la France ne pourra jamais les arracher. », Library of Congress, Historic American Newspapers.

90. In avril-mai 1897, The Broad Ax, publié à Salt Lake City, fait paraître un feuillet en sept parties consacré à Toussaint Louverture. Library of Congress, Historic American Newspapers.

91. Article in *The Kansas City Sun* (Kansas city, Mo) 17 avril 1920, Library of Congress, Historic American Newspapers.

92. Programme de la Toussaint Louverture Literary Society pour la fête de St. Patrick, *St Paul Daily Globe* (Minn.) 15 mars 1896, Library of Congress, Historic American Newspapers.

93. *The Evening Star* (Washington, DC), 21 février 1915, Library of Congress, Historic American Newspapers.

94. Rapport in Cayton's weekly (Seattle, Washington), 13 novembre 1920, Library of Congress, Historic American Newspapers.

95. *The Detroit Tribune* (Detroit, Michigan), 13 juillet 1940, Library of Congress, Historic American Newspapers.

96. Sur l'occupation américaine, voir Dantès Bellegarde, *La résistance haïtienne*, Montréal, éditions Beauchemin, 1937 ; voir aussi son *La nation haïtienne*, Paris, J. de Gigord, 1938.

97. Cité in Musab Younis, *The Grand Machinery of the World : Race, Global Order, and the Black Atlantic*, thèse de doctorat, Oxford University, 2017, p. 276.

98. Sur la vie intellectuelle haïtienne pendant cette période plus généralement, voir Magdaline Shannon, *Jean-Price Mars, the Haitian Elite, and the American Occupation 1915-1935*, Londres, Macmillan, 1996 ; sur la création de la Société, voir p. 166-167.

99. Cité in Joseph Guerdy, « Société Haitienne d'Histoire, de géographie, et de géologie », *Le Nouvelliste*, 7 décembre 2012.

100. Sannon, Histoire de Toussaint Louverture, *op. cit.*, vol. 3, p. 205.

101. Garvey, discours devant l'UNIA, New York, mars 1920, in R. Hill (dir.), *The Marcus Garvey and Universal Negro Improvement Association Papers*, Berkeley, University of California Press, 1983, vol. 2, p. 255.

102. Marcus Garvey, "African Fundamentalism" (1925), in John

Henrik Clarke et Amy Jacques Garvey (dir.), *Marcus Garvey and the Vision of Africa*, New York, Vintage Books, 1974, p. 156.

103. Cité in Charles Forsdick et Christian Høgsbjerg, *Toussaint Louverture : A Black Jacobin*, op. cit., p. 138.

104. Cité in Carolyn Williams, “The Haitian Revolution and a North American Griot : the life of Toussaint L’Ouverture by Jacob Lawrence “in Martin Munroe et Elizabeth Walcott-Hackshaw (dir.), *Echoes of the Haitian Revolution*, University of the West Indies Press, 2009, p. 78.

105. Les textes qui accompagnent chaque tableau sont cités in Patricia Hill, *Painting Harlem Modern : The Art of Jacob Lawrence*, Berkeley, University of California Press, 2009, p. 62-68.

106. C.L.R. James, “Slavery to-day : a shocking exposure”, *Tit-Bits*, 5 août 1933.

107. Lindsey Swindall, *Paul Robeson : A Life of Activism and Art*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2013, p. 18.

108. Christian Høgsbjerg (dir.), C.L.R. James, *Toussaint Louverture : The Story of the Only Successful Slave Revolt in History. A Play in Three Acts*, Durham, Duke University Press, 2013, p. 127.

109. Paul Robeson, “Ho Chi Minh is the Toussaint L’Ouverture of Indo-China”, *Freedom*, mars 1954.

110. Pablo Neruda, « Toussaint Louverture », in *Chant général*, trad. Claude Couffon, Gallimard, 2011, p. 146.

111. « Prière de paix », in *Hosties noires* ; in Léopold Sédar Senghor, *Poèmes*, Paris, 1973, p. 90.

112. René Depestre, “Haiti as a myth and as a reality”, *Tricontinental*, 13 (juillet 1969), p. 7. Je remercie Neha Shah d’avoir attiré mon attention sur cet article.

113. Édouard Glissant, préface à *Monsieur Toussaint*, Paris, Gallimard, 1998, p. 9.

114. Bernard Dadié, *Iles de tempête*, Paris, Présence Africaine, 1973, p. 80.

115. Aimé Césaire, *Cahier d’un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1983, p. 24.

116. . *Ibid.*, p. 25-26.

117. Hurley, in Garraway (dir.), *Tree of Liberty*, op. cit., p. 126.

118. Aimé Césaire, *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*, Paris, Présence Africaine, 1981, p. 24.

119. *Ibid.*, p. 185.
120. *Ibid.*, p. 195-196.
121. *Ibid.*, p. 205.
122. *Ibid.*, p. 199.
123. *Ibid.*, p. 283 et 345. Pour une évaluation plus générale de l'opinion respective de Césaire et de Senghor sur la souveraineté, voir Gary Wilder, *Freedom Time : Negritude, Decolonisation, and the Future of the World*, Durham, Duke University Press, 2015.
124. Cora Kaplan, "Black Heroes/White Writers : Toussaint L'Ouverture and the literary imaginations", *History Workshop Journal* 46 (1998), p. 33.
125. Voir Sudhir Hazareesingh, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005.
126. Joseph Saint-Rémy, *Mémoires du général Toussaint Louverture, écrits par lui-même*, Paris, 1853.
127. Voir Karma Nabulsi, *Traditions of War*, *op. cit.*
128. Ralph Ellison, "Mister Toussan", in *Flying home and other stories*, London, Random House, 1998, p. 26, 27 et 30.
129. Voir Tiffany Ruby Patterson et Robin Kelley, "Unfinished migrations : reflections on the African diaspora and the making of the modern world", *African Studies Review*, vol. 43, no. 1 (avril 2000), p. 30-32.

Conclusion. Un héros pour notre temps

1. Ntozake Shange, *For colored girls who have considered suicide when the rainbow is enuf*, Londres, Prentice Hall, 1997, p. 26-29.
2. Henry Blackwell, "An interview with Ntozake Shange", *Black American Literature Forum*, vol.13, no. 4 (hiver 1979), p. 135 et 137.
3. Voir Karen McCarthy Brown, "Art and resistance : Haiti's political murals, october 1994", *African Arts*, vol. 29, no. 2 (octobre 1994).
4. Voir notamment le pamphlet *Toussaint Louverture, précurseur de l'indépendance d'Haiti*, Port-au-Prince, 2001.
5. Pierre Lepidi, « La route des esclaves », *Le Monde*, 22 janvier 2018.
6. Stephen R. Davis, *The ANC's War Against Apartheid*, Bloomington, Indiana University Press, 2018.

7. Shange, *For colored girls*, op. cit.
8. Jean Jonassaint, "Towards new paradigms in Caribbean studies", in D.Garraway (dir.), *Cultural legacies of the Haitian revolution*, op. cit., p. 205-206.
9. Sur les dimensions littéraires du mythe de Toussaint, voir Philip Kaisary, *The Haitian Revolution in the Literary Imagination*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2014 ; et Isabel Lamell, *Der Toussaint-Louverture-Mythos*, Bielefeld, De Gruyter, 2015.
10. Sur les représentations de Toussaint au XIX^e siècle, voir chapitre VIII in Marlene Daut, *Tropics of Haiti : Race and the Literary History of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Liverpool University Press, 2015.
11. Alphonse de Lamartine, *Toussaint Louverture*, Paris, 1857, p. 58.
12. Alejo Carpentier, *Le Royaume de ce monde*, trad. René-L.-F. Durand, Paris, Gallimard, 1954, p. 36 et 106-108.
13. Derek Walcott, "The Haitian Earth", in *The Haitian Trilogy*, New York, Farrar, Straus et Giroux, 2002, p. 353.
14. Pour une discussion des écrits de Walcott sur la révolution haïtienne, voir Edward Baugh, "Of Men and Heroes : Walcott and the Haitian revolution", *Callaloo*, vol. 28, no. 1 (hiver 2005), p. 45-54.
15. Maryse Condé, *An Tan Revolisyon*, l'Amandier, Paris, 2015.
16. Fabienne Pasquet, *La deuxième mort de Toussaint Louverture*, Arles, Actes Sud, 2001, p. 73.
17. Jean-Claude Fignolé, *Moi Toussaint Louverture, avec la plume complice de l'auteur*, Mont-Royal, Québec, 2004, p. 23, 185, 205 et 277.
18. Madison Smartt Bell, *Le Soulèvement des âmes*, Arles, Actes Sud, 2004 ; *Le Maître des carrefours* (2004) et *La Pierre du bâtisseur* (2007).
19. Voir Anthony Georges-Pierre, « Toussaint Louverture face à l'histoire », *Le Nouvelliste*, 17 mars 2014.
20. Discours de Pierre Buteau pour la commémoration du 21^e anniversaire de la mort de Toussaint, Université de la Fondation Aristide, Haïti, *Le Nouvelliste*, 6 avril 2017.
21. Jean Métellus, *Toussaint Louverture, le précurseur*, Paris, Le Temps des cerises, 2014, p. 280. Métellus a aussi écrit une pièce sur Toussaint, publiée en 2003.
22. Pour une discussion plus globale, voir Renaud Hourcade, « L'esclavage dans la mémoire nationale française : cadres et enjeux

d'une politique mémorielle en mutation », *Droit et Cultures*, vol. 66 (2013), p. 71-86.

23. Lucie Poulvélarie, « L'Isle-de-Noé : abolition de l'esclavage, un haut lieu de mémoire ». *La Dépêche*, 15 mai 2013.

24. François Bancel, Pascal Blanchard, et Françoise Vergès, *La République coloniale, essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 154. Pour une discussion plus poussée, voir Christine Chivallon, « L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, no. 52 (2005-5), p. 64-81 ; voir aussi son étude détaillée, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire*, Paris, Karthala, 2012.

25. Sur les représentations cinématographiques de la révolution et de l'esclavage en général, voir Alyssa Golstein Sepinwall, "Slavery, memory, and the Haitian revolution in Chris Rock's *Top Five*", *Journal of American Culture*, vol. 41, no. 1 (mars 2018).

26. *Toussaint Louverture*, mise en scène par Philippe Niang, 180 min., France Télévisions, 2012.

27. Julie Ménard, « Pontoise : cette statue est scandaleuse, c'est un criminel de guerre », *Le Parisien*, 12 septembre 2017. Voir plus généralement Myriam Cottias, « Faut-il déboulonner les statues des 'héros' controversés ? », *La Croix*, 11 octobre 2017.

28. Voir Amia Srinivasan, "Under Rhodes", *London Review of Books*, vol. 38, no. 7, 31 mars 2016.

29. "Columbus statue should be replaced with Toussaint Louverture", *Chicago Defender*, 5 décembre 2017.

30. Voir André Marie et Yinda Yinda, "Mémoires indociles : de Louverture à Basquiat", *Tumultes* no.27 (2006), p. 69-88.

31. John Agard, "Toussaint L'Ouverture acknowledges Wordsworth's sonnet 'To Toussaint L'Ouverture'", 2006.

32. Lillian Thuram, *Mes étoiles noires*, Paris, éditions des Noyelles, 2009.

33. Fred Duval, Jean-Pierre Pécau, et Dim. D, *Jour J : Les fantômes d'Hispaniola*, Paris, Delcourt, 2018.

34. <http://www.lycee-toussaint-louverture.com>

35. Tony Crowley, « Murals of Northern Ireland » <http://ccdl.libraries.claremont.edu/cdm/singleitem/collection/mni/id/5993/rec/5>.

36. Un article du *Evening Journal* (Wilmington, Del), 1^{er} juillet 1893,

mentionne ce « Toussaint Louverture club », notant qu'il est « entièrement composé d'hommes de couleur » et qu'il se réunit au 109 West 34th Street.

37. David Suisman, "Co-workers in the kingdom of culture : Black Swan records and the political economy of African American music", *Journal of American History*, vol. 90, no. 4 (mars 2004), p. 1311.

38. Maurice Jackson, "Friends of the Negro ! Fly with me, the Path is open to the sea' : remembering the Haitian revolution in the history, music, and culture of the African American people", *Early American Studies*, vol. 6, no. 1 (printemps 2008), p. 98-99.

39. Voir l'entretien de David Blake avec Gerald Larner dans *The Musical Times*, vol. 118, no. 1615 (septembre 1977), p. 721-723. Je suis reconnaissant à David Ekserdjian d'avoir attiré mon attention sur l'existence de cet opéra.

40. Jérôme Brie, *Les Derniers jours de Toussaint Louverture*, Grinalbert Polymedia, 2012.

41. Michael Gira, entretien, *Stereogum*, 7 mai 2014.

42. Doug DeLoach, "Chouk Bwa : deep roots, borderless energy", *Songlines*, 3 mars 2018.

Chronologie

1697

Septembre. L'Espagne cède à la France le tiers occidental de l'île d'Hispaniola, qui devient la colonie de Saint-Domingue.

1740

Mai. Naissance de Toussaint sur la plantation Bréda.

1758

Janvier. Exécution de François Makandal, leader de la première conspiration majeure des esclaves.

1763

Novembre. Expulsion des jésuites de Saint-Domingue.

1772

Bayon de Libertat devient le gérant de la plantation Bréda (jusqu'en 1789) ; fait de Toussaint son cocher.

1774

Janvier, avril (circ.). Mort d'Hippolyte et de Pauline, les parents de Toussaint.

1775

Émancipation de Toussaint.

1782

Toussaint épouse Suzanne Baptiste (avec qui il a deux enfants, Isaac, né en 1786, et Saint-Jean, né en 1791).

1784

Décembre. Une ordonnance royale demandant un traitement plus « humain » des esclaves est rejetée par les colons de Saint-Domingue.

1788

Février. Création de la Société des amis des Noirs en France, pro-abolitionniste et libérale.

1789

Janvier. Formation d'assemblées coloniales à Saint-Domingue.

Juillet. Début de la Révolution française, avec la prise de la Bastille.

Août. L'Assemblée nationale française adopte la Déclaration des droits de l'homme.

Septembre. Les libres de couleurs propriétaires terriens réclament à l'Assemblée nationale l'égalité des droits civils et politiques.

Octobre. L'Assemblée coloniale de Saint-Domingue bloque les réformes métropolitaines, et refuse d'accorder des droits aux libres de couleur.

1790

Mars. L'Assemblée nationale accorde les pleins pouvoirs législatifs à Saint-Domingue, évitant ainsi de se prononcer sur la revendication par les libres de couleur de leurs droits.

Mai. L'Assemblée de Saint-Marc déclare l'autonomie de Saint-Domingue (avant d'être dissoute par les autorités locales loyalistes en juillet).

Octobre. Tentative de rébellion du chef de couleur Vincent Ogé dans le Nord.

1791

Février. Ogé est exécuté à Port-au-Prince.

Mai. L'Assemblée nationale donne à Saint-Domingue un droit de veto sur la législation coloniale.

Juillet. Nouvelle Assemblée de Saint-Domingue dominée par les suprémacistes blancs.

Août. L'insurrection des esclaves éclate dans le nord de Saint-Domingue ; impliqué dans les préparatifs, Toussaint devient le secrétaire du chef rebelle Biassou.

Septembre-décembre. Toussaint émerge comme une figure clé du commandement rebelle, protège des prisonniers blancs et prône le compromis avec l'assemblée coloniale locale.

Novembre. Mort de Boukman, un des principaux chefs de la rébellion des esclaves.

1792

Janvier. Échec des tentatives de compromis. Toussaint commande sa propre force militaire, largement composée d'esclaves marrons.

Avril. La nouvelle Assemblée législative française met fin aux discriminations dans les colonies.

Août. Toussaint assiste à une cérémonie en l'honneur de Louis XVI.

Juillet. *Lettre originale des chefs nègres révoltés.*

Septembre. Arrivée des commissaires français à Saint-Domingue ; la France devient une République.

Décembre. Le commissaire Sonthonax proclame la République à Saint-Domingue ; Toussaint est promu général dans l'armée rebelle.

1793

Janvier. Après l'exécution de Louis XVI, l'Espagne déclare la guerre à la France.

Mai. Alliance officielle de Jean-François et de Biassou avec l'Espagne contre les Français.

Juin. Toussaint devient général dans les forces auxiliaires espagnoles. Au cours des mois suivant, il prend Dondon, Marmelade, Verrettes, Petite-Rivière et Plaisance aux Français.

Août. Sonthonax abolit l'esclavage dans le nord de Saint-Domingue (l'abolition est étendue à l'Ouest en septembre, et au Sud en octobre). Toussaint adopte le nom « Louverture ».

Septembre. Les forces britanniques entament l'occupation de certaines parties du sud et de l'ouest de Saint-Domingue ; elle va durer cinq ans.

Novembre. Toussaint signe un accord de réconciliation avec Jean-François et Biassou, après une médiation des Espagnols.

Décembre. Toussaint s'empare des Gonaïves, consolidant le contrôle espagnol sur l'ensemble du nord de Saint-Domingue (sauf au Cap).

1794

Février. Décret de la Convention abolissant l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

Mars. Toussaint dénonce Biassou, et commence à se rapprocher des Français.

Avril. Les Britanniques s'emparent de la Guadeloupe, après avoir pris la Martinique (en mars).

Mai. Des royalistes sont massacrés aux Gonaïves ; Toussaint se rallie au camp républicain et fait passer les territoires qu'il contrôle sous l'autorité française.

Juin. Toussaint est nommé commandant des territoires de l'Ouest contrôlés par les Français ; les Britanniques prennent Port-au-Prince.

Octobre. Toussaint reprend Saint-Michel et Saint-Raphaël aux Espagnols.

1795

Juin. Toussaint reprend le Mirebalais aux Britanniques, après cinq mois de combat.

Juillet. L'Espagne signe le traité de Bâle avec la France ; elle abandonne toutes ses positions à Saint-Domingue et cède Santo Domingo ; Toussaint est promu brigadier général.

Août. Toussaint lance une attaque massive sur les positions

britanniques à Saint-Domingue.

Octobre. Nouvelle Constitution française qui établit le Directoire, avec le Conseil des Cinq-Cents comme chambre basse.

1796

Mars. Toussaint sauve le gouverneur Laveaux d'une tentative de coup d'État fomentée par les gens de couleur au Cap ; Laveaux en fait son adjoint.

Mai. De nouveaux commissaires arrivent de France, dont Sonthonax et Raimond.

Juillet. Isaac Louverture et son demi-frère Placide sont envoyés en France pour leurs études.

Août. Les Britanniques infligent une sévère défaite aux forces de Toussaint et reprennent Mirebalais.

Octobre. Laveaux quitte Saint-Domingue pour siéger au Conseil des Cinq-Cents.

1797

Avril. Les royalistes contre-révolutionnaires remportent les élections législatives en France.

Mai. Toussaint est nommé commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Mai. Discours de Viénot Vaublanc au Conseil des Cinq-Cents, qui dénonce la révolution noire de Saint-Domingue.

Août. Toussaint force Sonthonax à quitter Saint-Domingue

Septembre. Coup d'État du 18 fructidor an V à Paris, défaite des royalistes.

Octobre. Toussaint publie *Réfutation de quelques assertions d'un discours prononcé au Corps législatif le 10 prairial an cinq par Viénot Vaublanc*.

1798

Janvier. Loi sur les colonies adoptée par l'Assemblée française, qui intègre complètement Saint-Domingue.

Avril. Le nouvel agent Hédouville arrive à Saint-Domingue.

Juillet. L'*Arrêté concernant la police des habitations* d'Hédouville provoque un mécontentement généralisé chez les cultivateurs.

Août. Les Britanniques parviennent à un retrait négocié de Saint-

Domingue avec Toussaint ; traité commercial et de non-agression secret.

Septembre. Toussaint défie Hédouville en amnistiant des émigrés.

Octobre. Hédouville s'enfuit de la colonie après que Toussaint a orchestré une insurrection contre lui.

Décembre. Philippe Roume est nommé agent français à Saint-Domingue.

1799

Mars. Edward Stevens est nommé consul américain à Saint-Domingue.

Mai. *Réponse du citoyen Toussaint Louverture aux calomnies et aux écrits mensongers du général Rigaud.*

Juin. Tentative d'insurrection contre Toussaint, et début de la guerre des couteaux contre Rigaud dans le Sud ; extension du traité de 1798 entre Toussaint et Maitland.

Août. Toussaint reprend le contrôle de l'ensemble du Nord et de l'Ouest.

Novembre. Bonaparte renverse le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire ; la nouvelle Constitution supprime le droit des colonies à être représentées à l'Assemblée nationale.

Décembre. Complot républicain déjoué en Jamaïque ; les vaisseaux de Toussaint sont saisis par les Britanniques.

1800

Mars. Jacmel tombe aux mains des forces de Toussaint, avec l'aide de navires de la marine américaine (puis Grand-Goâve en avril).

Avril. Toussaint contraint Roume à approuver la prise de contrôle de Santo Domingo par la France.

Juin. Arrivée d'une délégation envoyée par les consuls (Vincent, Raimond, Michel).

Août. Toussaint remporte la guerre dans le Sud et entre aux Cayes ; Rigaud s'enfuit.

Octobre. Toussaint promulgue un décret sur l'organisation du travail qui établit un régime draconien dans les plantations.

Novembre. Toussaint assigne Roume à l'isolement à Dondon.

1801

Janvier. Toussaint envahit Santo Domingo, expulse les autorités espagnoles et abolit l'esclavage ; Hispaniola est unifiée sous un gouvernement républicain français.

Février. Toussaint annonce la création de l'Assemblée centrale afin de rédiger une nouvelle Constitution pour la colonie.

Mars. Les membres de l'Assemblée centrale sont nommés et entament leurs délibérations.

Mai. Toussaint promulgue des *Instructions aux fonctionnaires publics*.

Juillet. La Constitution de Saint-Domingue est révélée à la cérémonie du Cap. Toussaint est nommé gouverneur à vie et l'esclavage est aboli « pour toujours ».

Octobre. Bonaparte ordonne l'envoi d'un corps expéditionnaire de 20 000 hommes pour renverser Toussaint ; Moyse déclenche sa rébellion.

Novembre. Décret du 4 frimaire an X de Toussaint : le combat contre la « sédition » est élargi.

Décembre. Proclamation de Toussaint annonçant une invasion militaire française imminente.

1802

Janvier. Les premiers navires de l'expédition de Leclerc sont en vue de Santo Domingo ; début de l'invasion française.

Février. Toussaint incendie Le Cap, et refuse de se soumettre ; il lance une campagne de printemps contre les forces françaises.

Mars. Bataille de la Crête-à-Pierrot : les Français prennent le fort, mais subissent de lourdes pertes.

Mai. Toussaint accepte un cessez-le-feu et se retire à Ennery ; Bonaparte restaure l'esclavage en Martinique, à Tobago et à Sainte-Lucie, bientôt suivi par la Guadeloupe et la Guyane.

Juin. Toussaint et sa famille sont capturés et déportés en France.

Juillet. Décret du gouvernement français interdisant l'entrée des Noirs et des personnes de couleur en France.

Août. Toussaint est interné au fort de Joux ; la nouvelle du rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe relance la résistance à Saint-Domingue.

Septembre. Toussaint dicte son *Mémoire*.

Octobre. Dessalines et Pétion s'unissent pour lutter contre l'occupation française, et lancent un appel aux armes.

Novembre. Leclerc meurt de la fièvre jaune ; Rochambeau lui succède.

1803

Avril. Mort de Toussaint au fort de Joux.

Mai. Accord de l'Arcayaie : unification des forces insurgées noires et de couleur sous le commandement de Dessalines.

Novembre. Défaite définitive des Français à la bataille de Vertières, et capitulation de Rochambeau.

Décembre. Les forces françaises évacuent Saint-Domingue.

1804

Janvier. Dessalines proclame le nouvel État d'Haïti.

La France en 1800



Carte administrative de Saint-Domingue en 1800, divisée en quatre départements : Nord, Est, Ouest et Sud. La carte montre les principales villes, les rivières, les îles et les frontières des départements. Les départements sont séparés par des lignes pointillées. Les villes principales sont indiquées par des carrés noirs, les autres villes par des cercles noirs. Les rivières sont représentées par des lignes ondulées. Les îles sont représentées par des formes irrégulières. Les noms des départements sont : DÉPARTEMENT DU NORD, DÉPARTEMENT DE L'EST, DÉPARTEMENT DE L'OUEST, DÉPARTEMENT DU SUD. Les noms des villes principales sont : Cap-Haïtien, Port-au-Prince, Gonaïves, Les Cayes, etc. Les noms des rivières sont : Rivière du Nord, Rivière du Sud, etc. Les noms des îles sont : Île de la Tortue, Île de la Gonâve, etc. La carte est intitulée 'Saint-Domingue en 1800'.

The map illustrates the Caribbean region in 1800, showing the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea, and the Atlantic Ocean. Key territories and islands labeled include Saint-Pierre, Michigan, New York, Pennsylvania, New York, Thérèse, Willemstad, Baltimore, Maryland, Virginia, Kentucky, Tennessee, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Georgia, Floride, Territoire de l'Indiana, Territoire du Nord-Ouest, Territoire contesté, Territoire du Mississippi, Yucatan, Hondures, Nicaragua, Costa Rica, Cuba, Saint-Pierre, Puerto Rico, Cap-Haïtien, Baie de Samana, Saint-Thomas, Saint-John, Saint-Domingue, Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-Thomas, Montserrat, Saint-Louis, Curacao, Grenade, Tobago, Trinidad, Venezuela, and the Gulf of Mexico. The map also shows the surrounding continents of North and South America, and the Gulf of Mexico. The map is titled 'Saint-Domingue et l'Atlantique Ouest en 1800'.

Index

- Adams, John, [254-255](#), [281](#)
Affiba (première épouse du père de Toussaint), [38](#), [42](#), [282](#)
Agard, John, [487](#)
Agé, Pierre, [103](#), [117](#), [156](#), [166](#), [284](#), [294-296](#), [301-302](#), [304](#), [306](#), [412](#)
Akala (rappeur), [489](#)
Alexandre le Grand, [304](#), [472](#)
Ali, Mohamed, [488](#)
Allier (secrétaire personnel de Toussaint), [372](#)
Alliot, Paul, [288](#)
Annibal, [11](#)
Antheaume (prêtre), [215](#), [301](#)
Aponte, José Antonio, [441-443](#)
Arafat, Yasser, [473](#)
Arambarri, Miguel de Arcahaie, [267](#)
Ardouin, Beaubrun, [17](#), [309](#)
Ardouin, Céligny, [69](#)
Aristide, Jean-Bertrand, [476](#)
Armona, Matías de, [83](#), [89](#)
Artaud, Noël, [144](#), [155](#)
Augustin (demi-frère de Toussaint), [42](#)

Bacchus, [304](#)
Balcarres, Alexander Lindsay, 6^e comte de (gouverneur de la Jamaïque), [173](#), [183-184](#), [261](#), [263-265](#), [280](#), [287](#), [357](#), [363](#), [389](#)
Balthasar, Madame (aumônière), [216](#)
Baptiste, Pierre (parrain de Toussaint), [43](#), [338](#), [430](#), [432](#)
Baptiste, Simon, [432](#)
Baptiste, Suzanne, voir Louverture, Suzanne
Barada (gouverneur militaire du Cap), [412](#)
Barbé de Marbois, François, [400](#)
Basquiat, Jean-Michel, [487](#)

Bayon de Libertat, Antoine-François, 45-49, 52-53, 55-57, 68-69, 71, 97, 153-154, 162, 179, 183, 211, 468, 491

Béagé (gérant de l'habitation Bréda), 36

Beard, John Rely, 51, 455

Beauharnais, famille de, 397

Beethoven, Ludwig van, 471

Bel Argent (cheval de Toussaint), 11, 306, 429

Belair, Charles, 117, 387, 410, 433

Bélair, Gabriel, 78

Bell, Madison Smartt, 481

Bellegarde, Dantès, 462

Bernier, Celeste-Marie, 20

Besse, Martial, 262, 264

Biassou, Georges, 71-72, 74, 78-81, 83-86, 88-90, 93, 105, 312, 492-493

Biko, Steve, 488

Biret (brigadier), 126, 130

Birète (aide de camp), 117

Bisquet (commandant royaliste), 115

Blake, David, 489

Blanchelande, Philibert François Rouxel de, 69, 76

Bléigat, Marie Eugénie, voir Sonthonax, Marie Eugénie

Boissieu, Barthélémi, 232

Boliivar, Simoon, 444

Bonaparte, Napoléon, 128, 253-254, 263, 275, 283, 287, 295, 299, 301-302, 304, 307, 317, 319, 321, 323, 325, 335, 338, 340-346, 350-351, 361, 363, 377, 381, 395, 397-402, 404-407, 412, 415-417, 419-420, 422, 424, 426-432, 435, 446, 450, 454, 456, 459, 463, 471-473, 478, 485, 494-495

Bonaparte, Pauline, 407

Borgella, Bernard, 221, 319, 328-329, 338, 345, 372, 406

Boromé, Joseph, 25

Boudet, Jean, 408, 415-417, 423

Boukman, Dutty « Zamba », 71, 492

Bourgeau fils (habitant du Môle Saint-Nicolas), 232

Bourges (planteur emprisonné), 181

Boyer, Jean-Pierre, 420, 444-446, 448, 451, 456, 472

Bréda, comte Pantaléon de, 33

Brie, Jérôme, 489

Briggs, Cyril, 463

Brisbane, Thomas, 107, 140, 518 n. 50

Brissot, Jacques Pierre, 62, 77

Brunet, Jean-Baptiste, 421, 423

Bullet, Guillaume, 71

Bullet, Jeannot, 56
Bunel, Joseph, 182, 216, 254-255, 293, 357, 369, 372, 389
Byrd, Donald Toussaint Louverture, 389

César, Jules, 105, 435, 472
Caffarelli, Marie-François Auguste de, 426
Cantave, Glenn, 487
Cap, Jean-Baptiste, 70
Carpentier, Alejo, 478
Casimiro (officier à Santo Domingo), 309
Castro, Fidel, 435, 466, 473
Cathcart, Hugh, 265, 268
Cazenave, Blanc, 140
Cazes (homme d'affaires des Gonaïves), 211-212
Cécile (première épouse de Toussaint), 43-44
Césaire, Aimé, 468-470
Chancy, Bernard, 117, 282
Chancy, Geneviève, 282
Chancy, Jacques, 117
Chancy, Louise, 282, 424
Chanlatte, Antoine, 26, 287, 289, 295, 304-306
Chavannes, Jean-Baptiste, 443
Chevalier (commandant régional), 140
Christophe, Henri, 116, 338, 479
Clervaux, Augustin, 111-112, 232, 403, 407, 430
Coisnon (tuteur des enfants de Toussaint), 405, 446, 450, 550 n. 48
Coleridge-Taylor, Samuel, 489
Collet, André, 320, 406
Colomb, Christophe, 12, 306, 487
Condé, Maryse, 479-480
Condorcet, Nicolas de Caritat, marquis de, 63
Congo, Mariano, 441
Corbet, Edward, 388-389
Coupé (aide de camp), 240
Cromwell, Oliver, 463
Cruz, Viriato da, 467

Dadié, Bernard, 468
Danty (commandant régional), 140
Datty, Étienne, 145
David, Jacques-Louis, 446, 471
David, Placide, 241
Davis, Angela, 488
Debelle, Jean-François, 408, 413

Decrès, Denis, [400](#)
 Delany, Martin, [457](#)
 Delany, Toussaint L'Ouverture, [457](#)
 Delribal (gérant de la plantation Bréda), [46-47](#), [53](#)
 Depestre, René, [467](#)
 Desbruges (commandant royaliste), [111](#)
 Descahaux, Madame (propriétaire à Ennery), [212](#)
 Descourtiz, Michel-Étienne, [312](#), [378](#), [410](#)
 Desfontaines, Sanon, [168](#), [179](#), [220](#)
 Desfourneaux, Edme, [105](#), [155](#), [408](#)
 Désir, Philippe-Jasmin, [46](#), [56](#)
 Dessalines, Claire-Heureuse, [382](#)
 Dessalines, Jean-Jacques, [56](#), [80](#), [104](#), [111-112](#), [117](#), [119](#), [130](#), [179](#),
[190](#), [195](#), [197](#), [275-278](#), [300](#), [308](#), [325](#), [327](#), [334](#), [367-368](#), [374](#), [382](#),
[386-387](#), [395](#), [403](#), [408-410](#), [412-413](#), [419-423](#), [430-431](#), [438-439](#),
[442-443](#), [445](#), [454](#), [464](#), [468](#), [470](#), [478-479](#), [481](#), [490](#), [496](#)
 Dessalines (colonel métis), [117](#)
 Deseulle, Jean-Michel, [375-376](#)
 Dessources (commandant colon), [104-105](#), [107](#), [124](#), [186](#), [206](#)
 Diderot, Denis, [22](#), [49-51](#), [66](#), [429](#)
 Dieudonné, Pierre, [118](#), [144](#)
 Dommage, Jean-Baptiste, [408](#)
 Dorsinville, Roger, [54](#)
 Douglas, Charles, [264](#), [268](#)
 Douglass, Frederick, [12](#), [32](#), [54](#), [458-460](#), [462-463](#), [471](#), [488](#)
 Dubois, Laurent, [320](#), [374](#)
 Du Bois, W. E. B., [463](#)
 Dubroca, Louis, [17](#), [316](#)
 Dubuisson (aide de camp), [117](#), [123](#)
 Dugua, Charles, [413](#)
 Dumai, Nicolas, [232](#)
 Dumesle, Hérard, [442-443](#)
 Dundas, Henry, [94](#)
 Dupuis (secrétaire de Toussaint), [211](#)
 Duval-Carrié, Édouard, [562](#)
 Duvalier, François, dit « Papa Doc », [467](#), [481](#)
 Duvalier, Jean-Claude « Baby Doc », [481](#)

Ellington, Duke, [489](#)
 Ellison, Ralph, [473](#)
 Equiano, Olaudah, [32](#)
 Espinville, marquis d', [125](#)
 Ezili Kawoulo (esprit), [52](#)

Fanon, Frantz, [39](#), [459](#), [469](#), [473](#)
 Ferret (officier de gendarmerie), [36](#), [222](#)
 Ferrié (médecin), [182](#)
 Fick, Carolyn, [19](#)
 Fignolé, Jean-Claude, [480-481](#)
 Firmin, Anténor, [458](#)
 Fisson, Madame (maîtresse de Toussaint), [26](#)
 Flanet, Madame (résidente de l'île de La Tortue), [213](#), [359](#)
 Flaville, Joseph, [386](#)
 Fleurieu, Charles Pierre Claret, comte de, [400](#)
 Fontaine, Jean-Pierre, [42](#), [369](#), [420](#), [422](#)
 Forfait, Pierre-Alexandre-Laurent, [287](#), [301](#), [345](#)
 Fouchard, Jean, [19](#)
 Fouqueau (président du tribunal civil), [239](#), [328](#), [331](#)
 Franchette, Marie, [216](#)
 Fuertes, Francisco, [441](#)

 Gabart, Louis (commandant métis), [413](#)
 Gaou Guinou (roi d'Allada), [32](#)
 García y Moreno, Joaquín, [81-83](#), [85](#), [88-90](#), [294-295](#), [303-307](#), [309](#), [311](#)
 Gariadete, Madame (aumônière), [216](#)
 Garvey, Marcus, [463](#)
 Gemir y Lleonart, Juan Bautista, [89](#)
 Geneviève (demi-sœur de Toussaint), [42](#), [282](#)
 Géricault, Théodore, [562](#)
 Gingembre Trop Fort (commandant militaire de Borgne), [422](#)
 Gira, Michael, [489](#)
 Girard, Philippe, [20](#)
 Girard, Stephen, [99](#)
 Glissant, Édouard, [467-468](#)
 Gobineau, Arthur de, [458](#)
 Godard (haut fonctionnaire du ministère de la Marine), [288](#)
 Gonzalez (naturaliste), [296](#)
 Gragnon-Lacoste, Thomas Prosper, [17](#)
 Gran Bwa (esprit), [218-219](#)
 Grand-Seigne, Étienne (aide de camp du général Brunet), [421](#)
 Grant, lieutenant-colonel (envoyé britannique à Saint-Domingue), [261](#)
 Granville (tuteur de Saint-Jean Louverture), [213-214](#)
 Grégoire, abbé Henri Jean-Baptiste, [21](#), [63](#), [65](#), [215](#), [365](#), [443](#)
 Gros, Gabriel, [73-76](#)
 Guenon, Marthe, [356](#)
 Guilhou (avocat à Port-Républicain), [374](#)
 Guillon-Lethière, Guillaume, [445](#)

Guy (commandant régional), 140
Guybre (secrétaire personnel de Toussaint), 372

Halaou (chef rebelle à Cul-de-Sac), 147
Hall, Stuart, 26
Hamilton, Alexander, 255, 318
Hardÿ, Jean, 408, 429
Harrison, Hubert, 462
Hatrel, Pierre (commissaire à la guerre), 346
Hébécourt, Augustin d', 117, 223, 290, 302
Hédouville, Gabriel de, 172-208, 211-212, 219, 243, 247-248, 250-251, 256, 268, 279, 283, 288, 291, 494
Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, 11
Hercule, 304
Hérodote, 105
Hippolyte (père de Toussaint), 38-41, 43, 52, 282, 491
Hobart, Robert, Lord, 11, 394
Holly, James Theodore, 455
Howard, Thomas, 108-110
Hugues, Victor, 416
Huin, Christophe, 123, 183, 211, 302
Hulin (propriétaire de magasin), 356
Idlinger, Joseph, 254, 372, 404

James, C. L. R., 18, 20, 68, 136, 466, 469
Jasmin (commandant bossale), 118
Jean, Wyclef, 489
Jean-François (chef révolutionnaire), voir Papillon, Jean-François
Jean-Louis, Jimmy, 485
Jean-Louis, Nicole, 563
Jeannin (secrétaire du Fort de Joux), 426
Jeannot (chef révolutionnaire), voir Bullet, Jeannot
Jeanton, Jean, 124
Jefferson, Thomas, 11, 477
Jérémie, 14, 85, 94, 96, 183, 185-186, 269-270, 276, 389
Johnson, William H., 562
Joseph, Edele, 490
Joséphine, impératrice, 397, 400, 409, 431
Jujardy, Joseph, 227, 241

Kaplan, Cora, 471
Kanapaux, Guillaume, 232
Kerverseau, François-Marie de, 288, 291, 306, 400, 404, 415
King, Martin Luther, 488

Kleist, Heinrich von, 480

Labelinaye (commandant bossale), 118

Lacoste (officier de santé en chef des armées), 182, 211

Lacour (membre de l'Assemblée centrale), 320

Lacroix, Pamphile de, 136, 209

Lafayette, Gilbert du Motier, marquis de, 63

Laforgue (propriétaire de magasin), 356

Lagarde (commissaire du gouvernement), 372

Lahaye, abbé Guillaume Sylvestre de, 70, 78

Lamartine, Alphonse de, 478

Lamartinière, Louis-Daure, 413

Lamartinière, Marie-Jeanne, 414

Lambert, Toussaint L'Ouverture, 461

Lamontagne (juge de paix), 160

Laplace, Jean-Baptiste, 88

Laplume (commandant bossale), 118, 121, 130, 189, 274-275, 278, 407-408

Lapointe, Jean-Baptiste, 126

Larose (commandant métis), 413

Las Cases, Emmanuel de, 472

Laveaux, Étienne Maynaud de (dit « Papa »), 92-93, 97-99, 102-105, 112, 114, 118, 120, 123, 125, 129, 135-143, 146, 148-152, 154-155, 157, 162-164, 172, 191, 211, 219-220, 247, 269, 273, 289, 351 399, 416, 419, 468, 493-494

Lavette, Gille, 105

Lawrence, Jacob, 464-464

Lear, Tobias, 327, 358

Leclerc, Victoire-Emmanuel, 407, 410-424, 428-429, 432, 444, 446, 450, 453, 480, 485-486, 495-496

Leclerc (planteur du Limbé), 22

Lescallier, Daniel, 168, 175, 338, 399

Lesuire (commandant militaire de l'île de La Tortue), 213

Levy, Nathan Limbé, 258

Lincoln, Abraham, 457, 461, 488

Lists, Charles, 232

Loko (esprit), 40

Louis XVI (roi de France), 79, 81, 84, 492-493

Louverture, Isaac (fils de Toussaint), 32, 40, 43, 48, 104, 151, 170, 213-214, 282, 391, 397, 405, 424, 446, 450, 483, 491, 494, 516 n. 104

Louverture, Jean-Pierre (frère de Toussaint), 80, 86

Louverture, Paul (frère de Toussaint), 69, 80, 117, 190, 211, 305, 363, 387, 402, 404

Louverture, Placide (beau-fils de Toussaint), 43-44, 48, 151, 213-214, 391, 397, 405, 424, 450, 494

Louverture, Saint-Jean (fils de Toussaint), 43, 213, 214, 424, 491

Louverture, Suzanne (née Baptiste ; épouse de Toussaint), 27, 43, 45, 48, 51, 137, 382, 424, 489, 491

Macaya (chef de milice), 148-149, 412, 433

Maceo, Antonio, 458

Mademoiselle (commandant bossale), 118, 148

Madiou, Thomas, 17, 136, 444

Maitland, Thomas, 182-185, 188, 203-204, 218, 226, 249, 260-263, 265, 267, 273-274, 281, 336, 341, 357, 363, 389, 445, 448, 494

Makandal, François, 50-54, 56-57, 70-71, 210, 361, 424, 468, 478, 490-491, 512 n. 90

Malouet, Pierre Victor, 400

Mancebo (membre de l'Assemblée centrale), 320

Mandela, Nelson, 473, 488

Mandeville, Bernard, 180

Marini (prêtre), 320

Marley, Bob, 488

Mars Plaisir (serviteur de Toussaint), 424, 426, 446

Martin, Claude, 117

Martineau, Harriet, 455, 457

Marx, Karl, 471

Maurepas, Jacques, 223, 226, 275, 404, 407, 414, 419

Maurin, Nicolas-Eustache, 251, 561

Mauviel, Guillaume (archevêque de Saint-Domingue), 365

Médard (adjudant général), 240

Mercier, Louis-Sébastien, 242

Métellus, Jean, 481-482, 488, 558 n. 21

Métral, Antoine, 34

Michaud (brigadier dans l'armée de Toussaint), 126

Michaud (chef rebelle), 73

Michel, Claude-Étienne, 300-303, 319, 495

Michel, Pierre, 155, 273, 276

Milscent, Claude, 78

Mingus, Charles, 489

Mirabeau, Honoré Gabriel Riqueti, comte de, 62

Molière (prêtre), 215, 320

Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, baron de, 23, 331, 358

Moreau de Saint-Méry, Médéric Louis Élie, 39, 161, 381, 400

Morin (secrétaire de Thomas Brisbane), 107

Morisset (commandant de cavalerie métis), 117, 141, 413

Mornet, Christophe, 111, 190, 272, 276

Moyse (neveu de Toussaint), [48](#), [80](#), [89](#), [115](#), [117](#), [130](#), [156](#), [195](#), [199](#), [290-293](#), [300](#), [304-306](#), [320](#), [327](#), [334](#), [338](#), [367](#), [379](#), [384-387](#), [389](#), [391-392](#), [394](#), [417](#), [468](#), [495](#), [523](#) n. [95](#)

Mugnoz (membre de l'Assemblée centrale), [320](#)

Muse, Clarence E., [461](#)

Nabulsi, Karma, [97](#)

Nanete, Miss (aumônière), [216](#)

Napoléon I^{er} (empereur des Français), voir Bonaparte, Napoléon

Nathan (interprète de Toussaint), [211](#), [366](#)

Nemours, Alfred, [462](#)

Neruda, Pablo, [467](#)

Niang, Philippe, [485-486](#)

Noé, famille, [483](#)

Noé, comte Louis-Pantaléon de (héritier de la plantation Bréda), [46](#), [52](#), [170](#)

Noël, Pierre, [232](#)

Nogérée, Gaston, [320](#), [322-325](#), [340](#), [343-344](#), [347](#), [351](#), [373](#)

Norvins, Jacques de, [411](#), [422](#)

Nugent, Sir George (gouverneur de la Jamaïque), [357](#), [359](#), [394-395](#)

Ogé, Vincent, [64-65](#), [79](#), [139](#), [443](#), [492](#)

Ogoun Fer (esprit), [101](#), [174](#), [438](#)

Orléans, Pierre-Joseph d', [105](#)

Orr, James, [439](#)

Pageot, François, [305](#), [386](#), [539](#) n. [57](#)

Paine, Thomas, [471](#)

Papa Legba (esprit), [62](#), [174](#)

Papillon, Jean-François, [14](#), [56](#), [71-72](#), [74](#), [76](#), [78](#), [80](#), [84-86](#), [88-89](#), [93](#), [95](#), [102](#), [115-116](#), [143](#), [163](#), [493](#)

Parker, Sir Hyde, [183](#), [265](#), [273](#), [280-281](#), [363](#)

Parks, Rosa, [488](#)

Pascal, Henri, [211](#), [320](#), [337-338](#), [347-348](#), [358](#), [366](#), [418](#), [432](#), [543](#) n. [57](#) et n. [80](#)

Pasquet, Fabienne, [480](#)

Pauline (mère de Toussaint), [38](#), [41-42](#), [491](#)

Pélagie (mère adoptive de Toussaint), [41](#), [43](#), [49](#)

Pennetier (émissaire de Toussaint à Londres), [281](#), [388](#), [537](#)

Périès, Jacques, [378-381](#), [540](#) n. [76](#)

Perry, Christopher, [278](#)

Pétion, Alexandre, [420](#), [430](#), [442-445](#), [496](#)

Petitoire, Joseph, [369](#)

Phillips, Wendell, [457](#), [462](#), [465](#)

Pichon, Louis-André, 337, 339, 341, 344, 347, 357, 359, 367, 543
n. 56 et n. 72

Pickering, Timothy, 254, 256, 258, 260

Pierre-Baptiste, voir Baptiste, Pierre

Pitt le Jeune, William 94-95

Pluchon, Pierre, 20

Plutarque, 105

Portland, William Cavendish-Bentinck, 3^e duc de, 281

Pourvoyeur (entrepreneur), 44

Prevost, Pierre, 227

Price-Mars, Jean, 462

Prieur, Petit-Noël, 118, 130, 412

Prosser, Gabriel, 437

Raimond, Julien, 143, 156, 163, 264, 319-321, 335, 345, 494-495

Rainsford, Marcus, 100

Rallier, Louis, 248, 338, 398, 549 n. 11

Ramadou, Pierre, 227

Raynal, Guillaume-Thomas, 22-23, 49-51, 66-67, 135-136, 204, 378, 429, 443, 454, 486

Rhodes, Cecil, 487

Rigaud, André, 24-25, 138, 155, 181, 191, 193, 202, 206, 250, 260-261, 265, 268-280, 282, 285-287, 292, 301, 308, 317, 325, 327, 373, 384, 387, 397, 443-444, 468, 494-495

Rigaud, Louis, 562

Ritchie, Robert, 258

Robeson, Paul, 466-467

Robespierre, Maximilien, 12, 160, 469

Rochambeau, Donatien de Vimeur, vicomte de, 162, 165, 408, 413-415, 432, 486, 496

Rochard, Marie-Anne, voir Roume, Marie-Anne

Rollin (commandant de la Garde nationale), 236

Roosevelt, Eleanor, 471

Roume de Saint-Laurent, Philippe-Rose, 127, 201, 250-254, 256-260, 262-263, 266-270, 273-274, 276, 279-280, 284, 289-305, 307-308, 318, 326, 337, 342, 344-345, 373, 375, 383-384, 398-399, 448, 494-495, 540 n. 82, 539 n. 57, 543 n. 72, 546 n. 66

Roume, Marie-Anne (née Rochard), 250, 293, 532 n. 12

Roume, Rose-Marie, 251, 532 n. 12

Roumillat, Jacques, 232

Rousseau, Jean-Jacques, 23, 166, 331, 375

Roxas (membre de l'Assemblée centrale), 320

Said, Edward, 469

Saint-Rémy, Joseph, [17](#), [322](#), [472](#), [532](#) n. [14](#)
 Sannon, Horace Pauléus, [18](#), [320](#), [462](#)
 Sans-Souci, Jean-Baptiste, [56](#), [118](#), [148](#), [195](#), [200](#), [412](#), [433](#), [551](#) n. [72](#)
 Santana, Carlos, [489](#)
 Sartre, Jean-Paul, [481](#)
 Sasportas, Isaac, [262-265](#), [280](#)
 Savonarole, Jérôme, [487](#)
 Schœlcher, Victor, [17-18](#), [68](#), [484](#)
 Scott, David, [20](#)
 Senghor, Léopold Sédar, [467](#)
 Shakespeare, William, [471](#)
 Shange, Ntozake, [475-477](#)
 Sheridan, Eugene Macmahon, [258](#)
 Singla (chef rebelle de Petit-Goâve), [194](#)
 Skinner, Quentin, [23](#)
 Smith, James McCune, [454](#)
 Someruelos, Salvador José de Muro, marquis de, [267](#)
 Sonthonax, Léger-Félicité, [76](#), [82-83](#), [85](#), [87](#), [92](#), [147](#), [150-160](#), [162](#),
[164](#), [168](#), [170](#), [172](#), [175](#), [179](#), [185-186](#), [192](#), [215](#), [222](#), [247](#), [251](#), [375](#),
[437](#), [492-494](#), [522](#) n. [66](#), [561](#)
 Sonthonax, Marie Eugénie (née Bléigat), [151](#)
 Sow, Ousmane, [484-485](#)
 Spartacus, [11](#), [23](#), [49](#), [57](#), [135](#), [172](#), [235](#), [242](#), [435](#), [453](#), [461](#), [466](#), [479](#)
 Stevens, Edward, [255](#), [261](#), [264-265](#), [278](#), [281](#), [308](#), [327](#), [356](#), [494](#),
[543](#) n. [72](#)
 Swiney, John, [439](#)
 Sylla (commandant bossale), [118](#), [412](#), [433](#)

 Tandy, James Napper, [439](#)
 Taylor, Simon, [12](#)
 Télémaque, Charles-César, [156](#), [239](#)
 Tessier (orfèvre), [314](#)
 Thiers, Adolphe, [96](#)
 Thuram, Lilian, [487](#)
 Toiny (conseiller municipal du Môle Saint-Nicolas), [232](#)
 Trouillot, Michel-Rolph, [24](#), [477](#)
 Truguet, Laurent, [151](#), [398](#), [401](#), [523](#) n. [114](#)
 Turner, Nat, [12](#), [452](#), [463](#)

 Vallery (commandant régional), [140](#)
 Vaublanc, Vincent-Marie Viénot, comte de, [161-169](#), [171](#), [201](#), [205](#),
[494](#)
 Végèce, [105](#)
 Vernet, André, [82](#), [130](#), [410](#)

Viard, Étienne, [320](#), [406](#)

Viénot, Vincent-Marie, *voir* Vaublanc, Vincent-Marie Viénot, comte de Villatte, Jean, [135](#), [137-139](#), [149-150](#)

Vincent, Charles, [137](#), [168](#), [211](#), [251](#), [253](#), [263](#), [270](#), [273](#), [280](#), [284-286](#), [289](#), [302-303](#), [319](#), [334-344](#), [347](#), [372](#), [401](#), [405](#), [495](#), [512](#) n. [103](#), [535](#) n. [105](#)

Vollée (administrateur financier), [182](#)

Volozan, Denis, [471](#), [562](#)

Walcott, Derek, [479](#)

Walker, David, [452](#)

Washington, George, [11](#), [442](#), [454](#), [456](#), [458-459](#), [463](#)

Whitfield, W. L., [388](#), [395](#)

Wilberforce, William, [443](#)

Williams, George Washington, [458](#)

Wilson, Woodrow, [462](#)

Wood, Eliza, [455](#)

Wordsworth, William, [438](#), [487](#)

Zamor, Charles, [195](#)

Crédits photographiques

- p. 16. Couverture des *Affiches américaines*, 25 décembre 1784 (photo : University of Florida Library).
- p. 35. *Code noir*, édition de 1743 (photo : AF Fotografie/Alamy).
- p. 51. Toussaint lisant l'*Histoire philosophique des deux Indes* de Raynal et Diderot. Illustration de John R. Beard, *The Life of Toussaint L'Ouverture : The Negro Patriot of Hayti*, édition de 1853 (photo : Harvard University Library).
- p. 68. *Incendie de la Plaine du Cap – Massacre des Blancs par les Noirs*, 22 août 1791. Illustration de *France Militaire*, 1833 (photo : Heritage Images/Alamy).
- p. 75. *Récit historique* de Gabriel Gros, 1793. Archives Nationales, Paris (photo : University of Florida Library).
- p. 87. *Proclamation abolissant l'esclavage*, 29 août 1793 (photo : © Centre historique des Archives nationales).
- p. 100. Toussaint Louverture, illustration de I. Barlow, in Marcus Rainsford, *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*, 1805 (photo : John Carter Brown Library).
- p. 169. *Réfutation de quelques assertions d'un discours... par Viénot Vaublanc*, 1797 (photo : Archives nationales d'outre-mer).
- p. 176-177. Lettre de Toussaint à Gabriel Hédouville, avril-mai 1798. Archives nationales, Paris, (photo prise par l'auteur).
- p. 214. Lettre de Toussaint à ses fils Isaac et Placide, 14 avril 1799 (photo : bibliothèque municipale de Nantes).
- p. 225-226. Proclamation signée par les principaux chefs militaires de Toussaint, adressée aux autorités municipales en 1798, leur demandant de soutenir leur général en chef, 9 décembre 1798. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (photo : University of Florida Library).
- p. 228-229. Plan de la vie côtière d'Aquin, Saint-Domingue, 1799 (photo : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans).
- p. 230-231. Plan de Môle-Saint-Nicolas, Saint-Domingue, 1804

(photo : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans).

p. 271. Proclamation de Toussaint « Aux Cultivateurs et aux Hommes de Couleur égarés par les Ennemis de la France et de la vraie Liberté », 30 juillet 1799. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (photo : University of Florida Library).

p. 313. Proclamation de Toussaint adressée à la population locale de Santo Domingo, en français et en espagnol, 2 juin 1801. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (photo : University of Florida Library).

p. 330. Programme de la cérémonie du 18 messidor pour célébrer la nouvelle Constitution, 4 juillet 1801. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (photo : University of Florida Library).

p. 333. *Constitution républicaine des colonies française de Saint-Domingue, concernant la liberté des Nègres, des gens de couleurs et des Blancs*, 1801 (photo : Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares).

p. 362. « Avis » de Toussaint, 28 juillet 1801. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (photo : University of Florida Library).

p. 410. *Combat à Saint-Domingue*, d'après un dessin de Martinet gravé par Pourvoyeur, in *Histoire universelle du XIX^e siècle* (photo : Bibliothèque nationale de France, cabinet des estampes).

p. 425. Le Fort de Joux, gravure d'Augustin François Lemaître, in *L'Univers pittoresque*, 1845 (photo : DeAgostini/Bridgeman Images).

p. 448. *Toussaint L'Ouverture montrant des lettres au général Maitland*, gravure de François Grenier, 1821 (photo : Alamy).

p. 449. *La Constitution de la République d'Haïti, 1801*, gravure anonyme, publiée par Villain, 1822 (photo : Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, DC).

p. 450. *Toussaint L'Ouverture et ses enfants*, gravure anonyme, publiée par Villain, 1822 (photo : Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, DC).

p. 451. *La Mort de Toussaint L'Ouverture*, gravure anonyme, publiée par Villain, 1822 (photo : Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, DC).

p. 456. *The Anti-Slavery Record*, volume I, n° 4, avril 1835.

p. 465. Publicité de la brasserie Pfeiffer célébrant Toussaint, Détroit, 1940 (photo : The Detroit Tribune).

p. 484. Plaque commémorative apposée au château de Cormatin en Bourgogne (photo : Deposit Photos).

1. Lithographie de Toussaint, par Nicolas-Eustache Maurin, publiée par F. S. Delpech, 1832, Free Library of Philadelphia, John Ferderick Lewis Portrait Collection (photo : Bridgeman Images).
2. Carte topographique du Nord de Saint-Domingue, 1760 (photo : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans).
3. En haut : champs de canne à sucre, d'après une illustration in Denis Diderot, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1762, vol. I (photo : City of Vancouver Archives, British Columbia Sugar Refining Fonds). En bas : esclaves transformant du tabac et du manioc, d'après une illustration in Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, 1667 (photo : Leonard de Selva/Bridgeman Images).
5. En haut : *L'incendie du Cap en juin 1793*, par Jean-Baptiste Chapuy, d'après une gravure de Jean-Louis Boquet (photo : Archives Charmet/Bridgeman Images). En bas : *L'abolition de l'esclavage par la Convention, le 16 pluviôse an II (4 février 1794)*, dessin attribué à Nicolas-André Monsiau, Musée Carnavalet, Paris (photo : Paris Musées).
6. En haut à gauche : Léger-Félicité Sonthonax, portrait anonyme, Musée du Panthéon national Haïtien, Port-au-Prince (photo : Mupanah). En haut à droite : portrait de Gabriel Hédouville, par Jean-Baptiste Paulin Guérin, Château de Versailles (photo : ©RMN-Grand Palais (Château de Versailles)/Gérard Blot/Jean Schormans). En bas à gauche : portrait de Thomas Maitland, par John Hoppner, Thirlestane Castle, Lauder (photo : Christie's/Bridgeman Images). En bas à droite : portrait d'Emmanuel Leclerc, par François Joseph Kinson, Château de Versailles (photo : ©RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot).
7. En haut à gauche : Isaac Louverture, portrait anonyme, Musée du Panthéon National Haïtien (photo : ©Fonds Jaques de Cauna, Mupanah, 2003). En haut à droite : Placide Louverture, portrait anonyme, Musée du Panthéon National Haïtien (photo : ©Fonds Jaques de Cauna, Mupanah, 2003). Au centre à gauche : portrait de Louise Chancy, par Séjour Legros, 1821, Musée du Panthéon National Haïtien (photo : ©Fonds Jaques de Cauna, Mupanah, 2003). Au centre à droite : portrait de Toussaint Louverture par Louis Rigaud, 1877, Yale Center for British Art, mis à disposition par Yale Peabody Museum of Natural History (photo : Yale Center for British Art).
8. Théodore Géricault, *Épisode de la guerre coloniale* (1818-1819) (photo : Christie's/Bridgeman Images).
9. *Toussaint Louverture sur son cheval Bel-Argent*, dessin de Denis-Alexandre Volozan, 1800-1825, Musée d'Aquitaine, Bordeaux (photo : ©JM Arnaud, mairie de Bordeaux).
10. *Le Serment des ancêtres* de Guillaume Guillon-Lethière, 1822, Musée du Panthéon National Haïtien, Port-au-Prince (photo ©RMN-

Grand Palais/Gérard Blot).

11. En haut : Toussaint Louverture à cheval, peinture de Jacob Lawrence, n° 32 de la série *La Vie de Toussaint Louverture*, 1938, Aaron Douglas Collection, Amistad Research Center, New Orleans ©the Jacob and Gwendolyn Knight Lawrence Foundation, Seattle/Artists Rights Society (ARS), New York and DAS, London 2020 (photo : Amistad Research Center). En bas : *Toussaint l'Ouverture, Haiti*, par William H. Johnson, 1945. Smithsonian American Art Museum. Don de la Harmon Foundation (photo : SAAM).

12. *Toussaint Emanating Yellow*, par Edouard Duval-Carrié, 2008 (photo ©Edouard Duval-Carrié, reproduit avec l'aimable autorisation de l'artiste).

13. En haut : timbre émis en 1954 pour le 150^e anniversaire de la Révolution, Haiti, 1954 (photo : Wolfgang Windel, Haiti Philatelic Society). Au milieu : bicentenaire de la mort de Toussaint, en 2003 (photo : Wolfgang Windel, Haiti Philatelic Society) ; timbre du Dahmomey, 1963 (photo : Hipstamps/J. Freedom Stamps) ; oblitération française décrivant Toussaint comme « le libérateur d'Haïti », 1991 (photo Wolfgang Windel, Haiti Philatelic Society). En bas : timbre et oblitération cubains, commémorant le bicentenaire de la récolte des esclaves de Saint-Domingue, 1991 (photo : Wolfgang Windel, Haiti Philatelic Society).

14. En haut : pièce en argent de dix gourdes, inspirée d'un portrait de Toussaint par Gustave Alaux, 1968 (photo : Heritage Auctions). Au milieu : pièce de 2 500 francs commémorant le bicentenaire de *l'Abolition of the Slave Trade Act* de 1807 (photo : Allnumis). En bas : billet de vingt gourdes, 2001 (photo : collection privée).

15. En haut à gauche : couverture de la première édition anglaise de *The Kingdom of This World (Le Royaume de ce monde)*, roman d'Alejo Carpentier, 1957. En haut à droite : affiche annonçant des représentations en 1986 de la pièce de C. L. R. James *The Black Jacobins*, V & A Theater & Performance Collection, London (photo : ©Talawa Theater Company). En bas : affiche du téléfilm de Philippe Niang, *Toussaint Louverture*, 2012 (photo Eloa Prod/La Petite Reine/France Télévision).

16. En haut à gauche : statue représentant Toussaint, 1989, Allada, Benin. En haut à droite : buste de Toussaint par James Mastin, 2002, Fort de Joux, France (photo : Christophe Finot). En bas à gauche : statue représentant Toussaint par Ousmane Sow, 2014, Musée du Nouveau Monde, La Rochelle, France (photo : Julien Chauvet). En bas à droite : buste de Toussaint par Dominique Dennery, 2017, Parc Toussaint Louverture, Montreal, Canada (photo : Alain Quevillon).

17. Bwa Kayiman Haiti, par Nicole Jean-Louis, 2010 (©Nicole Jean-Louis).

Remerciements

Même si j'ai consacré ma vie à étudier les multiples facettes historiques, politiques et culturelles de la France à l'époque contemporaine, je ne m'étais jamais auparavant aventuré dans l'histoire du colonialisme français dans les Caraïbes. Une des joies de l'écriture de cette biographie a résidé dans la découverte de l'histoire extraordinaire d'Haïti, et des remarquables qualités d'un peuple chaleureux, créatif, déterminé et fier de l'œuvre accomplie par ses fondateurs et révolutionnaires. J'ai éprouvé d'autant plus de plaisir à connaître cette histoire fabuleuse qu'elle m'a renvoyé à mes racines mauriciennes. Je savais que le kreyòl mauricien avait de nombreuses affinités avec celui d'Haïti, mais après avoir écrit ce livre, je comprends désormais mieux ce que mon île natale de l'océan Indien avait en commun avec la Saint-Domingue de la fin de la période coloniale, avant qu'elle ne devienne l'État indépendant d'Haïti. Dans les années 1790, Maurice (alors connue sous le nom d'île de France) était une colonie française et, comme à Saint-Domingue, les colons d'origine européenne importèrent des milliers d'esclaves africains pour travailler dans les plantations de canne à sucre. Si ces hommes et ses femmes ne réussirent pas à renverser leurs maîtres esclavagistes comme le firent les Haïtiens, ils s'opposèrent à la barbarie par tous les moyens. Je me souviens d'avoir entendu, quand j'étais enfant à Maurice, des histoires d'esclaves marrons et de révoltes contre le système de la plantation menées par des figures charismatiques telles que Diamamouve, Takamaka et Mme Françoise, une princesse malgache qui dirigea un efficace mouvement de résistance dans le sud-est de l'île. À cause du grand nombre d'esclaves en fuite qui vivaient dans les campements et les grottes des environs du Morne, cette montagne était connue au début du XIX^e siècle comme « la République des marrons ».

Coïncidence encore plus fortuite, la majorité des sources primaires exploitées dans ce livre, des manuscrits de Toussaint pour la plupart, se sont retrouvées en France et j'ai donc mené mes recherches dans

des lieux qui me sont familiers : la Bibliothèque nationale, les Archives Nationales, les Archives de Paris, les Archives diplomatiques et le Service historique de la Défense à Paris ; les Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence ; et les Archives départementales de Bordeaux et de Nantes. En complément, j'ai trouvé des documents extrêmement intéressants dans les archives britanniques (les National Archives à Kew, les National Army archives, la British Library à Londres et la Bodleian Library à Oxford), ainsi qu'aux États-Unis (notamment à la Library of Congress à Washington et au Schomburg Center de la New York Public Library). Je me suis aussi appuyé sur les importantes ressources digitales de l'Université de Floride. Ma reconnaissance va à tous les bibliothécaires et archivistes qui m'ont aidé dans ce travail.

Lors de mes recherches et de la rédaction de ce livre, j'ai eu le grand privilège de bénéficier du soutien de plusieurs institutions. Je remercie très chaleureusement le Department of Politics and International Relations de l'université d'Oxford, le programme « Small Research Grants Scheme » de la British Academy et le « Travelling Scholarships fund » de la Society of Authors qui m'ont accordé des aides substantielles pour que je puisse mener mes recherches en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Haïti. Je dois aussi remercier le président du Balliol College d'Oxford (ainsi que mes collègues du département Philosophie, Politique et Économie, et Nicky Trott, directrice de la scolarité) pour m'avoir octroyé un congé sabbatique de deux trimestres en 2018, ce qui m'a permis d'effectuer la majorité du travail dans les archives.

Au fil des dernières années, j'ai pu exposer certains thèmes majeurs de ce livre en différentes occasions : lors du séminaire « Histoire des idées politiques » de l'University College d'Oxford ; lors d'une session commune des séminaires « Histoire européenne » et « France contemporaine » à l'Institute of Historical Research de Londres ; au « Bruce's Brunch » du Balliol College d'Oxford ; et au séminaire « Monde moderne » de la faculté d'histoire de l'université d'Oxford. J'exprime ma gratitude à tous ceux qui m'ont ainsi reçu et à ceux qui ont assisté à ces exposés et discussions. Leurs encouragements, leurs observations et leurs questions m'ont grandement aidé à clarifier ma pensée sur de nombreux sujets.

Ma gratitude va aussi à Jim Gill – véritable ami, agent littéraire hors pair et soutien indéfectible pendant toute la rédaction du livre. Nombreux sont ceux qui m'ont fait l'amitié de lire le texte et de m'offrir leurs inestimables commentaires et suggestions, tant sur des points de détail que sur des questions conceptuelles ou historiographiques plus vastes, et je les en remercie de tout cœur : David Bell, Edward Berenson, Sophie Berlin, Richard Drayton, Nadia

Hilliard, Karma Nabulsi, Julia Nicholls, Barnaby Raine, Calvin Runnels, Robbie Shilliam et Quentin Skinner. Ils ont rendu ce livre bien meilleur qu'il ne l'aurait été. Julian Jackson et Robert Gildea ont appuyé mes demandes de bourses de recherche. Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui, sous une forme ou une autre, m'ont apporté leur soutien moral ou leur aide concrète : Jocelyn Alexander, Diana Berruero-Sanchez, Chris Bongie, Henri Bovet, Tony Crowley, Édouard Duval-Carrié, David Ekserdjian, Ada Ferrer, James Fox, Oliver Franklin, Julia Gaffield, Adom Getachew, Jessica Hollows, Vinesh Hookoomsing, Yanick Lahens, Nathan Perl-Rosenthal, Neha Shah, Anne Simonin, Abdel Razzaq Takriti et Wolfgang Windel.

Ce fut un bonheur de m'en remettre de nouveau à Allen Lane, et j'ai une dette de gratitude envers tous les membres de l'équipe éditoriale qui ont travaillé sur ce livre : Isabel Blake, Richard Duguid, Anna Hervé, Linden Lawson, Alice Skinner, Ben Sinyor et l'auteur de l'index, Christopher Phipps. Fidèle à sa réputation de prodigieuse iconographe, Cecilia Mackay a découvert des illustrations exceptionnelles. Je suis tout particulièrement reconnaissant à mon éditeur Stuart Proffitt, avec qui j'ai travaillé en étroite collaboration à toutes les étapes de la rédaction – des premiers moments où nous avons évoqué Toussaint aux discussions méticuleuses sur mon manuscrit. Véritable *artiste du livre*, il m'a livré des commentaires toujours judicieux et a rendu ce travail en commun incroyablement stimulant et réjouissant.

J'ai retrouvé avec un immense plaisir la maison Flammarion pour la version française de ce livre, et je remercie très chaleureusement Marie-Anne de Bérus pour sa traduction remarquable. Je suis également très reconnaissant à Sophie Berlin pour son soutien amical, à Emmanuelle Lê pour son superbe travail éditorial, à Nathalie Sawmy pour sa vigilance dans la correction des épreuves, et *last but not least*, à Francine Brobeil pour son service de presse hors-pair.

Comme toujours, l'inspiration fondamentale de ce livre m'est venue de Karma Nabulsi. C'est par l'intermédiaire de ses recherches pionnières sur les luttes révolutionnaires et démocratiques des XVIII^e et XIX^e siècles contre l'impérialisme que j'ai rencontré Toussaint, et que j'ai compris qu'il appartenait à cette tradition de la guerre républicaine et en incarnait l'idéal de fraternité. Karma a été la muse de ce voyage exceptionnel, m'offrant des conseils avisés sur ce que j'écrivais, influençant ma pensée à chaque pas, et m'écoutant patiemment décrire mes découvertes dans les archives ou raconter d'innombrables anecdotes sur Toussaint ou Dessalines. Je lui suis profondément reconnaissant de tout ce qu'elle m'a appris, et de sa présence constante à mes côtés. C'est à elle que ce livre est dédié.

Table

Introduction

I - Naissance d'un révolutionnaire

Chapitre I - L'âme d'un homme libre

Chapitre II - Les portes du destin

Chapitre III - Braves guerriers républicains

II - La construction de l'ordre louverturien

Chapitre IV - Une seule et même famille d'amis et de frères

Chapitre V - Agent li va pas bien

Chapitre VI - Un héros local

III - Au sommet du pouvoir

Chapitre VII - Une grande latitude

Chapitre VIII - Pas de temps à perdre

Chapitre IX - Dans la région des aigles

IV - Le chef et son mythe

Chapitre X - Des mouvements rapides et incertains

Chapitre XI - « L'arbre de la liberté »

Chapitre XII - La cause de la liberté universelle

Conclusion - Un héros pour notre temps

Cahier iconographique

Notes

Chronologie

Index

Crédits photographiques

Remerciements

Sommaire

1. Couverture
2. Identité
 1. Copyright
 2. Présentation
 3. Du même auteur
3. Toussaint Louverture
 1. Dédicace
 2. Introduction
 3. I - Naissance d'un révolutionnaire
 1. Chapitre I - L'âme d'un homme libre
 2. Chapitre II - Les portes du destin
 3. Chapitre III - Braves guerriers républicains
 4. II - La construction de l'ordre louvertureurien
 1. Chapitre IV - Une seule et même famille d'amis et de frères
 2. Chapitre V - Agent li va pas bien
 3. Chapitre VI - Un héros local
 5. III - Au sommet du pouvoir
 1. Chapitre VII - Une grande latitude
 2. Chapitre VIII - Pas de temps à perdre
 3. Chapitre IX - Dans la région des aigles
 6. IV - Le chef et son mythe
 1. Chapitre X - Des mouvements rapides et incertains
 2. Chapitre XI - « L'arbre de la liberté »
 3. Chapitre XII - La cause de la liberté universelle
 4. Conclusion - Un héros pour notre temps
 7. Notes
 8. Chronologie
 9. Index
 10. Crédits photographiques
 11. Remerciements
 12. Table